3 1761 08309011 8

REVUE

D'HISTOIRE DIPLOMATIQUE

REVUE

D'HISTOIRE DIPLOMATIQUE

PUBLIÉE PAR LES SOINS

DE LA

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DIPLOMATIQUE

TRENTE ET UNIÈME ET TRENTE-DEUXIÈME ANNÉES

PARIS 1917-18

KRAUS REPRINT
Nendeln/Liechtenstein
1968

Reprinted from a copy in the collections of the
University of Illinois Library

JX
3
R48
1917-18

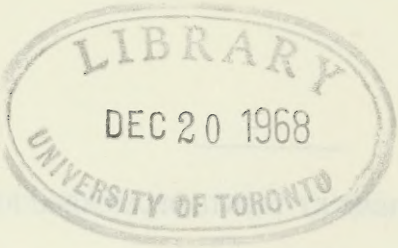

Réimpression avec accord des éditions A. Pedone
KRAUS REPRINT
A Division of
KRAUS-THOMSON ORGANIZATION LIMITED
Nendeln/Liechtenstein

Printed in Germany
Lessingdruckerei in Wiesbaden

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ

EN 1917

Président :	M.	Jules CAMBON, ambassadeur de France.
Vice-Présidents :	MM.	le comte D'HAUSSONVILLE, de l'Académie française;
		le baron DE BARANTE;
		le comte D'ANTIOCHE;
		le comte DURRIEU, de l'Institut.
Secrétaires :	MM.	Ed. ROTT, correspondant de l'Institut.
		le baron L. DE CONTENSON.
Trésorier :	M.	Octave NOËL.
Directeur de publication :	M.	le comte BAGUENAULT DE PUCHESSE, correspondant de l'Institut.

A été nommé membre du Conseil en 1917 :

M. M.-R. VESNITCH, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de Serbie à Paris.

LE MIRAGE BULGARE

ET LA GUERRE EUROPÉENNE

Nombreuses sont les occasions depuis le commencement de la grande guerre, où si souvent nous avons été amenés à désespérer du trop peu de profit que nous tirons des leçons de l'histoire. Et pourtant, bien étudiée et consultée avec intelligence, l'histoire devrait nous servir de baromètre politique. Doublée de psychologie des hommes et des peuples, ainsi que de nécessités géographiques et économiques, elle devrait être notre meilleur guide dans la compréhension et dans la direction des affaires nationales ainsi que de celles de la vie internationale. Aussi bien l'homme d'Etat que le diplomate devraient chercher et trouver en elle la plus sûre boussole, leur indiquant la voie à suivre, aux jours de grands ouragans de perturbations mondiales, comme ceux que nous vivons actuellement. Nombreuses sont les erreurs que la diplomatie européenne a commises depuis le Congrès de Vienne, pour ne pas remonter plus loin, par suite de l'insuffisante étude de l'histoire diplomatique. Nous nous bornerons à exposer ici, pour le moment, ce qui peut être appelé *l'erreur bulgare,* d'une part, parce que c'est le cas le plus typique du genre, et puis parce que son approfondissement peut tout de même servir d'avertissement pour l'avenir.

Dans cette étude, aussi serrée et aussi succincte que possible, nous exposerons en premier lieu, et assez rapidement, les erreurs de la diplomatie de l'Entente à l'égard de la Bulgarie, pendant les cinq derniers lustres, en tâchant de les expliquer, et d'en tirer les conclusions pour la conduite à suivre par les gouvernements alliés.

I

LE ROI FERDINAND DE BULGARIE. — LES RESPONSABILITÉS DE LA SECONDE GUERRE BALKANIQUE. — LA GERMANOPHILIE BULGARE. — L'ERREUR ROUMAINE. — M. MILIOUKOV ET LE GÉNÉRAL HOWEL. — LES FATALITÉS DIPLOMATIQUES.

L'intervention de la Bulgarie aux côtés des puissances germaniques dans la guerre actuelle, au commencement d'octobre 1915, a été une grande surprise pour les cabinets alliés, de même que pour l'opinion publique de nos pays. Cette dernière n'a été toutefois que victime de la confiance accordée aux dirigeants de la guerre diplomatique, ainsi que de la réserve que lui a imposée la discrétion, dictée aussi bien par le patriotisme et la loyauté que par la censure. Quelle aberration a régné dans les chancelleries alliées sur la politique bulgare, malgré toute la logique de l'histoire et des situations politiques, je ne puis le constater mieux qu'en reproduisant ici l'article destiné à un grand journal dans une des capitales alliées, et composé pour son numéro du vendredi 9 avril 1915. Relisez-le tout entier, et jugez avec quel parti pris — pour ne pas dire autre chose — ce grand problème a été mené. C'est un document à conviction, dans lequel nous ne changerons rien aujourd'hui, pas même une virgule :

« Les journaux de ce matin annonçaient une éventuelle démarche des puissances de la Triple-Entente à Sofia, à la suite de la dernière incursion bulgare sur le territoire serbe, et en vue d'éclaircir la conduite ultérieure du gouvernement du roi Ferdinand. Dans la situation actuelle, rien de plus logique ni de plus opportun. M. Radoslavoff et ses collaborateurs savent en effet très bien que les attaques des comitadjis bulgares contre la ligne du chemin de fer Salonique-Nich ne seraient pas considérées comme dirigées uniquement contre la Serbie, même au cas où ce pays ne ferait pas partie de l'ensemble des forces dirigées contre la tyrannie germanique. Cette ligne n'est-elle pas en réalité l'unique moyen à faciliter le trafic de la Roumanie et de la Russie avec l'Europe occidentale, depuis la folle aventure des Jeunes-

Turcs et la fermeture des Dardanelles? Cette dernière attaque ayant été la cinquième de son espèce depuis le commencement de la guerre actuelle, il est même étonnant qu'un plus grand intérêt n'ait pas été porté à cette persistance. Cette dernière ne s'explique-t-elle de son côté par la grande importance que les gouvernements des puissances germaniques lui attribuent et à juste raison? Imaginez pour un moment l'interruption du service sur cette ligne : la Serbie demeure isolée, coupée de la France et de l'Angleterre, elle ne pourrait pas être approvisionnée, elle se trouverait très vite dépourvue de munitions, et, malgré tout le courage de ses soldats, elle serait vite à la merci des attaques autrichiennes, préparées et annoncées depuis longtemps. Et ce serait alors la jonction de forces austro-allemandes avec les Turcs, jonction qui a failli se faire au mois de décembre dernier, si le vieux roi Pierre n'était pas intervenu au moment psychologique et si un important envoi d'artillerie n'était pas arrivé à temps, venant de France. Si donc l'on veut être à l'abri de ces éventualités très fâcheuses pour la cause commune des alliés, l'on doit agir à Sofia nettement et énergiquement, et sans aucune faiblesse. Il faut enlever aux Bulgares l'impression comme si la Triple-Entente courait après eux, et il faut simplement exiger d'eux l'observation loyale et stricte des règles de neutralité.

Je connais les pays et les peuples balkaniques pour les avoir pratiqués assez longtemps. Certains d'entre eux peuvent à peine plus m'étonner. La réponse bulgare à la dernière note serbe a tout de même obtenu ce résultat, aussi bien par son cynisme que par son hypocrisie. Les Bulgares protecteurs de Turcs en territoire étranger! Avouez que c'est une de ces délicatesses pour ne pas dire autre chose que l'on ne nous a pas servies jusqu'à cette date mémorable entre toutes. Mais le rédacteur ou l'inspirateur de ce chef-d'œuvre du machiavélisme balkanique a été un mauvais psychologue en croyant pouvoir se jouer si facilement de la crédulité des gouvernements et de l'opinion publique. Voyez-vous ces Turcs, ces malheureux musulmans, furieux contre l'administration et la tyrannie des chrétiens, se révoltant contre les autorités serbes et ne s'attaquant ni à une préfecture ni à une caserne, ni même à une église, mais se ruant cinq fois en huit mois contre une ligne de chemin de fer! La plaisanterie, en réalité, est trop grossière. Et voyez d'ici ces pauvres Turcs organisant là, dans ce coin caché du monde européen, la collaboration des bandes bulgares, des agents du gouvernement de Constantinople, ainsi que de ceux de Berlin et de Vienne. Non, elle est vraiment trop forte!

La réalité est tout autre, et il faut la regarder en face : la Bulgarie a partie liée avec la Turquie et avec ses alliées germaniques. Cela vous paraît paradoxal; à moi, cela m'est monstrueux. Mais c'est comme cela. Quoique les gouvernants actuels de Sofia n'aient pas le courage de sortir ouvertement de leur réserve en se déclarant contre nous, ils sont obligés de donner à leurs amis, de temps en temps, des gages de leur fidélité et de leur complicité, en attendant le moment où ils pourront (?) se jeter contre la Serbie et contre la Grèce pour reconstituer leur Prusse à eux, moment que Berlin et Vienne leur font souvent miroiter et que ces diables de Français, d'Anglais et de Russes sont les seuls à retarder.

Eh bien! il faut en finir avec cette comédie. Il faut qu'à Sofia l'on soit fixé sur notre résolution de considérer les intérêts de nos alliés comme les nôtres. Il faut que les conseillers actuels du roi Ferdinand sachent que ce n'est pas le moment des marchandages, pour ne pas dire des chantages; mais qu'ils ont, ou à se conformer aux règles d'une neutralité stricte et loyale, ou à tirer toutes les conséquences d'une autre conduite. Il faut que les Radoslawoff, les Ghenadieff et consorts sachent bien que les puissances telles que la France, l'Angleterre et la Russie ne sont remplies d'aucune animosité envers la Bulgarie, mais qu'elles régleront leur conduite envers elle d'après sa propre tenue. Pas de sentimentalisme auquel les Bulgares sont inaccessibles : comme l'enfant monstre de la Bible, n'ont-ils pas mordu la Russie le lendemain du jour où la grande nation slave les avait émancipés du joug ottoman, vous vous rappelez à quel prix de sacrifices! Ce n'est qu'après un tel langage que l'on pourra espérer avoir la paix de ce côté-là. Il faut donc qu'il soit tenu, et plus tôt cela sera fait, mieux pour tout le monde. »

Et pourtant aucun homme politique, et tout particulièrement aucun parmi ceux qui ont la prétention d'avoir voix au chapitre de la politique étrangère en général, et à celui de la Question d'Orient en particulier, n'osait pas ne pas connaître les faits capitaux de la politique bulgare de ces derniers trente ans, que je veux rappeler ici en grandes lignes.

*
* *

Ferdinand de Cobourg était lieutenant autrichien quand il fut appelé à prendre la succession d'Alexandre de Battenberg

sur le trône de Bulgarie. Précédemment officier allemand, ce dernier a pris du service dans l'armée autrichienne après son départ de Bulgarie, et c'est comme colonel autrichien qu'il est mort à Graz en Styrie. Les Bulgares eux-mêmes ne se sont jamais mépris sur les sentiments de leur souverain actuel, qui n'a jamais cessé d'être officier autrichien et magnat hongrois, malgré toutes les comédies qu'il a jouées, en flirtant avec sa descendance de Louis-Philippe en France, avec la conversion de son fils aîné et avec ses ancêtres slaves en Russie, et avec ses relations de famille en Angleterre. Peut-on oublier qu'il a trahi le projet d'union douanière serbo-bulgare le 31 décembre 1905, puisqu'il déplaisait au Ballplatz, et qu'il s'est arrangé avec le gouvernement de François-Joseph pour prendre le rang de souverain indépendant et de roi à Vienne et à Budapest en septembre 1908, avant de proclamer l'indépendance de la Bulgarie à Sofia et la royauté bulgare à Trnovo? Ne savait-on pas sa haine pour la Russie, et par conséquent pour tous les amis de la Russie — et la France ne prend-elle pas ici la première place? Sa confession, faite à un diplomate accrédité à sa cour, au retour de son dernier voyage en Russie en 1911, en compagnie de son président du Conseil, M. Malinoff, n'a pu rester ignorée des milieux compétents. Elle est pourtant convaincante :

« J'en reviens, a-t-il déclaré à cette occasion, ne sachant point ce qu'on déteste le plus à Pétersbourg (et remarquez que ce n'était pas encore Petrograd, et que c'est une grande-duchesse russe qui avait arrangé son dernier mariage) : mon peuple, mon gouvernement ou moi-même! »

Ignorait-on qu'il avait fait apprendre l'albanais à son héritier au trône, et que depuis longtemps la Bulgarie avait des agents en Albanie et y répandait des libéralités, en subventionnant en même temps un journal albanais? Ne faisait-il pas, dans des réceptions nocturnes et mystérieuses, des confidences sur un futur État albano-bulgare sous le régime de l'union personnelle?

Toutes les tendances bulgares sous le règne de Ferdinand ont été autrichiennes. Il a austrianisé tous les cercles gouvernants

et toute l'armée, ce qui n'a pas été difficile. Dans ce but il s'est servi de tous les moyens. Tout son entourage a été austrophile et germanophile. Par la voie de corruption il est parvenu à tenir dans ses mains les principaux hommes politiques, et par eux leurs partis. Pour les « affronts » portés à sa vanité, il a haï l'Angleterre de même que la Russie. Cette histoire a naturellement augmenté depuis la conclusion de la Triple-Entente. Et quand dans le *scenario* du palais de Sofia, il dit à M. de Panafieu, qu'il avait mandé au moment où celui-ci devait quitter la Bulgarie, à la suite de la rupture des relations diplomatiques : « Et maintenant je vous charge de mes adieux pour la France... Vous êtes le dernier Français à qui je serrerai la main », il joue mal la comédie. Malgré toutes ses démonstrations, il ne s'est jamais senti Français. N'avait-il pas, peu de temps avant, remplacé par les Autrichiens même les quelques prêtres catholiques français qui pourtant lui avaient rendu de grands services?

Quelques semaines après, il a joué d'ailleurs la même comédie avec le ministre de Russie, M. Savinsky, qui n'avait pas pu partir de Sofia avec ses collègues à cause d'une grave maladie.

Et sachant ceci, personne ne devait se méprendre sur la nature de l'alliance balkanique, au moins autant qu'elle concernait le roi de Bulgarie. Il n'est aujourd'hui douteux pour personne qu'il s'est engagé dans cette voie en plein accord avec Vienne, où l'on a escompté la victoire turque et la certitude de la défaite serbe. Le 23 octobre 1912, le ministre de Roumanie à Sofia, M. Ghika, mandait à son gouvernement que le roi Ferdinand « a dû obtenir au préalable du côté de l'Autriche des sûretés sérieuses ». A-t-on oublié qu'en déléguant M. Daneff à la conférence balkanique, il lui a enjoint de passer par Vienne et par Berlin, avant d'arriver à Londres, en ne s'arrêtant à Paris que juste entre deux trains?

Et pourtant, ni les gouvernements ni l'opinion publique des puissances germaniques n'ont montré à l'alliance balkanique aucune sympathie à aucun moment : tout au contraire, l'Alle-

magne n'a cessé un seul moment d'être aussi turcophile que possible, de même d'ailleurs qu'en 1911 où son alliée l'Italie était en guerre avec la Turquie.

Depuis son arrivée en Bulgarie, Ferdinand de Cobourg ne s'est jamais séparé de l'Autriche dans sa politique étrangère. Même dans les rares moments où les nécessités lui ont imposé un gouvernement moins austrophile et moins germanophile, il a su placer au ministère des Affaires étrangères l'homme de sa confiance : en réalité, il a toujours été son propre ministre des Affaires étrangères. Lors de la dernière revision de la constitution, il y a de plus introduit une disposition l'autorisant à conclure des traités d'alliance sans la consultation du Parlement. Un homme de ces antécédents et de cette mentalité pouvait-il sérieusement donner la moindre garantie aux gouvernements alliés au moment où ils se trouvaient en guerre avec l'Autriche et l'Allemagne, et où par-dessus le marché il avait formé un ministère de ses créatures, partisans avérés de la Triplice?

Dans une récente étude (*Revue des Deux Mondes* du 16 octobre 1916, p. 596), M. Ernest Daudet a écrit ces lignes bien véridiques :

« Il apprend avec satisfaction l'assassinat de François-Ferdinand, non pas seulement parce que comme beaucoup d'Austro-Hongrois il n'aimait pas l'archiduc-héritier, mais encore parce qu'il espère que de ce tragique événement résultera quelque dommage pour la Serbie. Un mois plus tard, l'ultimatum de l'Autriche, dans lequel il salue le prologue d'une guerre européenne, réjouit son cœur, et tout porte à croire qu'il se fait violence pour ne pas laisser éclater sa joie. Que dès ce moment il ait fait des vœux pour que les Austro-Allemands fussent victorieux, cela n'est pas douteux. »

*
* *

On pourrait aujourd'hui épiloguer longuement sur les responsabilités de la seconde guerre balkanique, malgré toute une littérature où le point de vue bulgare d'une part et le point de vue

gréco-serbe de l'autre ont été exposés et défendus à profusion [1].

Nous ne nous y arrêterons ici qu'à une constatation rapide. Le point de départ de la première guerre balkanique se trouve dans le traité d'alliance serbo-bulgare du 29 février 1912. L'article 4 de ce traité portait :

« Tout différend qui surgirait touchant l'interprétation et l'exécution d'une quelconque des clauses du traité, de la présente annexe secrète et de la convention militaire, sera soumis en dernier ressort à la décision de la Russie, dès lors que l'une des deux parties aura déclaré qu'elle estime impossible une entente par des pourparlers directs. »

En justifiant l'appel à la Russie, M. Guéchoff écrit (p. 63) :

« Il était tout naturel de s'en remettre à ce même État (la Russie) pour l'arbitrage sur le partage de la zone contestée et sur les différends qui pouvaient s'élever dans l'interprétation et dans l'exécution du traité, de son annexe secrète et de la convention militaire. »

Il est à la connaissance générale aujourd'hui que la Serbie a donné dans la guerre contre la Turquie un effort qui dépassait grandement ses engagements envers son alliée la Bulgarie, et qu'à côté de toute la lutte qu'elle a menée seule en Macédoine et en Vieille-Serbie, elle a collaboré efficacement à la prise d'Andrinople. Et quand cette guerre a été finie, le gouvernement serbe a demandé amicalement au gouvernement bulgare la revision du traité dans un esprit de bonne concorde, et en considération aussi bien de l'effort accompli et des résultats obtenus que de revers et de cruelles déceptions subis, à la suite de l'opposition autrichienne dans la question de la sortie serbe sur l'Adriatique, malgré la conquête par l'armée du roi Pierre d'une grande partie de l'Albanie, au prix des plus grands sacrifices. Sans vouloir un seul moment appuyer son alliée la Serbie

[1] Il suffira, à ce propos, de voir les deux livres principaux sur la matière, Iv.-E. Guéchoff, *l'Alliance balkanique*, Paris (Hachette), 1913, et Balcanicus, *la Bulgarie, ses ambitions et sa trahison*, Paris (A. Colin), 2e éd., 1917, où les deux thèses, la bulgare et la serbe, sont exposées.

dans la question de sa demeure à Durazzo, le gouvernement du roi Ferdinand a refusé nettement la seule idée d'une revision de son traité avec son alliée, et il n'a traîné les pourparlers sur l'arbitrage du tsar qu'autant qu'il a eu besoin de préparer son armée pour une attaque foudroyante de la Serbie et de la Grèce, à laquelle, personne ne l'ignore actuellement, il a été non seulement encouragé, mais poussé par le gouvernement de Vienne, des sentiments et des susceptibilités duquel il a tenu le plus grand compte même dans ses actions militaires. Comment, en effet, expliquer autrement ce fait inconcevable au premier abord, que le haut commandement bulgare a laissé l'armée serbe agir seule en Macédoine et abandonner Salonique aux Grecs après toute la propagande bulgare en Macédoine, et se diriger vers Andrinople et Constantinople, sans avoir préparé les moyens les plus élémentaires pour le siège de la première de ces villes, si ce n'est d'accord avec l'Autriche-Hongrie, et en vue du ménagement de ses intérêts et de sa sphère d'influence? Mais passons.

Appréhendant les graves événements qui pourraient provenir pour la paix dans les Balkans du malentendu serbo-bulgare dans l'interprétation de leur traité d'alliance, l'empereur de Russie a, de Moscou, adressé aux rois de Bulgarie et de Serbie, le 8 juin, cet amical mais énergique télégramme :

« La nouvelle de l'entrevue à Salonique des présidents des Conseils des quatre nations alliées, qui pourraient par la suite se renouveler à Petrograd, m'a procuré une grande satisfaction. Ce projet répond au désir des États balkaniques d'arriver à une entente et de consolider l'Union qui a jusqu'à ce jour donné les résultats les plus brillants.

J'apprends avec douleur que ce projet n'a pas encore été mis à exécution et que les États balkaniques s'apprêtent, à ce qu'il me semble, à une guerre fratricide qui assombrirait la gloire recueillie en commun.

Dans un moment aussi critique, j'en appelle directement à Votre Majesté, ce à quoi m'autorise mon droit et m'invite mon devoir.

Les nations bulgare et serbe ont, par le traité conclu entre elles, conféré à la Russie le droit d'arbitrage dans les questions relatives au traité et aux conventions qui en découlent.

J'exige donc de Votre Majesté de rester fidèle aux engagements

qu'Elle a pris et je l'invite à s'adresser à la Russie, pour régler le différend qui s'est élevé entre la Bulgarie et la Serbie.

Considérant la fonction d'arbitre non pas comme une prérogative, mais bien comme un engagement pénible dont je ne saurais me dégager, je crois devoir avertir Votre Majesté que la guerre entre les Alliés ne pourrait me laisser indifférent. Je déclare que la puissance qui la première engagera les hostilités aura à en répondre devant la cause slave et je me réserve liberté entière quant à l'attitude que prendra la Russie en présence des résultats éventuels d'une guerre aussi criminelle. »

Trois jours après, le roi Ferdinand a répondu par une longue dépêche, dont nous citons le passage principal :

« Votre Majesté ne se refusera pas à reconnaître que la Bulgarie a été fidèle à sa parole, qu'elle attend toujours que la Serbie suive son exemple *et accepte l'arbitrage,* mais que le gouvernement serbe, évitant l'arbitrage et provoquant des manifestations contre la Bulgarie, continue à entretenir les dangers d'une guerre fratricide.

Nous regrettons, mon gouvernement et moi, plus que quiconque, si la guerre devait éclater. Nous désirons bien l'éviter, mais nous ne pouvons cependant pas nous mettre au travers des sentiments de juste colère de tout mon peuple, qu'au lendemain d'efforts considérables et de victoires glorieuses, les tentatives de nos alliés ont fait naître, en voulant le déposséder, sans le moindre souci du droit et de la foi jurée, des bénéfices de ses efforts et de ses victoires. La Bulgarie ne possède pas seulement des droits sur la Macédoine, mais elle a aussi des devoirs impérieux envers sa population *qui de tout temps a été et désire à tout prix rester bulgare.* Votre Majesté daignera se souvenir que ces devoirs ont été, durant une longue suite d'années, reconnus même par la Russie. »

Depuis longtemps, cependant, le roi Ferdinand avait décidé de ne tenir aucun compte du désir de la Russie et des puissances de l'Entente, en faveur d'une solution à l'amiable du litige entre les alliés balkaniques. Le chef d'état-major de l'armée bulgare, l'instrument et le bras droit du roi Ferdinand, le général Savoff, envoyait télégramme sur télégramme au président du Conseil, M. Guéchoff, en insistant sur le devoir et sur la nécessité de

rompre avec les alliés, étant sûr de la victoire bulgare. Relisez-en ces quelques passages :

« Je conseille le courage et la fermeté dans la direction des négociations des préliminaires avec les alliés; *il ne faut pas perdre de vue que nos armées sont parfaitement aptes à les vaincre et les écraser facilement.* Aucun moment ne sera plus propice que le moment présent, où nous sommes l'objet de leurs provocations. Une seule chose est nécessaire : nous libérer des Turcs et concentrer nos troupes. Il n'est pas douteux que nous ne soyons les plus forts. *Le moral de nos hommes, dès qu'il s'agit d'attaquer les Serbes et les Grecs, est excellent. De toute l'armée ne part qu'un cri : Vengeance.*

Je prie seulement de prendre les mesures nécessaires pour la remonte de la cavalerie, et d'assurer le ravitaillement dans les délais prescrits par le haut commandement pour le bon fonctionnement de celui-ci et faute de quoi nulle opération ne sera possible (18 mai.)

La guerre avec les Serbes et les Grecs est inévitable.

Toute concession faite à nos alliés affaiblis provoquerait un vif mécontentement dans les rangs de l'armée et que rien ne pourrait plus étouffer. D'autre part, se pose la question de l'avenir de notre patrie. On se demande *qui aura l'hégémonie de la péninsule balkanique.* Le moment est venu de tirer parti des avantages que nous fournissent les alliés eux-mêmes dans cette lutte et d'y concentrer tous nos efforts. *Une guerre victorieuse tranchera définitivement cette question d'hégémonie en notre faveur.* D'ici un ou deux ans il n'en sera plus temps, l'Europe elle-même s'y opposera. *Voilà pourquoi*, à mon avis, *nous devons user de toutes les ruses et de tous les moyens en notre pouvoir pour arriver, tout en déclinant la responsabilité de la guerre, à un conflit armé avec les alliés.* Quand nous leur aurons infligé une défaite décisive, nous enlèverons à nos ennemis toute possibilité de nous créer dans l'avenir des obstacles à la réalisation de notre idéal national. D'après ma conception nous commettrions une faute irréparable si nous laissions échapper l'occasion favorable qui s'offre *à nous.*

D'après les informations que je possède sur nos opérations futures, dans quatre jours au plus, les Grecs se trouveront dans la nécessité de rompre avec les Serbes, et nous demanderont une paix séparée, afin d'échapper à la défaite. Alors tout notre effort pourra être dirigé contre la Serbie. *L'armée serbe ne pourra, sur aucun point, résister aux attaques brusques de nos puissantes colonnes.* (19 mai.)

En tenant compte de tout cela, je me permets encore une fois de supplier le plus énergiquement possible, que l'on signe *vendredi* la

paix séparée avec les Turcs, si jusqu'à ce jour elle n'a pas été signée également par les alliés. Certaines puissances n'en seront pas très satisfaites, mais nous pouvons être certains que la peur seule de nous voir leur échapper les obligera à baisser le ton. Si, après la signature de cette paix séparée avec les Turcs, nous réussissons à jeter encore une division sur la Macédoine, face aux Serbes, ceux-ci, de même que les Grecs, se retireront dans leur trou de souris. Et les puissances, leurs garants, se hâteront de conseiller aux Serbes de nous donner satisfaction, afin d'éviter la guerre avec la Serbie *et afin de conserver nos sympathies*. Tel est le véritable chemin qui mène à la réalisation de nos prétentions. Tout autre nous conduirait à la désagrégation de nos droits en Macédoine; ce qui provoquerait, après la démobilisation, un vif mécontentement dans le peuple, lequel, s'il se développait, pourrait atteindre la forme la plus grave. Je l'affirme parce que je vois ce qui se passe dans les rangs de l'armée qui, il ne faut pas l'oublier, représente dans les temps présents la nation bulgare tout entière. Si l'on n'y prend garde, il se peut que plus tard, à la place d'une évolution pacifique et réparatrice, le gouvernement trouve le désordre qui pourra le désagréger, et c'est ce que désirent en somme nos ennemis » (27 mai).

Toutes ces insistances se sont produites pendant que les alliés débattaient à Londres les conditions de la paix avec la Turquie. Avec son adjoint le généralissime bulgare, le roi Ferdinand décide dans son quartier général du sort de la Bulgarie, derrière le dos de son président du Conseil, puisque M. Guéchoff affirme que le 30 mai M. Dobrovitch, chef du cabinet secret du roi Ferdinand, l'informe « que tous les chefs de partis se sont prononcés en faveur de la politique belliqueuse », et que lui, président du Conseil, était à cette heure le seul partisan d'un règlement pacifique du différend avec les alliés. Le ministère changé, le confident du roi Ferdinand insiste le 22 juin par ce télégramme urgent :

« Je crois de mon devoir de rappeler au Conseil des ministres que *lundi expire le délai de dix jours que j'ai accordé à la politique pour résoudre le problème* : la guerre ou la démobilisation. Je prie de toute ma force le gouvernement d'apporter aussi promptement que possible une solution claire et précise à cette question, afin d'éviter, par d'inter-

minables pourparlers, de jeter dans l'armée la désorganisation et la démoralisation, deux agents qui la rendraient absolument impropre à une action quelconque. »

On sait le reste. Le 29 juin les Bulgares ont attaqué traîtreusement l'armée serbe sans déclaration de guerre, comme l'avait d'avance annoncé le ministre d'Autriche-Hongrie à son collègue de Roumanie.

En effet, le 28 juin, le général Savoff prescrivait ce qui suit au commandant de la IVe armée :

« Je vous ordonne d'attaquer l'ennemi avec toute l'énergie possible sur toute la ligne, en ne démasquant pas complètement nos forces et en ne livrant pas de longues batailles, et d'avoir soin de consolider votre position à Krivolak par la rive droite de Brégalnitza, cote 550, non loin du village Chtakhovo (Ovtché Polié), cote à proximité du village Dobrévo. Je vous recommande de commencer de nuit et de finir avant l'aube l'attaque brusque sur tout le front. Que cette opération ait lieu dans la nuit de demain 16/29 juin. »

Ils ont été battus. A l'occasion du premier anniversaire de ce coup, un Bulgare le mieux qualifié, le général Vazoff, insiste sur les responsabilités de cet événement :

« La catastrophe du 29 juin est l'œuvre de la camarilla, dit-il. C'est un réseau habilement tissé dont l'armée et toutes les institutions de l'État tiennent le fil. Elle est une plaie ancienne dans notre organisme gouvernemental. Habituée à gouverner effectivement sans contrôle ni responsabilité, cette camarilla a, le 16-20 juin, grâce au coup d'Etat, accompli un acte d'aberration criminel, *dans l'unique but d'éviter l'arbitrage à Petrograd*. C'est ainsi que l'on réussit à briser l'Alliance balkanique, et l'Autriche échappa à l'hydre tétracéphale en lui offrant impitoyablement la Bulgarie en holocauste. De là vient que les malheurs qui s'abattent sur notre nation sont innombrables, et que l'avenir de notre pays est compromis. Dieu seul sait quand notre peuple sortira de cette ornière où l'ont jeté des hommes sans conscience et sans honneur. »

Il est aujourd'hui presque sûr que la Bulgarie n'a consenti au partage de la Macédoine en 1912 avec la Serbie, et aux « concessions » accordées à cette dernière, que dans la conviction qu'elle reprendra toutes les contrées « concédées » momentanément,

soit en les enlevant à la première occasion à la Serbie, soit en les obtenant de l'Autriche au cas où celle-ci devait réaliser ses projets de la descente à Salonique. Tout, d'ailleurs, porte à croire en ce moment-ci qu'en 1912, comme dans les circonstances antérieures, les Bulgares ont abusé de la bonne foi des Serbes, et qu'en préparant la guerre contre la Turquie, ils ont agi secrètement, en plein accord avec le cabinet de Vienne. Le livre de M. Guéchoff est là pour nous faire voir clairement qu'*une partie importante de ces ententes ont été négociées dans la capitale autrichienne*, sous les yeux de la police la plus ancienne et la mieux organisée de l'Europe. Comment expliquer autrement le calme de la diplomatie habsbourgeoise à la nouvelle de cette entente serbo-bulgare, éminemment contraire aux intérêts de la Double Monarchie, si elle était conçue loyalement et assise sur des bases solides? Sous les rayons que projettent sur les événements de cette époque les faits actuels, nous nous expliquons aussi plus facilement la politique grecque envers la Serbie à cette époque. En effet, pendant toute la guerre contre la Turquie, le gouvernement d'Athènes est resté sourd aux ouvertures de celui de Belgrade en vue d'une entente, sous prétexte que les deux pays étaient « des alliés de fait », ce qui, d'autre part, n'a pas empêché les Serbes d'accourir au secours de l'armée grecque après sa défaite de Florina. Et M. Venizelos lui-même ne s'est décidé à une alliance avec la Serbie que le jour où il s'est trouvé devant l'imminente menace bulgare! Comme le gouvernement de Sofia, celui d'Athènes a tenu toujours le plus grand compte des désirs et des intentions du Ballplatz dans les Balkans.

Si la Bulgarie n'était pas résolue à frapper son grand coup contre la Serbie, et de réussir par une attaque foudroyante qui ne permît pas à ses alliés de la veille de se défendre, son gouvernement aurait pu accepter l'arbitrage de Nicolas II, sûr qu'il était d'avance que ce dernier ne pouvait lui être sérieusement défavorable. Nous verrons plus loin qu'il n'a pas pu s'y prêter, parce que cette solution à l'amiable ne convenait pas au cabinet de Vienne.

*
* *

Le 6 juillet 1913, les chefs de partis, Radoslavoff, Ghénadieff et Tontcheff, ont adressé au roi Ferdinand le mémoire que voici :

« Sire,

Lorsque nous avons été convoqués en conseil à la cour, nous Vous avons déclaré que, pour le règlement favorable de notre différend avec la Grèce et la Serbie au moyen de la guerre, il était absolument indispensable de nous garantir contre la Turquie et la Roumanie, et de nous *assurer l'appui de l'Autriche-Hongrie.* Nous avions toutes les chances de succès de notre côté, mais on n'a prêté aucune attention à nos conseils. On a continué à se soumettre à la politique russe malgré tous les maux, de jour en jour plus grands, que cette politique a engendrés, et c'est ainsi qu'on a acculé la Bulgarie à la situation critique qu'elle traverse actuellement. *Nous pensons aujourd'hui ce que nous pensions hier, que la seule voie salutaire pour le gouvernement est la politique d'amitié étroite avec l'Autriche-Hongrie.* Il faut inaugurer cette politique immédiatement, sans retard, car chaque minute est précieuse et peut être fatale. Nous invitons Votre Majesté à faire incontinent le nécessaire pour sauver la Bulgarie d'un nouveau malheur, et la dynastie d'une nouvelle responsabilité. »

Le 17 du même mois, ils ont formé le nouveau ministère dans lequel le second, qui était le chef du parti stambouloviste, a pris le portefeuille des Affaires étrangères. Inutile de remarquer que ce gouvernement était nettement austrophile. Mais le roi Ferdinand a fait de la politique austrophile même avec les ministères Guéchoff et Daneff. M. Sasonoff avait percé cette politique de bonne heure. Dès le 22 juin il déclarait au ministre de Bulgarie à Petrograd, M. Bobtcheff : « Vous agissez sous l'influence de l'Autriche, vous êtes libres. La Russie et le slavisme se récusent. Nous avons fait notre devoir... Après votre déclaration, je vous déclare à mon tour : « N'attendez rien de nous, et oubliez qu'il existait des engagements depuis 1902 qui nous liaient jusqu'à ce jour. »

Quoique M. Guéchoff ait abandonné le pouvoir parce qu'il

préférait l'arbitrage impérial à une guerre entre les alliés de la veille, son organe personnel, *le Mir*, a écrit le 8 juillet :

« La Bulgarie est suffisamment puissante pour châtier sans pitié ses alliés d'hier comme ils le méritent. Et ce châtiment a déjà commencé : les armes bulgares remportent victoire sur victoire. L'univers entier, et en premier lieu tout le monde slave, suit avec enthousiasme nos victoires ! »

Et déjà le 1er juillet, M. Daneff avait déclaré au ministre de Roumanie à Sofia, que dans dix jours il aurait fini avec les Serbes !

Excitée par la diplomatie autrichienne et allemande, cette mégalomanie se fait libre cours pendant ces jours mémorables, et avant d'assumer la direction de la politique étrangère de son pays dans des conditions peu enviables, M. Ghénadieff écrivait dans son organe *Volia* ces lignes qui ont fait école, depuis les succès bulgares aux côtés des Allemands, des Hongrois et des Turcs, et contre la Russie et ses alliés :

« Le slavisme est un obstacle fatal à notre puissance nationale et à notre enthousiasme. Il serait temps de nous sortir de cette erreur et de ne plus propager un pareil mensonge. »

Voilà, en effet ce qu'écrivait un publiciste bulgare bien connu (M. Petkoff), en 1914, avant l'entrée formelle en guerre de son pays contre les Alliés :

« Une lutte héroïque se déroule devant nous : d'un côté, la saine et puissante *culture germanique* lutte avec la *culture française pourrie* qui, condamnée à mort, tâche d'entraîner derrière elle tous les peuples de l'Europe. *La France actuelle n'est qu'un cloaque immonde* qui contamine l'air de l'Europe entière. La saine culture germanique s'est révoltée contre elle, car elle veut conquérir un champ libre pour son développement. D'un autre côté, la culture germanique a à lutter énergiquement contre la barbarie russe qui depuis dix siècles tend uniquement à entraver aussi bien son propre développement que le développement progressif des autres. Dans le moment présent, la France, dégénérée intellectuellement et dépeuplée, luttant contre la puissante culture germanique, a pour alliée la Russie barbare et bornée. »

De son côté, un des poètes les plus populaires de la Bulgarie,

Cyrille Kristoff, s'est jeté avec toute sa fureur « tartaro-bulgare » contre la France. Sa poésie *A la Grande Nation*, inspirée d'une haine bestiale et ignoble, conclut par ces vers :

Mais il y a une providence! La justice veille,
Une justice immanente qui plane au-dessus de la terre!
Elle accable cette France d'aujourd'hui de malheurs
Indescriptibles! Qu'elle acquitte également
Notre dette envers elle! Nous bénissons
Son ennemi vainqueur!
O chevaliers de race pure, frappez!
Vous êtes dans la main divine le glaive vengeur [1].

*
* *

Président du Conseil, ministre des Affaires étrangères de Roumanie, M. Maïoresco a dit, dans son rapport du 19 avril 1913, au roi Carol, en prévision d'un conflit entre les alliés balkaniques, que son gouvernement n'interviendra que « pour imposer la paix ». Le 7 août, M. Misu télégraphiait de Londres les louanges du *Times* à la Roumanie « pour la fermeté avec laquelle elle a imposé la solution ».

Or, dans la séance de la conférence de Bucarest du samedi 9 août, le premier plénipotentiaire bulgare, M. Tontchef, a fait la déclaration que voici :

« Les délégués bulgares considérèrent que le vœu général de voir s'établir dans les Balkans une paix stable et un juste équilibre *serait* le plus heureusement réalisé sur la base du principe des nationalités. Néanmoins, *en tenant compte de la situation présente, et pour faire preuve de déférence vis-à-vis des grandes puissances*, dont ils se font une loi de suivre les conseils, ils ont consenti à établir avec les alliés, pour le partage du condominium territorial acquis sur la Turquie, un accord *motivé uniquement par des considérations de fait*. Les délégués bulgares expriment l'espoir *que la Bulgarie trouvera auprès des grandes puissances*

[1] Avons-nous besoin d'insister sur la répugnance avec laquelle nous citons ces lignes. Nous le faisons toutefois puisque nous croyons qu'il est indispensable de regarder la réalité en face et telle quelle.

un appui propre à améliorer sa situation, conformément aux sacrifices faits par elle et aux nécessités de son développement économique et national.

On ne saurait être assez sévère pour les diplomates alliés qui ont accepté l'insertion au protocole de cette déclaration, annulant *a priori* toute l'œuvre de la conférence, malgré les protestations grecques, monténégrines et serbes, et malgré les réserves du président, M. Maïoresco, d'après lesquelles « les termes de l'exposé (de M. Tontcheff) ne sauraient affaiblir, ni infirmer en quoi que ce soit, la valeur juridique du traité à conclure ». Si nous avons rappelé le fait ici, ce n'est point pour critiquer l'œuvre de la conférence, mais pour relever la certitude avec laquelle les plénipotentiaires bulgares annonçaient la caducité de l'œuvre accomplie, et pour constater qu'ils n'auraient point fait cet acte de grande importance s'ils n'avaient pas été sûrs, à ce moment même, de leur affaire. Or, cette sécurité, ils n'ont pas pu l'avoir par la condescendance des puissances de l'Entente; l'Italie et l'Allemagne (pour des raisons différentes) n'ont point insisté sur l'opportunité de revision de ce traité par les grandes puissances. Le *Livre vert roumain* montre nettement que seule l'Autriche-Hongrie s'y est tenue sur ses réserves. C'est donc incontestablement sur elle, ou au moins en premier lieu sur elle, qu'ont compté les délégués bulgares en présentant leurs réserves sans précédent dans l'histoire diplomatique. Ce qui veut dire, logiquement, que formellement la Bulgarie et l'Autriche-Hongrie avaient dès ce moment (sinon plus tôt) partie liée. Ce n'est qu'appuyé sur cette sécurité que l'organe gouvernemental de Sofia, le *Mir*, a pu affirmer au commencement de juillet « que la Bulgarie possède heureusement des amitiés qui prouveront effectivement leur amitié en cas de besoin. » Par ce fait s'expliquerait d'ailleurs l'essai du gouvernement autrichien d'attaquer la Serbie dès le 9 août de la même année, *le jour même de la déclaration bulgare dans la conférence de Bucarest*, arrêté pour ce moment par l'opposition italienne, probablement aussi par l'insuffisance de sa préparation dans l'opinion publique.

On serait presque porté à croire au fatalisme en voyant la Roumanie se méprendre si évidemment sur les sentiments bulgares à son égard. Cette erreur restera pour longtemps l'une des plus grands énigmes de cette guerre. Comment les gouvernants de Bucarest ont-ils pu s'illusionner un seul moment sur les dispositions du roi de Bulgarie et de M. Radoslavoff pour la Roumanie, après la marche de l'armée roumaine sur Sofia en 1913 et après la rectification de leurs frontières communes? La solution de ce problème sera aggravée par l'affirmation d'une personne de la haute société roumaine, d'après laquelle le ministre des Finances de Roumanie, M. Costinescu, aurait eu l'occasion de voir en septembre 1914 la copie de l'entente bulgaro-allemande dont il aurait informé M. Bratiano. Tout naturellement M. Radoslavoff a nié l'existence de ce document. Et son représentant à Bucarest, M. Radeff, l'homme lige de M. Ghenadieff, a fait naturellement son possible pour bercer les Roumains dans l'illusion de l'amitié bulgare. Nous retrouvons, en effet, dans le *Berliner Tagblatt* du 20 avril 1916, le raisonnement que cet agent de Ferdinand de Cobourg a dû servir à ses interlocuteurs roumains pendant des mois et des mois. Avec son éloquence persuasive il leur a fait ressortir l'importance, pour la Bulgarie, d'une forte Roumanie gardienne du Bas-Danube, de même que la Turquie était gardienne des Détroits. Et il paraît que cette argumentation a porté, malgré le « mot » du comte Czernin, alors ministre d'Autriche-Hongrie à la cour de Roumanie, adressé au même M. Radeff : « Ni vous ni moi, mon cher collègue, nous ne pouvons pas être de bons diplomates : moi, parce que je ne sais pas mentir; vous, parce que vous ne faites que cela! » — Après ce qui précède, les affirmations du député bulgare Daskalov (*Reichspost* du 12 septembre 1916) sur les offres du ministre de Roumanie à Sofia, M. Derussi, sont stupéfiantes !

*
* *

Il y a encore pire : à la fin de 1916, et après que les armées russes avaient croisé leurs armes dans la Dobroudja avec les armées bulgares, après que les moujiks russes avaient été tués et massacrés par les soldats de Ferdinand de Cobourg, un des plus connus parmi les parlementaires russes, M. Milioukov, écrivait dans le *Journal* (12 décembre) de Paris, ces lignes inconcevables :

« En ma qualité de membre du comité Carnegie, j'ai exposé mes vues sur le problème balkanique en 1913 et, à cette époque déjà, j'ai démontré que le traité de Bucarest, qui dépouillait injustement la Bulgarie, provoquerait dans l'avenir une conflagration universelle, que c'était là l'étincelle qui deviendrait infailliblement un brasier. Les événements n'ont fait que confirmer mes prévisions... Ma conviction profonde est que si le traité entre la Bulgarie et la Serbie avait été respecté et si, par le fait de sa violation, on n'avait pas détruit le bloc balkanique, on aurait évité le déchaînement de la guerre au nom des prétextes dérisoires dont se sont servis les empires du centre. L'Autriche-Hongrie n'aurait pas osé attaquer la petite Serbie, sachant que, derrière elle, se dresseraient les États balkaniques confédérés et solidaires. Je ne veux pas dire par cela que la guerre mondiale aurait été conjurée, mais peut-être aurait-elle été retardée... et, en tout cas, les conditions dans lesquelles elle se serait déroulée auraient été différentes. »

Ce n'est pas en ce moment que je pourrais discuter ces assertions de l'homme éminent qui défend les Bulgares à tout prix, et pour qui Ferdinand de Cobourg paraît être le modèle de souverain constitutionnel. Je dois me borner à quelques constatations Et pour commencer : jamais la Bulgarie ne se serait mise aux côtés de la Serbie contre l'Autriche, puisque aux jours de la formelle alliance serbo-bulgare, le gouvernement de Sofia non seulement n'a pas soutenu le point de vue serbe dans la question de sa sortie sur l'Adriatique, mais s'est mis au contraire du côté autrichien; les délégués balkaniques à la confé-

rence de Londres ont été désillusionnés sur ce point dès leur première réunion intime au Palais de Saint-James. On pourrait affirmer la même chose de la Grèce, si les événements de ces derniers temps ne rendaient inutile toute insistance sur ce point. Je ne m'arrête pas non plus sur le rôle joué par l'honorable M. Milioukov dans la commission Carnegie auquel il fait allusion. Je ne puis pas m'empêcher toutefois d'ajouter que, loyalement et ouvertement, le gouvernement de Belgrade l'a récusé comme arbitre dans une occasion aussi grave, à la suite de son notoire parti-pris dans la discussion du problème macédonien, et que, malgré cette récusation, M. Milioukov s'est considéré qualifié pour ce rôle, si délicat et si épineux en même temps. M. Milioukov, en affirmant ce qui précède, ne pouvait pas d'ailleurs ignorer les défections précédentes de Sofia à l'entente serbo-bulgare.

M. Milioukov était d'autant moins autorisé à écrire ces lignes, que depuis longtemps il ne devait pas ignorer le fait qu'il aurait dû pressentir par intuition, à savoir que, dès le mois de mai 1913, le cabinet de Vienne avait chargé son ministre à Bucarest, le prince de Furstenberg, de prévenir le gouvernement roumain qu'au cas d'un conflit entre la Bulgarie et la Serbie, l'Autriche-Hongrie défendrait la Bulgarie *au besoin par les armes*. Le comte Khuen-Hédervary, grand confident de la cour de Vienne, a déclaré dans les délégations hongroises, quelque temps après, que les nouvelles frontières balkaniques n'étaient tracées que sur le papier, qu'il était nécessaire de les rectifier et que la tranquilité ne régnerait qu'après!

A la date du 13 juin 1913, le premier ministre de Hongrie, comte Tisza, n'avait-il pas déclaré, sans aucun doute en vue d'encourager les Bulgares, et comme s'il ignorait le rôle qui revenait à l'empereur de Russie, dans le conflit serbo-bulgare en vertu d'engagements formels :

« Nos intérêts exigent la plus complète indépendance des États balkaniques. Ceci est l'alpha et l'oméga de notre politique dans les Balkans (!). Au moment où la division des territoires conquis par les

Alliés menace de provoquer des conflits armés, les partisans de la paix et les amis de ces peuples sont vivement préoccupés (!). L'action isolée de la Russie dans le malentendu entre la Bulgarie et la Serbie nous impose l'obligation de préciser nettement notre point de vue. Notre point de vue est, qu'ici aussi, les États balkaniques sont pleinement indépendants, par conséquent libres de choisir leurs propres méthodes pour régler leurs différends. A eux d'accourir à la guerre, à la médiation ou à l'arbitrage. Mais eux seuls doivent décider sur le choix de l'un ou de l'autre de ces moyens. Toute autre procédure présenterait le caractère d'une intervention, absolument incompatible avec les principes cardinaux de notre politique envers les États balkaniques. Un arbitrage ou une médiation ne sauraient point se faire au détriment de notre politique dans les Balkans ; inutile d'insister sur notre résolution que nous n'accepterons dans cet ordre d'idées qu'un arrangement obtenu sur le principe de la vraie et entière indépendance des États balkaniques. Nous ne pourrons non plus permettre à aucun autre État d'enfreindre ce principe au détriment de nos intérêts. »

Que voulaient dire toutes ces phrases enchevêtrées et confuses, sinon donner indirectement et publiquement le conseil à Sofia, de refuser l'arbitrage et d'avoir recours aux armes ?

Aucun homme politique qui veut avoir une voix à ce chapitre n'ose d'ailleurs ignorer le rôle que le ministre d'Autriche à Sofia, le comte Tarnovsky (récemment nommé ambassadeur à Washington), a joué dans cette crise, naturellement suivant les instructions de son gouvernement. N'est-il pas parti le 27 juin, deux jours avant la perfide attaque de la Serbie, avec le roi Ferdinand à la campagne de ce dernier à Vrania (près de Sofia) où il est resté en conversation plus de deux heures, où il a été suivi par le général Savoff, qui la nuit suivante a lancé ses fameux ordres aux généraux bulgares ? M. Milioukov n'a pas pu ignorer non plus la jubilation du comte Tarnovsky, au retour à Sofia après la besogne faite à Vrania. « C'est ma plus belle journée ! » a-t-il déclaré à son entourage. Cela n'a été toujours que le résultat définitif d'une longue et laborieuse action, en vue d'annuler les magnifiques résultats de la première campagne balkanique pour la Serbie, pour la Russie et pour toute l'Entente.

La politique austro-hongroise à l'égard des affaires balkaniques n'a pas dû avoir de secrets pour M. Milioukov. Lui-même directeur d'un grand journal, il n'a pas pu ignorer ce qu'écrivait un correspondant de Sofia le 7 octobre 1913 : « La Bulgarie, y disait-il, a signé la paix avec la Turquie, non seulement pour mettre fin à la guerre, *mais pour chercher à Constantinople un appui dans une cause commune*... L'Autriche, qui a tout motif d'être mécontente des résultats de la guerre, doit chercher plus que jamais à exercer son influence à Sofia. Pour nous, Allemands, quelle doit être notre attitude vis-à-vis de ces nouveaux événements? Nous n'avons en Orient qu'à soutenir, sans condition, la politique de l'Autriche. » Il aurait pu ajouter : « puisqu'elle n'y fait que notre politique ».

Éconduite par le gouvernement de Rome le 9 août, l'Autriche est revenue à la charge contre la Serbie le 17 octobre 1913, avec un *ultimatum* par lequel le comte Berchtold sommait M. Pachitch d'évacuer dans un délai de huit jours les positions stratégiques prises par l'armée serbe sur la frontière albanaise en vue de défense contre les incursions des troupes albanaises sur le territoire serbe. Et quoique, d'après le statut organique de Londres, le gouvernement de François-Joseph n'eût aucune qualité d'intervenir seul dans cette question, la Serbie préféra déférer au fond de l'*ultimatum*, épuisée qu'elle était par les deux guerres précédentes; mais elle adressa sa réponse simultanément à toutes les grandes puissances. Berlin et Vienne n'étant en ce moment-là pas encore préparées pour le grand coup, le comte Berchtold n'y revint point.

L'insistance actuelle de M. Milioukov de jouer le rôle d'arbitre dans le différend serbo-bulgare est d'autant plus inexplicable, qu'en 1902 déjà, à la suite de sa partialité notoire, les Serbes lui ont contesté toute qualité de juge dans cette matière. Que M. Milioukov reste l'ami des Bulgares, qu'il s'en fasse l'avocat, nous le comprenons : il a vécu trop longtemps avec eux pour ne pas s'être attaché à leur cause. Ce fait est pourtant de nature à lui enlever toute qualité de juge.

*
* *

Mais ce qui est plus fort encore, c'est qu'un général de l'armée anglaise de Salonique (Howel) a écrit sur les Bulgares un mémoire *après l'intervention bulgare contre les alliés*, mémoire qui a été publié en Angleterre, et duquel nous donnons ici les passages les plus saillants.

« La Bulgarie a déjà perdu beaucoup et a été sous les armées bien plus longtemps qu'on ne le lui laissait entendre ; et d'après ce que l'on voit maintenant, ses alliés germaniques exploitent ses ressources pour leur propre compte, en exportant des victuailles en Allemagne et en plaçant des Allemands dans ses services administratifs. Et pourtant l'armée bulgare est si mal nourrie et prussianisée que les nombreux déserteurs s'accordent pour expliquer leur action par la faim et les mauvais traitements allemands.

La Bulgarie a obtenu la Macédoine serbe, et il est probable qu'en ce moment elle est en pourparlers à Berlin pour obtenir une partie de la Macédoine grecque — Cavalla et ses alentours... Mais pour l'instant il est difficile pour Berlin de donner une garantie publique sur ce point, par peur de jeter Athènes dans le camp opposé.

A la suite des pertes subies par les troupes bulgares et de leur éloignement des fermes, la popularité de la guerre a presque disparu. Uskub et Monastir ont été reconquis pour le Royaume, dit le Bulgare, et le chemin de fer à travers la vallée de la Maritza est dans les mains bulgares. Il est par conséquent temps de jouir chez soi des fruits de la victoire et de ne pas exposer au risque ce qui est déjà gagné, par un nouvel effort pour la gloire.

Maintenant que la vieille animosité contre la Serbie est effacée, la conscience nationale est prise par un certain remords sur le bon droit d'une guerre qui peut placer les Bulgares en face des Russes.

De notre côté il faudrait se rappeler que la Grande-Bretagne n'a pas conservé en 1913 Andrinople à la Bulgarie comme cela avait été promis (?), se bornant à une simple protestation contre l'action de la Porte... Par conséquent en commençant les négociations qui semblent propices en ce moment, il faut être préparé d'offrir plus qu'une vague sympathie.

Si donc nous pouvons persuader aux Russes d'abandonner leur désir de punir les « ingrats Bulgares », les alliés pourront offrir à la

Bulgarie la possession de la Macédoine serbe,... et en plus le département de Cavalla jusqu'à la frontière de la Beshik-Dagg, y inclus le département de Florina qui forme l'extrémité sud de la plaine de Monastir. Par contre la Grèce recevrait Doïran et Guevguéli... ensemble avec une partie de l'Albanie du Sud.

Surtout nous devons abandonner la théorie d'après laquelle l'action de la Bulgarie se joignant aux Allemands ait été une « traîtrise » envers la Serbie. Cela a été plutôt une action toute naturelle, en rapport avec les relations entre ces deux États depuis 1886, et en particulier après la répudiation par la Serbie du traité de 1912, soi-disant favorable à la Bulgarie.

Le destin a fait de nous les alliés de la Serbie; mais l'avenir de cet allié que nous n'avons pas choisi est entre nos mains. Il n'est pas de bonne politique de nous laisser aveugler par notre actuelle sympathie pour les malheurs serbes, et de nous instituer les champions de toutes les ambitions serbes qui se sont manifestées dans le passé. Parce que Belgrade serbe est sous le talon d'un conquérant étranger, il n'est ni nécessaire ni juste que nous imposions le talon serbe sur Monastir macédonien et sur Prizrend albanais. »

Je m'arrête ici avec ces citations, sans rien souligner et sans mettre aucun signe d'exclamation. Je ne fais pas un seul moment l'injure à nos alliés anglais, en les soupçonnant de solidarité avec ces élucubrations, que je m'explique chez ce général par le fait de sa parenté avec les frères Buxton qui ont vécu dans l'erreur bulgare jusqu'au dernier moment, à tel point qu'ils ont été à Sofia encore quelques semaines avant l'entrée de la Bulgarie en guerre aux côtés des puissances centrales et contre les Alliés. J'aurai d'ailleurs l'occasion de revenir plus loin sur cette erreur.

Je dois pourtant ajouter que ce général anglais n'a pas été seul à Salonique de penser comme il l'a fait. Un nombre d'autres personnalités, appartenant à d'autres nations, se sont laissé aller aux mêmes illusions. Le *Mir*, organe de M. Guéchoff, du 23 mars 1916, a dû ouvrir les yeux à tout le monde, quoique un peu tard. M. Guéchoff a été considéré comme le plus grand « ententiste » en Bulgarie. Voilà ce qu'il nous dit :

« ... Les hommes d'État de l'Entente présumaient que le peuple bulgare se déciderait dificilement à entrer en guerre aux côtés de l'Allemagne et de la Turquie, son ennemie d'hier. Ils étaient persuadés que la Bulgarie, au pis aller, resterait neutre jusqu'à la fin de la guerre. C'est pour cela qu'ils voulaient décider les Serbes et les Grecs à rendre à la Bulgarie ce qu'ils lui avaient pris et qu'ils essayaient de gagner la Bulgarie à la cause de l'Entente. Lorsque la Bulgarie eut proclamé la mobilisation, les cercles de l'Entente croyaient sincèrement à une révolution dans le pays. Même aujourd'hui ils ne sont pas guéris de cette illusion et leurs journaux ne cessent de parler des émeutes et révolutions. Ils en parlent même en ce moment où les soldats bulgares, venus en permission, retournent au front satisfaits et pleins d'enthousiasme. *L'Entente a payé extrêmement cher son erreur* parce que c'est l'intervention bulgare qui a causé la débâcle de l'armée serbe et qui a ouvert à l'Allemagne la route de tout l'Orient... »

*
* *

Le mirage bulgare avait hypnotisé aussi beaucoup de Français. Que dire des autres, si le vénéré maître des études slaves au Collège de France, M. Louis Leger, pouvait écrire, une pleine année après l'entrée de la Bulgarie en guerre, ces lignes : « La décision qu'il (le roi de Ferdinand) vient de prendre a été arrêtée à la suite d'un assez long séjour à Sofia d'un prince de Mecklembourg. Est-ce ce messager qui a fait échouer nos négociations? Elles eussent peut-être réussi *si la Bulgarie avait été mise immédiatement en possession de la Macédoine.* » Et M. Leger a écrit ces lignes, quoiqu'il sache mieux que personne que toutes les traditions serbes se rattachent à la Macédoine, et que l'armée serbe de 1915 était la même qui a récupéré ces provinces en 1912 du joug ottoman, et qui les a défendues avec la plus grande résolution en 1913 contre l'agression bulgare. Il aurait pu savoir pourtant que des Français du rang de ce prince allemand sont allés à Sofia depuis le mois d'août 1914, et que le roi de Bulgarie a fait attendre l'un d'eux — qui par-dessus le marché était son parent — toute une semaine avant de le recevoir, et qu'il ne l'a reçu à la fin qu'à la condition qu'on ne parlerait pas de politique! Par

les journaux il a pu apprendre qu'il n'a pas voulu voir le général Pau lors de son voyage en Russie, et qu'il ne lui a accordé une audience à son retour que pour recueillir ses impressions sur l'armée russe!

Dès l'automne 1914, il a été clair, pour qui a voulu regarder la réalité des choses, que les Bulgares se tourneraient contre les Alliés quand ils le pourraient. A ceux qui ne voulaient pas faire le jeu de l'autruche, seule leur entente avec la Turquie, négociée par le général Savoff à l'automne 1913, aurait dû ouvrir les yeux. Les cabinets alliés n'ignoraient point, au surplus, que cette entente s'était faite sous l'égide de Berlin et de Vienne, qui avaient accordé à la Bulgarie un grand emprunt dès le printemps 1914. L'Agence Havas a publié le 26 mars 1916 une dépêche d'Amsterdam, d'après laquelle M. Radoslavoff aurait déclaré que « sous les auspices de l'Allemagne, un traité d'alliance avait été conclu entre la Bulgarie et la Turquie, plusieurs mois avant le début de la guerre européenne, et *qu'un autre traité avait été passé entre la Bulgarie et l'Allemagne au printemps de 1914* ». On n'a pas ignoré non plus que les différents agents bulgares — parmi lesquels un proche parent de M. Ghénadieff — pourvoyaient l'armée turque de vivres et de munitions.

Je ne puis pas m'empêcher de citer ici, à l'appui de ce que je viens d'écrire, les passages suivants du très intéressant livre de M. Max Hoschiller, *l'Europe devant Constantinople* (Paris, M. Rivière, 1916), p. 71-72 :

« A peine les troupes bulgares franchissaient-elles la dernière ligne de défense turque de Tchataldja (novembre 1912), que la presse officielle et officieuse de Vienne et de Berlin entamait les hymnes à la « Grande Bulgarie » naissante, et essayait de persuader l'univers que Ferdinand était digne de signer la paix seulement sur les rives du Bosphore.

Poser prématurément la question des Détroits, brouiller la Bulgarie avec la Russie, et peut-être amener une discorde dans la Triple-Entente — quel but meilleur pouvait s'assigner la diplomatie austro-allemande? A la Wilhelmstrasse, on disait aux Bulgares que le gouvernement allemand — combien généreux! — ne soulevait aucune

objection contre l'ouverture des Détroits, et on chuchotait même, pour égarer l'opinion bulgare, que la Russie, elle aussi, désirait la prise de Constantinople par Ferdinand.

La prise de deux capitales exaltait l'amour-propre et la vanité des Bulgares. « Victorieuse, la Bulgarie ne doit craindre aucune puissance : personne ne peut l'empêcher d'aller jusqu'au bout » (du *Zeit* de Vienne). « Le roi Ferdinand va entrer dans peu de jours à Sainte-Sophie. Nous lui accordons cette gloire de tout notre cœur, et il faut espérer que les autres puissances seront aussi généreuses que l'Allemagne » (*Berl. Neueste Nachrichten*).

Enfin, l'officieuse *Allgemeine Zeitung* de Vienne disait nettement : « L'opinion publique en Autriche-Hongrie souhaite aux Bulgares ce symbole de la complète victoire sur la Turquie : l'occupation de Constantinople par leurs troupes. L'opinion autrichienne ne voit là rien d'injuste : il est, au contraire, compréhensible que la Bulgarie obtienne cette satisfaction, en récompense de ses luttes héroïques... »

Nous pourrions ajouter ici d'autres témoignages de cette époque qui prouvent les encouragements donnés aux Bulgares par les Austro-Allemands et qui n'ont pu échapper aux chancelleries de l'Entente. Leur attention a été attirée souvent sur la probabilité, sur l'évidence même d'un accord entre la Bulgarie et les Puissances centrales.

De plus, nous savons pertinemment que, dès le mois de décembre 1914, le gouvernement de Sofia avait truqué, d'accord avec Berlin, Constantinople et Vienne, un achat de bateaux austro-hongrois, et qu'il y avait remplacé le pavillon autrichien par celui de la Bulgarie, afin de pouvoir transporter librement les armes et les munitions soit pour son propre compte, soit pour celui de la Turquie; ce que les cabinets de l'Entente n'ont pas pu ignorer, de même qu'ils n'ont pas pu ignorer les passages de ces matériaux, des officiers, des sous-officiers et des mécaniciens allemands pour la Turquie, — dont plusieurs se sont arrêtés en route en Bulgarie. Les attaques sur la ligne de chemin de fer Salonique-Nich se répétaient périodiquement.

Oui, les avertissements n'ont pas manqué. Pachitch et Venizelos n'ont pas cessé d'attirer l'attention sur le danger bul-

gare. Les journaux serbes et grecs n'ont pas discontinué de signaler les nombreux symptômes de dispositions hostiles à l'Entente des cercles compétents bulgares Les représentants les plus qualifiés de la presse française tels que MM. S. Pichon, A. Chéradame, A. Gauvain, J. Herbette, — pour ne citer que les principaux, — ont cherché à éclairer et l'opinion publique et les gouvernements sur les intentions bulgares. Des lieux mêmes, des renseignements précis ont été envoyés. M. G. Domergue écrivait à l'*Écho de Paris* de Sofia le 1er mai 1915 : « Les Bulgares forgent les armes. Ils s'entendent avec nos ennemis. Ils s'apprêtent peut-être à nous frapper dans le dos. » Et il y revenait le 15 mai :

« Ce sont les vrais Boches de l'Orient, bien faits pour s'entendre avec ceux des bords du Rhin et de la Sprée. Descendants des Huns et des Tartares, ils sont restés cruels et vindicatifs. On se souvient encore des massacres que les troupes bulgares commirent en Macédoine au cours de la guerre fratricide contre les Serbes et les Grecs en 1913. On n'a pas, non plus, oublié les récentes attaques des comitadjis le long du Vardar, à Stroumitza... On dit même qu'ils ont partie liée avec les Turcs et avec les Autrichiens pour se ruer, au moment opportun, sur les Serbes, les Grecs et les Roumains... Comme les Boches, à qui nous fîmes toujours d'humiliantes concessions, les Bulgares tiennent, sans cesse, leur poudre sèche et leur épée aiguisée. Pareils à leurs maîtres, ils attendent l'heure propice; au besoin ils la feront naître, pour surprendre leurs adversaires. Aujourd'hui, ils alimentent nos ennemis. Demain, sans doute, ils se joindront à eux... Des concessions, si importantes soient-elles, ne sauraient les satisfaire. Atteints, comme leurs modèles, de mégalomanie, ce n'est pas une partie, c'est la Macédoine tout entière qu'ils réclament. Ce n'est pas Cavalla et sa région, ce n'est pas Monastir, Uskub et la ligne du Vardar, c'est aussi Salonique; c'est l'Épire, c'est l'Albanie, c'est toute l'ancienne Turquie d'Europe qu'ils veulent. Et ils ne désespèrent pas de s'en emparer un jour. »

C'était l'évidence même. Les Steed en Angleterre, les Metchnikoff en Russie l'avaient vue et hautement proclamée de même. Les dirigeants seuls n'ont pas voulu reconnaître l'inévitable...

Les jours décisifs sont enfin arrivés. Menacé dans l'existence

même de son pays, le gouvernement serbe a crié gare. Il a imploré le secours de ses alliés. Il a été prêt à se jeter tête baissée contre la perfide préméditation; par une attaque brusque et foudroyante, il a voulu prévenir et empêcher la mobilisation et l'agression bulgare, concertée et simultanée avec celle des Allemands et des Austro-Magyars. Mais conscient de ses devoirs d'allié et sincèrement dévoué aux puissances de l'Entente qui ont tiré leurs épées pour sa défense, il n'a pas voulu tenter ce suprême effort sans leur approbation. Cette approbation n'arriva jamais! Ainsi, impitoyablement, la destinée s'est accomplie : au moins pour le moment. En vain je creuse mon cerveau. Il se refuse à me donner une réponse plausible à cette énigme. On serait facilement porté à croire à une fatalité. Je ne l'admets pas, et je m'efforcerai, dans les pages qui suivront, d'expliquer ces grandes erreurs à l'aide des faits historiques qui ont amené la diplomatie de l'Entente à ce tragique tournant de l'histoire de l'Europe, — aucun homme de bon sens ne pouvant contester raisonnablement que la grande guerre aurait pris une autre tournure si, dès son commencement, le jeu bulgare avait été percé et traité en conséquence.

P. P. de Sokolovitch.

(A suivre.)

UN DIPLOMATE RUSSE IL Y A CENT ANS EN ITALIE

LE PRINCE KOSLOFFSKY

Sous les règnes de Catherine II et d'Alexandre Ier, la Russie arriva au dernier terme de cette évolution qui, quatre-vingts ans auparavant, l'avaient ouverte aux influences étrangères et introduite dans le jeu des affaires européennes. A la fin du dix-huitième siècle, il fut de bon ton à la Cour et dans la société de se déclarer, au moins par les idées et les habitudes de vie, Français, Anglais ou Allemand. Cette mode devint à peu près générale autour de l'empereur Alexandre, ignorant ou dédaigneux de l'âme et du caractère de son peuple. On sait la place considérable que ce prince accorda aux étrangers dans son entourage et son gouvernement. Il donna à Langeron des armées à commander, à Paulucci et à Richelieu des provinces à administrer. Le monde diplomatique à cette époque est une véritable Babel, dont les membres, nés sous le règne de la grande Catherine, ont reçu une éducation cosmopolite et tiennent autant à l'Europe qu'à leur patrie. Plusieurs s'acclimatèrent si bien au dehors qu'ils ne revinrent ni vieillir ni mourir en Russie. Stackelberg, originaire des provinces baltiques, élevé par un abbé français et étudiant à l'Université de Strasbourg, gendre d'un comte autrichien, finit sa vie à Paris où il avait établi deux de ses filles ; d'ailleurs « grand faiseur d'esprit » et « flirteur enragé ». Razoumovsky s'enracina à Vienne par ses deux mariages, ses relations officielles ou simplement mondaines; on finit, dans l'aristocratie, par l'appeler, à l'allemande, « l'archiduc » ; il compléta sa métamorphose en se convertissant au catholicisme. Simon

Woronzov, tout en se disant Vieux-Russe, devint Anglo-Saxon par ses goûts et ses mœurs, maria sa fille avec un lord et mourut à Londres, vingt-six ans après avoir quitté la vie publique.

A la suite de ces coryphées de la diplomatie russe, on voit passer, pendant la première moitié du dix-neuvième siècle, un personnage placé à un moindre rang dans la carrière, qui se montra de plus ce qu'on nomme aujourd'hui un « intellectuel » accompli, par conséquent plus représentatif encore de leur état d'âme, le prince Pierre Borissovitch Kosloffsky. Son originalité d'esprit, l'étendue et la variété de ses connaissances séduisirent tout le monde au milieu des cours, des congrès et des salons, à travers l'Europe entière. A peine mort, il fut oublié. Dans sa riche galerie des *Portraits russes*, le grand-duc Nicolas Mikhaïlovitch ne lui a pas donné place. L'auteur de la *Culture française en Russie*, M. Haumant, l'a nommé en passant, sans faire autrement attention à lui. Cependant, en 1846, un polygraphe allemand, Dorow, édita à Leipzig un petit livre aujourd'hui très rare, contenant une notice biographique assez mal ordonnée et inexacte sur plusieurs points, puis, à la suite, quelques extraits de ses principaux écrits et quelques témoignages à son endroit émanant de ses contemporains. La vie de mon héros, déclare-t-il ingénument, offre une matière telle qu'on n'en épuiserait pas le récit en dix volumes, mais il s'est borné à publier une œuvre selon toute apparence inspirée et préparée par la famille, en y ajoutant quelques renseignements glanés à Berlin. La carrière diplomatique du personnage, peu importante et néanmoins curieuse, n'y est point suffisamment mise à jour. On ne nomme même pas un homme célèbre, qui a exercé une certaine influence sur sa vie, l'écrivain et le publiciste hors de pair qui s'est appelé Joseph de Maistre.

Aller rechercher aux Archives de la chancellerie russe les dépêches de Kosloffsky, qui étaient, dit-on, des morceaux de maître, serait prendre une peine hors de proportion avec leur valeur, historiquement parlant. On trouve d'autre part à nos Archives nationales un dossier instructif sur son séjour en Sardaigne et à

nos Archives des Affaires étrangères de nombreux détails sur sa mission à Turin, de 1814 à 1819. En joignant à ces documents la vaste correspondance de J. de Maistre, on peut reconstituer dans ses traits principaux la physionomie d'un grand seigneur russe qui a traversé çà et là le monde de la politique et des lettres, entre la première chute des monarchies absolues (1789) et le premier avènement des sociétés démocratiques (1848)[1].

*
* *

Le prince Kosloffsky appartenait à une de ces trente familles privilégiées qui font remonter leur origine jusqu'à Rurik, le fondateur de l'État russe. Dans sa généalogie, un seul nom, celui de son aïeule maternelle, Anna Buchholz Abrahamovna, décèle une origine germanique. Il était né à Moscou en décembre 1783. Cette ville était, plus que Pétersbourg, le foyer de la société dite gallomane, c'est-à-dire engouée des mœurs et des idées françaises. Pour ne citer qu'un nom, le prince André Ivanovitch Viazemsky, mari d'une Anglaise divorcée, vivait en exilé de Paris à deux pas du Kremlin national et affectait en toute occasion une prédilection marquée pour la nation propagatrice de l'esprit philosophique et cosmopolite. L'aïeul de Pierre Borissovitch, qui périt à la bataille navale de Tchesmé, avait été chargé d'apporter le portrait de Catherine au *roi* Voltaire[2]. Le petit-fils apprit à parler le français et l'allemand avant sa langue maternelle. Encore enfant, il connut les émigrés qui fréquentaient la maison de son père à Pétersbourg, entre autres les comtes de Lambert

[1] *Correspondance de Sardaigne*, 281-285. — L'édition la plus complète de la correspondance de Maistre est celle qui a été publiée à Lyon il y a quelques années. Elle est très imparfaite. Les lettres y sont présentées par un anonyme, sans introduction, avec une annotation insuffisante et des altérations fréquentes de noms propres. Celui de Kosloffsky est presque constamment défiguré. Il est appelé tantôt Kolouski, tantôt Koslofstky. Dans des publications françaises ultérieures, on lit Cochusky et Molowsky !

[2] Voy. dans les œuvres de Voltaire (Ed. Moland) les lettres écrites par ce dernier en 1769 et 1770 à Soumarokov et à Catherine II, où il est parlé de Kosloffsky.

et d'Autichamp, ainsi que deux Chamisso, frères de ce Champenois qui devait se faire un nom dans la littérature allemande. A seize ans, il fut attaché à l'ambassade de Vienne, alors occupée par son parent le prince Alexandre Kourakine. Un de ses collègues, en proie à la contagion courante, venait d'être, après la lecture de *Werther*, conduit au suicide. Kosloffsky, peu mélancolique de son naturel, traduisit ce livre par pur exercice littéraire, en même temps qu'il s'essayait dans la versification russe ou française.

Après un court séjour à Vienne, il passa, grâce à l'ambassadeur russe en Angleterre, Simon Woronzov, comme secrétaire de légation à Rome, où le chevalier Jérôme Lizakievitch représentait la Russie auprès du roi de Sardaigne Charles-Emmanuel IV chassé du Piémont et réfugié dans la capitale du monde chrétien. Véritable sinécure, car l'un et l'autre n'avaient qu'à prouver par leur présence l'intérêt tout platonique du tsar pour son « bon frère » de Turin. Alexandre se croyait quitte envers le roi déchu en lui servant une pension de 60 000 roubles. Lorsque Charles-Emmanuel eut abdiqué (9 juin 1802) et se fut cloîtré dans la résidence des Jésuites à Frascati, son frère et successeur Victor-Emmanuel Ier persista à demeurer en Italie et à espérer une compensation quelconque à la perte de la Savoie et du Piémont, lors du retour de la paix générale. Il continua donc à habiter l'État pontifical, au milieu de ses anciens sujets émigrés (il y en avait dix mille à Rome). N'ayant rien à attendre ni de l'Autriche à laquelle le liait son mariage avec l'archiduchesse Marie-Thérèse, ni de l'Angleterre qui, à la paix d'Amiens, consentit à son expulsion complète de la Péninsule, il voulut longtemps croire qu'il vivait en excellents termes avec l'État français devenu possesseur de ses domaines de terre ferme. Pour excuser son abaissement en face de son vainqueur, il recourait à une étrange fiction diplomatique. Il soutenait avoir été détrôné, non par les Français en 1796, mais par les Russes qui avaient envahi le Piémont et lui avaient procuré le bénéfice d'une restauration éphémère. Grâce à ce subterfuge, la règle de ses rela-

tions avec la France demeura fixée par son traité de floréal an IV conclu avec le Directoire. Lui et sa famille ne craignirent pas de solliciter, par le ministre français et au besoin par le ministre russe à Paris, des secours pécuniaires[1]. Il appelait alors le Premier Consul son « grand et bon ami », lui faisait part, comme à un roi de France, des décès survenus dans la maison de Savoie. Il lui notifia la mort de sa tante Clotilde, sœur de Louis XVI; Bonaparte riposta en lui annonçant, selon le même protocole, celle de son beau-frère le général Leclerc. De plus, il lui laissa supposer quelque temps qu'il prenait à cœur ses intérêts. Néanmoins, entre les puissances qui discutaient alors, tant à Amiens qu'à Lunéville et à Paris, les conditions de la paix générale, on écarta ou on laissa tomber tous les projets mis en avant pour lui procurer un établissement quelconque sur le continent européen. Son nom fut encore prononcé aux deux célèbres entrevues de Tilsitt et d'Erfurth. Au fond toutes les cours adhéraient d'avance à cette remarque ironique d'un ancien ministre russe à Turin (le prince Adam Czartoryski) : Après tout, est-il besoin qu'il existe un roi de Sardaigne[2] ?

Cela étant, on conçoit que les représentants d'Alexandre Ier auprès de Victor-Emmanuel aient été réduits à l'inaction. Lizakiévitch occupa ses loisirs en se mêlant, assez indiscrètement d'ailleurs, aux pourparlers de son collègue Cassini en vue d'établir un *modus vivendi* entre le Saint-Siège et la Russie[3]. Son se-

[1] En 1810, Charles-Emmanuel IV ne recevait plus de son successeur la pension qu'il s'était réservée en abdiquant. Obligé de vendre ses meubles pour vivre, il accepta 10 000 francs du gouverneur militaire de Rome, Miollis. Napoléon lui en fit remettre 50 000, en ajoutant : « Il conviendrait que Charles-Emmanuel exposât lui-même sa situation à l'Empereur. *Il est dans ses États.* »

[2] Talleyrand s'exprime ainsi, dans ses instructions du 30 floréal an XI au cardinal Fesch (ambassadeur de France à Rome) : « La France est bien disposée en faveur de ce prince; la Russie paraît aussi prendre intérêt à sa position. Il est possible que ces deux puissances s'entendent pour assurer un meilleur sort au roi de l'île de Sardaigne. » Il déclare ensuite qu'on ne lui accordera jamais le Piémont et, s'il se montre favorable à l'Angleterre, rien.

[3] Pierling, *la Russie et le Saint-Siège*, V, 357, 414.

crétaire trouva à Rome, avec l'avantage de résider dans la plus illustre capitale européenne, celui de satisfaire sa curiosité intellectuelle et d'accroître ses connaissances. Jusque-là il n'avait guère appris qu'à parler couramment les trois principales langues de l'Occident. Sur les conseils de son chef, il résolut d'occuper ses loisirs en allant demander des leçons aux anciens jésuites réfugiés à Rome. La célèbre Compagnie, supprimée en 1773, avait quand même repris racine à Naples et à Parme. Ses membres venaient d'être accueillis par Pie VII, en tant que prêtres séculiers, dans la ci-devant résidence du Gesù et au Collège romain. Un d'eux, le P. Lamy, dont le nom fait supposer l'origine française, se chargea d'enseigner au jeune Russe le latin, l'histoire et les mathématiques. En cela il fit œuvre apostolique autant que pédagogique, car son élève se trouva amené à comparer dans leur organisation l'Église orthodoxe et l'Église romaine et il en vint à douter *in petto* de la religion dans laquelle il avait été élevé.

Est-ce à dire qu'il s'opéra dans son for intérieur une de ces évolutions qui déterminent une transformation de la conscience et un changement complet de vie? Il s'est produit en Russie, il y a cent ans, sous l'influence des jésuites réfugiés dans ce pays, des conversions au catholicisme qui ont fait d'un Galitzine l'émule des Sulpiciens aux États-Unis, d'un Gagarine un disciple de Loyola, d'un Nicolaï un moine de la Grande-Chartreuse. Kosloffsky, demeuré au fond un homme du dix-huitième siècle, ne devint pas à proprement parler un converti. Certaines parties de la doctrine catholique restèrent, quoi qu'il fît, inaccessibles à sa raison. Seulement il se plut à reconnaître la supériorité de l'Église romaine sur les autres communautés chrétiennes, les bienfaits dus à son autorité œcuménique, à son unité, à sa discipline. Sa conscience se mettait ainsi d'accord avec son intérêt; car son attitude flottante entre le *Credo* qu'il avait adapté à son usage personnel et le culte grec auquel il gardait une soumission purement extérieure lui valut de garder tant bien que mal jusqu'à la fin sa situation à la cour et dans la société. Les tsars de

son temps n'admettaient pas qu'un seul de leurs sujets trahît son infidélité à l' « orthodoxie ». Tchadaïev sous Nicolas Ier, Wladimir Soloviev sous Alexandre III ont reconnu l'insuffisance de leur Église comme puissance morale et sociale ; ils n'en ont pas moins reculé devant une démarche décisive et n'ont pas adhéré publiquement au « latinisme [1] ».

Dans ce pêle-mêle de ses croyances, Kosloffsky trouvait en outre la liberté de ses penchants, qui étaient ceux d'un épicurien plus fidèle, comme particulier, à la sagesse très mitigée et toute païenne d'Horace qu'à celle de l'Évangile. La galanterie mondaine lui semblait une vertu de sa caste et presque une nécessité de sa profession, propre à lui faciliter dans certains cas les devoirs de sa profession ou à le distraire de l'ennui des affaires, selon les circonstances. De plus, si, au point de vue religieux, il restait ostensiblement Russe, au point de vue politique, il se montra, pendant ses longs séjours à l'étranger, un Occidental, c'est-à-dire un libéral, épris surtout des institutions anglaises, et même en certains cas, un tenant des principes proclamés et répandus dans le monde par la Révolution française. Il avait appris de bonne heure à estimer celui de l'égalité. A l'en croire, — mais il faut se défier de sa tendance à romancer les anecdotes où il se met en scène — cela datait du jour où, au cours d'un voyage sur les confins de la Prusse orientale, s'étant emporté contre un cocher qui ne le conduisait pas assez vite, il avait reçu de lui, comme réplique, les coups d'un fouet qui jusque-là n'était tombé que sur des chevaux. Il donna une meilleure preuve de ses sentiments intimes à ce sujet lorsque, à la mort de son père, il s'abstint de bénéficier de la loi russe qui n'accordait aux femmes qu'une part infime (le 14e) dans la succession de leurs parents. Lors de la liquidation des biens paternels entre lui et ses quatre

[1] Dorow, qui déclare Kosloffsky un croyant incomplet *(nicht allzuglaubig)*, corrige ici ce qu'a d'excessif l'assertion du P. Gagarine : « Ses convictions étaient parfaitement arrêtées. » *(Tendances catholiques dans la société russe*, dans le *Correspondant* du 25 juin 1860).

Sur Tchadaïev, voy., outre cet article, Haumant, *La culture française en Russie, passim*, et sur W. Soloviev, le livre de d'Herbigny (1911, in-12).

sœurs, il fit de sa propre initiative appliquer le principe de l'égalité des successions.

Comme intermède à ses études variées, qui le rendaient indifférent à son *farniente* diplomatique, il lui fut donné d'entrer en rapports avec quelques-uns des étrangers en renom qui visitaient l'Italie. En 1804, il fit les honneurs de Rome à l'ambassadeur de Russie à Vienne, le comte André Razoumovsky [1]. Un peu plus tard il y rencontra Chateaubriand et lui servit de cicerone à travers la Ville Éternelle. On ne le trouve mentionné ni dans la *Lettre sur Rome* ni dans les *Mémoires d'Outre-tombe;* et cependant cette entrevue donna lieu à des relations qui ne furent rompues que par la mort. Quant à Mme de Staël, fit-il sa connaissance à Rome, quand elle y vint chercher les impressions traduites depuis dans *Corinne?* Nous n'avons pu recueillir de renseignements précis sur ce point; mais la lettre qu'il lui écrivait cinq ans après et qu'on lira plus loin semble indiquer qu'ils s'étaient rencontrés antérieurement, et on a tout lieu de supposer que ce fut dans la ville où Kosloffsky habitait encore en 1805 et où Mme de Staël vint séjourner, à la même date, pendant plusieurs mois [2].

*
* *

Pendant plusieurs années, Lizakiévitch et Kosloffsky restèrent à portée du souverain déchu auprès duquel ils étaient accrédités. Ils le suivirent, lorsque Napoléon, devenu maître du royaume de Naples, ne voulut plus supporter en terre ferme le chef de la maison de Savoie : « Je ne veux point à Rome de ministre de Russie et de Sardaigne », écrivait-il à Pie VII (7 janvier 1806) dans sa lettre datée de Munich, où il déclarait : « Toute l'Italie sera soumise à ma loi. » Un mois après, Victor-Emmanuel Ier

[1] *Les Razoumovsky*, par Wassiltchikov, V, 306 (note).
[2] Voy. aux appendices I et II les lettres qu'il leur écrivit le même jour, en juillet 1810.

arriva à Cagliari sur un navire russe. Il devait y être relégué huit ans, dans un état de « demi-guerre » avec tout le monde, humilié et en somme épargné comme inoffensif jusqu'à la chute de l'Empire français. La monarchie sarde n'exista plus dès lors qu'à l'état de poids mort dans la balance de l'Europe.

Réduit à son domaine insulaire, Victor-Emmanuel vécut au jour le jour, presque consolé de son isolement par la pensée que, seul en Europe, entouré de quelques centaines de miliciens qui paradaient à l'occasion devant lui, il n'était ni en droit ni en fait le vassal de l'Empereur des Français. Il lui suffisait d'être pour ses sujets un souverain paternel et de croire, tant l'idée de progrès avait peu de prise sur lui, que tout allait pour le mieux dans son gouvernement. Il passait plus de temps à jouer au trictrac avec son chapelain qu'à surveiller l'administration de son triste royaume, où l'on se contentait de peu et où l'on travaillait le moins possible[1].

Quant aux relations extérieures, elles étaient réduites à un minimum d'activité. L'Autriche et le royaume de Naples venaient d'être entraînés dans l'orbite de la politique napoléonienne. La guerre qui mit aux prises en 1806 la France avec la Prusse et la Russie enleva à Victor-Emmanuel une dernière chance de rétablir un peu sa fortune. Dès le 20 avril, Napoléon avait signé un décret rompant toutes communications entre les ports français ou italiens et la Sardaigne, fait mettre l'embargo sur les navires venant de ce pays et autorisé la course contre eux. Il rappela ensuite, sans lui donner de successeur, le consul Doniol, c'est-à-dire son seul représentant dans l'île. Le gouvernement sarde, en remettant à celui-ci ses passeports, se borna à affirmer de nouveau sa neutralité.

Survint en même temps le blocus continental. La Sardaigne en souffrit doublement, étant surveillée à la fois par la flotte

[1] Un voyageur anglais, Galt, qui visita de 1809 à 1811 les îles de la Méditerranée, a tracé de la Sardaigne et de son état économique un tableau peu flatteur, reproduit, d'après la *Gazette de Nuremberg*, par le *Journal de l'Empire* du 15 septembre 1813.

anglaise de la Méditerranée et par les douaniers répandus sur le littoral de la mer Tyrrhénienne. Après la paix de Tilsitt, l'Empereur ne garda plus aucune mesure dans ses rapports avec « S. M Sarde ». En mai 1808 il écrit au prince Eugène de ne pas regarder comme valables les pancartes (licences) que pourrait fournir aux bateaux sous pavillon sarde le consul russe, « imbécile qui ne jouit d'aucune considération ». Trois jours après il réitère cet ordre, en ajoutant : « On n'attache en Russie aucune importance à cet imbécile de ministre. » Il prescrit néanmoins de faire envoyer en France toutes les lettres de cet agent qu'on pourra saisir au passage[1]. Déjà depuis quatre mois, Lizakiévitch, qui se considérait à son poste comme un déporté et un prisonnier, avait sollicité un congé, sous prétexte d'aller rétablir à Rome sa santé délabrée. En partant, il laissa sur place son secrétaire pour le remplacer et remplir des fonctions de plus en plus équivalentes à une sinécure.

Kosloffsky, qualifié de double imbécile par Napoléon, se demanda quels titres il pourrait se créer par sa propre initiative à la faveur de son souverain. Avec sa cour, toute correspondance régulière lui était interdite. Ses dépêches, si elles passaient à travers les croisières française et anglaise, subissaient de longs retards sur le continent, n'arrivaient quelquefois que l'année suivante ou se perdaient en route. D'autre part quel intérêt pouvaient-elles offrir venant d'un État auquel il suffisait d'exister pour se croire quelque chose dans le monde? Golovkine, ministre à Naples peu de temps auparavant, avait éprouvé le même embarras. Après avoir consacré quatre dépêches à décrire l'entrée et les évolutions d'une frégate anglaise en vue de ses fenêtres, il avait fini par envoyer à sa cour le mot de Montaigne un peu arrangé : « Je sais que je ne sais rien[2]. » Kosloffsky imagina de faire passer à Pétersbourg par le chevalier de Rossi, gérant des

[1] Ces deux lettres se trouvent dans les *Mémoires du prince Eugène*, publiés par Ducasse (IV, 16 et 125).

[2] S. Bonnet, *la Cour et le règne de Paul Ier*, introduction historique, p. 85.

Affaires étrangères à Cagliari, ses doléances au sujet des « difficultés » de sa mission. Or qui lui répondit ? Justement le ministre en Russie du souverain auprès duquel il était lui-même accrédité, le comte Joseph de Maistre.

Ce grand écrivain occupait depuis quatre ans à la cour d'Alexandre Ier le poste d' « envoyé extraordinaire ». En fait il n'était guère qu'un agent officieux ; mais il estimait qu'un diplomate tient son influence, non du souverain auquel il obéit, mais du monarque avec lequel il débat les intérêts de son maître. En traversant l'Italie pour se rendre à sa destination, il ne s'abstint pas sans doute de voir au passage Lizakiévitch et son subordonné, mais les documents français nous le montrent uniquement à Rome et à Naples en face de Cacault et d'Alquier, interprètes de la pensée de Bonaparte sur la politique extérieure. Il songeait avant tout à restaurer le trône continental du roi de Sardaigne et ne comptait guère, au moins au début de sa mission, sur la Russie, car il était persuadé que la Savoie ne reviendrait jamais au Piémont et dès 1804 désignait Gênes comme la compensation la plus désirable de cette perte, mais il ajournait cette solution au moment où se jouerait la dernière scène du drame napoléonien.

En attendant, il se jugeait mieux placé à Pétersbourg que partout ailleurs pour soutenir dans l'avenir la cause de Victor-Emmanuel. S'il était obligé de constater la présence d'un ministre russe à Cagliari, il ne voyait là qu'une attention personnelle du tsar, sans caractère politique. En conséquence il se fit charger d'instruire Kosloffsky de ses devoirs. Sa réponse mérite d'être citée, comme la première pièce qui prouve entre eux des relations directes ou indirectes. Elle fut adressée à Rossi en 1809. La façon dont elle est rédigée ne changera jamais. Toutes les fois que Maistre mettra en tiers Kosloffsky dans ses lettres, il n'oubliera jamais ni de louer copieusement en lui l'homme d'esprit et de science ni de qualifier dédaigneusement le diplomate : « Lorsque le prince Kosloffsky vous parlera de ses *embarras* et surtout de sa *correspondance*, demandez-lui bien sérieusement s'il

croit être très sûr qu'on lise ses lettres ici. Il ne connaît pas, comme vous me faisiez l'honneur de me dire, le *système de sa cour*. Rien assurément ne le prouve mieux que sa conduite. Tout homme d'esprit est tenu de savoir deux choses : 1° ce qu'il est ; 2° où il est. Or il me paraît certain qu'il doit être certain pour le prince Kosloffsky qu'il est chargé d'affaires auprès de Sa Majesté et qu'il est à Cagliari ; puisqu'il y est, c'est donc bien apparemment parce que son maître veut qu'il y soit. Plus je regarde et moins je sais voir les difficultés de sa position. Qu'il se rende agréable à la cour, qu'il fréquente particulièrement les maisons qu'elle honore de son estime, qu'il s'éloigne des Anglais sans *éloignement*, qu'il s'attache aux *Français* sans attachement, qu'il fasse de l'esprit avec ma sœur, de la physique avec son mari et puis qu'il s'aille coucher. S'il agit autrement, il se coupera le cou. »

Instruit du texte ou seulement du sens de cette mercuriale, Kosloffsky s'efforça de servir les intérêts économiques de la Sardaigne et par là, indirectement, ceux du « grand ami » d'Alexandre, de l'allié momentané de la Russie, Napoléon. Il chercha à adoucir pour les habitants de l'île les rigueurs du blocus continental en les mettant, à l'aide des licences tolérées, en rapports avec leurs plus proches voisins. D'abord il amorça une correspondance en Corse, avec le général Morand, commandant la division militaire de Bastia, puis s'adressa aux préfets impériaux de Gênes, de Livourne, de Florence, de Rome. Du premier il obtint que des pêcheurs génois pourvus de licences vinssent pêcher le thon sur les côtes de Sardaigne et il leur prépara de la part du gouvernement royal un accueil favorable. Cet arrangement ratifié à Paris, Kosloffsky, secondé par son collègue d'Alopéus, étendit au royaume français dit des Deux-Siciles le bénéfice de communications semblables. De ce côté les bâtiments sardes purent conduire des chargements de fromage et de sel dans l'Italie méridionale et rapporter à leurs ports d'attache des marchandises à destination de toute la Méditerranée. La Sardaigne, soumise depuis deux ans au régime de la course et de l'embargo, redevint ainsi de fait un État neutre.

Ce service rendu à Victor-Emmanuel, l'envoyé russe devait en rendre d'autres à Napoléon. Il favorisa activement l'évasion et le transport en Corse d'un certain nombre de prisonniers internés par les Espagnols aux Baléares. Ceux qui s'échappèrent et vinrent échouer sur les côtes de l'île furent aussi l'objet de sa sollicitude. D'autre part il prit l'habitude de transmettre à ses correspondants en terre française des journaux anglais tels que le *Gibraltar Chronicle* et diverses autres publications d'origine britannique qui pouvaient intéresser à Paris les bureaux des Affaires étrangères et de la police. De Bastia, on lui communiquait en échange des gazettes parisiennes et on finit par lui envoyer, aussi régulièrement que possible, le *Moniteur*. « Un agent de l'Empire, écrivit un jour de lui Bourdon, préfet à Gênes, ne ferait pas plus pour ses compatriotes que ne le fait le ministre de S. M. l'empereur de Russie, il n'y mettrait pas plus de bonne grâce et d'empressement ; il ne se montrerait pas plus enthousiaste de l'empereur Napoléon, plus jaloux de mériter ses regards et sa protection. »

En s'instituant bénévolement à Cagliari le curateur des intérêts français, Kosloffsky se donnait pour adversaire le seul diplomate accrédité comme lui dans le pays, Hill, le représentant de la Grande-Bretagne. Ce personnage, arrivé dans l'île au moment où s'en éloignait le dernier agent français, devait viser à étendre sur le royaume sarde le protectorat que son gouvernement avait établi sur le royaume bourbonien de Sicile. Pour parvenir à ses fins, il contrecarrait par voies détournées l'action de son rival et le traitait de contrebandier, sous prétexte qu'il favorisait un commerce en concurrence avec celui de l'Angleterre. Toutes relations étant alors rompues entre Londres et Pétersbourg, Kosloffsky ne pouvait ni ne voulait connaître Hill, mais il se tenait au courant de ses manèges et opposait, sans y paraître, influence à influence.

Du moins, dans son isolement, demandait-il des distractions à ses études préférées. On a vu plus haut comment il essayait de se rappeler au souvenir de Mme de Staël et de Chateaubriand,

par des lettres qui ne parvinrent pas à leur destination. Il entreprenait un livre sur les anciens établissements des Génois dans la mer Noire, dont nous ne connaissons que le titre. Parfois aussi, il fut plus ou moins surpris par les visites d'étrangers de marque. Deux d'entre elles sont à noter, celles de deux princes aussi dissemblables que possible par leurs origines, leurs caractères et les vicissitudes de leur vie, Louis-Philippe d'Orléans et Lucien Bonaparte.

Le premier cherchait alors à jouer un rôle en Europe parmi les ennemis de Napoléon. On venait de le voir en Catalogne, chargé de faire accepter aux insurgés espagnols son beau-père Ferdinand IV de Sicile comme régent au nom de Ferdinand VII prisonnier en France. Évincé par les Anglais, il remit à la voile et fit escale en Sardaigne, où l'attirait la reine, sa proche parente; il voulait savoir s'il pourrait se mêler à la guerre que l'Autriche venait de commencer contre Napoléon. Sa démarche, comme la précédente, resta stérile; il fut courtoisement accueilli par la famille royale, mais pendant les sept semaines qu'il passa dans le pays, ses meilleures heures furent celles où il fut en tête à tête avec le ministre russe [1]. « Ils faisaient ensemble de longues promenades sur le bord de la mer et prenaient plaisir à passer en revue les gigantesques événements accomplis sous leurs yeux. Quelquefois ils lisaient Shakespeare, dont la langue et les beautés leur étaient également familières. Cette lecture n'était interrompue que par les cris d'admiration du diplomate russe, par les savantes et délicates remarques de l'exilé français [2]. »

En 1811, il vit passer dans son cercueil à travers les rues de Cagliari et s'acheminer vers la cathédrale Marie-Thérèse de Savoie, femme de Louis XVIII, qu'on ramenait, selon ses dernières volontés, au milieu des princes de sa famille. Peu de

[1] Dorow écrit à tort : six mois. Les dates exactes sont données dans Guilhermy, *Papiers d'un émigré*, p. 206.

[1] De Lagarde-Chambonas, *Souvenirs et fêtes du Congrès de Vienne* (cité par Dorow, p. 112-113).

temps auparavant, il avait eu affaire, dans cette île oubliée de l'Europe, au frère de l'empereur des Français réfugié à Rome. Lucien, devenu le prince *romain* de Canino, y prolongeait sa résistance au chef de sa famille, qui voulait lui faire acheter sa rentrée en grâce par son divorce avec la veuve Jouberthou (Alexandrine de Bleschamp). Partagé entre la pensée d'imposer sa femme à son frère et celle de se soumettre à lui, il méditait de passer soit en Angleterre, soit aux États-Unis, dès qu'il sentirait peser sur lui la menace d'une expulsion. Certain jour de juillet, Kosloffsky, averti par ses correspondants en Corse et en Italie, prévint le comte de Tournon, préfet du Trasimène, de l'évasion projetée, mais sa lettre parvint trop tard. Lucien, réduit à l'alternative de divorcer et d'accepter le gouvernement de Rome, ou de quitter le territoire français, avait pu s'embarquer à Civita-Vecchia (7 août 1810), avec sa nombreuse famille, sur un bâtiment américain séquestré dans le port de Naples, l'*Hercule*, mis à sa disposition par Murat.

Bientôt il apparut dans la rade de Cagliari et tenta aussitôt de se mettre en relations tant avec le gouvernement sarde qu'avec les diplomates accrédités dans le pays, c'est-à-dire avec les ministres d'Angleterre et de Russie. Serait-il reçu en Sardaigne? Ou, s'il devait continuer sa route, pour quel pays obtiendrait-il des passeports? Le chevalier de Rossi, chargé des Affaires étrangères, lui fit savoir qu'il ne serait pas admis à prendre pied à terre. Tout au plus le laissa-t-on pénétrer au lazaret et là il se trouva étroitement surveillé par une frégate anglaise, la *Pomone*. L'envoyé britannique Hill, instigateur de cette mesure rigoureuse, refusa de s'aboucher directement avec le fugitif et de lui expédier des passeports. Il lui fit comprendre, par l'entremise de son secrétaire, qu'il le tenait à sa merci et le ferait capturer à sa première sortie. Kosloffsky, plus accommodant, alla trouver Lucien. Il lui proposa de se confier au gouvernement sarde, de traverser l'île et de se remettre à la disposition des autorités françaises en Corse. Après l'avoir quitté, il affirmait que le voyageur ainsi éconduit se laisserait faire violence et regagne-

rait volontiers son pays natal. Lucien exprima sa gratitude pour l'offre qui lui était faite. En réalité, il ne songeait qu'à échapper à son frère. Le 21 août il remit à la voile; à peine en dehors des eaux sardes, il fut arrêté par la *Pomone* qui s'empara de lui et le conduisit à Malte, d'où Lucien devait passer, comme prisonnier, en Angleterre [1].

A partir de ce moment, Kosloffsky devint plus suspect que jamais à Victor-Emmanuel, à cause de ses complaisances pour le gouvernement français. J. de Maistre, averti par la chancellerie sarde, travailla de son côté à délivrer son maître de ce diplomate importun et usa d'un singulier biais; il s'avisa que Kosloffsky n'occupait dans le *tchine* qu'un rang inférieur à sa position (le 7e), celui de conseiller de cour, et demanda à qui de droit que la légation russe en Sardaigne fût confiée à un ministre, c'est-à-dire à un homme placé au 5e rang et titré conseiller d'État. Kosloffsky essaya de parer le coup en s'adressant directement à celui qui le desservait ainsi, tout en le condamnant à l'inertie. Sa lettre était, de l'aveu de Maistre, « supérieurement écrite et fort honnête... Il me dit mille choses polies au sujet de M. et de Mme de Saint-Réal; il me demande mon amitié et m'adresse une foule de questions sur son pays; je lui réponds sur le même ton; mais comme il me parle aussi sur la difficulté de sa position, j'ai saisi cette occasion de lui adresser quelques avis pour le cas où il resterait en place. » En outre, il autorisait Rossi à décacheter adroitement une dépêche qu'il adressait au roi à ce sujet avant de la remettre au destinataire. Par cette singulière manœuvre, il pensait satisfaire les désirs de son souverain, sans manquer à la confiance que Kosloffsky venait de lui témoigner. De plus, il prenait soin d'éviter à ce dernier une disgrâce sans compensation, en obtenant qu'il fût, au lieu d'être rappelé, transféré à Palerme, par permutation avec son collègue Mocenigo.

[1] *Archives nationales*, F7 6552. — Frédéric Masson, *Napoléon et sa famille*, IV, 97-117. — Moulard, *Lucien Bonaparte et son départ de Rome en 1810* (dans le *Correspondant* du 10 août 1909). Cf. les historiens piémontais de cette époque, Carutti et Manno.

Comment celui-ci, qui craignait de se morfondre à Cagliari, réussit à ne pas rejoindre immédiatement son nouveau poste? Cela importe peu ici. Kosloffsky n'en reprit pas moins, après avoir présenté ses lettres de rappel, le chemin de son pays. Débarqué à Naples, il s'achemina lentement vers le Nord, en s'arrêtant çà et là dans les villes de la côte méditerranéenne. A Pise, il fut présenté à la grande-duchesse Élisa; à Gênes, il reçut l'Aigle d'or de la Légion d'honneur, que Napoléon venait de lui envoyer en récompense de ses services. Au printemps, on le revit à Pétersbourg. Le 9/20 avril, de Maistre écrit à Cagliari : « Le prince Kosloffsky est arrivé. Je lui ai trouvé de la bonté, de l'esprit, des connaissances, surtout celle des faits politiques et des moyens diplomatiques à un point qui n'est pas fort commun... Il a parfaitement parlé de la cour qu'il venait de quitter..., m'a prié souvent et instamment de le mettre aux pieds de LL. MM., de les assurer de sa reconnaissance sans bornes, de son dévouement parfait. » On ne pouvait témoigner plus de résignation à son sort. Kosloffsky se voyait en effet ramené à Pétersbourg, c'est-à-dire à la source des honneurs et des grâces, auprès d'un souverain qui souvent ne savait punir ses serviteurs qu'en leur accordant des pensions et de nouvelles faveurs. A la veille de la guerre de 1812, le tsar fit du diplomate mis en disponibilité un fonctionnaire important des Affaires étrangères. Il lui confia la direction de la correspondance avec toutes les cours européennes et lui attribua un traitement de 6 000 roubles, plus un don de 30 000 autres pour le paiement de ses dettes. « Sauf respect, écrivit alors Maistre à son gouvernement, l'emploi et lui ne sont pas faits l'un pour l'autre. »

Kosloffsky fut en même temps attaché à la cour à titre de chambellan. De son passage dans le cabinet de son souverain, on a conservé deux anecdotes assez caractéristiques. A Vilna, pendant les deux premiers jours de l'invasion française, Alexandre rompit en sa faveur le silence qu'il gardait d'ordinaire sur un événement capital de sa vie, l'assassinat de Paul Ier, dont il avait accepté l'éventualité et dont sa piété filiale lui donnait constam-

ment le remords. Kosloffsky, étant un jour parvenu jusqu'à lui sans avoir rencontré personne dans l'antichambre, se hasarda à lui exprimer son étonnement. Le tsar alors, après lui avoir montré par une porte ouverte derrière lui une sentinelle en faction : « Tu vois bien cette sentinelle, lui dit-il, elle n'a pas manqué à mon père; et quand même sa vie n'a pas été préservée! » En divulguant plus tard ce propos, Kosloffsky rappelait qu'Alexandre était souvent plongé dans des pensées de ce genre.

Quelques mois plus tard, le tsar ayant appris que ses troupes, au cours de la guerre simulée qui existait de part et d'autre entre lui et l'Autriche, avaient pris trois drapeaux précieux brodés par l'impératrice Marie-Thérèse, résolut de les renvoyer au petit-fils de cette princesse, l'empereur François II. La lettre à écrire dans cette circonstance était particulièrement délicate. Alexandre demanda des modèles à plusieurs personnes de son entourage et choisit le texte proposé par Kosloffsky. On y lisait ces deux mots : drapeaux unis et séparés, qui devaient plaire au destinataire, allié malgré lui de la France, sans choquer les convenances du moment [1].

S'il avait le don d'à-propos, Kosloffsky manquait de la qualité aussi essentielle à son nouvel emploi qu'à l'ancien, la discrétion, soit dans ses paroles, soit dans ses relations. Plus tard il racontait qu'au cours d'un tête à tête avec son chef Roumianzov, il avait versé par mégarde, sur un papier fraîchement écrit, au lieu de poudre, un ruisseau d'encre qui avait rejailli sur le pantalon blanc du ministre et que dès lors son renvoi avait été décidé. C'était rééditer à son avantage, avec variante, l'histoire du fameux verre d'eau renversé un siècle auparavant sur la robe de la reine Anne et devenu indirectement le prélude de la paix d'Utrecht. Il n'y avait ici en jeu que la place d'un fonctionnaire, diplomate obscur de la veille et du lendemain. Si l'histoire de

[1] Post-scriptum d'une lettre de J. de Maistre au comte de Front (ministre sarde en Angleterre), 19 octobre 1812. — Dorow rapporte à tort cet incident à la date de 1809. Il se produisit après l'affaire de Targovicza (20 septembre 1812).

l'encrier est vraie, elle a été moins la cause que l'occasion de la disgrâce de Kosloffsky.

Maistre, toujours à l'affût des maladresses de son jeune collègue, nous fait entrevoir la vérité dans sa dépêche du 1/13 octobre 1812 à Rossi, où il enveloppe, comme d'habitude, entre deux phrases d'indulgence, un acte d'accusation en règle : « Il (Kosloffsky) a certainement de bonnes qualités; mais cette légèreté que vous m'avez fait connaître dans le temps n'a pas tardé à se montrer ici; il est allé trop souvent dans certaine maison et non seulement la porte s'est fermée, mais il a été décidé qu'il fallait quitter la capitale. Il m'a dit lui-même : « Je n'ai pas su même mener ma barque et me tenir à Pétersbourg comme il convenait. » Je crois de plus qu'il a commis quelques indiscrétions dans son emploi même; je n'entends parler de rien d'essentiel, mais seulement de ces sortes de choses qui n'ont point de nom et qui sont néanmoins essentielles auprès du gouvernement le plus soupçonneux et le plus taciturne de la terre. »

Le résultat de cet incident pour Kosloffsky fut, au grand étonnement de Maistre, son retour à Cagliari, où Mocenigo avait réussi à ne point le remplacer. Dans le premier trouble de sa chute, il alla consulter, verbalement cette fois, le représentant de Victor-Emmanuel et lui posa cette question : « Est-ce que la personne ne serait point agréable? — Il est possible, lui fut-il répondu, que la personne étant fort agréable, la nomination ne le soit pas du tout. Elle est désagréable pour vous, pour moi et pour Sa Majesté. » Là-dessus il lui rappela les avis qui lui avaient été donnés et réitérés; deux jours après il les lui fit renouveler encore par le ministre de Sicile Serra-Capriola.

A ce moment, la Russie, sous le coup de l'invasion française, rentrait en relations diplomatiques avec l'Angleterre, par l'entremise du prince Liéven. Kosloffsky devait de son côté passer par ce pays et emprunter la voie de mer pour gagner la Sardaigne. Il s'embarqua muni d'une lettre du tsar adressée à Victor-Emmanuel, « familière, très signifiante et flatteuse ». Maistre lui en remit une autre pour le comte de Front, ministre sarde en

Grande-Bretagne, où il qualifiait le porteur « d'homme personnellement distingué, rempli de connaissances et particulièrement attaché à la personne du roi de Sardaigne ».

Le séjour momentané de Kosloffsky à Londres fut marqué par un incident d'ordre mondain, qui ne touchait qu'indirectement à la diplomatie. La réconciliation de la Russie avec l'Angleterre n'impliquant pas une entente parfaite au sujet de la maison de Savoie, le voyageur en route pour Cagliari devint, d'une façon fort inattendue, le point de mire, pendant quelques jours, de la curiosité dans le monde politique. Son physique l'avait déjà fait qualifier plaisamment par Mme de Staël de « Russe engraissé par la civilisation ». Une caricature circula, qui caractérisait d'une manière non moins piquante la nouvelle alliance. Elle représentait Kosloffsky, dont l'embonpoint précoce faisait sensation, valsant avec l'élégante, mais très maigre princesse Liéven, et portait en légende ces mots : La latitude et la longitude de Saint-Pétersbourg. Le comte de Front la fit passer à Cagliari ; Maistre en eut connaissance et la déclara « délicieuse ». Si Dorow ne l'a pas reproduite, il en a publié une autre qui parut à Berlin, probablement au temps du Congrès de Vienne. Là l'énorme diplomate se montre debout et de profil, le cou engoncé dans sa cravate, un chapeau-claque serré sous une décoration contre le côté, étalant avec son habit de cour l'ampleur arrondie de ses formes et, posé sur ses lourdes jambes, humant, les yeux levés au ciel, un flacon d'odeurs. Cette caricature est en somme un portrait ressemblant. Le modèle a trouvé piquant de l'accepter comme tel, car sa signature figure sur l'exemplaire reproduit par son biographe.

Kosloffsky ne reparut à son poste qu'à la fin de 1813. Le 4 mai 1814, il s'embarquait avec la famille royale rappelée en Piémont ; mais son premier séjour à Turin ne dura guère. Il dut aller à Vienne travailler à la solution des difficultés soulevées par le projet de réunion du territoire génois au royaume de Sardaigne. Y rendit-il réellement quelques services? En fait il n'y laissa guère paraître que le charme de sa conversation et

la richesse d'une mémoire où toute l'histoire des cours européennes semblait avoir pris place.

A vrai dire, il procédait comme les virtuoses du genre et de l'époque, Mme de Staël, J. de Maistre, le prince de Ligne; il substituait volontiers le monologue au dialogue et songeait plus, selon le mot de La Bruyère, à montrer son esprit qu'à en faire trouver aux autres. Il allait de cercle en cercle, tantôt puisant sans compter dans le trésor de ses souvenirs, tantôt colportant la chronique du Congrès, le duel entre Guillaume de Humboldt et le ministre de la guerre prussien, le vol des diamants de la comtesse Vrbna et la « Bourse aux effets galants » en permanence à la Redoute. Il raillait les prétentions des hommes politiques assaillis par les réclamations contradictoires des divers États : « Si le Congrès voulait faire justice à tous, il n'aurait pas achevé sa tâche dans cent ans. » Lorsqu'on apprit le retour de l'île d'Elbe, Kosloffsky reprit à son compte le mot du prince de Ligne : « le Congrès ne marche pas, il danse » et qualifia cet événement une seconde représentation du charmant vaudeville *La danse interrompue*.

Aux piquantes anecdotes succédaient dans sa bouche les fantaisies paradoxales, surtout quand l'entretien portait sur les femmes. Le roué du dix-huitième siècle se trahissait alors chez lui, par exemple dans ces paroles citées par son biographe : « Si je fais la cour à une femme protestante et que je veux lui persuader que je vaux à peu près son mari, elle veut sur-le-champ divorcer et devenir ma femme. Je ne saurais vous dire quelle horreur cela me fait de l'entendre parler de la *scheidung* (divorce) ! Avec une catholique je suis en pleine sûreté, ce mot terrible ne se prononce jamais. » Ou encore cette assertion plus plaisante que morale : « Il n'y a que les cochers et leurs femmes capables de rester fidèles l'un à l'autre [1]. »

[1] Sur cette casuistique de la galanterie telle que la concevaient les diplomates d'alors, voy. la première des *Lettres de Metternich à la princesse Lieven* publiées par M. Jean Hanoteau (Paris, Plon et Cie). C'est le récit d'une conversation entre l'auteur et Kosloffsky au Congrès d'Aix-la-Cha-

A l'écouter, on oubliait le contraste existant entre la légèreté de ses propos et son corps massif, surmonté d'un visage qu'on pouvait au moins louer de sa ressemblance avec celui de Louis XVI. Certains s'effarouchaient un peu de ses médisances. On l'avait vu un jour à Florence accabler de compliments le ministre de France Lucchesini, puis aussitôt après, presque derrière lui, débiter, par plaisir verbal plus que par méchanceté, quelques anecdotes satiriques sur son compte. Plus tard une de ses compatriotes relevait ainsi dans son journal, sauf à les excuser ensuite, ses intempérances de langage : « S'il voulait modérer sa langue et devenir plus posé dans sa manière d'être, il aurait tout ce qu'il faut pour être un homme très bon et très aimable. Il m'a touchée en me disant que, s'il fallait aller jusqu'au bout du monde pour m'obliger, on le verrait y voler. Il est ainsi ; il a le cœur parfait et il est comme beaucoup de gens dont tout le trésor est enfoui dans une rapsodie de pensées et de paroles qui l'engloutissent[1]. »

*
* *

Aussitôt après la clôture du Congrès de Vienne, Kosloffsky regagna Turin. Le 31 mai il écrit de cette ville à un de ses correspondants, Montgelas, le ministre dirigeant en Bavière : « J'espère qu'avant la fin de l'année je n'aurai plus à entretenir Votre Excellence que de nouvelles littéraires[2]. » La politique allait au contraire le ressaisir, dans un poste qu'il avait cru devoir être, comme à Cagliari, de tout repos.

pelle, un commentaire inspiré par la caricature de 1812 sur la « longitude » et la « latitude », personnifiées pour l'Autrichien dans la princesse Lieven et pour le Russe dans la grande-duchesse de Mecklembourg, sœur du roi de Prusse. Cf. Dorow, p. 51-54.

[1] *Souvenirs et voyages* de la princesse Nathalie Kourakine (Moscou, 1903), dans le recueil des *Archives Kourakine*. Le beau-frère de cette princesse, ambassadeur à Vienne, avait guidé les premiers pas de Kosloffsky dans la carrière diplomatique.

[2] Weil (Commandant). Documents sur les Cent-Jours (dans la *Revue de Paris*, juillet 1915).

Les traités qui venaient de changer la face de l'Europe avaient laissé sans solution un grand nombre de questions à régler par voie de négociations entre les grandes puissances ou entre celles-ci et les États secondaires. Il en est une à laquelle Kosloffsky fut activement mêlé, celle de la délimitation des frontières entre le nouveau canton de Genève d'une part, la Sardaigne et la France d'autre part. La Rome protestante allait devenir un petit État de population mixte à l'une des extrémités de la Confédération helvétique. Le Congrès de Vienne avait adopté en principe cette transformation et garanti en même temps un « agrandissement convenable de territoire ». Or cet agrandissement ne pouvait s'opérer qu'au détriment des voisins qui enveloppaient la ville à l'ouest du Léman, dans le Chablais, le Faucigny, le pays de Gex. Les Genevois voulaient s'assurer une communication directe avec la Suisse et acquérir aussi loin que possible des frontières de douane pour eux-mêmes et des frontières militaires pour la Confédération. Il leur importait de « désenclaver » par l'annexion de certains villages ceux qu'ils possédaient déjà dans leur banlieue et qui étaient séparés de Genève par des territoires étrangers. De là d'interminables négociations à Paris et à Turin, où on refit, en la raturant en tous sens, la carte de la région. Le détail vient de nous en être complètement révélé par la publication de la correspondance diplomatique du gouvernement de Genève avec ses représentants au dehors, surtout avec Pictet de Rochemont.

Outre le Piémont et la France, la Russie avait son mot à dire dans cette affaire. Alexandre Ier demeurait le protecteur lointain de l'État sarde et, comme ancien élève du Vaudois Laharpe, il n'avait jamais caché sa sympathie pour les républicains suisses. A la place qu'il occupait, Kosloffsky était l'homme le mieux fait pour interpréter ses intentions : il avait comme lui le mérite de connaître et de comprendre Genève et l'esprit genevois. Il était venu visiter la ville à une date impossible à préciser, peut-être au cours d'un voyage dont le château de Coppet était le but principal. Il s'était même pris — et cela implique une singulière

inconséquence dans la pensée d'un Russe que ses tendances rapprochaient du catholicisme — d'une admiration enthousiaste pour la « Sainte Sion » du seizième siècle devenue la patrie de J.-J. Rousseau ; admiration à laquelle céderont, après y avoir passé après lui, le précurseur et le créateur de l'unité italienne, Charles-Albert et Cavour.

Pictet s'aboucha pour la première fois avec Kosloffsky à Paris, en octobre 1815. Le Russe, probablement encore sans instructions de sa cour, se répandit en paroles vagues qui firent écrire à Genève par son interlocuteur : « C'est une tête obscure dont je n'espère rien. » Quand ils se revirent à Turin, trois mois après, Kosloffsky se révéla expansif et empressé : « Auprès de lui, écrit Pictet en son nom et celui de son auxiliaire Saladin, nous avons rencontré l'intérêt le plus chaleureux pour l'ensemble de notre affaire et beaucoup de curiosité quant au détail. Nous avons examiné les tractations de Vienne et celles de Paris. La question des douanes fut traitée à fond; il l'embrassa vivement... [Il] paraissait tellement enivré des parfums qu'exhale la Sainte Cité, qu'il regrettait, disait-il, de n'y être pas né. » Il pria Pictet de solliciter pour lui le titre de bourgeois honoraire de Genève, qu'avait déjà obtenu un des directeurs de la politique étrangère russe, Capo d'Istria.

Dans cette affaire, Kosloffsky avait à tenir compte à la fois des scrupules du roi de Sardaigne et des prétentions de la Suisse. Victor-Emmanuel répugnait à laisser rogner çà et là une seconde fois le domaine de ses ancêtres par une population qu'il déclarait avoir vécu depuis trois siècles en état de rébellion contre ses prédécesseurs et l'Église catholique. L'envoyé de Russie réussit pour sa part, tout en abandonnant aux Genevois quatorze communes savoyardes sur la rive gauche du Rhône et plusieurs communes françaises du pays de Gex, à ménager une transaction acceptable pour les trois États en cause. Dans la note finale où il en résumait les principales conditions, il définit la Suisse, dans une phrase lapidaire, « un pays où le feu sacré de l'indépendance et de la liberté s'est conservé intact au travers des siècles, dont

l'exemple est toujours une réponse victorieuse à ceux qui déclarent le continent incapable de tout ce qu'il y a de noble, de libéral et d'indépendant dans le cœur humain ; pays qui, après avoir fait l'admiration des peuples, a obtenu dans les deux Congrès l'hommage des princes dû à la simplicité des mœurs, à la pureté du gouvernement et à la singularité de tant de vertus au milieu de tant de malheurs et de crimes [1] ».

D'autres débats de ce genre devaient retarder encore pendant deux ans l'accord entre les vainqueurs de Napoléon, même les diviser au point de faire naître une nouvelle crise. Trois États, la Prusse, les Pays-Bas et la Sardaigne, souhaitaient secrètement voir la France « saignée à blanc ». La maison de Savoie, non contente d'avoir recouvré Chambéry et annexé Gènes, convoitait au delà des Alpes quelques parties du Dauphiné, notamment la forteresse de Briançon, et elle faisait traîner les choses, dans l'espoir d'une nouvelle révolution en France suivie d'une nouvelle coalition européenne.

A la fin de 1817, Kosloffsky reçut de l'empereur Alexandre l'ordre de faire décider à Turin l'envoi de pleins pouvoirs à Paris, afin d'obtenir une prompte solution des affaires pendantes à la Commission de liquidation internationale présidée par le duc de Wellington. Il conduisit cette négociation avec un empressement inusité chez lui, en faisant remarquer que l'affermissement de la paix générale devait procurer celui, aussi essentiel, des droits des particuliers et que le roi de Sardaigne, dans cette affaire, devait également transiger avec ses sujets. Le Congrès d'Aix-la-Chapelle couronna l'œuvre en fixant la date de l'évacuation du territoire français.

La situation de l'État piémontais, au point de vue européen, une fois réglée, Kosloffsky n'eut plus qu'à appliquer le système d'inertie que sa consigne professionnelle lui imposait et dont sa paresse naturelle s'accommodait on ne peut mieux. Ses instruc-

[1] Sur cette affaire, la source principale est la *Correspondance diplomatique* de Pictet de Rochemont, publiée par M. Lucien Cramer en 1914. Cf la biographie de ce diplomate publiée antérieurement par Edmond Pictet.

tions, analogues à celle dont de Maistre lui avait transmis la formule dès 1807, se résumaient dans cette phrase sortie un jour de sa bouche : « Mon maître se soucie peu des affaires d'Italie et nous voulons donner à cet égard la plus grande tranquillité [1]. » C'était avouer implicitement qu'à Pétersbourg on se résignait à laisser là le champ libre à Metternich, désireux d'englober sous son protectorat tous les États de la Péninsule autour du royaume lombard-vénitien. Kosloffsky se sentait quand même secrètement combattu par Stahrenberg, son collègue autrichien, et aussi par l'Anglais Hill, son ancien adversaire à Cagliari. Il se tourna donc du côté de la légation française, avec laquelle, les circonstances aidant, il allait vivre sur un pied d'amitié confiante.

Au début il n'avait rencontré de ce côté qu'une hostilité à peine déguisée. Le marquis d'Osmond, émigré rentré en 1814, regardait avec méfiance ce Russe décoré de la Légion d'honneur qui s'était prêté à servir l'usurpateur corse. Il le mentionne une seule fois dans ses dépêches, pour dire dédaigneusement : « Je le connais à peine. » A la fin de 1815, quand le duc de Dalberg eut remplacé d'Osmond, la situation changea. Cet ancien collaborateur de Talleyrand était un royaliste d'une nuance moins tranchée que son prédécesseur et, comme il prenait fréquemment des congés, ses fonctions furent exercées d'ordinaire par un jeune secrétaire, le comte de Gabriac, ancien page de Napoléon, qui devint pour Kosloffsky plus qu'un auxiliaire, un confident habituel. Celui-ci avait besoin de la France au moins pour décourager l'esprit de contre-révolution à outrance dominant dans l'entourage de Victor-Emmanuel. Par ordre de sa cour ou de sa propre initiative, il alla jusqu'à communiquer à Gabriac les pièces qu'il recevait de Nesselrode ou de Capo d'Istria et les fit ainsi passer au duc de Richelieu, l'ancien général russe devenu le chef du cabinet français.

[1] Le duc de Dalberg au duc de Richelieu, 2 juillet 1817. — Metternich déclare dans un de ses rapports (*Mémoires*, III, 387) qu'il s'opposera formellement aux intrigues que la cour de Turin a nouées avec celle de Russie. Le ministère piémontais, dit-il, n'a la confiance d'aucun des autres cabinets et est lui-même divisé.

Le premier bénéficiaire de cette entente secrète devait être le magistrat savoyard qui représentait depuis quinze ans à Pétersbourg son roi déchu et semblait devoir y perpétuer sa mission. A l'égard de Kosloffsky, ses sentiments n'avaient pas changé. On a publié trois lettres privées qu'il lui écrivait en 1814 et 1815. Il n'y fait aucune allusion au catholicisme présumé de son correspondant. Son silence à ce sujet fait bien voir qu'il ne veut pas provoquer à une discussion sur l'Église romaine un néophyte aussi douteux. En revanche il s'applique à fortifier en lui son hostilité secrète à l'Église orthodoxe; il lui écrit, sans doute avec la pensée qu'il le trouvera de son avis : « Entre un pope et un tuyau d'orgue, je ne vois pas de différence; ils chantent tous deux et voilà tout... J'en veux à Pierre Ier qui a jeté cette nation dans une fausse route. » Il appelle son attention sur le haut enseignement implanté à rebours et sur la science y faisant oublier la foi, sur l'impuissance du clergé russe à se dégager des infiltrations protestantes. Il cherche à le mettre en garde contre Mme de Staël, pénétrée à la fois par l'esprit calviniste et l'esprit révolutionnaire. Cependant il ne pousse pas plus loin sa polémique et, comme pour détourner son correspondant du terrain religieux, il l'exhorte à étudier de près la législation piémontaise, ce qui le convaincrait de tout ce qui manque à la législation de son propre pays [1].

Après ses avances faites à l'intellectuel et au philosophe, il en revint bientôt à accuser auprès des tiers ce diplomate, coupable à ses yeux de ne pas défendre les intérêts du roi de Sardaigne auprès des grandes puissances. Dans l'affaire dite de Lucedio, où le gouvernement sarde élevait des prétentions mal fondées, Kosloffsky se garda bien en effet d'intervenir et, comme il savait que son correspondant espérait de lui une tout autre attitude, il évita de répondre aux lettres qu'il avait reçues de lui les années

[1] Dans une autre lettre, à la même époque, Maistre, écrivant à Mme Swetchine, donne, sur un ton plaisant, la même note : « Vous devriez bien, Madame, demander la place du prince Kosloffsky à Turin. Vous pesez moins que lui, mais vous avez bien autant de poids... Croyez moi, bonne Sophie, mettez-vous en avant... »

précédentes. De là les plaintes adressées à son sujet par Maistre à Valaise, le ministre des Affaires étrangères de Turin : « Je m'étonne de la conduite du prince Kosloffsky qui se laisse continuellement mener par les autres, comme s'il n'y avait point de tête sur ses épaules... Son rôle... serait de soutenir en tout et partout... sauf l'avis contraire de sa cour... »

J. de Maistre ne se doutait guère alors que ce jeune homme, dont il accusait la faiblesse de caractère, allait s'employer efficacement pour atténuer les effets de sa disgrâce en Russie et lui ménager une retraite honorable dans son pays [1].

On sait qu'à son retour de Vienne, l'empereur Alexandre résolut d'éloigner les Jésuites de son empire. Après les avoir favorisés à l'exemple de son aïeul et de son père, alors qu'ils n'existaient plus canoniquement à Rome, il se reprenait à les considérer comme dangereux depuis qu'une bulle pontificale les avait rétablis. Or, Maistre s'était montré en toute circonstance l'ami et le protecteur de la célèbre Compagnie. L'empereur voulut écarter ce témoin gênant, et en même temps rendre hommage à son caractère, à ses talents et à ses services. De là des instructions spéciales envoyées à Kosloffsky en vue de ménager des compensations à la victime de cet ostracisme déguisé. Gabriac, à qui elles furent communiquées, s'empressa d'en faire part à Paris, dans une longue dépêche qu'on lira plus loin. Cette pièce met en pleine lumière un épisode capital de la vie de Maistre et en même temps la franchise et l'indépendance de Kosloffsky vis-à-vis de son souverain. De son côté Victor-Emmanuel ne se résigna pas d'abord à traiter son envoyé extraordinaire comme un serviteur méritant et fidèle. Maistre ne quitta la Russie qu'en mai 1818 par la voie de mer, fit étape à Paris et reparut à Turin seulement à la fin de l'année. En mars 1819, il reçut, avec une pension de 7 000 francs, la place de Régent de la grande chancellerie et le titre de ministre d'État. L'intervention de la légation russe avait certainement contribué à l'accomplissement de cet acte de justice.

[1] Voy. l'Appendice III.

En d'autres circonstances, Kosloffsky communiqua à son collègue de France des pièces qui, transmises à Paris et également conservées dans nos archives, ajoutent quelques traits à sa physionomie. Ainsi, au commencement de 1818, alors qu'il se disposait à partir pour le Congrès d'Aix-la-Chapelle, il vit passer à Turin l'évêque nommé à Constance par le gouvernement badois, Wessenberg, revenu de Rome sans avoir pu se faire agréer par le Saint-Siège. Wessenberg était très vivement soupçonné de vouloir ressusciter en Allemagne les idées fébroniennes, si voisines du schisme. Kosloffsky, en sa qualité de philosophe convaincu de la nécessité de l'unité de discipline plus que de celle de l'unité du *Credo*, plaida, à ce propos, la cause de la liberté religieuse, alors compromise en Lithuanie et dans la Russie par son souverain. Quelques semaines après, s'adressant à un haut fonctionnaire sarde (le marquis de Cavour) au sujet d'une affaire particulière, il donna comme introduction à sa lettre une longue dissertation sur l'opposition soulevée sans cesse entre l'inflexible loi morale et les intérêts passagers dans la plupart des consciences humaines. On retrouve là le moraliste rêvant un idéal de l'honnête homme placé au-dessus des préjugés courants de la société, de façon à ne jamais mesurer la culpabilité ou l'innocence des individus à la grandeur ou à l'humilité de leur situation dans le monde [1].

A partir de 1818, Kosloffsky fut à peu près continuellement absent de son poste. Son voyage à Aix-la-Chapelle à l'époque du Congrès, ses séjours de plus en plus longs à Gênes ne lui permirent guère de rencontrer J. de Maistre avant sa translation en Allemagne. Rien, dans leur correspondance connue, ne nous informe de leurs relations à cette date. On peut du moins signaler ici leur communauté quasi involontaire d'idées, étant donné l'esprit de chacun sur la politique intérieure de Victor-Emmanuel revenu de l'exil. Tous deux étaient au fond catholiques,

[1] Voy. les Appendices IV et V.

avec cette différence essentielle que l'un avait des convictions héréditaires, très ardentes, et que l'autre était un demi-converti qui se dissimula jusqu'au bout. Tous deux, munis de connaissances variées, jouissaient du prestige que procure dans le monde le don d'instruire et de charmer à la fois; ils aimaient à afficher leurs opinions, au risque de pousser leur originalité jusqu'au paradoxe et de devenir ainsi importuns à leurs maîtres. Ces analogies de caractère et de conduite les rendirent hostiles à l'envi à l'essai de restauration intégrale tenté en Piémont.

Cet essai se manifesta d'abord par un édit expulsant tous les Français du royaume. Il se continua par une reconstitution des anciens cadres de l'administration et de l'armée, tels qu'ils existaient en 1789. Tout un monde de survivants reparut sur les ruines accumulées par la Révolution. De là le jugement sévère de Maistre sur le régime sarde : « Ici, disait-il, les lois sont les abus et les abus les lois. » L'hostilité de nos anciens parlements contre le pouvoir absolu hante l'ancien magistrat du Sénat de Savoie à son retour du pays de l'autocratie; mais il voudrait en outre qu'au lieu de se borner à l'exhumation d'institutions surannées, on cédât quelque chose à l'esprit du temps. D'un côté il blâme énergiquement, comme un ultra de Paris, l'entrée de Fouché dans les conseils de Louis XVIII; d'un autre, il trouve que l'immolation de Ney ressemble étrangement à celle du duc d'Enghien. Il réprouve de même en Piémont le projet de restitution des biens nationaux à leurs anciens maîtres, et j'imagine qu'il ne vit pas sans sourire la réapparition dans l'armée des uniformes calqués sur ceux des soldats du grand Frédéric. Dès le premier jour, il avait résumé sa méthode politique dans cette phrase imagée d'une lettre écrite à Victor-Emmanuel : « Il ne faut pas nourrir les jardins avant d'avoir arrosé les prés[1]. » Il res-

[1] Lettre du 10 mai 1814. Il écrivait encore le 3 mars 1819 : « Du temps de la canaillocratie, je pouvais à mes risques et périls faire entendre la vérité à ces inconcevables souverains. Mais aujourd'hui ceux qui se trompent sont de trop bonne maison pour qu'on puisse se permettre de le leur dire... La seule différence que j'aperçois entre cette époque et celle du grand Robespierre, c'est qu'alors les têtes tombaient et qu'aujourd'hui elles tournent. »

tait en somme un réformateur libéral au milieu d'un gouvernement de réaction à outrance. Il devait mourir le 14 janvier 1821, quelques semaines avant la Révolution du 14 mars.

A son exemple, le ministre russe, sûr d'être appuyé par son collègue de France, constatait avec une franchise impitoyable les principes erronés sur lesquels s'appuyait le gouvernement sarde. Il a dû prononcer un des premiers ce mot d'une dépêche de Dalberg à Paris : « Tout est ici organisé sur le pied d'une monarchie turque. » Lui-même parlait par la bouche de son secrétaire Potemkine répondant au roi, lorsque celui-ci se vantait d'avoir dormi pendant quinze ans : « Il est heureux que l'empereur mon maître n'ait pas dormi également; Votre Majesté ne se serait pas réveillée sur le trône [1]. » On sait d'autre part qu'il a signalé autour de lui la fiscalité maladroite et étrangère à toute idée de crédit public, l'état militaire hors de toute proportion avec les besoins de la défense nationale, l'aversion déclarée pour les talents et les lumières.

En prenant une telle attitude, Kosloffsky se plaçait au point de vue constitutionnel, celui de la Charte française; et il se savait d'avance approuvé par l'autocrate roi de Pologne. Le 27 mars 1818, Capo d'Istria envoya à toutes les puissances une circulaire communiquant et commentant le premier discours du trône prononcé à Varsovie. Alexandre tenait à justifier devant l'Europe les libertés qu'il avait accordées à ses sujets polonais, à faire au dehors école de libéralisme. Cette manifestation fut fraîchement accueillie à Turin, tant par le gouvernement royal que par les ministres d'Autriche, de Prusse et d'Angleterre. Kosloffsky se vit abordé par un secrétaire intime qui lui dit à brûle-pourpoint : « Vous voulez donc que nous nous donnions une constitution comme celle que vous avez établie en Pologne? » Une conversation s'ensuivit, « tout en l'honneur des idées saines et de la raison », écrit Kosloffsky, en ajoutant : « L'influence réunie de la Pologne et de la France pourrait, sous ce rapport,

[1] Cantu, *Histoire des Italiens* (trad. française), XI, 319.

faire un grand bien à la Russie et à la monarchie. » Il n'en savait pas moins être parfaitement désagréable au directeur piémontais de la politique extérieure, le comte de Valaise, et être aussi mal vu du roi que jadis en Sardaigne. Valaise l'avait qualifié, dans sa correspondance, « un des apôtres les plus extravagants de la liberté et de la constitution[1]; il avait insinué à Pétersbourg que, sans demander son rappel, on le verrait partir avec plaisir. Quant au roi, fidèle à ses vieux souvenirs de l'amitié russe, il tolérait en attendant mieux ce singulier représentant d'une autocratie analogue à la sienne. Lorsque, le 1er janvier 1818, Kosloffsky lui offrit, comme doyen du corps diplomatique, les souhaits traditionnels, il lui présenta en même temps l'affirmation des sentiments inaltérables de son souverain. Victor-Emmanuel déclara à son tour que seul le tsar ne l'avait pas abandonné en exil et il alla jusqu'à lui dire qu'il considérait son royaume comme une colonie russe. Au fond sa défiance subsistait envers Alexandre et son mandataire, en qui il voyait des ennemis des pouvoirs légitimes dans toute l'Europe.

De son côté Kosloffsky savait qu'il avait un allié dans la maison de Savoie, le chef de la branche cadette, l'héritier éventuel, Charles-Albert, prince de Carignan. Ce dernier, élevé en France et à Genève, ancien officier de l'armée napoléonienne, passait pour le champion futur de la cause libérale et nationale en Italie. Marié avec une Habsbourg de la branche toscane, éloigné de la cour par le chef de sa famille, il demeura longtemps suspect aux royalistes comme aux patriotes. Lors de son voyage à Turin en 1818, il laissa échapper quelques paroles destinées à faire croire que, s'il régnait un jour, il s'inspirerait des conseils du tsar. Il alla trouver un matin Kosloffsky au saut du lit, lui affirma leur sympathie commune pour les idées de progrès et en même temps son désir de conformer, le cas échéant, sa conduite à celle de l'empereur Alexandre en ce qui concernait la politique européenne. Il ne devait pas ignorer ce que le roi avait dit

[1] Lettre au marquis Alfieri (ministre sarde à Paris) citée par Perrero, *Gli ultimi reali di Savoia.*

de lui : « Je ne lui pardonnerai jamais les coups de sabre donnés aux Prussiens [1]. » Qui sait si Joseph de Maistre ne se sentait pas parfois porté de ce côté, lui qui transmettait à son gouvernement ce mot prononcé devant lui par Capo d'Istria : « Notre prince est placé; il pourra monter à cheval sur l'Italie [2]. » Était-ce le « Gaulois » qui se réveillait en lui ou le patriote italien qui pressentait l'avenir, quand, dans son livre du *Pape*, il risquait cette apostrophe adressée à tous les habitants de la Péninsule : « Vous à qui il ne manque que l'unité et l'indépendance... »

Avant la fin de 1818, Kosloffsky paya par un changement de poste inattendu son attitude, ainsi que sa propension à dépasser ses instructions en suivant l'impulsion de ses propres idées. Il fut désigné pour aller représenter son maître en même temps à Stuttgart et à Carlsruhe. Les royaumes de Bavière et de Wurtemberg et le grand-duché de Bade étaient alors un théâtre d'expériences pour le parlementarisme nouveau-né en Allemagne. On disait même qu'Alexandre visait à former entre ces trois États une alliance particulière, d'où son influence rayonnerait sur toute la Confédération germanique. Kosloffsky se trouvait là aux prises avec des difficultés d'une nature nouvelle. Étant donné sa tendance à voir les choses par leurs petits côtés, il prétendait avoir été envoyé là par son souverain pour maintenir la bonne harmonie dans le ménage du roi de Wurtemberg et de la grande-duchesse Catherine Paulovna. En réalité, il était chargé de faire prévaloir l'influence russe dans les cours de l'Allemagne du Sud et de suivre les débats des deux Diètes badoise et wurtem-

[1] Le prince, officier français en 1815, avait sans doute pris part au combat de Rocquencourt, aux portes de Paris, où Exelmans culbuta la cavalerie prussienne.

[2] Ce mot est extrait du post-scriptum d'une lettre de Maistre à Valaise du 4 mars 1817. Ce post-scriptum, publié dans la *Correspondance* éditée par Albert Blanc, a été supprimé dans le texte des *Œuvres complètes*. Dès 1812, Maistre écrivait : « Prenez garde à l'esprit italien. Il est né de la révolution et jouera bientôt une grande tragédie... Que le roi se fasse chef des Italiens; que, dans tout emploi civil ou militaire et de la cour même, il emploie indifféremment des révolutionnaires, même à notre préjudice, ceci est essentiel... Si nous devenons ou demeurons un obstacle, *Requiem æternam*.

bergeoise qui inauguraient un régime de discussions semblable à celui de l'État polonais; tout cela sans y paraître. La reine Catherine lui évita la tâche de s'occuper de ses affaires conjugales en mourant le 7 janvier 1819. D'autre part, Capo d'Istria le surprit bientôt par une nouvelle circulaire interdisant à tous les agents russes à l'étranger d'exprimer une opinion sur la politique intérieure des États auprès desquels ils étaient accrédités.

Cette défense annonçait implicitement une nouvelle volte-face de l'empereur Alexandre, sous le coup de certains événements qui attestaient une recrudescence du mal révolutionnaire en Europe. A Stuttgart, Guillaume Ier partageait et exprimait ces appréhensions, sauf à ajouter avec un sourire qui donnait à penser : « Ces craintes sont des espérances pour beaucoup d'entre nous » ; et il laissait entendre qu'on pourrait bien envoyer une armée d'observation sur le Rhin. Pour se rendre compte de la situation des esprits en France, Kosloffsky vint faire de son chef une enquête à Strasbourg dans les premiers mois de 1820. Il put y constater que le crime de Louvel excitait une indignation unanime, mais, comme il le disait à son retour, son rapport optimiste avait peu de chance d'être écouté. Alexandre, jusque-là partagé entre les idées libérales et les traditions autocratiques, se détournait de la France et resserrait ses liens avec les puissances allemandes. Kosloffsky ne réussit pas à amener un rapprochement sérieux entre Bade et le Wurtemberg. Dans ces deux pays, il voyait l'agitation croître parmi les partis d'opposition et il laissa trop paraître ses sentiments personnels au cours de sa correspondance. Il prit à la fois la défense des députés badois contre les accusations des révolutionnaires, ainsi que contre celles qui signalaient ces mêmes révolutionnaires comme empiétant sur l'autorité des souverains. Ce fut également le cas de Varnhagen d'Ense qui représentait la Prusse à Carlsruhe et qui prit nettement parti pour les constitutionnels contre le gouvernement. Kosloffsky se hasarda à dépeindre l'intervention armée de l'Autriche à Naples comme directement opposée à l'esprit des peuples et des cabinets dans l'Allemagne du Sud.

Bref, il manqua à la discrétion qui lui avait été récemment commandée par ses supérieurs. On lui signifia, non sans certaines précautions de forme, sa mise en congé illimité (juillet 1819).

D'après les correspondances des deux légations françaises, il paraît n'avoir été regretté ni à Stuttgart ni à Carlsruhe. Ce libéral impénitent ne représentait plus les idées dominantes dans les cours de Berlin et de Pétersbourg. Il fut toutefois traité en fonctionnaire qui n'avait pas précisément démérité, mais qu'on jugeait dangereux à employer dans les nouvelles voies où s'engageait la politique des puissances coalisées. Sa dernière lettre protocolaire à Nesselrode, où il prenait congé du ministère des Affaires étrangères, prouve qu'il ne se méprenait pas sur le caractère particulier de sa disgrâce [1].

*
* *

Kosloffsky n'avait que trente-sept ans lorsqu'il redevint un serviteur inutile; il devait en vivre encore plus de dix-huit. Malgré les éloges sous lesquels on lui avait dissimulé les motifs de sa retraite forcée, il n'en était pas moins devenu un suspect pour son souverain, tombé sous la tutelle de Metternich et d'Araktchéiev. Il est à croire qu'il reçut dès lors la *permission* de voyager à l'étranger; exil déguisé, qui fit de lui un touriste

[1] Voici le texte de cette lettre, datée du 15/27 octobre 1820 :

« J'ai communiqué au gouvernement de Bade le motif qui a fait retarder l'envoi de mes lettres de rappel, et j'ai obtenu aujourd'hui de S. A. R. Mgr le grand-duc mon audience de congé, après laquelle j'ai été admis à l'honneur de faire ma cour aux membres de la famille grand-ducale. Tant Mgr le grand-duc [que] S. A. R. Madamé la Burgrave douairière m'ont fait la grâce de m'exprimer à cette occasion leur haute bienveillance et leur entière satisfaction de la manière dont je me suis acquitté de ma tâche tout le tems que j'ai eu l'honneur de porter à cette cour la parole de mon souverain.

« Après avoir rempli ce dernier acte de ma mission, souffrez, monsieur le comte, que j'offre à V. Exc. le tribut de ma reconnaissance pour l'indulgence avec laquelle pendant tant d'années le ministère impérial a accueilli mes rapports et pour les expressions flatteuses par lesquelles il a tant de fois daigné reconnaître le zèle que j'ai apporté au service de S. M. I. »

errant à son gré à travers l'Europe et, en certaines circonstances sous le voile de l'anonyme, un publiciste. En somme, sans les innombrables relations qu'il savait nouer dans tous les pays où il passait, il fût devenu un isolé, presque un oublié dans sa patrie. Il n'était pas cependant demeuré étranger à la vie de famille. L'histoire assez difficile à démêler de son mariage en est la preuve.

Une liaison contractée avec une Génoise, on ignore à quelle date précise, et assez ouvertement affichée, avait fait jaser le monde diplomatique à Turin [1]. La nièce du marquis d'Osmond, Mme de Boigne, qui n'est jamais médisante à demi, traite dans ses *Mémoires* Kosloffsky de « mauvais sujet » et accuse la facilité de ses mœurs autant que la légèreté de son caractère. Au commencement de 1816, Pictet, allant s'aboucher avec le ministre russe, fut surpris par la présence dans sa maison d'un tiers qu'il ne s'attendait guère à rencontrer. Il enregistre en ces termes l'incident dans une de ses dépêches : « Au bout d'une heure ou plus d'une conversation animée, il (Kosloffsky) nous fit brusquement passer dans sa chambre à coucher, sous prétexte de nous montrer une lettre qu'il venait de composer sur un de ses sujets favoris de méditation. Il n'avait l'air nullement embarrassé de la présence dans cette chambre d'un très joli petit oiseau de nuit du sexe féminin tout à fait apprivoisé, qu'il a amené récemment de Gênes et qui lisait ou faisait semblant de lire dans un coin de la chambre, mais dont les regards se dirigeaient de temps à autre avec vivacité sur mon jeune compagnon, pendant le très long entretien que nous eûmes en sa présence, non sans quelques distractions occasionnées par ses séduisants sourires. Tout ce que je vous raconte là n'est guère diplomatique, direz-vous peut-être, mais si j'en parle, c'est pour que vous soyez mis au courant des faiblesses de l'homme. Il avait l'air tellement habi-

[1] Dans une note (communiquée par le P. Pierling), le P. Gagarine, qui avait bien connu Kosloffsky, a conjecturé, nous ignorons sur quel témoignage, que son mariage avait eu lieu en 1809. Cette date correspond à peu près à celle où Kosloffsky, de Sardaigne, noua des relations avec Gênes devenu territoire français.

tué à cette personne qu'il n'y faisait pas plus attention que si elle eût été un meuble de l'appartement. Nous sommes invités à dîner après-demain chez lui, en famille. C'est son expression. Nous pourrons alors vous dire comment l'oiseau chante. » Deux jours après, Pictet complète son récit par ces mots : « A notre dîner de famille chez le ministre de Russie, il ne s'est passé rien de saillant. Ce dîner a été rendu agréable par le babil du petit perroquet femelle... »

Si maintenant nous consultons la correspondance de Gabriac, avec son gouvernement, nous entendons cet habitué de la légagation russe constater la répugnance de Kosloffsky pour le séjour de Turin, son impatience continuelle de gagner Gênes où il va passer six mois, où l'attirent le doux climat, la jolie villa qu'il a louée aux portes de la ville et aussi « l'affection d'une Génoise dont il a eu dernièrement un enfant ». De l'ensemble de ces révélations, comme de ces mots *en famille* prononcés devant Pictet et de l'assertion formelle de Dorow, il est permis de conclure que Kosloffsky s'était réellement enchaîné par une union avec une catholique, qu'il ne croyait pas devoir avouer comme le rendant suspect dans son pays. Ce descendant des compagnons de Rurik se plut à taire à tous, nonobstant le scandale, ses affaires de ménage et continua à laisser croire aux naïfs qu'il était célibataire ; de même il entrait dans les églises grecques pour attester sa fidélité aux traditions religieuses de ses ancêtres.

Il serait superflu et d'ailleurs difficile de reconstituer son itinéraire à travers les capitales et les villes d'eaux de l'Occident : on le voit passer à Londres en 1823, à Paris en 1824, à Berlin et dans le Mecklembourg en 1825, à Munich en 1828, aux Pays-Bas en 1830, recherché par les rois, les altesses royales, les célébrités littéraires et se laissant pénétrer, surtout au milieu de ses amis du monde britannique, par les idées libérales dont il avait trouvé la tradition dans ses plus récents souvenirs de famille.

En Angleterre, il retrouva, également comme causeur, ses succès mondains du continent. Il fut reçu par le prince-régent devenu le roi Georges IV et vécut sur un pied d'intimité avec

Canning, le ministre dirigeant d'alors ; celui-ci lui aurait même proposé d'occuper un poste important... au Canada!

Sous l'empire de ses tendances plus « catholicisantes » que catholiques, Kosloffsky intervint, sans y paraître, dans les polémiques soulevées par la présentation au Parlement du bill d'émancipation de l'Église romaine. Sous ce titre : *Lettre d'un protestant d'Allemagne à Mgr l'évêque de Chester* et cette signature : *Un habitant des bords du Rhin,* il publia en français une brochure où il prenait à partie ce prélat, membre de la Chambre des Lords, et son discours du 17 mai 1825. Il y conteste l'éloquence et le goût de l'orateur, relève ses récriminations inopportunes contre les pairs laïcs, ses assertions fausses qu'il attribue à un manque de mémoire. Il fait semblant de croire que l'évêque a eu la secrète intention de miner et de détruire la religion protestante et croit reconnaître en lui un ministre du Christ « attaché aux biens périssables de ce monde ». Il rappelle que, dans les États où règnent les maisons d'Orange et de Hohenzollern, la tolérance loyalement pratiquée existe et qu'en France les évêques viennent de faire disparaître l'*exterminare hæreticos* du serment royal à la cérémonie du sacre de Charles X. Enfin, comme pour mieux encore assurer son incognito, il associe à un éloge enthousiaste de la littérature anglaise une critique piquante de la littérature ecclésiastique anglicane et prétend expliquer sa stérilité par « les nombreux soins domestiques auxquels la vie des révérends prélats est consacrée, leurs travaux politiques dans la Chambre et surtout l'immense administration de leurs propriétés ».

Son séjour préféré, entre 1821 et 1830, paraît avoir été l'Allemagne, celle que figurait sur la carte la Confédération germanique. L'ancien traducteur de *Werther* se plaisait au milieu de cette génération intellectuelle élevée dans le culte de Gœthe et de Schiller, romantique d'instinct, étrangère aux passions belliqueuses de 1813 réveillées en 1866, en 1870 et depuis. A Berlin il revit Alexandre de Humboldt; il fréquenta surtout le monde très mêlé et très brillant qu'attirait chez lui Varnhagen d'Ense, devenu l'historiographe, dans ses livres, de toutes les illustrations

de son pays. Ce polygraphe assez oublié aujourd'hui avait déjà rencontré Kosloffsky au Congrès de Vienne, puis à la petite cour de Carlsruhe; il l'a qualifié un jour de magnifique *(prächtigen)* Russe, digne, à cause de sa brillante intelligence, et malgré sa vie trop courte, d'une réputation durable.

Sa femme, Rachel Lévin, juive berlinoise, célèbre par ses prétentions intellectuelles comme par ses aventures galantes, le comptait aussi parmi ceux auxquels elle a dédié son copieux *Livre de souvenirs* et elle l'a proclamé bien supérieur aux habitués de son salon cosmopolite, ne fût-ce que par le grand intérêt qu'il savait donner aux plus petites choses. Elle lui avait voué une amitié nuancée d'admiration qui était payée de retour. Quand Kosloffsky quitta Berlin, il lui exprima ainsi par lettre, après sa visite d'adieu, le sentiment qu'il emportait d'elle : « Je suis bien aise de ne vous avoir pas trouvée. J'évite des sensations pénibles et cela en aurait été une pour moi que de prendre congé de vous. Que les bénédictions du ciel reposent sur vous, qu'elles vous soutiennent, qu'elles vous éclairent, qu'elles vous donnent la force de traverser doucement le chemin qu'il y a à faire! Quant à moi, si je n'avais pas des devoirs sur la terre, je vous jure que je n'y tiendrais guère. Faites que j'entende parler de vous. Ne cherchez pas le bonheur, il n'y en a pas. Continuez tout le bien que vous faites, continuez à pardonner comme vous avez toujours fait et les prières des pauvres comme celles de l'amitié pénètrent droit au ciel [1]. »

Kosloffsky erra ainsi plusieurs années en Allemagne, où il rencontrait, un peu partout, des personnages de marque, souvent divisés d'opinion, mais unanimes dans leur façon d'apprécier les charmes de son commerce. Nous savons, sans plus de détails, qu'il entra en relations avec Henri Heine, le « Prussien libéré », au risque de paraître oublier la faveur dont il jouissait lui-même auprès du roi Frédéric-Guillaume III [2]. Ailleurs, il fréquenta son compatriote Nicolas Tourguénev, condamné à mort

[1] Cette lettre a été publiée en fac-similé à la fin du livre de Dorow.
[2] STENDMANN, *Henri Heine Leben und Werke*, I, 460.

en Russie comme « décembriste », sans se soucier de l'opinion qu'il allait donner de lui au gouvernement de Nicolas Ier.

Sur ce dernier point, un témoignage curieux est à produire. Ce sont deux lettres d'Alexandre Tourguénev, l'historien, à son frère Nicolas, le proscrit ; elles sont datées d'Ems (juillet 1827) : « Nous avons rencontré ici le prince Kosloffsky ; j'ai déjeuné avec lui ; il ne parle que de toi et de l'injustice des juges... Il a le don de se faire écouter ; mais ce qu'il dit sur la Russie me fait de la peine... Hier soir, en parlant de toi, [il] a réussi à m'émouvoir. Il a l'intention d'aller cet hiver en Angleterre pour être plus près de toi. Son attachement pour toi me fait lui pardonner beaucoup, mais, pour être juste, il faut admettre que son babillage est plus qu'un babillage, grâce à son esprit et à ses connaissances. Cependant ses conclusions me fâchent. Il a le tort d'accuser la Russie et le peuple en général, au lieu de s'en prendre à tes juges. Il faut chercher la raison secrète de cette attitude. Il voudrait trouver une excuse pour son inutilité vis-à-vis du peuple et de la patrie — résultat de ses propres agissements — en tâchant d'étouffer ce reproche secret de sa conscience par l'expression de son indignation contre la Russie. C'est inutile de se disputer avec lui, mais c'est agréable et amusant d'écouter ses raisonnements quand ils sont basés sur la justice. Ce matin il tenait aux eaux un discours à un cercle de dames russes, polonaises et françaises, sur le système économique d'Adam Smith et sur la bêtise du genre humain, à qui il avait fallu tant de siècles pour arriver à la compréhension de ces idées si simples... »

A Dobberan, Kosloffsky rencontra, en 1825, dans la résidence du grand-duc de Mecklembourg, des hôtes propres à le charmer de toutes façons : un souverain qui parlait élégamment le français, et qui avait « les manières d'un général français de l'ancien régime », jointes à la bonhomie allemande ; à ses côtés, une belle-fille à la fois spirituelle et belle de cette beauté sculpturale et épanouie qu'il aimait à contempler. Il a raconté son séjour à cette cour patriarcale dans les seuls fragments aujourd'hui connus de ses *Souvenirs*.

A son séjour à Dobberan se rattache celui d'une excursion au port voisin de Travemunde, où il rencontra le grand-duc Nicolas, qui rentrait en Russie, avec sa femme, née princesse de Prusse, à bord d'un navire de guerre. Dans son récit, il prend occasion de cette dernière circonstance pour disserter sur la marine russe, qu'il trouve, comme on pouvait s'y attendre, bien inférieure à la flotte britannique ; il ne reconnaît parmi ses chefs qu'un homme de mérite, Tchitchagov, l'ami de J. de Maistre, mort en Angleterre après y avoir été naturalisé jusqu'à l'anglicanisme inclusivement. Cette digression le conduit à une autre sur le jeune couple princier qui allait, quelques mois après, monter sur le trône de Russie. Ce panégyriste des « décembristes » se répand en éloges sur le futur empereur, un « Louis XIV modifié par l'esprit du siècle », et dans lequel il entrevoit d'avance, assez témérairement, un Henri IV. Il n'est tels que ces causeurs mondains pour chercher à établir une sorte de balance entre leurs médisances au sujet de leurs égaux et de leurs flatteries envers leurs maîtres. Dans cette circonstance, Kosloffsky, on peut le croire, comptait sur l'avènement de Nicolas Ier pour se rouvrir l'accès de sa patrie.

Pendant cette dernière période de sa vie, Paris l'attira aussi plusieurs fois. Les relations qu'il y noua l'aidèrent à recueillir les principaux traits de son *Tableau de la cour de France*, rempli — ont dit ceux qui l'ont connu — d'idées ingénieuses et de piquantes anecdotes. Il le fit imprimer sur place, mais ne le livra point à la publicité. Ses amis, auxquels il avait distribué les premiers exemplaires, lui firent comprendre que ses révélations pourraient froisser certains lecteurs et laisser naître sur son nom une polémique désagréable.

Six ans après, il reprit la plume, mais cette fois, au lieu de fixer sur le papier de spirituelles médisances, il se fit en France le défenseur d'un parti et d'un gouvernement vaincus et frappés de déchéance. C'était à la fin de 1830 ; Kosloffsky se trouvait à Gand, quand il apprit que les derniers ministres de Charles X, le prince de Polignac et trois de ses collègues, étaient traduits

devant la Chambre des pairs comme coupables de complot contre la sûreté de l'État. Il crut bon de formuler et de faire imprimer à ce sujet une lettre de protestation contre le procès. Si cette œuvre d'un étranger n'a influé en rien sur le sort des ministres, du moins elle constitue, par son caractère spontané, un acte honorable pour son auteur. Selon lui, le procès qui allait se dérouler au Luxembourg ne se concevait ni au point de vue de la justice ni à celui de la légalité. Sans entrer dans la suite de ses raisonnements, il suffit de signaler dans cette pièce les idées de l'auteur sur certains événements de la France d'alors. D'après lui, il faut remonter aux débuts de la Restauration pour y trouver la cause de la révolution qui a amené sa chute. La Charte de 1814 a été l'œuvre prématurée d'un rédacteur unique, aussi imparfaite et aussi obscure qu'on devait l'attendre de son origine et de la manière dont elle a été octroyée. Elle n'a pas été un contrat bilatéral. Il s'ensuit que Charles X a été de bonne foi quand il a interprété comme il l'a fait l'article 14. Ses prétendus complices n'ont été coupables que d'imprévoyance ; ils ont pu se croire autorisés à réprimer une émeute au bout de laquelle ils ne voyaient pas une révolution. Un second point de vue qui se manifeste presque à toutes les pages, c'est celui d'une comparaison incessante entre les lois constitutionnelles de la France et celles de l'Angleterre, tout à l'avantage de ces dernières. Qu'il s'agisse des institutions judiciaires, de la responsabilité ministérielle, des Stuarts comparés aux Bourbons, le prince russe affirme que, dans la Grande-Bretagne, l'esprit public est plus sain que dans notre pays et le sens de la liberté politique supérieur. Son libéralisme comme ses goûts littéraires l'ont rendu avant tout et partout anglophile.

Cependant, après 1830, l'affaiblissement précoce de sa santé le prédisposait à une vie de plus en plus sédentaire, où le travail solitaire, succédant aux habitudes mondaines, s'impose. A-t-on conservé ces mémoires sur l'histoire de Russie qu'il projetait d'écrire en 1825? Il est certain en tout cas, qu'à cette époque son activité d'esprit demeura intacte et se porta sur les sciences pro-

prement dites. Il composa en russe un traité de géométrie descriptive et un autre sur les sections coniques en relief, qu'il dédia au tsarévitch Alexandre, peut-être dans la pensée que cet hommage lui faciliterait son retour au milieu de ses compatriotes. Il ne fut cependant autorisé d'abord qu'à s'établir en Pologne, dans un milieu où ses tendances catholiques pouvaient paraître moins scandaleuses et être plus facilement tolérées.

En 1834, il vint retrouver à Varsovie son vieil ami Paskiévitch, lieutenant impérial dans l'ancien royaume récemment soumis et livré à l'arbitraire. Un accident dont il fut victime l'y retint quelque temps. La voiture qui le conduisait au château versa sur la rampe et le précipita dans un fossé. Vu sa corpulence, il ne se remit jamais complètement de cette chute; il devait rester boiteux et par surcroît goutteux jusqu'à la fin de sa vie. L'année suivante on le voit reparaître à Pétersbourg dont il était éloigné depuis vingt-deux ans. Nicolas Ier, qui en somme le savait bon courtisan, céda comme tout le monde à l'attrait de sa parole. On a retenu un trait de leurs relations qui montre un certain désir, pour l'un d'être clément, pour l'autre de se rendre agréable. Le tsar entra un jour à l'improviste dans un salon où Kosloffsky se trouvait en nombreuse compagnie. Chacun se leva, sauf le vieux diplomate qui fit un pénible effort pour se soulever de son siège. Nicolas vint à lui, lui mit les deux mains sur les épaules en lui signifiant de rester assis; sur quoi l'infirme, sans plus résister, regarda son souverain en souriant et en murmurant : « Comment pourrais-je résister, quand soixante millions d'hommes pèsent sur moi? » Chez le grand-duc Michel, auquel il avait fait jadis les honneurs de Turin, il fut mieux qu'un courtisan; il devint un ami de la maison : la grande-duchesse l'admit parmi ses familiers et, après son départ, noua avec lui une correspondance, qui paraît avoir été pour tous deux pleine de charme et d'intérêt.

Il est à croire que, malgré ces marques de faveur, il n'avait obtenu qu'une permission de séjour à terme fixe dans la Russie proprement dite; car nous le retrouvons bientôt après en Pologne,

intervenant à l'occasion auprès de Paskiévitch afin d'alléger le joug de fer étendu sur les Polonais depuis plusieurs années. En 1837, sous prétexte de prendre les eaux, il fit un dernier voyage en Allemagne, aux bains de Tœplitz, où il trouvait réunies ses vieilles connaissances, le roi Frédéric-Guillaume III, Metternich, Alexandre de Humboldt. A son retour par la Pologne autrichienne, il conduisit spontanément une enquête, destinée à Paskiévitch, sur les ressources industrielles du pays (mines, usines, etc.), travail qui est resté manuscrit.

En 1839, peut-être après un nouveau passage à Dobberan, il s'embarqua à Travemunde sur le vapeur *Nicolas-Ier* à destination de la Russie. Sur ce bâtiment avait pris place un voyageur, le marquis de Custine, qui allait chercher sur place les matériaux de ses quatre volumes intitulés *la Russie en 1839*. Ils se connaissaient l'un et l'autre, le prince russe ayant sans doute rencontré le gentilhomme français chez Rachel Varnhagen, où tous deux avaient conçu pour la maîtresse de maison une admiration passionnée. Custine, monté sur le pont, y aperçut Kosloffsky assis dans un fauteuil de sangle au milieu d'un cercle d'auditeurs supendus à ses lèvres. Il approcha ; le vieillard se livrait à son divertissement favori, la conversation, qui se changeait facilement dans sa bouche en conférence. Entre deux phrases il se tourna vers le nouveau venu et l'interpella ainsi : « Vous qui avez parcouru à peu près l'Europe entière, vous serez de mon avis! — Sur quoi, prince? — Sur l'Angleterre. » Là-dessus, développement sur la noblesse dans le Royaume-Uni et son caractère tout différent en Russie, où elle est fondée exclusivement sur la possession du sol, sur l'aristocratie du sang consacrée par l'histoire, tandis qu'en Angleterre elle est accordée aux talents et aux services rendus et aussi à la faveur et à l'argent. L'auteur du parallèle conclut par une anecdote empruntée à ses souvenirs de voyage et « contée, dit Custine, avec une élégance de ton, une grâce de manières, une simplicité de gestes, une expression de physionomie, un son de voix qui ajoutent de la finesse aux moindres paroles ». Suit un éloge de la parole

publique et de l'influence qu'elle exerce sur les hommes et les gouvernements, quand elle a pour organe un Canning. L'entretien se prolonge ainsi pendant plusieurs heures, Custine aimant en somme mieux s'instruire en écoutant et en laissant son interlocuteur multiplier, à l'aide de transitions ingénieuses, les anecdotes et les aperçus sur l'époque contemporaine.

Après une dernière boutade concernant les abus de l'éloquence politique, Kosloffsky se hasarda à dire : « Venez chez nous, vous apprendrez à en redouter d'autres. Avec notre naturel flexible, nous devenons cosmopolites dès que nous sortons de chez nous et cette disposition d'esprit est déjà une satire contre notre gouvernement! » — « Ici, ajoute Custine, malgré l'habitude qu'il a de parler franc en toutes choses, le prince eut peur de moi, de lui-même, surtout des autres et se jeta dans des aperçus assez vagues. » Ce que le voyageur français ne dit pas et ce que d'autres ont vu, c'est que Kosloffsky, au milieu de son improvisation, avait remarqué parmi ses auditeurs une figure à lui connue, celle d'un espion notoire de la police secrète à l'étranger, Gretch, auteur de *Mémoires* cités depuis par les historiens. Redoutant d'arriver à Cronstadt en même temps qu'un délateur de profession, il changea le cours de l'entretien et se jeta dans les lieux communs. Depuis il se retrouva en tête à tête avec Custine sur le pont, mais, dès qu'il sentait à peu de distance quelque surveillant indiscret, il baissait la voix, ou bien il se levait, descendait dans sa cabine appuyé sur le bras de Custine et y achevait l'histoire commencée en plein air. Sinon il revenait par un détour habile aux choses d'Angleterre et mettait sur le tapis quelque innocente discussion, par exemple sur les mérites comparés de Walter Scott et de lord Byron.

Un jour cependant il se laissa aller à dévolopper devant son auditeur de prédilection, dans un moment de solitude, son opinion bien arrêtée sur les hommes et les institutions de son pays. Je ne retiens ici que les principaux traits de son réquisitoire. Suivant lui, les Russes, étrangers à la civilisation latine du moyen âge, ne sont que des barbares doublés de Byzantins.

Chez eux règne le despotisme complet, la parole humaine est dégradée, tout discours est l'expression d'une hypocrisie religieuse et politique. Leur intolérance est profonde; la persécution qui sévit en Pologne est le résultat d'un calcul froid et prémédité. Le tsar gouverne son Église et les légitimistes de Paris se bercent d'une étrange illusion en cherchant des alliés parmi les schismatiques. Il conclut par des exemples empruntés au règne de Pierre le Grand : « Le despotisme russe non seulement compte les idées, les sentiments pour rien, il refait les faits, il lutte contre l'évidence et triomphe dans la lutte! Car l'évidence n'a pas d'avocat chez nous, non plus que la justice, lorsqu'elles gênent le pouvoir. »

Si de telles paroles n'étaient pas parvenues aux oreilles de Gretch, elles ne furent pas perdues pour Custine, qui les inséra dans le premier volume de sa description de la Russie. Avait-il cru vraiment satisfaire à la discrétion en ne désignant leur auteur que par l'initiale de son nom? Dénoncé à la fois d'une façon générale par Gretch et explicitement par un récit imprimé, Kosloffsky fut *autorisé*, peu de temps après son retour dans sa patrie, à aller soigner sa santé ébranlée non loin des bords du Rhin. Il s'était montré souvent indiscret par loquacité; il apprit, peu de temps avant sa mort, que ce léger défaut pouvait devenir sur certaines lèvres un crime d'État. On le retrouve en dernier lieu à Baden-Baden, aux portes de cette « maison de la conversation » qui reçut de 1830 à 1848 des hôtes venus de toutes les parties de l'Europe, près de l'*Arbre russe,* entouré journellement d'une bande de ses compatriotes, oisifs ou ridicules, vivement dépeints plus tard par Ivan Tourguenev dans les premières pages de son roman *Fumée.* Un remède pris à contretemps changea une affection chronique, dont il souffrait, en une maladie aiguë qui l'emporta. Il mourut le 26 avril 1840, âgé de cinquante-six ans. Sa femme, son fils et sa fille, affirme Dorow, assistaient à ses derniers moments [1].

[1] Dans la *Correspondance* publiée de Balzac, on trouve deux lettres de lui des 6 et 12 mars 1832, à Sophie Kosloffsky. On y lit que la destinataire

Ses amis décorèrent sa tombe d'une inscription qui rappelait ses qualités et les fonctions qu'il avait exercées. Par les unes comme par les autres, il n'avait été qu'un amateur distingué, sans titres durables à la reconnaissance de son gouvernement. Nicolas Ier ne se montra pas cependant inflexible envers sa mémoire. Il se souvint des flatteries dont il avait été l'objet de sa part et oublia ses critiques impitoyables contre l'autocratie en accordant à sa fille une pension qui devait lui être payée jusqu'à son établissement.

Le nom de Kosloffsky ne s'éteignit pas avec le curieux personnage dont on vient d'esquisser la vie. Il était encore porté, à la cour et à l'armée, jusque dans ces derniers temps.

Léonce Pingaud.

était à Paris avec sa mère et que Balzac lui avait dédié une de ses œuvres, *la Bourse*, en 1832. Balzac, par suite de sa liaison avec Mme de Hanska, fréquenta un instant les cercles russes et polonais. Le frère de cette dame était lié lui-même avec plusieurs familles, entre autres avec les Dachkov, les Zonbov, les Orlov, qui avaient marqué à la cour de Russie.

APPENDICES

I

Kosloffsky à Madame de Staël[1].

Cagliari, 8/20 juillet 1810.

Spero ch' Ella sia ancora nell' Europa, altrimenti la mia lettera assai piu felice di me la seguire nelle piu remote contrade del globo. Alla fine ho letto e riletto l'inimitabile *Corinna*. Se io fossi un Italiano e non uno Scita, vorrei eriggerle un monumento con questa inscrizione : *Illæ quæ non territorium, sed gloriam, aninum nostrum defendit*. Vorrei che i miei concittadini venissero a portare ogni anno un tributo d'encenso e di ghirlande a quella che investiga piu celati ripieghi della loro anima e rintuzza il superbo orgoglio di coloro, i quali per concorso di varie vicende, o per una maggiore possanza, credono dover insultare alla piangente ma sempre vaga Italia. Io l'assicuro, che non ho mai tanto amata Roma anche quando vi rimaneva, quanto percorrendola col suo divino libro; non seppi mai conoscere gl' Italiani, come egli appresi a giudicare dopo la lettura del medesimo ed un tal amore mi prese delle dolci parole di cui Corinna si giustamente si dilettava, che volli scriverle nello stesso linguaggio. Mi diceva un giorno un uomo di un talento superiore, parlandomi di Corinna, che credeva essere un carattere immaginario : Che multitudine di conoscenze! quanta elevazione nelle idee! quanto giusto nell' erudizione! No, e impossibile che un personnagio come Corinna avesse mai esistito! Io gli risposi proponendogli un viaggio a Coppet, persuaso che ivi riconoscerebbe il suo errore[2].

Un punto, un sol punto ardirei impugnare contra l'opinione di

[1] *Archives nationales*, F[7], 6552.

[2] La dissertation qui suit se rapporte au livre VII de *Corinne*, intitulé : La Littérature italienne.

quella Donna divina. Niuno piu di me ammirarla varieta o per meglio dire l'universalita del suo sapere, ma non posso pensare con Essa che vi sia necessario per lo sviluppo del genio di una nazione di approfitare di quello delle produzioni di un'altra, a Essa contemporanea. Forse questa idea mi viene dal mio pedantesco attacamento ai modelli Greci e Latini. Alla fine Racine scrisse senza aver mai letto Shakespeare; molti di primi autori Inglesi non avevano ne imitati ne studiati i scrittori francesi, e gl' Italiani impiegano ogni giorno gallicismi che hanno corrotto il loro linguaggio a force *(sic)* di traduzioni, le quali non vagliono mai una produzione originale. Si vous traduisez toujours, diceva M. de Voltaire all' abbate d'Olivet, on ne vous traduira pas. Solo inteso da Mr North, uomo di tutti gl' Inglesi che ho conioscuti il piu erudito, che non puote mai gustare *Zaira* in Inglese, ne le *Roi Lear* di Ducis! Non sarebbe forse un avantaggio per ogni nazione, di fare cio che fanno a Oxford e a Edimbourg gli studenti, di non imparare veruna lingua moderna e d'impallidire sopra modelli antichi, che sono uno stendardo immaniabile da seguire e che, regolando il genio, non ne tolgono l'originalita, col mescolare parti affatto eteregonei? Longino, che scrisse un' opera cosi rinomata molto dopo lo stabilimento della Romana potenza, non sapeva bene il Latino e non cerca negli autori di quella lingua de' esempi del sublime. Plutarco, per le stesse ragioni non volle errigersi in giudice tra Demostene e Cicerone. Un grande uomo, forse quello che fa il piu onore al nostro secolo, Adam Smith, avendo aperto una strada non batuta prima, mette per base della sua dissertazione, che la perferzione dell' industria dipende da piu oomeno ampia divizione del lavoro, cioe che minori sono le parte che abbraccio un solo lavorante ad una sola fabricca, migliore n'e l'esecuzione. Se dunque si deve estendere la stessa idea ai lavori della mente, mentre che le cose umane si governano dalle stessi leggi, diro, che quando ciascheduno lavorera a sua maniera senza circare ad abbraciare troppo, ognuno dalla sua parte produrra una piu perfetta cosa.

Le ragioni da me adotte e quelle tirate della storia litteraria di passati secoli mi sembrano dimonstrare, che col suo proprio fondo e coll' ajuto dell' antico tesoro, si possano produrre di capi d'opera. La Francia, l'Inghilterra et l'Italia, sequendo ciaschoduna il suo camino ed il suo gusto particulare, hanno cavato di Racine, di Milton, di Tassi, le idee, le immagine, le espressioni; tutte sono diverse, ma tutte hanno una belta originale, senza che vi sia niente d'imitato et d'imprestato al di la delle frontiere. Ho inteso gl' Inglesi laguarsi che l'introduzione dello studio della lingua francese gli spogliera tosto di

questa Isolana originalita, ornata dallo studio degli antichi, di cui i loro piu celebri scrittori si vantano. Laharpe in Francia invipera contro l'amore di quelle piante esotliche, che transpiantate non producevano che un che un bastardo frutto, e Alfieri non volle mai assoggertarsi a leggere od imitare le produzioni di verun paese, fuori che del suo, e degli antichi, e poi quando Omero, Orazio e Virgilio, ci offrano esempi a segnire e il nazional genio il proprio modo d'imitarli. Quale ragione si puove adurre per difendere un miscuglio somigliante a quello, che fu cosi bene acennato da Corrina, sull' improprieta di voler collegare insieme la Poesia e la Pittura, nella scelta di soggetti?

Queste idee demanderebbero un piu grande sviluppo; io le acenno solamente e le sottometto a quella di cui il gindizio e come un colpo di fulmine, pronto e securo.

Questo non rigarda che i scrittori. Se poi la natura nelle sue maraviglie producesse una persona dotata d'un animo temperato di modo a sentire e a far gustare agli altri la belta di ogni genere e di ogni luogo, senza transportarle in una lingua straniera; se una tol persona leggesse nell' originale i piu celebri scrittori de varie nazione dell' Europa; se s'investisse del loro spirito e che a trutto questo aggiungesse una imaginazione sempre vegeta, un cuore sempre sensibile e uno spirito sempre giusto, una tal persona certamente sarebbe un vero dono del Cielo! Io la conosco, e la mia sibilla di Coppet.

N'est-ce pas, Madame, que j'ai fait une grande imprudence, de vous écrire une aussi longue lettre en une langue que vous possédez si bien, mais comment vous écrire autrement après avoir lu *Corinne?*

Vous n'avez fait qu'une seule faute de votre vie, c'est d'avoir négligé dans vos voyages d'aller en Russie. Je sais qu'on vous y aime et qu'on vous y admire et, depuis qu'on m'a écrit de Moscou ma patrie combien vous y êtes lue, j'ai encore plus d'amour pour mes compatriotes que je n'en avais.

Que vous dirai-je de mon insignifiante personne? Je sers, je lis et je souffre quelquefois. Voilà tout. La vie d'un homme obscur est bien peu de chose; je pense que c'est vous qui me tirez de cette obscurité, car quand on saura le bonheur que j'ai d'être connu de vous, je serai aussi quelque chose dans le monde.

Un pauvre Allemand s'est tué dans ce pays-ci. Cet homme n'avait aucune passion, mais il avait le germe de toutes. Une tristesse dont il ne savait pas se rendre raison lui-même lui a fait désirer la mort. Sa tombe pour moi est un pèlerinage. Les indifférents l'ont traité de fou, comme de raison. Ils s'éloignent de la tombe de celui que sa

malheureuse destinée a armé contre son propre cœur, afin de ne pas porter la main sur la cause secrète de sa mort[1].

Une malheureuse blessure au bras m'empêche de vous écrire de ma propre main et je n'ai pas attendu qu'elle fût guérie pour vous écrire, tant j'en sentais le besoin! Donnez-moi, je vous prie, de vos nouvelles et ne me laissez pas languir dans l'ignorance de votre destinée qui m'intéresse vivement.

Si je retourne bientôt, comme je l'espère, sur le continent, je demanderai à l'empereur la permission de faire un petit tour à Coppet. Ce sera pour moi un bonheur plus grand que si j'allais au Capitole sur un char de triomphe.

Je mets à vos pieds, madame, l'hommage de mon admiration et de mon éternel dévouement.

P.-S. — Faites-moi l'amitié de m'envoyer la troisième édition des *Martyrs* et la traduction de Benjamin Constant.

II

Kosloffsky à Chateaubriand.

MONSIEUR,

Je n'aurais pas osé vous parler de moi (comme je n'ai pas osé vous nommer, en vertu d'une antique souvenance, mon cher ami ou mon cher maître), si je ne savais que, par une naturelle liaison d'idées, des objets insignifiants par eux-mêmes nous rappellent très souvent des lieux et des temps dans lesquels on aime à se transporter. C'est ainsi que mon nom vous rappellera et le Colisée et les promenades autour du Tibre et mille autres circonstances locales, dont la Grèce, quoique Grèce, n'a pas pu vous faire perdre impunément le souvenir. Que de choses se sont passées depuis que nous nous sommes vus! Mais est-ce à nous, pauvres êtres limités, à nous occuper de la destinée des Empires, quand celle d'un seul homme quelquefois nous accable à un point que nous ne pouvons ni en embrasser l'ensemble ni souvent même en concevoir les différentes variations?

Votre carrière est devenue bien brillante, car le temps, qui est le creuset du mérite, paraît devoir attacher à votre nom l'immortalité.

[1] Cette dernière phrase est la traduction de deux vers de la célèbre élégie de Gray sur un cimetière de campagne.

Le succès de votre *Génie* n'a pas été celui d'un moment; on ne cesse de le lire dans toutes les langues et on y trouve toujours quelque nouvelle beauté. M. North, fils du célèbre lord North et le plus illustre de tous les Anglais que j'aie jamais connus, m'en a parlé avec une admiration qui est aussi honorable pour l'auteur que pour lui. J'aurais voulu que vous eussiez connu cet homme-là. Tout ce que je puis vous en dire est que le moindre de ses mérites est de lire son Homère avec la même facilité que Johnson ou Pope. Combien de fois ne m'a-t-il pas dit qu'il me félicitait de vous avoir connu! Aussi je vous assure que c'est pour moi un motif d'orgueil.

Atala et *René* ont été traduits en russe et reçus avec une avidité sans exemple. J'ai pris expressément des informations à ce sujet et on me dit qu'à Tobolsk même les souscriptions pour ces deux ouvrages ont été très nombreuses, de façon que le pauvre Sibériaque enveloppé dans sa fourrure croit voir les beaux sites que parcourt le Meschacébé. Ne pouvez-vous pas avec raison dire comme Horace :

Visam Britannos hospitibus feros
Et lætam equino sanguine concavum
Visam pharetratos Gelonos
Et Scythicum inviolatus amnem.

L'état barbare dans lequel nous nous trouvons depuis la rupture des communications entre cette île et la France fait que jusqu'à présent je n'ai pu lire votre poème des *Martyrs*. J'avais donné communication à notre consul général de Livourne de me le procurer; mais dans ce pays de marchands et de banquiers, on est encore si en arrière en fait de littérature que cet ouvrage ne s'y est point trouvé. J'écrirai donc par mon banquier d'ici à Londres pour me le faire venir. Si par hasard il vous entrait dans la tête de m'en envoyer un exemplaire, qui servirait pour toute la Sardaigne et la Sicile, j'y attacherais un prix infini, surtout si un mot de votre écriture là-dessus en faisait une espèce de gage de vos bontés pour moi. Je le transporterais en Russie et ce n'est pas dans la bibliothèque destinée pour l'esprit, mais dans celle du cœur qu'il aurait sa place. J'ai vu déjà par plusieurs extraits que cet ouvrage est digne de vous. Au reste devait-on s'attendre à moins d'un homme dont l'âme a pu concevoir la noble idée d'élever à la religion et à la morale un monument de gloire, au moment même où l'on ne voyait que les *Ruines?*

Si vous voulez m'envoyer quelque chose ou m'écrire, voici mon adresse : A S. Exc. M. le général Morand, commandant supérieur de la 23e division militaire et chargé de grands pouvoirs en Corse, pour

transmettre à M. le prince de Kosloffsky, assesseur du département des Affaires étrangères de S. M. I. de toutes les Russies et son chargé d'affaires en Sardaigne. Tout ce qui m'est envoyé de cette manière-là m'arrive exactement.

Que voulez-vous que je vous dise de mon insignifiante personne? J'ai été aussi bien malheureux par moi-même et par les autres, mais il ne m'est pas permis d'en parler. Il en est des hommes comme de la végétation. Le passant qui voit un chêne frappé d'un coup de tonnerre s'arrête, mais un arbrisseau qui près de là a subi la même destinée n'attire point les regards. On a beau parler des avantages de l'obscurité; il est de fait que les malheurs d'un homme illustre portent avec eux cette espèce de conciliation que l'on éprouve à se dire : Beaucoup de gens en ont parlé, beaucoup de gens m'ont plaint. L'homme obscur se tourmente et puis se dit : Qui es-tu pour avoir le droit de te plaindre? Aussi je ne vous dis rien de mes aventures et ma vie actuelle est tout entière dans ces deux vers de Gray :

Along the cool, sequestr'd vale of life
They keep the noiseless tenour of their way [1].

En Russie l'instruction publique fait des progrès rapides et tout cela est dû aux soins particuliers de l'Empereur. Nous avons raison de l'appeler véritablement le Père des lettres, comme vous avez appelé votre François Ier. A Théodosia en Crimée on joue des tragédies d'Euripide et de Sophocle en original et on me dit que dans l'École des sciences exactes à Saint-Pétersbourg il s'élève des sujets que l'on pourra placer dans la liste des Lagrange et des Euler. Ainsi soit-il!

Une malheureuse blessure au bras m'empêche de vous écrire de ma propre main. Donnez-moi, je vous prie, de vos nouvelles, parlez-moi de vos voyages autant que vous le pourrez et distinguez-moi de tant d'autres qui ne vous offrent que des hommages d'admiration. J'y joins de plus ceux d'un sincère et éternel dévouement. Si je parlais à un autre, je lui dirais : Cherchez telle ou telle autre chose pour être heureux. Je vous dis à vous : Aimez la gloire et vous le serez, car vous n'avez pas besoin de faire du chemin pour trouver ce bonheur-là.

[1] Ces deux vers terminent une strophe de l'élégie citée dans la lettre précédente. En voici la traduction :

« Le long de la fraîche et tranquille vallée de la vie,
« Ils ont poursuivi le cours silencieux de leur chemin. »

III

Le comte de Gabriac au duc de Richelieu[1].

Turin, 10 juin 1816.

Le prince Kosloffsky, ministre de Russie, qui me témoigne habituellement de la confiance, vient de m'en donner une preuve en me faisant lire des dépêches qu'il a reçues, ainsi que les réponses qu'il a faites au sujet du comte de Maistre, ministre sarde à Pétersbourg.

Ainsi que Votre Excellence en sera sûrement informée, le comte de Maistre, établi depuis l'époque de la Révolution en Russie, écrivain politique, littérateur, homme recherché de la société de Pétersbourg, y avait acquis une sorte d'influence que l'empereur Alexandre aimait d'autant moins à lui savoir exercer qu'elle favorisait d'ordinaire des doctrines opposées à celle de Sa Majesté Impériale.

M. de Maistre protégeait les jésuites. Ses recommandations et apologies avaient contribué à les accréditer et à leur aplanir les voies à plusieurs de ces conversions dont l'éclat a fini par leur être funeste. Il paraît que, lors de leur expulsion, le zèle du comte de Maistre se donna carrière contre une mesure si singulièrement motivée et qui paraissait si peu en harmonie avec les idées libérales qu'on prônait.

L'empereur Alexandre, très piqué de ces critiques, voulut qu'il demandât son rappel ; mais, craignant cependant de faire tort à un homme aussi âgé, aussi respectable et auquel la Révolution a enlevé toute sa fortune, il lui fit insinuer de fonder sa demande sur cette dernière considération qui ne lui permettait pas, avec l'économie du trésor sarde, de continuer, dans un séjour et une place aussi dispendieuse, et il fit en même temps écrire à son sujet deux lettres au prince Kosloffsky.

Dans l'une, il se plaint vaguement de la conduite du comte de Maistre et montre le désir qu'il soit rappelé, ainsi que ses circonstances de fortune semblent devoir lui faire désirer de l'être, mais il fait en même temps le plus grand éloge de ce ministre. Il dit que le christianisme l'oblige à lui pardonner les torts qu'il a pu avoir et charge le prince de demander qu'il soit ici convenablement placé. Dans la seconde dépêche, qui est secrète, le ressentiment de l'empereur se montre plus à découvert. Elle contient des plaintes amères

[1] *Archives des Affaires étrangères.* Correspondance de Russie, t. 156, f. 142 et s.

contre son zèle de prosélytisme, sa conduite et son langage au sujet des jésuites, la tendance ordinaire de ses opinions, sa partialité et son acharnement contre les idées libérales du siècle. On y attaque même et l'application qu'il met à fréquenter la société et les succès qu'il y obtient et jusqu'à sa réputation d'homme de talent, usurpée, dit-on, en grande partie, et qu'il doit plus à sa mémoire et à sa loquacité qu'à la profondeur de ses vues. C'est enfin un *orateur de salon* et cette partie de la dépêche où l'on voit l'empereur chercher à dénigrer un homme d'esprit qui a blessé son amour-propre est un morceau vraiment curieux.

Cependant un sentiment fort noble, la crainte que son mécontentement ne nuise au comte de Maistre qu'il ne peut se défendre d'estimer, reparaît à la fin, et il témoigne encore le désir qu'il soit dédommagé de la perte de sa place. Il charge son ministre de le demander, mais pourvu que ce soit dans l'administration intérieure, car on voit que l'empereur n'aimerait pas qu'il eût une place diplomatique.

Cette commission de faire revenir le comte de Maistre, mais de le faire employer ici, a paru au prince Kosloffsky aussi difficile à remplir qu'il était informé que le ministre, passant ici pour fort supérieur à tout ce qui entoure le roi, est assez craint, et qu'en particulier le comte de Valaise n'aurait pas mieux demandé peut-être que de se servir du mécontentement de Sa Majesié Impériale pour le perdre ici. Effectivement, quand le prince Kosloffsky a été lui en parler, le comte de Valaise insistait toujours pour qu'il déclarât que l'empereur était mécontent du comte de Maistre et demandait son rappel, et le prince Kosloffsky établissant toujours au contraire que le rappel était une suite de la situation économique du comte de Maistre et une chose déjà convenue, demandait que dans ce cas le roi de Sardaigne voulût bien avoir égard à la recommandation de l'empereur en faveur de cet ancien serviteur de la maison de Savoie et le fît placer convenablement dans l'administration. Il a si bien persévéré dans ce langage que le comte de Valaise s'est rendu et, à la recommandation de l'empereur, le comte de Maistre va être nommé Premier Président du Consulat, tribunal de première instance pour les affaires commerciales qui sont ensuite portées en appel au Sénat.

Je crois devoir faire connaître à Votre Excellence une autre circonstance de la conduite du prince Kosloffsky en cette circonstance.

Lors de l'expulsion des jésuites de Pétersbourg, il reçut des instructions pour justifier ici cette mesure. Comme il la désapprouvait lui-même intimement et qu'il ne trouvait personne de l'avis de son cabinet, il s'abstint d'y répondre. L'affaire du comte de Maistre le

mettant dans le cas de revenir sur celle-ci, il chercha à la justifier en exposant et en faisant connaître l'opinion du gouvernement sarde sur cette matière et celle des personnes distinguées du pays auquel il en a parlé. Il ne craint donc pas de dire au comte Nesselrode qu'il n'a pu trouver un seul homme éclairé qui ait approuvé cette expulsion qui ne rencontre de faveur que près des gens qui, n'ayant aucun principe religieux, la regardent comme une mesure politique tendant à réfréner l'influence des moines. Qu'on se demande s'il n'y a pas contradiction entre admettre des jésuites et les blâmer ensuite d'avoir rempli leurs devoirs de jésuites, tout l'ukase n'étant fondé que là-dessus. Qu'on remarque que l'Angleterre et Genève, jadis renommées pour leur intolérance, offrent maintenant l'exemple de conversions au catholicisme contre lesquelles nul n'ose élever la voix; que le renvoi de cet ordre, qui rendait dans la capitale de grands services sous le rapport de l'éducation, est sûrement un sacrifice que l'empereur aurait été obligé de faire aux vœux d'une classe nombreuse, mais ignorante et corrompue; que l'on savait effectivement que c'étaient des personnes les moins recommandables de la société qu'étaient parties les réclamations les plus vives et que l'on avait appris avec surprise que certaines personnes connues par leur immoralité avaient montré une conscience alarmée sur les dangers que courait la foi de leurs pères.

Le prince Kosloffsky croit devoir attaquer dans la même dépêche la Société biblique, d'après l'autorité de l'archevêque d'York qui pensait qu'il fallait distribuer dans le peuple des catéchismes et non des bibles.

Tout ce que contient cette lettre paraît faire honneur au ministre russe. Il me l'a communiqué cependant, ainsi que les détails dont je rends compte plus haut relatifs au comte de Maistre, très confidentiellement et il désire sûrement que personne ne sache qu'il m'en a donné connaissance.

Je suis, etc.

IV

Le comte de Gabriac au duc de Richelieu[1].

Turin, 25 janvier 1818.

Votre Excellence connaît les opinions du prince Koslowsky sur le catholicisme. La justesse de son esprit lui en a fait apprécier l'auto-

[1] *Archives des Affaires étrangères.* Correspondance de Sardaigne, t. 285, f. 20 et sq.

rité et les bienfaits de sa perpétuité, de son unité, de sa discipline.

Il saisit toutes les occasions de plaider cette cause auprès de sa cour, en y portant cependant tous les ménagements qu'il juge nécessaires. Il n'ignore pas que son maître, qui semble tant ambitionner la réputation de tolérant et libéral en matière religieuse, n'en est pas moins très rigoureux pour ceux de ses sujets qui inclineraient à un changement de religion. Aussi c'est en comptant que les agents de sa cour ne seront point informés de ses confidences envers moi à cet égard et en vue de la conformité d'opinions qu'il me connaît avec lui sur ce sujet, qu'il me montra la dernière dépêche qu'il écrivit avant son départ au sujet du baron de Wessemberg, qui passa par Turin en revenant de Rome sans avoir pu obtenir d'être nommé évêque de Constance. Il en prend occasion de faire connaître à l'empereur son opinion sur la question générale, tant pour le cas particulier du baron de Wessemberg que pour servir à l'occasion des prochains débats de la législature française sur le Concordat. J'en donne ici un extrait à Votre Excellence :

« On est véritablement surpris en considérant la tendance irréligieuse des hommes d'esprit de nos jours, de trouver qu'il y ait des personnes qui, de bonne foi, confondent Grégoire VII avec Pie VII et le onzième avec le dix-neuvième siècle. Cela rappelle ce mot philosophique de Johnson qui a dit il y a plus de cinquante ans que parler de la superstition de nos jours, c'était crier à l'incendie pendant le déluge. Cette guerre inconcevable que presque tous les gouvernements font au pape tient toujours à cette confusion de temps, de personnes et de circonstances. Ceux qui en France montrent tant d'alarmes pour les libertés de l'Église gallicane ont-ils oublié que naguère parmi eux la Raison a eu un culte public et Lalande a imprimé son *Dictionnaire des Athées?* Connaissent-ils même cette fameuse *Déclaration du Clergé?* En jetant un coup d'œil sur le préambule, ils auraient vu la profonde vénération pour la suprématie du Saint-Siège de ce Bossuet dont ils invoquent si mal à propos le grand nom, pour condamner le refus du pape de reconnaître comme évêque un homme scandaleux, de taxer de fanatisme sa doctrine, parce qu'il dit que le mariage n'est pas un simple contrat libre. Mais il y a autant d'ignorance dans ces reproches que d'irréligion; et c'est non plus au protestantisme, mais c'est à cet état d'indifférentisme et d'irréligion qu'arrivent de nos jours les catholiques qui se séparent de leur Église. En général il est difficile de s'arrêter dans la carrière de la liberté et aujourd'hui il n'existe plus, comme dans le quinzième siècle, ce respect universel pour l'Évangile, qu'on n'avait pas encore

osé attaquer de front. Les gouvernements catholiques doivent donc maintenant, s'ils veulent faire abandonner à leurs sujets toute croyance évangélique, les éloigner du pape et disputer avec lui; mais s'ils préfèrent au contraire les conserver chrétiens, loin d'affaiblir l'autorité du Saint-Siège, il leur faut la renforcer, puisqu'elle seule peut arrêter la licence et rétablir la morale dans les pays catholiques.

« Le pape n'a aucun intérêt dans son refus envers M. de Wessemberg, qui est protégé par ses alliances en Allemagne, par le grand-duc de Bade et le roi de Wurtemberg et il serait donc politique à ces souverains, en déférant de leur côté à son opinion, de montrer pour les principes religieux d'une partie de leurs sujets un respect infiniment utile à leur autorité et d'imiter la sagesse qu'a marquée dans son Concordat la cour de Bavière, qui s'est trouvée ainsi dans la voie la plus sûre pour affirmer la religion et par conséquent la morale de ses peuples. »

V

Le comte de Gabriac au duc de Richelieu[1].

Gênes, 1/12 février 1818.

L'amitié que vous avez bien voulu me témoigner constamment m'encourage de vous parler d'une affaire qui m'intéresse infiniment. Je vous en avais déjà parlé avant mon départ, mais à présent qu'il m'est revenu qu'elle n'a aucun rapport avec ce qu'on appelle *raison d'État* ou lèse-majesté, je vais vous entretenir tout au long et le cœur ouvert, comme j'ai coutume de le faire, toutes les fois qu'il s'agit de mes amis. Permettez-moi de vous développer une théorie qui vous paraîtra au premier abord antisociale, mais qui ne l'est guère, parce que, toute misanthropique qu'elle en a l'apparence, elle est charitable et trouve un écho dans le cœur de tous ceux qui ont une mesure égale pour les défauts et les crimes des autres à celle qu'ils emploieraient pour les leurs. Mon expérience et une étude approfondie que j'ai faite des différentes classes de personnes dans tous les pays où j'ai été m'ont convaincu qu'il n'existe point ce qu'on appelle de vertu abstraite, ou, s'il en existe, elle est le partage de quelques êtres privilégiés auxquels le Ciel, en donnant des malheurs, de la misère et

[1] Transcription du début d'une lettre de Kosloffsky au marquis de Cavour. — *Archives des Affaires étrangères*. Correspondance de Sardaigne, t. 285, f. 219 et s.

des passions, a donné aussi la force de lutter victorieusement et sans se lasser de leurs tristes efforts. La plus grande partie des hommes condamnent avec une rigueur dont ils rendront compte un jour des crimes qu'ils ne se trouvent pas dans le cas de commettre, sans réfléchir que les leurs peuvent être aux yeux de l'éternelle justice tout aussi et peut-être plus graves. Tel libertin, en violant les lois du mariage, de l'hospitalité et de l'amitié, insulte au pauvre que le besoin a rendu fripon. Tel joueur qui ruine des familles condamne sans pitié un homme qui a volé mille francs. Enfin tel calomniateur qui, pour se venger d'un ministre qui l'a offensé, débite contre lui dans la société les plus fausses et les plus noires inculpations, a l'air de mépriser un employé public qui aurait manqué au plus léger de ses devoirs.

Cette espèce d'hostilité, monsieur le marquis, que les hommes éprouvent les uns envers les autres, n'est corrigée dans la pratique que par leur bassesse, c'est-à-dire quand il s'agit d'un coupable effronté qui n'a point été puni, dont l'énorme fortune indique et justifie en même temps aux yeux de ces juges rigoureux la manière dont elle a été acquise; alors les fronts se baissent, alors on devient indulgent, on va chez le favori du sort et on empoche bien la délicatesse, de peur qu'elle ne blessât les yeux de celui qu'on encense. Le plus grand général du siècle va passer sa vie dans la société d'un homme que chacun sait avoir pris de l'argent de tous côtés; les ministres, les généraux, les princes de cette même Europe recherchent cette société comme une chose inappréciable, mais gardez-vous de parler en faveur d'un sous-préfet qui aura pris 200 francs pour sauver un homme de la conscription. Un général change de religion pour devenir prince et les acclamations ne finissent point. Si un pauvre juif se fait chrétien, ces mêmes philosophes disent qu'il est méprisable, parce qu'il l'a fait *par intérêt*. En un mot il n'y a de bonnes fautes que les grandes, il n'y a de crimes pardonnables que ceux qui sont accompagnés d'une effronterie plus effrayante encore.

Tel est, monsieur le marquis, tel est, je le sais, l'ordre des choses établies dans la vie, et tel, qui se félicite d'être l'ami de Fouché ou du comte Alexis Orlof, rougirait d'être l'ami d'un banqueroutier qui est en prison. Cette rigueur et cette complaisance m'ont toujours paru une des choses les plus dégoûtantes de la société de nos jours. Dans des temps où il y avait plus de véritables vertus, on était plus rigoureux pour soi-même et pour les grands de la terre et beaucoup plus charitable pour ceux que l'adversité a frappés. Je me suis donc, monsieur le marquis, fait sur cet article un système à moi, qui peut être

mauvais, mais que je n'abandonnerai point, c'est de ne juger que par rapport à moi, à moins que ce ne soient des hommes publics que l'on a le droit de juger rigoureusement, puisque notre sort dépend de leurs opérations. Quant aux autres, je commence toujours, avec le célèbre poète Gray, par prier l'adversité de ne point me frapper trop durement, car personne, personne, monsieur le marquis, ne peut répondre de sa force tant qu'elle n'a point été rudement éprouvée.

LES CROISÉS AU LIBAN

Parler des vieilles traditions de la France au Liban, des liens anciens et étroits qni nous unissent aux Maronites est devenu un lieu commun. C'est là une de ces questions dont, à force de répéter qu'elles sont connues de tous, on a fini par atténuer la portée. Comment ne pas être tenté de considérer comme une formule un peu creuse une affirmation qui revient sans cesse sous le même aspect, celui d'un article de foi rarement appuyé par des faits? Et cependant, s'il est une question où nous pouvons ne pas nous payer de mots, mais invoquer des faits, c'est bien celle de nos rapports avec les chrétiens du Liban.

Il faut remonter fort loin pour en trouver l'origine, peut-être à Charlemagne. En tout cas, dès l'arrivée des Croisés en Syrie, ils s'établissent d'une façon précise et il est possible dès lors d'en suivre le développement à peu près sans interruption jusqu'à nos jours. On trouve les traces de ces premières relations dans des documents épars, dans des légendes libanaises parfois tendancieuses, mais toujours nées d'une intention touchante. En réunissant cet ensemble, en s'appuyant sur d'autres faits connus, en évoquant les souvenirs laissés par nos ancêtres au Mont Liban, on peut espérer donner une idée de ce que fut la longue existence commune que Croisés francs et Maronites menèrent côte à côte. C'est l'essai qui va être tenté ici.

Peut-être fera-t-il voir que « les traditions de la France au Liban » ne sont pas que des mots sonores, mais que derrière ces mots il y a des faits singulièrement éloquents. Et que saurait-il y avoir de plus respectable qu'une tradition qui, fondée par les Croisés, a été reprise par Louis XIV, continuée par Bonaparte et pratiquée par Napoléon III?

I

A l'époque où l'armée de Godefroy de Bouillon parvint aux confins de la Syrie, les Maronites se trouvaient, pour la plupart, massés dans la région élevée des montagnes septentrionales du Liban où ils avaient dû chercher un refuge pour résister à l'invasion arabe. La nature y venait à leur aide en leur offrant un asile difficilement accessible et aisé à défendre. Au contraire, les Grecs et surtout les Musulmans peuplaient les villes du littoral.

C'est au printemps de l'année 1099 qu'après avoir été longtemps arrêtés par le siège d'Antioche, les Croisés, poursuivant leur route vers le sud, atteignirent la chaîne libanaise. Lorsqu'ils mirent le pied sur le territoire de Tripoli, ils firent la rencontre des Maronites. L'historien de la Croisade, Guillaume de Tyr, est le premier des écrivains occidentaux qui ait signalé nettement leur existence. Nul doute, en effet qu'il n'y ait lieu de les reconnaître [1] dans ces fidèles Syriens du Mont Liban dont le vieux chroniqueur vante en ces termes le courage et le précieux concours [2] : « ... une manière de gents que l'on apeloit Suriens qui abitent en la terre de Fénice, entor la terre de Libane, delez la cité de Gibelet;... ils estoient genz mout hardies et preuz ès armes et meint granz secours avoient fet à nos crestiens quand ils se combatoient à nos ennemis. »

Avertis de l'approche des Croisés, les Maronites abandonnèrent aussitôt les sommets du Liban pour venir témoigner aux nouveaux arrivants leur joie et leurs sentiments de fraternité. Ceux-ci se présentaient à eux non seulement comme des libérateurs destinés à les arracher au cauchemar du joug musulman, mais encore comme des gens partageant leur foi et avec lesquels ils allaient être heureux de combattre pour la conquête du tom-

[1] Comme l'ont fait notamment Michaud et Poujoulat dans leur *Correspondance d'Orient* (1836), liv. IX, p. 21.

[2] Guillaume de Tyr, l. XXII, chap. viii, p. 1077 et 1078.

beau de leur Dieu commun. Les historiens syriens se sont toujours plu à décrire avec enthousiasme cette première rencontre de leurs aïeux avec les Croisés. Quand l'armée chrétienne parvint en Syrie, écrit l'un d'eux, « elle vit descendre des montagnes, avec des vivres et des armes, des Orientaux qui s'écriaient : Francs! Francs! — C'étaient les Maronites qui depuis quatre cents ans déjà avaient commencé la Croisade et qui venaient maintenant avec joie offrir des guides et des guerriers. »

Les Croisés trouvèrent en effet en eux des auxiliaires particulièrement utiles par leur connaissance du pays montagneux qui se dressait sur la route de Jérusalem. Les derniers escarpements de la chaîne libanaise venant effleurer la mer, dominée par les cimes des hauts sommets, la traversée du Liban présente de sérieuses difficultés pour qui en ignore les passages et les défilés. Aussi les Maronites furent-ils consultés sur le choix de l'itinéraire à adopter pour atteindre le plus sûrement et le plus rapidement la Ville-Sainte. Ils devinrent ainsi les guides de l'armée de Godefroy de Bouillon, de Baudoin et de Tancrède. Un historien contemporain des Croisades, Raymond de Aguiliers, confirme le fait, également rapporté par Guillaume de Tyr. Les Syriens, dit-il, indiquèrent qu'il y avait trois voies conduisant à Jérusalem, l'une par Damas, riche en vivres et très facile, mais dépourvue d'eau pendant deux journées, l'autre par les montagnes du Liban, sûre et également abondante en ressources, mais très difficile pour les bêtes de somme, la troisième enfin par le bord de la mer, offrant beaucoup de gorges étroites [1] « que cinquante ou cent Sarrasins pouvaient, s'ils le voulaient, défendre contre tout le genre humain ». C'est cependant cette dernière route qui fut préférée. Elle avait l'avantage de maintenir les Croisés en communication constante avec les navires, vénitiens pour la plupart, qui les accompagnaient, et de leur laisser ainsi la faculté de se ravitailler.

Les Maronites ne se contentèrent pas de ce rôle. Nombre

[1] Notamment les gorges abruptes du Nahr El Kelb (fleuve du Chien), à quelques kilomètres au nord de Beyrouth.

d'entre eux vinrent grossir les rangs de l'armée chrétienne, ainsi que l'indique le passage de Guillaume de Tyr cité plus haut. Cependant l'appoint fourni par ce contingent devait, en définitive, être assez modeste. Les auteurs syriens ont une tendance, bien naturelle, à amplifier son importance. Il est difficile d'admettre que ce renfort ait, comme certains le prétendent, atteint 30 000 hommes, dont l'arrivée aurait donné à l'armée des Croisés une vigueur nouvelle. Comment Raymond de Aguiliers eût-il pu évaluer à 60 000 âmes seulement l'ensemble d'une nation en mesure de fournir aux siens des troupes aussi considérables [1]?

Quoi qu'il en soit, le nombre relativement important de Maronites, d'ailleurs robustes et courageux, qui se joignirent aux soldats francs leur fournit un appoint dont ils ne tardèrent pas à apprécier la valeur au cours des fréquents combats qui marquèrent leur route. Excellents fantassins, ils se signalèrent par leur habileté à tirer de l'arc : elle leur avait valu une véritable renommée. Les historiens arabes confirment d'ailleurs cette coopération avec l'armée chrétienne en relatant que, dans plusieurs rencontres, des chrétiens indigènes combattaient aux côtés des Francs.

Sous la conduite de leurs guides libanais, les Croisés descendirent la côte syrienne en passant par Batroun et Djébaïl (Giblet). Ils s'arrêtèrent trois jours au bord du Nahr Ibrahim, l'antique fleuve Adonis, puis continuèrent leur route en traversant le fleuve du Chien, Beyrouth et Saïda afin de gagner Saint-Jean-d'Acre d'où ils quittèrent le littoral pour se diriger sur Jérusalem. Il est probable qu'au moment du siège et de la prise de la Ville-Sainte (15 juillet 1099), un certain nombre de soldats maronites se trouvaient encore dans les rangs des guerriers francs.

[1] Certains auteurs maronites ont également cherché à soutenir que leurs ancêtres avaient prêté une aide efficace à l'armée chrétienne dès le siège d'Antioche. Cette prétention ne paraît pas davantage admissible.

II

Maîtres de Jérusalem, les Croisés, après avoir décerné à Godefroy de Bouillon l'honneur mérité par sa valeureuse et prudente conduite, se préoccupèrent d'organiser leur conquête. Les services rendus par les chrétiens du Liban furent loin, à ce moment, d'être oubliés.

Les nouveaux maîtres de la Terre-Sainte tinrent à ménager à leurs collaborateurs une situation privilégiée parmi les indigènes. Ils ne cessèrent d'ailleurs pas de faire de fréquents appels à leur concours.

Pour essayer de déterminer la situation des Maronites dans les États latins et de préciser la nature de leurs relations avec les Croisés, il est utile d'indiquer au préalable quelles étaient les divisions de ces États où ils se trouvaient fixés. Dans son savant ouvrage sur les *Colonies franques en Syrie* [1], M. E. Rey, en traçant un tableau de la répartition territoriale effectuée par les Croisés, donne à cet égard de précieuses indications.

Sans nul doute, la grande majorité d'entre eux habitait le comté de Tripoli. La région du Batroun qui, avec Giblet [2] pour centre, constituait la terre d'élection des Maronites, faisait en effet partie de ce territoire. Les autres étaient disséminés dans le royaume de Jérusalem entre les seigneuries de Baruth (Beyrouth) et de Sagette (Saïda), moins nombreux encore dans la seconde que dans la première.

On sait comment Raymond, comte de Toulouse, l'un des principaux chefs de la première Croisade, s'étant vu successivement évincé des trônes d'Antioche et de Jérusalem, songea à Tripoli pour satisfaire son ambition. Après s'être rendu à Constantinople, en vue de se ménager l'appui des Byzantins, il commença la con-

[1] E. Rey, *les Colonies franques en Syrie aux douzième et treizième siècles*, p. 359 et suiv., 509 et suiv. et 521.

[2] L'antique Byblos, le Djébail actuel.

quête de la région convoitée en assiégeant Tortose qui ne tarda pas à tomber entre ses mains (20 avril 1102). Mais il en fut tout autrement pour la ville de Tripoli dont l'opiniâtre résistance allait se prolonger plusieurs années. Afin de précipiter sa chute, le comte de Toulouse fit construire sur la hauteur dominant la ville, et alors appelée Mont Pèlerin, une forteresse sur les ruines de laquelle a été élevé le château moderne. Ainsi qu'en témoignent les historiens musulmans, l'armée des Croisés fut aidée dans cette opération par « les habitants des montagnes voisines, qui étaient des chrétiens ». La monotonie de ce long siège laissa à Raymond le temps d'entreprendre la conquête du pays environnant. Grâce à un renfort de galères génoises commandées par son fils Bertrand, il s'empara de Giblet en 1104. Mais la satisfaction d'entrer dans Tripoli devait lui être refusée : il mourut l'année suivante en tombant du toit de sa forteresse. Le siège de la ville n'en continua pas moins d'être poussé avec vigueur. Baudoin, second roi de Jérusalem, vint au secours des assiégeants à la tête de cinq cents chevaliers. Un neveu de Raymond, Guillaume II de Cerdagne, se joignit également à eux, si bien que tous les Croisés se trouvèrent réunis devant Tripoli qui, de son côté, avait reçu le renfort d'une flotte égyptienne. Enfin, après s'être emparée d'Arka (1108), l'armée chrétienne parvint, le 12 juillet 1109, à faire capituler la ville après un siège héroïque n'ayant pas duré moins de six années.

Un moment disputé entre Bertrand, fils de Raymond de Toulouse, et son cousin, Guillaume II de Cerdagne, le comté de Tripoli finit par échoir au premier. Avec les principautés d'Edesse, d'Antioche et de Jérusalem, ce comté formait le quatrième des États latins. Limité au nord par le Wadi Mehica, ruisseau coulant au pied du château de Margat, à l'est par la vallée de l'Oronte et la plaine de la Békaa, au sud par le fleuve Adonis et à l'ouest par la mer, il comprenait les villes de Tortose et de Tripoli [1] au nord et d'Arka, de Giblet et du Boutron

[1] La ville de Tripoli était alors uniquement groupée autour du port :

(Batroun) au sud. L'étendue relativement faible de cette région se trouvait compensée par sa fertilité : la canne à sucre, le blé, la vigne et le mûrier y étaient cultivés avec un égal succès.

Peu après la capitulation de Tripoli, Baudoin, avec l'aide de Bertrand et de ses Génois, assiégea Baruth. Sa résistance, pour être infiniment plus courte que celle de Tripoli, n'en fut pas moins très honorable. Au cours du siège, l'armée croisée campa dans la forêt de pins qui entoure la ville : elle en utilisait le bois pour fabriquer ses machines de guerre. Par une curieuse coïncidence, c'est à ce même emplacement que, huit siècles et demi plus tard, le corps expéditionnaire français envoyé en Syrie à la suite des massacres de 1860, allait également planter ses tentes avant de s'engager dans le Liban. Trois mois de siège eurent raison de la résistance de Baruth; après l'avoir enlevé d'assaut, le 13 mai 1110, l'armée de Baudoin se montra très dure dans sa victoire.

La ville devint le centre de la baronnie de Baruth, rattachée au royaume de Jérusalem. Foulques de Guines en fut le premier seigneur. Ses limites, fort restreintes, s'étendaient du fleuve Adonis au nord, au Nahr Damour au sud.

Poursuivant le cours de leurs succès, les Croisés, descendant le long de la côte, vinrent mettre le siège devant Sagette, l'antique Sidon, la Saïda moderne. Grâce à l'appoint fourni, fort à propos, par l'arrivée du pèlerinage norvégien du roi Sigurd, Baudoin put assez facilement s'emparer de la ville, le 4 décembre 1110. Également érigée en seigneurie relevant du royaume de Jérusalem, elle fut confiée à Eustache Grenier. Ses limites, allant du Nahr Damour au fleuve Litani, englobaient comme principaux fiefs Adelon, Sarepta, Schouf et Gezin [1], soit une bonne partie du Liban méridional avec les districts druses.

c'était la partie que l'on nomme aujourd'hui Tripoli-Marine par opposition à Tripoli-Ville située dans l'intérieur.

[1] Le Djezzin actuel.

III

Les historiens de cette époque, Jacques de Vitry notamment, ont coutume de désigner, sous le terme générique de *Syriens*, tous les chrétiens indigènes unis à Rome, par opposition à ceux de religion dite schismatique qu'ils appellent les Grecs. Dans ces conditions, il est difficile de distinguer les cas où il s'agit plus particulièrement des Maronites. Cependant, il paraît évident, — et c'est l'avis de M. E. Rey, dont nous ne saurions mieux faire que d'invoquer ici l'autorité, — que ceux-ci avaient un rôle prépondérant et jouissaient d'un traitement privilégié. « De tous les indigènes », écrit-il, « ce sont ceux dont le législateur s'occupe le plus; ils sont toujours présents à sa pensée, et ils en obtiennent une situation plus favorisée que toutes les autres populations [1]. » Cette préférence tient à ce que les Maronites représentaient l'élément le plus docile, le plus dévoué de la population, et le plus laborieux. Aussi les Croisés ne négligèrent-ils rien pour s'attacher une race adonnée à l'agriculture, au commerce et à l'industrie qui, avec les Grecs, rendus suspects par leur religion, tenait « entre ses mains presque toutes les ressources du pays [2] ». Après avoir été les alliés des Croisés pour la conquête de la Terre-Sainte, les Maronites allaient devenir leurs meilleurs collaborateurs dans les États latins.

Ils continuèrent, notamment en tant que soldats, à rendre de précieux services aux troupes franques dont ils furent pendant toute la durée de l'occupation latine des auxiliaires très zélés. Afin de tenir tête aux incessantes attaques des Sarrasins, l'armée des Croisés, en définitive fort peu nombreuse, fit appel, pour renforcer ses effectifs, au concours des chrétiens indigènes. Ceux-ci finirent même par constituer le plus gros appoint de

[1] E. Rey, *op. cit.*, p. 76, et un article du même sur le même sujet dans le *Cabinet historique*, année 1879, p. 179.
[2] E. Rey, *op. cit.*, p. 76.

l'infanterie des Princes latins. Ils remplissaient en quelque sorte le rôle joué en Europe par les milices communales[1]. Les indigènes semblent d'ailleurs s'être fort bien prêtés à ce service. C'était pour eux un honneur que de combattre aux côtés des guerriers francs. Parmi ces soldats, les plus appréciés étaient sans contredit les Arméniens et les Maronites. Ces derniers continuaient à se distinguer comme archers. Ils étaient restés « les hommes armés d'arcs et de flèches et habiles dans les combats[2] » dont l'adresse avait frappé les Croisés dès leurs arrivée au Liban. Vaillante à la guerre et composée d'hommes forts et vigoureux, cette population, écrit Michaud[3], était la redoutable gardienne du Liban : elle arrêta souvent les invasions des infidèles.

Au point de vue de leur situation civile, l'organisation des États latins, parfaitement connue grâce aux fameuses *Assises de Jérusalem,* réservait aux Maronites le premier rang dans la hiérarchie de races qu'elle établissait. Venant de suite après les Francs, ils se trouvaient placés avant les Jacobites et les Arméniens, qui eux-mêmes précédaient les Grecs, les Nestoriens et les Abyssins. Ils étaient admis dans la bourgeoisie, faveur les autorisant à posséder des terres et même à jouir de certains privilèges dont bénéficiaient les bourgeois francs. C'est ainsi qu'ils avaient, entre autres, le droit d'être administrés par un magistrat spécial appelé « Reïs[4] » dont les attributions offraient de nombreuses analogies avec celle du vicomte. D'une manière générale, les indigènes acceptèrent avec d'autant plus de facilité les institutions féodales des Croisés qu'elles n'offraient pour eux rien de nouveau. Sur bien des points, elles ressemblaient au

[1] Dodu, *Histoire des Institutions monarchiques dans le royaume latin de Jérusalem*, p. 217.

[2] Jacques de Vitry.

[3] Michaud, *Histoire des Croisades*, t. II, p. 32.

[4] Reïs est un mot arabe signifiant chef. Sans être de véritables magistrats, les Reïs exerçaient sur leurs concitoyens une certaine autorité, soit en raison de leur naissance ou de leur fortune, soit par suite d'une ancienne tradition. Les Francs respectèrent et consacrèrent cette autorité (Beugnot, p. 73).

contraire étrangement à l'organisation qui les régissait depuis une époque fort antérieure à la venue des guerriers francs. Cette analogie explique l'aisance avec laquelle le régime féodal d'Occident s'est implanté en Syrie et le peu de difficulté qu'eurent les Croisés à le maintenir sans choquer les populations.

Que leurs aïeux aient été les premiers vassaux des seigneurs latins ne suffit pas à quelques auteurs maronites. En raison même de la similitude d'institutions, certains ont cherché à soutenir que les Croisés laissèrent subsister la plupart des organisations indigènes, nominalement rattachées à celle des fiefs latins. Godefroy de Bouillon, prétendent-ils, aurait parfois écrit directement aux notables maronites comme s'il s'était adressé à ses propres sujets. C'est sans nul doute aller trop loin.

Cependant, les privilèges du Patriarche furent certainement respectés. Les Croisés ne manquèrent pas de considérer ce prélat comme le chef religieux de la communauté et le vrai représentant de son unité nationale. Chercher à amoindrir son autorité et à « latiniser » ses ouailles eût été une erreur. S'en étant bien rendu compte, ils se contentèrent de le considérer comme un des suffragants du Patriarcat latin d'Antioche.

Un passage de la chronique de Guillaume de Tyr est intéressant à relever ici. En 1182, rapporte cet historien, une race de Syriens habitant la province de Phénicie, saisie d'une inspiration divine, renonça aux erreurs d'un hérésiarque nommé Maron et revint à l'unité de l'Église catholique. Le seigneur de Giblet, alors Hugues de Lembriac, aurait réussi, par la vivacité de ses reproches, à déterminer cet événement qui causa une grande joie au peuple des Francs. — Ces lignes provoquent l'indignation des Maronites, très jaloux d'une perpétuelle orthodoxie dont l'exemple serait unique en Orient. Aussi ont-ils accumulé là contre une foule d'arguments. Renouveler cette vieille controverse religieuse serait superflu. Peut-être que, longtemps isolée du monde catholique et entraînée par les exemples d'alentour, une partie de la communauté a pu se rallier à des théories condamnées. Même alors, les Maronites n'en resteraient pas moins les plus

anciens des fidèles de l'Église catholique dans le Levant. Mais ce qu'il est intéressant, au point de vue français, de retenir de ces manifestations, c'est la particulière sollicitude marquée à leur égard par les seigneurs croisés et leur joie de les voir partager entièrement leurs propres croyances.

Cette parfaite identité de foi amenait les Maronites à fréquenter les Églises latines. Ils étaient même autorisés à y célébrer les offices sur les autels et avec les ornements du clergé d'Occident. A Jérusalem, les Francs laissèrent aux chrétiens indigènes certaines parties des Lieux-Saints. Il s'y trouvait une petite colonie maronite en étroits rapports avec les Franciscains. Outre le droit d'officier au Saint-Sépulcre à des jours déterminés, elle possédait quelques autels dans divers sanctuaires.

IV

Au cours de la domination latine en Syrie, nombre de seigneurs francs étaient venus s'installer au Liban. Les vieilles annales, les « Lignages d'outre-mer » en particulier, nous ont conservé le nom de certains d'entre eux. Nous savons ainsi qu'à Tripoli étaient, entre autres, installées les familles de Puy-Laurent, de Larminat, de Ronscherolles, de Fontenel, de Farabel, etc. [1]. A Baruth vivaient les d'Ibelins. Le fief de Giblet ainsi que les seigneuries voisines, vrai centre des populations maronites, appartenaient aux maisons françaises de Lembriac, de Garnier, de Guines, de Montfort, de Béthune, etc.

Parmi les titres attribués aux seigneurs francs, il est aisé de reconnaître les noms de nombreuses localités libanaises. Le plus souvent, les Croisés se sont contentés de modifier légèrement le nom indigène en l'adaptant à des consonnances plus familières. On en a déjà vu des exemples pour Giblet et le Boutron. Il serait facile de les multiplier : Néphin (Enfeh actuel),

[1] Rey, *op. cit.*, p. 3.

Cafaraca (Kefer Akka), Arches (Arkas), etc. C'est ainsi que l'on trouve un seigneur de Buisséra qui n'était autre que le châtelain du village actuel de Bscharré, ou, dans la baronnie de Sagette, un seigneur d'Adelon dont le nom n'est autre que celui, à peine déformé, d'Adloun, dans le district libanais du Chouf, et bien d'autres encore. Parfois, — les exemples en sont plus rares, mais ils sont plus frappants, — c'est au contraire le nom donné par les Croisés qui s'est perpétué jusqu'à nous, plus ou moins défiguré par une prononciation arabe. Tel est le cas du monastère de Belment dans lequel il faut évidemment voir le Belmont ou Beaumont des Croisés, ou le village de El Mouniterah qui paraît bien être le Moinestre, ou encore Bozit pour Beau-Site [1].

Il serait injuste de ne pas reconnaître, à cette occasion, que si les Croisés se sont plu à s'installer dans les régions maronites, il s'en trouvait également parmi les Druses. Ceux-ci étaient loin, à cette époque, de témoigner aux chrétiens une hostilité devenue depuis tristement légendaire. Leurs dispositions permirent à bien des seigneurs francs de venir vivre au milieu d'eux, ainsi qu'en témoignent les noms des villages essentiellement druses de Barouk, Bahælin (Baaklin) ou la Mohutara (Mouktara) que l'on trouve parmi les fiefs de la baronnie de Sagette.

Grands architectes, les Croisés ont couvert de leurs constructions les territoires conquis. Forteresses, châteaux, églises ont été de tous côtés élevés par leurs soins. Dans maintes parties du Liban des traces en sont encore visibles. Ce n'est pas sans une certaine fierté émue que l'on retrouve aujourd'hui, dans des contrées alors réputées si lointaines, ces glorieux souvenirs du passage de nos ancêtres.

[1] Pour toutes ces identifications de noms de localités, voir le savant chapitre intitulé « Géographie historique de la Syrie au temps des Croisades », dans l'ouvrage de E. Rey auquel il a été déjà fait de fréquents emprunts, p. 297 et suiv.

Parfois aussi les Francs se sont contentés de traduire le nom arabe : les Fontaines pour El Aïoun. Ou inversement ce sont les indigènes qui ont maintenant traduit le nom donné par les Croisés : Kalaat Yammour pour Chastel-Rouge.

L'organisation de leur défense fut le premier objet de leurs préoccupations. Or, la région montagneuse du Liban leur offrait de précieuses ressources naturelles, déjà utilisées par les Maronites, et qu'ils mirent à leur tour à profit.

C'est surtout du nord que venait le danger. Emesse (Homs) et Apamée (Hama) continuaient à être occupés par les Sarrasins, dont un retour offensif était toujours à craindre, et le voisinage de la turbulente tribu des Ansariés n'était rien moins que sûr. Aussi, aux confins de la principauté d'Antioche et du comté de Tripoli, se dressait, en avant-garde, au sommet d'une montagne dominant la mer de ses pentes escarpées, la formidable forteresse de Margat [1] réputée imprenable. Achevée vers la fin du douzième siècle, elle est encore en assez bon état pour donner une idée de sa puissance. Mais la véritable ligne de défense du Liban partait du château fort de Tortose (aujourd'hui Tartous), passait au Chastel-Blanc (Safita) pour aboutir au fameux Krak [2] des Chevaliers (Kalaat El Hosn) qui, dominant la vallée de l'Oronte, surveillait les défilés de la route d'Emesse à Tripoli. Tortose possédait même sur la mer une position avancée, un îlot fortifié qui n'est autre que celui de Ruad où des marins français ont débarqué en septembre 1915. Ils ne l'ont pas abandonné depuis, renouvelant ainsi près de sept siècles plus tard l'occupation de nos Croisés dont ils peuvent encore voir les travaux. Quant au Krak des Chevaliers, situé dans une position militaire de premier ordre, c'était une véritable et imposante place de guerre. Avec ses fossés, ses chemins de ronde, ses courtines, ses échauguettes, ses tourelles, encore en parfait état de conservation, ce monument est, sans nul doute, l'un des plus intéressants et des plus complets de notre architecture militaire au moyen âge. C'est en Syrie qu'il faut aller le chercher

[1] Actuellement Kalaat El Markab. — Markab veut dire lieu de guet.

[2] Krak vient du mot sémitique Karak signifiant forteresse.

On sait qu'un autre « Krak », tout aussi fameux, avait été élevé par les Croisés non loin de la rive orientale de la mer Morte. C'était un des fiefs du royaume de Jérusalem. Aujourd'hui encore cet emplacement est connu sous le nom de Kérak.

Les seigneurs francs avaient confié la défense de ces points stratégiques aux Chevaliers des grands ordres militaires dont on connaît la puissance et la richesse. Aux Hospitaliers incombait la garde des forteresses de Margat et du Krak ; aux Templiers, celle de Tortose et du Chastel-Blanc. Insuffisamment nombreux pour résister seuls à une attaque des Musulmans, les Chevaliers, pour grossir leurs rangs, avaient fait appel au concours des chrétiens indigènes. Pour ceux-ci, c'était un point d'honneur que de continuer à leurs côtés la lutte menée contre l'ennemi séculaire en arrêtant l'envahisseur.

C'est à l'abri de ces importantes positions que se développa la domination franque dans le Liban maronite. Cependant les villes et les bourgs n'y étaient pas moins fortifiés, surtout les localités maritimes, toujours exposées à une tentative de débarquement. Ainsi Tripoli, outre les ouvrages de son port, ses tours datant de Godefroy de Bouillon[1], possédait un château fort élevé sur le mont Pélerin. Sans doute est-ce de ses fenêtres que la belle Mélissinde, la *Princesse lointaine* chantée par Ed. Rostand, vit arriver à elle le troubadour aquitain Joffroy Rudel, « pèlerin d'amour » qui,

Sans avoir pris la croix, voguait vers la Syrie[2].

De même Giblet était défendue du côté de la mer et ses maisons se groupaient autour d'un château dont on aperçoit encore quelques vestiges de murailles ; de même aussi pour le Boutroun. D'ailleurs, c'est dans toute cette partie septentrionale du Liban, le berceau de la nation maronite, que les constructions des Croisés paraissent avoir été particulièrement nombreuses : forteresses d'Arches (Arka), du Chastel-Rouge (Kalaat Yammour), de la Colée (El Coleiah), du Moinestre dont les ruines, gardiennes d'un col, sont encore visibles aux environs d'Afka dans la haute montagne, ou simples châteaux comme ceux de Coliath (Kleiaat) et de Cafaraca (Kefer Akka), facilement retrouvable.

[1] *Mémoires du chevalier d'Arvieux*, t. II, p. 383.
[2] Acte Ier, scène II.

Les sites pittoresques du Liban offraient d'admirables positions pour ces résidences. Certaines, édifiées sur les hauts sommets, servaient aux seigneurs francs à se reposer, dans la fraîcheur, des rigueurs de l'été syrien.

Plus au sud, Baruth fut également défendue. Un important château dominait la ville et le port, qui se trouvait alors plus à l'est, vers le lazareth actuel. Mais le principal ouvrage de cette région semble avoir été la forteresse bâtie par Beaudoin II sur le mont Glainen. Il faut probablement l'identifier avec la crête située au-dessus du village moderne de Beit-Méry, magnifique position surplombant la rade.

Sagette enfin ne fut pas sans recevoir, elle aussi, des fortifications. A la suite des nombreuses transformations subies par cette ville, il est très malaisé de déterminer aujourd'hui l'œuvre des Croisés. Cependant on s'accorde à reconnaître que la grosse tour date de saint Louis. Dans cette même baronnie se trouvaient en outre l'important château fort de Beaufort (actuellement Skékif Arnoun) et celui de Sarepta (Sarafend), au bord de la mer.

Leur sécurité une fois assurée, les Croisés, animés du zèle pieux qui les avait conduits jusque dans ces régions, se plurent à y bâtir de nombreuses églises, chapelles ou monastères. Comme les châteaux forts, c'est généralement dans le nord du Liban qu'il faut aller les chercher. Sans parler du sanctuaire de la Vierge de Tortose, lieu de pèlerinage vénéré, Tripoli et Giblet, toutes deux sièges d'un évêché latin, possédaient chacune une église. A Buisséra, à Néphin, s'en trouvaient d'autres dont les ruines indiquent des constructions du douzième siècle. Sur les sommets du Liban des couvents francs, tels le couvent des Carmes [1] à Beaulieu ou l'abbaye de Cîteaux [2] à Beaumont, voi-

[1] On sait que les Carmes ont pour fondateur un Croisé calabrais qui, vers 1160, se retira sur le mont Carmel (au-dessus de Caïffa, un peu au sud de Saint-Jean-d'Acre). Autour de lui vinrent se grouper peu à peu de nombreux ermites. Saint Louis introduisit cet ordre en France après que la règle en eut été approuvée par Rome.

[2] L'ordre de Cîteaux fut fondé à la fin du onzième siècle dans les environs de Dijon.

sinaient avec les monastères maronites. De même dans la vallée sainte de la Kadisha, sanctuaires latins et indigènes se confondaient. A Baruth, l'église des Croisés était dédiée à saint Jean. Elle a été transformée en mosquée : c'est actuellement celle du bazar, la principale de la ville. Sagette comptait naturellement une église au nombre de ses monuments et non loin, à Sarepta, s'élevait encore la chapelle de Saint-Elie.

Les Maronites se trouvèrent par là entraînés dans le courant artistique qui se manifesta alors en Syrie sous l'impulsion des Croisés. Certaines de leurs constructions religieuses, l'église de Giblet notamment, appartiennent à un art syrien très intéressant issu du byzantin et influencé par le gothique.

V

Maronites et Croisés vécurent ainsi près de deux siècles côte à côte.

L'installation des seigneurs francs en Syrie amena brusquement la rencontre de deux civilisations qui, jusque-là, ne s'étaient guère connues que pour se combattre. Esprits souples et hardis, les Croisés, loin de fermer de parti pris les yeux sur la société arabe, surent au contraire en apprécier ce qu'elle avait de séduisant. De là est née cette éphémère, mais si curieuse civilisation franco-syrienne qui se développa dans les royaumes latins.

Ne se contentant pas d'occuper et de défendre leurs conquêtes, les nouveaux maîtres de la Syrie se mirent en devoir de les exploiter. Tout montagneux et rocailleux qu'il est, le Liban leur offrait diverses ressources dont ils s'efforcèrent de tirer parti. Déjà la sériciculture était la principale richesse du pays. Les Croisés la protégèrent et la développèrent, encourageant la culture du mûrier et le tissage de la soie. On trouve dans les *Assises de Jérusalem* diverses dispositions réglementant les détails de cette industrie[1]. Bientôt les tissus de Syrie acquirent en Eur-

[1] Gaston Ducousso, *l'Industrie de la soie en Syrie* (1913), p. 46.

une réputation méritée, non pas seulement les soies d'Antioche et de Damas, mais bien aussi celles du Liban, et tout particulièrement de Tripoli, qui avait la spécialité des moires [1].

De même, la vigne poussait à merveille à mi-hauteur des montagnes, au-dessus du mûrier. Les Croisés s'adonnèrent à sa culture qu'ils réussirent à perfectionner. Certains vins du Liban devinrent, alors comme aujourd'hui, fort recherchés [2]. Enfin, si les fameux cèdres étaient déjà raréfiés et relégués sur les hauts sommets, les croupes des montagnes étaient couvertes de pins, de cyprès et même de chênes dont les seigneurs francs exportaient les bois. Le sous-sol du Liban est encore mal connu. Cependant, toute porte à penser que les Croisés continuèrent une exploitation déjà commencée de certains gisements de fer dans les environs de Baruth, d'où ils en embarquaient les produits [3].

Attirés par ces différentes ressources et guidés par leur sûr instinct de lucre, des marchands vénitiens et génois avaient, les premiers, fondé des comptoirs le long de la côte libanaise. Bientôt des commerçants français, la plupart de Marseille, suivirent cet exemple en s'installant dans les Echelles de Phénicie. Non seulement Acre et Tyr reçurent leur visite, mais à Baruth sûrement, et peut-être même à Tripoli, se trouvaient des établissements créés par leurs soins. C'est donc en réalité du début du treizième siècle que date l'emprise de Marseille sur la Méditerranée orientale où notre grande métropole commerciale était un jour appelée à jouer un rôle si considérable.

A vivre sans cesse au contact des Orientaux, les Croisés finirent par adopter certains de leurs usages. D'ailleurs, la rigueur d'un climat auquel ils n'étaient pas habitués devait fatalement les amener à modifier leur genre de vie. Et l'on se représente sans effort l'existence d'un seigneur franc rentrant d'une expédition contre les Sarrasins, ou simplement d'une partie de chasse,

[1] Gaston Ducousso, *l'Industrie de la soie en Syrie* (1913), p. 51.
[2] Rey, *op. cit.*, p. 10.
[3] *Ibid.*, p. 223.

pour venir prendre du repos dans son grand château clair du Liban. Au milieu de la vaste salle dont les larges baies ouvertes encadraient le lumineux décor de la mer et des montagnes aux arêtes vives découpées sur le ciel bleu, le seigneur, en longue robe de soie flottante, s'asseyait à une table où figuraient les vins de Néphin et de Giblet et se rafraîchissait de sorbets faits avec la neige des sommets précieusement conservée[1]. Autour de lui, se groupaient ses hommes d'armes et ses gens, la plupart indigènes. Et comme souvent il s'était mis à l'étude de l'arabe, un conteur du pays sortait de la foule de ses serviteurs lui dire un de ces récits merveilleux où se complaît l'imagination orientale et qui venait lui rappeler les chansons des troubadours de France.

Mais c'est surtout dans sa propre famille que l'influence de son nouveau pays se faisait sentir. Installés dans une contrée lointaine, isolés, séparés de leur patrie, les Croisés, petit à petit, finirent par épouser des femmes indigènes. Ce qui n'était d'abord qu'une exception finit par devenir l'usage, car rares étaient les femmes d'Europe qui acceptaient les risques d'un pareil voyage avec l'exil pour terme. « Voilà nos Occidentaux », écrit avec indignation le chroniqueur Foucher de Chartres, « transformés « en Galiléens ou en Palestiniens... L'un possède maison et « famille comme s'il était indigène ; l'autre a pour femme une « Syrienne, une Arménienne, parfois même une Sarrasine bap- « tisée[2] ».

Les enfants issus de ces mariages mixtes portaient un nom particulier : on les appelait des Poulains. Sans nul doute leur nombre devint bientôt relativement considérable. Par leur situation, en formant un échelon intermédiaire entre Francs et indigènes, ils contribuèrent à faire paraître moins tranchée la distance qui les séparait. Et dans ces nouvelles familles, c'était eux, avocats naturels de leurs mères, qui plaidaient par là même

[1] Aujourd'hui encore la neige du Liban, conservée dans des caves situées sur les hauteurs, est vendue en été dans les rues de Beyrouth.

[2] Lavisse, *Histoire de France*, t. II, p. 246.

auprès du seigneur franc la cause de tous les indigènes.

Au moins autant que les autres, les femmes maronites furent choisies pour des unions de ce genre. Souvent, écrit le P. Azar, quelque noble baron, au moment de quitter la Syrie pour rentrer en France, embrassait son fils, son compagnon à la Croisade, et lui disait : « Ta mère m'appelle ; mais toi, reste au Liban ; tu n'y seras point en sol étranger. » « Et si, quinze ans plus tard, il reprenait la Croix et revenait en Terre-Sainte, il y trouvait de jeunes pages qui étaient ses petits-fils et qui lui parlaient de leur patrie lointaine[1]. » C'est en se prévalant de ces mariages entre seigneurs francs et femmes libanaises que les Maronites aiment à se dire nos véritables compatriotes. « Du sang français », s'écrient-ils parfois, « du sang des Croisés coule dans nos veines ! »

Et de fait, il existe, aujourd'hui encore, dans le voisinage des cèdres, parmi les villages de Bscharré et d'Ehden, une race d'hommes à type très caractérisé. Grands, souvent blonds, avec des yeux bleus, ils n'ont rien de l'Oriental. Robustes et courageux, ces montagnards, sans cesse armés, sont réputés pour leurs instincts belliqueux. S'ils ont toujours été pour le Turc oppresseur des adversaires redoutables, ils luttent malheureusement trop souvent entre eux dans des querelles de village à village.

Nombre de familles du Haut-Liban s'enorgueillissent d'un nom dans lequel elles veulent voir la preuve d'une illustre descendance franque. Tels les princes, qui se disent petits-fils d'un prince croisé, les Darian, descendants des comtes d'Orient, les Kerkamas qui se prétendent d'origine bretonne, ou les Frangié, dont le nom signifie franc, étranger, en arabe... Et bien d'autres encore parmi les maisons les plus considérables, comme les Karam et les Torbey, revendiquent, elles aussi, la même origine française.

[1] P. Azar. Voir la traduction de son ouvrage *les Maronites d'après un manuscrit arabe* (Cambrai, 1853), à la Bibliothèque nationale, p. 48.

VI

La domination des Croisés ne fut pas sans souffrir de nombreuses vicissitudes. Leurs trop fréquentes désunions, en dépit de l'imminence du danger, ne fit que faciliter les attaques de leurs ennemis. Jérusalem fut une des premières à succomber. A la suite de la victoire de Saladin à Tibériade, la Ville-Sainte retombait entre les mains des Musulmans (1187)[1], entraînant dans sa chute la perte d'une partie des seigneuries latines. Cependant, celles de Tripoli, de Baruth et de Sagette restaient encore intactes.

C'est vers cette époque (1192) que le très éphémère et dernier roi effectif de Jérusalem, Guy de Lusignan, acquit l'île de Chypre. En faisant route vers la Terre-Sainte pour prendre part à la troisième croisade, Richard Cœur de Lion s'en était emparé, en passant : il la céda au souverain dépossédé.

Désireux, pour développer sa nouvelle acquisition et lui donner de l'essor, de ne négliger aucun concours, Guy de Lusignan ne se contenta pas d'accueillir les seigneurs francs chassés, comme lui, de leurs domaines de Palestine ; il appela également les chrétiens de Syrie soucieux d'échapper au joug musulman. De nombreux Maronites répondirent à cette demande. D'après M. de Mas-Latrie, l'auteur le plus compétent en la matière, c'est seulement à cette date que l'on peut affirmer, de façon positive, a présence de Maronites dans l'île. Non pas qu'il nie que certains y fussent déjà installés auparavant, en petit nombre : il le pense au contraire, mais sans preuves précises[2]. Quoi qu'il en soit, à l'appel de Guy de Lusignan, une émigration assez importante se produisit du Liban vers Chypre. Ces nouveaux venus ne se mêlèrent pas aux habitants de l'île. Le séjour des villes, dont ils

[1] L'existence du second royaume de Jérusalem, rétabli par l'empereur d'Allemagne Frédéric II au cours de la sixième croisade, fut si éphémère (1229-1244) qu'il est inutile d'en tenir compte ici.

[2] De Mas-Latrie, *Histoire de Chypre*, t. I, p. 106 à 111.

n'avaient pas l'habitude, les effrayait. Ils préférèrent se rendre sur les hauteurs au nord de Nicosie, et là, dans un cadre qui leur rappelait leurs montagnes du Liban, ils vécurent entre eux, se livrant à la culture et gardant leurs mœurs simples et familiales. Encouragée par les rois de Chypre, leur colonie ne tarda pas à devenir prospère et relativement nombreuse : elle aurait compté jusqu'à soixante-douze villages [1].

Telle était à peu près la situation en Chypre des chrétiens du Liban lorsque, en 1248, saint Louis débarqua dans l'île choisie comme point de concentration de la nouvelle croisade.

Le grand roi de France est resté l'une des figures les plus populaires parmi les Maronites. Sa générosité et ses exploits ont vivement frappé leur imagination, si bien que le souvenir de son passage en Syrie, profondément gravé dans leur esprit, est maintenant entouré de prestigieuses légendes. D'après les traditions [2], parfois naïves, toujours touchantes, saint Louis aurait trouvé à Chypre une colonie de 182 000 Maronites qui lui firent un accueil enthousiaste. Du haut de la terrasse de son palais de Nicosie, leur archevêque lui montra la chaîne du Liban et le mont Thabor en l'incitant à tenter un débarquement sur la côte syrienne où d'autres chrétiens indigènes se joindraient à lui. Au lieu de suivre cet avis, le souverain français préféra partir pour conquérir l'Égypte où ne l'attendaient que des déboires. Cependant 5 000 soldats maronites ne l'en accompagnèrent pas moins à Damiette : 102 seulement en seraient revenus ! Tombé à Mansourah entre les mains de ses ennemis, saint Louis aurait demandé des secours au Liban, et c'est la nouvelle d'un envoi de renforts de Syrie qui aurait amené les Sarrasins à traiter et à rendre au Roi sa liberté [3]. Et en effet, quand, à la suite de sa captivité, il arriva

[1] *La Terre Sainte (Revue)*, années 1875 et 1876, p. 79, 111 et 118.

[2] Le récit traditionnel le plus complet et le plus généralement répandu paraît être celui publié par Mgr Nicolas Mourad dans sa *Notice historique sur l'origine de la nation maronite et ses rapports avec la France* (Paris, 1844), p. 25 et suiv.

[3] *La France en Syrie* (brochure de 32 pages publiée en 1860, chez Dentu, sans nom d'auteur), p. 6.

à Saint-Jean-d'Acre, les chrétiens du Liban lui firent de nouveau parvenir des secours en hommes et en argent. Comme autrefois à l'approche des premiers croisés, une multitude d'entre eux descendit des montagnes pour voir le roi de France. Dans leur langage oriental, ils l'appelaient l'Épée du Monde, le Fils de la Loi et de l'Évangile. Sous la conduite de son fils, l'Émir de la montagne lui envoya une troupe de 25 000 hommes, accompagnée d'approvisionnements et de présents. C'est à cette occasion que saint Louis aurait adressé aux Maronites une lettre fameuse qu'ils sont fiers de produire comme le premier témoignage officiel de la protection française :

Lettre de saint Louis à l'Émir des Maronites du Mont Liban ainsi qu'au Patriarche et aux Évêques de cette nation.

Notre cœur s'est rempli de joie lorsque nous avons vu votre fils Simon, à la tête de vingt-cinq mille hommes, venir nous trouver de votre part pour nous apporter l'expression de vos sentiments et nous offrir des dons, outre les beaux chevaux que vous nous avez envoyés. En vérité, la sincère amitié que nous avons commencé à ressentir avec tant d'ardeur pour les Maronites pendant notre séjour en Chypre où ils sont établis, s'est encore augmentée. Nous sommes persuadés que cette nation que nous trouvons établie sous le nom de St. Maroun est une partie de la nation française, car son amitié pour les Français ressemble à l'amitié que les Français se portent entre eux. En conséquence, il est juste que vous et tous les Maronites jouissiez de la protection dont les Français jouissent près de nous et que vous soyez admis dans les emplois, comme ils le sont eux-mêmes.

Nous vous invitons, illustre Emir, à travailler avec zèle au bonheur des habitants du Liban, et à vous occuper de créer des nobles parmi les plus dignes d'entre vous, comme il est d'usage de le faire en France. Et vous, Seigneur Patriarche, seigneurs Évêques, tout le clergé, et vous, peuple maronite, ainsi que votre noble Emir, nous voyons avec une grande satisfaction votre ferme attachement à la religion catholique et votre respect pour le Chef de l'Eglise, successeur de St. Pierre à Rome ; nous vous engageons à conserver ce respect et à rester inébranlables dans votre foi.

Quant à nous et à ceux qui nous succéderont sur le trône de France, nous promettons de vous donner, à vous et à votre peuple,

protection comme aux Français eux-mêmes et de faire constamment ce qui sera nécessaire pour votre bonheur.

Donné à Saint-Jean-d'Acre, le 21e jour de mai 1250 et de notre règne le 25e [1].

Tel est le saint Louis de la légende maronite. L'assistance prêtée par les Syriens est décrite avec complaisance. Grossis de génération en génération, les chiffres indiqués sont pleins de fantaisie. Eût-elle alors réellement compté soixante-douze villages, la colonie libanaise de Chypre n'en devait pas moins se réduire à une vingtaine de mille âmes. En y ajoutant les contingents très probablement venus du Liban à cette occasion, l'appoint fourni par elle ne pouvait guère dépasser quelque trois milliers de combattants. C'était d'ailleurs à cette époque un chiffre déjà fort appréciable.

Il est plus difficile encore de déterminer le concours réel apporté à saint Louis lors de son retour de captivité. Le document cité plus haut serait très catégorique à cet égard si son authenticité n'inspirait de sérieux doutes. Non pas qu'il soit purement apocryphe; c'est sa forme actuelle, certainement défectueuse, qui a peu de chances de représenter la traduction de la lettre latine adressée par le roi de France. Que celui-ci ait tenu à donner aux Maronites un témoignage écrit de sa reconnaissance, la chose est très vraisemblable. Mais ce texte, mal conservé, défiguré, sans doute amplifié au cours de traductions successives en arabe et en français, a dû subir plusieurs transformations avant de nous parvenir sous sa forme actuelle, désormais consacrée par l'usage [2]. Aussi peut-on se demander jusqu'à quel point elle est véridique.

De cet ensemble de traditions, pour exagérées et parfois dou-

[1] C'est là le texte donné par le baron de Testa dans son *Recueil des traités de l'Empire Ottoman*, t. III, p. 140 en note.

[2] On a dit parfois que l'original de cette lettre se trouvait dans les archives du Patriarcat maronite. C'est inexact, il n'existe pas même une vieille copie.

Mgr N. Mourad, dans sa *Notice* déjà citée (et publiée en 1844), écrit (note de la p. 27) que « cette lettre est tirée d'un manuscrit arabe très ancien, faisant partie des archives des Maronites et que l'auteur dit avoir traduite du latin en arabe ».

teuses qu'elles soient, ressort néanmoins clairement qu'une aide efficace a été, sans doute à deux reprises, fournie par les Maronites à saint Louis. Durant le séjour de quatre ans qu'il fit en Syrie, à Acre et à Sagette, il eut l'occasion d'apprécier le dévouement de leur concours. Il voulut le reconnaître en leur conférant, par un acte solennel, une protection particulière.

VII

Le départ de saint Louis marque le début du rapide déclin des colonies franques en Syrie. Redoublant leurs attaques, les Musulmans resserrèrent petit à petit le cercle qui enserrait le Liban.

Car c'est au Liban que la résistance des Croisés a pu se prolonger le plus longtemps. Comme avant eux les Maronites, ils réussirent, à la faveur des montagnes libanaises solidement fortifiées, à arrêter quelques années encore le flot de l'invasion sarrasine, maître partout ailleurs. Chassés par l'ennemi, bien des Croisés y cherchèrent un refuge. Le nombre, déjà important, des seigneurs francs installés au Liban, vint alors s'augmenter de tous ceux que refoulaient les succès des Musulmans. C'est la première émigration de la noblesse latine, à l'abri des montagnes. Dans la seconde, peu d'années après, ce fut la mer qui, dans l'île de Chypre, leur fournit une défense.

Des documents établissent le rôle joué en cette circonstance par le Liban et ses habitants. A plusieurs reprises, les Souverains pontifes ont en effet tenu à reconnaître formellement qu'à la suite de l'occupation de certaines principautés latines par les Sarrasins, les Croisés avaient trouvé au Liban, de la part du Patriarche maronite et de ses ouailles, l'accueil le plus bienveillant[1]. Le caractère des Maronites est généreux et très hospitalier. Ils aiment accueillir l'étranger, surtout le Français; c'est là un de

[1] Notamment une lettre du pape Alexandre VI citée par Mgr Hoyeck (p. 16) et une bulle de Benoît XIV du 13 juillet 1744.

leurs traits dominants. Aussi, rien de plus naturel que de les voir, en ces tragiques circonstances, offrir asile à leurs coreligionnaires, victimes de l'ennemi commun, leur donner des vivres, des habitations, des terres à cultiver [1]. Les liens depuis longtemps noués entre eux s'affermirent encore dans la confraternité du malheur.

Plus longue, et aussi plus intime que partout ailleurs, cette existence en commun a laissé au Liban des traces particulièrement durables et visibles. Dans ces jours pleins d'angoisse où les derniers vestiges de la domination franque tombaient un à un, Croisés et Libanais luttèrent une fois de plus côte à côte contre le Sarrasin et leur sang se mélangea de nouveau sur les champs de bataille, comme il s'était déjà souvent mélangé dans leurs veines. Les Maronites combattaient avec d'autant plus d'acharnement que, sachant l'ennemi terrible dans ses représailles, ils étaient certains de ne pas échapper à sa vengeance.

Cependant, le nombre eut peu à peu raison de la valeur. Giblet, en plein cœur du Liban, tomba entre les mains des Musulmans dès 1266 : deux ans plus tard, c'était le tour d'Antioche. Peu après, le Krack des Chevaliers lui-même ne put résister aux furieux assauts du sultan d'Égypte, Bibars, en qui Saladin avait trouvé un digne successeur. A sa mort (1277), seules les places de Margat, Tripoli, Sagette et Acre résistaient encore. Ce ne devait plus être pour bien longtemps. A partir de 1288, chaque année marqua la chute d'une nouvelle ville. Dernier rempart de la conquête latine, Saint-Jean-d'Acre succomba peu après Baruth (1291) et la domination des Croisés français en Syrie ne fut plus qu'un glorieux souvenir.

Ce souvenir n'était d'ailleurs pas près de s'effacer; il persista, singulièrement vivace, dans le cœur de ceux qui avaient été les premiers et qui furent les derniers collaborateurs des seigneurs francs. La curieuse survivance d'un usage des églises d'Occident toujours maintenu en dépit de nombreuses vicissitudes,

[1] Mgr N. Mourad, *op. cit.*, p. 14.

montre à quel point les Maronites avaient à cœur d'entretenir religieusement ce souvenir. Tandis que, dans tout l'Orient, l'habitude fut longtemps d'appeler les fidèles chrétiens aux offices au moyen de crécelles ou de coups frappés sur des bois évidés et sonores, seules les églises du Liban avaient réussi à maintenir l'usage des cloches introduit par les Croisés[1]. Ces cloches que le voyageur européen, souvent étonné, n'entend pas aujourd'hui sans émotion, venaient rappeler aux Libanais leurs libérateurs et leurs maîtres d'autrefois dont ils ont longtemps espéré le retour. Car, rapporte un de leurs chroniqueurs, pendant de nombreuses années encore, les Maronites, du haut de leurs montagnes, dirigeaient leurs regards vers la mer bleue dans l'attente de voir apparaître les voiles d'une flotte chrétienne venant à leur aide, le Français étant désormais pour eux le protecteur[2].

Mais, le flot des Sarrasins parvenant à submerger même les hauteurs du Liban, les seigneurs français avaient fini par quitter ce pays qu'ils avaient fait leur pendant près de deux siècles. Sans doute quelques-uns d'entre eux, retenus par des liens d'intérêts, de famille et une longue accoutumance, renoncèrent-ils à leur mère patrie pour se fixer définitivement dans une contrée qui leur avait été hospitalière. Ce serait là l'origine des quelques familles maronites du Haut-Liban qui prétendent descendre des Croisés. La plupart cependant retournèrent en Occident. Enfin, un certain nombre, dont les Ibelins, les Montfort, les Dampierre, etc., imitant l'exemple donné par les seigneurs de Palestine, se réfugièrent dans l'île de Chypre, alors en pleine prospérité, attendant le moment favorable pour retourner en Syrie.

[1] C'est dans le village de Beit Chèbab (district du Mèthen) que le secret de la fabrication des cloches s'est jalousement conservé parmi les membres de la famille Naffah. La plus importante fabriquée par leurs soins est celle de l'église orthodoxe de Choueïr, qui ne pèse pas moins de 400 kilogrammes.

Dans son livre sur *les Merveilles de l'Occident*, Mohamed Kurd Ali parle des cloches du Liban (voir l'analyse de cet ouvrage publiée par M. Cl. Huart dans la *Revue de la Société asiatique*, décembre 1911, p. 150).

[2] Le P. Azar, *op. cit.*, p. 47.

Là, sous l'impulsion des Lusignan, s'était développé un petit royaume extraordinairement florissant, successivement enrichi de tous les débris que lui apportait chaque nouvel échec en Terre-Sainte. Venise, Gênes et Pise y avaient également transporté leurs comptoirs, si bien que la fortune de Chypre devint proverbiale. A l'heure actuelle, le port de Famagouste, prodigieuse ville morte où les multiples cathédrales, églises, forteresses, châteaux des Croisés sont restés presque intacts, témoigne encore de la curieuse civilisation dont l'île devint le centre [1].

La souveraineté des Lusignan put s'y prolonger un siècle encore. Et, de cette façon, les Maronites de Chypre continuèrent longtemps à vivre aux côtés et sous la protection des seigneurs francs. Leur nombre s'augmenta de ceux qui, fuyant les représailles ou les persécutions des Musulmans, s'embarquaient à la faveur de la nuit sur un voilier pour essayer de franchir les quelque cent kilomètres de mer séparant le Liban de Chypre où ils allaient chercher la liberté. Mais en 1373 les Génois profitèrent des troubles survenus dans l'île à la mort d'un de ses rois, pour s'emparer par traîtrise de Chypre [2], faisant ainsi disparaître le dernier vestige de la domination des Francs en Orient.

Dès lors, toutes relations furent à peu près interrompues entre le Liban et l'Occident. Devenus maîtres du pays, les Musulmans se montrèrent d'autant plus ombrageux que l'assistance prêtée à leurs ennemis par les chrétiens indigènes avait contribué à prolonger la lutte. Toute tentative de rapprochement avec les Francs eût été considérée par eux comme une trahison qu'ils auraient fait chèrement payer [3]. Aussi, pendant

[1] Voir à ce sujet le très intéressant chapitre que M. Charles Diehl a consacré à Chypre dans son livre *En Méditerranée*.

[2] Les Génois ne restèrent qu'un siècle maîtres de Chypre. A leur tour, les Vénitiens la leur ravirent (1485) pour en être chassés eux-mêmes par les Musulmans après un siège héroïque de Famagouste qui ne dura pas moins d'un an (1571).

[3] *Le Patriarcat maronite d'Antioche*, par le P. Chebli (*Revue de l'Orient chrétien*, 1903, p. 133).

plus de deux siècles, les Maronites furent de nouveau séparés de la France. Il fallut l'établissement de rapports commerciaux suivis entre le port de Marseille et la Syrie, ainsi que la venue au Liban de missionnaires français, pour renouer des relations complètement suspendues. Elles ne tardèrent d'ailleurs pas à retrouver rapidement leur ancien caractère d'intimité et atteignirent sous Louis XIV leur plein épanouissement.

*
* *

Telles furent les premières manifestations d'une sympathie dont les origines sont profondes dans l'histoire. Les sentiments qui ont animé les Maronites à l'égard de nos Croisés sont semblables à ceux qu'ils nous témoignent aujourd'hui. Pour eux, la France est restée le pays des généreux chevaliers toujours prêts à protéger le faible. Et nous-mêmes, comment pourrions-nous rester insensibles à l'évocation d'une terre où nous avons, de si longue date, accumulé tant de traditions et de souvenirs? Dans son langage, exagéré et emphatique sans doute, mais sincère, un chroniqueur syrien, le P. Azar [1] les rappelle ainsi à ceux d'entre nous qui seraient tentés de les oublier : « Le Français qui parcourt maintenant ces contrées entend retentir à ses oreilles bien des noms de famille qu'il a connus dans sa patrie, noms que les habitants portent avec orgueil parce qu'ils indiquent une origine franque..... Parfois, sur un roc, le voyageur rencontre des caractères gothiques que le Croisé traça peut-être avec la pointe de sa dague, encore sanglante du combat; il arrête son cheval, il descend et le cœur lui bat en lisant le nom d'une ville de France, un nom de famille, un nom de femme. »

R. Ristelhueber.

[1] Le P. Azar, *op. cit.*, p. 52.

LA MORALE POLITIQUE
DU GRAND FRÉDÉRIC
D'APRÈS SA CORRESPONDANCE

(Suite) [1]

V

DU TRAITÉ D'ALLIANCE AVEC LA FRANCE ET DES PREMIÈRES DIFFICULTÉS RELATIVES A SON EXÉCUTION A L'ACTE DE KLEIN-SCHNELLENDORF (JUIN-OCTOBRE 1741) (*suite*).

C. P. 553. — *Au ministre d'État de Podewils, à Breslau.*

Camp de Friedland, 12 octobre 1741.

Rapport de Podewils. Breslau, 9 octobre : « Bülow m'a dit que sa Cour, voyant qu'il n'y a rien de solide avec le roi d'Angleterre, se détachera entièrement et se veut jeter à corps perdu entre les bras de Votre Majesté, avec Laquelle elle est prête d'entrer en tout ce qu'Elle trouvera à propos, de sorte que, s'il plaît à Dieu, on regardera désormais Votre Majesté comme la seule grande puissance en Allemagne, et qu'on préférera d'être bien avec Elle à toute autre liaison. »

Bülow fait encore des difficultés au sujet de la lisière que Votre Majesté demande au sud de la Neisse et au sujet de Glatz.

« Fort bien. Je suis très heureux de cela.

Très bien ce que vous avez fait à propos de la lisière et de Glatz. Insistez, et faites comprendre à Bülow que cette lisière ne comprend aucun domaine, mais rien que quelques villages, les uns appartenant à des nobles, les autres habités exclusivement par des paysans.

J'espère bien que ces bagatelles ne retarderont pas la marche des Saxons. »

[1] Voir *Revue d'histoire diplomatique*, nos 1, 2 et 3, 1916.

Le 13 au matin, Lentulus, porteur du texte même de l'acte de Klein-Schnellendorf, de documents de toute espèce et d'une lettre adressée par Neipperg au Grand-Duc, quittait le quartier général autrichien pour se rendre à Presbourg. De part et d'autre, on continuait à exécuter les mouvements combinés à l'avance et à donner les représentations dont on était convenu.

Jouant à merveille un rôle qui servait si bien ses projets, Frédéric, tout comme il l'avait fait cinq jours auparavant avec Belle-Isle, n'avait pas manqué d'écrire le 14 à Charles-Albert une lettre, dont les deux derniers paragraphes sont un véritable chef-d'œuvre de machiavélisme[1].

[1] Le même jour, Neipperg recevait à Neustadt deux rescrits de la Reine qui, s'ils lui étaient parvenus avant le 9 octobre, auraient probablement remis en question l'arrangement avec la Prusse et assurément exercé une influence considérable sur les conditions mêmes de cet accord et dans lesquels il n'est pas difficile de retrouver la trace de l'effet produit par les renseignements apportés à Presbourg par le feld-maréchal lieutenant comte Browne. Se méfiant à bon droit de la sincérité des intentions amicales et pacifiques de Frédéric, Marie-Thérèse prescrivait à Neipperg, en tout état de cause et tout en continuant de négocier avec Goltz, de ramener son armée sur Olmütz, d'y effectuer sa jonction avec le corps de Lobkowitz, soit pour opérer en Bohême, soit pour revenir ensuite sur Vienne.

Marie-Thérèse avait ajouté à ce rescrit les phrases prophétiques suivantes : « Comme la situation violente où je me trouve n'a point d'autres ressources que dans les armes, et que le seul corps que vous avez est capable de décider de mon sort et ça même encore ce mois, ainsi je vous recommande avant tout de presser votre départ et marche, mais de laisser autant pour amuser l'ennemi, *car ses intentions ne sont que tromperies et lenteurs exprès pour nous amuser*. Je souhaiterais même qu'avec la meilleure grâce du monde et dehors de confiance vous pouviez partir sans rien conclure, et le traîner, sans faire remarquer que c'est l'intention, au contraire montrant du regret de ne l'avoir pu faire ; mais je crains que tout sera déjà fini. Je ne sais que vous répéter toujours de ne vous point arrêter, car de la promptitude tout dépend. Et je me flatte qu'en trois semaines vous serez où le besoin le demandera. Browne est assez informé de tout, vous dira le reste, et je suis toujours la même, me confiant toute en vous. *(Archives particulières des comtes de Neipperg.)*

Il n'y avait malheureusement plus rien à faire pour Neipperg, qui arriva, le 24, à Olmütz avec son armée, après avoir laissé le lieutenant-colonel de Levrier à Troppau, et quelques petits détachements sur la frontière de Moravie. (Major Z..., *op. cit.*, 55-56.)

C. P. 557. — *A l'Électeur de Bavière.*

Camp de Lauchnitz[1] auprès de Zülz, 14 octobre 1741.

.... « Votre Altesse Électorale voit par toutes ces raisons[2] que mes opérations sont subordonnées au parti que prendra l'ennemi, que la nature du pays gêne mes desseins, que l'article des vivres m'arrête très souvent. et qu'après tout une campagne de onze mois doit être suffisante pour une armée qui, sortie de la mollesse et de l'inaction d'une longue paix, débute par là.

J'espère de pouvoir féliciter bientôt Votre Altesse Électorale sur les prises de Vienne et de Prague, sur l'heureux succès de Ses armes, auxquelles je prendrai toujours la plus grande part, et sur l'élection unanime du plus digne Empereur qu'ait eu notre patrie depuis Charlemagne.

Je suis avec les sentiments de la plus haute considération et de la plus parfaite estime, Monsieur mon Cousin, de Votre Altesse Électorale, le très fidèle ami et cousin.

FÉDÉRIC.

C. P. 558. — *Au ministre d'État de Podewils, à Breslau.*

Camp près de Lauchnitz, 14 octobre 1741.

Rapport de Klinggräffen, d'Enns, 28 septembre : « Un confident de l'Électeur de Bavière m'a donné à entendre qu'il désirerait savoir si le roi de Prusse ferait à l'Électeur une avance de 5 à 600 000 florins sur des bijoux en valant 900 000. Si, au lieu des bijoux, Votre Majesté aimait mieux des terres à hypothèque, j'ai assez pu comprendre par le discours de ce confident que l'Électeur lui en hypothéquerait en Bohême telles que Votre Majesté trouverait le plus à sa convenance. »

« Je consentirai à ce prêt, si on me donne une hypothèque en Bohême. Mais pour pouvoir m'y donner une hypothèque, il faut d'abord que l'Électeur soit en possession de la Bohême. Car on ne peut pas hypothéquer ce qu'on n'a pas. »

[1] *Sic.* Peut-être Loncznik.

[2] Toute la première partie de la lettre est pleine de doléances à propos

C. P. 559. — *Au ministre d'État de Podewils, à Breslau.*

Camp près Lauchnitz, 14 octobre 1741.

Rapport de Klinggräffen. Linz, 4 octobre. « Le confident de l'Électeur est revenu à la charge sur l'affaire du prêt. Là-dessus m'est venu aujourd'hui une idée — ayant appris par l'Électeur que Votre Majesté lui avait cédé Glatz, et cet endroit étant si bien situé pour bien fermer la Silésie — que je prends la liberté de faire parvenir à Votre Majesté : C'est que, si Elle se trouve disposée à donner la susdite somme à titre d'hypothèque sur des terres, Elle pourrait Se faire assurer Glatz ; de cette façon Elle aurait Son hypothèque en main. »

« Je ne cède encore en rien sur Glatz de ce que j'ai demandé dans l'acte d'accession. Quand l'Électeur se sera emparé de Glatz et me l'aura cédé, je ne demande pas mieux que de me mettre d'accord avec lui *à part* pour une somme peu élevée. »

VI

L'ÉVOLUTION DE FRÉDÉRIC PENDANT LES MOIS DE NOVEMBRE ET DE DÉCEMBRE 1741. — LA RUPTURE DE L'ACTE DE KLEIN-SCHNELLENDORF.

L'acte de Klein-Schnellendorf n'avait en réalité satisfait, et n'était, en effet, pas de nature à satisfaire aucune des deux parties. Marie-Thérèse n'y avait donné son adhésion qu'à contre-cœur, après avoir vainement essayé de résister aux supplications et à la pression des vieux conseillers de la Couronne. Mais elle n'était pas femme à violer la parole donnée et, quelque grands et légitimes que fussent ses regrets, elle s'empressa, non seulement d'assurer l'exécution complète de la convention, mais de rompre

de la lenteur de la marche des Bavarois et de considérations tendancieuses sur ses propres projets et sur les dangers que peuvent lui faire courir les opérations des Autrichiens.

les négociations qu'elle venait d'entamer avec la France et la Bavière et de charger le général Lentulus (qui devait quitter Presbourg le 24 ou le 25 octobre) de se rendre à Troppau et de discuter avec Goltz les conditions du traité de paix définitif.

Mais dès ce moment, celui que Joseph de Maistre a si justement appelé le *Grand Prussien* cherche déjà le moyen de se dégager. Quinze jours à peine se sont écoulés depuis la conférence et la rédaction de l'acte de Klein-Schnellendorf, et ce court laps de temps a suffi pour amener un revirement complet dans l'esprit de Frédéric, pour ouvrir des horizons nouveaux à son ambition froide et calculatrice. Les avantages qu'il a obtenus par cette convention lui semblent déjà trop maigres, et c'est à cette époque que s'ouvre une ère nouvelle de chicanes. La lettre du 21 octobre de Goltz à lord Hyndford marque le point de départ d'une interminable série de difficultés préméditées, de réclamations perfides et d'inadmissibles prétentions.

On recommençait à jouer au plus fin à la cour de Prusse.

C. P. 563. — *Au ministre d'État de Podewils, à Breslau.*

Quartier général de Neunz, 21 octobre 1741.

Rapport de Podewils de Breslau, 18 octobre : « Comme l'envie jette son venin sur les objets qui peuvent l'exciter, il y en a qui prétendent savoir de source et de science certaines que la retraite du maréchal de Neipperg est une affaire concertée par la négociation de milord Hyndford, malgré les discours que le dernier a tenus d'avoir échoué entièrement, et qu'on est convenu de laisser faire tranquillement à Votre Majesté la conquête de Neisse, à condition qu'Elle S'est engagée de ne rien

« On verra bientôt le contraire. Patience. »

entreprendre contre la Moravie et la Bohême, et de faire rentrer ses troupes en quartiers d'hiver après la prise de Neisse »

C. P. 564. — *Au comte de Hyndford, ministre de la Grande-Bretagne, à Breslau (du colonel de Goltz).*

21 octobre 1741 [1].

MILORD,

Nous avons été bien aise que les choses soient venues au point que vous savez. Mais voici le diable qui est aux champs. Le comte de Khevenhüller a quitté Dresde, et en passant par Prague il a envoyé une estafette au comte Wratislaw avec la nouvelle que la paix était conclue entre le Roi et la Reine de Hongrie. Le comte Wratislaw n'a pas manqué de le publier à Dresde. Jugez si nous avons raison d'être contents de la discrétion qu'on nous a promise.

Le Roi est dans une colère terrible, et Sa Majesté m'a ordonné de vous marquer que, si la cour de Presbourg ne redresse pas la chose et si le secret n'est pas mieux gardé à l'avenir, Elle ne veut être tenue à rien, d'autant plus qu'on nous a stipulé expressément que le secret serait inviolablement gardé aussi longtemps que nous le jugerions nécessaire.

Sa Majesté souhaite que vous écriviez au maréchal de Neipperg et à sa Cour, pour faire ordonner au comte de Khevenhüller de révoquer sa nouvelle, pour faire déclarer le contraire par tous les ministres de la Reine aux cours étrangères et pour faire témoigner partout beaucoup d'aigreur contre nous. Voilà ce que j'ai ordre de vous dire.

Mais, Milord, en ami et sur la confiance que j'ai en votre discrétion, je veux bien vous dire quelque chose de plus. Il me semble que l'heure du berger pour la Reine de Hongrie est venue. *Aut nunc aut nunquam.* N'attendez pas le 25 décembre pour faire la paix dans les formes. Tâchez de la faire au plus vite, quand ce serait demain, avant que le diable s'en mêle.

Je vous dis vrai, vous connaissez mes sentiments. Le Roi est terri-

[1] En même temps Goltz envoyait à Neipperg un billet dans lequel on relève la phrase suivante : « M R[obinson] est dans le même cas que le comte K[hevenhüller], puisqu'il a mandé la même chose à M. Villers (ministre d'Angleterre à Dresde) qui n'en a pas fait de mystère. Jugez si nous pouvons être de bonne humeur. » (*K. u. K. Kriegs-Archiv*, Silésie, fasc. X, ad. 83, et *Archives particulières des comtes de Neipperg*).

blement piqué de l'indiscrétion des Autrichiens. Ses alliés le pressent plus que jamais et lui offrent tous les jours de nouveaux avantages. Jugez s'il pourra y résister longtemps. Je voudrais que vous puissiez avoir le plein pouvoir de la Reine pour conclure entièrement avec nous, et je voudrais que vous l'eussiez vers le 2 ou le 3 novembre au plus tard, puisqu'alors le Roi sera à Breslau. Il n'y a rien qui nous presse; au contraire, le bénéfice du temps nous doit être favorable; mais il me semble que la Reine n'a pas de moment à perdre. Avec cela, il faut absolument que le conseil de Vienne ne sache rien, que chez vous il n'y ait que le Roi, votre maître, et milord Harrington qui soient au fait et qu'on n'employe de secrétaire nulle part.

Vous voyez, Milord, à quoi je m'expose pour l'amour de la bonne cause. J'espère que vous ne ferez pas mauvais usage de la confiance que je vous témoigne et je vous prie de me faire un mot de réponse au plus tôt. *Vous pouvez la donner à M. de Podewils, en disant que je vous ai prié de me faire venir une montre d'Angleterre.*

J'ai l'honneur d'être, etc.

GOLTZ.

Il ne faut rien dire à M. de Marwitz.

Si Goltz s'était bien gardé de dire à lord Hyndford que, comme le prouve un billet adressé par Sinzendorf à Bartenstein [1], le Roi s'était empressé d'adresser à tous ses représentants à l'étranger une circulaire, dans laquelle il déclarait « qu'il n'était intervenu aucun arrangement entre la Reine et lui », Frédéric, de son côté, avait jugé, le lendemain 22 octobre, qu'il n'était pas encore nécessaire d'avouer à l'Électeur de Bavière l'existence de l'acte de Klein-Schenellendorf. Il trouvait plus simple et plus utile d'insister à nouveau sur la nécessité, de plus en plus urgente pour lui, de s'assurer des quartiers d'hiver.

C. P. 565. — *A l'Électeur de Bavière (à Saint-Poelten).*

Camp de la Neisse, 22 octobre 1741.

MONSIEUR MON COUSIN,

Je me rapporte à la dernière lettre que j'ai eu le plaisir de Lui écrire, où je Lui ai détaillé toutes les *opérations de guerre que je pouvais*

[1] *Haus, Hof und Staats Archiv. Friedens Acten*, fasc 23.

exécuter cet automne et toutes les raisons qui m'empêchaient de faire davantage. Je dois avertir à présent Votre Altesse Électorale que M. de Neipperg, ayant été trompé par mes démonstrations de pénétrer en Moravie, a pris le parti de couvrir cette province, ce qui m'a déterminé très promptement à commencer le siège de Neisse. J'ai envoyé en même temps 22 escadrons de cavalerie aux trousses de M. de Neipperg, ce qui a si fort favorisé la désertion que nous avons eu, en moins de trois jours, plus de 90 transfuges de son armée.

Tandis que je suis occupé de ce siège, plus difficile que je me l'étais figuré à cause des inondations, je fais pénétrer un corps de 10 bataillons et de 30 escadrons en Bohême pour resserrer Glatz et pour établir une liaison avec les Français qui arriveront à Prague, laissant à Messieurs les Saxons le soin de me couvrir et de me procurer des quartiers d'hiver paisibles, dont mon armée, après une aussi rude campagne que celle que nous finissons, a un besoin indispensable.

Mon ministre à Francfort a des ordres conditionnels, moyennant certaines conditions concernant la banlieue de la Neisse, de signer le traité avec la Saxe, comme Votre Altesse Électorale paraît le désirer.

Je crois que le siège de cette place pourra me donner quelques semaines d'occupation. Je ferai en attendant des vœux pour les heureux progrès des armes de Votre Altesse Électorale, auxquels je prendrai toujours une part sincère, La priant de me croire avec toute l'estime et toute la considération imaginables, Monsieur mon Cousin, de Votre Altesse Électorale le très fidèle et inviolable ami et cousin.

FEDÉRIC.

Bien qu'il eût le jour même violé, sans l'ombre d'un scrupule et d'une hésitation, l'engagement qu'il avait solennellement promis de respecter, en donnant indûment au prince héritier d'Anhalt-Dessau l'ordre d'entrer en Bohême, Frédéric ne songeait pas encore à justifier aux yeux de ses alliés la convention, assurément avantageuse pour lui, mais qui devait d'autant plus inquiéter les Bavarois, les Français et les Saxons qu'elle donnait à Marie-Thérèse la possibilité d'employer contre eux les forces opposées jusque-là aux troupes prussiennes de Silésie. Pas plus qu'à l'Électeur de Bavière, il ne soufflera encore mot du parti qu'il a pris, lorsqu'il écrira à Belle-Isle et à Valory, auquel cependant, malgré toute son habileté, malgré le talent particulier qu'il possédait pour transfigurer les faits, il n'avait pas réussi cette fois à

donner complètement le change[1], et dont il n'est pas parvenu à dissiper les soupçons. Vingt-quatre heures plus tard, il se décide cependant à charger Schmettau de faire comprendre à l'Électeur de Bavière les motifs qui lui ont dicté sa conduite, et de s'arranger surtout de façon à ce qu'on le laissât en paix pour le reste de l'année. Mais l'exposé qu'il lui fait est un mélange d'autant plus curieux de faits réels et de données exagérées, pour ne pas dire absolument fictives, que, précisément parce qu'il n'avait pas encore dit toute la vérité à Valory, il ne voulait pas, et ne pouvait du reste pas, sans s'exposer à de graves inconvénients, laisser Schmettau voir tout à fait clair dans son jeu.

C. P. 566. — *Au maréchal de France, comte de Belle-Isle, à Francfort-sur-le-Main.*

Camp de la Neisse, 22 octobre 1741.

Mon cher Maréchal,

Vos deux lettres m'ont été très bien rendues, et je ressens une satisfaction entière de l'heureuse réussite de vos négociations, tant au sujet de l'élection de l'Électeur de Bavière que par rapport au traité de Saxe.

Quant à ce dernier point, je vous prie, Monsieur, d'en rejeter toute la faute sur moi, qui me sens assez d'effronterie pour soutenir ma thèse de la banlieue, dussè-je même risquer l'indignation de Son Excellence de Brühl et les anathèmes du père Guarini. Je suis tout résolu, mon cher Maréchal, de m'exposer à ce risque, et je vous prie de ne me point ménager à Dresde, car je serais au désespoir s'il pouvait vous en revenir le moindre chagrin. Dites aux Saxons que je suis opiniâtre, que je me suis mal expliqué envers vous, et en un mot que d'un mauvais payeur il faut prendre ce que l'on peut, et surtout que, comme je suis actuellement en possession de la totalité de la Silésie, il n'y a que la force majeure ou ma bonne volonté qui puissent mettre les Saxons en possession de ce que je leur voudrais céder de mes conquêtes ; en un mot, les Saxons doivent se trouver trop heureux dès qu'ils obtiendront une portion du démembrement de la maison d'Autriche, et s'ils deviennent nos alliés. Ce n'est point à eux à nous prescrire la loi, mais à recevoir avec reconnaissance ce qu'on veut bien leur accorder.

[1] Cf. dans la dépêche de Valory à Belle-Isle, du 22 octobre, les explications de Frédéric, ou plutôt ses réponses aux questions de l'ambassadeur.

Qu'ils fassent des conquêtes et qu'un tiers vienne leur en demander une portion, je ne pense pas qu'on les trouve traitables. Je le suis fort, après avoir étouffé tous les justes sujets de ressentiment que j'avais envers eux ; je consens même à leur agrandissement et à leur procurer une portion de l'héritage d'Autriche, du double plus forte que l'acquisition que je viens de faire.

Quant à l'Électeur de Bavière, je le crois embarrassé d'argent, et je serais capable d'entrer en négociation, si l'affaire de Glatz pouvait se terminer par là, outre qu'en ce cas je renoncerai encore à la seigneurie de Ravenstein.

Je vous prie de me dire votre avis sur tous ces points et d'être persuadé que je suis avec une estime inviolable et toute l'amitié dont je suis capable, mon cher Maréchal, votre très fidèle ami

FÉDÉRIC.

Monsieur de Neipperg s'est déterminé pour la Moravie. Je saisis la boule au bond, et j'ai volé vers Neisse, tandis que 20 escadrons appesantiront sa marche et qu'un corps de 10 bataillons et 40 escadrons pénètrent en Bohême pour bloquer Glatz et s'étendre jusqu'à l'Elbe. Neisse est plus forte qu'on ne l'a cru, à cause d'une très bonne inondation qui nous coûte des peines infinies de saigner. Actuellement le frais nous a fait quitter les tentes.

C. P. 567. — *Au marquis de Valory, envoyé de France, à Breslau.*

Quartier général de Neunz, 22 octobre 1741.

MONSIEUR,

Je vous adresse ci-joint la réponse que je viens de faire sur la lettre de M. le maréchal de Belle-Isle, laquelle j'ai reçue avec la vôtre du 21 de ce mois, et j'espère que vous voudrez bien vous charger de la lui faire tenir au plus tôt possible.

La copie ci-jointe vous instruira du contenu de ma réponse et de ce que j'ai écrit en même temps à une lettre de Son Altesse Électorale de Bavière, que je viens de recevoir.

J'ai été extrêmement satisfait de la communication que M. le Maréchal m'a fait faire par vous touchant l'émissaire que la cour de Vienne lui a adressé [1] et j'espère que M. le Maréchal voudra bien con-

[1] Ignace von Koch, conseiller privé des guerres, envoyé à Francfort-sur-le-Main, pour s'y aboucher avec Belle-Isle. On lui avait défendu de faire la moindre allusion aux négociations avec la Prusse, comme le prouvera le rescrit suivant, que Marie-Thérèse lui adressa de Presbourg le 14 octobre : « Défense de parler de la paix avec la Prusse, parce que le roi veut la tenir

tinuer à me communiquer ce que cet émissaire est devenu, dont je lui aurai des obligations infinies. Je ne me suis nullement douté que ladite Cour ne cesserait point de travailler à désunir les cours alliées par ses machinations ordinaires, ayant essayé plusieurs fois, quoiqu'inutilement, de me faire insinuer que leur affaire était faite avec la France et la Bavière.

Au reste, selon les rapports que j'ai eus de mes troupes qui sont aux trousses de M. de Neipperg, le gros de l'armée ennemie est encore derrière l'Oppau, quoique la tête de cette armée soit déjà entrée en Moravie. Elle a bien souffert pendant sa marche par la désertion, puisqu'il en est arrivé presque une centaine de déserteurs dans un temps de trois jours. Je suis avec beaucoup d'estime, Monsieur,

FÉDÉRIC.

C. P. 568. — *Au grand-maître de l'artillerie baron de Schmettau, à Saint-Poelten.*

Quartier général de Neunz, 23 octobre 1741.

Vos deux dépêches du 10 et du 11 du courant m'ont été rendues hier, et j'y ai vu avec quelque surprise que, nonobstant le peu de temps qui reste dans cette saison pour agir, on a pourtant traîné de faire quelque mouvement en avant et qu'au 10 du courant, on n'était avancé que jusqu'à Ybbs. Les raisons que vous conjecturez de ce tardement sont assez vraisemblables, mais il faudra voir jusqu'où cela ira.

Quant au discours que vous avez eu avec Beauveau, ma situation ici n'est pas tout à fait telle que vous vous êtes imaginé. Il n'a pas été en mon pouvoir de chasser l'ennemi ni d'assiéger Neisse quand je voulais ; mais j'ai dû diriger mes opérations selon les mouvements de l'ennemi. Celui-ci, ayant le dos tout à fait libre, s'est toujours posté tellement que d'un côté il a couvert Neisse, et que de l'autre côté ses camps étaient presque inattaquables, les ayant toujours pris sur des hauteurs, où il était couvert devant lui de bocages, de marais, de défilés et de villages, etc. Cela aurait peut-être duré encore quelque temps encore, si je n'avais pris la résolution de faire un mouvement avec mon armée, comme si je voulais pénétrer en Moravie, et c'est ce qui lui a fait prendre le parti de marcher soudainement pour couvrir cette province. Alors je me suis déterminé à me tourner vers Neisse

secrète et continuer une guerre simulée. Bien que ce ne soit pas chose facile, il faut veiller soigneusement à ce que rien ne transpire de notre côté. Pendant ce temps, tu devras t'abstenir de rien conclure avec Belle-Isle, et tu t'arrangeras de façon à trouver un prétexte plausible pour rompre les négociations et revenir ici. » (*Haus, Hof und Staats Archiv. Kriegs Acten*, fasc. 134)

et de l'assiéger promptement, où je trouve pourtant plus de difficulté que je n'aurais cru, à cause du terrain marécageux et des inondations qu'il faut faire écouler. En même temps, j'ai envoyé 22 escadrons de cavalerie avec quelque infanterie aux trousses de Neipperg qui, selon les rapports que j'ai eus, est encore avec le gros de son armée derrière Troppau, quoique la tête soit déjà en Moravie.

Outre cela, tandis que je suis occupé au siège de Neisse, je fais pénétrer un corps de 10 bataillons et de 30 escadrons en Bohême pour resserrer Glatz et pour établir une communication avec les troupes des alliés qui vont entrer en Bohême. Mais c'est aussi tout ce que je pourrai faire, et les grandes fatigues, que mon armée a soutenues onze mois tout d'une suite, m'obligent absolument de la mettre dans des quartiers d'hiver pour se reposer, étant certain que sans cela je risquerais de la ruiner sans ressource.

Vous comprendrez ainsi aisément que, quand même j'aurais voulu suivre l'ennemi en Moravie et le forcer dans les montagnes et défilés qui séparent la Moravie d'avec la Silésie, je n'en aurais tiré aucun avantage en risquant pourtant le salut de mon armée, puisque l'ennemi m'aurait toujours devancé, aurait ruiné toute subsistance pour mon armée, et mes magasins, étant sur l'Oder et éloignés de plus de 8 à 10 lieues, ne m'auraient été d'aucun secours.

Voilà ma situation, pour laquelle vous concevez vous-même que je ne pourrai continuer à me charger seul de toutes les opérations de guerre, comme j'ai fait jusqu'à présent, les autres étant restés les bras croisés, et qu'il est d'une nécessité indispensable de faire reposer mes troupes d'abord que j'aurai achevé avec Neisse. Vous éviterez ainsi, autant qu'il est possible, de m'engager pour le reste de cette année à quelque opération, et il faut que les autres fassent aussi, de leur côté, quelques efforts pour pousser l'ennemi commun, surtout Messieurs les Saxons, qui pensent que les oiseaux leur doivent venir par les soins et risques des autres. Au reste, vous continuerez de me mander le plus souvent de vos nouvelles et je suis, etc.

FÉDÉRIC.

C. P. 569. — *Au ministre d'État de Podewils, à Breslau.*

Rapport de Podewils, Breslau, 2 octobre :

« Le marquis de Valory m'a dit qu'il prendrait sur soi de faire

signer d'abord le comte de Törring le traité d'alliance avec Votre Majesté, tel qu'il l'avait demandé si :

1° Votre Majesté voudrait admettre qu'on ajoutât à la clause de la cession de Glatz qu'elle se ferait moyennant certains arrangements convenables[1], sous lesquels il entend la somme d'argent dont on conviendra.

2° Qu'on n'insistât pas sur Ravenstein.

Si Votre Majesté veut persister dans Ses engagements, il sera bon et nécessaire qu'on finisse cette affaire avant que l'Électeur soit élu empereur. »

« Je renonce à Ravenstein et je ne donnerai que 400 000 écus pour Glatz puisqu'il faut compter les frais que je ferai pour le siège.

Bon, hâtez-vous de conclure à ces conditions. FR. »

Le 28 octobre, sans que pour cela il eût cru devoir modifier en rien son attitude et faire à ses alliés la moindre confidence, tout en continuant de suivre les négociations secrètes avec l'Autriche, l'affaire était en somme conclue. Quelques heures après avoir répondu à Podewils, il glissait dans la lettre, dans laquelle il donnait à l'Électeur de Bavière des conseils sur les opérations qu'il espérait et désirait lui voir entreprendre, en même temps que des indications plus ou moins exactes sur « ses arrangements », une phrase par laquelle il lui faisait connaître la conclusion immédiate de cet accord. « Je dois aussi remercier Votre Altesse Électorale des facilités qu'elle a voulu porter à l'affaire de Glatz. Elle me rend par cette seigneurie la clef de ma maison qui ne Lui était d'aucun usage et dont je Lui conserverai une éternelle reconnaissance[2]. »

[1] Ne négligeant jamais aucune précaution, Frédéric fit écrire encore le jour même par Eichel à Podewils (*ibidem*, 570) pour lui dire de faire supprimer les mots *arrangements convenables*, afin d'éviter plus tard toute demande d'explication.

[2] *Ibidem*, 571, Neunz, 28 octobre 1741.

A Valory, auquel il écrit aussitôt après, il parlera de tout, de l'affaire de Glatz, d'une démarche du roi de Danemark, très succinctement des mouvements de Neipperg qu'il connaît pourtant à fond, mais toujours sans souffler mot de ce qui s'est fait, de ce qui se fait encore avec la cour de Vienne.

C. F. 572. — *Au marquis de Valory, envoyé de France, à Breslau.*

Quartier général de Neunz, 28 octobre 1741.

J'ai lu avec une véritable satisfaction ce que vous venez de me communiquer de la part de M. le Maréchal, et vous me ferez la justice de croire que je répondrai toujours à cette attention de la manière la plus cordiale, et que sa Cour aura certainement lieu d'être contente de moi.

Selon ce que M. le Maréchal m'a mandé, et selon les avis que j'ai eus de la cour de Bavière, l'affaire de Glatz ne souffre plus aucune difficulté. Et comme mon ministre d'État de Podewils est déjà instruit de signer l'acte d'accession du traité fait entre la Bavière et la Saxe, je crois par là les affaires de la Silésie finies. J'espère que vous voudrez bien vous charger d'assurer M. le Maréchal que je suis touché de la plus vive reconnaissance de ce qu'il s'est tant employé à mener cette négociation à une fin heureuse. Après cela, Monsieur, vous serez persuadé que je connais assez les obligations que je vous dois de tous les soins que vous avez eus pour faire réussir tout à ma satisfaction.

La démarche, que le roi de Danemark [1] vient de faire, m'a surpris ; cependant, je crois que cela n'aura guère de suites et qu'on n'en a rien à craindre, mon avis étant que tout est tranquille à cette Cour, qu'on y est uniquement occupé de maintenir son système pacifique et que même les ministres de Suède et de Russie y résidants se tiennent pour assurés qu'ils n'ont rien à craindre ni à attendre de cette Cour. Selon moi donc, je crois que, sans aigrir cette Cour par des représen-

[1] Belle-Isle à Valory, Francfort, 19 octobre : « Amelot vous charge d'informer le roi de Prusse que le roi de Danemark vient de faire connaître à Sa Majesté qu'il était requis par la Russie de fournir les secours stipulés par l'alliance défensive qui subsiste entre les cours de Pétersbourg et de Copenhague, et que la Suède ayant entrepris la guerre sans sa participation, la France ayant aussi fait avancer une armée sur la Westphalie sans lui communiquer ses vues, il se croyait en liberté de prendre les partis qu'exigeraient ses engagements et ses intérêts. »

tations vives, on pourrait la ramener par la voie de la douceur et en la convainquant que son propre intérêt l'oblige de préférer l'amitié de la France à toute autre. Au reste les avis que j'ai eus d'Hanovre m'ont appris qu'on y est tout coi et que les régiments vont se séparer et aller dans leurs quartiers d'hiver. Je joins ici ma réponse à la dernière lettre du Cardinal [1]. Je suis, etc.

FÉDÉRIC.

Avertissez l'Électeur de Bavière que Neipperg marche à Vienne. Je lui écris autant par un courrier. Aujourd'hui, j'ai une batterie de 40 canons et de 12 mortiers en branle.

La réponse de Frédéric à la dernière lettre de Fleury allait apprendre officiellement à Valory, à celui que « surtout il fallait tromper », que les bruits, qui couraient d'une entente entre le roi de Prusse et la reine de Hongrie, n'étaient que trop fondés. Ce que le Roi avait jugé inutile et dangereux de révéler à l'ambassadeur, peut-être parce qu'il ne tenait nullement à répondre aux questions que l'envoyé de Louis XV aurait eu le devoir de lui poser, il croyait plus habile de le laisser entendre à Fleury, dont il connaissait les sentiments, et dont il avait vainement essayé de gagner la confiance par ses éloges et ses flatteries, et de prendre pour prétexte de « son semblant de franchise » les communications que le cabinet de Versailles a eu la loyauté de lui faire.

C. P. 575. — *Au Cardinal de Fleury à Issy.*

Quartier général de Neunz, 29 octobre 1741.

Monsieur mon Cousin,

On ne saurait être plus reconnaissant que je le suis envers le Roi Tout Chrétien des marques réitérées de sa confiance, qu'il daigne me donner, en me communiquant toutes les propositions que les cours de Vienne et d'Hanovre lui ont fait faire. J'agirais avec peu de bonne foi, si je ne répondais pas à cette sincérité avec une loyale candeur.

[1] Cf. *ibidem*, 575. Quartier général de Neunz, 29 octobre 1741.

Je dois donc vous instruire, Monsieur, que l'artificieuse et perfide cour de Vienne m'a fait proposer de m'allier avec elle et de lui garantir sa conquête de la Bavière et de la Lorraine, moyennant quoi elle me céderait tout ce que je voudrais de la Silésie, pourvu que, préalablement à tout, je disposâsse de ma voix à l'Élection impériale en faveur du duc de Lorraine. Je vous laisse à juger ce qu'il y avait à répondre à une proposition si ridicule, si ce n'est de lui marquer ma surprise de l'esprit de conquête qu'elle manifeste dans un temps où elle perd des provinces et on s'apprête à lui enlever des royaumes.

Non content de cette tentation, milord Hyndford, par ordre du roi d'Angleterre, s'est rendu dans le camp de M. de Neipperg pour y négocier de nouveau. Ils m'ont offert de concert, avec les conditions les plus avantageuses, tout ce que je voudrais de la Silésie, moyennant une neutralité et toujours ma voix pour le duc de Lorraine, jointe à l'expulsion de l'électeur de Bavière de l'Autriche.

Je leur ai répondu que je marcherais droit en Moravie pour empêcher l'expulsion de l'électeur de Bavière. En effet, j'ai dirigé mes opérations vers cette province, ce qui a donné l'alarme si chaude à M. de Neipperg qu'il a marché jour et nuit pour gagner les gorges de Jägerndorf et de Freudenthal.

Je l'ai fait suivre par un corps qui par son infériorité n'a pu lui enlever que quelques bagages. Je n'ai pu le poursuivre, faute de subsistance, et que la plupart des endroits sur le passage ont été ruinés par sa retraite.

Mon premier soin a été de faire le siège de Neisse, qui m'occupe encore actuellement et, le second, de faire pénétrer un gros corps en Bohême pour assiéger ou bloquer Glatz et établir, par ce moyen, ma communication avec les Français qui occuperont dans peu la rive occidentale de l'Elbe.

J'ai rassuré l'électeur de Bavière contre les faux bruits que font courir les artificieux Autrichiens et je lui donnerai toutes les marques, si souvent reitérées et si souvent constatées, de mon attachement inviolable à ses intérêts que j'espère que les ruses usitées des Autrichiens ne l'inquièteront plus.

Je presse actuellement, l'épée aux reins, les Saxons d'agir et j'espère de vous procurer bientôt la satisfaction de les voir si bien enfournés en Bohême qu'il ne dépendra pas d'eux de ne point agir.

Je vous avoue franchement que la conduite du roi d'Angleterre me devient plus suspecte de jour en jour et je ne saurais trouver étrange que vous preniez des précautions pour vous assurer de sa bonne foi.

Le roi de Danemark ne me paraît pas si dangereux et, selon mes lettres d'aujourd'hui, l'on m'assure qu'il est décidé pour la neutralité quant aux affaires du Nord.

M. de Valory est trop capitaine de grenadiers dans ses négociations. Il veut toujours donner l'assaut et emporter tout d'emblée. Je lui ai dit fran-

chement que, si je suivais ses avis envers la cour de Danemark, bien loin de la rendre modérée, je l'aigrirais. Il me semble que la douceur et la modération dont vous usez, Monsieur, envers tous les princes de l'Europe, leur doit à tous servir d'exemple. Il conviendrait cependant plutôt encore au roi de France de tenir un langage fier et de prendre un ton impératif qu'à moi qui suis le voisin de princes avec lesquels il ne me convient point de m'arroger une supériorité et un air de commandement, toujours odieux d'égal à égal. Tout ce que je puis faire pour complaire au roi de France est de donner des instructions à mon envoyé en Danemark d'agir conformément à ce que l'ambassadeur du Roi Tout Chrétien jugera à propos. L'alliance du Roi votre maître est, selon moi, l'époque la plus flatteuse de ma vie. Il n'y a rien que je ne fasse pour la cultiver soigneusement. Je me ferai gloire de prévenir, en tout ce qui dépendra de moi, les désirs d'un si bon allié; mais je crois fermement que son intérêt véritable exige qu'on lui gagne les cœurs, bien loin de les aliéner, et que je m'emploie à lui gagner d'autres alliés par la douceur et par la force des arguments, qui doivent les convaincre que leur propre intérêt bien entendu les oblige à préférer cette alliance à toute autre.

Je fais des vœux bien sincères pour la conservation de vos jours, auxquels tient le destin de l'Europe et de presque tout le monde habité. Il est bien plaisant, me direz-vous, de voir un hérétique qui fait des vœux pour un cardinal. Cet hérétique, mon cher Cardinal, peut l'être en religion, mais il ne l'est, je vous assure, ni en politique, ni en amitié, ni en reconnaissance. Ce sont les sentiments avec lesquels je suis inviolablement, Monsieur mon Cousin, votre très fidèle ami et cousin.

Frédéric.

Que dire d'un pareil document, que penser de celui qui ne rougissait pas d'apposer sa signature sur un semblable tissu de mensonges et de perfidies! Mais tout commentaire ne saurait qu'affaiblir le dégoût qu'on ne peut manquer d'éprouver à la lecture de ce chef-d'œuvre de machiavélisme.

Bien qu'il ait tout lieu de penser que Valory n'aura pas transmis sa dépêche sans en prendre connaissance, Frédéric, probablement parce qu'un rapport d'Ammon lui a apporté des détails nouveaux sur la portée des indiscrétions de Dresde [1], peut-être

[1] Cf. *ibidem*, 576, à Podewils, 29 octobre 1741. Rapport de Pollmann, de Ratisbonne, 19 octobre : « ... Le bruit de la paix conclue entre Votre Majesté et la reine de Hongrie s'est répandu ici si généralement et se débite même par les ministres d'Autriche si positivement que personne n'ose par suite se refuser à y croire. »

aussi parce qu'il tient, et à lui annoncer la chute de Neisse et à lui faire habilement allusion à Glatz et à la signature du traité avec la Bavière, éprouve tout à coup maintenant le besoin de donner directement à l'ambassadeur de France de nouvelles assurances de sa sincérité.

C. P. 577. — *Au marquis de Valory, envoyé de France, à Breslau.*

Quartier général de Neunz, 31 octobre 1741.

Monsieur,

Mon ministre d'État de Podewils vient de m'envoyer l'extrait de différentes lettres que vous lui avez communiquées, sur le contenu duquel je suis obligé de vous dire que, quant à la communication de l'article secret de notre traité par rapport à la Suède, je ne saurais condescendre qu'on le communique à la Suède, étant persuadé que cela n'aurait d'autre effet que d'aigrir la Russie, sans que, dans le fond, ce serait d'aucune utilité solide pour la Suède; et il me semble que, si de la part de la France on rassure la Suède qu'elle n'aura absolument rien à craindre de moi, dans la guerre où elle se trouve engagée contre la Russie, cela pourrait lui suffire.

Sur ce qui concerne les négociations que la cour de Vienne a tâché d'entamer à différentes reprises, vous savez, Monsieur, vous-même le cas que j'en ai fait et que je n'ai fait que les entendre. Aussi ferai-je déclarer par mes ministres aux cours étrangères[1] qu'il n'en est rien et que je n'en veux plus entendre parler.

Mais je ne saurais vous cacher, Monsieur, que plus d'une fois on a tâché de vouloir m'inspirer de la jalousie par rapport aux sieurs de Wasner[2] et de Stainville[3] qui, nonobstant les circonstances où nous sommes, affectent de continuer leurs négociations à la cour de France. Je suis trop persuadé de la droiture et de la sincérité de votre Cour, et j'ai trop lieu de me louer de ses manières ouvertes envers moi; mais si vous désirez que je doive couper court à toutes négociations, vous conviendrez à votre tour qu'il serait à souhaiter pour notre intérêt commun qu'on prenne la résolution de congédier les sieurs

[1] Cf. *ibidem*, 578, à Podewills. Ordre d'envoyer cette déclaration qui devint quelques jours plus tard la circulaire datée de Breslau, 4 novembre.

[2] Wasner (Ignace de), ministre d'Autriche à Paris.

[3] Stainville (Joseph, marquis de Choiseul-), envoyé du grand-duc de Toscane à Paris.

Wasner et Stainville, afin d'ôter par là à la cour de Vienne toute espérance de réussir jamais dans ses artifices.

Je suis bien aise d'apprendre que M. le maréchal de Belle-Isle va joindre l'armée, pendant qu'on travaillera à Francfort à la capitulation. Vous m'obligerez cependant, si vous voulez me mander qui signera l'acte d'accession au traité fait entre la Saxe et la Bavière, pendant son absence, et si l'article de Glatz et de la lisière sera réglé avant son départ.

Au reste, je satisferai au désir de M. le Maréchal en donnant des ordres à mes généraux, qui auront le commandement de mes troupes qui sont en Haute-Silésie et en Bohême d'entretenir une correspondance avec lui, lorsqu'il sera à l'armée, tant pour lui mander ce qui se passe de leur côté que pour l'instruire de ce qui se passe chez lui. Je ne doute pourtant pas que cela ne se borne à la correspondance, sans toucher à la subordination.

Je vous prie d'être assuré de la considération distinguée avec laquelle je suis, Monsieur, votre bien affectionné.

FÉDÉRIC.

L'électeur de Bavière me cède Glatz de la meilleure grâce du monde. Il n'y a donc plus de difficulté. Pourquoi ne voulez-vous pas signer ?

Neisse capitule. J'ai, s'il peut *(sic)*, aiguillonné le Saxon[1] qu'il s'en est retourné avec une promptitude extrême pour presser leurs opérations. Je pense que c'est un bon service que je rends à l'électeur de Bavière.

Il ne fallait rien moins que l'extraordinaire audace de Frédéric pour se risquer à faire allusion aux démarches de Wasner et de Stainville, pour se permettre, dans les « circonstances où il était », après avoir cyniquement abusé de la confiance de ses alliés et violé tous ses engagements, de déclarer « qu'il ne couperait court à toutes négociations que sous certaines conditions ». Nul autre que lui n'aurait osé se servir d'une arme aussi dangereuse. Il n'était pas homme à se laisser arrêter par des scrupules que tout autre aurait eus à sa place. Si les avantages immédiats, qu'il avait retirés de l'acte de Klein-Schnellendorf, ne lui paraissaient

[1] Le colonel de Neubour. Cf. *ibidem*, 580. Neisse, 1er novembre, au roi de Pologne, à Dresde.

déjà plus suffisants, il ne songeait pas encore à couper court à des négociations, que pour le moment il avait d'autant moins de raisons de rompre, que la cour de Vienne faisait preuve d'une condescendance inouïe et fermait les yeux sur les continuelles infractions à la convention, dont les troupes prussiennes se rendaient presque journellement coupables. En présence de l'annonce de l'arrivée imminente à Troppau du baron de Gillern[1], chargé par Marie-Thérèse de négocier le traité de paix définitif, il importait par-dessus tout à Frédéric de gagner du temps et de retarder l'échange et la transmission des correspondances. Il songeait si peu à couper court aux négociations, que le 29 octobre Goltz écrivait par son ordre à Neipperg pour le prier d'adresser désormais toutes ses dépêches à lord Hyndford, « sans autre enveloppe, lui disait-il, que celle que je lui ai indiquée à Jägerndorf, puisque je ne serai pas présent à la cour pendant l'hiver ». Ce que Goltz se gardait bien de dire dans le billet à Neipperg, c'est qu'il avait été détaché par le Roi auprès du prince Léopold d'Anhalt en marche sur Glatz et la Bohême.

Tandis qu'on continuait encore à croire à Vienne à la possibilité d'une entente définitive avec Frédéric, les graves événements, qui se succédèrent presque sans interruption dans les

[1] En faisant choix de Gillern, qu'elle savait être *persona grata* auprès de Frédéric, Marie-Thérèse, désireuse de mettre tout en œuvre pour presser la conclusion d'un traité définitif, disait dans le rescrit qu'elle adressait à Neipperg, le 29 octobre : « Ce ne sera donc pas ma faute si la paix n'est pas conclue d'ici peu de jours. »

Il ne sera pas inutile de rappeler ici la lettre que Neipperg écrivait à Goltz, le 23 octobre : « Il m'arrive de Presbourg un courrier avec un paquet de lettres et un autre par adresse à M. de Levrier, lieutenant-colonel du régiment de François-Lorraine, à Troppau, sans doute de M. Robinson pour mylord Hyndford qui sera chez vous ou à Breslau.

Sa Majesté la Reine ne demande que de se réconcilier véritablement avec Sa Majesté le roi de Prusse pour l'avenir et à perpétuité, je vous le jure.

Le second et le troisième point de l'intérêt tiré de mon paquet, et que je joins pour le communiquer au roi, en doit donner des preuves à Sa Majesté Prussienne, et le paquet que je suppose pour mylord Hyndford, comme il est marqué ci-devant, en dira beaucoup plus et l'en convaincra davantage. On s'explique même touchant le secret qui sera gardé inviolablement de notre part et de ceux qui sont en place pour autant que Sa Majesté le Roi le demande..... » *(Archives particulières des comtes de Neipperg.)*

premiers jours du mois de novembre, en accentuant encore davantage le revirement qui s'était peu à peu produit dans les idées de Frédéric depuis la conférence de Klein-Schnellendorf, fournissent à l'observateur la preuve manifeste du scepticisme politique et de la mobilité calculée des résolutions du Roi. La capitulation de Neisse, qu'il avait obtenue deux jours avant le terme fixé, lui permettait déjà d'user d'un peu moins de ménagements envers l'Autriche. Le 1er novembre, la Prusse adhérait au traité de partage des États autrichiens que la Bavière et la Saxe avaient conclu le 19 septembre à Francfort-sur-le-Main. Le 4 novembre, Frédéric, qui ne s'était engagé qu'à bon escient et qu'après s'être fait donner préalablement des gages et des garanties, signait à Breslau un traité d'alliance avec l'électeur Charles-Albert et lui promettait sa voix. Le même jour, il n'hésitait pas à démentir de la façon la plus catégorique, dans une note circulaire adressée à ses représentants à l'étranger, l'existence d'une convention passée entre l'Autriche et la Prusse. Et cependant, au moment où il faisait rédiger cet instrument, il n'en continuait pas moins à traiter avec l'Autriche et ne songeait encore en aucune façon à rompre les négociations avec la cour de Vienne. Ce qui ne l'empêchait pas d'assurer sur l'honneur à l'électeur de Bavière qu'il n'avait pas fait de paix avec les Autrichiens et qu'il ne la ferait que « lorsque l'Électeur sera satisfait » et au roi de Pologne[1] « qu'il considérait les intérêts de la Saxe et de la Pologne comme inséparables des siens ».

C. P. 581. — *A l'Électeur de Bavière (à Mölk).*

Neisse, 2 novembre 1741.

Monsieur mon Cousin,

Il n'y a rien de plus obligeant ni de plus affectueux que la lettre que Votre Altesse Électorale me fait le plaisir de m'écrire. Elle peut être fermement persuadée que ma vie et mes intérêts sont inséparables

[1] Cf. *ibidem*, 580, au roi de Pologne, à Dresde, Neisse, 2 novembre 1741.

des siens. Je Lui conserve une reconnaissance infinie de la manière généreuse et amiable dont Elle m'a cédé le comté de Glatz. Son amitié m'est plus précieuse que tout au monde et je L'assure qu'Elle n'oblige pas un ingrat.

Nous sommes entrés aujourd'hui dans Neisse. Les bombes ont fait à mon grand regret un dégât épouvantable [1]. La garnison était composée de l'excroissance du genre humain et les officiers m'ont paru

[1] Le siège *pro formâ* et la défense simulée de Neisse donnèrent lieu à de tristes incidents qu'il paraît difficile d'attribuer à l'inexpérience, à la maladresse des artilleurs prussiens, à leur ignorance de la portée des pièces qu'ils servaient. Sans tenir le moindre compte des stipulations convenues, dès le 29 octobre au matin, les batteries prussiennes ne s'étaient pas bornées à battre les portes et les remparts de la place. On n'avait pu résister à la tentation de bombarder les églises et les maisons de la ville. Et cependant, le même jour, le général prussien Walrave, chargé de la direction du siège, ne craignait pas de faire demander au lieutenant-colonel baron Krottendorf, commandant la place de Neisse, « de ne pas faire tirer sur les quelques officiers prussiens qu'on apercevait de temps à autre et parmi lesquels se trouvaient souvent le Roi et les princes de Prusse. » Il s'engageait en retour « à épargner les maisons de la ville et à jeter beaucoup moins de bombes ». Malgré les belles promesses de Walrave, l'artillerie prussienne ne modifia pas son tir, et Krottendorf, voyant que « comme si on l'eût fait de propos délibéré, presque toutes les bombes tombaient à l'intérieur de la ville et sur les maisons des rues les plus éloignées des remparts », écrivit à Walrave qu' « il n'y avait plus dans la ville une seule maison, une seule église qui fût à l'abri des bombes. » Il ajoutait qu' « on pouvait comprendre qu'un pareil accident puisse arriver à des maisons situées tout près des remparts, mais que ce n'était pas, même en détruisant une ville de fond en comble, qu'on avait chance de hâter la capitulation d'une place ».

Un peu après deux heures, Frédéric, qui s'était trouvé chez Walrave, au moment de l'arrivée du billet de Krottendorf, faisait savoir à l'officier autrichien qu'il avait immédiatement fait donner l'ordre à la batterie « de ménager la ville autant que possible ». Le feu cessa en effet pendant près d'une heure; mais lorsque la batterie recommença à tirer, à des intervalles un peu plus espacés, il est vrai, elle n'en continua pas moins à envoyer tous ses projectiles sur les édifices et les maisons de la ville.

Le lendemain 30, le colonel von Borcke, aide de camp du roi, somma la place de se rendre. En présence du refus motivé de Krottendorf, les batteries prussiennes se remirent à tirer de midi à cinq heures et, tout comme la veille, bombardèrent les maisons de la ville. A sept heures du soir, l'artillerie du roi ouvrait encore une fois le feu et criblait de ses projectiles les maisons situées au centre même de la ville. Grâce à ces procédés qu'il nous semble inutile de qualifier, et que les descendants des soldats de Frédéric ont encore perfectionnés, le roi de Prusse réussit à se faire ouvrir les portes de Neisse deux jours avant l'expiration du délai prévu par l'acte de Klein-Schnellendorf. »

(Major Z..., *op. cit.*, 56-58, d'après la relation du siège de Neisse conservée aux *Archives particulières des comtes de Neipperg*.)

d'un très médiocre mérite. Je dois en partie la reddition de cette place aux armes de Votre Altesse Électorale. Je Lui dois tant, et tout cela tout à la fois, que je manque de termes pour Lui exprimer ma sincère gratitude. Je La prie de ne point ajouter foi aux lettres de l'impératrice Amélie [1], aussi peu qu'aux artifices usés de la Cour de Vienne. Je peux L'assurer positivement et sur mon honneur que je n'ai point fait de paix avec les Autrichiens et que je ne la ferai que lorsque Votre Altesse Électorale sera satisfaite.

J'ai poussé les Saxons si vivement que j'en ai tiré promesse qu'ils entreraient aujourd'hui en Bohême. Comme mes troupes y sont en quartier, je les aiguillonnerai de si belle façon que je les ferai bientôt avancer vers la Moravie, où ils pourraient pénétrer d'un côté, moi de l'autre, et rejeter Neipperg — si Votre Altesse Électorale le laisse respirer jusqu'alors — dans l'Autriche.

Mes vœux sont pour mon cher Électeur, que j'embrasse mille fois le plus tendrement du monde. Je pars pour Berlin, où ma présence est très nécessaire à cause des affaires du pays et des quartiers d'hiver des Français en Westphalie. A la fin de février ou au commencement de mars, je compte faire un tour en Bohême et, si les Bavarois sont à Prague, j'irai pour voir du moins des troupes qui appartiennent à Votre Altesse Électorale, trop heureux si je pouvais L'y trouver en personne et L'assurer de vive voix de la haute estime et de la considération infinie avec laquelle je suis jusqu'au dernier soupir de ma vie, Monsieur mon Cousin, de Votre Altesse Électorale le très fidèle ami, cousin et frère.

FÉDÉRIC.

C. P. 582. — *Au ministre d'État de Podewils, à Breslau.*

Breslau, 6 novembre 1741.

Rapport de Broich, de Francfort, 28 octobre. « Grâce aux offres du maréchal de Belle-Isle, la Bavière et la Cour ont accepté le projet [2] prussien de l'acte d'accession et de garantie. »

Il est vrai que pour la consola-

« Je ne relâcherai rien et il (Broich) a eu tort de signer pareil article.

J'espère seulement que cela ne me causera aucun préjudice et ne remettra pas toute l'affaire en

[1] Wilhelmine-Amélie, fille de Jean-Frédéric, duc d'Hanovre, veuve de l'empereur Joseph Ier et belle-mère des électeurs de Bavière et de Saxe.

[2] Le traité d'accession fut, on le sait, signé à Francfort, le 1er novembre.

tion des deux cours susnommées, ledit sieur Maréchal a trouvé bon d'ajouter audit traité un article séparé, dans lequel est stipulé que, si Votre Majesté, à la sollicitation de la Saxe et de la Bavière, Se voudrait relâcher d'un ou autre point accordé dans le traité d'accession, ce point ou article serait censé nul. Comme ceci dépend uniquement de la volonté de Votre Majesté, j'ai signé aussi cet article séparé. »

question en faisant naître de nouvelles difficultés. »

Non content des pompeuses manifestations épistolaires du 2 novembre, craignant que la chaleur de sa lettre n'ait pu parvenir à dissiper les soupçons d'Auguste III, Frédéric croit prudent de lui envoyer Podewils à Dresde et d'écrire le même jour à l'Électeur de Mayence pour lui demander de donner sa voix à Charles-Albert.

Quoique plus rassuré du côté de Belle-Isle, dont il connaît à fond le caractère, il n'en pousse pas moins la prudence et l'habileté jusqu'à prendre prétexte de l'intervention du Maréchal dans les négociations qui viennent de prendre fin pour le remercier d'abord, lui toucher ensuite deux mots de ses opérations, et enfin, et surtout pour protester à nouveau contre les rumeurs venant de Vienne.

C. P. 584. — *Au roi de Pologne, à Dresde.*

Breslau, 8 novembre 1741.

Monsieur mon Frère,

J'ai fait prendre la route de Dresde à mon ministre d'État de Podewils, pour lui procurer l'honneur de rendre ses devoirs à Votre Majesté et de Lui réitérer en mon nom les assurances les plus fortes de ma sincère amitié pour Elle. Je prie Votre Majesté de vouloir lui accorder un accueil favorable et d'ajouter une foi entière à ce qu'il Lui dira de ma part. Cependant, comme on s'obstine à faire courir le

faux bruit de ma prétendue réconciliation avec la reine de Hongrie, je me flatte que Votre Majesté sera trop persuadée de la droiture de mes sentiments et des vues malicieuses de ces noires fictions pour ne pas leur refuser toute croyance.

Le temps et l'expérience prouveront clairement que je me ferai toujours un devoir d'observer et d'exécuter religieusement mes engaments. Votre Majesté me rendra la justice d'en être assurée, comme aussi de la parfaite et constante amitié avec laquelle je suis, Monsieur mon Frère, de Votre Majesté le bon frère.

FÉDÉRIC.

C. P. 585. — *Au Maréchal comte de Belle-Isle, à Francfort-sur-le-Main.*

Breslau, 8 novembre 1741.

J'ai été charmé de voir par la vôtre du 2 de ce mois que l'affaire de mon accession au traité d'alliance entre la Bavière et la Saxe v ent d'être réglée à mon entière satisfaction. Je vous rends bien des grâces de tous les soins et peines que vous y avez pris, et je vous prie de croire que je vous en conserverai une reconnaissance infinie et que vous n'aurez pas travaillé pour un ingrat.

Sur ce que vous venez, Monsieur, de me proposer que, par mes troupes qui sont entrées en Bohême, je doive former une diversion efficace en faveur de l'Électeur, je vous prie de considérer que, dans la situation où mes troupes sont actuellement, elles sont trop séparées pour qu'elles puissent agir efficacement dans les contrées de la Bohême et, comme je n'y saurai faire de changement, je crois que tout ce que je puis faire est de vous assurer la Moravie, en cas que l'envie prenne à Neipperg d'en sortir avec ses troupes.

Quoique je sois accoutumé aux artifices malicieux de la Cour de Vienne, néanmoins les faussetés qu'elle tâche de répandre depuis peu sur mon sujet, m'ont extrêmement indigné contre elle, et M. de Valory vous apprendra de quelle façon je m'en suis expliqué. Le temps m'en justifiera, et vous verrez par ma conduite que je sais observer les engagements que j'ai pris avec mes fidèles alliés et amis. Je suis avec la plus haute considération et avec une estime infinie, Monsieur, votre très affectionné

FÉDÉRIC.

Malgré toutes ces belles paroles, Frédéric ne trouvait pourtant pas, on le voit, que le moment fût venu pour lui de jeter le

masque et d'entreprendre quoi que ce soit en faveur de ses alliés. Avant de se déclarer, le roi, auquel la Bavière avait cédé le comté de Glatz, mais qui n'était pas encore à la veille d'entrer en possession de cette place toujours occupée par les Autrichiens, tenait plus que jamais à ne rien compromettre par une précipitation inutile et maladroite. « La prudence, comme il le dit dans l'*Histoire de mon temps,* semblait exiger une conduite mitigée par laquelle il établît une espèce d'équilibre entre les maisons d'Autriche et de Bourbon. » Et de plus, en raison même d'une foule de circonstances que le roi avait envisagées sous tous leurs aspects, il lui importait de voir quelle tournure prendraient les opérations en Bohême [1]. Il se demandait à lui-même ce qui arriverait dans le cas où l'armée de Neipperg, après avoir opéré sa jonction avec Lobkowitz, y infligerait un échec sérieux aux alliés et obligerait l'Électeur à faire la paix. Ce qui l'arrête en ce moment, ce qui contribue aussi puissamment à l'empêcher de prendre une résolution, c'est Glatz qu'il veut à tout prix être sûr de voir tomber entre ses mains [2].

Aussi dès qu'il a su que les Saxons se préparaient à entrer en Bohême et se proposaient de pousser ensuite sur la Moravie, sans perdre une minute, on l'a vu dès le 31 octobre ordonner au prince d'Anhalt-Dessau de profiter du moment, où les Saxons le masqueront et se trouveront entre lui et l'armée autrichienne, pour tenter un coup de main sur Glatz [3].

Mais s'il veut et s'il désire cette place, dont il a reconnu l'importance capitale, il n'en reste pas moins le calculateur froid et prudent qui prévoit toutes les éventualités, entre autres celle d'une rencontre entre les alliés et les Autrichiens du côté de Prague. Dans ce cas, le prince Léopold restera immobile dans

[1] Cf. *ibidem,* 588, au grand maître de l'artillerie baron de Schmettau, 17 novembre; 591, à l'électeur de Bavière, 20 novembre; 592, à Schmettau, 20 novembre; 596, à Belle-Isle, 21 novembre.

[2] Cf. *ibidem,* 588, au grand maître de l'artillerie baron de Schmettau, 17 novembre; 593, au conseiller de guerre Klinggraeffen, 20 novembre; 606, au même, 30 novembre.

[3] Cf. *ibidem,* 579, au prince héritier d'Anhalt-Dessau, 31 octobre.

ses quartiers, même si les alliés éprouvaient un échec sérieux. Il ne se retirera sur la Silésie que si Neipperg se porte contre lui. Enfin si les alliés lui demandent de leur venir en aide, le prince leur répondra d'une manière vague et évasive mais dans les termes les plus polis [1].

Frédéric est d'autant plus circonspect, son attitude est d'autant plus réservée et expectante que, dans son for intérieur, il n'est pas éloigné de croire à une victoire que les Autrichiens ont de grandes chances de remporter sur les alliés en Bohême. Raison de plus pour lui d'éviter de commettre des actes qui l'auraient empêché de se rejeter en temps utile du côté de l'Autriche et de se faire payer par elle son inaction égoïste et intéressée. Il est d'autant moins permis d'en douter que, vers la fin de décembre 1741, il ne se gênera pas pour dire cyniquement à lord Hyndford qu'il « *ne savait guère ce qu'il aurait fait si les Autrichiens n'avaient pas été assez bêtes pour se laisser enlever Prague sous leur nez.*

Pendant tout ce temps on s'était entêté à croire à Vienne à la possibilité d'une entente définitive avec Frédéric. On y croyait même d'autant plus que l'on savait que lord Hyndford avait reçu de son gouvernement l'ordre de hâter la signature du traité de paix entre l'Autriche et la Prusse Il est juste toutefois d'ajouter que, malgré tous ses efforts, lord Hyndford n'avait pu obtenir une réponse catégorique de Frédéric. Le roi avait manœuvré avec tant d'habileté que ce fut seulement le 28 novembre, et à Berlin même, après avoir reçu quelques heures auparavant la nouvelle de l'*escalade* de Prague, qu'il autorisa Hyndford à lui soumettre toutes les pièces, tous les mémoires que le ministre d'Angleterre avait vainement essayé de lui communiquer depuis plus d'un mois [2]. Le Roi s'était du reste hâté de déclarer à Hyndford qu'il ne lui ferait connaître sa manière de voir et ses résolutions que le 25 décembre.

[1] Cf. *ibidem*, 594, au prince héritier d'Anhalt-Dessau à Jungbunzlau. Charlottenburg, 20 novembre 1741.

[2] Note de Robinson, Presbourg, 9 décembre 1741 (*Haus, Hof und Staats Archiv*).

Le vent avait complètement tourné depuis la chute de Prague. Il suffit pour s'en convaincre de jeter un coup d'œil sur le procès-verbal que Frédéric consentit à laisser dresser des déclarations qu'il s'était décidé à faire à Valory.

C. P. 602. — *Au ministre d'État comte de Podewils, à Berlin. Précis des discours tenus par le Roi au marquis de Valory.*

[Berlin], 30 novembre 1741.

Le lord Hyndford a proposé par écrit à Sa Majesté le roi de Prusse de s'allier avec la reine de Hongrie et la ligue qui se ferait en sa faveur; que cette ligue et la reine de Hongrie lui garantiraient et céderaient tout ce qui lui plairait à condition que Sa dite Majesté Prussienne donnerait sa voix au Grand-Duc.

Le Roi a dit au sieur de Valory qu'il convenait que le Roi son maître donne des ordres à M. de Bussy à Londres de se concerter avec son ministre à cette cour à l'effet de faire ensemble et conjointement des représentations au roi d'Angleterre à peu près dans ce sens :

Que le Roi et Sa Majesté le roi de Prusse, étant bien résolus de tenir religieusement la convention de neutralité qui a été stipulée et arrêtée à Hanovre, le sont également de prendre un parti convenable à leur gloire et à leurs intérêts, en cas que le roi d'Angleterre de son côté manque à remplir les conditions qui ont servi de base et de motif à cette convention de neutralité.

Lesquelles conditions sont principalement que le roi d'Angleterre n'assistera ni directement, ni indirectement la reine de Hongrie; que les Danois et les Hessois seraient renvoyés chez eux.

Les deux Rois alliés jugent que ces conditions ne sont pas remplies de la part du roi d'Angleterre, en ce que ses Danois et *Hessois* sont encore dans le pays d'Hanovre et que Sa Majesté Britannique négocie actuellement pour doubler le corps des Danois ainsi que celui des Hessois et que, si son intention est d'observer religieusement la convention signée à Hanovre, elle ne peut avoir besoin de ces nouvelles troupes.

Que le langage que tient M. Trevor, ministre britannique à la Haye, de même que les intrigues qu'il fait agir, sont très contraires aux engagements que le roi d'Angleterre a pris; que ces mêmes intrigues

sont mises en usage à la cour de Russie, où le sieur Finch sollicite des secours pour la reine de Hongrie.

Que rien n'est aussi plus opposé à ce que Sa Majesté Britannique à promis que les subsides qu'il paye à la Reine. Il paraît très important que ces subsides cessent.

Que Sa Majesté Britannique fasse cesser les menées de M. de Münchhausen à Francfort, *chez l'électeur de Trèves et les princes de la convention d'Offenbach*[1] pour retarder l'élection de l'empereur, comme il fait, et cela contre les engagements que le Roi son maître a pris, non seulement avec la France et ses alliés, mais encore contre les particulières assurances qu'il a données à l'électeur de Bavière.

Les deux ministres de France et de Sa Majesté Prussienne doivent représenter ensemble que, si le roi d'Angleterre ne veut pas donner sur tous ces articles une prompte et juste satisfaction, les Rois leurs maîtres seront forcés de prendre les mesures les plus fortes et les plus justes pour l'y obliger, notamment en faisant entrer leurs troupes dans l'électorat d'Hanovre.

Le sieur de Valory croit n'avoir rien oublié de ce que Sa Majesté lui a fait l'honneur de lui dire, et supplie Son Excellence M. le comte de Podewils de redresser à la marge ce qu'il croira nécessaire, ou ajouter ce qui est omis relativement aux intentions du Roi ; mais il a cru avoir employé là-dessus le sens des paroles de Sa Majesté, au moins autant que sa mémoire a pu lui permettre.

Les affaires avaient du reste pris à partir de la mi-novembre une tournure nettement défavorable pour l'Autriche. L'Électeur de Bavière avait amené le gros de ses forces presque sous Prague et venait d'opérer sa jonction avec les Saxons de Rutowski. « L'Espagne, pour nous servir des termes mêmes employés par Frédéric[2], ne voulut pas demeurer oisive, tandis que tout le monde

[1] Les mots en italique sont ceux qui ont été ajoutés par Frédéric II sur la minute.

[2] Frédéric II, *Histoire de mon temps*, chap. IV. « La reine d'Espagne, qui était de Parme, forma des prétentions sur cette principauté et sur celle de Plaisance, qu'elle appelait son *cotillon*, pour y établir son second fils, don Philippe. Elle fit passer 20 000 Espagnols sous les ordres de M. de Montemar, par le royaume de Naples, en même temps que don Philippe, avec un autre corps, passait par le Dauphiné et la Savoie pour entrer en Lombardie. Ainsi, un feu, qui dans son origine ne parut qu'une étincelle en Silésie, se communiqua de proche en proche et causa bientôt en Europe un embrasement universel. »

pensait à son agrandissement. 20 000 Espagnols reçurent l'ordre de s'embarquer à Barcelone pour passer en Italie, où 20 000 Napolitains n'attendaient que leur arrivée pour commencer les hostilités. » Malgré ces faits, auxquels il attribua leur réelle importance lorsqu'il fixa ses souvenirs dans l'*Histoire de mon temps*, le roi ne jugea pas encore le moment venu de se rendre aux prières de l'Électeur. Loin de donner au prince Léopold d'Anhalt l'ordre d'aller rejoindre les Franco-Bavarois devant Prague, il se contenta, afin de témoigner son bon vouloir à Belle-Isle, de mettre à la disposition des alliés cinq escadrons des hussards Bronikowski. Et encore eut-il bien soin de munir leur chef d'instructions qui rendaient complètement inutile l'envoi de ce dérisoire renfort de quelques cavaliers [1].

Toutefois, le 28 novembre, dès qu'il a recu la nouvelle de la prise de Prague (26 novembre), l'avis de la retraite précipitée du Grand-Duc et de l'arrivée d'un corps franco-saxon sur les bords de la Sazawa, il se montre tout d'un coup plus disposé à manifester et à accentuer ses bonnes dispositions à l'égard des alliés. Cédant à la demande de Belle-Isle, il prescrit au prince Léopold d'envoyer non plus *cinq*, mais *vingt-cinq* escadrons « se joindre aux troupes alliées pour marcher en avant aux confins de la Moravie [2] ».

En même temps, d'ailleurs, il s'empresse d'écrire au Cardinal pour renouveler, pour exagérer ses protestations de tendresse et de loyauté, d'amitié et d'admiration, pour protester plus énergiquement que jamais contre l'accusation ridicule portée contre lui.

Pour la première fois aussi depuis l'acte de Klein-Schnellendorf, il a, comme le montre le *Précis du discours qu'il a tenu à Va-*

[1] Cf. *ibidem*, 597, au prince héritier d'Anhalt-Dessau, 21 novembre.

[2] Cf. *ibidem*, 604, au prince héritier d'Anhalt-Dessau, 30 novembre; 605, à Belle-Isle, même date; 607, à Schmettau, auquel il ajoute ces mots : « à condition que ces escadrons restent toujours à la gauche vers les confins de la Silésie pour n'en pouvoir être coupés, et qu'en cas que l'armée de l'Électeur soit obligée d'aller en arrière, alors mes escadrons puissent se replier sur le corps du prince Léopold. »

lory, changé de ton vis-à-vis de l'Angleterre. Non content de déclarer nuls et non avenus les engagements qu'il avait affecté de respecter jusque-là, non content de menacer le cabinet de Saint-James de faire entrer ses troupes dans le Hanovre, si l'Angleterre continue de prêter son appui politique à Marie-Thérèse ou de lui fournir des subsides, il se refuse catégoriquement à se rendre au désir de Podewils, qui « pour dorer un peu la pilule » lui propose de modifier un peu la rédaction de Valory. Il lui répond au contraire en lui envoyant la « minute de la déclaration que nos envoyés (ceux de France et d'Angleterre, de Bussy et Andrié) devront faire [1] ».

C. P. 608. — *Au ministre d'État comte de Podewils, à Berlin.*

Rapport de Podewils, Berlin, 30 novembre :

Valory demande : « S'il doit écrire à sa Cour pour que le sieur de Bussy tienne le langage contenu dans la pièce ci-jointe [2], ou si Votre Majesté trouve à propos d'y adoucir ou changer quelque chose. » — « Pour dorer un peu

« J'ai minuté la réponse à faire. Instruisez Andrié que, dès que Bussy aura reçu ses ordres, il puisse se conduire de concert avec lui et selon la façon que je vous marque ici-bas. »

[1] Cf. C. P. 645. — *Au Conseiller Andrié, à Londres.*

« Berlin, 25 décembre 1741.

« Mes ordres, touchant la déclaration que vous devez faire au Roi conjointement avec l'envoyé de la France, M. de Bussy, vous seront apparemment parvenus.

« Comme les expressions de ces ordres sont un peu vives, mon intention est que, malgré ces ordres, vous devez tâcher comme de vous-même de modérer autant que possible les expressions y contenues, de la manière que le roi d'Angleterre n'en soit pas trop aigri, et que la nation britannique ne s'en puisse révolter contre moi à cause de cela. C'est sur votre dextérité et votre savoir-faire que je me repose dans cette affaire. Je suis, etc.

« FÉDÉRIC. »

La déclaration fut remise le 27 décembre par Andrié et de Bussy avant l'arrivée à Londres de cette dépêche.

[2] *Ibidem*, 602, à Podewils, 30 novembre 1741.

la pilule », Podewils pense qu'on pourrait donner une tournure un peu moins nette au passage suivant : « Que si le roi d'Angleterre ne veut pas donner... une prompte et juste satisfaction, les Rois... seraient forcés de prendre les mesures les plus fortes, etc. »

Minute de la déclaration que nos envoyés pourront faire.

Que les deux Rois alliés, également engagés à soutenir le repos et la tranquillité du Saint-Empire, doivent faire pour cet effet les remontrances les plus fortes au roi d'Angleterre pour qu'il change de conduite et se tienne plus religieusement attaché à l'observance du traité de neutralité qu'il a conclu avec la France, sans quoi les suites de l'infidélité du roi d'Angleterre obligeraient les rois de France et de Prusse à recourir à des moyens convenables à leur gloire et aux circonstances pour montrer au roi d'Angleterre à la face de toute l'Europe que l'on ne se joue pas impunément de leur modération et de leur bonne foi.

C. P. 610. — *Au cardinal de Fleury, à Issy.*

Berlin, 3 décembre 1741.

Monsieur mon Cousin,

Vos lettres ne m'importunent jamais ; au contraire, elles me font un très grand plaisir, et je suis ravi de puiser des lumières dans la correspondance d'un grand homme, dont l'expérience et la sagesse sont reconnues de toute la terre et dont l'âge ne diminue en rien la force de l'esprit, du génie et de l'exécution.

J'ai lu avec beaucoup d'attention le Mémoire, Monsieur, que vous avez eu la bonté de m'envoyer, et je dois vous rendre justice que votre conduite à l'égard de l'Espagne et de vos autres alliés a été irréprochable dans la dernière guerre. Vous pouvez aussi être persuadé qu'il ne règne dans mon cœur aucune méfiance contre le Roi votre maître, et que ce ne sera pas moi qui donnerai lieu à l'altération de l'union étroite qui règne entre nos Cours. Pour démentir d'une façon authentique et sans équivoque les bruits que les Autrichiens avaient répandus dans le monde de notre accommodement, j'ai écrit

à l'électeur de Mayence une lettre pathétique et pressante pour accélérer l'élection de l'Électeur de Bavière.

J'ai parlé à M. de Valory des mesures que je croyais qu'il serait nécessaire de prendre pour la gloire du roi de France et pour le repos de l'Allemagne contre les mauvais desseins du roi d'Angleterre. J'ai minuté une déclaration, que je crois qu'il sera d'une nécessité absolue de faire faire à ce prince par nos envoyés à sa Cour pour déraciner ce reste de mauvaise volonté impuissante avec laquelle il cabale en Europe et pour lui ôter une bonne fois l'envie et les moyens de s'opposer aux engagements que le roi de France a pris avec ses alliés.

Il y a actuellement quelques-unes de mes troupes sous les ordres de l'Électeur, et je me prépare à ouvrir au printemps prochain la campagne à la tête de 40 000 hommes de mes troupes. Nous ferons, le maréchal de Belle-Isle et moi, tous les arrangements nécessaires pour que nous puissions avoir le plaisir, Monsieur, de vous donner bientôt la nouvelle de la façon dont vos braves Français et vos alliés savent exécuter et mettre à leur perfection les projets des grands événements que vous avez roulés dans la capacité de votre génie et que vous avez arrangés dans le conseil de votre sagesse.

L'artifice, que la Cour de Vienne a employé pour nous désunir, est d'autant plus grossier qu'il est visible et qu'il saute aux yeux des moins politiques, que jamais je ne pourrais faire de démarche plus contraire à ma gloire et à mes intérêts que de faire une paix plâtrée avec mes ennemis, qui conserveront naturellement le levain dans leurs cœurs contre moi, qu'ils regardent comme l'auteur de leurs infortunes.

D'ailleurs, rien ne m'est plus avantageux que de voir, entre les Autrichiens et moi, les Saxons, qui me servent, pour ainsi dire, de digue contre l'envie qui pourrait prendre à la reine de Hongrie de récupérer la Silésie.

Le voisinage de l'Électeur de Bavière, de l'autre côté, me convient beaucoup mieux que celui des Autrichiens, avec lesquels je ne saurais vivre en sûreté et auxquels je puis dire avec Cicéron : « Non, Catilina ! Vous ne vivrez point dans l'endroit où je suis ! Fuyez, Catilina ! Il faut que des murs nous séparent ! »

Mais plus que toutes ces raisons que je viens d'alléguer, les vrais principes de politique de ma maison demandent qu'elle soit étroitement unie avec la France, puisque moyennant cette union le rôle que nous jouons en Europe est infiniment plus beau que celui que nous jouerions à la suite de l'Angleterre et de la Hollande.

De plus, dans les liaisons où je suis maintenant, je puis voir l'agrandissement de la France sans envie, de même que cette couronne peut regarder le mien sans qu'il lui soit préjudiciable, puisque nous n'avons aucun litige ensemble et que le voisinage ne nous commet point. Il y a même des raisons du côté de nos deux Cours également fortes pour cultiver de plus en plus notre union et de la rendre, s'il se peut, éternelle.

C'est tout le contraire avec l'Angleterre et l'Autriche. N'eussé-je pas d'autres raisons de ne point m'allier avec eux que celle de leur pitoyable conduite, celle-là même serait, ce me semble, suffisante.

Mais je ne m'aperçois pas que j'abuse à mon tour du loisir de l'Atlas de l'Europe. Si je vous écris de longues lettres, Monsieur, c'est que j'aime à m'entretenir longtemps avec vous et que l'amitié est bavarde. J'espère que vous ne m'en saurez pas mauvais gré et que vous ne douterez jamais des sentiments de la haute estime et de la considération parfaite avec laquelle je suis, Monsieur mon Cousin, votre inviolable ami et cousin,

FÉDÉRIC.

En même temps qu'il changeait de ton vis-à-vis de l'Angleterre, Frédéric avait pris une attitude de plus en plus réservée et froide, presque menaçante et hostile, à l'égard de l'Autriche, qui avait cependant évité avec un soin jaloux tout acte, toute manifestation, qui aurait pu servir de prétexte à des réclamations, à l'envoi de notes désagréables. L'acte de Klein-Schnellendorf, que Marie-Thérèse s'était efforcée de tenir secret, et dont elle avait assuré l'exécution avec une rigoureuse exactitude, avec le sentiment si élevé, ridicule peut-être en présence et aux yeux d'un adversaire aussi peu scrupuleux, qu'elle avait de la justice de sa cause et de la valeur de ses droits, n'était pas encore dénoncé. Esclave de sa parole, la reine de Hongrie se croit donc à bon droit liée vis-à-vis de Frédéric. Pour elle, l'acte de Klein-Schnellendorf n'est pas un armistice momentané, une simple suspension d'armes. Marie-Thérèse, qui, pour nous servir des termes mêmes employés par le duc de Broglie pour la dépeindre, « ne voulait qu'une chose à la fois, mais ne la perdait jamais de vue », n'avait consenti au sacrifice qu'on avait eu tant de peine à lui arracher que parce qu'en autorisant Neipperg à donner

Neisse et la Silésie en pâture à l'ambition de son adversaire, elle croyait fermement signer les préliminaires d'un traité de paix définitif. La conclusion lui en paraissait d'autant plus certaine qu'elle était pour le moment encore loyalement secondée par l'Angleterre, par George II qui, craignant pour ses possessions continentales du Hanovre, s'employait sérieusement à mettre fin à la lutte sur le point de s'envenimer entre la Prusse et l'Autriche.

Le cabinet de Saint-James n'avait pas encore entrevu la possibilité du renversement des alliances, qui ne germera que quinze ans plus tard dans l'esprit inventif et intéressé de Frédéric et qui aboutira au traité de White-Hall. Puissance protestante, l'Angleterre ne pouvait d'ailleurs témoigner à la Prusse qu'une hostilité apparente, passagère et toute de circonstance, et pour l'instant du moins, elle prêtait à Marie-Thérèse un concours d'autant plus réel qu'elle avait un double intérêt à voir son intervention couronnée de succès. Si sa médiation aboutit, comme Walpole, lord Hyndford et Robinson se flattaient de le croire pendant la deuxième quinzaine d'octobre et tout le mois de novembre 1741, comme Marie-Thérèse, le grand-duc de Toscane, Bartenstein, Sinzendorff et les autres conseillers de la cour d'Autriche l'espèrent et le désirent, l'Angleterre en bénéficiera d'autant plus qu'elle n'aura ni subsides, ni troupes auxiliaires à fournir et qu'elle pourra tourner librement ses efforts et son attention contre la France et l'Espagne.

Frédéric était trop habile et trop fin pour négliger de tirer profit d'une situation aussi avantageuse pour lui. N'osant pas toutefois jeter prématurément le masque, certain d'autre part de voir ses adversaires de la veille et du lendemain faire preuve d'une condescendance et d'une mansuétude dont les conséquences leur paraissent d'autant moins dangereuses qu'ils se croient à la veille d'une entente durable, il encourage, ou tout au moins il tolère, les excès dont ses généraux et ses officiers sont les auteurs ou les complices.

Trois rapports entre autres, adressés au feld-maréchal comte

de Neipperg par le lieutenant-colonel de Levrier, qui commande à Troppau, sont là pour en faire foi.

Le premier est du 27 novembre : « Ils (les Prussiens) recrutent considérablement et partout et vont jusque dans le duché de Teschen. Il est vrai que ce n'est pas ouvertement et qu'ils ne paraissent pas y employer la violence. Mais l'argent, l'adresse et les ruses les font parvenir aux mêmes fins. Ils maltraitent leurs hôtes dans leurs quartiers, et c'est sans doute pour obtenir leur nourriture particulière, que je sais qu'ils se font donner dans plusieurs endroits. Ils ne sont pas autorisés à le faire, mais cela paraît leur être bien toléré...

... *Comme ces Messieurs* (les Prussiens) *continuent toujours à parler de l'intelligence qu'il y a entre les Cours,* ils agissent en conséquence. »

Le 10 décembre, Levrier signale des faits encore plus graves. Mais il est vrai que le temps a marché, qu'on approche de plus en plus du moment où le Roi va faire connaître ouvertement les intentions qu'il s'est jusque-là appliqué à cacher. « Les Prussiens, écrit-il, ne gardent plus de mesure dans leur façon de recruter. Ils n'ont égard à rien, pas même au duché de Teschen, qui cependant n'est pas compris dans les contributions de la Haute-Silésie. » Enfin, huit jours plus tard, à la date du 18 décembre, Levrier constate qu'ils en arrivent à la violence et qu'on ne peut plus guère douter de leurs projets ultérieurs. Il mande à Neipperg qu' « ils enlèvent aussi partout de force tous les jeunes gens du pays et en prennent même de douze à treize ans. Ils présument qu'ils vont s'emparer de cet endroit et qu'ils pourraient passer en Moravie [1]. »

C'était là, on doit le reconnaître, une singulière façon de respecter les engagements stipulés à Klein-Schnellendorf et l'on peut, non sans quelque apparence de raison, supposer qu'en agissant de la sorte le roi de Prusse espérait lasser la patience de l'Autriche et amener Marie-Thérèse à un éclat, à une rupture.

[1] *Archives particulières des comtes de Neipperg.*

Jusqu'au 3 décembre, jusqu'au jour où il prodiguait à Fleury les protestations les plus emphatiques et les plus brûlantes de son admiration et de son dévouement à la France, il avait si bien réussi à éconduire lord Hyndford, que le diplomate anglais n'avait même pas pu pendant tout ce temps parvenir à l'informer officiellement de la mission confiée à Gillern [1].

Le Roi comprenait bien d'ailleurs qu'un pareil état de choses ne pouvait plus se prolonger. Le 8 décembre, il donne au prince héritier Léopold d'Anhalt l'ordre de faire prendre à son infanterie des quartiers situés plus au sud et de se relier avec le feldmaréchal Schwerin auquel il prescrivait de s'emparer de Troppau [2]. En même temps il répondait d'une façon bien concluante à une question que Podewils venait de lui poser.

C. P. 614. — *Au ministre d'État comte de Podewils, à Berlin.*

Rapport de Podewils, Berlin, 7 décembre :

Il présente le « Mémoire qu'il a rédigé pour presser l'élection d'un empereur et que M. de Valory m'a demandé en suite d'un entretien qu'il a eu hier au soir avec Votre Majesté sur ce sujet. »

« C'est admirable. Il faut faire partir cette expédition par un courrier afin d'en accélérer l'effet. »

Quarante-huit heures plus tard, il profite de l'arrivée d'un rapport d'Andrié pour revenir cette fois sur la déclaration qu'il a minutée le 30 novembre, pour montrer qu'il persiste plus énergiquement que jamais dans ses résolutions et que la cour d'Autriche aurait bien tort de compter sur des dispositions bienveillantes de sa part.

[1] Lord Hyndford au baron de Gillern, Berlin, 3 décembre. Gillern à la Reine et à Neipperg, Troppau, 18 décembre 1741. *(Archives particulières des comtes de Neipperg.)*

[2] *Correspondance politique*, 615, au prince héritier d'Anhalt-Dessau à Jungbunzlau, Berlin, 8 décembre, et *ibidem*, 620, au feld-maréchal comte de Schwerin, à Neisse. Berlin, 9 décembre 1741.

C. P. 622. — *Au Département des Affaires étrangères.*

Berlin, 10 décembre 1741.

Rapport d'Andrié, de Londres, 28 novembre :

« Depuis une quinzaine de jours, on ne s'entretient ici à la Cour et partout ailleurs que du prétendu traité conclu entre Votre Majesté et la reine de Hongrie. »

« *Cito.* Démentir et contredire hautement ces fables et les journaux afin que ces bruits ne se répandent pas dans le public. Il aura affaire à moi s'il n'agit pas vigoureusement. La déclaration, qu'il a dû faire au Roi, aurait dû lui ouvrir les yeux et lui prouver la fausseté de tous ces bruits. »

Malgré l'attitude de plus en plus cassante de Frédéric, on persistait, en dépit de tout, à croire à Vienne et à Presbourg à la sincérité du roi de Prusse. On ne s'étonnait même pas de voir lord Hyndford avouer qu'il n'osait pas présenter Gillern en qualité de représentant de la Reine, de peur de s'exposer aux reproches du Roi. « Celui-ci, disait-il, ne manquerait pas de protester contre l'entrée en scène d'un nouveau personnage qu'il faudrait mettre au courant d'un secret qui ne devait être connu que de la Reine, du Roi et de moi. »

Malgré la dépêche d'Hyndford à Gillern, de Berlin, le 3 décembre, malgré le rapport que Gillern envoyait, le 10 décembre de Troppau, à la Reine et à Neipperg [1], Marie-Thérèse n'avait pas voulu, même à ce moment, se décider à croire à la mauvaise foi, aux intentions perfides de Frédéric. Rien ne prouve mieux sa confiance que le mémoire dans lequel, à la date même du 13 décembre, tout en laissant entrevoir la possibilité de faire au Roi d'autres concessions, elle se déclarait prête à renoncer à ses droits de souveraineté sur la Nieder-Lausitz (basse-Lusace), à ses droits sur la succession de Juliers et de Berg, sous la réserve toutefois du consentement donné par l'Angleterre sur ce dernier point.

Or ce fut précisément le 13 décembre que Frédéric, on s'en

[1] *Archives particulières des comtes de Neipperg.* (Cf. *Mitteilungen des K. u. K. Kriegs Archiv*, t. VI, p. 359.)

convaincra par la lecture de la note suivante, se décida à démasquer ses batteries.

C. P. 628. — *Au Département des Affaires étrangères.*

Berlin, 13 décembre 1741.

Rapport de Räsfeld, la Haye, 3 décembre :

« Quoique le bruit d'une paix particulière entre Votre Majesté et la reine de Hongrie soit tombé, il y a cependant quelques personnes bien entendu qui croyent qu'il s'en est fait quelque convention d'armistice ou de neutralité. Ce qu'il y a de surprenant, c'est que le baron de Burmannia, ministre de la République à Vienne, en parlant sur cette matière dans sa dernière relation aux États-Généraux, s'exprime à peu près en ces termes. »

« *Mettre dans le Journal officiel que 25 de mes escadrons stationnés en Bohême ont reçu l'ordre de se porter contre l'ennemi avec les troupes françaises, bavaroises et saxonnes.* »

Cinq jours plus tard, Gillern quittait Troppau sur les conseils de Levrier. Arrivé le 20 à Olmütz, où il était encore exposé à être enlevé par les Prussiens, il se rendit presque aussitôt à Brünn. Ce fut de cette ville que le pauvre envoyé de Marie-Thérèse, qui venait de recevoir le courrier que lord Hyndford envoyait à Vienne, fit connaître le 28 décembre à Neipperg l'insuccès défitif des démarches du médiateur anglais, la capitulation d'Olmütz qui la veille avait ouvert ses portes aux Prussiens et la rupture totale des négociations[1].

[1] *Archives particulières des comtes de Neipperg* (cf. *Mittheilungen des K. u. K. Kriegs Archiv*, t. VI), Gillern à Neipperg, 28 décembre 1741 et lord Hyndford au baron de Gillern :

« Berlin, 24 décembre 1741.

« Je me suis donné l'honneur de vous écrire le 15 et le 19 du courant. Dans la première du 15, je ne vous ai donné que fort peu d'espérance de la réussite de notre négociation, et dans la dernière je vous ai dit qu'elle était entièrement rompue, dont je vous ai prié d'avertir M. le comte de Neip-

Le roi de Prusse avait d'ailleurs poussé la prudence, la ruse et l'incorrection jusqu'au bout et, comme Gillern le fait remarquer dans sa lettre, afin d'être plus complètement sûr que les Autrichiens ne seront pas mis officiellement et formellement au courant des opérations de ses troupes, il n'avait pas hésité à faire intercepter les deux lettres que lord Hyndford lui avait adressées à la date des 15 et 19 décembre.

C'était là de la part du Roi une singulière façon de respecter la parole donnée, d'entendre la reconnaissance envers la fille de celui qui l'avait sauvé des fureurs de son père et d'observer la recommandation suprême de Frédéric-Guillaume Ier. Mais tout disparaissait devant les résolutions raisonnées, quoique rapides, de cette ambition froide et calculatrice au service de laquelle il avait su mettre, dès la première année de son règne, les combinaisons subtiles et audacieuses d'une politique sans scrupule, qui, au moins autant que les ressources de son génie militaire, devait assurer la grandeur et le triomphe de celui que Marie-Thérèse appelait, non sans raison, *le méchant homme de Berlin.*

Si l'on recherche, et la chose en vaut assurément la peine, les raisons pour lesquelles Frédéric II se décida à rompre et à déchirer l'acte de Klein-Schnellendorf, on ne manquera pas de reconnaître qu'il serait puéril d'attribuer la cause de ce revirement aux indiscrétions plus ou moins graves, réelles ou supposées, que le roi de Prusse affecte de reprocher aux Autrichiens.

Il suffit, du reste, de laisser la parole à Frédéric lui-même pour voir, comme l'a affirmé avec raison l'historien de Marie-Thérèse, Arneth, qu'il n'avait jamais songé sérieusement à tenir les engagements solennellement pris par lui le 9 octobre. On lit en effet, à la page 240 de l'*Histoire de mon temps* (édition Posner, 1746), cette phrase bien significative : « C'est pourquoi je con-

perg, afin qu'il sût prendre ses mesures là-dessus. Celle-ci vous sera rendue par mon courrier, et je vous prie, Monsieur, d'avoir la bonté de m'informer si les deux autres du 15 et du 19 vous ont trouvé à Troppau. J'envoie la réponse du roi de Prusse à la lettre du comte de Nesselrode par ce courrier à M. Robinson, afin qu'il la rende au comte. Si je vous suis utile en quelque chose ici, j'espère que vous me ferez l'honneur de me commander. »

sentis à cette suspension d'armes, prévoyant d'avance que l'indiscrétion des ministres autrichiens *me fournirait un prétexte légitime pour rompre cette trêve, lorsque je le trouverais à propos.* »

On trouva évidemment que ce cri du cœur échappé à Frédéric dans toute l'ardeur de la jeunesse, dans l'enthousiasme du triomphe, gagnerait à être adouci, et trente ans plus tard on lui substitua, en 1775, la rédaction suivante, qui ne fait du reste qu'atténuer le rôle du Roi sans fournir d'autre explication de sa conduite : « La reine de Hongrie, y lit-on page 199, était au bord du précipice; une trêve lui donnait le moyen de respirer, et *le Roi était sûr de la rompre quand il le jugerait à propos*, parce que la politique de la cour de Vienne la pressait de divulguer ce mystère. »

Cet aveu, aussi sincère que compromettant, prouve bien, si on le compare à la déclaration que Frédéric avait faite à Valory au cours de l'audience qu'il lui accorda le 24 juin 1741 [1] : « Une longue guerre ne peut me convenir » que, comme toujours, le roi de Prusse n'agissait pas à la légère et poursuivait, envers et contre tous et par tous les moyens à sa disposition, la réalisation du programme qu'il s'était tracé.

La correspondance de Frédéric est d'ailleurs là pour montrer que nous ne lui prêtons pas des desseins plus noirs que ceux qu'il nourrissait en réalité et pour nous révéler, presque jour par jour, ses idées, ses projets, ses résolutions. C'est ainsi que, dès le 30 août 1741, il écrivait du camp de Reichenbach à Jordan :

Tout pilote pour faire voile
Guette les plus heureux moments,
Que le secours des éléments
Le seconde en enflant sa toile.

Et pour qu'il ne reste aucun doute à son ami Jordan, il fait suivre ces vers quelque peu sibyllins de ces mots qui expliquent bien toute sa politique : « Ce sont ces moments favorables que nous attendons pour ne point manquer notre coup. *Je tiens nos*

[1] Cf. *ibidem*, 412, au cardinal de Fleury, camp de Strehlen, 24 juin 1741. Note contenant un extrait du rapport de Valory au Roi, de Breslau, 1er juillet, sur son audience du 24 juin.

arrangements presque certains et je présume qu'en jouant à jeu sûr on ne m'en saura pas plus mauvais gré[1].

Dans la lettre que, le 4 septembre, il écrit à Schmettau[2], comme dans celle qu'il envoie le 7 à Jordan, il expose à ses deux correspondants, mais dans des termes naturellement bien différents, le but de ses opérations :

Ni tous les saints, ni le grand diable
Ne savent point où nous allons ;
Mais vous, mon confident aimable,
Je vous apprends que nous ferons
Sous peu le siège désirable
Du fort de Neiss *(sic)* que nous prendrons[3].

Mais déjà à ce moment l'idée de la cessation prochaine des hostilités, cette idée qui le décidera à conclure l'acte de Klein-Schnellendorf, n'en a pas moins commencé à germer dans son cerveau. Pour s'en convaincre, il suffit de lire les dernières lignes de cette lettre : « Comme ce que nous allons faire à présent, écrit le Roi, achève de nous assurer la tranquillité en Silésie et que *cette opération sert de base à nos quartiers d'hiver,* j'en ai la réussite extrêmement à cœur. »

Sans revenir ici, comme on l'aura vu par nos emprunts à la Correspondance, sur les précautions prises par Frédéric pour cacher à l'Électeur de Bavière et à Belle-Isle les négociations qui précédèrent la conclusion de l'acte de Klein-Schnellendorf, nous nous contenterons d'emprunter à la lettre qu'il adressa à Jordan, le 25 octobre, quelques lignes qui montrent bien que, dès cette époque, il était absolument décidé à rejeter, quelque avantageuses qu'elles pussent être, les propositions que Marie-Thérèse aurait pu être amenée à lui faire en vue d'un traité définitif de paix : « *Vous voulez la paix à toute force,* répond-il à Jordan[4], *et par mal-*

[1] Frédéric II, *Œuvres posthumes*, t. VI, p. 238. Édition de 1788.

[2] *Correspondance politique*, t. I, 494, au grand maître de l'artillerie baron de Schmettau. Camp de Reichenbach, 4 septembre 1741.

[3] Frédéric II, *Œuvres posthumes*, t. VI, p. 241.

[4] Frédéric II, *Œuvres posthumes*, t. VI, p. 246. Frédéric à Jordan, 25 octobre 1741.

heur vous ne l'aurez pas ; mais, en revanche, je vous promets une prompte fin de campagne. » Tel est le langage bien clair, bien net, que tenait à l'homme, auquel il avait l'habitude de révéler ses pensées les plus intimes, le prince qui venait, quinze jours auparavant, d'assister à la conférence de Klein-Schnellendorf, d'approuver le protocole rédigé en sa présence par lord Hyndford et qui affectait alors d'être si pressé de se réconcilier sincèrement et sérieusement avec l'Autriche.

Après avoir pesé les termes de cette lettre, on ne saurait plus s'étonner des contradictions qu'on relève entre les actes de Frédéric et les engagements qu'il a pris et qu'il a même recherchés. Il n'a trouvé rien à objecter à l'article 6 de l'acte de Klein-Schnellendorf ; il y a déclaré que le *roi de Prusse ne demandera jamais plus de Sa Majesté Hongroise que la Basse-Silésie avec la ville de Neisse.* Mais cette stipulation, qui a pu lui paraître suffisante et même avantageuse à un certain moment, n'est pas de nature à le gêner, à l'arrêter dans la voie dans laquelle il s'est engagé dès le mois de décembre 1740, *parce que*, disait-il alors, *il lui fallait la Silésie.* L'appétit, qu'il avait dissimulé dans le principe, et qui paraissait un moment assouvi, lui est revenu bien vite. Il s'est contenté de Neisse ; mais il aurait voulu avoir Glatz, que Marie-Thérèse a eu, à ses yeux, le grand tort, le mauvais goût de lui refuser.

Dans la lettre qu'il a fait adresser par Goltz à lord Hyndford dans la nuit du 25 au 26 septembre, il a bien pu dire : « Pour Glatz, je crois qu'on n'en parlera plus [1]. » Qu'à cela ne tienne ! Le Roi n'en parle plus guère, en effet, aux Autrichiens ; mais il s'entend presque aussitôt avec l'Électeur de Bavière, qui a toujours besoin d'argent, et auquel il rachète ses droits, tout comme avant et après le 9 octobre il négocie avec les Saxons la cession de territoires à l'est de Neisse, territoires qui, de même que Glatz, étaient occupés par les Autrichiens et appartenaient à la Reine. C'est ainsi que Frédéric II respectait la foi jurée.

[1] Cf. *ibidem*, 528, au comte de Hyndford (du colonel de Goltz), 25 septembre 1741.

S'il nous paraît superflu de rappeler ici les différents griefs, tous plus spécieux les uns que les autres, que le roi de Prusse ne cessa de formuler contre l'Autriche, les différents moyens qu'il mit en œuvre pour arriver à se dégager sans avoir l'air de violer la parole donnée, il est toutefois indispensable de bien marquer l'influence que la prise de Prague exerça sur ses résolutions. A partir du 28 novembre, Frédéric n'hésite plus. Il est dès ce moment décidé à intervenir de nouveau, à reprendre les armes, à recommencer les opérations, à tirer parti du piège qu'il a tendu à l'Autriche à Klein-Schnellendorf. Comme il l'écrit le 8 décembre 1741 à sa sœur Wilhelmine, aussitôt après avoir donné à Schwerin l'ordre d'entrer en Moravie : « Il faut pourtant qu'au printemps prochain on ait forcé la Reine de Hongrie et son royal époux à accepter les conditions qu'on leur impose [1]. »

Il ressort du reste de nombreuses lettres de Frédéric que, dès le mois d'août 1741, il avait conçu le projet de s'assurer de bons quartiers d'hiver, afin de pouvoir reprendre plus efficacement la guerre contre Marie-Thérèse et, comme il l'écrira à Belle-Isle le 23 décembre, arriver jusqu'à Vienne [2].

En un mot, ce fut bien moins pour assurer quelque repos à ses troupes que pour se ménager la possibilité de se réserver l'avenir, que Frédéric II conclut l'acte de Klein-Schnellendorf. Plus que jamais, il tenait à pouvoir disposer de toutes ses forces au moment où l'on en viendrait, en fin de compte, à procéder au partage de l'héritage de Charles VI et, comme il le reconnaît lui-même [3], « le plus grand avantage que le Roi retira de cette espèce de trêve fut de rendre ses forces plus formidables. L'acquisition de la Silésie lui procura une augmentation de revenus de 3 600 000 écus. La plus grande partie de cet argent fut employée à l'augmentation de l'armée. Elle était alors [4] de 106 bataillons, de 191 escadrons, dont 60 de hussards. » Le grand coup, le coup

[1] Frédéric II, *Œuvres complètes*, chap. xxvii, t. I, p. 103.
[2] *Correspondance politique*, I, n° 643, au maréchal de Belle-Isle. Berlin, 23 décembre 1741.
[3] Frédéric II, *Histoire de mon temps*, fin du chap. iv.
[4] A la fin de 1741.

mortel que Schmettau avait été chargé de préparer et que les Bavarois n'avaient pas su, ou plutôt qu'ils n'avaient pas pu, porter à l'Autriche en 1741, ce coup, il comptait le frapper lui-même dans la campagne qu'il allait entreprendre.

Malgré le dédain dont Frédéric fait intentionnellement étalage toutes les fois qu'il parle de ce qu'il appelle « cette espèce de trêve avec les Autrichiens », malgré le soin qu'afin de se justifier aux yeux de ses alliés et de la postérité il apporte à l'exposé des « motifs les plus secrets » qui ont inspiré sa conduite, il savait fort bien que l'acte de Klein-Schnellendorf ne pouvait avoir pour lui que des avantages. Cette « espèce de trêve » ne hâtait-elle pas la réalisation de ses désirs les plus chers, en même temps qu'elle lui permettait d'attendre les événements avant de prendre un parti.

Ce qu'il ne savait pas à ce moment, c'est qu'il n'avait dû qu'à un hasard heureux la conclusion de cette convention.

Malgré sa jeunesse et son inexpérience, Marie-Thérèse avait mieux jugé la situation que ses vieux conseillers, que les diplomates les plus rompus aux finesses de leur métier. Avec cet instinct particulier aux femmes supérieures, elle n'avait pas eu besoin d'autant de temps que ses ministres pour juger le caractère de Frédéric et pour deviner ses véritables projets.

Elle avait eu l'intuition des événements qui allaient se produire. Dès le premier moment, elle avait été convaincue que ces concessions, auxquelles elle ne s'était résignée qu'après une si longue résistance, n'assureraient à ses sujets ni la paix, ni même la neutralité bienveillante de la Prusse. La lettre qu'elle écrivit à Neipperg, le 11 octobre, *avant d'avoir reçu le protocole de l'acte de Klein-Schnellendorf*, fournit la preuve manifeste et irrécusable des regrets et des pressentiments de la reine de Hongrie. « *Ses intentions*, mande-t-elle à Neipperg, *ne sont que tromperies et lenteurs, exprès pour nous amuser. Je souhaiterais même qu'avec la meilleure grâce du monde et dehors de confiance, vous pouviez partir sans rien conclure*[1]. »

[1] *Haus, Hof und Staats Archiv. Friedens Acten*, fasc. 23.

La jeune reine, on le voit, n'avait jamais cru à la sincérité du roi de Prusse. Mais, esclave de sa parole, elle avait tenu à honneur d'exécuter fidèlement et scrupuleusement la convention du 9 octobre. Frédéric, au contraire, n'avait jamais songé sérieusement à tenir ses engagements, et rien ne fait mieux ressortir le scepticisme politique du roi et la clairvoyance de Marie-Thérèse que la phrase significative qu'on peut lire à la page 240 de l'*Histoire de mon temps* (édition de 1746) et que nous avons citée précédemment.

La conclusion et la rupture de l'acte de Klein-Schnellendorf ne sauraient du reste, à aucun point de vue, être considérées comme des faits isolés, exceptionnels, relevés par hasard dans la vie politique si mouvementée, si accidentée de Frédéric II. Les préliminaires de Breslau, suivis de la paix de Berlin (28 juillet 1742), le traité de Dresde (26 décembre 1745), qui n'était, au dire de Frédéric, « qu'un renouvellement pur et simple de la paix de Breslau [1] » ont le même caractère que la convention du du 9 octobre 1741.

Dans ces différentes circonstances, le roi de Prusse ne prend conseil que de son intérêt et ne s'inspire plus, quand il est arrivé au résultat auquel il aspirait, que de la devise : *Chacun pour soi.*

VII

LES PRÉLIMINAIRES DE LA PREMIÈRE GUERRE DE SILÉSIE. FRÉDÉRIC A DRESDE ET A OLMUTZ. — LA MISSION DE PFÜTSCHNER

Comme il le fit dans toutes les circonstances un peu graves, et surtout toutes les fois qu'il jugea à propos de jeter le masque, Frédéric n'a pas manqué de chercher à expliquer à la postérité les motifs de sa conduite politique, la nécessité des ordres donnés au prince Léopold d'Anhalt-Dessau et à Schwerin.

[1] FRÉDÉRIC II, *Histoire de mon temps*, chap. XIV.

« Les partis mitigés, lit-on à ce propos dans l'*Histoire de mon temps*[1], n'étaient plus de saison. Ou il fallait s'en tenir à la *trêve verbale* (?) qui n'assurait de rien et que les Autrichiens avaient si ouvertement enfreinte, ou il fallait détromper les alliés de la Prusse de leurs soupçons par quelque coup d'éclat. L'expédition en Moravie était la seule que les circonstances permissent d'entreprendre, parce qu'*elle rendait le roi plus nécessaire et le mettait en situation d'être également recherché des deux partis*. Le prince s'y détermina, en même temps *bien résolu pourtant de n'y employer que le moins de ses troupes qu'il pouvait et le plus de celles que ses alliés voudraient lui donner*. »

Pleinement satisfait des résultats qu'il venait d'obtenir, Frédéric va remettre en œuvre les procédés qui lui ont si bien réussi, et recourir cette fois encore, comme il le fera du reste pendant presque toute la durée de son règne, à l'action combinée, et souvent même parallèle, des négociations diplomatiques plus ou moins secrètes et des opérations militaires. Bien que ces dernières n'aient eu pendant les dernières semaines de 1741 et les premières de 1742 qu'une importance absolument secondaire, elles sont cependant si étroitement liées aux différentes évolutions politiques du roi qu'avant de reprendre et de continuer le dépouillement de la *Correspondance politique*, on ne saurait se dispenser de jeter un rapide coup d'œil sur la situation militaire et les mouvements des belligérants en Bohême et en Moravie.

Pendant que l'une des colonnes de Schwerin faisait capituler Freudenthal le 20 décembre, le feld-maréchal entrait, le même jour, à la tête de son gros dans les mêmes conditions à Troppau, arrivait avec ses deux colonnes le 25 en vue d'Olmütz[2], qu'il

[1] *Histoire de mon temps*, t. I, chap. v.

[2] On relève dans la sommation envoyée par Schwerin au général von Terzy ce membre de phrase pour le moins singulier : « Vu que dans les conjonctures présentes j'ai absolument besoin de la ville d'Olmütz. »

Schwerin avait eu le soin d'éviter depuis son entrée en Moravie tout acte d'un caractère manifestement hostile, et c'est ainsi qu'on lit dans les registres de la ville d'Olmütz la note suivante : « Le 20 décembre, le roi de Prusse a fait entrer à la surprise générale dans le margraviat de Moravie

sommait aussitôt et qui lui ouvrait ses portes le 28. Pendant ce temps Frédéric n'avait pas perdu de vue Glatz, dont il savait les défenses en fort mauvais état et dont la possession lui tenait de plus en plus à cœur, non seulement à cause de la richesse du comté, mais surtout à cause de l'importance stratégique de ce territoire. Investie dans la dernière semaine de décembre, la ville de Glatz était remise le 11 janvier aux troupes du prince Léopold d'Anhalt, à la condition qu'elles s'abstiendraient d'attaquer la citadelle. On se contenta de couper les conduites qui y amenaient l'eau et d'en assurer le blocus.

Malgré la chute de Prague, vers la fin de décembre 1741, la situation des Autrichiens, loin d'être désespérée, était en somme plutôt satisfaisante. En Bohême, on était en mesure d'offrir la bataille dans des conditions qui rendaient un succès extrêmement probable. Khevenhüller se disposait à entrer dans la Haute-Autriche, presque entièrement dégarnie de troupes alliées. Tout paraissait même marcher à souhait pour la reine de Hongrie, l'horizon semblait s'éclaircir, lorsqu'on reçut à Vienne la nouvelle de l'apparition en Moravie des Prussiens, dont comme toujours on exagérait les forces.

Or, non seulement la Moravie était encore plus dégarnie de troupes autrichiennes que la Haute-Autriche de troupes franco-bavaroises, mais le conseil aulique avait refusé de rien faire pour la défense même de Brünn. L'armée de Bohême était occupée du côté de Budweis. La route de Vienne s'ouvrait donc toute grande devant les Prussiens.

un corps de troupes commandé par le feld-maréchal comte Schwerin, sous le prétexte qu'ami sincère de la reine il venait la protéger et la secourir contre les Bavarois, Saxons et Français coalisés et que, tenu par le traité qui le liait à la France et à la Bavière, il se voyait obligé de se donner l'air d'être son ennemi jusqu'à la fin du mois de mars 1742. »

Schwerin confirma verbalement cette déclaration au baron Schubitz, *Kreishauptmann* d'Olmütz, délégué auprès de lui à la suite d'une conférence tenue à Brünn le 18 décembre. Sans consentir à s'expliquer, il se borna à affirmer qu'il venait dans l'intention de protéger le pays et qu'il le ménagerait tant qu'on ne ferait pas acte d'hostilité contre ses troupes.

Cf. Major Z..., *Campagne de Silésie* (1741-1742), p. 62.

Cette fois encore, pendant que tout le monde s'affole et se désespère autour d'elle, Marie-Thérèse, inaccessible aux découragements et aux défaillances dont son entourage donne le lamentable spectacle, oppose une admirable énergie au nouveau danger qui menace sa capitale. Elle se garde bien, comme on le lui conseillait, d'arrêter Khevenhüller et de le faire revenir sur ses pas. Elle seule conjure, par son sang-froid et sa clairvoyance, la catastrophe qu'aurait provoquée la pusillanimité de ses ministres.

Pour compléter ce rapide aperçu de la situation du moment, il ne reste plus qu'à faire remarquer que le prince Charles de Lorraine remplaça, le 2 janvier, son frère le grand-duc de Toscane à la tête de l'armée, dont il maintint le gros à Budweis. Vers le 15 janvier, il détacha un petit corps chargé d'assurer l'investissement de Linz sur la rive gauche du Danube, tandis que son aile droite sous Lobkowitz avait dû, en présence de la marche en avant des Français, se replier, dès le 3 janvier, des environs de Deutsch-Brod sur Iglau, où elle s'établit afin de contrarier les mouvements des Prussiens en Moravie et de couvrir les communications de l'armée de Bohême avec Vienne [1].

Pour le moment, c'est surtout la politique qui occupe la première place dans les préoccupations du roi de Prusse. C'est en passant, presque incidemment et parce qu'il y voit la main de l'Angleterre, qu'il tranquillise les Hollandais, avant de se réjouir de la révolution qui vient, quelques jours auparavant (le 6 décembre 1741), de placer l'impératrice Élisabeth sur le trône de Pierre le Grand et qu'il s'est élevé dans les derniers jours de l'année 1741 contre certaines velléités, certains appétits des Saxons.

C. P. 636. — *Au ministre d'État comte de Podewils, à Berlin.*

17 décembre 1741.

Rapport de Podewils, Berlin, 17 décembre, sur les bruits répan-

« Il est bon qu'on parle à Ginkel sur le sujet des insinuations de la

[1] Major Z..., *Guerre de la succession d'Autriche*. Campagne de Silésie (1741-1742), p. 60-64, 73-75.

dus en Hollande d'une attaque imminente de la Prusse :

« On voit bien d'où le coup part et que c'est un artifice assez grossier des Anglais pour alarmer les Hollandais et leur donner la peur toute entière des desseins qu'on attribue à Votre Majesté de concert avec la France pour faire rejeter la neutralité et obtenir une augmentation considérable des forces de terre de l'État. »

Podewils propose de mettre le ministre de Hollande Ginkel en garde contre les agissements des Anglais.

cour de Londres ; mais il serait nécessaire que votre neveu[1] eût des instructions relatives au même sujet. Le principal argument doit être pris, ce me semble, de la conduite passée du roi d'Angleterre envers la République et de la tromperie que lui fit Trevor, lors de la bataille de Mollwitz, qu'il cacha à la République pour lui extorquer la résolution qu'elle prit alors, conjointement avec l'Angleterre, de me présenter la lettre déhortatoire[2]. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'on n'a point à craindre de la Hollande des coups de vivacité, et ces gens ne sont pas assez insensés pour donner légèrement à tête baissée dans les idées du roi d'Angleterre. Un argument très fort qu'on peut leur indiquer pour me laver envers eux, c'est que, bien loin de rassembler des troupes sur leurs frontières, j'en retire de là-bas, et que le régiment de Dohna a reçu ordre de marcher au premier jour pour se rendre ici. Voilà, je crois, des choses qui les persuaderont et qui les doivent tranquilliser, en cas que l'Angleterre ne leur ait pas entièrement fasciné les yeux. »

[1] Podewils (Othon-Christophe, comte de), venait d'être nommé ministre de Prusse à la Haye.

[2] Cf. *ibidem*, 389, à Podewils, camp de Grottkau, 1er juin 1741, à propos de la résolution des États généraux du 24 juin, invitant Frédéric à retirer ses troupes de Silésie. 517 au même, camp de la Neisse, 20 septembre 1741.

C. P. 641. — *Au conseiller privé d'Etat baron de Mardefeld, à Saint-Pétersbourg.*

Berlin, 23 décembre 1741.

Le même jour qu'arriva votre dépêche du 5 de ce mois, je reçus la nouvelle de la grande révolution qui vient de mettre la princesse Élisabeth sur le trône de la Russie.

Je plains véritablement le triste sort qui, selon toutes les apparences, se prépare pour le duc Antoine-Ulric et pour le prince Louis, son frère, les liens d'amitié qui m'unissent avec la maison ducale de Brunswick ne me permettant pas d'être indifférent à ce qui leur arrive. Mais, à cela près, je ne m'imagine pas que ce changement puisse être nuisible à mes intérêts ; quels qu'en aient été les promoteurs, il n'est pas vraisemblable qu'ils pensent à engager dans une guerre contre moi la nation qui ne respire que le repos et qui pourrait bien se mutiner de nouveau, si l'on résistait trop opiniâtrement à son penchant pour la tranquillité. Qu'ils s'y tiennent, c'est tout ce que je leur demande. La seule chose, qui pourrait faire de la peine à ceux qui comptent sur la Russie, est que les gardes russiennes se mettant peu à peu sur le pied des cohortes prétoriennes de l'ancienne Rome et prenant du goût à changer de maître, il n'y aura aucun fond à faire sur l'amitié de la Russie, et qu'il faut à tout moment s'attendre à de nouvelles révolutions.

Quoi qu'il en arrive, aussitôt que la nouvelle Impératrice sera bien affermie sur le trône, de quoi vous serez sans doute suffisamment instruit avant la réception de cette dépêche, vous employerez toute votre dextérité et tout votre savoir-faire pour vous insinuer dans l'amitié de ceux du parti dominant et pour les attirer dans mes intérêts.

Je ne serai pourtant pas fâché que vous conserviez encore quelques liaisons avec le parti culbuté, afin d'avoir des ressources à tout événement. Mais il faut que vous les conduisiez avec beaucoup de prudence et de ménagement, afin que le parti dominant n'en soit pas choqué, en quoi je me repose entièrement sur votre sagesse et dextérité, étant très satisfait des preuves que vous m'en avez données jusqu'ici.

Vous n'oublierez pas au reste de me faire un récit détaillé de cette révolution : ce qui l'a principalement causée, quels sont les chefs de l'intrigue, de quelle manière et par qui elle a été conduite, qui des ministres, soit du pays, soit étrangers y sont entrés, en particulier si

le marquis de la Chétardie y a eu quelque part[1], ou si tout a été opéré par des intrigues domestiques ; quel rôle y ont joué les comtes de Munnich et d'Ostermann, et quel en sera le crédit et le sort, principalement celui du dernier, pour qui je crains que, malgré sa grande habileté, il n'eût bien de la peine de remonter sur sa bête ou même de se garantir d'une triste destinée, ayant mortellement offensé la Princesse par l'exil de ses favoris. A quoi vous ajouterez vos idées sur le sort qu'on destine à la princesse Anne, à ses enfants et à son époux ; si on les laissera partir pour l'Allemagne ou si on leur fera faire le voyage de Sibérie ; si la Cour restera à Pétersbourg, du moins durant la guerre avec la Suède, ou si elle ira d'abord à Moscou, et quelles mesures on prendra par rapport à cette guerre. En un mot, j'attends de vous une relation bien exacte et réfléchie de tout ce qui peut avoir rapport à cette catastrophe et aux causes qui l'ont produite, et vous n'y omettrez rien qui puisse servir à me mettre au fait des affaires de cette Cour et à me faire prendre de justes mesures à son égard.

P. S. — La révolution arrivée en Russie semble enlever à la cour de Vienne aussi bien qu'à celle d'Angleterre la dernière ressource dont elles s'étaient flattées, n'étant pas naturel de croire que la nouvelle Impératrice songe à remplir les engagements de ses prédécesseurs, qu'elle ne peut regarder que comme des usurpateurs. Il faut espérer que cela les rendra plus dociles l'une et l'autre que par le passé et les engagera à ne plus se refuser aux arrangements que la situation générale des affaires rend nécessaires. Mais comme il faut supposer aussi qu'elles ne s'y rendront qu'à la dernière extrémité et qu'elles remueront ciel et terre pour se raccrocher avec la Russie et pour la remettre dans leur parti, soit en gagnant ses ministres, assez accessibles d'ailleurs à l'appât d'argent, ou par des intrigues de courtisan, il faut que vous veilliez avec une attention extrême à ces sortes de menées et que vous fassiez tout au monde pour les contrecarrer et les faire échouer, à quoi je compte que la grande connaissance que vous avez des êtres de la cour de Russie vous suggérera assez de moyens. Il faudra surtout observer un certain chirurgien, Lestocq, homme que l'on me dépeint comme très intrigant et chaude-

[1] Cf. *ibidem*, 639, Berlin, 20 décembre 1741, au cardinal de Fleury... « Je vous félicite, Monsieur, de tout mon cœur, du succès de vos armes dans la surprise de Prague, mais surtout du chef-d'œuvre de votre sagacité opéré par le ministère de La Chétardie dans la dernière révolution de l'empire moscovite..... »

ment attaché aux intérêts de la maison d'Hanovre, et que l'on prétend avoir été assez avant dans les bonnes grâces de la nouvelle Impératrice. C'est souvent par des gens de mince étoffe que se frappent de grands coups. Ainsi, s'il est vrai que cet homme ait encore conservé quelque crédit auprès de la Princesse et qu'il n'y ait point moyen de l'attirer dans mon parti, vous aurez une attention particulière d'éclaircir ses démarches pour ne pas être pris au dépourvu.

Vous n'oublierez pas, au surplus, de me faire de poste à l'autre des rapports exacts de la situation où les affaires se trouvent là-bas tant à l'égard de l'intérieur de la cour et de l'Empire qu'à celui des liaisons qu'on songe à former au dehors.

FÉDÉRIC.

C. P. 642. — *Au ministre d'État comte de Podewils, à Berlin.*

Potsdam, 23 décembre 1741.

MON CHER PODEWILS,

Vu la relation de Mardefeld, La Chétardie a eu la part entière à la révolution de Russie. On ne jure que par la France dans ce pays-là, on veut faire sa paix avec la Suède et l'on veut même leur céder Wiborg. Tout ceci donnera grand jeu à la France, et je crains qu'elle ne parle d'un ton trop impérieux après les avantages qu'elle s'est procurés. Pour observer donc de plus près la conduite du Cardinal et pour approfondir les intentions du comte Poniatowski, de même que le sujet de sa mission, je veux envoyer Suhm à Paris sans caractère, et sans que Le Chambrier ni qui que ce soit ne soient avertis de sa présence à Paris. Il aura 3000 écus de gages par an, et on lui payera 1000 écus d'avance pour qu'il puisse partir. Dressez ses instructions vous-même, pour qu'âme qui vive ne soit informée de la chose et que qui que ce soit ne s'en puisse douter. Le rappel du maréchal de Belle-Isle me fait craindre que Broglie ne le remplace que pour mettre le Cardinal plus à son aise de manquer à ses engagements. Peut-être aussi le destine-t-on à l'exécution de quelque plan sur Luxembourg ou Dieu sait quoi.

Tout ce que je vous écris ne sont que des conjectures. Peut-être suis-je trop soupçonneux, mais le saurait-on assez être dans le monde, et y a-t-il des précautions que l'on doive négliger lorsqu'il s'agit des plus grands intérêts de l'Europe? Mettez donc tous vos ressorts en œuvre pour m'éclairer dans mes soupçons et pour me rassurer des

sujets d'appréhension que me donnent le rappel du maréchal de Belle-Isle et la grande révolution de Russie.

. . . . . .

Que j'aie demain au matin votre réponse.

Je suis avec bien de l'estime votre affectionné ami.

. FÉDÉRIC.

C. P. 644. — *Au ministre d'État comte de Podewils, à Berlin.*

Potsdam, 24 décembre 1741.

Rapport de Podewils, Berlin, 23 décembre :

« Lord Hyndford demande une audience pour le 24; « Autant que j'ai remarqué par ses discours, il est chargé de remettre un Mémoire de la cour de Vienne à Votre Majesté, qui apparemment sera rempli de plaintes bien amères sur ce qui s'est passé à la fin de la campagne, par rapport aux négociations secrètes d'alors. Hyndford prétend « qu'il y a des protocoles signés par des témoins en présence du Roi ».

« Votre Majesté permettra que je fasse une petite digression au sujet du roi d'Angleterre. La déclaration vive qu'on va faire à ce prince, conjointement avec Bussy, nous pourrait, selon toutes les apparences, brouiller vivement avec ce monarque.

« La France sera charmée de nous brouiller sans retour avec le roi d'Angleterre, parce qu'elle croira avoir d'autant meilleur marché de nous. Mais c'est par la même raison qu'il faudra y aller un peu plus bride en main et en « Rien que ce que Mylord Hyndford a signé.

Mylord Hyndford peut venir chez moi quand il voudra. Entre temps, on peut lui affirmer que je n'entreprendrai rien contre son maître. De son côté, j'étais persuadé qu'il garderait religieusement le secret. Si on en avait fait autant du côté autrichien, et si on ne m'avait pas mis dans la situation la plus épineuse du monde, rien n'aurait manqué de ma part. Si les Autrichiens veulent faire du tapage à ce propos, tant pis pour eux et je les démentirai hautement. En tout cas, il faut instruire de tout cela Chambrier, afin qu'il soit prêt dans le cas où les Autrichiens voudraient mettre leurs desseins à exécution de ce côté. Le mieux serait pourtant si Hyndford pouvait les amener à des idées raisonnables. »

rejeter la haine, s'il est possible, à la France... Il serait bon si Votre Majesté faisait écrire une lettre de Son cabinet au sieur Andrié. »

C. P. 649. — *Au ministre d'État comte de Podewils, à Berlin.*

Berlin, 29 décembre.

Rapport de Podewils, Berlin, 28 décembre :

« Il transmet au Roi la minute d'une réponse à deux rapports de Chambrier, de Paris, relatifs aux démarches faites à Paris par la Saxe pour obtenir des acquisitions en Bohême. La question paraît trop grave au Ministre « pour que j'y fasse une réponse sans le consentement et l'approbation de Votre Majesté ».

Cela est fort bien. Mais à parler franchement, sachez que l'on compte sans son hôte, si l'on s'imagine que je souffrirai jamais d'autre voisin en Bohême que le Bavarois, et ils ne peuvent tenter pareille chose sans mon aveu.

C. P. 652. — *Au Département des Affaires étrangères.*

Charlottenbourg, 2 janvier 1742.

Ammon mande de Dresde, 30 décembre 1741 :

« On pense ici plus que jamais à l'augmentation des troupes et on compte de lever en tout 20 000 hommes. »

« ... Il y a quelques jours que, parlant avec le comte de Desalleurs[1] de choses et d'autres, il me dit que si la reine de Hongrie faisait maintenant la paix, on lui laisserait la ville de Vienne avec

« C'est incroyable. Il doit faire cependant semblant d'y croire, mais en même temps se renseigner bien exactement sous main, sans laisser percer l'ombre d'inquiétude ou d'ombrage et au contraire laisser croire que tout cela m'est agréable.

Chambrier doit se tenir sur ses gardes et sans marquer d'inquiétude, tout mettre en œuvre pour savoir au juste ce que trame Poniatowski. Il lui faudra pour cela se servir du ministre de Bavière.

[1] Ministre de France à Dresde.

la Basse-Autriche, mais que, si elle la refusait, on donnerait encore ce pays à l'élection de Bavière et qu'en ce cas on augmenterait aussi les portions de Votre Majesté et de la Saxe. Je le sondai pour savoir quel morceau on pourrait encore donner à la Saxe, et il me fit entendre que ce serait une partie de la Bohême pour servir de communication avec la Moravie. »

Dès qu'il saura quelque chose de précis, il m'en informera pour que je prenne mes mesures. Il devra aussi chercher à savoir ce que la France se propose de faire en Russie. »

C. P. 655. — *Au cardinal de Fleury, à Issy.*

Berlin, 4 janvier 1742.

Monsieur mon Cousin,

Vous me prévenez sur toutes les affaires, et cela d'une façon si instructive et satisfaisante que je ne puis assez trouver de termes pour vous en remercier.

Je me flatte que la révolution arrivée en Russie détachera le Danemark de l'Angleterre et que, par conséquent, le roi de la Grande-Bretagne se verra complètement isolé; car l'augmentation de la Hollande est plutôt l'ouvrage de la crainte que de la témérité, et je ne pense pas que cette République voulût exposer ses libertés et sa tranquillité au sort d'une guerre qui ne peut lui être que funeste, vu le parti formidable de la France qui l'accablerait. Et comme l'esprit de conquête est banni du conseil de la Hollande, il est à croire qu'ils se tiendront tranquillement sur la défensive, uniquement occupés de leur propre conservation.

Le roi d'Angleterre, d'un autre côté, plus attaché à son électorat qu'à ses royaumes, ne commettra point ses provinces d'Allemagne, dont la perte serait inévitable, entourées comme elles le sont de Français et de Prussiens, d'autant plus que la déclaration, que nos ministres feront à ce prince, le dégoûtera, à ce que je crois, de l'envie qu'il pourrait avoir de fomenter le parti de la reine de Hongrie ou de lui fournir quelque secours; de façon que la mauvaise volonté du roi d'Angleterre restera sans efficace et se bornera peut-être à quelques subsides dont la mauvaise économie des Autrichiens garantit qu'ils en perdront le fruit.

Il est sûr que la mort de la reine de Suède[1] n'est point arrivée dans une conjoncture favorable. Probablement les États de ce royaume s'assembleront pour régler la succession, et probablement le prince de Deux-Ponts ou le prince de Holstein seront les candidats de la couronne. Le premier, dont le parti est le plus considérable, pourrait bien l'emporter, d'autant plus que le prince de Holstein, ayant des droits incontestables sur la Russie, ferait appréhender qu'il ne réunît sur sa tête la couronne de ces deux grands empires et que la Suède ne perdît par là ses libertés. Je ne parle pas du prince de Hesse, comme du plus faible et qui, je crois, ne primera point, la nation étant dégoûtée des princes de cette maison. Tout ceci ne sont que des conjectures que je soumets à votre jugement et à vos lumières.

Il me semble que dans tout ceci nous ne pouvons rien faire de mieux que de rester inviolablement attachés à nos engagements, *sans y porter d'altération en quoi que ce puisse être.* C'est le moyen le plus sûr de faciliter la paix qui, je crois, ne pourra manquer d'être acceptée par les Autrichiens, si après l'élection les quatre puissances alliées la lui faisaient offrir de concert, selon les conditions stipulées ; au cas de refus, on serait plus autorisé de leur ôter Vienne et toute l'Autriche, si on veut. Mais je me flatte qu'isolés comme ils le sont et destitués de tout secours, ils accepteront les conditions que les alliés leur feront.

Vous pouvez compter sur moi quant aux intérêts de la France. Il n'y a rien de plus juste que ce prince soit indemnisé des frais de la guerre par une acquisition qui soit de votre convenance et, si je puis y contribuer, je le ferai du meilleur de mon cœur.

La guerre d'Italie sera entièrement à votre disposition, si une fois les affaires d'Allemagne sont arrangées, et vous pouvez les conduire comme vous le jugerez à propos, en faisant en ce cas le seul objet de votre attention.

Je suis persuadé que le roi de France doit avoir eu des raisons valables pour retirer le maréchal de Belle-Isle de l'armée ; mais je suis sûr qu'il nous le rendra vers l'ouverture de la campagne, en cas qu'il y en ait une.

Les Saxons se donnent beaucoup de peine pour escamoter quelque morceau de la Bohême au nouveau Roi. Ils ont voulu pressentir mes sentiments sur ce point ; mais je leur ai répondu que je ne connaissais pas les innovations, que je restais attaché à mes engagements, que je n'étais point dictateur de l'Allemagne et que je ne ferais jamais le chagrin au roi de Bohême de souffrir qu'on lui démembre la moindre

[1] La reine Ulrike-Éléonore, morte le 5 décembre 1741.

partie de ce que je lui ai garanti et qu'en un mot, si l'un de ces partis commençait à augmenter ses prétentions, tous le feraient, ce qui entraînerait après soi un désordre très préjudiciable aux intérêts de chacun des alliés en particulier et de la grande affaire en général. Je suis charmé, Monsieur, que vous connaissiez le caractère du politique polonais [1], dont la mission avait donné de l'ombrage à la moitié de l'Europe ; l'incertitude, le chipotage et la fausseté forment les lois de la politique saxonne et la fourberie se manifeste dans toutes leurs négociations.

J'ai instruit mon ministre Chambrier des choses qui n'ont plus besoin d'être secrètes à présent et qui ne lui ont été cachées que dans le temps où l'importance du mystère demandait des précautions redoublées. Vous aurez la bonté d'avoir la même confiance en lui que par le passé.

Je vous réitère encore mes remerciements sur ce que vous vous donnez la peine de m'écrire avec tant de précision sur les sujets où j'avais demandé votre avis. Rien ne m'est plus agréable que lorsque je puis profiter de vos lumières et de votre expérience, vous priant d'être persuadé, Monsieur, qu'on ne saurait être attaché à la France plus que je le suis et qu'on ne saurait être avec plus d'estime et de reconnaissance et de considération que je le suis, Monsieur mon Cousin, votre très fidèle ami et cousin.

FÉDÉRIC.

J'ai honte de la lettre que je vous écris. Si j'avais eu du temps, elle n'aurait pas été si longue.

Entre temps, le 30 décembre 1741, Khevenhüller avait pris l'offensive, passé l'Enns en trois endroits, conquis la Haute-Autriche, attaqué Linz, où Ségur et Minuzzi s'étaient enfermés, et menaçait maintenant les États héréditaires de l'électeur de Bavière. Consterné par ces revers inattendus, hors d'état d'augmenter son armée, Charles-Albert, désespéré, implora l'assistance des rois de Prusse et de Saxe qui seuls pouvaient le sauver. L'appel était si pressant, les circonstances étaient si graves, qu'aussitôt après avoir répondu à l'Électeur et à Belle-Isle, écrit au Cardinal et à Klingraeffen, Frédéric n'hésita pas à prendre une résolution qui stupéfia le monde, mais qu'il n'avait adoptée

Poniatowski. Voir pour plus de détails, *ibidem*, pièces 651 et 658.

qu'à bon escient, parce que seule elle lui assurait la possibilité d'imposer ses idées et ses volontés à ses alliés.

Une défaite complète des Franco-Bavarois pouvait, en effet, avoir pour lui des conséquences incalculables. La France épuisée d'argent, inquiète de l'attitude menaçante de l'Angleterre, aurait probablement traité avec l'Autriche. La Saxe n'aurait pas hésité à se retourner du côté de Marie-Thérèse qui aurait pu alors, en jetant toutes ses forces contre le Roi, lui arracher les territoires qu'il venait d'acquérir. Enfin, en sauvant l'Électeur de Bavière, Frédéric comptait bien lui faire payer chèrement le service signalé qu'il allait lui rendre. Son intervention, en raison même de la forme qu'il était décidé à lui donner, devait lui permettre de rester maître absolu de la situation, d'empêcher l'écrasement de l'Autriche, à laquelle il tenait à laisser la puissance nécessaire pour contre-balancer l'influence de la Bavière. Il n'était pas, on le sait, homme à tirer les marrons du feu pour les autres. Il avait intérêt pour le moment à soutenir et à sauver l'Électeur à la veille de l'élection impériale, mais il ne se souciait nullement de se dévouer pour faire le jeu de la France et pour risquer, grâce à des avantages par trop significatifs, d'augmenter outre mesure la puissance de la Saxe et de la Bavière. Aussi, au lieu de donner la préférence à des opérations bien combinées, grâce auxquelles on aurait eu chance de prendre les Autrichiens entre deux feux, il se détermina à proposer l'adoption d'un plan d'opération que Belle-Isle lui avait envoyé de Francfort, le 8 janvier, et qui lui convenait d'autant mieux que ces opérations « le rendaient plus nécessaire et le mettaient en situation d'être également recherché des deux partis ». La difficulté de ce plan — Frédéric le reconnaît lui-même dans l'*Histoire de mon temps*, et sa Correspondance va le démontrer d'une façon encore bien plus concluante, — consistait « à décider la cour de Dresde, non seulement à joindre ses troupes avec les prussiennes, mais à les placer sous les ordres du Roi ». Comme il le faisait toujours lorsqu'il poursuivait la réalisation d'un projet, Frédéric n'avait rien négligé de ce qui pouvait en assurer la réussite.

C. P. 661. — *Au conseiller privé de guerre de Klinggraeffen, à Mannheim.*

Potsdam, 15 janvier 1742.

Je viens de trouver dans ce moment votre dépêche du 9 de ce mois, par laquelle j'ai vu le triste état où sont les affaires du roi de Bohême tant en Bavière que dans la Haute-Autriche, chose que le maréchal de Schmettau leur a prédite assez de fois en leur voyant faire de si mauvaises manœuvres. Quoique je n'aie pas trop lieu d'être content des manières dont le Roi a usé envers moi, lorsque le vent lui soufflait en poupe, me faisant d'abord des chicanes sur mes quartiers d'hiver et sur les régiments qui y sont, et que j'aie lieu de craindre que, quand j'aurai tout fait, on ne laisse pas de me payer d'ingratitude, néanmoins, par amour du Roi et de la cause commune, je tâcherai de partir dans une couple de jours, autant qu'il sera possible, et de faire à l'ennemi une puissante diversion, néanmoins à cette condition expresse qu'on me laisse la disposition absolue sur les troupes saxonnes et françaises qui y sont sous Polastron, afin que je puisse agir selon que je trouverai conforme aux intérêts de la cause commune.

Si on veut accorder cela, je tâcherai de faire à l'ennemi une diversion pour l'obliger de rebrousser le chemin de la Bavière ; sinon, je suis persuadé que le roi de Bohême trouvera lui-même que je ne pourrais pas servir là en subalterne, et que je ne pourrais pas exposer mes troupes à être ruinées avec des gens qui entendent si mal leur métier et qui font des bévues si inconsidérées qu'on a de la peine à les croire.

Quant à l'article de l'argent, vous pouvez assurer au Roi que je m'acquitterai fidèlement de tout ce que j'ai promis sur l'article de Glatz ; mais pour d'autres prêts d'argent, je ne pourrai les faire sans avoir des sûretés entières, quoique cela se puisse faire en secret entre moi et le roi de Bohême, et on trouvera alors assez de moyens pour habiller la possession du cercle de Königgrätz que je demande pour hypothèque[1]. Vous insinuerez tout cela d'une manière convenable au roi de Bohême et j'en attends la réponse au plus tôt. Je suis, etc.

FÉDÉRIC.

[1] Le lendemain, Podewils envoya sur l'ordre du roi des instructions détaillées à Klinggraeffen. Il marquera bien « que je ne prétends garder ce district que pour le remboursement de l'argent que j'avance au roi de Bohême, qu'il ne sera ni démembré, ni aliéné pour jamais de ce royaume, mais qu'en tout cas je le posséderai à titre de fief. »

Si on vous demande un prêt d'argent, vous êtes assez instruit que cela ne se fera pas autrement que par une hypothèque sur Königgrätz. Il me semble que le service signalé que je viens de rendre au roi de Bohême, en tâchant de le tirer d'un si grand embarras, mérite quelque reconnaissance. »

C. P. 662. — *Au roi de Bohême, à Mannheim.*

Potsdam, 15 janvier 1742.

Monsieur mon Frère et Cousin,

Je suis entièrement mortifié de la nouvelle que Votre Majesté vient de m'apprendre. Je n'entrerai dans aucun détail des fautes qui l'ont occasionnée, mais simplement des remèdes qu'on peut y porter. Je suis prêt à La servir encore cette fois ici, et je volerai moi-même au secours de la Moravie et de mon allié ; mais vu l'ignorance et la mauvaise conduite des généraux, je demande le commandement des Saxons et du corps de Polastron ; en ce cas, je me fais fort de rendre la diversion complète. Si je trouve de la difficulté à y réussir, je les vaincrai ; mais je ne ferai pas marcher un soldat si je n'ai le commandement de tout ce corps.

Je prie Votre Majesté de ne point oublier le zèle avec lequel je Lui suis attaché et de faire la différence entre les vrais et les faux amis.

Je suis avec toute l'estime possible, Monsieur mon Frère et Cousin, de Votre Majesté le très fidèle frère et allié.

Fédéric.

C. P. 664. — *Au maréchal de France, comte de Belle-Isle, à Francfort-sur-le-Main.*

Potsdam, 15 janvier 1742.

Mon cher Maréchal,

Informé par le roi de Bohême lui-même du danger que court la Bavière, je me mets en chemin pour aller à l'armée et je demande à Monsieur de la Saxe le commandement de ses troupes, de même que celles de M. Polastron, pour déloger avec eux le prince Lobkowitz d'Iglau et pour pousser en avant. Vous voyez par là combien je suis

attaché à la cause commune, mais j'avertis d'avance qu'un roi de Prusse ne sert pas en subalterne et qu'il doit commander où il se trouve. C'est pourquoi je dois m'attendre à ce que les Saxons me remettent le commandement de leurs troupes et que M. de Polastron agisse en conséquence.

Adieu, mon cher Maréchal, je suis surchargé d'affaires, mais je vous demande à corps et à cris, car vos troupes françaises qui sont des héros sous vos ordres, ne sont que des c..... sous Broglie.

Je suis avec toute l'estime imaginable votre inviolable ami.

FÉDÉRIC [1].

Trois jours après, il quittait Berlin en route pour Dresde où il s'était fait précéder par Valory « pour qu'il sondât les esprits et les préparât aux propositions qu'on voulait faire ». Frédéric ne se dissimulait pas les difficultés qu'il allait rencontrer, et jamais peut-être il ne donna une preuve plus éclatante de son adresse, de sa ténacité, de ses rares talents de diplomate que pendant les quelques heures qu'il passa dans la capitale d'Auguste III, qu'au cours de la conférence, quelque peu orageuse, qui s'y tint dans l'après-midi du 19 et dont il serait malheureusement trop long de rendre compte ici, même à grands traits. « Le Roi fit en quelque sorte le marchand d'orviétan, écrira-t-il dans l'*Histoire de mon temps*, débitant sa marchandise le mieux qu'il était possible. Il appuyait surtout sur ce que le roi de Pologne n'aurait jamais la Moravie s'il ne se donnait la peine de la prendre. » Et il ajoute ironiquement : « Auguste III répondit oui à tout avec un air de conviction mêlé de quelque chose dans le regard qui dénotait l'ennui. »

Le 20 janvier, à 10 heures du matin, il quittait Dresde. Il avait obtenu tout ce qu'il voulait. Il lui avait fallu, comme il le disait, « brusquer l'aventure, enlever la cour de Saxe, comme on prend une place d'assaut ».

Les Saxons et le corps Polastron étaient placés sous ses ordres, il est vrai, jusqu'à la prise d'Iglau ; mais il avait été entendu qu'ils

[1] Frédéric avait encore exposé le même jour les mêmes idées et les mêmes conditions au cardinal. Cf. *ibidem*, 663.

y resteraient de façon à couvrir la droite de son armée pendant sa marche sur la Thaya[1].

En route pour Prague, où il ne s'arrêta que le temps strictement nécessaire pour y conférer avec Léopold d'Anhalt, Gassion et Séchelles et avant de se rendre à Landskron, « où il avait appointé le chevalier de Saxe, le général de Polastron, le général-lieutenant Renard et le feld-maréchal Schwerin pour concerter avec eux les opérations[2] », il avait eu soin d'adresser à Auguste III une lettre de soi-disant remerciements.

C. P. 667. — *Au roi de Pologne, à Dresde.*

A 3 lieues de Dresde, le 18[3] janvier 1742.

MONSIEUR MON FRÈRE,

Je ne puis m'empêcher de remercier encore une fois Votre Majesté de toutes les attentions et amitiés qu'Elle m'a témoignées pendant mon court séjour de Dresde. J'aurais souhaité de profiter plus longtemps de la compagnie d'un aussi cher allié, et il n'y avait que les propres intérêts de Votre Majesté et ceux du roi de Bohême, de capables de me faire quitter si promptement Sa cour, dont je conserverai toujours l'agréable souvenir.

Je La prie encore de vouloir donner au Chevalier de Saxe des ordres pour agir de concert dans l'expédition d'Iglau, qui, de l'aveu de tous ceux à qui j'en ai détaillé le plan, a été approuvée.

J'espère que dans trois semaines je pourrai La féliciter sur la possession paisible de toute la Moravie. Je prie en même temps Votre Majesté d'avoir en moi cette confiance cordiale qui est le vrai fondement des unions solides, d'autant plus que dans toutes les occasions je me ferai un plaisir de Lui témoigner la sincérité de mes intentions et combien je suis avec estime et considération, Monsieur mon Frère, de Votre Majesté, le très fidèle frère et allié.

FÉDÉRIC.

Oserais-je prier Votre Majesté de vouloir encore assurer la Reine de mon parfait attachement !

[1] *Correspondance politique*, 668. Schmettau au roi de Bohême. Prague, 22 janvier.

[2] *Histoire de mon temps*, chap. v.

[3] *Sic. Lapsus calami* du roi. *18* au lieu de 20.

Après avoir décidé en passant par Landskron le 27 janvier que l'armée alliée tout entière devrait être concentrée le 7 février à Gross-Bitesch et Gross-Mescritsch[1], Frédéric, à peine arrivé à Olmütz le 28, y reçut successivement la nouvelle, de l'élection de l'empereur Charles VII, de la chute de Linz et enfin des efforts que faisait la France pour presser la conclusion de la paix entre la Russie et la Suède. Ces graves événements n'avaient pas été sans troubler le roi de Prusse. La capitulation de Linz pouvait permettre à Marie-Thérèse de renforcer l'armée du prince Charles et obliger par suite Frédéric à augmenter sensiblement l'effectif des troupes qu'il s'était proposé d'engager. De plus, le bruit de la cession de Brême et de Verden à la Suède l'inquiétait d'autant plus que, si la Suède réussissait à reprendre pied en Allemagne, la Prusse risquait de nouveau d'être enserrée entre deux puissances dont il redoutait l'hostilité et qui entraverait ses accroissements ultérieurs.

Comme il a pour principe absolu de ne rien négliger, il commence par écrire au cardinal pour bien faire valoir l'importance du service qu'il vient de rendre à la France et à ses alliés et faire sentir que son dévouement et sa fidélité méritent une récompense. Mais, en réalité, il est préocupé, inquiet même, et l'embarras, momentané du reste, qu'il éprouve, apparaît bien nettement dans les deux lettres qu'il écrit le même jour, le 30 janvier, à Podewils.

C. P. 675. — *Au cardinal de Fleury, à Issy.*

Olmütz, 29 janvier 1742.

Monsieur mon Cousin,

Je passe légèrement sur les petites misères de l'Ambassadeur d'Espagne et de Portugal à Paris[2] pour vous parler d'objets bien plus grands et d'une autre importance.

[1] *Correspondance politique*, 671, au comte de Brühl, Landskron, 27 janvier, 672, au roi de Pologne et 673, à l'empereur des Romains, Landskron, 28 janvier 1742.

[2] Dans la réponse de Fleury, en date du 13 janvier, à la lettre de

L'invasion des Autrichiens en Bavière m'a engagé à venir moi-même ici, après avoir fait consentir le roi de Pologne à me donner le commandement de ses troupes pour les joindre avec les miennes et faire une diversion convenable dans la situation présente. Je me mettrai le 2 de février à la tête de ces troupes pour obliger l'ennemi à évacuer la Bohême, la Moravie, et peut-être la Bavière. Je ne prétends point me faire valoir, mais je suis persuadé que dans le fond de votre cœur vous sentez toute l'importance du service que je rends à la France et à ses alliés, et j'espère que je n'obligerai pas des ingrats. S'il est vrai que c'est dans l'occasion qu'on connaît ses amis, vous devez bien m'apprendre à connaître à présent.

Je n'ai rien à ajouter à ceci, sinon que les troupes françaises sont d'une faiblesse extrême et que, si vous voulez voir dans peu la fin de la guerre, il faut pour le moins 20 000 hommes de plus en campagne qu'il n'y en a actuellement. Enfin, Monsieur, je fais tout pour la France; je n'ai pas attendu qu'on m'appelle pour secourir mes alliés; j'ai fait plus que ne contient notre traité, de façon que je dois croire que vous ne négligerez pas un allié si plein de bonne volonté, de zèle et de fidélité.

Je suis avec toute l'estime imaginable, Monsieur mon Cousin, votre très fidèle ami et cousin.

FÉDÉRIC

C. P. 676. — *Au ministre d'État comte de Podewils, à Berlin.*

Olmütz, 30 janvier 1742.

MON CHER MINISTRE D'ÉTAT, COMTE DE PODEWILS,

Dans les conjonctures critiques actuelles, et comme il me semble nécessaire d'être un peu sur mes gardes du côté de la France, vous devrez trouver le moyen de faire jouer d'une manière convenable tous les ressorts imaginables, d'agir par d'adroites insinuations sur le Ginkel, et partout où vous le jugerez utile, et d'arriver ainsi à ce que

Frédéric du 1er janvier (*ibidem*, 651), dans laquelle celui-ci demandait « des éclaircissements sur l'étrange mission du comte Poniatowski » et lui conseillait de « se tenir en garde contre ses malignes insinuations », le cardinal mandait à ce propos au Roi : « M. d'Acunha, ambassadeur de Portugal, tient deux fois par semaine un bureau de nouvelles où chacun porte ses réflexions et raisonne à peu près comme on fait dans un café. Il est Autrichien déclaré, aussi bien que les deux tiers des ministres étrangers qui se trouvent à ces assemblées. »

les États généraux procèdent à l'augmentation qu'il ont décidée.

J'ai vu d'autre part par l'une des dernières lettres du Cardinal qu'il n'est plus aussi content de Chambrier, probablement parce que celui-ci l'observe trop exactement. Vous direz donc à Chambrier que, tout en continuant à surveiller de près le Cardinal, il ait soin d'apporter le plus grand tact à cette surveillance. Le Cardinal le soupçonne, à ce qu'il me semble. Il doit donc procéder en tout avec la plus extrême prudence afin de ne pas perdre le crédit dont il jouit auprès du Cardinal, mais en même temps avoir l'œil ouvert et m'aviser soigneusement et exactement de tout.

Trouvez l'occasion de faire insinuer par mylord Hyndford à la cour de Vienne que je ne saurais ni désirer, ni admettre un trop grand abaissement de la maison d'Autriche en Allemagne, que non seulement je m'opposerai à ce qu'on lui prenne en Allemagne autre chose que la Silésie, la Moravie et la Bohême, mais que je tiens qu'elle soit toujours en état de contrebalancer la maison de Bavière, et que, si l'on en arrivait à traiter de la paix, je lui en donnerai des preuves en la soutenant de mon mieux. Tout cela doit être dit avec circonspection et savoir-faire.

Écrivez à Mardefeld qu'il doit, en mon nom, accabler de flatteries l'Impératrice de Russie et lui multiplier les assurances de mon inaltérable amitié. Vous aurez certainement déjà communiqué à Mardefeld tout ce que vous avez déjà fait écrire au sujet d'un *traité d'amitié* à faire éventuellement avec l'Impératrice. J'ajouterai seulement que, s'il trouve le moment opportun, il devra essayer de remettre sur le tapis la question des fournitures de drap pour l'armée russe, dont mes sujets désirent se charger. En tout cela qu'il agisse avec circonspection.

Afin qu'en raison de mon éloignement, on ne perde pas trop de temps et qu'on puisse faire tenir rapidement des instructions à Chambrier comme à Mardefeld, il faudra expédier les dépêches en double, leur en faire tenir de suite une expédition, en attendant qu'ils reçoivent l'autre après que je l'aurai signée et approuvée[1], et surtout avoir soin de bien chiffrer toutes ces dépêches. Je suis, etc.

FIDERICH.

[1] Réponse de Podewils, 6 février. « Tous les ordres en ceci comme en d'autres cas pareils sont expédiés, pendant l'absence de Votre Majesté, en double... »

C. P. 677. — *Au ministre d'État comte de Podewils, à Berlin.*

Olmütz, 30 janvier 1742.

Mon cher Podewils,

Pour vous donner une juste idée des choses, je suis obligé de vous en faire le détail. J'ai trouvé la cour de Dresde d'une prodigieuse timidité ; mais je les ai pourtant déterminés pour qu'ils agissent de concert avec moi. Par ce moyen, je me vois l'arbitre de la guerre, ayant 60 000 hommes sous mes ordres et pouvant, pour ainsi dire, disposer comme il me plaît des Saxons, vu que je suis maître de la plus grande partie de leurs conquêtes et que le corps du prince d'Anhalt les voit en dos. Par ce moyen, la France ne saurait, malgré toute sa puissance, me leurrer, ni faire la paix que de la façon que je le voudrai.

J'ai vu les Français à Prague ; ils sont beaucoup plus faibles qu'on ne se les était imaginés. Le corps de Broglie n'est tout au plus que de 13 000 hommes, et tout ce qu'ils ont en Bohême ne fait pas 20 000 hommes effectifs. Törring a été battu en Bavière, Ségur a fait une capitulation honteuse, et la Bavière est ravagée. Ceci met les Français dans la nécessité de me ménager et l'Électeur dans le besoin d'argent. J'en profite, espérant garder la possession du cercle de Königgrätz moyennant un prêt d'un millon. Je pars le 2 pour me joindre aux Saxons et à Polastron, nous tournerons le poste d'Iglau et nous gagnerons la Thaya, ce qui obligera les Autrichiens à abandonner la Bohême et à se replier sur la Basse-Autriche, ce qui favorisera M. de Broglie dans sa marche pour joindre Polastron qui occupera notre droite en Bohême. Je ne saurais vous dire quand ou si je pourrai revenir à Berlin. A vous parler vrai, je ne crois pas que cela sera possible puisque mon grand but est de ne pas laisser les Saxons sortir de mes mains.

Festoyez bien la duchesse de Wurtemberg[1] et faites tout votre possible, pour qu'on ne vous l'escamote pas.

J'ai prodigieusement d'ouvrage ici, mais je me flatte que dans trois semaines le gros des affaires sera arrangé.

Ne serait-il pas bon de faire un traité d'amitié avec la Russie et de donner un gros présent à Lestocq?

[1] Marie-Auguste, régente de Wurtemberg. Il était question d'un mariage entre son fils le duc Louis et la nièce préférée de Frédéric, la margrave de Baireuth. Cf. *ibidem*, 707, à la duchesse douairière de Wurtemberg. Znaym, 22 février 1742.

Adieu. J'ai oublié de vous dire que le Cardinal paraît mécontent de Chambrier; il le trouve *trop furet*.

Je suis tout à vous.

FÉDÉRIC.

Se défiant de plus en plus de la Saxe, et surtout de la France, dont la politique lui semblait tendre vers la création en Allemagne d'une foule de petits royaumes *(reguli)*[1], Frédéric en revenait à l'idée de reprendre les négociations avec l'Autriche, sans en faire part à aucun de ses alliés et moins qu'à tout autre au cabinet de Versailles. Le cardinal Fleury n'avait donc pas absolument tort, lorsqu'il disait à ce moment qu' « il voyait dans son miroir magique les actions de tous les princes de l'Europe, qu'il n'y avait que celles du roi de Prusse qu'il ne voyait pas[2] ».

L'intervention de l'Angleterre, que Podewils continue d'être chargé de négocier, ne lui suffit plus, et un agent secret se disposait à se rendre à Vienne, au moment où l'arrivée à Olmütz d'un mandataire autrichien allait rendre inutile une démarche, dont le roi de Prusse n'était pas autrement fâché de pouvoir se dispenser.

Quelques jours auparavant, lord Hyndford, outrepassant peut-être, il est vrai, les intentions de la cour de Vienne, avait cru pouvoir faire au Roi de nouvelles ouvertures : « Je suis autorisé par la reine *(de Hongrie)*, lui écrivait-il le 1er février, de faire à Votre Majesté de meilleures propositions que jamais et même plus avantageuses que celles que Votre Majesté m'a fait l'honneur de me dire avoir été offertes par les alliés[3]. »

Un fait nouveau, un événement imprévu, enlevait à la communication de lord Hyndford l'intérêt qu'elle n'aurait pas manqué d'avoir quelques jours plus tôt.

Afin d'établir d'une façon indiscutable la correction de son attitude, Marie-Thérèse avait adressé à lord Hyndford, le 21 jan-

[1] Cf. *ibidem*, 665, à Podewils. Potsdam, 16 janvier 1792.

[2] FRÉDÉRIC II, *Œuvres posthumes*. Jordan à Frédéric II. Berlin, 27 janvier 1792.

[3] Cf. plus loin, 687, Frédéric à lord Hyndford, Jedownitz, 6 février 1742.

vier 1742, un *Mémoire secret* en chiffres, dans lequel, après avoir exposé ses légitimes griefs, elle allait jusqu'à laisser entrevoir la possibilité de cessions territoriales plus considérables, la renonciation à la Haute-Silésie, dans le cas où Frédéric s'engagerait à retarder l'élection de l'Empereur. Enfin, cédant à contre-cœur aux instances du grand-duc, elle l'autorisa même à écrire au roi de Prusse, en ayant le soin de lui recommander de ne pas s'humilier et de prendre pour prétexte de sa communication les avantages remportés par Khevenhüller.

Le grand-duc, rentré à Vienne à la fin de janvier, chargea aussitôt son ancien précepteur, le baron Pfütschner, de se rendre à Olmütz[1]. Il devait demander au Roi de faire la paix avec la Reine, de s'allier avec elle, et chercher enfin à ménager au grand-duc une entrevue avec Frédéric.

Malgré la raideur et le pédantisme du personnage, le choix était en somme assez habile. Pfütschner avait connu Frédéric à l'époque où il avait accompagné le grand-duc à Berlin. De plus, c'était un homme fort instruit en toutes choses, tout dévoué au grand-duc et d'une honnêteté à l'abri de tout soupçon. Frédéric lui accorda audience le 4 février. Rejetant naturellement tous les torts sur la cour de Vienne, refusant toute espèce d'importance aux succès de Khevenhüller, exagérant la gravité de la situation de l'Autriche, il déclara à Pfütschner qu'il ne restait plus à Marie-Thérèse qu'un seul moyen d'échapper à la ruine : il lui fallait « s'accommoder promptement avec ses ennemis ». Il se chargeait, du reste, d'intervenir pour elle, d'obtenir la paix sous la condition de la cession de la Bohême à la Bavière, de la Moravie et de la Haute-Silésie à la Saxe. Quant à lui, il se contenterait du comté de Glatz. Cette générosité, insolite de sa part, l'intérêt qu'il semblait porter à ses alliés, dont en général sa politique égoïste se souciait fort peu, Frédéric se chargea lui-même d'en

[1] La lettre de créance, que le grand-duc donna le 1er février à Pfütschner, commençait par ces mots : « L'amitié, que Votre Majesté m'a bien voulu témoigner en plusieurs occasions, me donne la confiance de lui envoyer le baron Pfütschner..... »

exposer les motifs à Pfütschner. Afin de mieux garantir ses conquêtes, il tenait à n'avoir aucun point de contact avec le territoire autrichien ; il lui fallait entre l'Autriche et lui un État ou des États tampons. Il déclara même que, dans ce cas, pourvu qu'il y eût seulement une bande de terrain interposée entre leurs possessions respectives, il s'efforcerait de faire entendre raison à la Saxe et à la Bavière et de conserver à l'Autriche des portions de la Bohême, de la Moravie et de la Haute-Silésie. Cette générosité, s'exerçant aux dépens de ses alliés, lui coûtait d'autant moins qu'il se promettait bien, au moment de la signature de la paix en question, de se faire rétrocéder par la Bavière une partie de la Bohême. Quant à la France, on n'en avait même pas parlé. Frédéric avait jugé bon d'oublier à ce moment les combinaisons que, juste un mois auparavant, il avait exposées au cardinal Fleury [1]. Il est évident que le roi de Prusse, redoutant par-dessus tout la prépondérance de l'influence française en Allemagne, n'aurait pas été fâché de mettre cette puissance en présence d'un fait accompli et de s'attribuer, au moment de la discussion des articles du traité, le rôle qu'il craignait de voir jouer au cabinet de Versailles, rôle qui, à ses yeux, lui revenait de droit.

Pfütschner, auquel il avait naturellement recommandé le secret le plus absolu, et qui devait demander une réponse au grand-duc, que le Roi se refusait à voir pour le moment, repartit le même jour pour Vienne. Sa mission n'eut pas de suites. Marie-Thérèse n'était pas femme à accepter, sans combattre, des conditions tellement dures qu'elle eût hésité à y souscrire, même après une série de défaites. La mission de Pfütschner n'avait pourtant pas été inutile pour le roi de Prusse. Il s'était assuré ce qu'il voulait, le moyen d'entretenir une correspondance secrète [2], tout en poursuivant par les armes la réalisation de ses projets.

[1] Cf. *Correspondance politique*, 655, au cardinal de Fleury, 4 janvier 1742, et Major Z..., *op. cit.*, 80-85 et 96-97.

[2] *Histoire de mon temps*, chap. v : « On convint de part et d'autre d'entretenir une correspondance secrète par le canal d'un certain chanoine Giannini. » Cf. plus loin, *Correspondance politique*, 692.

Fidèle à ses principes, Frédéric, en écrivant le même jour à Auguste III [1] et à Charles VII, s'était bien gardé de souffler mot de la conversation qu'il venait d'avoir. Il avait trouvé plus simple de se plaindre des Saxons. Renouvelant au contraire la tactique qui lui avait si bien réussi lors des pourparlers de Klein-Schnellendorff, mais en apportant quelques légères modifications aux procédés qui lui avaient alors servi à tromper Valory, il ne craignit pas de mander à ce même Valory, qu'il venait de congédier, un émissaire du duc de Lorraine, « un certain baron Pfütschner ».

C. P. 685. — *A l'empereur des Romains, à Francfort-sur-le-Main.*

Olmütz, 4 février 1742.

Monsieur mon Frère et Cousin,

Après avoir tout obtenu à Dresde, l'on me refuse tout en Moravie, et je suis obligé de déclarer à Votre Majesté que le peu de bonne volonté des Saxons va faire manquer mon projet.

Ils ne veulent point avancer ; enfin c'est une misère extrême et une faiblesse de gouvernement inconcevable. Je ferai ce qui dépendra de moi. Votre Majesté peut être persuadée de l'attachement que j'ai pour Elle, mais je n'ai que 15 000 hommes en avant et je ne puis avec ce corps si faible opérer seul contre des troupes supérieures. Enfin j'ai la rage au cœur du mauvais procédé des Saxons [2] ; j'en suis inconsolable. Cependant je ferai ce que je pourrai et s'il y a moyen de les déterminer d'aller en avant, ne fût-ce après tout que quelques marches, je le ferai.

Je félicite Votre Majesté de tout mon cœur de la nouvelle dignité à laquelle tous les vœux de l'Allemagne l'appellent. Il n'est aucun bonheur au-dessus de celui que je Lui souhaite et aucune gloire au-dessus de Son mérite.

Je suis avec la plus tendre amitié, Monsieur mon Frère et Cousin, de Votre Majesté le très fidèle frère et allié

Fédéric.

[1] *Correspondance politique*, 684, au roi de Pologne, Olmütz, 4 février 1742.

[2] Cf. *ibidem*, 684, cette lettre qui se terminait par ces mots : « Mes nouvelles sont que l'ennemi a quitté Iglau. Nous en tirerons bon parti, si le comte de Rutowski se prête à mon idée. Sinon, je me lave les mains et je me retire. »

Je pars demain pour Wischau, et le 6 nous marcherons pour nous joindre aux Saxons.

C. P. 686. — *Au marquis de Valory, envoyé de France, à Prague.*

Olmütz, 4 février 1742.

MONSIEUR,

Je vous adresse ci-joint l'original des deux lettres que je viens de recevoir dans ce moment de la part du comte de Brühl et du comte Rutowski, et que vous aurez la bonté de me renvoyer à la première occasion, par lesquelles vous verrez que Messieurs les Saxons commencent à difficulter de marcher en avant. J'espère qu'ils changeront d'avis après que notre jonction sera faite ; mais en cas qu'ils continuent à difficulter, je crois avoir fait mon devoir et je prendrai alors avec mes troupes les quartiers d'hiver de la manière que je pourrai le faire, n'étant nullement de ma faute si les affaires alors ne prennent un bon train. Selon moi, je ne crois pas qu'il y aura quelque chose à faire avec les Saxons, et je crains qu'ils arrêteront tout notre plan concerté.

Au reste, Monsieur, je dois vous avertir que *contre toute mon attente il est venu aujourd'hui ici un certain baron Pfütschner, qui m'a voulu faire des propositions de la part du duc de Lorraine. Je l'ai congédié en lui disant tout net que, si sa Cour avait des propositions à faire, il fallait qu'elle les fît à tous les alliés en général.* Je suis, etc.

FÉDÉRIC.

Quarante-huit heures plus tard, il accuse réception à Hyndford de sa lettre du 1er, mais sans trouver qu'il y ait lieu de lui parler de la venue de Pfütschner, de cette tentative de négociation que, du côté de Vienne, on n'a pourtant pas pu laisser ignorer au diplomate qui a déjà servi et servira encore d'intermédiaire entre les deux cours.

C. P. 687. — *Au comte de Hyndford, ministre de la Grande-Bretagne, à Berlin.*

Jedownitz, 6 février 1742.

MILORD,

C'est avec beaucoup de satisfaction que j'ai reçu votre lettre, et je ne saurais vous témoigner assez de reconnaissance des ouvertures

que vous m'y donnez et de la bonne intention que vous témoignez pour mes intérêts[1]. Vous pouvez assurer que je ne suis point contraire à tout ce qui pourra être convenable à ma gloire et compatible avec mon honneur. Mais, comme il faut des éclaircissements dont vous conviendrez vous-même qu'ils ne se peuvent faire que très difficilement pendant que nous sommes tant éloignés l'un de l'autre et que je crois de pouvoir être bientôt de retour à Berlin, les opérations, dont je suis actuellement occupé pour approcher une paix désirable, se pouvant finir dans quelques jours, j'espère que vous voudrez bien agréer ce petit délai.

Je vous prie au reste d'être assuré de l'estime personnelle que je vous porte et de la sincère et invariable considération avec laquelle je suis, Milord, votre très affectionné

FÉDÉRIC.

Ce qu'il ne disait à personne, c'est que comptant recevoir une réponse de Vienne, il avait pour cette raison fait venir Podewils à Olmütz. Ne voyant rien venir et sentant l'impossibilité d'attendre plus longtemps, il avait, avant de prendre une résolution, désormais indispensable, essayé de faire jouer un dernier ressort et écrit à Giannini[2].

C. P. 692. — *Au chanoine comte de Giannini*[1], *à Olmütz.*

Gross-Bitesch, 10 février 1742.

C'est avec quelque empressement que j'ai attendu jusqu'ici de vos nouvelles. Comme j'espère que vous serez instruit de l'affaire à vous connue, et que je souhaite de vous parler, vous viendrez le plus tôt

[1] Les propositions qu'il se disait chargé de faire au nom de l'Autriche. Écrivant quarante-huit heures plus tard (de Gurein, le 8 février, *ibidem*, 689) à Belle-Isle, avant de lui exposer les raisons de son mouvement vers la Thaya, il lui disait : « Je crois qu'il faudrait attendre l'effet de ma diversion pour faire faire les propositions des alliés à la Cour de Vienne..... Il est à croire que la cour de Vienne n'entrera dans aucune proposition de paix avant qu'elle voie l'impossibilité de faire autrement..... »

[2] Giannini avait été chargé par la Cour de Vienne de suivre, ou plutôt de reprendre, les négociations qu'on avait essayé d'engager lors de l'envoi de Pfütschner à Olmütz, le 4 février. Pour plus de détails sur Giannini, cf. *Haus, Hof und Staats Archiv.* GIANNINI, *Relation de mon voyage de Znaym.* Vienne, 7 mars 1742).

possible ici, où je serai jusqu'après-demain, ou là où vous me pourrez trouver. A votre arrivée ici, vous éviterez sans affectation de vous présenter devant moi, mais vous vous adresserez à mon aide de camp général de Borcke, sans lui découvrir la moindre chose de notre secret, et vous ne lui direz rien autre chose, sinon que vous êtes venu pour faire des représentations de la part du chapitre d'Olmütz, touchant les contributions qu'on exige tant de lui que de toute la province. Après cela, vous parlerez ici à mon conseiller privé Eichel, à qui vous pouvez tout expliquer, et vous aurez ma réponse par son entremise. Je vous recommande le secret, et de prendre toutes vos précautions de la manière la plus naturelle, tellement que des surveillants ne puissent s'apercevoir de rien. Je suis, etc.

FÉDÉRIC.

Commandant WEIL.

(A suivre.)

ERRATA

A L'ARTICLE PUBLIÉ DANS LE NUMÉRO 1 (XXXe ANNÉE)

Page 67, 12e ligne, au lieu de : *Wesle*, mettre WESEL.
Page 82, note 1, 1re ligne, au lieu de *Nathelmine*, mettre WILHELMINE, et 2e ligne, au lieu de *Prusse*, mettre FRISE.
Page 110, 8e ligne à partir du bas de la page, au lieu de *Wolhau*, mettre WOHLAU.
Page 110, note 2, au lieu de *Bizon*, mettre BIRON.
Page 144, 24e ligne, au lieu de *troupiers*, mettre TROUPES.
Page 156, 19e ligne, au lieu de *tout puissant*, mettre TOUT-PUISSANT.
Page 160, 11e ligne à partir du bas de la page, au lieu de *pousser*, mettre PRESSER.
Page 173, 15e ligne à partir du bas de la page, au lieu de *délégation*, mettre ÉLÉVATION.
Page 175, note 1, au lieu de *et*, mettre ETC.
Page 177, 7e ligne à partir du bas de la page, au lieu de *se*, mettre SI.
Page 181, note 1, 4e ligne, au lieu de *Rome*, mettre VIENNE.
Page 184, 10e ligne, au lieu de *Plury*, mettre FLEURY.
Page 189, 4e ligne, au lieu de *Antonin*, mettre ANTOINE.

---

[1] N'ayant reçu aucune instruction de Vienne, le chanoine s'abstint solennellement de se rendre à Gross-Bitesch auprès du roi.

COMPTES RENDUS

Les traditions politiques de la France et les conditions de la paix, par Édouard Driault. Un vol. in-16 de 254 pages. — Paris, Félix Alcan, 1916.

Professeur réputé d'histoire et auteur de nombreux ouvrages historiques, M. Driault publie ce nouveau volume dans la *Bibliothèque d'histoire contemporaine*. Après avoir exposé la politique militaire et diplomatique de la troisième République, il y montre l'état de la France et ses alliances en 1914 à la veille de la Grande Guerre, comparativement à son isolement en 1870; puis dans une large synthèse il parcourt toute notre histoire pour étudier l'action de la France et son expansion au dehors pendant les diverses périodes de sa formation. Dans l'épouvantable conflagration qui a mis l'Europe en feu depuis plus de deux ans, la France n'aura pas failli à sa mission qui est de défendre la civilisation contre les invasions germaniques, car c'est elle qui mène la guerre et qui y subit les plus lourds sacrifices; lors du réglement final ils lui vaudront de nouveaux droits et notamment celui de poursuivre ses prétentions séculaires sur la rive gauche du Rhin. Ses traditions nationales lui enjoignent de se l'assurer comme frontière nécessaire à l'Est, complément naturel de nos grandes barrières des Alpes et des Pyrénées. N'oublions pas qu'au début de notre histoire nationale, aux époques de la Gaule devenue latine et de l'empire carlovingien, le Rhin fut la base qui permit à la civilisation gallo-romaine de pénétrer dans la Germanie barbare. La France doit donc reprendre sa place sur ses rives si elle veut continuer dans le monde sa mission historique, mission de paix, de liberté et d'affranchissement pour les peuples : l'intérêt universel commande donc que l'Allemagne soit rejetée au delà du Rhin.

A. Pommier.

Dardanelles, Serbie, Salonique, *impressions et souvenirs de guerre* (avril 1915-février 1916), par Joseph Vassal. Préface par le général d'Amade. Un vol. in-16 de IV-341 pages, chez Plon, à Paris, 1916.

Le docteur Joseph Vassal publie ses souvenirs de l'expédition des Dardanelles entreprise de concert entre la Grande-Bretagne et la France après que leurs flottes eurent vainement tenté, le 19 mars 1915, de forcer les détroits. Une coopération des armées de terre et de mer avait été jugée indispensable pour le succès d'une nouvelle tentative et l'on sait ce qu'il en advint bien que nos troupes y eussent accompli des prodiges de valeur, d'héroïsme et d'abnégation. Le docteur Vassal les raconte en des termes qui émeuvent profondément par leur simplicité. Ayant servi avec elles comme médecin divisionnaire, il a vu de près les événements et ses récits des journées terribles de la fin d'avril et des premiers jours de mai 1915 témoignent des obstacles dont nos régiments eurent à triompher pour

prendre pied et se maintenir dans la presqu'île de Gallipoli sous les feux combinés des deux rives ennemies.

L'auteur, qui a passé ensuite quelques mois avec le corps expéditionnaire de Salonique, prolonge ses souvenirs jusqu'à son retour en France en février 1916. S'il est médecin et soldat, il est aussi un lettré et un savant; les réminiscences de la Triade, si proche, le hantaient souvent au milieu des combats, comme on le voit s'intéresser aux découvertes archéologiques que le hasard opérait dans le percement des tranchées. Une agréable préface du général d'Amade rend un hommage mérité aux qualités du narrateur.

A. P.

Le plan pangermaniste démasqué, par André Chéradame. Un vol. in-16, 356 pages. — Plon, 1916.

L'auteur, très informé, de ce livre s'est proposé d'y démontrer que le plan pangermaniste constitue la raison unique de la guerre, qu'il est à la fois la cause et de sa naissance et de sa prolongation jusqu'à la victoire des Alliés, *indispensable à la liberté du monde* ». Par une documentation précise et à la portée des moins versés dans les questions de politique extérieure, il veut susciter dans la masse du public une plus large intelligence des origines de la lutte formidable qui est engagée depuis plus de deux ans et aussi montrer à ceux qui sont éprouvés par cette guerre atroce pour quelle cause sublime les êtres qui leur étaient chers « ont combattu avec tant d'héroïsme, sont morts avec tant d'abnégation ».

Depuis plus de vingt ans, M. André Chéradame s'est attaché à étudier la politique pangermaniste de l'Allemagne, c'est-à-dire son plan d'envahissement du monde entier. Il a fait à cette fin, dans la plupart des États du globe, de nombreux voyages et s'y est livré à de multiples enquêtes qui lui ont donné la matière de plusieurs ouvrages antérieurement publiés (1898-1906) et destinés à avertir l'opinion. Le dernier livre, clair et méthodique, est l'aboutissement logique de ses études dont les résultats, concluants certes, auraient dû dessiller les yeux des gouvernants et des parlements; mais bien loin de là, l'opinion générale continua à croire que le pangermanisme n'était que le rêve de quelques cercles et sociétés de patriotes allemands exaltés, alors que réellement Guillaume II, héritier des ambitions séculaires de sa race, poursuivait l'établissement de l'hégémonie allemande sur les ruines des grandes puissances. Jusqu'à la veille de la guerre ce plan vorace demeura inaperçu *et dans sa réalité et dans son étendue*, aux yeux des Alliés, qui, « n'ayant pas prévu les redoutables éventualités d'une lutte mondiale et n'ayant pas voulu y croire », s'étaient bien gardés de s'y préparer. Cette observation s'applique surtout à la Grande-Bretagne.

En quoi consiste donc le plan pangermaniste? On pourrait croire que ce serait la théorie en vertu de laquelle les Allemands entendraient réunir sous un régime commun « toutes les régions où vivent *en masses* des habitants de langue allemande »; mais tout autre est leur objectif, car il s'agit d'une doctrine d'origine prussienne qui, au mépris des questions de race ou de langue, vise à absorber tous les pays dont la possession est considérée comme utile à la puissance des Hohenzollern. Et ce plan précisé et décelé depuis 1911 ne tend à rien moins qu'à constituer une vaste confédération

de l'Europe centrale qui agglomérerait sous l'égide de Berlin deux cents millions d'habitants.

Si l'on réfléchit que l'ambition pangermaniste convoite nos riches départements du Nord et du Nord-Est avec les ports de Dunkerque et de Calais, on jugera de l'importance vitale de la lutte que nous soutenons et devons soutenir jusqu'au bout pour notre existence nationale. M. André Chéradame aura rendu à son pays un service capital en la lui dénonçant avec autant de persistance, même si ses avertissements n'ont pas toujours été compris.

A. Pommier.

L'Italie et le conflit européen, 1914-1916, par Jean Alazard. Un vol. in-12 de 270 pages. Paris, Alcan, 1916.

L'auteur, qui connaît l'Italie pour y vivre et y professer depuis quatre ans à l'excellent Institut français de Florence, a tenu à fixer sans plus de délai dans la mémoire française une des plus belles pages de l'histoire italienne, celle où un peuple que rien n'obligeait à la guerre s'y est volontairement décidé pour satisfaire un idéal de grandeur nationale et plus encore de justice et de droit. Quand on se rappelle ce qu'était l'Italie de juillet 1914 et qu'on regarde ce qu'elle est devenue moins d'un an plus tard, on est frappé d'une juste admiration comme devant un spectacle unique : toutes les forces morales d'un pays, un roi, un gouvernement, une élite intellectuelle, un peuple mûrissant lentement, huit mois durant, en toute connaissance de cause, la décision à prendre, se prononçant enfin dans une quasi-unanimité, librement! C'est ce spectacle que M. Alazard a décrit dans son ensemble, et dans plusieurs de ses détails, rappelant quelle avait été avant la guerre la politique giolitienne, quels étaient MM. Salandra et Sonnino que le hasard bienfaisant appelait au pouvoir aux mois de mars et d'octobre 1914, hommes de haute culture et d'énergique volonté, mais très peu aptes aux manœuvres parlementaires. Leur adversaire, M. Giolitti, s'était, en août 1914, nettement prononcé en faveur de la neutralité : l'Autriche et l'Allemagne avaient-elles vraiment espéré la coopération italienne? On en peut douter quand on remarque la désinvolture avec laquelle elles avaient tenu leur alliée à l'écart de la préparation du conflit, lui faisant ainsi la part belle pour dénoncer une alliance qu'elles-mêmes venaient de rendre caduque. Ayant pris volontiers leur parti de la neutralité italienne, les empires du centre comprirent bientôt au contraire quelles pouvaient être les conséquences d'une volte-face de cette politique à leur détriment, et six mois durant ils déployèrent leurs arguments les plus tentants pour retenir dans l'expectative la monarchie de Savoie. M. Alazard montre la froide résolution de M. Sonnino en face des habiletés de M. de Bülow, mais il ne cache pas non plus que l'opinion publique en majorité désirait éviter la guerre, et que le ministère Salandra avait fort à faire pour maintenir sa ligne de conduite C'est pourtant de l'opinion publique impressionnée par les victoires russes, mais plus encore par le sentiment de l'équité que vint la rapide évolution du Parlement; c'est aussi de l'action personnelle du « poète » Gabriele d'Annunzio, dont le verbe éclatant au jour de l'inauguration du monument des Mille, souleva ce peuple resté amoureux du beau langage comme au temps de Cicéron! Et

devant cette vague d'enthousiasme, comme il en est peu dans l'histoire, la dernière « combinazione » giolitienne s'effondra comme un château de cartes.

L'entrée de l'Italie dans la guerre ne terminait pas toutes les difficultés; elle en faisait naître de nouvelles; le ministère Salandra-Sonnino s'efforça de les résoudre; il encercla peu à peu les multiples organisations allemandes, surtout les financières, qui laissaient à Guillaume II de redoutables influences dans la péninsule, et réussit à les annihiler en déclarant la guerre à l'Allemagne elle-même; il étudia enfin avec ses nouveaux alliés les graves problèmes italo-slaves qui devaient être réglés au jour de la paix. M. Alazard ne sait pas plus que nous les secrets de la diplomatie, mais il a montré, dans un excellent chapitre d'une haute impartialité, quel pourrait et devrait être le *modus vivendi* qui assurerait aux puissances riveraines de l'Adriatique un juste partage d'influence et une vie économique normale, souhaitant en terminant « qu'il n'y ait plus de ces ambitions impérialistes qui ne serviraient qu'à provoquer des conflits et à compromettre le succès de l'implacable guerre économique qui devra être faite par les alliés aux empires germaniques ».

Pierre RAIN.

La Croix-Rouge française. — Le rôle patriotique des femmes, par Andrée D'ALIX (préface de Georges Goyau). Un vol. in-12, 340 pages. Paris, Perrin, 1914.

Peut-être n'est-il pas trop tard pour parler de ce livre publié quelques semaines avant la guerre et qui rappelle le rôle déjà joué au temps lointains de la paix par cette œuvre magnifique, la plus belle sans doute qui se soit épanouie à la fin du dix-neuvième siècle et qui est la Croix-Rouge. Le « rôle patriotique » qu'elles étaient appelées à jouer au jour de la mêlée, les femmes l'avaient dès longtemps senti et déjà en 1870 les infirmières de la Croix-Rouge avaient mérité la reconnaissance des blessés. Mais les directeurs de l'œuvre avaient compté que, pour être prêtes lors d'un nouveau conflit qu'ils prévoyaient plus terrible que les précédents, les femmes devaient être groupées, instruites, entraînées progressivement. Nombreuses furent celles qui se réunirent autour du vénérable chef qu'était notre illustre et très regretté confrère, M. le marquis de Vogüé, et qui suscitèrent d'infinis dévouements; Mme Andrée d'Alix fut l'une d'elles; dans la *Revue du Foyer*, elle publia toute une série d'articles sous ce titre : « Comment la jeune fille peut-elle servir », et elle entreprit d'apprendre à celles qui l'ignoraient ce qu'était la Croix-Rouge et comment Henri Dunant, au lendemain de la guerre d'Italie de 1859, posa les bases de la Société internationale dont les statuts, trois ans plus tard, étaient approuvés par tous les États de l'Europe. Elle leur rappelle ensuite l'activité des trois sociétés françaises depuis le début du vingtième siècle, notamment dans la guerre russo-japonaise, dans la guerre des Balkans, au Maroc, lors des tremblements de terre en Sicile et des inondations de Paris en 1910; elle essaye enfin d'imaginer l'utilité des infirmières dans l'avenir. En publiant ce livre, elle ne se doutait sans doute pas qu'il n'était qu'une modeste préface à ceux qu'elle écrira, ou que d'autres écriront sur la Croix-Rouge et le rôle patriotique des femmes durant la Grande Guerre.

P. R.

Les Méthodes allemandes d'expansion économique, par Henri Hauser. Un vol. in-12. Paris, Colin, 1915.

M. Henri Hauser, qui s'est déjà distingué par de nombreux volumes, nous donne aujourd'hui une étude compacte sur les méthodes d'expansion économique de l'Allemagne. Il ne veut envisager évidemment que la période d'avant la guerre, mais il n'a pu se soustraire à l'influence qu'exercent sur les écrivains les événements actuels. Son ouvrage manque peut-être de la sérénité, de l'impartialité qu'aurait dû conserver une étude purement objective. On y trouve cependant de précieux renseignements, épars généralement dans des articles de journaux et de revues d'économie politique. M. Hauser a eu le talent de les rassembler. Voyons au moins de quelle façon il les a réunis, et comment il juge les manifestations économiques de l'Allemagne!

D'abord l'ouvrage a un plan un peu factice qui engendre quelque confusion et quelque désordre. Une première partie de soixante pages seulement — ce qui crée une disproportion assez grande avec les autres — est consacrée à la « nécessité de l'expansion économique de l'Allemagne ». Et nous retrouvons à peu près les mêmes idées dans le chapitre Ier de la troisième partie sur « l'étude systématique des débouchés » (page 46 et page 195 et suiv.). Ces deux paragraphes auraient gagné à ne pas être séparés. Ce qu'il y a de plus curieux, c'est que dans la première partie M. Hauser traite en réalité des matières de la deuxième partie; le titre est mal approprié au sujet, qui reste obscur. En réalité, l'auteur a voulu faire trois parties sans s'occuper des questions qu'il avait à traiter, et il les a placées comme il a pu.

M. Hauser a tenu à nous donner un livre original, inédit. Il en avertit lui-même le lecteur, non sans quelque prétention, à la page 20 : « On ne retrouvera pas ici ce que tout le monde sait ou devrait savoir... » Ainsi prévenus, attendons-nous à découvrir dans ce volume des enseignements ou des informations que nous ne possédons pas. L'auteur va étudier la banque et le crédit allemands, la fonction des banques allemandes, l'influence du crédit mobilier, le rôle de la *Reichsbank*, les émissions, la commandite, les banques et l'exportation, le crédit à l'exportation, — les cartels allemands : les cartels et la politique d'exportation, la lutte contre les cartels, les primes à l'exportation, les cartels internationaux; — les transports : chemins de fer, voies navigables, canaux, ports intérieurs, la lutte de tarifs, la marine marchande, les compagnies de navigation, les ports francs, les subventions et primes; — le rôle économique de l'État allemand : la politique impérialiste au service de l'expansion économique, la politique douanière. Voilà un vaste programme! Mais les nombreux détails que nous donne l'auteur dans une compilation touffue ne sont point nouveaux, ni les appréciations non plus.

Il y a longtemps qu'on nous a dit que l'Allemagne, au point de vue industriel, était une parvenue (page 45). En tout cas, en matière industrielle, elle a fait un bond de géant et a dépassé les États voisins qui avaient débuté longtemps avant elle. Cette rapidité dans la production a-t-elle provoqué, comme le dit M. Hauser, une surproduction, une « crise de pléthore », posant avec anxiété la question des débouchés que ne trouveraient pas les industriels allemands? La thèse ainsi présentée semble exagérée.

Elle mériterait, en tout cas, d'être entourée d'arguments sérieux, de chiffres; M. Hauser se contente d'affirmations. Que pense-t-il des pays du nouveau monde, de nos colonies, des pays d'Orient, Égypte, Asie Mineure et même d'Extrême-Orient envahis par les produits allemands?

Tout le chapitre sur le « commis voyageur allemand », dans l'étude de la pénétration allemande (page 215), n'est guère nouveau. Il serait presque en contradiction avec celui consacré à la surproduction. Grâce aux neutres, à l'habileté de ses commis voyageurs, l'Allemagne a su se créer partout des débouchés pour écouler ses produits. L'auteur s'étend avec complaisance sur la conquête des débouchés par l'Allemagne; il est forcé d'en constater l'existence, mais alors il n'y a pas « pléthore », ni « accumulation de stocks, puisque les produits s'écoulent. Voyez combien la thèse exposée plus haut, qui est la thèse dominante de l'ouvrage, est factice! Ce n'est plus là de la science économique.

Le chapitre le plus intéressant et le plus vrai est celui consacré à ce que l'auteur appelle « l'espionnage commercial » des Allemands, qui leur permet de réaliser si bien « la conquête des débouchés ». Les événements actuels renforcent ici la thèse de l'auteur; par contre, il attache peut-être une trop grande influence économique aux cartels, aux *dumpings* dont l'action est liée à la pénétration industrielle des Allemands. Il aurait pu au moins, pour ceux qui ne connaissent pas la langue anglaise, définir le mot « dumping », le franciser un peu. Il l'emploie à satiété : « le dumping extériorisé », les « prix de dumping », d'où l'obscurité de plusieurs paragraphes, où l'on cherche vainement la pensée exacte de l'auteur.

Cette étude de l'industrie et du commerce allemands, qui aurait gagné à être plus méthodique, a permis de constater la force d'expansion de l'Allemagne, sa puissance d'organisation. « Folie, dit l'auteur, de croire à la ruine de l Allemagne. Autre folie de croire que, par une sorte de boycottage collectif, nous allons suspendre avec elle toutes opérations commerciales. » C'est l'opinion la plus juste de l'ouvrage. Le blocus ne réussit qu'à grand'peine; pourrons-nous le maintenir après la guerre? Il faudra savoir profiter de la leçon que nous enseigne l'Allemagne : M. Hauser se refuse à « donner des conseils techniques à nos industriels et à nos commerçants ». Nous aurions aimé cependant à voir tracer les grandes lignes d'un plan de concurrence économique après guerre. Rester dans le domaine de la spéculation est chose aisée, mais ceux qui travaillent auraient besoin d'être guidés, conseillés; nous regrettons de ne rien trouver à cet égard dans ce volume.

Bref, M. Hauser a voulu faire en pleine guerre un ouvrage qui pût avoir du succès. Il l'a fait trop vite, et l'œuvre, quoique fort originale, reste incomplète. J. A.

La Nationalité au point de vue de la Législation comparée et du Droit privé humain, t. III, **Dénationalisation**, première partie, par E.-S. Zeballos, professeur à l'Université de Buenos-Aires, ancien ministre des Affaires étrangères, membre du tribunal permanent d'arbitrage de La Haye, etc. — Paris, Recueil Sirey, 22, rue Soufflot, un vol. in-4°, XII-866 pages (1916).

Le docteur Zeballos, personnage considérable dans son pays, jurisconsulte réputé en Droit public, publie un important ouvrage sur la question

très ardue de la nationalité. Les deux premiers volumes avaient paru en 1914; le troisième, qui vient de paraître, comme les deux précédents, à Paris, étudie *la Dénationalisation* dans le Droit universel, le Droit américain excepté. Le volume suivant traitera le même sujet dans le Droit du Nouveau-Monde. Ce programme permet de discerner le développement que le savant jurisconsulte a donné à son traité. Toutes les discussions juridiques que les actes de naturalisation soulèvent sont essentiellement complexes et, au cours de cette guerre qui sévit sur le monde entier, les tribunaux des belligérants en auront été souvent saisis par des particuliers réclamant ou repoussant — le plus souvent pour des raisons d'intérêt — la nationalité du pays dans lequel ils vivaient, ou dans lequel le cataclysme les a surpris. Elles sont aussi d'ordre intime et du for intérieur de l'homme qui, souverain maître de sa personne et de sa volonté, *Roi de cet univers*, comme le chante un grand poète lyrique, peut aller, dans un pays autre que celui où ses ancêtres et lui-même ont vu le jour, se mettre à la recherche de meilleures conditions de vie et d'une existence plus conforme à son goût et à ses facultés. Tel est le Droit privé humain, mais les nationalités jalouses réclament bien vite leurs droits sur des citoyens à qui avec le sang des aïeux elles ont infusé leur esprit, leurs traditions, les souvenirs de leur gloire, comme aussi les fruits de leurs découvertes et de leurs inventions. La patrie leur demandera aussi pour sa défense plusieurs années de leur jeunesse et leur vie même à l'heure du péril; de là conflit entre les États et la libre volonté de l'émigrant. C'est ici que les jurisconsultes recherchent si ce voyageur ayant rompu tout lien avec sa mère patrie l'a définitivement quittée sans esprit de retour, ou s'il est loisible d'induire des circonstances qu'il s'est intimement réservé d'y reprendre sa place. Mais dans l'intervalle de temps qui aura séparé son exode du jour incertain où se prononcera sa volonté, quelle est la situation juridique de cet homme, de sa famille, au regard des lois de son pays d'origine et de celles de la nation qu'il a adoptée? Dans cet ordre d'idées la condition de la femme et de l'enfant mineur demeure instable tant que durent le mariage et la minorité. L'ouvrage du docteur Zeballos étudie ces questions complexes sous tous leurs aspects et expose les sanctions légales que chaque pays, suivant ses mœurs et ses aspirations, leur a imposées.

A. Pommier.

Histoire de l'historiographie moderne, par Ed. Futer, traduit de l'allemand par Em. Jeanmaire. Paris, Félix Alcan, 1914, gr. in-8°.

Voici un livre bien allemand, par sa dimension, par sa composition, par sa science synthétique. L'auteur a entrepris d'analyser les différentes manières d'écrire l'histoire en Europe depuis la Renaissance. Il n'a pas voulu faire un exposé des sources historiques, ni énumérer les écrivains qui ont traité un sujet connu. Il ne considère que les chefs d'école ou les précurseurs; il n'a cure des travailleurs ordinaires.

Son gros volume est divisé en six livres dont les titres indiqueront la matière traitée. — I. L'historiographie humaniste en Italie. — II. L'expansion de l'historiographie humaniste à travers l'Europe et l'histoire politique nationale. — III. L'historiographie indépendante de l'humanisme

jusqu'au siècle de lumière. — IV. L'historiographie du rationalisme. — V. L'historiographie du romantisme et du libéralisme. — VI. La réaction réaliste contre l'historiographie romantique sous l'influence du mouvement social. A cela s'ajoutent des chapitres sans nombre et des subdivisions infinies qui forment un appareil didactique des plus imposants, défiant toute analyse.

La grande préoccupation de l'auteur est de signaler les changements qui, aux temps modernes, se sont produits dans la conception qu'a eue de l'histoire l'humanité européenne. Il n'a traité d'une façon détaillée que les penseurs originaux, et n'a mentionné que brièvement les épigones qui n'ont fait qu'obéir consciencieusement aux instigations d'un esprit supérieur et appliquer la méthode qu'il leur avait transmise. Un seul livre a pour lui plus de prix que cent volumes, pourvu qu'il y ait dans ce livre une idée nouvelle. En veut-on quelques exemples? Dans l'Italie du seizième siècle, il ne distingue que Pétrarque, Boccace, Machiavel et son école; en France, il n'y a que des annalistes et des mémorialistes, sauf Saint-Simon; en Angleterre, Thomas Morus, Camden, Fr. Bacon, Clarendon et Burnet; en Allemagne, Schedel, Sleidan, Pufendorf; en Espagne, Ocampo, Mariana. L'historiographie ecclésiastique a un chapitre spécial. Quand on arrive au dix-huitième siècle, Voltaire, Hume, Gibbon, Montesquieu, Möser, Rousseau, Schiller sont au premier rang, en attendant d'être détrônés par Hegel, Carlyle, Michelet, Froude, Niebuhr, Ranke. Puis, il fait une place à Guizot, à Thiers, à Sybel, à Mommsen, à Taine, et insiste vivement, en terminant, sur l'histoire future, qui devra se préoccuper surtout de la politique mondiale, des luttes économiques, des études ethnographiques.

M. Ed. Futer est très indépendant dans ses jugements : il ne tient aucun compte de la vogue qu'ont pu avoir certains historiens, et quand leur point de vue semble faux, il le dit sans ambages. Henri Martin n'a que quelques lignes, et elles ne sont pas flatteuses; de même l'Allemand Giesebrecht, ou l'Anglais Lingard. Une table alphabétique très complète permet de voir sans peine le cas que l'auteur fait d'un historien; elle aide à se débrouiller dans cet ensemble un peu touffu et d'une lecture parfois difficile.

G. Baguenault de Puchesse.

Lettres de Jules Ferry (1846-1893).

Paris, Calmann Lévy, 1914, in-8°.

Après le volume consacré par son ami Rambaud à Jules Ferry, on a publié quelques-unes de ses lettres écrites de 1846 à 1893. Elles embrassent à peu près toute la carrière de l'homme public, qui subit, comme beaucoup de ses contemporains, des fortunes diverses, passant de succès enivrants à la plus pénible et la plus imméritée des disgrâces. Dans une préface un peu majestueuse et maniérée, on explique que ces billets n'ont d'autre but que de faire revivre la physionomie de l'homme privé, en la plaçant au-dessus des passions politiques et des jugements de parti. Peut-être qu'il y en a trop et pas assez. Toutes les lettres particulières, surtout celles à Mme J. Ferry, sont pleines de sentiments de douceur, d'affection et de confiance très touchantes, exprimés en termes délicats et élevés. L'âme lorraine ne cesse de laisser voir son patriotisme et son amour du terroir. Rien de

joli comme la description du chalet de Foucharupt, où le ministre revenu des grandeurs voulut s'établir en 1897 pour recevoir en paix sa famille et ses amis.

Mais il y a quelques notes assez âpres contre les adversaires politiques et des préjugés peu dignes d'un homme d'État, qui juge pourtant sévèrement les fautes et la désorganisation de son parti. Puis, quelques phrases semblent un souvenir malheureux de M. Homais, comme ce compliment à sa femme qui « possède, comme le nommé Dieu, l'art de faire quelque chose avec rien »; ou bien « à moins que la Providence, dont les actions, me dit-on, sont en hausse, ne s'occupe de nos affaires. »

On trouve çà et là des révélations curieuses sur les dessous du parti auquel appartenait Jules Ferry et quelques appréciations intéressantes sur les contemporains. Mais l'histoire a très peu à glaner dans ces documents beaucoup trop décousus et qui s'interrompent souvent au moment où on désirerait le plus connaître la suite.

Histoire diplomatique de l'Europe depuis le congrès de Berlin jusqu'à nos jours, par A. Debidour. — Seconde partie, 1904-1916. Paris, librairie F. Alcan, 1917, in-8°.

M. Debidour vient de mourir, ayant à peine terminé la seconde et dernière partie de son *Histoire diplomatique du temps présent*. (Voir pour la première partie la *Revue* de 1916, troisième livraison, p. 584.) Il s'était arrêté en 1904, et il a pu mener à bien son grand travail jusqu'à la déclaration de guerre de 1914 et même jusqu'au moment où l'Italie, d'abord neutre, s'est détachée de la Triplice.

Cette longue période de dix années, féconde en petits incidents, dont on n'a pas toujours compris la portée, a été pour l'Allemagne une simple préparation, aussi bien politique que militaire, à la grande guerre qu'elle méditait depuis longtemps. Mais si elle a su réduire à l'obéissance passive ses alliés allemands, à commencer par l'Autriche, et ses complices d'occasion, comme la Turquie et la Bulgarie, elle a mis contre elle le monde civilisé tout entier avec une brutalité exempte de toute diplomatie et même de toute observation psychologique.

M. Debidour a commencé par exposer les préliminaires et les péripéties de la guerre russo-japonaise, qui fut au fond un grand succès pour le kaiser, qui croyait avoir pour longtemps annihilé la Russie et partant l'alliance française. La conférence de la paix, où l'Allemagne a signé tous les engagements qu'on a voulu sur les conditions de la guerre maritime, sur les droits des neutres, ne l'a point gênée, étant bien décidée à renier sa parole et sa signature dès qu'elle le croirait avantageux à sa politique. L'affaire du Maroc, le coup d'Agadir et la crise de Casablanca ne lui ont pas donné les satisfactions qu'elle attendait, ayant eu affaire à l'habileté patiente du négociateur français, le regretté M. P. Révoil, et s'étant imaginé que l'Angleterre abandonnerait la France avec laquelle elle n'avait que des engagements d'honneur, sans même de traité formellement signé. Vint la guerre balkanique, qui lui amena de nouveaux déboires; car elle croyait, comme plusieurs, que la Turquie triompherait de la coalition des petits États, ses anciens vassaux. L'assassinat de l'archiduc François-Ferdinand lui permit

de faire marcher l'Autriche contre la Serbie et de trouver à la guerre un prétexte qu'elle rendit inévitable, quand la Russie, comme l'Angleterre et la France, étaient prêtes à toutes les concessions pour maintenir la paix.

Tous ces faits très connus sont exposés avec ordre et clarté, sans révélations nouvelles, qu'on ne pourra connaître que plus tard, sans vues originales, mais à la lumière de documents nombreux, publiés en pièces justificatives, parmi lesquelles la correspondance de notre éminent ambassadeur à Berlin, M. Jules Cambon, avec M. de Kiderlen-Wæchter, secrétaire d'État d'Allemagne pour les Affaires étrangères, présente un intérêt vraiment supérieur.

Une table alphabétique fort complète des noms propres et des matières contenus dans ces deux gros volumes offre un répertoire très précieux à ceux qui voudront rechercher un point oublié ou un renseignement précis sur le demi-siècle que comprend cet ouvrage, lequel achève le cycle des travaux diplomatiques de M. Debidour, qui commencent, comme on sait, au congrès de Vienne.

B. P.

Le Gérant : J. BOURDEL.

PARIS. — TYP. PLON-NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE. — 22217.

LE MIRAGE BULGARE

ET LA GUERRE EUROPÉENNE[1]

(Suite et fin)

II

IMPORTANCE DU TRAITÉ DE PARIS POUR L'ÉVOLUTION DES PEUPLES BALKANIQUES. — LA RUSSIE SUBSTITUE DANS SON ACTION LES BULGARES AUX CHRÉTIENS D'ORIENT. — L'ACTION SERBE EN FAVEUR DES BULGARES. — LE CONCOURS FRANÇAIS ET ITALIEN. — LES SYMPATHIES ANGLAISES. — L'AMITIÉ AUSTRO-ALLEMANDE.

Reprenons l'enchaînement de ces faits historiques.

Albert Sorel a écrit quelque part cette pensée judicieuse : « L'Histoire ne s'arrête point : les faits une fois passés portent inévitablement leurs conséquences ; et, pour l'éternelle revanche du droit contre la force, les entreprises mal conçues et les traités abusifs trouvent leur sanction dans les inextricables embarras qui en sont le résultat. »

Ce jugement du grand historien me revient à la pensée presque toujours, quand je suis amené à m'occuper de certains documents internationaux. Ceci se rapporte aussi, et je dirai surtout, au traité de Paris, qui pendant une assez longue période a été considéré comme modèle de l'espèce.

Je n'ai pas besoin de revenir sur les causes profondes qui ont amené la guerre de Crimée, ni sur les décisions de ce Congrès d'ordre général.

Pour la juste compréhension des lignes qui suivront, il est

[1] Voir *la Revue*, n° 1 de 1917, p. 7.

pourtant indispensable de mentionner que, par son article IX, le traité de Paris a supprimé, pour ainsi dire d'un trait, les interventions politiques de la Russie, qui ont été le fruit d'efforts plusieurs fois séculaires et qui avaient trouvé leur consécration dans le traité, depuis longtemps fameux, signé le 21 juillet 1774 à Koutschouk-Kaïnardji.

A l'exemple des rois de France à l'égard des catholiques, la Russie s'est assurée par ce traité le droit de protection de ses coreligionnaires du rite grec oriental[1], et, comme on le sait bien, elle a usé largement de ses droits pendant des dizaines d'années. Et nous devons à la vérité historique de le constater, cet exercice ne s'est pas fait exclusivement dans l'intérêt égoïste de sa politique; il a profité en même temps à toutes les populations orthodoxes de la Turquie.

Aucun historien de bonne foi ne contestera aujourd'hui que les Grecs, les Bulgares, les Roumains et les Serbes ne seraient pas arrivés à l'état de liberté et de progrès, dans lequel ils se trouvaient encore à la veille de la guerre actuelle, sans le concours moral et matériel que la Russie leur a prêté, en se basant sur les dispositions du traité de Koutschouk-Kaïnardji. Ce qui ne veut pas dire qu'ils n'ont pas profité en même temps du secours magnanime des nations libérales de l'Europe occidentale.

Ai-je besoin de rappeler ici les deux grandes meurtrissures que les plénipotentiaires russes ont emportées de Paris à la fin du printemps en 1856? De la plus sensible matériellement, ils se

[1] L'article VII de ce traité porte : « La Sublime-Porte promet une ferme protection à la religion chrétienne (orthodoxe) et à ses Églises. La Sublime-Porte permet encore au ministre de la Cour Impériale de Russie de faire, en chaque occurrence, diverses représentations à la Porte en faveur de l'Église sise à Constantinople... » L'article XVII prescrit : « La Sublime-Porte promet de son côté... que la religion chrétienne (orthodoxe) ne sera plus jamais exposée à aucune persécution, si minime qu'elle soit; que *les habitants* ne seront plus empêchés de respecter et d'édifier des églises de cette religion. Les personnes qui desservent lesdites églises ne seront plus jamais insultées et persécutées d'aucune manière. » On dirait que ces dispositions sont copiées sur les semblables traités (les capitulations) des Puissances occidentales avec la Turquie, tellement elles leur ressemblent.

sont dégagés à la première occasion, en déclarant dérogées les dispositions de ce traité contre la liberté de leur mouvement dans la mer Noire, dérogation que la conférence de Londres de 1871 a sanctionnée. Plus douloureuse, aussi bien pour la dignité nationale que pour ses aspirations politiques et religieuses, a été la disposition par laquelle l'Europe occidentale avait retiré des mains de la diplomatie russe l'arme qu'elle s'était forgée en 1774 [1].

Mais le gouvernement russe ne pouvait abandonner d'un coup ses protégés séculaires, ni se désister de sa politique traditionnelle, sans se diminuer aux yeux de son propre pays et des populations orthodoxes de la Turquie.

Les courants nationaux des grands peuples ne se détournent pas plus facilement que ceux des grands fleuves de leurs bassins naturels. Avoir voulu obtenir ce résultat, a été la faute capitale des diplomates qui ont présidé à la création du nouvel état de choses en Europe en 1856; dans leur mépris des réalités de l'Orient européen, se trouve en ce moment le point de départ de l'engendrement et de la création de la future Bulgarie.

Dans les milieux diplomatiques, on a souvent raconté, en rapport avec ce Congrès, l'anecdote suivante. Le jour de sa clôture, et après la signature du traité, le baron Brunow, deuxième

[1] Le firman par lequel le Sultan, en améliorant le sort de ses sujets sans distinction de religion ni de race, « consacre ses généreuses intentions envers les populations chrétiennes de son Empire, » a été le coup de théâtre qui a servi de modèle à la proclamation de la constitution en 1876. Les Puissances ont fait de sa quintessence l'article IX du traité de Paris, dont la seconde partie est conçue dans ces termes :

« Les Puissances contractantes constatent la haute valeur de cette communication. Il est bien entendu qu'elle ne saurait, en aucun cas, donner le droit auxdites Puissances de s'immiscer soit collectivement, soit séparément, dans les rapports de Sa Majesté le Sultan avec ses sujets, ni dans l'administration extérieure de son Empire. »

Cette rédaction a fait objet d'une discussion dans la séance du 25 mars du Congrès, dont la vivacité est bien visible dans le protocole XIV, malgré tous les soins de son rédacteur. En réalité ce fameux article IX est resté lettre morte. Jamais, en effet, les interventions européennes en Turquie, avant 1856, aussi bien isolées que collectives, n'ont été ni aussi fréquentes ni aussi importantes que celles qui ont suivi le Congrès de Paris Souvent même elles se sont faites sur la demande du gouvernement ottoman !

délégué russe, prenant sous le bras Aali-Pacha, premier plénipotentiaire turc, et faisant allusion à l'*éternité* de l'œuvre accomplie, lui rappelait une inscription tirée du Coran et qu'il a lue souvent sur les murs à Constantinople : « Et ceci passera aussi! » Oui, ceci devait passer aussi, parce que le traité de Paris a été conçu contrairement aux véritables intérêts des chrétiens de la Turquie, et de l'Europe.

Quand Taxile Delord, un publiciste de l'époque qui ne méritait pas d'être si vite oublié, écrivait dans son *Histoire du Second Empire* (t. Ier *in fine*) ces lignes : « Un an à peine après le départ des plénipotentiaires, la plume d'aigle dont ils s'étaient servis pour signer le traité et qui, placée sous verre dans un cadre d'or, ornait le cabinet de l'Impératrice, était tout ce qui restait du Congrès de 1856 », il a voulu dire, et il a eu raison de dire, que dès 1856, tout comme avant 1856, le redoutable problème d'Orient menaçait de nouveau l'Europe; que la Turquie continuait à déchoir, paralysée par une tutelle qui lui faisait perdre le sentiment de sa dignité et sous laquelle elle finissait par ne plus croire à elle-même; que l'Hellénisme, abandonné par l'Europe, et le Iougoslavisme sottement méprisé par tout l'Occident, tournaient derechef les yeux vers la Russie qui se disait vaincue pour la seule défense de leurs droits[1].

*
* *

En octobre 1879, M. Joseph Reinach traçait ces lignes, que je ne résiste point à la tentation de reproduire, en pleine révolution russe :

« Dès la première heure, alors que la Moscovie est presque inconnue à l'Europe, et que l'esprit délicat et frileux de nos ancêtres refuse de s'engager dans ces froids steppes, étendant leurs neiges à perte de vue, la grande politique russe est déjà créée : loi gravée sur l'airain, et dont l'application est laissée,

[1] Voir G. de Monicault, *le Traité de Paris et ses suites*, Paris, 1898, p. 360.

comme mission sainte, aux générations à venir, logique, inflexible, esprit de suite qui n'a pas son égal, si ce n'est peut-être à Rome. Les lèvres encore humides du lait sauvage de sa louve, Romulus jure qu'à sa race appartiendra le monde. De même le Moscov, dès son aube historique, se propose la conquête de Tzarigrad comme objectif suprême... Quand, pendant un instant, on réussit à oublier les redoutables préoccupations du moment, à regarder ce monument d'irréprochable logique, l'œuvre déjà accomplie de la diplomatie russe, on éprouve une jouissance artistique comme devant l'harmonie parfaite d'un Parthénon. Cet ensemble est merveilleux... Toutes les parties s'en tiennent. Une ambition farouche, une cupidité de barbare comme base, comme principe. Tout autour, le plus riche revêtement d'idéalisme et de philanthropie, la polychromie la plus gracieuse cachant la terrible dureté du granit. Sur ce qu'ils ont décidé une fois, ils ne reviennent point. Ils ne veulent qu'une fois, mais c'est à tout jamais. La pensée dominante traverse des phases diverses, mais on lui est toujours fidèle. C'est le fameux fil rouge de la marine anglaise... Ils ont désiré Constantinople avant de convoiter Stamboul... Et il faut suivre cette logique souveraine de siècle en siècle, l'idée sacrée dont la préoccupation est incessante, malgré les luttes intestines, les convulsions de jeune géant qui grandit. »

Le Polybe moderne a grandement raison, je l'affirme hautement, malgré toutes les déclarations du Comité des Ouvriers et des Soldats du palais de Tauride contre les annexions et les indemnités.

Le véritable sens de l'article IX du traité de Paris se trouve énoncé et clairement précisé par l'article IV des garanties, que les gouvernements d'Autriche, de France et de Grande-Bretagne avaient demandées à la Russie dès le commencement de la guerre de Crimée et qui ont servi de base aux délibérations de la Conférence de Vienne en 1855. Cet article IV est de la plus haute importance, et nous croyons très utile d'en donner le texte ici encore :

« La Russie, en renonçant à la prétention de couvrir d'un protectorat officiel les sujets chrétiens du sultan du rite oriental, renonce également par voie de conséquence naturelle à faire revivre aucun des articles de ses traités antérieurs et notamment du traité de Kutchuk-Kaïnardji, dont l'interprétation erronée a été la cause principale de la guerre actuelle.

« En se prêtant leur mutuel concours pour obtenir de l'initiative du gouvernement ottoman la consécration et l'observance des privilèges religieux des diverses communautés chrétiennes sans distinction de culte, et en mettant ensemble à profit, dans l'intérêt desdites communautés, les généreuses intentions manifestées à leur égard par Sa Majesté le Sultan, elles attacheront le plus grand soin à préserver de toute atteinte la dignité de Sa Hautesse et l'indépendance de sa couronne. »

Par ses dispositions, ainsi que par l'esprit général du traité de Paris, la Russie a été évincée de l'action qu'elle a exercée dans l'Orient chrétien; son gouvernement l'a senti bien nettement, et il n'a pu fermer les yeux devant la réalité des choses. D'autre part, il n'a pas pu abandonner d'un coup sa politique traditionnelle en Turquie. C'est pourquoi nous lisons dans les instructions données au premier représentant russe envoyé à Constantinople après la reprise des relations diplomatiques, à la suite du Congrès de Paris, cet intéressant passage :

« Depuis les guerres de l'impératrice Catherine, l'Orient traverse une période de transition. Notre grand intérêt à nous est qu'il puisse en sortir un jour, sans perdre le principal élément de conservation et d'homogénéité qui y réside vivace et puissant, depuis des siècles, malgré les vicissitudes auxquelles il est en proie, malgré la diversité des races asservies par la conquête ottomane. C'est un intérêt de premier ordre pour nous, que d'avoir dans notre voisinage immédiat des populations qui nous soient attachées par les liens de la foi qui a fait revivre la Grèce, et qui opère progressivement sous nos yeux la résurrection des nationalités slaves et roumaines. Nous n'hésitons pas à le répéter : notre intérêt en faveur de nos coreligionnaires d'Orient ne doit point être dissimulé. Il est fondé sur deux principes parfaitement avouables : celui d'une union religieuse intime et celui de la conservation de l'empire ottoman selon le sens du traité de Paris. »

Dans cette nouvelle situation, la Russie n'a pas pu reprendre son rôle de protecteur des orthodoxes dans l'Empire ottoman, puisque les engagements qu'elle avait pris solennellement le lui défendaient. Le gouvernement de Constantinople, soutenu par ses alliés, s'y serait opposé. Comme, d'autre part, le gouvernement de Petrograd n'a pu abandonner sa politique traditionnelle, il a été obligé de chercher une nouvelle formule, par laquelle il parviendrait aux mêmes résultats en suivant une autre voie. Comme en même temps l'idée slave avait commencé à se préciser dans les esprits russes, le gouvernement du tsar l'a prise pour son compte au moins dans une certaine mesure. Les chrétiens orthodoxes de la Turquie d'Europe étaient représentés à cette époque principalement par les Bulgares, par les Grecs et par les Serbes. Dépouillée de ses prérogatives de Koutschouk-Kaïnardji, la Russie a été amenée à abandonner pour le moment au moins la cause hellénique; elle a cru probablement pouvoir se résigner à cet abandon par la considération que cette cause avait déjà toutes ses garanties, d'une part, dans le patriarcat de Constantinople et dans le gouvernement d'Athènes, d'autre part, dans les sympathies que l'Europe occidentale portait à tout ce qui était hellénique. Elle n'a pas pu donner à sa nouvelle action le caractère général slave, de crainte que l'idée panslaviste, qui avait déjà suscité la méfiance de l'Europe, ne la compromette dans ses premiers germes.

Le gouvernement du Tsar n'a pas pu donner non plus à cette action le caractère serbe, vu que, de longue date, l'élément serbe était considéré par les sultans de Turquie comme un facteur révolutionnaire et centrifuge. La Porte par conséquent se serait refusée énergiquement à toute action dans ce sens. Dans ces circonstances, il n'est resté au gouvernement russe que le moyen de donner à sa nouvelle action l'étiquette bulgare. Le peuple bulgare a été considéré par les Turcs eux-mêmes, dès leur conquête de la péninsule balkanique, comme le peuple le plus loyal et le plus paisible. D'autre part, les Bulgares s'étaient acquis certaines sympathies dans le monde occidental aussi bien par

leurs souffrances que par l'intérêt que leur apportait la curie romaine. Comme cette dernière a cru pouvoir compter, en vue de sa propagande, sur l'appui de Napoléon III et de François-Joseph, le prince Gortschakoff a pensé très probablement qu'au moment opportun il pourrait escompter la connivence du cabinet de Saint-James, peu favorable au prosélytisme catholique. Et, en effet, nous trouvons des traces à l'appui de cette supposition dans la presse de l'époque. Ainsi l'*Ami de la religion* du 7 novembre 1860 contenait une demande de la Communauté bulgare de Constantinople, adressée à Pie IX, pour être admise avec cent autres communes de la Bulgarie dans le giron de l'Église catholique et en invoquant à l'appui de cette demande le secours de Napoléon III. Un autre journal français publiait le 29 décembre de la même année l'entrefilet suivant :

« Par des voies détournées, l'envoyé de Russie est parvenu à intéresser à son projet l'ambassadeur d'Angleterre. Au bruit d'un mouvement catholique par les Bulgares, sir Henry Bulwer s'est mis en éveil, car ce mouvement pouvait avoir pour conséquence une augmentation de l'influence française; afin d'empêcher cet accroissement d'influence, Sir Henry s'est mis à patronner le projet d'un patriarcat bulgare. »

L'*Ami de la religion* écrivait encore le 2 janvier 1861 : « Les Russes sont consternés et la stupéfaction des Anglais est grande. Les feuilles de Saint-Pétersbourg arrivées par les derniers courriers disent que si les Bulgares se séparent de l'Église orthodoxe, *le fruit d'une politique de trois cents ans est perdu.* » Le journaliste courait cependant trop vite en ajoutant ces lignes : « Ils peuvent donc prendre le deuil. La province attend avec impatience la nouvelle de l'Union. Quand cette nouvelle sera connue, presque toute la Bulgarie embrassera la foi catholique. »

Pie IX lui-même a vécu dans la même erreur, en écrivant le 21 janvier de la même année à Mgr Brunoni, vicaire apostolique à Constantinople :

« ... Sans mettre aucun retard, nous avons écrit aux vénérables Frères cette lettre, par laquelle nous vous recommandons d'annoncer en notre

nom à ces mêmes Bulgares unis, *que nous sommes au comble de la joie de leur retour si désiré à la foi et à l'unité catholique*. Et en notre nom aussi, vous les assurerez, *dans les termes les plus affectueux*, de la tendresse singulière et toute paternelle que nous leur portons, les embrassant avec amour comme nos enfants très chers et comme ceux de l'Église catholique... et plût à Dieu que nous puissions embrasser bientôt et voir réunis à nous... tous les autres membres de la noble nation bulgare. »

Déjà, le 11 du même mois, Barrier écrivait, dans une correspondance de Constantinople, que le gouvernement turc voyait avec satisfaction ce mouvement des Bulgares vers le catholicisme. Le fameux Sokolski, qui ferait un excellent héros d'Offenbach, si Meyerbeer ne le réclamait, et qui, créé dans la chapelle Sixtine archevêque et vicaire apostolique pour les Bulgares, reniait, peu de temps après, son serment en se réfugiant dans un couvent orthodoxe de la Petite-Russie, avait déclaré à un rédacteur de *la Patrie* le 16 avril 1861 : « Sans la guerre de Crimée, aucune union avec Rome n'eût été possible : mais depuis l'affaiblissement du prestige de la puissance russe en Orient, on doit s'attendre à un grand nombre de conversions au catholicisme. »

Combien peu sincère, pourtant, a été ce mouvement catholique parmi les Bulgares, le lecteur en jugera du fait que l'homme qui rédigeait la feuille catholique *la Bulgarie* était M. Tzankoff, le futur fondateur du parti russophile en Bulgarie, et que le futur exarque bulgare Mgr Joseph en était aussi dans sa jeunesse.

Dès l'arrivée du nouveau ministre de Russie à Constantinople, la diplomatie russe s'est donc mise au travail pour la création de l'Église indépendante bulgare. Cette action a été poursuivie dans toutes les directions, elle a été fortifiée par une collaboration simultanée et méthodique de tous les facteurs de l'activité russe. L'intérêt du gouvernement de Petrograd dans cette question a été tel qu'il n'a voulu tolérer aucune observation, si fondée et si justifiée qu'elle fût. Le prince Troubetskoï, actuelle-

ment ministre de Russie en Serbie, écrivait ici même (vol. XXI, 1907, p. 191-192), dans une excellente étude sur *la Politique russe en Orient :*

« Ayant eu vent des desiderata formulés par les Bulgares, les Serbes s'empressèrent de revendiquer pour eux les diocèses d'Okhrida et d'Ipek, comme ayant fait jadis partie du grand empire serbe. Ordre fut envoyé de Belgrade à l'agent serbe à Constantinople de demander que ces diocèses restassent soumis au patriarcat, mais que le clergé en fût serbe. L'ambassadeur de Russie fit représenter au gouvernement princier, avec énergie, qu'il avait mal choisi le moment pour de pareilles revendications qui ne faisaient que compliquer davantage la question. Le général Ignatieff ne perdait pas encore l'espoir d'une entente directe entre les Bulgares et la Grande Église. La cause des Bulgares était une cause slave, dont le succès intéressait indirectement les Serbes. Ceux-ci n'avaient qu'à attendre pour régler plus tard à l'amiable leurs comptes avec les Bulgares. Les Serbes entendirent raison et retirèrent leurs demandes. »

Et pourtant, les observations du gouvernement de Belgrade n'étaient que trop justifiées. Il disait en effet dans ses instructions au chargé d'affaires serbe à Constantinople du 11/23 mars 1869 :

« Vous n'ignorez pas que quatre patriarcats ont existé autrefois dans notre Péninsule : celui de Constantinople pour les Grecs, celui de Petch pour les Serbes et celui de Tirnovo pour les Bulgares, tandis que celui d'Ochrida a été mixte et qu'il a été conquis par les Turcs comme serbe. Vous saurez aussi que les patriarcats de Petch et d'Ochrida n'ont pas été supprimés dans la seconde moitié du dix-huitième siècle, mais simplement attachés à celui de Constantinople... Vu qu'il s'agit aujourd'hui de la séparation de l'un de ces anciens patriarcats de la communauté, il ne peut y en être question que de celui dont la circonscription est au-dessus de tout doute, c'est-à-dire celui de Tirnovo. Toute autre cession à l'Église bulgare soulèverait la question du transfert du patrimoine national serbe à ceux auxquels il n'appartient à aucun titre. »

Comme le gouvernement de Vienne n'avait pas d'intérêt à un agrandissement de la Serbie, comme, d'autre part, celui de Petrograd lui en voulait pour sa neutralité dans la guerre de

Crimée, et comme en ce moment ce dernier désirait élargir dans la plus grande mesure le territoire de la nouvelle hiérarchie ecclésiastique, il poussait les agents bulgares, qui travaillaient à Constantinople sous sa direction, à englober dans cette organisation autant d'évêchés que possible.

Nous n'avons pas à revenir ici sur l'histoire de la création de l'exarchat bulgare, suffisamment connu de nos lecteurs. Pour la compréhension de notre étude, nous considérons toutefois nécessaire de citer l'article X du firman impérial qui décréta l'exarchat à la date du 10 mars 1870. Il est conçu dans les termes suivants :

« Cet exarchat bulgare comprend dans sa juridiction spirituelle les villes et districts de Roustchouk, Silistrie, Choumla, Tirnovo, Sofia, Vratcha, Loftcha, Vidin, Nich, Charkeui, Kiustendil, Samokoff, Velès (à l'exception d'environ vingt villages qui sont situés le long du littoral de la mer Noire, entre Varna et Kustendjé, et dont les habitants ne sont pas bulgares, ainsi que des villes de Varna, de Messembria et d'Ahiolou), le sandjak de Simno, à l'exception de quelques villages situés sur le littoral, le district de Sosophe, ainsi que la ville de Philippopoli, ainsi que le bourg de Stanimaka, à l'exception des villages de Kokline, Vodina, Arnaout-keui, Novo-Selo, Lescovo, Ahlian, Batchkovo, Belachitza, et le diocèse métropolitain des monastères de Patchkovo, de Saint-Anarghiri, de Sainte-Parascève et de Saint-Georges. Le quartier de la Panaya, situé dans l'intérieur de Philippopoli, dépendra aussi de l'exarchat bulgare; toutefois, ceux des habitants de ce quartier qui ne veulent pas relever de l'Église et de l'exarchat bulgares seront entièrement libres de s'en détacher. Quant aux détails de cette diversité de juridictions, ils seront réglés d'un commun accord entre le patriarcat grec et l'exarchat bulgare, conformément aux lois ecclésiastiques.

« Si la totalité ou du moins le tiers des habitants autres des endroits énumérés ci-dessus veulent se placer, pour leurs affaires religieuses, sous l'autorité de l'exarchat bulgare, et que leurs demandes à cet égard aient été dûment examinées et constatées, il leur sera permis de le faire, mais seulement moyennant le bon accord et le désir exprimés par la totalité ou du moins par le tiers de la population. Mais, si on prend ce prétexte pour semer la discorde et le dissentiment entre les habitants, ceux qui se rendraient coupables de telles menées en seraient responsables et seraient punis selon la loi. »

Inutile de rappeler l'opposition que le patriarcat grec fit à cette création, et l'attitude résolue que prirent la Sublime-Porte et la Russie. Ajoutons pourtant que la circonscription qui y est établie correspond à peu près à la conception de la Bulgarie aussi bien historique que technique de la première moitié du dix-neuvième siècle, à une exception près. Nous lisons, en effet, dans le *Dictionnaire géographique universel* (vol. II, Paris, 1825, page 561), sous le titre de *Bulgarie,* le passage suivant : « Le Danube formait sa limite septentrionale, et les monts Balkans sa limite méridionale; elle a été répartie entre les sandjaks Silistrie, Roustchouk, Tchirmen, Kirk-Kilissé, Nisa, Vidin et Sofia. » Cette délimitation correspond d'ailleurs à la Bulgarie primitive, celle du douzième siècle qui s'étendait « entre les Balkans et le Danube, dans la partie de l'ancienne Moesie, appelée aujourd'hui Bulgarie » (A. D'AVRIL, *la Bulgarie chrétienne*, Paris, 1898, p. 6), ainsi qu'à celle de leurs frères de race les Hongrois, dont un organe autorisé, l'*Alkosmany,* représente les Bulgares comme ayant été « rejetés de la Volga aux côtes de la mer Noire ». — « Tous les géographes, disait en 1861 G.-A. Mano (*l'Orient rendu à lui-même,* p. 179), tant anciens que modernes, enclavent la Bulgarie entre le Danube et la grande chaîne du mont Humas; partant, toutes les exigences bulgares ne sauraient s'étendre au delà de ce bassin si admirablement formé par la main de la nature. »

Remarquons encore que dès le premier jour après la création de l'exarchat, les Bulgares ont cherché à élargir sa circonscription aussi loin que possible, puisqu'ils désiraient y comprendre tous les diocèses slaves, jusqu'à ceux de Prizren, en Vieille Serbie, et de Serajévo en Bosnie. La diplomatie russe, se rattachant aux anciens projets de partage de la Turquie d'Europe avec la cour de Vienne, a favorisé largement ses tendances d'expansion et a voulu, comme on le sait, englober dans la Bulgarie de San-Stephano la moitié de la Péninsule balkanique [1].

[1] Tous les diplomates russes n'ont pas été pourtant aussi aveugles sur ce point. Un des plus distingués parmi eux, A. Nélidow, que l'histoire n'a

La grande erreur du point de départ de cette politique russe est devenue la cause initiale des convulsions qui ont agité les rapports mutuels entre les peuples balkaniques jusqu'à nos jours. La Russie, pourtant, n'aurait pas dû s'illusionner sur les véritables sentiments des Bulgares à son égard. Un observateur impartial les a fixés sur le papier dès le 12 septembre 1878. A cette date, M. Joseph Reinach écrivait de Routschouk (*Voyage en Orient*, Paris, 1879, t. I, p. 148-150) :

« Après avoir versé des flots de sang pour libérer les Bulgares, les Russes en sont arrivés à professer pour ces bons frères slaves le plus profond mépris. » — « Étant absolument dépourvu de sens moral, le Bulgare considère le vol comme la source la plus légitime de la propriété, disaient à l'auteur les officiers russes; il vole ce qu'il peut, quand il peut, et où il peut; s'il est surpris et qu'il soit armé, il tire et n'en va pas moins à la messe. Quand cette racaille est en nombre, sa sauvagerie croît en des proportions formidables. En l'absence des troupes russes, ce que les Bulgares ont commis d'horreurs, ce qu'ils ont tué de musulmans après les avoir torturés, ce qu'ils ont violé de femmes et brûlé de villages, on ne le saura jamais. Il suffit, du reste, de voir les figures patibulaires de ces misérables rôdeurs qui ne valaient pas à eux tous la vie d'un seul de nos soldats, d'un seul Turc, d'un seul Roumain... Les Bulgares, il y a trois

pas encore eu le temps d'apprécier à sa juste valeur, avait envoyé en automne 1876 à son gouvernement un mémoire sur la question d'Orient et les moyens pour la résoudre en faveur de la Russie. De ses *Souvenirs* publiés par la *Revue des Deux Mondes* (15 mai, 15 juillet et 15 novembre 1915) nous détachons ce passage : « Il (le mémoire) concluait à une occupation des Détroits, dès la première provocation possible, à la constitution de Constantinople en ville libre sous la protection russe, et à la formation en Europe d'États chrétiens indépendants... L'Égypte devait être donnée aux Anglais, la Syrie à la France, les îles de l'Archipel avec la Thessalie et l'Épire à la Grèce, et le Continent partagé entre la Serbie et le Monténégro augmentés, *une Bulgarie et une Macédoine à créer*. C'est contre cette dernière idée que le général Ignatieff s'éleva le plus, lorsque je lui eus soumis le mémoire, avec prière de l'acheminer à Saint-Pétersbourg. « Il faut là un grand État, me dit-il, jamais de Macédoine! » Le meilleur connaisseur russe des pays slaves de la Péninsule, le consul Iastrebow, qui y a passé plus de quarante ans, pensait comme Nélidow.

ou quatre ans, ne songeaient nullement à s'affranchir du joug turc, sous lequel ils croupissaient assez doucement. Mais dès qu'on a lancé parmi eux le grand mot de liberté, ils ont compris qu'être libres, cela signifiait qu'on pouvait impunément s'approprier le bien d'autrui et se débarrasser d'un voisin gênant. Dès que les Russes leur ont fait entendre que cette interprétation n'était pas rigoureusement exacte... la discorde est descendue... L'Europe sera quelque temps à s'en apercevoir, se laissera, pendant quelques années encore, prendre aux apparences officielles. Peu importe, c'est la vérité vraie que je crois avoir entrevue. »

Quant aux véritables sentiments bulgares à l'égard des Russes, ces derniers auraient dû les connaître plus tôt. Un Bulgare n'a-t-il pas écrit en 1860 un mémoire où ces sentiments ont été exposés d'autant plus franchement et librement que le document est confidentiel? Je n'en extrais que ces quelques lignes : remarquez pourtant que ce document date de l'époque même où le gouvernement russe avait commencé ses efforts en vue de la création d'une Église nationale bulgare :

« Le gouvernement russe, lisons-nous, qui avait jusqu'ici séduit nos Bulgares, hommes simples et sans défiance, par toutes sortes de promesses trompeuses et mensongères, vient de lever le voile et de montrer à découvert la politique perverse et funeste qu'il suit à leur égard. Il a résolu, et il tend à ce but par l'estime et des moyens infâmes, d'anéantir notre pays, la Bulgarie, et de détruire notre nationalité, le plus précieux bien que nous ont légué nos pères... Un devoir sacré envers notre chère patrie nous impose l'obligation de montrer à nos compatriotes trop crédules ce que c'est que cette Russie et son tyrannique gouvernement mongol... Dans toutes les guerres que la *maudite Russie* eut avec les Turcs, elle mentait aux crédules Bulgares, et voulait leur persuader que c'était uniquement dans leur intérêt et pour leur affranchissement qu'elle avait pris les armes. Mais son but a toujours été de ravager leur pays et de les transporter peu à peu sur son territoire. »

De son côté, le général Ignatieff, l'homme qui, à juste titre, a été considéré comme créateur de la Bulgarie moderne, puisque

c'est lui qui a contribué le plus à la fondation de l'*Exarchat* et qui a fixé les limites de la future Bulgarie dans le traité de San-Stefano, le général Ignatieff lui-même, a, dans un rapport adressé de Constantinople au prince Gortschakoff, à la date du 23 janvier 1872, tracé ces lignes mémorables : « Je ne veux me faire aucune illusion sur l'avenir d'une hiérarchie dont feraient partie des éléments pareils à ceux que nous avons vus à l'œuvre. Des évêques aussi indignes seront à jamais incapables d'organiser une Église orthodoxe qui mérite ce nom » Et tous de même; le même comte Ignatieff a avoué, dans une séance solennelle de la Société slave de bienfaisance, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire du traité de San Stefano, qu'il a fait tout son possible pour créer une grande Bulgarie, vu qu'elle devait former l'avant-garde russe dans les Balkans, et que pour cette raison il n'a point hésité d'annexer à cette Bulgarie des contrées serbes. « Dans cette question, a-t-il ajouté, je ne me suis occupé ni des intérêts bulgares ni de ceux des Serbes, mais en premier lieu et uniquement des intérêts supérieurs du slavisme. »

Faut-il, après ce témoignage, revenir sur l'antagonisme qui s'est fait jour dès la naissance de la Bulgarie, entre ses libérateurs russes, d'une part, la population et les intellectuels bulgares de l'autre? Les administrateurs russes de la nouvelle Bulgarie n'ont-ils pas été déclarés pires que ceux de la Turquie, le lendemain même du Congrès de Berlin? N'ont-ils pas été renvoyés dans leur pays dès que ceci fut possible? La réunion de la Roumélie Orientale avec la Bulgarie ne s'est-elle pas faite contre le gré du gouvernement russe? Le choix de Ferdinand de Cobourg comme prince de Bulgarie n'a-t-il pas été fait à l'insu, sinon contre l'avis de la Russie? Stamboulov n'a-t-il pas grandi aux yeux de ses compatriotes et n'est-il pas devenu l'idole de la nation bulgare, en se posant comme champion de la politique anti-russe? Les poètes bulgares les plus renommés n'ont-ils pas hautement proclamé préférer se faire plutôt Turcs ou Tartares que de rester Slaves, et comme tels, frères des Russes? Ferdinand de Cobourg n'a-t-il pas suivi toujours une politique anti-

russe, même après la conversion à l'orthodoxie de son fils, le prince Boris? N'a-t-il pas dénoncé au gouvernement de Vienne le projet d'entente douanière et économique entre son pays et la Serbie, contrairement aux engagements pris par son gouvernement? Le gouvernement démocratique de M. Malinoff n'a-t-il pas proclamé l'indépendance et la royauté de la Bulgarie de connivence avec le gouvernement austro-hongrois ? Il serait superflu de revenir sur l'esprit dans lequel le roi de Bulgarie a procédé aussi bien en vue de la création de l'alliance balkanique que dans la décision d'attaquer ses alliés de la veille, affaire capitale dont nous nous sommes largement occupé dans la première partie de cette étude.

Il ne sera pourtant pas inutile de rappeler encore que les premiers et les plus importants pourparlers en vue de cette alliance ont eu lieu dans la capitale d'Autriche, certains même dans la Hofbourg, dans le palais impérial des Habsbourg.

Ce fait qui, jusqu'à présent, n'a pas été apprécié à sa juste valeur, nous aidera peut-être à comprendre mieux et plus facilement l'apparente indifférence avec laquelle les gouvernements de Vienne et de Berlin ont suivi l'évolution des événements dans les Balkans, au cours des années 1912 et 1913, lorsque l'opinion publique en Allemagne et en Autriche-Hongrie était exclusivement bulgarophile. En toutes ces circonstances, les Bulgares ont agi à l'unisson avec leur souverain. Le docteur Dillon a pu, avec raison, écrire le 16 août 1916 dans le *Daily Telegraph* : « Les sentiments, l'honneur, l'humanité bulgares sont des mots auxquels leurs descendants pourront un jour donner une signification. Leur politique tient compte de ces qualités surtout chez leurs voisins ; et si la chance ne leur est pas propice, les Bulgares joueront de nouveau sur la corde de la fraternité slave et tâcheront d'émouvoir leurs « petits frères » à la pitié et à l'indulgence. »

*
* *

Si nous jetons un coup d'œil en arrière, nous constaterons que les deux royaumes serbes (la Serbie et le Monténégro) se sont émancipés de la domination ottomane, pour la plus grande partie, par leurs propres moyens; en tout cas, ceci peut être affirmé quant à la Serbie. La Grèce, la Roumanie, l'Albanie sont des créations européennes. C'est la Russie qui a créé la Bulgarie, avec le concours moral de l'Angleterre de Gladstone, en l'affranchissant du joug ottoman, au prix de la vie de ses fils et au prix de ses finances.

Sans jamais s'arrêter de lutter contre l'oppression étrangère, la Serbie a repris les armes en 1804 et, depuis ce moment, elle n'a cessé de combattre la puissance turque en Europe. Reconnue autonome par le traité de Bucarest en 1812, elle a succombé de nouveau sous les coups d'un adversaire beaucoup plus fort; mais, dès 1815, elle a repris le chemin de l'émancipation, et, cette fois-ci, ses efforts ont été couronnés de succès (1817).

Dès qu'elle a pu se constituer un foyer national, si modeste fût-il, elle a commencé à s'intéresser aux populations chrétiennes restées sous la domination turque. Sa sollicitude tout naturellement a été dirigée en premier lieu vers ses frères serbes habitant la Bosnie, l'Herzégovine, la Vieille-Serbie et la Macédoine. Mais elle n'a pas négligé non plus les populations bulgares; et nous voyons, dès le premier jour de la vie autonome de la Serbie, ses hommes d'État s'intéresser aux destinées des Bulgares, fait que Blanqui a constaté nettement dans son *Voyage en Bulgarie* (Paris, 1845). Dès ces moments, le gouvernement serbe fonde des écoles dans lesquelles il accueille la jeunesse des populations slaves de la Turquie, et parmi celles-ci un grand nombre de Bulgares. Peu à peu ces jeunes gens retournent dans leur pays et deviennent, soit des maîtres d'école, soit des prêtres, et on peut dire que ce sont les principaux apôtres de l'émancipation nationale bulgare. Les premiers essais littéraires

bulgares de cette époque s'appuient autant sur la littérature serbe que sur la littérature russe.

Les plus grands patriotes bulgares, tels que Rakovski et L. Karavelov, écrivent aussi bien en serbe qu'en bulgare; ce dernier s'attache affectueusement au mouvement de la *Jeune Serbie,* mouvement qui a joué un grand rôle dans la question d'Orient, et qui, de son côté, se rattache au même courant, créé par Mazzini et ses collaborateurs, et connu sous le nom de la *Jeune Italie.* Le plus grand homme d'État serbe de l'époque moderne, Iliya Garachanine, qui a dirigé la politique étrangère de la Serbie pendant plus d'un quart de siècle, s'était imposé pour tâche principale l'émancipation de toutes les populations chrétiennes de la Turquie d'Europe, et leur union dans une Confédération. Dans ses plans, dont nous avons un programme détaillé de 1844, la Bulgarie avait sa grande part. Ce n'est pourtant que sous le second règne du prince Michel Obrenovitch que le gouvernement de Belgrade a pu penser à la réalisation de ce projet. Sans nous arrêter plus amplement sur les détails de cette action[1], constatons que le 26 janvier 1867, le Comité bulgare siégeant à Bucarest avait arrêté le *Programme* suivant d'accord avec la Serbie :

« Art. I. — Les peuples serbe et bulgare, slaves de race, du même sang et de la même religion, qui ont la même racine et qui habitent les pays limitrophes, sont appelés par la Providence même à vivre dorénavant sous le même gouvernement et sous le même drapeau.

« Art. II. — Et parce qu'ils forment le même corps, étant animés de mêmes sentiments et ayant les mêmes tendances; parce que d'autre part ils ne peuvent arriver à leur but que dans une vie commune, ces deux peuples frères porteront dans l'avenir le nom de Serbo-Bulgares ou de Bulgaro-Serbes, et leur patrie commune s'appelera Serbo-Bulgarie ou Bulgaro-Serbie.

« Art. III. — S. A. le prince Michel, dont le patriotisme a été

[1] Voir : Ivanovitch, *The Future of the Balkans,* dans la *Fortnightly Review,* mars 1909, et Vesnitch, *le Prince Michel Obrenovitch, ses idées sur la Confédération balkanique,* dans les *Annales internationales d'histoire,* Paris, 1899.

prouvé tant de fois... est proclamé chef suprême de la nation serbo-bulgare, et commandant en chef de son armée.

« Art. IV. — Le drapeau national sera composé et combiné des drapeaux respectifs serbe et bulgare. »

Les articles suivants (V-XII) entrent dans les détails de cette organisation commune et traitent de la législation, de la monnaie, du système métrique, de la religion, du gouvernement, du parlement commun, ainsi que de la capitale de cette union.

Au mois d'avril de la même année, une assemblée des notables et des délégués bulgares a siégé à Bucarest, sur la demande du gouvernement serbe, et elle a accepté en principe les décisions de son Comité en les élargissant dans une certaine mesure. D'après les résolutions de cette assemblée, la nouvelle union doit porter le nom d'Empire Sud Slave, l'égalité complète sera garantie aux deux idiomes, et le gouvernement et la représentation entière seront organisés proportionnellement à la population des deux nations sœurs.

En 1867, Garachanine est obligé de démissionner, après une entrevue que son prince avait eue en Hongrie avec le comte Andrassy; en 1868, le prince Michel est assassiné à son tour, et personne ne peut dissuader la nation serbe de sa conviction que ces deux tristes et tragiques événements sont dus aux intrigues de la diplomatie austro-hongroise.

La Régence qui dirige les affaires de Serbie pendant la minorité du prince Milan et le gouvernement de ce dernier continuent pourtant la politique d'entente balkanique, surtout celle des secours à la nation bulgare. L'agent diplomatique serbe à Constantinople (Christitch) prêche cette politique encore en 1872, au moment le plus critique pour les Bulgares. « Quant à nous, dit-il dans un rapport mémorable, nous devons reconnaître l'Église bulgare. Nos intérêts communs l'exigent. » Et il ajoute, que l'Exarque est prêt de son côté à reconnaître le caractère serbe de certains diocèses, en n'y nommant des évêques qu'après l'entente préalable avec le gouvernement de Belgrade. Les

hommes de ma génération se rappellent la « Deuxième École de Théologie » placée dans un des plus beaux quartiers de Belgrade, et dont un grand nombre d'élèves étaient des Bulgares.

Après ce qui vient d'être dit, personne ne sera étonné d'apprendre que le gouvernement serbe lui-même a favorisé dans la mesure de ses moyens l'action russe en faveur de la création d'un exarchat bulgare, action qui a abouti au *firman* dont nous venons de parler plus haut. On peut même affirmer que cette politique d'entente serbo-bulgare a été celle de tous les hommes d'État serbes; le plus grand parti national en Serbie — les radicaux — en a fait un dogme dès 1871, et son chef M. Pachitch lui est resté fidèle à tel point, que ses adversaires lui en ont fait souvent un amer reproche.

En préparant une lutte définitive contre la Turquie, le gouvernement serbe a fait tout son possible pour y amener les Bulgares; sur ce point pourtant, il a eu une grande déception. L'éminent homme d'État qui a succédé à Garachanine dans la direction des affaires serbes, et qui présente certainement, pour le quart de siècle suivant, la figure la plus importante de notre histoire, J. Ristitch, nous a laissé sur ce point une confession des plus attristantes. Après avoir constaté tout ce que la Serbie a fait pour la préparation de la nation bulgare en vue de son émancipation, il ajoute : « Et qu'avons-nous vu quand le moment d'épreuve est arrivé? Nous avons dû voir par nos propres yeux les Bulgares nous lâchant aux premiers instants critiques. En voilà la meilleure preuve. Nous avions formé, au commencement de la guerre libératrice, deux bataillons de volontaires bulgares réfugiés en Serbie. Nous les avions encadrés et bien armés, et en juin 1876, nous les avons envoyés dans la direction de Pirot et de Widin pour soulever la population contre l'oppresseur séculaire. Dès qu'ils ont franchi la frontière, ces bataillons ont cru accomplir le mieux leur mission, en jetant leurs armes et en se rendant aux Turcs. En 1877, les drapeaux russes couvraient la Bulgarie, cependant que les Bulgares n'étaient pas en état de réunir plus de trois mille volontaires, qui devraient combattre

pour leur propre affranchissement. » En se référant ailleurs (*Histoire diplomatique de la Serbie pendant les guerres d'indépendance*, vol. I, p. 162-168) à ces événements et aux efforts serbes au profit des Bulgares, Ristitch dit encore que dans ces temps la politique serbe n'a fait aucune distinction entre les Serbes et les Bulgares opprimés et qu'elle leur a porté le même intérêt; puis, avec une certaine mélancolie, il conclut : « L'avenir jugera si notre gouvernement a agi sagement en identifiant dans ses préoccupations l'avenir du peuple bulgare avec le nôtre. » Ce jugement ne s'est pas laissé attendre trop longtemps, hélas!

Dès 1870, les Bulgares avaient ouvert de grands yeux, et à bon marché, ils ont voulu embrasser dans leur futur État autant de provinces et de populations que possible : ils ne se gênent point de réclamer, lors des négociations du traité de Berlin, pour eux, les départements de Pirot, de Trn et de Breznik (malgré le vœu des populations de ces derniers d'être réunis à la Serbie); mais ils réclament en même temps Nich et ses environs, la ville que Lamartine et Blanqui avaient visitée jadis et où ils ont vu la fameuse Tour des Crânes, glorieux et effroyable monument en même temps de l'héroïsme serbe en 1809, en vue de la libération de ses frères du joug ottoman. Depuis la création de la Bulgarie actuelle (1878), et surtout depuis sa réunion avec la Roumélie Orientale (1885), les dirigeants bulgares n'ont pas varié dans leur politique, dont le premier chapitre portait l'opposition résolue à tout ce qui se faisait à Belgrade et à tout ce que désirait le gouvernement serbe. La guerre serbo-bulgare de 1885, grave faute que le roi Milan a commise sous la suggestion de la diplomatie autrichienne et qu'il a payée de sa couronne, cette guerre n'aurait pas pu être faite du côté serbe, si les gouvernements qui s'étaient succédé à Sofia depuis 1878 n'avaient profité de chaque incident pour exciter l'opinion publique contre la Serbie [1]. Et s'il y a eu dans ces temps-là des moments où

[1] Un diplomate anglais qui ne peut pas être suspect aux yeux des Bulgares nous apprend qu'à cette occasion même le prince Alexandre de Battenberg aurait voulu s'entendre avec le roi Milan, à propos du litige sur

l'on croyait pouvoir entrevoir une politique d'entente serbo-bulgare, puisque poussés par des circonstances indépendantes d'eux, les Bulgares s'y laissaient forcer de temps en temps, pour un observateur attentif cela n'a été qu'un trompe-l'œil. En 1896, le gouvernement de M. Stoïlov avait conclu une entente avec M. Simitch, en vue d'une action concertée à Constantinople au profit des populations slaves de la Turquie. Avant que l'encre de ce document ait pu sécher, les Bulgares l'ont vendu au gouvernement turc, au prix de trois évêchés exarchistes en Macédoine. Par sa note du 15 novembre 1903, le gouvernement serbe avait insisté auprès celui de Sofia en vue d'une action concertée au profit des populations chrétiennes de Macédoine. En vain. A ce moment, d'ailleurs, le parti stambouloviste était revenu au pouvoir, et un de ses chefs, M. D. Petroff, avait déclaré déjà en 1897 à la *Revue d'Orient* de Budapest :

« Je ne veux point entendre parler de la conclusion d'une confédération balkanique; c'est là une chose absolument contraire à nos intérêts les plus vitaux. » M. Petroff n'était pas seul de son avis. Le ministre Karavelov (d'un parti tout à fait opposé) avait déclaré de son côté : « Une alliance avec les autres États slaves de la presqu'île nous ferait le tort le plus grand qui se puisse imaginer. »

Nous avons déjà eu l'occasion de rappeler la conduite du gouvernement de M. Malinov, concernant l'entente douanière serbo-bulgare à la fin de l'année 1905. Ferdinand de Cobourg est allé plus loin : de connivence avec Vienne, il a fait tout son possible pour séparer le Monténégro de la Serbie. L'alliance même de 1912 n'a été conclue, dans la pensée des dirigeants de Sofia, qu'en vue des intérêts égoïstes et exclusifs de la Bulgarie : les événements de la fin du mois de juin 1913 l'ont démontré à l'évidence, sans qu'il soit nécessaire de rappeler aussi la traîtreuse attaque d'octobre 1915, au moment où l'Autriche, secondée cette fois par l'Allemagne, s'était ruée sur la Serbie pour la troisième fois.

Brégovo; son premier ministre l'en a pourtant empêché. Voir *H. Sutherland Edwards, sir William White*, Londres (Murrey), 1902, p. 220.

*
* *

Les sympathies de la France pour les Bulgares datent de très loin. Dès le 23 octobre 867, le pape Nicolas Ier envoyait au célèbre Hincmar, archevêque de Reims, une lettre des plus curieuses, afin d'exciter l'intérêt de la France pour ce peuple : « Quand vous aurez lu cette lettre, lui disait-il en terminant, envoyez-la promptement aux autres archevêques du royaume de Charles, afin que chacun dans sa province examine ces questions avec ses suffragants, et vous écrivent leur avis que vous aurez soin de nous envoyer. »

Le pape écrivit en même temps à Charles-le-Chauve, pour qu'il permît aux évêques de son royaume de s'assembler à ce sujet. Il s'agissait du secours que les nations occidentales devaient prêter aux Bulgares dans leur lutte contre Byzance. Nous reviendrons plus tard sur le caractère de ces demandes bulgares. Il nous suffit pour le moment de constater que la politique française s'est inspirée, dès cette époque, envers la Bulgarie des mêmes sentiments qui, dans ce pays-ci, n'ont été atténués à de certains moments que par la faute des Bulgares eux-mêmes. Après les avoir connus de près, les Français du treizième et du quatorzième siècle, qui avaient reçu des émigrés bulgares, les ont surnommés des « bougres » (expression sur le sens de laquelle nous n'avons pas besoin de nous arrêter). Toujours généreuse, toujours portée à s'intéresser aux douleurs et aux souffrances des autres nations de la même manière qu'aux siennes propres, la France a porté ses regards sur les misères du peuple bulgare dès le commencement du dix-neuvième siècle, et son gouvernement, aussi bien que l'opinion publique, n'ont omis aucune circonstance où ils aient pu venir en aide à cette malheureuse population. Les représentants de la France, aussi bien que ses voyageurs, se sont ingéniés à rechercher les moyens d'adoucir le sort des contrées entre le Bas-Danube et Constantinople; et quand les cruautés des bachi-bouzouks ont retenti en

Europe, Victor Hugo s'est levé pour prêcher de sa voix puissante une nouvelle croisade. On pourrait même dire qu'à de certains moments, il y a eu en France un engouement pour les Bulgares au détriment des autres nationalités de la péninsule balkanique. Quand la guerre balkanique (automne 1912) a éclaté, ces sympathies françaises pour la Bulgarie ont été telles que les autres pays balkaniques, la Grèce, le Monténégro, la Roumanie, la Serbie en ont été, et à justre titre, profondément étonnés. L'épargne française avait ouvert largement son crédit au gouvernement de Sofia. Le monde français et le gouvernement de la République lui-même n'étaient pas du tout insensibles au fait que Ferdinand de Cobourg insistait souvent sur son origine française, puisque sa mère était la fille de Louis-Philippe. Jusqu'au dernier moment, le gouvernement français s'est évertué de donner à M. Radoslavov le témoignage de sa grande amitié, souvent au détriment de ses propres alliés et surtout de la Serbie.

De par son origine, aussi bien que par sa position géographique, ainsi que par ses ambitions balkaniques, l'Italie a été l'amie de la Bulgarie. C'est son gouvernement qui, de 1887 à 1895, a travaillé le plus à la reconnaissance de Ferdinand de Cobourg comme prince de Bulgarie. Crispi s'y est employé avec beaucoup de zèle, d'accord, d'ailleurs, avec Londres et Vienne. En dehors d'intérêts directs, l'homme d'État italien, qui a été un des principaux piliers de la Triplice, y a vu en même temps un moyen détourné de servir la cause de la politique de son pays.

A ce point de vue, il nous a laissé une confession qui mérite d'être retenue. Il écrivit, en effet, à son souverain, le 16 août 1887, ces quelques lignes qui représentent sûrement une partie importante de son testament politique : « J'ajouterai que pour rester fidèle à ses traditions, à ses principes et à ses intérêts, l'Italie doit tendre à diriger la Bulgarie vers l'indépendance. Mais, comme ce but est encore loin, nous devons, dans l'intervalle, favoriser l'influence de l'Autriche dans ce pays, de préférence à

celle de toutes autres puissances, ce qui équivaut à aider la canalisation vers l'Orient du centre de ses intérêts. »

*
* *

L'insurrection bulgare a éclaté le 20 avril 1876. La manière dont elle a été étouffée est connue Nous venons de voir quel cri de douleur et d'indignation elle avait arraché à Victor Hugo. Aucun pays, pourtant, n'a été entraîné dans la voie de la compassion et de la sympathie à la suite de ces horribles événements avec une force aussi irrésistible que la Grande-Bretagne. Le vieux Gladstone avait assumé la tâche d'attirer l'attention publique de son pays et du monde civilisé sur ces horreurs; d'amener, et, au besoin, de forcer les gouvernements à chercher un prompt et efficace remède. Il crut de son devoir d'agir ainsi, d'autant plus qu'il jugeait son gouvernement trop indulgent pour celui de la Turquie. Avons-nous besoin de rappeler à ce propos la magnifique tournée qu'il fit dans ce dessein à travers son pays et les incomparables discours qu'il a prononcés aussi bien dans les réunions publiques que dans le Parlement anglais, contre ce qu'il appelait les « atrocités bulgares »? Les principes qui l'ont guidé dans cette propagande honorent à la fois l'homme et son pays.

« Avant tous les objets de la politique, disait-il dans ses discours, l'humanité, comprise rationnellement et combinée étroitement avec la justice, vient en premier lieu et au plus haut lieu... Il est hors de notre pouvoir individuel, mais il est dans notre pouvoir uni de lutter pour la justice; sans union nous ne pouvons pas atteindre notre but, mais en nous unissant et avec l'aide de Dieu, nous le pourrons. Allez donc en avant avec la bravoure britannique, et bien résolument. Allez en avant, vous avez fort à faire; vous avez à corriger l'erreur et à réparer la négligence. Vous avez en même temps un exemple à donner et une grande idée à accomplir; si vous l'accomplissez heureusement, vous ajouterez une nouvelle gloire à celle de vos ancêtres, et ferez une large et solide contribution au bonheur de l'humanité. »

Et après avoir constaté que tous les honnêtes gens doivent se

rallier à cette manière de voir, sans égard au parti politique auquel ils appartiennent, Gladstone concluait :

« Car ils sentent que cette question a une largeur, une hauteur et une profondeur qui la portent bien loin de la région des différences des partis, et l'établissent sur le fondement non de partis politiques, pas même de la simple nationalité anglaise, ni même de la foi chrétienne, mais sur le fondement le plus large et le plus vaste de tous, celui de notre humanité commune. »

Cette propagande du « vieux grand homme » est allée plus au cœur du peuple anglais que la froide diplomatie de son adversaire politique lord Beaconsfield, qui croyait devoir ménager dans la mesure du possible ses amis les Turcs, en contrecarrant par cette voie en même temps la politique russe dans les Balkans. Et les idées de Gladstone l'ont bientôt emporté, aussi bien dans l'opinion publique que dans le gouvernement anglais. Nous voyons, en effet, l'intérêt du Cabinet de Saint-James se porter avec une grande sympathie vers la Bulgarie dès la réunion de la première conférence de Constantinople (1876), et surtout le lendemain de la création de la Bulgarie, et il n'est aujourd'hui secret pour personne que l'union de la Roumélie Orientale à la Bulgarie (automne 1885) s'est faite avec le concours du gouvernement britannique. Depuis ce moment, le concours anglais a été acquis non seulement aux intérêts de la Bulgarie proprement dite, mais aussi à toutes les ambitions nationales et impérialistes bulgares dans les Balkans. Et la diplomatie anglaise est allée dans cette voie jusqu'à désirer la collaboration sur ce terrain de la diplomatie russe, bien avant l'entrevue d'Édouard VII et de Nicolas II à Reval, — témoin une admirable lettre de sir R.-B. Morier, ambassadeur de Grande-Bretagne en Russie, à son collègue en Turquie sir W. White, du 27 décembre 1885.

Il est de notoriété générale que le Comité balkanique de Londres a été créé en premier lieu en vue de favoriser et de soutenir les aspirations bulgares, sans se préoccuper dans la moindre mesure des intérêts vitaux des autres peuples balkani-

ques. Même au moment où nous écrivons ces lignes (fin juin), des nouvelles nous parviennent de Londres, d'après lesquelles des personnages importants s'emploieraient en vue d'une paix séparée avec la Bulgarie, et les incorrigibles frères Buxton ne se gênent pas pour prêcher publiquement une réconciliation avec les Bulgares [1].

***

Pendant toute la période qui nous occupe, l'Allemagne ne s'est pas intéressée directement à la question bulgare. C'est d'ailleurs l'époque où, au moins pour la première partie, on ne peut pas parler de l'Allemagne, et où il ne s'agit plutôt que de la Prusse. C'est à propos des questions bulgares, justement, que Bismarck a lancé le fameux mot, d'après lequel « toute la question d'Orient ne valait pas les os d'un grenadier poméranien ».

Même depuis la constitution de l'Empire, le cabinet de Berlin n'a porté à la Bulgarie qu'un intérêt secondaire. On se rappelle les conseils que le premier chancelier allemand avait donnés successivement au prince Alexandre de Battenberg et à Ferdinand de Cobourg lors de leur élection au trône de Bulgarie. Au Congrès de Berlin, où il a joué le rôle prépondérant, il a marché dans le sens des Anglais et des Autrichiens, dans le sens qui, comme nous venons de le voir, était tout à fait contraire à une grande Bulgarie.

Dans les années qui ont suivi le Congrès de Berlin et qui ont précédé la grande guerre, la politique allemande a subi une sensible évolution sur ce point. Dès que l'alliance franco-russe a été conclue, et surtout depuis qu'elle s'est transformée en Triple Entente, l'empereur Guillaume a arrêté un programme allemand pour la solution de la question d'Orient, programme dans lequel le chemin de fer de Bagdad formait la base principale. Comme, pendant ce temps, la Bulgarie s'est éloignée de

[1] Voir à ce propos Noël Buxton, *The new Departure in Balkan Diplomacy*, dans la *Nineteenth Century and Afetr*, juin 1917.

plus en plus de la Russie et indirectement de ses amis, les dirigeants de Berlin ont favorisé cette tendance des Bulgares, en flattant leurs ambitions et en soutenant leurs tendances d'expansion au détriment des autres peuples balkaniques, en premier lieu au détriment des Serbes. C'est dans ce sens que ses agents secrets ont agi, surtout à Sofia. Le rôle de l'Allemagne dans cette question a été plus délicat envers la Turquie, d'une part, et, d'autre part, envers la Roumanie. Ayant pris pour son propre compte la politique du *Drang nach Osten,* dans laquelle elle n'avait assigné à l'Autriche que le rôle d'avant-garde, et dans laquelle la poussée germanique devait descendre les vallées de la Morava et du Vardar pour atteindre Salonique, les chanceliers qui ont succédé à Bismarck ont cru voir en la Roumanie et en la Bulgarie leurs alliées naturelles. C'est pourquoi ils ont fait tout leur possible pour affermir sur les trônes de ces deux pays la position des deux princes d'origine allemande; c'est pourquoi, aussi, ils ont agi, aussi bien à Bucarest qu'à Sofia, dans le sens d'une entente roumano-bulgare; c'est pourquoi surtout ils ont fait tout leur possible pour rétablir les bons rapports entre les Bulgares et les Turcs le lendemain, pour ainsi dire, de la conclusion du traité de Bucarest. Et s'ils n'ont pas réussi à amener la même entente entre les Bulgares et les Roumains, la faute n'en est point au désir et à l'empressement de le faire.

Tout autre a été, sur ce terrain, au moins pour la première période, la politique de la maison de Habsbourg. Fidèle aux traditions manifestées nettement au Congrès de Paris, malgré les services russes de 1848, cette politique a été précisée dans deux articles publiés vers la fin du mois de mai 1873 par le *Pester Lloyd* et qui, comme de juste, ont attiré l'attention des cercles intéressés en Europe. En effet, le grand journal anglais le *Times* en a donné un résumé détaillé dès le 6 juin 1873. La feuille hongroise qui a été le principal organe du parti national de Deak, et dont le Ballplatz s'est souvent servi pour l'expression de ses

idées sur la politique étrangère, nous dit textuellement, entre autres, ce qui suit :

« A la tournure que peuvent prendre bientôt les choses, nous avons dans l'Autriche-Hongrie toute raison de ne pas y rester indifférents. La non-intervention de notre diplomatie doit faire place à une politique qui nous permette de prendre position en face d'un fait accompli. Si cependant notre diplomatie s'est gardée de s'immiscer jusqu'ici au développement des faits, on a pu y voir une concession à nos bons rapports avec la Russie, quoique, à dire vrai, on ait donné trop d'importance à cette considération; car de deux choses l'une : ou le cabinet de Saint-Pétersbourg est sincère dans ses assurances d'amitié pour la Turquie, et alors il lui est impossible de favoriser les projets mystérieux relatifs à la Bulgarie, et elle doit désirer que le conflit religieux ne demeure pas comme une flèche dans le flanc de l'Empire ottoman; dans ce cas la politique du cabinet de Saint-Pétersbourg et celle de notre ministère des Affaires étrangères marchent sur une ligne entièrement parallèle. Au cas contraire, cependant, auquel nous ne voulons pas nous arrêter plus longtemps, ce serait précisément une faute de notre cabinet de laisser les autres à son insu arranger les choses comme il leur plairait.

« Mais, du reste, *il ne peut faire doute un instant que l'Autriche-Hongrie ait toutes les raisons possibles pour se montrer sympathique à l'exarchat de Bulgarie nouvellement fondé.* La vieille Autriche était exclusivement catholique-romaine, elle devait donc regarder avec défiance un mouvement qui s'appuyait sans contredit sur la révolte contre la foi aveugle dans l'autorité. La monarchie reconstituée sur les bases du libéralisme et la liberté de conscience ne peut voir qu'avec le plus grand intérêt un mouvement qui, sans sortir jamais des bornes de la légalité, tend à la suppression du joug qui pèse sur les esprits et à l'obtention de la liberté de la conscience et de la croyance. Si l'on a pendant longtemps abandonné à d'autres le monopole de la protection des Églises en Orient, on peut continuer à la leur abandonner dans l'avenir, car ce serait bien étrange de s'opposer à un mouvement qui depuis des siècles s'accentue davantage, et cela, pour l'amour de l'autorité ecclésiastique, dont les partisans travaillent à organiser l'opposition nationale dans les rangs de nos Serbes.

L'Autriche-Hongrie libérale ne peut se placer en cette question, comme dans toutes autres, que dans le camp où on arbore le drapeau de l'émancipation. Au point de vue politique notre programme en Orient est clair et loyal : il consiste à faire tout ce qui peut

contribuer à fortifier et à relever l'Empire ottoman, et à éviter ou à empêcher tout ce qui peut lui nuire ou l'affaiblir. A ce point de vue encore, notre attitude ne peut donner lieu à aucun doute. La Porte a reconnu, avec une pénétration digne d'éloges et profitable pour elle, que pour paralyser l'influence étrangère dans le Balkan, il n'est pas de meilleur moyen que de la rendre superflue. Quels qu'aient été les moteurs auxquels le mouvement bulgare doit son existence et son développement, au moment où la Porte a tendu la main aux Bulgares, elle a annulé cette action motrice et a émoussé la partie politique du mouvement national. Les Bulgares eux-mêmes ont souvent répété qu'ils considéraient comme leur mission d'être un obstacle aux tendances de la Grèce et de la Serbie, qui toutes deux voudraient s'agrandir à leurs dépens. Quand la Porte a donné de la force à cet obstacle en accordant aux Bulgares les libertés qu'ils demandaient, il entra dans son existence propre un élément évident de sécurité.

« *Notre programme en Orient consiste donc à soutenir de la façon la plus formelle toute tentative ayant pour but de donner la force et la sécurité à notre bon voisin.* Quand donc l'occasion s'offrira pour l'Autriche-Hongrie d'entrer en ligne pour prêter notre appui dans les limites du droit international au nouvel exarchat, qui rencontre assez d'obstacles et de difficultés de ses adversaires jaloux, ce sera aussi notre devoir, un devoir d'amitié et d'humanité, d'agir au mieux du développement intellectuel des Bulgares, et ce ne sont pas seulement nos diplomates, ce sont aussi ceux de nos compatriotes que la communauté de la croyance religieuse intéresse, qui devront prêter un appui loyal à un loyal mouvement national. Cette attitude engagera les Bulgares à se pénétrer de plus en plus de la haute importance de leur condition, et la Porte à administrer avec d'autant plus de bienveillance ce territoire, qu'il sera prouvé d'une façon plus positive que les tentatives de ses sujets de nationalité bulgare ne veulent rien autre au delà de l'établissement et du maintien de l'indépendance religieuse, et qu'en protégeant ce mouvement elle peut en faire une base de stabilité et de garantie contre des entreprises politiques aventureuses ou ambitieuses de la part d'autres races.

« Pour nous, nous ne pouvons mieux terminer cette étude qu'*en formulant des vœux sincères que nos voisins immédiats les Bulgares, avec lesquels une vieille confraternité d'armes nous relie,* puissent se tenir à l'écart de toutes les intrigues politiques, quel que soit le masque sous lequel se cachent les agitateurs qui essaient de les séduire et que, dans la jouissance paisible de leur indépendance religieuse, aussi bien

que dans la soumission au droit de suzeraineté, ils s'élèvent moralement et matériellement à ce haut degré de bien-être auquel les appellent l'histoire de leurs souffrances, leur esprit de justice et leur aptitude au progrès et à la civilisation ! »

Dès que les hommes d'État austro-hongrois se sont convaincus que les Bulgares étaient prêts à se détacher de la politique qui leur était recommandée par le gouvernement russe, ils ont fait tout leur possible pour les soutenir, les encourager dans cette voie de défection et les amener de plus en plus dans leur orbite. Les extraits que l'on vient de lire, ne donnent-ils en même temps les grandes lignes de la politique balkanique du comte Andrassy qui s'était installé au Ballplatz l'année précédente comme chancelier de la monarchie des Habsbourg ?

De peur de nous répéter, nous ne relaterons ici que les faits de cette politique qui n'ont pas été mis en lumière dans la première partie de cette étude. Il est ainsi, aujourd'hui, hors de doute que la guerre serbo-bulgare dès l'automne de 1885 a été amenée, pour une grande partie, par des suggestions venues simultanément de Vienne, aussi bien à Sofia qu'à Belgrade. D'autre part, il est notoire que les succès de la diplomatie bulgare à Constantinople sont dus, depuis ce moment, surtout à l'appui qu'elle a trouvé à l'ambassade de l'Autriche-Hongrie dans la capitale de la Turquie. Il est à peine nécessaire de rappeler aussi que les agents consulaires ou autres de la monarchie danubienne, très nombreux dans la péninsule des Balkans, n'ont eu, pendant les quarante dernières années, qu'un mot d'ordre : celui de favoriser, par tous les moyens, les tendances et les aspirations bulgares, au détriment des aspirations serbes, partout où celles-ci se trouveraient en conflit. Si la tâche de la diplomatie européenne a été la pacification de la Turquie d'Europe — au moment où le contrôle européen et la gendarmerie internationale ont été créés en Macédoine, — celle de l'Autriche n'a été que de susciter la discorde entre les diverses populations habitant ces pays, surtout entre les Serbes et les Bulgares, en favorisant, naturellement, toujours ces derniers. Et, si le cabi-

net de Vienne a fermé l'œil sur la formation de l'Entente balkanique et sur sa guerre contre la Turquie, cela n'a été que dans le ferme espoir qu'en cas de défaite turque les Bulgares deviendraient l'élément prépondérant dans les Balkans, tandis que les Serbes seraient réduits à une complète impuissance. Nous ne pouvons pas l'affirmer aujourd'hui encore, mais nous avons toutes les raisons de croire que la préparation même de cette entente a été faite avec l'assentiment du comte Berchtold, au moins en ce qui concerne la Bulgarie.

Comment autrement expliquer le fait que tous les armements et toutes les munitions pour ce pays ont passé par l'Autriche-Hongrie en vue de cette guerre, quand le même chemin a été interdit à la Serbie? Est-il nécessaire de rappeler aujourd'hui quelle surprise a été pour le cabinet de Vienne et de Budapest toute la première guerre balkanique, et quelle déception elle a eue en voyant les Bulgares vaincus par leurs alliés de la veille, surtout après le rôle que sa diplomatie avait joué dans la provocation de ce conflit? Du coup, la diplomatie austro-hongroise s'est découverte tout entière, en proclamant publiquement par les hommes les plus autorisés, aussi bien de Vienne que de Budapest, qu'elle considérait la cause de la Bulgarie comme la sienne propre. Est-il nécessaire de rappeler encore ici les déclarations, faites à Bucarest, dans l'été 1913, par le ministre d'Autriche, le prince Furstenberg, à M. Take-Ionescu?

Ainsi, aucun sentiment humanitaire, aucune idée civilisatrice n'ont amené ni l'Allemagne, ni l'Autriche-Hongrie vers la Bulgarie. Si les Hongrois d'Étienne Tisza se rappellent aujourd'hui que les Bulgares sont leurs frères de race, ceux de Koloman Tisza, son père, ont envoyé un sabre d'honneur au fameux Abdul-Kérim Pacha, qui s'opposait à l'affranchissement et à l'émancipation de ces mêmes « frères » du joug ottoman ; et ce qui est plus piquant encore, la princesse Clémentine et son fils Ferdinand de Cobourg ont contribué à cet hommage par une souscription de 100 florins. Et, si les Allemands ne voient aujourd'hui, dans leurs alliés, les Bulgares, que les « Prussiens des

Balkans », chaque régiment de l'armée turque opposée aux armées bulgares en 1912 comptait dans son état-major au moins un officier de l'armée de Guillaume II. Les Bulgares sont les premiers à savoir tout ceci, aussi bien, sinon mieux que nous. Ainsi, successivement la Russie [1], la Grande-Bretagne, la France et l'Italie se sont prêtées aux ambitions bulgares et les ont soutenues efficacement, tandis que l'Allemagne s'en est désintéressée, au moins jusqu'au voyage de Guillaume II en Palestine. Ainsi, la Roumanie et la Serbie ont collaboré franchement et loyalement à l'émancipation du peuple bulgare. Et de cœur léger et tête baissée, la Bulgarie s'est jetée en automne 1915 contre la Russie, contre l'Angleterre, contre la France, contre l'Italie et contre la Serbie! Elle ne s'est pas gênée d'attaquer en 1916 la Roumanie, qui pourtant voulait éviter ce conflit! Elle s'est alliée à la Turquie, son oppresseur cinq fois séculaire et son ennemi de la veille, à l'Allemagne et à l'Autriche-Hongrie qui s'étaient opposées à sa grandeur à San-Stefano! Une fois de plus, cette ingratitude, cette trahison n'a pu surprendre que ceux qui ont voulu jouer le jeu de l'autruche et les entêtés qui en portent toute la responsabilité devant leurs pays respectifs. L'histoire, en tout cas, ne leur pardonnera pas. S'ils l'avaient mieux comprise, ils n'auraient pas commis l'erreur bulgare.

Puisque nous ne sommes toutefois qu'au milieu du grand drame que cette erreur a rendu tragique, et puisque le dénouement doit se produire à l'aide de toutes les lumières et de toutes les expériences, — dont certaines, hélas! furent trop chèrement payées, — je veux tâcher d'esquisser, dans le prochain chapitre, la quintessence de la question bulgare, qui n'est devenue, et

[1] A quel point Alexandre II s'était préoccupé du sort des Bulgares, ressort clairement d'un passage des *Mémoires* du comte Chouvalov, deuxième plénipotentiaire russe au Congrès de Berlin. A l'exposé de ses négociations sur ce point, l'Empereur a répondu : « Il m'est indifférent qu'il y ait deux et même trois Bulgaries, *pourvu que toutes soient dotées d'institutions qui les garantissent contre le renouvellement d'horreurs pareilles à celles auxquelles nous avons assisté.* »

depuis peu de temps, la pierre angulaire de la question d'Orient que par la rivalité des grandes puissances. Si l'histoire doit servir à quelque chose, l'expérience que nous avons faite avec la Bulgarie de Ferdinand de Cobourg, jugée froidement et avec discernement, aidera à remettre dans les Balkans chaque peuple à sa place, en s'inspirant aussi bien des principes du droit et de la justice que des grands intérêts du patriotisme européen, qui ne sont que ceux de la civilisation et de l'humanité tout entière.

III

L'APPARITION DES SERBES ET DES BULGARES DANS LA PÉNINSULE BALKANIQUE, LEUR DÉVELOPPEMENT RESPECTIF ET LEURS RIVALITÉS. — LE RÔLE DES ÉGLISES NATIONALES. — LE RÉVEIL DES NATIONALITÉS BALKANIQUES AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE. — LES SERBES DANS LES NOUVELLES LUTTES. — LES PRÉTENTIONS DES BULGARES DEPUIS LEUR DERNIÈRE INTERVENTION. — LA VÉRITABLE SITUATION ETHNIQUE DANS LE BALKAN SLAVE, ET LA SOLUTION DU PROBLÈME AU POINT DE VUE EUROPÉEN.

Les Slaves apparaissent dans l'Empire d'Orient dès la fin du troisième siècle; le premier jalon de leur marche fut posé par Rome qui transplanta une peuplade entière de leur race sur la rive droite du Danube. Les chroniqueurs nous disent que c'étaient des hommes de haute taille et de forte complexion. Ils avaient le visage régulier, la chevelure fauve, les yeux gris ou bleus, l'humeur mobile; incapables d'esprit de suite, ils étaient toujours portés aux extrêmes, passant, sans transition, de la torpeur à une activité fébrile, de la douceur et de la sensibilité à la colère et à la férocité, de la soumission à la révolte. Hospitaliers, ouverts, braves, ils étaient rompus au combat, savaient se dissimuler de longues heures, immobiles dans les roseaux, plongés dans l'eau des lagunes et des fleuves. Ils s'occupaient des travaux des champs, de l'élevage du bétail, de l'éducation des

abeilles, savaient travailler les métaux, tourner des poteries, fabriquer des tissus. Ils étaient peu aptes au commerce, qu'ils abandonnaient aux étrangers. Ces Slaves avaient un très grand goût pour l'indépendance, pour l'initiative personnelle, et ils ne se groupaient que pour l'attaque ou la défense. Un véritable esprit démocratique régnait parmi eux et faisait subordonner toute décision grave, la guerre ou la paix, aux délibérations de leurs assemblées populaires.

Venus du Nord, ils courent la Macédoine, la Grèce et les îles de la mer Égée, envoient dans les moindres recoins, jusqu'à la triple pointe du Péloponèse, d'innombrables colonies qui absorbent les populations sur leur route et dépossèdent la race hellénique du sol natal. Leur pullulement est si considérable qu'une grande partie de l'Empire byzantin n'est plus désigné que sous le nom de Slavie; dès le cinquième siècle on compte un grand nombre de Slaves parmi les hauts fonctionnaires du Bas-Empire; il y en a même qui sont montés sur le trône de Byzance [1]. Ces Slaves sont les ancêtres de ce que nous désignons aujourd'hui sous le nom de Iougoslaves qui embrassent les Serbes, les Croates et les Slovènes. Les traits caractéristiques des anciens que nous venons de reproduire se retrouvent de nos jours chez leurs descendants.

Prenant contact avec la civilisation de Rome d'une part, et celle de Byzance de l'autre, et touchant même jusqu'à la source de la civilisation gréco-latine, ces tribus commencent à se civiliser elles-mêmes. Les Slaves embrassent relativement de bonne heure la religion chrétienne et de bonne heure aussi ils veulent qu'elle leur soit prêchée dans leur langue maternelle. Ils ont déjà leur manière à eux d'écrire et ils présentent, au moins dans la péninsule balkanique, une nation assise définitivement dans ce pays, et décidée à y attacher désormais sa destinée [2].

[1] D'après une tradition fortement enracinée, les empereurs Justin et Justinien sont d'origine slave. Vers l'année 950 Constantin Porphyrogénète cite la ville *Serbia* sous l'Olympe, mentionnée souvent après comme siège d'un évêché.

[2] La littérature sur cette époque et sur les premiers contacts gréco-slaves

Après qu'ils avaient pris une racine profonde dans ces contrées, une tribu tartare-finoise, originaire des Ourals, quitte ses froides vallées natales, et arrive d'abord sur les rives du Volga (de là le nom), puis longeant la mer Noire, franchit le Danube et vient jeter la consternation dans l'Empire d'Orient : c'est la tribu bulgare.

De leur côté, ces Bulgares étaient de taille moyenne, bien musclés, vigoureux, leurs goûts étaient fort belliqueux, leur endurance exemplaire; très braves, ils affrontaient la mort en riant et se tuaient plutôt que de se rendre. Ils combattaient en désordre, avec des cris farouches. Quand ils traversaient une contrée, ils dévastaient les champs et rasaient les maisons; ils étaient très cruels, prodiguaient la torture et la peine de mort, et buvaient dans des crânes humains. A la conclusien d'un traité, ils avaient coutume de prêter serment sur un sabre nu, et de sacrifier des chiens. Leur étendard était constitué par une queue de cheval. Ils s'installèrent définitivement entre le Danube et les Balkans, et poussèrent avec leurs colonisations jusqu'en Thrace, et même jusqu'aux portes de Constantinople. Ayant trouvé dans les contrées qu'ils venaient de conquérir une population slave plus avancée, ils acceptèrent, au cours de deux siècles, sa langue, mais ils y imprimèrent, avec leur nom, leur caractère et leurs institutions militaires.

Dès cette époque, ils se posent en rivaux des Serbes, et cette rivalité dure plus de dix siècles. Pendant cette longue période, les Bulgares ont réussi, à différentes reprises, à vaincre leurs voisins les Serbes. Cette victoire, pourtant, n'a jamais été de longue durée; les attaques bulgares ont été, — cas curieux à constater, — le plus souvent traîtreuses, et on dirait qu'elles ont été suivies d'une justice suprême. C'est ainsi qu'en 927, le grand tzar bulgare, Siméon, s'est rué avec ses armées contre les

et gréco-bulgares est trop vaste. Il faut toujours retourner vers l'ouvrage classique de G. Schlumberger, *l'Épopée byzantine à la fin du dixième siècle*, 3 vol., Paris, 1896-1905. Voir aussi l'excellent livre de P. Risal, *la Ville convoitée, Salonique*, Paris, 1914, et A. d'Avril, *la Serbie chrétienne*, Paris, 1897, et *la Bulgarie chrétienne*, 1898, ainsi que *Balcanicus, loc. cit.*, p. 239-279.

Serbes et a péri dans la lutte (le 29 mai). Un de ses proches successeurs, Vladislav, roi de Bulgarie, a fait assassiner le roi de Serbie, Vladimir, à Presba le 22 mai 1017. C'est ainsi également que le roi bulgare, Michel, allié de l'empereur de Byzance, a attaqué le roi de Serbie Stéphan Ouroche (le père de Douchan) sur la Strouma, où il a été vaincu et tué dans la bataille (le 28 juin 1330). De sorte que, quand les troupes de Ferdinand de Cobourg ont attaqué dans la nuit du 29 juin 1913 leurs alliés de la veille, les Serbes, et quand elles ont répété le même coup les premiers jours d'octobre 1915, inconsciemment, elles ont marché sur les traces de leurs lointains ancêtres.

Les deux peuples voisins et rivaux ont laissé l'empreinte de leur domination et de leur civilisation sur les contrées et sur les populations qui peuvent être considérées : comme bulgares, à l'est de la ligne tirée approximativement de Widdin à Dédéagatche, et comme serbes, à l'ouest de cette ligne.

*
* *

Nous avons à peine besoin de relever ici le fait connu de tous les historiens, que la scission de l'Église universelle a été en premier lieu le résultat des causes et des tendances politiques. Tandis que l'Église catholique a voulu conserver toujours son caractère universel, celle de la *nouvelle Rome* n'a pas pu échapper dans son évolution à l'influence de son origine. S'étant déclarée indépendante pour accentuer en même temps, et peut-être surtout, l'indépendance de Byzance, elle n'a pas pu s'opposer à la formation successive des Églises nationales, aussi indépendantes qu'elle dans les nouveaux États qui se sont formés, soit dans l'Asie Mineure, soit dans la Péninsule balkanique. C'est ainsi que, dans cette dernière, nous avons vu surgir successivement l'archevêché d'Ochrida, celui de Trnovo et celui de Petch, qui, dans le courant des siècles, ont pris le rang d'un patriarcat, se mettant ainsi sur le même niveau, au point de vue des canons, que celui de Constantinople.

L'archevêché d'Ochrida doit sa création (535) à l'empereur Justinien; cette Église a été, plus tard, le centre religieux de l'Empire macédonien, composé, en sa grande majorité, des Slaves, malgré qu'il ait été fondé par une collaboration avec les Valaques.

Quand le souverain bulgare Boris embrassa le christianisme en 864, la question se posa immédiatement de savoir de qui dépendrait l'Église nouvellement créée de son Empire. Comme les dirigeants de Byzance n'étaient pas disposés à faire au nouvel Empire cette importante concession, Boris se tourna vers Rome et commença des négociations, auxquelles nous avons déjà fait allusion, en vue d'obtenir cette concession du Saint-Siège. Ne voulant pas permettre au pape de reprendre son influence jusqu'aux murs de Constantinople, l'empereur de Byzance décida son patriarche à admettre la création d'une Église indépendante dans l'Empire bulgare et la consécration d'un premier archevêque bulgare et de dix autres évêques.

Au moment où l'État serbe commença à se consolider, et que par suite il éprouva le besoin de se séparer à son tour, les provinces serbes faisaient partie de la circonscription épiscopale d'Ochrida, à laquelle, vu leur situation géographique, elles appartenaient depuis l'antiquité. En 1218-1219, lorsque saint Sava entreprit de régler cette question au profit de la Serbie, la situation politique de la Péninsule balkanique était la suivante : Le Bas-Empire en était pour ainsi dire refoulé, les croisés latins d'Occident étaient maîtres de Constantinople, les Serbes et les Bulgares avaient leurs États; les côtes méridionales de la Péninsule, avec les principales provinces du royaume de Grèce actuel, se trouvaient entre les mains des gentilshommes croisés d'Occident. Les despotes d'Épire, en constituant un État dont les frontières du nord touchaient la Serbie, étaient à cette époque en Europe les derniers représentants de l'idée de l'État grec de Byzance, — cependant que les vrais soutiens du nom et de l'idée du Bas-Empire se trouvaient en Asie-Mineure où les patriarches œcuméniques de Constantinople les avaient suivis, en établissant

leur siège épiscopal à Nicée. Lorsqu'en 1261, l'Empereur et les patriarches quittèrent Nicée pour retourner à Constantinople, et lorsque la Péninsule balkanique eut, pour ainsi dire, retrouvé son état normal, nous y voyons ensemble quatre Églises autocéphales : l'Église de Constantinople, tête de l'orthodoxie tout entière; l'Église d'Ochrida ayant sous son autorité les provinces de l'ouest; l'Église de Trnovo pour la Bulgarie, et l'Église de Petch pour la Serbie. En dehors de l'Église d'Ochrida, la sphère du pouvoir des autres Églises n'a jamais dépassé les frontières politiques de l'État auquel elles appartenaient.

En s'élargissant vers le sud, l'État serbe a englobé peu à peu presque tous les évêchés dépendant de l'Église d'Ochrida, en les amenant sous la juridiction de celle de Petch. C'est ainsi qu'on peut affirmer qu'à la veille de l'invasion turque en Europe, il y avait dans la Péninsule balkanique trois Églises indépendantes correspondant aux trois États : celle de Constantinople, pour l'Empire de Byzance, celle de Trnovo pour la Bulgarie, et celle de Petch pour la Serbie, l'Église d'Ochrida ayant été réduite très sensiblement. Avec l'arrivée des Turcs, la situation changea complètement. Lorsque, en 1393, les Turcs s'emparèrent de Trnovo, ils chassèrent le patriarche bulgare de cette ville, et comme l'Église bulgare se trouva, par ce fait, pour ainsi dire décapitée, le patriarche de Constantinople ordonna, en 1394, au métropolitain de Moldavie de prendre sous sa direction le siège épiscopal de Trnovo. L'Église bulgare fut de cette manière unie de nouveau à l'Église de Constantinople, bien avant la chute finale de l'Empire byzantin.

L'Église serbe survécut à la chute de Constantinople. En détruisant l'Empire byzantin, le sultan Mehmed ne crut pas nécessaire d'anéantir l'Église dont il fit l'instrument de son gouvernement. Lorsqu'en 1459, par la chute de Smédérevo, fut consommée l'indépendance de l'État serbe du moyen âge, le siège du patriarcat de Petch se trouvait déjà, depuis la fameuse bataille de Kossovo (1389), sous la domination turque. A ce moment, les Turcs supprimèrent l'Église de Petch et l'incorpo-

rèrent dans cette même Église d'Ochrida, dont elle avait été détachée grâce aux efforts de Saint Sava. La suppression du patriarcat de Petch accomplie en 1459, après la chute définitive de la Serbie, ne dura, relativement, que peu de temps. Au milieu du seizième siècle, le célèbre grand vizir Mehmed Sokolovitch, d'origine serbe d'Herzégovine, fit rétablir ce patriarcat au profit de son frère, qui était resté orthodoxe, et qui en sacerdoce avait pris le nom de Macarié. Le patriarcat ainsi rétabli se maintint pendant deux siècles et ce n'est qu'en 1776 et 1777 que furent supprimées successivement, l'une après l'autre, les Églises de Petch et d'Ochrida. De cette façon, le gouvernement turc concentra dans les mains du patriarche grec de Constantinople l'administration de toutes les Églises orthodoxes de l'Empire.

La cause principale de cette suppression et de cette unification se trouve dans le fait que les populations de ces deux patriarcats tendaient à une émancipation du joug ottoman, et qu'en vue de ces résultats elles s'alliaient souvent aux puissances occidentales dans les luttes de ces dernières contre la Turquie, en déléguant en même temps souvent des émissaires vers leurs coreligionnaires de Russie, en vue d'implorer auprès du Tzar moscovite des secours matériels et moraux.

*
* *

Le réveil des nationalités qui s'est produit en Turquie à la suite de la grande Révolution française a appelé à la lutte pour la liberté et contre l'oppression turque, en premier lieu les Serbes (1804) et puis les Grecs (1821). La formation des États autonomes et indépendants de ces deux nations a amené avec soi en même temps une sorte d'autonomie ecclésiastique. La Grèce et la Serbie ont obtenu successivement du patriarcat de Constantinople la reconnaissance de l'autonomie de leurs Églises nationales. Cette autonomie pourtant n'a pas dépassé les frontières politiques de ces nouveaux États. De sorte que leurs frères de race, restés sous la domination directe des sultans de

Constantinople, ont continué à relever directement du patriarcat. Il est à remarquer qu'au cours du dix-neuvième siècle, le patriarcat de Constantinople a accentué de plus en plus les tendances helléniques dans l'administration de ses ouailles, ce qui a provoqué nécessairement une opposition dans la population slave de la Turquie d'Europe.

Avant 1870, les abus des évêques grecs se sont fait sentir assez souvent, aussi bien dans les diocèses avec une population mixte que dans ceux où celle-ci était homogène et non grecque. Le gouvernement serbe et l'archevêque métropolitain de Belgrade ont cherché à remédier à cet état de choses, en intervenant directement auprès du patriarche de Constantinople, sans jamais s'attaquer, de quelque manière que ce soit, aux populations. La création de l'exarchat a introduit dès les premiers jours une méthode tout à fait nouvelle et inconnue jusqu'à cette époque dans les annales balkaniques.

Dès 1870, les agents de l'exarchat ne cherchent jamais à aplanir les difficultés qui naissent journellement et qui, d'ailleurs, sont inséparables de pareils changements, par une entente avec leurs coreligionnaires serbes ou grecs, soit directe, soit par les moyens de voies hiérarchiques; ils ont plutôt, et on peut dire régulièrement, recours aux autorités turques. D'autre part, ils introduisent une nouvelle méthode d'action. Au temps où les Serbes dirigeaient le courant émancipateur dans la Péninsule, ils ne se sont jamais attaqués dans cette action aux populations chrétiennes; au moment, au contraire, où les Bulgares entrent en action par la création de leur exarchat, ils ne font aucune différence entre les chrétiens et les musulmans : on peut même dire que celle-ci est dirigée surtout contre les premiers, et parmi ceux-ci, en première ligne, contre les Serbes. « L'action directe », dans le sens bulgare, ne signifie autre chose, en Macédoine et même en Vieille-Serbie, que l'intimidation et au besoin l'extermination de l'élément serbe. Et pour obtenir ces résultats, les agents bulgares exploitent tous les moyens à leur disposition : et la suspicion turque contre tout ce qui est serbe,

considéré comme élément révolutionnaire et centrifuge; et la cupidité et la corruption du fonctionnaire turc; et le zèle des agents consulaires, russes jusqu'en 1885, anglais, autrichiens, allemands et autres depuis cette époque. Qui ne se rappelle le véritable enfer terrestre que le terrorisme bulgare avait créé en Macédoine pendant ce dernier quart de siècle? Et la question ne se pose-t-elle pas naturellement : les Bulgares auraient-ils eu besoin de tous ces crimes et de toutes ces atrocités, si leur cause était juste et si les populations des pays contestés voulaient aller à eux de leur propre gré? Cette action est la meilleure preuve qu'au lieu d'affranchir et d'émanciper la Macédoine, les Bulgares ont voulu la conquérir, et pour cela ils ont été obligés de se servir des armes de guerre, au lieu de celles de civilisation. Leurs maîtres d'écoles n'ont-ils pas été en même temps souvent les chefs de bandes, plus souvent ceux-ci que ceux-là?

Et pourtant, malgré toute cette énergie, et malgré tous les concours qui leur sont venus successivement de tous les côtés, ils n'avaient pas réussi à bulgariser la population de la Macédoine qui se serait vite reprise, et aurait oublié plus vite encore toute cette propagande que ne l'ont fait les habitants des départements annexés à la Serbie par le traité de Berlin, si la grande guerre n'était pas survenue, et si le gouvernement de Sofia n'avait pas mis en mouvement toutes les armes, en vue d'empêcher cette heureuse évolution. Sans le vouloir, un « bulgare francophile » a défini la quintessence de tout le problème macédonien, ainsi que de toute la rivalité serbo-bulgare dans ce pays, en déclarant au mois de novembre 1915, à M. Labry (*Avec l'armée serbe en retraite*, Paris, Perrin et Cie, 1906, p. 152) : « Nous nous retirerons de la lutte, lorsque nous aurons conquis et assuré entre nos mains la Macédoine, *que nos écoles ont fait nôtre.* »

La difficulté de cette tâche et par là l'injustice, sinon la monstruosité de ces prétentions, s'explique pourtant très facilement : les populations de la Vieille-Serbie et de la Macédoine ont été conquises par les Turcs dans le courant du quatorzième siècle. Toutes ces contrées faisaient à cette époque, et depuis long-

temps, partie du royaume, plus tard de l'empire serbe. Originairement byzantine, leur civilisation a revêtu avec le temps le caractère serbe, leur âme est devenue serbe, puisque c'est avec le souvenir serbe et autour des monuments serbes que leur esprit national s'est conservé. Tous les principaux monastères de la Macédoine, que M. G. Millet a étudiés (voir son ouvrage : *l'École grecque de l'architecture byzantine*, Paris, Leroux, 1916) et qui présentent un intérêt au point de vue de l'art, sont des fondations des rois et des seigneurs féodaux serbes. Et ici, le savant français est en plein accord avec l'académicien russe Kondakov, qui s'est prononcé dans le même sens à ce sujet, dans son ouvrage : *Voyage archéologique en Macédoine*, Saint-Pétersbourg, 1909 (en russe). Ce dernier écrit à ce propos, entre autres : « La civilisation nationale serbe a inondé la Macédoine de toute son activité, elle a continué la civilisation byzantine, et c'est ce qui a donné à la domination serbe en Macédoine une importance toute particulière au point de vue civilisateur. *Tandis que la domination bulgare, qui a été de courte durée, n'a laissé aucune trace de civilisation, la civilisation serbe s'est extrêmement développée et le style pictural, que les Serbes ont créé, représente la branche la plus importante de l'art byzantin, après la branche russe.* » Toutes les villes, ainsi que les monuments de différente nature, attachent leur histoire sinon leur origine aux souverains serbes. Les principaux héros de l'épopée nationale serbe sont originaires de ces pays, et quand ce n'est pas le cas, c'est là que le poète national fait évoluer leurs plus beaux exploits. C'est un Bulgare, et ce qui est plus encore, c'est un chef de propagande bulgare (Draganoff P., *Recueil macédo-slave*, en russe, Petrograd, 1894), qui écrit : « Avant tout, il faut remarquer ce fait incontestable, que les héros de toute la poésie sont représentés en premier lieu par les personnages et les événements serbes, aussi bien dans l'histoire du moyen âge que de l'époque moderne... Dans toute la Macédoine, le peuple parle et chante de la Serbie, de ses rois et héros, même des femmes serbes, comme de quelque chose de sien propre et de familier... Des personnages

bulgares nous n'en rencontrons dans cette poésie que trois; nous nous empressons d'ajouter, pourtant, que même ceux-là n'agissent point indépendamment, mais plutôt comme collaborateurs des héros serbes, dans leur lutte contre l'oppression turque. » D'après le même auteur on ne chante, dans cette poésie macédonienne, aucune ville bulgare, cependant que les centres serbes sont toujours sur les lèvres du peuple, de même que les montagnes, les fleuves serbes, etc... Et c'est tout à fait naturel. Sans les méthodes de la propagande nationaliste de notre époque, toutes ces contrées slaves étaient devenues aussi serbes que possible, déjà par le simple fait que la Serbie était le seul État éminemment et exclusivement slave dans les Balkans. Ce n'est donc que dans cet État que les Slaves macédoniens ont pu se considérer chez eux dans le vrai sens du mot. Quand, après la mort de Douchan (1355), certains vassaux macédoniens se détachèrent de l'Empire serbe et commencèrent à former de petits États particuliers, ils continuèrent à se considérer et à se nommer serbes, et c'est comme tels qu'ils soutinrent les premiers assauts turcs dans les Balkans. Et ceux parmi eux qui acceptèrent la suzeraineté ottomane s'appliquèrent à protéger leurs compatriotes qu'ils traitent toujours de Serbes, et pour le salut desquels ils construisent des couvents et des églises. Et quand, à travers les siècles de la domination ottomane, les gardiens de ces couvents et de ces églises se rendent en Russie demander les secours pour leur conservation, ils s'y présentent toujours comme Serbes.

Le trait le plus caractéristique de la nationalité serbe est donné, d'après tous les ethnographes, par la *Slava*. La *Slava* est la fête du patron des familles. Au moment où les premiers Serbes ont embrassé le christianisme, chaque famille s'est mise sous le patronage et sous la protection d'un saint, ce saint est resté le patron et le protecteur de la famille jusqu'à nos jours, et les Serbes ne connaissent point d'autre fête que celle de la *Slava*. Les familles peuvent être très nombreuses (les zadrouga), elles ne connaissent aucune fête individuelle, tous leurs membres

ne s'unissent que dans la glorification de l'unique et même patron. Aucun autre peuple slave n'a conservé cette fête; les Bulgares ne l'ont jamais connue. Or, tous les habitants slaves de la Macédoine ont leur *Slava,* aussi bien que ceux de la Serbie, du Monténégro, de la Dalmatie, de la Bosnie, de la Croatie, etc... Une des tâches que les agitateurs bulgares se sont imposées, dès les premiers jours de leur propagande en Macédoine, a consisté dans l'extermination de cette fête, en la représentant devant les intéressés comme les derniers restes du paganisme. Inutile d'ajouter qu'ils n'y ont pas du tout réussi.

*
* *

Quoi d'étonnant, après ce qui précède, de voir les habitants slaves de la Macédoine accourir dès les premiers moments de la révolution serbe contre l'oppression ottomane, sous les drapeaux de Karageorges (1804) et plus tard (1815) de Miloche Obrenovitch? Quoi de surprenant, en même temps, dans le fait que les chefs du mouvement émancipateur serbe dirigent leur action vers le sud, quand leur tâche aurait pu être plus facile, s'ils s'étaient tournés vers l'ouest, vers la Bosnie et vers l'Herzégovine? Il est, en effet, du plus haut intérêt de constater que les révoltés paysans de la Choumadia ont pris au commencement du dix-neuvième siècle, instinctivement, le même chemin, dans leur lutte pour l'émancipation nationale du joug ottoman, qu'ont suivi au moyen âge les rois de la dynastie nationale des Nemagna, dans leur lutte contre la domination byzantine, et sur lequel n'ont eu qu'à marcher les régiments du prince Milan en 1876 et ceux du roi Pierre en 1912. C'est que, aussi bien au point de vue géographique, hydrographique et économique qu'au point de vue ethnique et politique, les vallées de la Morava et du Vardar forment une unité naturelle, du Danube et de la Save à la mer Égée.

La population slave de la Macédoine, de son côté, a considéré la cause serbe comme la sienne propre, et les Macédoniens ont

combattu pour l'émancipation nationale dans toutes les occasions. En commençant en 1788 sa guerre contre la Turquie, l'Autriche fit appel, comme tant de fois dans le passé, au peuple serbe, en lui promettant sa libération et un meilleur avenir. Les officiers qui ont commandé à cette occasion les corps de volontaires serbes étaient répartis comme suit d'après leurs pays d'origine : 16 parmi eux venaient de la Serbie proprement dite (de l'ancienne Choumadia), 2 de la Bosnie, 9 de la Croatie, 38 de la Syrmie et de la Slavonie, 1 de la Batchka, 1 du Banat, 1 de la Vieille-Serbie et *9 de la Macédoine*. Dans ce tableau, la Macédoine doit prendre la première place après la Serbie proprement dite, vu que la Croatie, la Syrmie avec la Slavonie, etc., faisaient partie intégrante de la monarchie des Habsbourg déjà à cette époque. Les Serbes macédoniens ont joué dans les guerres d'émancipation les rôles les plus importants aussi bien au point de vue militaire que dans toutes les branches de l'administration : il est en effet à constater que les deux premiers diplomates serbes, Itchko au temps de Karageorges et Michel Ghermani aux premières années du règne de Miloche, venaient de la Macédoine. Inutile d'insister sur les chefs militaires, venant de tous les coins de ces pays et ayant fait les premières souches de lignées entières d'officiers dans l'armée serbe. Le premier historien de la Révolution serbe a été un Macédonien de Castoria. Son livre a été publié en 1807. En décrivant le rôle de l'un des fameux quatre dahis que l'on considère comme les fauteurs directs de ce soulèvement, il dit qu'Aganli partit brusquement à la poursuite de Karageorges « accompagné d'un grand nombre de janissaires et *de quelques Bulgares* », ce qui prouve une fois de plus qu'en règle générale, dès le jour de leur soumission (1393), les Bulgares ont été considérés par la Porte et par ses organes dans les provinces, comme de fidèles et loyaux sujets du sultan. Étant tels, ils n'ont pu inspirer aucun enthousiasme aux habitants slaves de la Macédoine, ni les attirer vers eux, — jusqu'au jour où la Russie ait intervenu dans ces affaires, à la suite de sa défaite dans la guerre de Crimée et au Congrès de Paris.

Cette turcophilie est restée traditionnelle en Bulgarie. Les révolutionnaires bulgares ont été turcophiles, de Rakovski jusqu'à Sandanski; leurs hommes d'État de même : il suffit de rappeler ici les noms de Stamboulov, de Natchevitch et de Radoslavov.

Jusqu'à la création de l'exarchat bulgare, le gouvernement de Belgrade a ouvert successivement un grand nombre d'écoles en Macédoine, en y faisant revivre le sentiment national et en y semant les premiers germes de la civilisation européenne, malgré toutes les suspicions du gouvernement ottoman contre tout ce qui venait de la Serbie, du pays qui s'était détaché de l'Empire ottoman. La première tâche que les évêques bulgares se sont imposée, en arrivant dans leurs nouveaux diocèses, a été d'en faire chasser les maîtres d'école serbes et de les remplacer par des instituteurs bulgares. Ces tendances bulgares ont été vite favorisées par les événements. Dès 1875, l'effervescence chrétienne s'est fait sentir dans toute la Turquie d'Europe. De ce mouvement, la Porte a rendu responsable en premier lieu la Serbie : tout ce qui a été suspect le moins du monde d'attaches avec la Serbie a été poursuivi. Dans ces poursuites et dans ces persécutions, les agents bulgares ont joué le rôle de dénonciateurs. Bientôt après, la guerre a été déclarée : en compromettant tous les sentiments serbes des habitants de ces pays, elle a ouvert largement le champ libre à la propagande bulgare. Pour y réussir, les Bulgares n'ont point choisi leurs armes. Ainsi, la première épître que le deuxième exarque, Mgr Joseph, a adressée aux évêques bulgares (1876) contenait la recommandation d'appeler instamment dans leurs prières la victoire turque sur les Russes et les Serbes. Avec beaucoup de raison, l'agent diplomatique serbe, M. Christitch, avait prévu cette collaboration, en écrivant le 28 mai 1872 : « En favorisant les Bulgares, le gouvernement turc *et l'ambassadeur d'Autriche-Hongrie* veulent surtout les séparer de nous et des Grecs. *La Turquie escompte en outre le concours bulgare pour le cas d'une guerre avec nous. En jugeant d'après ce que les Bulgares écrivent et disent, les Turcs se croient autorisés à compter sur cet appui.* » Et comme nous avons

pu constater plus haut, d'après J. Ristitch, ces prévisions se sont réalisées : les Bulgares sont restés sourds à l'appel serbe de se soulever contre les Turcs; ceux que le gouvernement de Belgrade avait armés se sont défait de leurs armes et munitions dès qu'ils ont franchi la frontière!

Les guerres de 1876-1878 ont empiré la position des populations serbes en Macédoine et ont grandement contribué à favoriser une fois de plus la propagande bulgare. Le maître d'école serbe, cette fois définitivement proscrit, c'est l'instituteur bulgare qui a pris sa place. Les agitateurs bulgares ont exploité aussi la défaite serbe de 1885 et, aidés par les agents austro-hongrois, ils avaient considéré la cause serbe défintivement enterrée en Macédoine, quand en 1889, après l'abdication du roi Milan, elle s'y est redressée avec toute sa vigueur. C'est alors que les Bulgares ont substitué à la propagande scolaire celle du poignard, du pistolet et du feu. Malgré cette nouvelle tactique, la pensée serbe a très vite repris sa place dans l'âme de ces populations, et quand en octobre 1912 l'étendard tricolore des armées du roi Pierre a volé victorieusement aux quatre vents dans les plaines de Kossovo, dans les vallées du Vardar, sous les murs de Prilep et aux portes de Bitolj (Monastir), tous les habitants chrétiens de ces pays les ont reçues avec enthousiasme. A peine une année après, les jeunes soldats serbes, originaires de la Macédoine, ont défendu leur patrie libre avec le même patriotisme contre les armées austro-allemandes que contre l'agresseur bulgare. La révolte contre la domination bulgare, de ce printemps, a eu lieu dans les parties de la Serbie que les chauvins de Sofia avaient proclamées bulgares depuis 1870 et que la Bulgarie prétend garder comme telles. Quand le gouvernement de Sofia a insisté dans ses pourparlers avec les puissances de l'Entente sur le bulgarisme de la Macédoine, tous les diplomates de la capitale bulgare avaient déjà connaissance du discours du député Kostourkov du 13 mai 1914, dans lequel ce dernier avait cité deux traités du roi Ferdinand, l'un de 1898, avec le gouvernement de Vienne, l'autre de 1907 avec celui de

Petrograd : dans les deux, la Bulgarie limitait ses prétentions vers l'ouest à Strouma et à Rodope.

*
* *

Avant de donner à cet exposé sa conclusion et d'en dégager les propositions positives, il serait bon de présenter les buts de guerre de la Bulgarie. Ici je me contenterai de passer la plume aux Bulgares. Le plus qualifié parmi eux, M. Radoslavov, président du Conseil du roi Ferdinand depuis le mois de juillet 1913, a eu l'occasion de les préciser à différentes reprises. Lors de sa dernière visite à Berlin, il a déclaré en effet au correspondant de la *Neue Freie Presse* de Vienne (11 juin 1917) entre autres choses :

« *Nous voulons la Macédoine — c'est-à-dire nous ne la voulons pas, puisque nous l'avons déjà. Les troupes bulgares sont en Macédoine, et nous n'en sortirons plus jamais.*

« Nous devrons, en outre, *rester les voisins de l'Autriche-Hongrie. Les communications avec nos amis austro-hongrois par la vallée de la Morava doivent nous être assurées pour toujours.*

« Enfin, nous *réclamons la Dobroudja*, et nous la réclamons avec d'autant plus d'énergie, que nous avons eu connaissance du traité secret conclu entre la Roumanie et la Russie. Aux termes de ce traité, la Roumanie se faisait garantir la possession de certaines de nos villes : Rouchtchouk, Varna et d'autres où jamais un Roumain n'a vécu. *La Roumanie ne doit attendre aucun pardon de nous, du jour où nous avons connu ces prétentions incroyables.* »

En s'arrêtant, au retour de ce voyage, dans la capitale autrichienne, il a réitéré ces vœux à un rédacteur du même journal (le 24 juin).

« L'Autriche-Hongrie et la Bulgarie, a dit cette fois Radoslavov, sont des pays *amis de vieille date*, grâce aux intérêts communs et aux communications naturelles établies par le Danube. Notre *amitié a grandi* au cours de la guerre mondiale, pour devenir une *alliance solide comme un roc*, de sorte *qu'à travers la vallée de la Morava nous pouvons nous donner la main comme pays voisins.* Ce *voisinage* a été pour nous une

nécessité inéluctable. Un jour on a dû arriver à l'établir. Je me demande combien les relations de la Bulgarie et de l'Autriche-Hongrie ont souffert *par le fait que la Serbie est venue s'interposer* (?!) *entre nous*... La voie qui mène de la Bulgarie vers l'Occident, et inversement, est libre maintenant. Cette liberté a été acquise sans violer le *principe des nationalités* (?!) que l'Entente remet en avant à chaque occasion. On nous a accusés dans les cercles de l'Entente d'avoir *opéré le recrutement dans les pays conquis*. Ces *pays conquis* sont habités par des Bulgares qui ont vécu sous la domination étrangère. Si nous avons versé le sang bulgare pour les conquérir, ce n'est pas pour les abandonner ensuite [1]... ».

Déjà en 1908, lors de la préparation de l'action concertée qui a amené l'annexion de la Bosnie et de l'Herzégovine et la proclamation de l'indépendance et de la royauté bulgares, les gouvernements de Vienne et de Sofia avaient traité la question de l'éventuel partage de la Serbie, sans naturellement oser l'avouer à cette époque. M. Radoslavov ne se gêne pas de le proclamer aujourd'hui, croyant y être parvenu. Mais les ambitions de ses compatriotes ne s'arrêtent point là. Dans une brochure, publiée à Sofia en juillet 1915, sous le titre de *l'Heure de la Bulgarie*, le colonel V. Angelov dit textuellement :

« A côté du grand service que l'Allemagne rend à la Bulgarie par l'anéantissement de la France et de la Russie, elle nous montre aussi

[1] En commentant ces déclarations, l'organe officieux du gouvernement de Sofia, l'*Écho de Bulgarie*, a écrit de son côté :

« *Le voisinage des deux pays, obtenu par un effort commun contre les plus irrésistibles de leurs ennemis, est un nouveau facteur dans l'amitié entre la Monarchie et la Bulgarie. Même si celle-ci n'avait pas d'autre droit* SUR LA VALLÉE DE LA MORAVA, LE BESOIN D'AVOIR AVEC L'EUROPE CENTRALE UNE LIGNE DE COMMUNICATION LIBRE *des chicanes de voisins méchants, serait pour elle une* RAISON SUFFISANTE D'EN RÉCLAMER LA POSSESSION. A Vienne, où l'on a toujours bien compris les intérêts de la Monarchie dans les Balkans, le besoin d'avoir sur le Danube une nation amie, et par conséquent une communication directe avec la Bulgarie, sont *deux idées unanimement admises*... L'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, la Turquie, la Bulgarie, soumises aux plus pénibles privations, tiennent ferme contre une coalition toujours croissante, et ce sont leurs adversaires qui s'usent à un jeu aussi sanglant que vain. La Russie est désormais incapable d'un effort sérieux, il y a même lieu de croire que, si ses « alliés » réussissent à l'y déterminer, elle essuiera un échec fatal. *Or, sans la Russie, la guerre sur le continent est virtuellement terminée.* »

l'unique voie *pour réaliser notre hégémonie dans les Balkans*. La nation qui se prépare en vue d'une hégémonie doit s'armer contre tous ses voisins, et par cela même, elle doit être prête à soutenir la lutte contre tous. L'exemple allemand nous prouve que l'on n'arrive à l'hégémonie que par violence. Si nous ne l'obtenons pas, nous ne serons pas les Prussiens des Balkans[1] ».

Personne ne sera surpris de voir que ces ambitions impérialistes à la prussienne sont approuvées avec empressement, non seulement par les gouvernements de Berlin et de Vienne, mais aussi par les publicistes allemands et magyars. D'après P. Oswald, le rôle de la Bulgarie dans cette guerre a consisté à attacher la Turquie à l'Allemagne. Comme la route de Hambourg à Bagdad passe par Sofia et comme la Bulgarie forme le pont reliant l'Orient à l'Occident, « elle peut maintenant tirer profit de sa situation géographique *et accomplir sa destinée dans le monde* ». Dans la socialiste *Arbeiter Zeitung* de Vienne, H. Cunow écrit, de son côté, que la question macédonienne n'est pas seulement une question de races, mais avant tout une question politique, et il conclut :

« Il n'est pas dans l'intérêt de l'Allemagne ni de sa classe ouvrière de continuer dans les Balkans la politique idéologique de l'équilibre. Si l'on veut avoir la paix dans les Balkans, on n'y parviendra que si *l'État le plus fort et le mieux fondé intérieurement prend entre ses mains la direction, et c'est la Bulgarie seule qui peut être cet État. Marx et Engels s'en rendaient compte il y a déjà soixante ans.* »

Ai-je besoin d'insister sur le rôle qu'attribue à la Bulgarie Friedrich Naumann, aussi bien dans son grand ouvrage sur le *Mittel-*

[1] Dans leur enthousiasme pour l'Allemagne, les Bulgares ne savent pas où s'arrêter. Ainsi les agences ont publié le 11 avril (1917) un télégramme de Sofia, annonçant les modifications dans le Code civil bulgare. « La nécessité de ces modifications, a déclaré le ministre de la Justice bulgare, s'explique par ce fait que notre Code civil est une sorte de copie du Code civil français, qui est sans aucune valeur. Nous comptons le remplacer par le Code civil allemand, qui est absolument parfait. *Cette transformation aura l'avantage de nous rapprocher encore davantage des Puissances centrales.* Nous nous bornerons donc à traduire presque littéralement le Code civil de nos glorieux alliés ! »

europa que dans sa brochure *Bulgarien und Mittel europa* (Berlin, G. Reimer, 1916.)? « La défaite dans les Balkans, dit-il, serait non seulement la défaite des Bulgares et des Turcs, mais aussi celle de la *Mitteleuropa* », vu que *la victoire des armées bulgares et la création d'une grande Bulgarie sont demandées impérieusement par la Mitteleuropa*. Les deux empires centraux ayant un grand intérêt commun dans la route commerciale de l'Orient par Constantinople, il appartient à l'Allemagne surtout, d'après Naumann, de veiller sur sa sécurité, parce que ses liens avec la Turquie en dépendent. Et il conclut : « Nous savons par expérience ce que seraient ces liens, si les Serbes détenaient un tronçon de cette route. C'est pour elle que Mackensen a traversé le Danube. Tout ce qui est vrai pour la ligne balkanique est vrai aussi pour la voie Hambourg-Suez, que nous devons défendre contre tous. »

*

Comme dans la religion et dans la politique, les Bulgares changent facilement de conviction quant à leur origine ethnique. Depuis l'entrée en guerre aux côtés des Puissances centrales et de la Turquie, ils renient ouvertement et avec énergie leur « origine slave », qu'ils ont tant affectée quand les Russes ont versé leur sang pour l'émancipation de la Bulgarie. Aujourd'hui ils se considèrent descendants des Huns et ne reconnaissent comme parents en Europe que Magyars et Finnois. Leur affection pour les Hongrois ne connaît par conséquent point de bornes.

Cette affection est si forte que, d'après Momtchilov, « le dernier Bulgare mourrait plutôt que de renoncer au voisinage de la Hongrie », et que d'autre part, et d'après l'organe du comte Tisza *Az Ujsag*, le chemin de fer de Hambourg-Bagdad « réunit les peuples touraniens dans une unité géographique ». Instruits et inspirés par les Allemands, les Bulgares modernes considèrent les Turcs comme des frères de race et leur jurent un attachement éternel.

Pour atteindre les buts qu'elle s'est proposés dans cette guerre et parmi lesquels figure en premier lieu celui d'une « extirpation radicale de la Serbie », la Bulgarie prescrit à ses diplomates la

voie à suivre (*Narodni Prava* du 19 mai 1916), qui est celle de leur idole Bismarck.

« Il se peut que les diplomates bulgares soient bientôt obligés de donner leur avis devant la grande conférence de la paix, qui aurait à liquider la guerre. Ils devront énoncer les raisons théoriques qui sont à la base des prétentions bulgares, prétentions déjà suffisamment consolidées par la force des armes. On discutera et on arrêtera les formules définitives quant à l'avenir de la Serbie et à nos relations avec les États voisins. *Dans ces questions, surtout dans la question du sort de la Serbie, notre ennemi véritable*, NOS DIPLOMATES DOIVENT ÊTRE AVISÉS, MAIS AVANT TOUT SÉVÈRES ET INEXORABLES. IL FAUT METTRE DE CÔTÉ TOUT SENTIMENTALISME, TOUTE CONSIDÉRATION D'HUMANITÉ ET TOUTE FAIBLESSE DE CŒUR. L'existence d'un État serbe, sous quelque forme que ce soit, équivaut à la prolongation de troubles dans les Balkans... *Cet État, qui depuis le commencement de son existence indépendante n'a cessé d'être un foyer de désordres et de dissensions, doit être supprimé de la surface terrestre*, si l'on veut créer la base nécessaire pour le travail calme et civilisateur des peuples européens et balkaniques... C'est une nécessité supérieure pour l'avenir de l'humanité, et avant tout pour nous et les autres voisins. Les paroles du génial homme d'État allemand Bismarck, prononcées dans la nuit du 1er au 2 septembre 1870 à propos de la capitulation de Sedan et de l'armée française encerclée, sont appropriées à cette question.

« Seule la brutalité du chancelier de fer en face des sollicitations françaises a pu assurer à l'Allemagne une paix de quarante-trois ans *Les rapports de l'Allemagne et de sa voisine sont presque les mêmes que ceux entre la Bulgarie et la Serbie*. Voilà pourquoi il incombe à notre diplomatie d'appliquer la maxime de Bismarck : « PAS DE GÉNÉROSITÉ LORS DE LA CONCLUSION DE LA PAIX ! »

La *Kambana* du 2 septembre 1916 a proclamé que « des pays comme la Serbie et la Roumanie sont destinés à l'anéantissement », et le 9 octobre elle y est revenue encore plus énergiquement. Ce jour-là elle s'est érigée en aréopage européen et elle a prononcé le jugement définitif : « *La Serbie n'existe plus aujourd'hui, et jamais le royaume de Serbie ne sera reconstitué.* » Le *Pester Lloyd* du 18 août 1916 avait dit la même chose. Dans un ouvrage dont je ne puis suffisamment recommander la lecture (*Les Bulgares peints par eux-mêmes*, Paris et Lausanne, Payot et Cie, 1917),

un Suisse, M. Victor Kuhne, ramène aux justes proportions la complicité des Austro-Bulgares dans leur lutte contre la Serbie. « La Bulgarie, nous dit-il (p. 50), n'aurait pu prendre au sérieux son absurde prétention d'exterminer la Serbie, si elle n'avait été encouragée dans son plan criminel par l'Autriche-Hongrie qui avait un intérêt encore plus réel à faire disparaître la Serbie. » Et puis il ajoute : « Pour la Bulgarie, il ne s'agissait en somme que d'une question d'hégémonie balkanique qu'elle n'aurait pu réaliser en cas de formation d'une Serbie unie. Pour l'Autriche, la destruction de la Serbie équivalait à la suppression de la base nécessaire à la formation d'un État yougo-slave dans le centre et l'ouest de la Péninsule balkanique. Et cet État yougo-slave aurait produit non seulement une grave amputation du territoire autrichien et obstrué son expansion balkanique, mais il aurait représenté le triomphe de l'idée de liberté et d'indépendance des nations, triomphe fatal pour l'avenir de la monarchie des Habsbourg. » Ce que l'auteur suisse a oublié d'ajouter, et ce qui est à mes yeux la véritable cause de toute cette guerre, c'est que cet État aurait barré, pour toujours, aux Allemands la route de l'Asie Mineure.

***

Quand, au courant du siècle dernier et au commencement du nôtre, le problème de la création de nouveaux États dans les Balkans s'est posé, après que l'Europe était arrivée à la conclusion que la Turquie était destinée à se retirer du sol européen où elle n'a d'ailleurs jamais été chez elle, on aurait pu raisonnablement suivre l'une des trois voies dans cette œuvre de reconstruction. La première et la plus logique eût été d'aider au rétablissement des États nationaux chrétiens existants dans les Balkans à l'époque de l'invasion turque; la seconde voie aurait dû mener à la constitution de ces nouveaux États suivant la configuration du sol, le courant des eaux, les routes économiques; enfin la troisième, répondant le mieux à l'esprit du siècle issu

de la grande Révolution française, aurait consisté à favoriser la formation de ces États sur la base du principe des nationalités, rationnellement et loyalement appliqué. Aucune de ces solutions n'aurait été en faveur de l'impérialisme bulgare.

En effet, la nation qui a opposé la plus grande résistance à la conquête turque des Balkans n'a pas été la bulgare, mais la serbe. Pendant que la première a été soumise après une rencontre, les Serbes ont contesté à l'envahisseur pied à pied le sol national, et cette lutte a duré presque un siècle. Et de même qu'ils sont allés en 1912 combattre sous Andrinople aux côtés des Bulgares pour chasser les Turcs de l'Europe, de même ils étaient allés à leur rencontre jusqu'à la Maritza en 1371. Et ce n'est pas seulement la Macédoine occidentale, ce sont aussi les deux rives du Vardar jusqu'à la Strouma que les Serbes ont arrosées de leur sang, en les défendant contre les Turcs. Tous les princes de ces pays se sont déclarés serbes devant le nouveau maître, et comme tels il les a traités. Jusqu'au dernier, ils y ont continué les traditions serbes. Tous les restes visibles de leur activité nationale ont revêtu le caractère serbe et l'ont gardé jusqu'à nos jours.

Les géographes divisent la Péninsule balkanique en deux parties principales : orientale et occidentale, séparées par des montagnes très massives et très élevées : les Carpathes que coupe le Danube aux Portes de Fer et qui se lient aux Balkans pour former un arc montagneux séparant la Bulgarie de la Serbie. La partie orientale constitue une unité géographique bien accusée, malgré la diversité des pays qui la composent : le plateau bulgare, le bassin de la Maritza et la Thrace. Cette section orientale pourrait être appelée *partie balkanique proprement dite* ou *la partie bulgare*. La partie occidentale de la Péninsule ne présente pas une unité géographique aussi complète que la partie orientale. Dans cette section occidentale, dont la configuration est compliquée, s'ouvrent les vallées de la Moravie et du Vardar, ou la dépression moravo-vardarienne, appelée aussi *dépression serbo-macédonienne*. Elle est parcourue de Belgrade à Salonique par le

chemin de fer qui représente la communication principale de la partie occidentale. Une troisième (moins importante) région de la Péninsule se rattache au sud à la mer Égée; on peut la nommer la *partie égéenne* ou la *partie grecque*. A cette division géographique correspond en grande ligne la répartition ethnique : ensemble elles doivent former la base des principaux États dans la Péninsule. D'après J. Cvijic (*Questions balkaniques*, Paris et Neuchâtel, 1916), professeur à l'Université de Belgrade et à la Sorbonne, admis sur ce terrain comme autorité presque indiscutable dans le monde scientifique, « les vallées de la Morava et du Vardar forment une unité géographique, elles sont destinées à constituer un État. C'est là qu'il faut chercher l'origine de la tendance continuelle de la Serbie moravienne à s'étendre vers le sud, vers la vallée du Vardar C'est, au point de vue territorial, la tendance unique qu'ait montrée cet État, et qui jusqu'en 1878 était presque inconsciente. Après la libération de la Serbie en 1804-1815, les trois agrandissements successifs de 1833, de 1878 et le dernier de 1912 s'opérèrent constamment vers le sud... A partir de 1880, le chemin de fer Belgrade-Salonique ayant été terminé et le développement économique et commercial ayant pris un grand essor, l'agrandissement de la Serbie vers le sud est devenu une tendance consciente, et a constitué un programme national. Enfin, la guerre économique, qui éclata avec l'Autriche-Hongrie, fit comprendre à n'importe quel paysan serbe que, sans la vallée du Vardar, il n'y a pas d'État serbe viable » (p. 38). Au contraire (p. 40), « pour la partie orientale et bulgare de la Péninsule, la vallée du Vardar est presque sans importance. Elle en est séparée par les montagnes du Rila, des Rhodopes et de l'Ossogov qui sont les plus hautes ou parmi les plus hautes et les plus massives de la Péninsule... La Bulgarie et la Macédoine ne sont pas une unité géographique et ne peuvent former un État que provisoirement, grâce à un concours de circonstances particulières qui ne sauraient tenir à la longue. » Preuve toute l'histoire de la Péninsule, preuve la guerre même de 1912. Et si les Bulgares s'y sont introduits en 1915, c'est grâce au concours

des Puissances centrales qui avaient envahi la Serbie pour la seconde fois. « Cette pénétration de l'Europe centrale dans la Péninsule des Balkans, et par conséquent dans la Macédoine, ajoute notre auteur, est un danger continuel et plus grave que le danger bulgare, à cause des caractères géographiques du nord de la Péninsule. » Cette dernière est exposée à l'envahissement de grands États voisins du Nord par la vallée pannonique. Pour revenir à notre sujet : la vallée moravo-vardarienne ne forme pas une unité géographique avec la Bulgarie, la Macédoine occidentale encore moins; à ce point de vue donc aussi, elles se rattachent à la Serbie.

Nous avons eu l'occasion de parler plus haut de certains traits ethniques de la population slave de la Macédoine. Ajoutons ici que par tempérament les Macédoniens se rapprochent beaucoup plus des Serbes que des Bulgares. Aussi bien par les caractères anthropologiques et psychologiques que par ceux de la langue, ces derniers se distinguent nettement de tous les autres Yougo-Slaves. Et la limite principale entre les deux se trouve formée par l'Isker. Le dialecte serbo-macédonien est parlé non seulement en Macédoine proprement dite, mais va aussi plus à l'est. Les philologues bulgares eux-mêmes l'ont constaté pour les pays de Kotchane, de Radovichte et de la Stroumitza, ainsi que pour ceux de Vodena, de Monastir et de Debra. Il y a plus : C. Jirecek, le meilleur connaisseur de l'histoire et de l'ethnographie de la Bulgarie du traité de Berlin, le savant d'une autorité incontestée, professeur à l'Université de Vienne et Tchèque d'origine, à qui les Bulgares pourront d'autant moins reprocher la partialité à leur détriment, qu'il a été leur premier ministre de l'Instruction publique et qu'il est resté leur fidèle ami, C. Jirecek lui-même confirme ce que depuis longtemps d'autres avaient écrit, à savoir, que les habitants de la région de Sofia sur la rive gauche de l'Isker se distinguent du reste de la population du royaume, aussi bien par leur type que par la langue et par les mœurs. Cette région ne s'est pas accommodée facilement avec le reste de la Bulgarie, même au moyen âge, elle a tendu vers

l'autonomie s'appuyant sur la Serbie et a formé pendant un certain temps le royaume de Widin, qui a survécu à celui de la Bulgarie proprement dite. Nous avons mentionné plus haut que certains départements de cette contrée ont demandé au Congrès de Berlin d'être annexés à la Serbie. C'est que leur langue, leurs mœurs, leur mentalité, leurs traditions et leurs aspirations les ont attachés plutôt aux Serbes qu'aux Bulgares : aujourd'hui même, par le fond de leur âme, ils ont plus d'affinité avec les premiers qu'avec les derniers : ainsi, jusqu'à ces derniers temps, ils ont fêté la *Slava*. Ces habitants sont appelés généralement *Chops*; leur dialecte est presque le même que celui parlé en Macédoine et dans une partie de la Serbie [1]. Sur la base linguistique, K. Gersin (*Macedonien und das turkische Problem,* Vienne, 1903, p. 28) propose donc dans ces parages la répartition de limites d'influence, formées par les hauteurs qui partagent les eaux se jetant dans le Vardar d'une part et dans la Strouma de l'autre : au deçà de cette ligne, serbe; au delà, bulgare. Nous avons en outre sur la nationalité du parler slave en Macédoine le témoignage d'un philologue roumain, qui a étudié son sujet au point de vue strictement scientifique, J. Barbulescu, professeur à l'Université de Jassy, dit en effet, dans son ouvrage : *Relations des Roumains avec les Serbes, les Bulgares, les Grecs et la Croatie, etc.* (Jassy, 1912, p. 238-243), que la prononciation serbe et le caractère serbe du slave parlé en Macédoine ont été enseignés aux

[1] Les philologues distinguent cinq principaux dialectes chez les Slaves du Sud : 1° le *slovène* (Laibach, Triest, Goritza, Villach, Marbourg, Cilli, Rudolfswert, Adelsberg); 2° le *pannonien littoral* ou *croate* (Zagreb, Cakovac, Varazdin, Sisak, Möttling, Fiume, Novi, Pola, Pisino, Lissa, Spalatto, Brazza); 3° le *serbe* (Seraïévo, Cettigné, Raguse, Mostar, Bagnalouka, Otocac, Belovar, Pozega, Osiek, Novi-Sad, Velika Kikinda, Werschetz, Belgrade, Alexinatz, Novi-Bazar, Prichtina, Prizzen, Goussigné); 4° le *serbo-macédonien* ou *chope* (Sofia, Widin, Vranié, Vratza, Velbuzd, Skoplié, Bitolj-Monastir, Debar, Ochrida, Castoria, Salonique, Doïran, Chtip, Djouma); 5° le *bulgare* (Trnovo, Plevna, Rouchtchouk, Silistrie, Varna, Philippopolis, Dranca, Xanti, Dédéagatch, Adrianople jusqu'à Constantinople. Ils appuient cette répartition par les formations politiques du moyen âge, vu qu'à cette époque nous avons eu une Carintie (ou Slovénie), une Croatie, une Serbie, un empire macédonien, dont le dernier représentant a été l'État de Widin, et enfin une Bulgarie.

Roumains autant par la multitude des Serbes venus dans leur pays que par la littérature religieuse qui se développait à Ochrida et à Petch, des patriarcats desquels dépendait l'Église roumaine. Il cite à l'appui de sa thèse plusieurs documents historiques, et parmi ceux-ci certains d'origine bulgare, et il conclut : « Et ce n'est pas seulement la langue des livres d'Église, des passeports et des lettres, que nos anciennes sources désignent à juste titre sous le nom de serbe, parce qu'elle était considérée ainsi même à Ochrida; mais la langue même des documents sortant des chancelleries des princes était dénommée serbe, parce qu'elle était considérée comme telle par les Slaves eux-mêmes qui nous l'apportaient ou auxquels nous l'empruntions *et qui devaient être en général originaires surtout de Macédoine.* »

Et pourtant, de nombreux voyageurs, et parmi ceux-ci des hommes de bonne foi, ont insisté dans les derniers temps sur le caractère bulgare des populations slaves de la Macédoine, et cette erreur est devenue malheureusement un lieu commun presque indéracinable dans une certaine opinion publique. D'autant plus que successivement, dans presque tous les pays de l'Europe, la politique s'y est mêlée, voulant tirer profit de ces affirmations erronées. A tel point que des publicistes d'une grande respectabilité, tel M. Muret, avaient pensé pendant longtemps que le traité de Bucarest (1913) a fait une injustice aux Bulgares en leur refusant un plus grand élargissement vers l'ouest. Ces erreurs provenaient surtout du fait qu'en Europe l'on ignore en grande partie le véritable état d'esprit et les dessous de l'évolution balkanique. Les Bulgares avaient bluffé à tel point, que les plus prudents ont fini par se rendre. Ce que dans les pays occidentaux les gens se croyant les mieux avisés ne savaient pas, c'est que depuis la création de l'exarchat la « nationalité » ne signifiait, dans les pays restés sous la domination turque, autre chose que ce qu'ailleurs l'on comprend sous le parti politique. On ne pouvait pas soupçonner en Europe que ce que je viens de dire était exact à tel degré, que dans la même famille le père se proclamait Serbe tandis que ses fils prétendaient être l'un Grec et l'autre

Bulgare, et *vice versa*. Plus haut j'ai donné les raisons pour lesquelles il était le plus périlleux de se reconnaître Serbe. Il était en même temps plus difficile de se maintenir comme tel, vu que légalement le gouvernement ottoman n'admettait que les nationalités (les *milets*) dont il avait reconnu l'Église. C'est ainsi que jusqu'en 1870 on qualifiait de grecques toutes les nationalités orthodoxes de la Turquie d'Europe et que depuis ce moment la nationalité bulgare a été admise au même titre. Ne voulant pas, et même ne pouvant pas se séparer à temps de l'Eglise de Constantinople, il n'est resté aux Serbes que de suivre celle-ci, ou de passer à l'exarchat, s'ils tenaient au service slave de la messe [1]. Est-il nécessaire d'ajouter que les agents russes les ont poussés dans cette voie, surtout dans les premiers temps? Nous avons vu dans quel esprit, et avec quels moyens, les agitateurs bulgares ont poursuivi cette propagande pendant ces derniers quarante ans.

En dehors de vicissitudes inhérentes au régime turc, en dehors aussi des rivalités des grandes puissances dans toutes les affaires ottomanes, le problème des nationalités a été embrouillé, et son évolution naturelle a été paralysée en même temps et parallèlement par des rivalités religieuses. Comme au neuvième siècle, comme au douzième, les Bulgares ont exploité au dix-neuvième siècle la religion pour leurs buts politiques; ils ont cherché à tirer profit, dans leurs ambitions nationales, de la rivalité entre le Saint-Synode russe et la Curie romaine, et même

[1] Le député socialiste allemand Hermann Wendel a soutenu dans le *Vorwärts* de Berlin sur cette question une vive polémique avec les Bulgares. Il a dit à cette occasion de dures vérités aux fidèles alliés de son kaiser. Dans sa dernière réplique à M. Rizow, ministre de Bulgarie à Berlin, bras droit du prince de Bülow à Rome en 1914 et 1915, il explique comment de vrais Serbes sont allés à l'exarchat depuis 1870. *Des milliers et des milliers des Serbes de Turquie se sont rangés du coté du schisme (bulgare)*, dit-il, *car en faisant ainsi*, ILS NE SE PRONONÇAIENT NI POUR L'ÉTAT BULGARE, *qui à ce moment n'existait même pas*, NI POUR LA NATIONALITÉ BULGARE, *mais seulement pour la liturgie slave dans l'Église, et contre l'exploitation du patriarcat œcuménique.*

de nos jours ils chauffent leur fer dans les deux feux, se prétendant les plus anciens chrétiens orthodoxes quant il faut chercher l'appui à Moscou, et faisant semblant de se convertir au catholicisme quand c'est l'Occident qui peut leur être plus utile.

Il est grandement temps que les hommes compétents soient éclairés sur la véritable situation ethnique et politique en Macédoine, qui a été la pomme de discorde, artificiellement créée d'ailleurs, de grandes et de petites nations, jusqu'à ces derniers temps. Il a été tout particulièrement nécessaire d'éclairer, dans la mesure du possible, les hommes d'État et les diplomates de l'Entente sur le bien-fondé des aspirations et des prétentions de deux nations slaves, rivales dans les Balkans depuis que l'histoire les y a vues naître. Les hommes d'État et les diplomates avaient besoin d'être édifiés sur ce point, non pas en juges de paix ou en arbitres, mais plutôt en artisans politiques. Après cette guerre, il faudra asseoir la paix sur des bases solides, justes certes, mais qui doivent en premier lieu servir de fondements inébranlables pour des constructions politiques d'un avenir plus rassurant. Les nouvelles formations dans les Balkans n'oseront pas être inspirées par des considérations purement balkaniques; un intérêt d'ordre européen et même mondial devra présider à la confection de la future carte de l'Europe orientale. La paix de l'Europe et du monde ne sera servie efficacement dans ces parages que si le futur congrès de la paix ramène la Bulgarie dans ses véritables limites, à savoir à l'est de la crête qui répartit les eaux entre le Vardar et la Strouma. C'est d'ailleurs ce que les Bulgares ont ambitionné eux-mêmes, avant la suggestion russe, dictée par des motifs égoïstes[1].

Le manifeste que les deux grands patriotes bulgares ont présenté aux puissances signataires du traité de Paris, le 14 août 1876, ne commençait-il pas par ces lignes : « Il existe dans la

[1] Cet égoïsme russe s'est manifesté ouvertement en janvier 1878, quand le grand quartier russe a enjoint à l'armée alliée serbe la défense de pousser ses avances vers Sofia, ainsi qu'au congrès de Berlin où les représentants russes se sont mis en opposition avec les intérêts serbes en défendant âprement ceux de la Bulgarie.

Turquie d'Europe un peuple infortuné, en grand nombre sur les deux côtés des Balkans »? Depuis ce temps, les paroles de feu A. d'Avril sont devenues prophétiques : « Que faut-il entendre, se demandait-il, par le mot *Bulgarie?* Voilà une question qui a failli mettre le feu à l'Europe en 1878, et qui y réussira probablement un jour. »

Dans leur cynisme, les Bulgares font valoir, encore aujourd'hui, après leur dernière félonie, les offres que les Alliés leur ont faites en vue de leur participation dans la guerre à leurs côtés. Au lieu d'y voir le prix d'un concours, ils voudraient présenter ces offres comme reconnaissance de leurs prétendus droits. Or, l'ultimatum français, présenté à Sofia au moment de la défection bulgare, a été heureusement clair et explicite sur ce point. M. de Panafieu a été chargé de déclarer à cette occasion que le gouvernement de la République considérait dès ce moment nulles et non avenues les propositions faites jusque-là à la Bulgarie, et qu'il rejetait sur celui de Sofia toute la responsabilité des hostilités ouvertes de son chef. Voilà, enfin, une parole. Depuis ce temps, milliers et milliers de soldats français, anglais, italiens, russes, roumains et serbes ont donné leur vie pour assurer l'honneur à cette parole. Espérons que leur sacrifice collaborera activement avec la diplomatie des Alliés et qu'il la garantira contre de nouvelles erreurs. Avec cette aide, le *mirage bulgare* aura vécu.

P. P. de Sokolovitch.

UNE PAGE DE L'HISTOIRE DE LIÉGE

LA RÉVOLUTION DE 1790

ET

LE PRINCE FERDINAND DE ROHAN

La vieille ville libre, qui connut en 1914 les jours les plus glorieux de sa très longue histoire pour avoir brisé le premier élan de l'invasion germaine, avait maintenu jusqu'à la fin de l'ancien régime son indépendance et sa neutralité. Formant coin au milieu des Pays-Bas autrichiens, le domaine souverain des princes-évêques s'étendait sur une largeur de cinquante kilomètres à peine, des frontières de Hollande aux frontières de France, tout au long de la Meuse, l'angle formé par Namur excepté. Curieuse configuration d'État sans frontière et sans autre unité que le fleuve qui en formait l'axe, embrassant à la fois les froides et désertes hauteurs de l'Ardenne au sud, les marais de la Campine et le riche pays de Looz et d'Hasselt au nord. La politique habile, pacifique mais énergique des princes-évêques a obtenu en 1494, par le traité de Senlis, en 1640 par la paix de Tongres, par de nombreuses conventions postérieures, le respect de la neutralité limitée du pays. La principauté est trop faible, trop morcelée pour pouvoir empêcher Autrichiens et Français d'user de la route de la Meuse si facile, si tentante pour les uns et les autres; mais les États, représentants des diverses classes de la population travailleuse et riche de la cité, interdisent à leur prince, que ce soit un Bavarois comme il est arrivé fré-

quemment, ou un Meusien, de se prononcer pour la maison d'Autriche ou pour le roi de France, pour ou contre les calvinistes hollandais. Le droit de passage devient, par le traité de Tirlemont, en 1654, comme une conséquence de la neutralité du pays. Qu'on ne cherche pas dans ces antiques conceptions de la souveraineté, au milieu de cet inextricable réseau d'électorats et de principautés souveraines, des points de rapprochement avec nos mœurs et nos principes d'aujourd'hui! Au reste cette neutralité mitigée paraissait, aux Liégeois eux-mêmes, « comme une chose plus rude que la guerre ouverte ».

La Révolution, en faisant la guerre au particularisme, en sécularisant les domaines ecclésiastiques, allait sans y songer créer hors de France, autant qu'à l'intérieur, le concept de patrie.

Le 18 août 1789, le peuple liégeois avait fait « sa journée »; le prince-évêque Hoenbroeck avait émigré à Liége, sollicité l'appui de la Prusse; la guerre civile appelait la guerre étrangère; les révolutionnaires, qui n'avaient d'ailleurs rien de farouche et ne désiraient qu'un changement de prince plutôt qu'un changement de régime, allaient trouver dans le prince Ferdinand de Rohan-Guémené l'instrument de leur règne éphémère. L'épisode est curieux et vaut d'être conté [1].

Prêtre et évêque comme il y en eut tant à la fin du dix-huitième siècle, sans vocation et sans scrupule, le frère cadet du cardinal Louis de Rohan, resté célèbre pour le triste rôle qu'il joua dans l'affaire du collier, Ferdinand-Maximilien-Mériadec couvait, sous un masque débonnaire et un sourire narquois, une ambition féroce.

Nommé à trente et un ans à un des plus beaux diocèses, celui de Bordeaux, le très jeune archevêque se préoccupa surtout d'y faire figure de prince, en réédifiant son palais, et de grossir ses revenus par l'attribution de nouvelles prébendes; doyen du cha-

[1] Il l'a été naguère dans une étude très fouillée de M. H. Sage : *Une république de trois mois. Le prince F. de Rohan, régent de la nation liégeoise, 1790.* Verviers, P. Feguenne, éditeur, s. d. — Nous sommes heureux de le signaler ici à ceux qui s'intéressent à l'histoire de Liége.

pitre de Strasbourg et abbé de Mouzon, il accumulait sur sa tête d'autres bénéfices, en trop petit nombre à son gré, et ne parvenait ni à payer le loyer de son hôtel de la rue du Regard, ni à satisfaire certains de ses fournisseurs : il eut maille à partir avec le Châtelet de Paris.

Les revenus de l'archevêché-duché de Cambrai dépassaient-ils ceux de Bordeaux? On peut le croire, quand on voit en 1781, à quarante-trois ans, le prince Ferdinand troquer un siège pour l'autre, délaisser les rives de la Garonne pour celles de l'Escaut; il est vrai que ce faisant il se rapprochait de Paris, sa résidence habituelle, et de Liége où, dès 1772, il avait porté des regards intéressés.

Qui donc avait attiré l'attention de ce Parisien vers la principauté ecclésiastique meusienne? Son historien insinue que, petit-fils d'un duc de Bouillon, il avait pu, tout jeune, se familiariser, au moins en pensée, avec la région; l'explication est vraisemblable; toujours est-il que, sans douter de rien, le jeune inconnu, sans appui d'aucune sorte et sans autre garant que son nom et sa nationalité, avait brigué cette souveraineté. Il n'était même point membre du chapitre électeur des chanoines de Saint-Lambert; mais il avait cru compenser cette infériorité en faisant intriguer à Versailles son cousin, le prince de Soubise, et à Rome le ministre du roi; le résultat de cette audacieuse tentative fut un échec assez piteux.

Ferdinand de Rohan était assez jeune pour attendre; deux ans plus tard il se faisait nommer chanoine de Saint-Lambert. Ce canonicat tout honorifique, qui lui donnait le titre d'électeur du prince-évêque, ne l'obligeait, par ailleurs, à aucun service rigoureux. On voyait, dit Michel Deschamps, attaché à la mission du comte de Flavigny, quelques-uns de ces chanoines, « sortant du chœur, endosser l'habit séculier, la bourse à cheveux, le couteau de chasse; munis d'un fusil, suivis d'un domestique et de deux chiens, aller à la poursuite du lièvre et même de la grosse bête et revenir ensuite reprendre l'habit de chœur pour aller chanter les vêpres. »

L'archevêque de Bordeaux n'alla pas souvent chanter vêpres à Liége; quand il devint archevêque-duc de Cambrai, on ne le vit pas davantage sur les rives de la Meuse; cependant, en septembre 1783, il assiste pour la première fois à l'assemblée générale annuelle du chapitre, ainsi qu'à plusieurs autres séances successives, ce qui lui permet de faire connaissance de ses collègues. Bien lui en prend; car à six mois de là, le prince-évêque Velbruck venant à mourir, voici de nouveau Rohan candidat; il accourt de Paris juste à temps pour assister aux obsèques et s'y faire remarquer, faisant aussitôt figure de candidat généreux et grand seigneur, prodiguant les aumônes et les festins. Il croit avoir l'appui du roi à qui il eut si souvent l'occasion de faire sa cour à Versailles; mais Vergennes conseille prudemment au ministre français à Liége, d'Escorches de Sainte-Croix, de ne pas se compromettre en faveur d'un candidat qu'il juge dangereux et maladroit. Frédéric II, gagné par on ne sait trop quelle influence, soutient Rohan parce qu'il le sait combattu par l'Autriche; mais sa candidature n'y gagne pas; à Salm, candidat de l'Autriche, à Rohan, candidat de la France, les chanoines opposent bientôt un neutre qui soit bien liégeois; le 21 juillet 1784, Hoensbroeck est élu, finalement soutenu en secret par l'envoyé de Vergennes. L'archevêque de Cambrai revenait en France fort marri de son échec et désireux de se venger sur le ministre du roi qui l'avait si mal soutenu; mais le scandale bientôt suscité par son frère le cardinal vint arrêter le cours de sa vengeance.

On sait le retentissement de cette misérable aventure, et comment la reine, indignement trompée par un aigrefin, une intrigante et un imbécile, fut l'objet des railleries, de l'hostilité de la ville. Le crédit des Rohan subit de ce fait un coup décisif.

Fut-ce rancune, fut-ce prescience de l'avenir, l'archevêque de Cambrai afficha de ce moment des opinions et une conduite délibérément frondeuses; on l'entendit, chez le marquis d'Aoust, plaisanter « l'heureux masque » du roi débonnaire; il salua la Révolution naissante comme l'aube de son règne : ce qu'il n'avait pu

obtenir à Liége des pouvoirs réguliers, un mouvement populaire, issu des premières « journées » parisiennes, allait le lui assurer.

Le 18 août 1789, le peuple de Liége acclamait comme bourgmestres : Fabry et Jean Remy de Chestret, représentants de l'esprit nouveau, des libertés municipales, auprès du gouvernement du prince-évêque. Celui-ci eût pu négocier, vivre à côté des bourgmestres comme Louis XVI tenta de régner à côté de Bailly; Hoensbroeck jugea différemment et s'enfuit, entraînant après lui sur les routes allemandes la majorité des chanoines de Saint-Lambert.

Rohan comprit aussitôt que son heure était venue. Un sien cousin Béthune-Charost, âgé de dix-neuf ans à peine, qui avait déjà parcouru la France et la Belgique, cherchant où exercer son activité brouillonne, le relança d'ailleurs avec impatience; Rohan connaissait Fabry pour un de ses partisans, homme calme qui ne chercherait pas à confisquer à son profit les bénéfices de la révolution liégeoise. Cependant, rendu prudent par l'expérience, il résolut de ne pas précipiter un mouvement qui pouvait devenir dangereux, de sonder d'abord les protecteurs attitrés de la principauté, la Prusse et l'Autriche, d'obtenir si possible, par la crainte, la persuasion ou l'or, la démission d'Hoensbroeck.

L'intrigue fut donc menée tant à Liége qu'auprès des principales cours avec le plus grand mystère, et fit d'autant moins de bruit dans le monde que la Révolution française absorbait l'attention de tous.

Dès les premières ouvertures qui lui furent faites, Hoensbroeck affirma qu'il ne renoncerait pas à ses droits, ne les déléguerait à personne, au prince de Rohan moins qu'à tout autre. Le titre de coadjuteur dont celui-ci se serait contenté lui étant ainsi refusé, l'ambitieux prélat découvrit dans les archives liégeoises plusieurs précédents de vacance du siège épiscopal, remontant au moyen âge; on avait alors nommé des sortes d'intérimaires, appelés des « mambours », exerçant les pouvoirs du prince-évêque pendant la durée de la vacance, ou du moins ses pouvoirs temporels,

puisqu'ils pouvaient jouir de tous les bénéfices laissés en déshérence; il est vrai qu'une fois mambour, on avait une envie plus grande encore de la première place : Guillaume de la Mark, le dernier qui avait obtenu ce titre, ayant commencé, pour réussir en 1482, par assassiner le prince-évêque, la « mambourie » avait été du même coup condamnée pour plusieurs siècles.

C'était cet organisme abandonné que Rohan et ses amis voulaient utiliser : en sollicitant une simple régence, l'archevêque de Cambrai voulait se faire humble et modeste devant les puissances voisines, devant l'Autriche surtout, qui prétendait exercer une sorte de suzeraineté sur la principauté, laquelle faisait partie intégrante du Saint-Empire. Il spécifiait donc auprès de la cour de Vienne ne solliciter ce mandat que pour préserver le pays de Liége d'une révolution plus grave que celle du 18 août 1789 et pour maintenir intacts les droits et prérogatives des princes évêques. Il ne doutait pas qu'une conduite si déférente ne lui acquît la faveur des amis d'Hoensbroeck. Cependant à Liége c'était sur la populace qu'il s'appuyait. Il n'était entré dans la principauté qu'au mois de mars 1790, ayant prudemment attendu que toutes les conséquences de la révolution du 18 août précédent se fussent déroulées; les bourgmestres l'avaient chaudement accueilli; le peuple avait voulu l'acclamer, mais la noblesse et le clergé avaient paru moins empressés; les chanoines de Saint-Lambert, en grand nombre, avaient suivi le prince-évêque en exil, et leurs fidèles annonçaient que les troupes impériales marchaient sur Liége pour y rétablir l'ancien ordre de choses.

Autant pour éviter cette réaction que pour mettre leur responsabilité à l'abri derrière une soutane d'évêque, les bourgmestres et le parti populaire poussaient Rohan à aller de l'avant. Mais l'habile homme, quelque tenté qu'il fût d'accepter les offres qui lui étaient faites, commençait à comprendre qu'en acceptant le pouvoir des révolutionnaires il s'interdisait à jamais une élection légitime de prince-évêque.

Or il sentait la situation très instable, les puissances indiffé-

rentes; Louis XVI, monarque constitutionnel, s'était montré plus réservé encore dans cette affaire que dans les élections de 1772 et de 1784; son représentant à Liége, Jollivet, apprenant que la nomination du régent était imminente, avait refusé l'invitation à dîner que lui avait adressée Rohan.

Celui-ci pourtant avait pris son parti, il avait présidé le 14 juillet 1790 un banquet populaire qui avait dégénéré en orgie; il avait manqué être traîné en triomphateur démagogue au palais épiscopal. Les 8 et 12 septembre, après un vœu émis par le corps municipal, les trois ordres ou états de la principauté nommèrent Rohan « mambour » ou régent.

A ce moment même les troupes impériales se réunissaient à Maëstricht et les jours de la république liégeoise semblaient comptés. Rohan n'avait obtenu le pouvoir que pour en sentir la fragilité. Incapable d'ailleurs de l'exercer en des circonstances aussi critiques, le nouveau régent restait enfermé dans son hôtel particulier, écoutant les conseils opposés, adoptant tour à tour l'un et l'autre, prêt à la résistance ou disposé à la conciliation.

Il fondait tout son espoir sur l'appui de la Prusse; telle était l'illusion des libéraux au début de la Révolution et leur ignorance de l'histoire qu'ils comptaient sur le désintéressement des hobereaux du Brandebourg : la finesse de Frédéric II, la séduction qu'il avait exercée sur Voltaire et les esprits « philosophes » avaient fait ce miracle, à l'heure même du second partage de la Pologne, de présenter la Prusse comme la protectrice des faibles : Rohan ne tarda pas du moins à être édifié. Abandonné par Dohns, ministre de Frédéric-Guillaume, le régent « patriote quoique mesuré » se laissait guider par la foule qui conduisait au palais d'Hoensbroeck le rival détesté qu'il traitait « d'archimaudit évêque ». Mais, méfiant à juste titre, il ne prit point le temps de s'installer au palais des princes-évêques.

Trois mois ne s'étaient pas écoulés depuis son élection que les Autrichiens pénétraient sur le territoire liégeois. Invasion toute pacifique d'ailleurs, sans violence et sans haine, aussi dissemblable que possible de l'horrible poussée germanique de 1914;

les Autrichiens en voulaient moins aux Liégeois qu'aux auteurs de la journée du 18 août, et surtout à l'usurpateur Rohan. Alvenzi, commandant en chef des troupes autrichiennes, poussa pourtant la galanterie envers lui au point de l'avertir « de s'absenter de Liége pour le moment ». C'était encore la guerre en dentelle! Rohan se le tint pour dit, et muni des 30 000 florins qu'il obtint des États comme don de joyeux départ, il s'enfuit le 13 janvier sous les huées de la foule qui brisait l'idole de la veille :

On dit que Messieurs de l'État
Ont écrit à leur potentat
De vouloir déguerpir, et oui bien,
Du palais sans mot dire et vous m'entendés bien.

A toute allure, le régent détrôné rentrait en France pour reprendre du moins possession de son archevêché de Cambrai; trop tard, hélas! Pendant plusieurs mois le district du département du Nord l'avait pressé de choisir entre une dignité étrangère et son archevêché; on avait réclamé sa démission ou son serment constitutionnel; le patriote modéré avait cherché à contenter tout le monde : « Un peuple voisin, un peuple ami, un peuple qui a marché sur les traces de la France et a comme elle reconquis sa liberté, m'a fait l'honneur de me placer à la tête de sa Révolution, écrivait-il en décembre 1790, puis-je, messieurs, par un abandon ingrat déserter la cause glorieuse qui m'est confiée? Ah! vous n'en jugerez pas ainsi, messieurs. Je vous prierai d'observer aussi que la place de Régent n'est point une place fixe. Il n'y a donc point lieu à option entre mon évêché et ce poste momentané : ces fonctions cesseront, messieurs, quand l'ancien ordre de choses, corrigé cependant de ses énormes abus, sera rétabli. Au surplus, messieurs, je me conformerai toujours religieusement aux obligations sacrées que le titre de citoyen français et les devoirs de mon ministère m'imposent. J'ai prêté dans mon district à Paris mon serment civique et je jure de nouveau, messieurs, de consacrer ma vie à le remplir. »

Cette profession de foi, ce vague serment prêté à Paris, n'avaient pas suffi à excuser une absence prolongée; les décrets des 27 novembre et 26 décembre 1790 avaient spécifié que « les évêques qui sont en pays étranger », faute d'avoir prêté le serment requis dans le délai de deux mois, verraient déclarer la vacance de leur siège. En rentrant à Cambrai, il trouva le pays beaucoup plus révolutionnaire qu'il ne l'était lui-même; pressé par ses amis de la cour et de l'émigration, il refusa de faire sa soumission à la Constitution et de consacrer notamment le curé de Sedan élu évêque des Ardennes; les cent jours de Liége l'avaient désillusionné des révolutions; il préféra abandonner la partie, quitter la France et attendre l'heure, qu'avec les autres émigrés il croyait imminente, de la fin de la tourmente.

Il attendit dix ans, eut l'inconscience de se présenter, en 1792, comme candidat à la succession d'Hoensbroeck, et se résigna difficilement à la vie d'exil. Puis, le moment venu, il s'empressa auprès de Bonaparte et fut aumônier des impératrices Joséphine et Marie-Louise : suprême honneur, tranquille retraite, où les souvenirs de son gouvernement liégeois durent s'évanouir en une parfaite quiétude.

Pierre Rain.

LA MORALE POLITIQUE
DU GRAND FRÉDÉRIC
D'APRÈS SA CORRESPONDANCE

(Suite) [1]

VIII

LA REPRISE DES HOSTILITÉS. — LE PROGRAMME DE SELOWITZ ET L'ÉVACUATION DE LA MORAVIE.

« Si je n'ai pas réussi dans la campagne d'hiver de 1742 que je fis pour dégager les pays de l'Électeur de Bavière, ne craindra pas d'affirmer le roi de Prusse, c'est que les Français y agissaient en étourdis et les Saxons en traîtres [2]. » Frédéric se garde bien de parler de la faute capitale, que lui seul avait commise en dédaignant l'adversaire qu'il avait à combattre, en pensant qu'il le frapperait de terreur. Il ne voulait pas reconnaître que les besoins de la politique l'avaient emporté sur les considérations militaires et que l'insuccès final de son plan tînt en réalité à deux causes : l'insuffisance des forces mises en mouvement et

[1] Voir *Revue d'histoire diplomatique*, nos 1, 2, 3 (1916) et 1 (1917).

[2] Frédéric II, *Instruction militaire du roi de Prusse pour ses généraux*, art. XXVIII.

Le départ du petit corps de Polastron aurait cependant dû être jusqu'à un certain point agréable à Frédéric, puisqu'à Landskron il avait demandé (rapport du chancelier de Saxe, Deutsch-Brod, 30 janvier) « à être débarrassé au plus vite de Polastron et de ses insupportables Français ».

« M. de Polastron, lit-on dans l'*Histoire de mon temps*, était un homme confit en dévotion, qui semblait plus né pour dire un chapelet que pour aller à la guerre. »

l'insuffisance des préparatifs. Exaspérépar la lutte qu'il avait eu à soutenir au cours de la conférence qu'il venait d'avoir, le 9 février, à Gross-Bitesch, avec Rutowski soutenu par Maurice de Saxe et surtout par le rappel, qu'on venait de lui annoncer, du petit corps de Polastron, entrevoyant dès ce moment l'insuccès des opérations qu'il allait entreprendre, d'autant plus railleur et sarcastique qu'il était plus irrité et plus mécontent, Frédéric s'était au moins soulagé en annonçant, en termes singulièrement dédaigneux, au maréchal de Broglie, sa bête noire, celui qu'il traitait peu respectueusement de « vieux paralytique », qu'il ne s'opposerait pas au départ du corps auxiliaire français [1].

C. P. 693. — *Au maréchal de France comte de Broglie, à Pisek.*

Gross-Bitesch, 11 février 1742.

MONSIEUR,

Je vous renverrai dès que faire se pourra le corps de M. de Polastron, selon que vous me dites avoir des ordres du roi de France pour le retour à vous.

Je n'entre point dans la discussion du fait et je ne prétends point

[1] Polastron, quoique laissé libre d'agir à sa guise, ayant décidé de ne se séparer de Frédéric qu'après la prise d'Iglau, Frédéric lui donna connaissance de l'occupation de cette place par le billet suivant dont le *post-scriptum* mérite d'être signalé à l'attention des lecteurs.

C. P. 698. — *Au lieutenant-général comte de Polastron, à Wolein.*

« Oppatau, 15 février 1742.

« MONSIEUR,

« J'ai la satisfaction de vous mander que l'ennemi a aujourd'hui quitté Iglau à l'approche de nos troupes et que les Saxons y ont actuellement mis garnison. Cette expédition faite, Monsieur, je ne saurais vous empêcher dorénavant de suivre les ordres que vous avez pour retourner les troupes que vous avez sous votre commande et je crois que votre marche sera assez sûre si vous la dirigez sur Polna et après sur la gauche de la Sazawa. Je vous prie, au reste, d'être persuadé de l'estime avec laquelle, je suis, Monsieur, votre bien affectionné.

« FÉDÉRIC. »

La saison devient affreuse, les Français me quittent, les Saxons, dégoûtés des cabanes de la Moravie, visent au palais de Prague. Me croyant planté de tous côtés, je vais sérieusement songer aux quartiers d'hiver.

gloser sur la mauvaise grâce qu'il y a de retirer des troupes lorsque les alliés marchent à l'ennemi. Ce fait grossira l'histoire des mauvais procédés et ne manquera pas d'animer merveilleusement mon zèle pour la cause commune. Je ne doute pas que, renforcé du corps de M. de Polastron, nous n'apprenions bientôt les succès brillants qu'auront vos entreprises. Je suis à jamais, Monsieur le Maréchal. votre affectionné

FÉDÉRIC.

Bien que n'ayant, en raison de la situation particulière du prince de Galles, que bien peu de valeur, les ouvertures que, au nom de ce prince, Andrié avait été chargé de transmettre à Berlin, n'en avaient pas moins fait une certaine impression sur l'esprit de Frédéric. Il semble du reste que le roi ne tarda pas à se ressaisir, à oublier, en tout cas à dissimuler son mécontentement ; toujours est-il qu'on n'en trouve plus la moindre trace, ni dans les deux dépêches que le 22 et le 23 février il adresse de Znaym à Fleury, ni dans les Réflexions qu'il joint à cette dernière.

C. P. 695. — *Au Département des Affaires étrangères.*

Gross-Bitesch, 11 février 1742.

Rapport d'Andrié. Londres, 26 janvier :

« Le prince de Galles lui a parlé d'une offre de réconciliation à lui faite par le roi George et qu'il a rejetée en disant « qu'il ne pourrait jamais, sans « blesser sa conscience, donner « les mains aux expédients qu'on « lui proposait sans qu'au préala- « ble Walpole ne fût hors de sa « place ». Le prince tient à ce que le roi de Prusse connaisse ses idées et ses sentiments, « sur « leurs intérêts réciproques qu'il « envisageait comme insépara-

Répondre au prince de Galles dans les termes les plus aimables, que je me réjouis de le voir animé de sentiments si droits et si patriotiques et que je ne désire rien plus que de le voir y persévérer ; que de mon côté je ne négligerai rien pour cultiver et entretenir en tout temps son amitié et que je suis persuadé que si j'avais eu affaire à lui, les choses auraient pris sur bien des points une tout autre tournure.

« blés et d'autant plus aisés à
« concilier que la nation an-
« glaise en général en reconnais-
« sait la nécessité. »

C. P. 705. — *Au cardinal de Fleury, à Issy.*

Znaym, 22 février 1742.

Monsieur mon Cousin,

La mauvaise situation, dans laquelle se trouvaient les affaires de l'Empereur, m'a fait voler le plus promptement possible à son secours. Je ne vous parlerai point de toutes les contrariétés que j'ai eues à essuyer à Dresde et de la généralité saxonne. Après avoir vaincu mille oppositions, j'ai fait marcher avec moi les troupes saxonnes jusqu'à Iglau, d'où nous avons délogé l'ennemi. Après quoi les Saxons n'ont plus voulu avancer. Cependant après avoir couru le risque de me voir abandonné par eux, j'ai trouvé le moyen de les porter jusqu'à la Taya. Le mouvement a produit tout l'effet que je devais en attendre, savoir que le prince Lobkowitz se replie sur l'Autriche et que M. de Khevenhüller sort de Bavière avec 10 000 hommes pour gagner le pont de Krems et pour se joindre à M. de Lobkowitz Je sais que leur dessein est de couvrir Vienne et Presbourg, ce qui doit vous donner d'autant plus de tranquillité pour M. de Broglie que je le crois par ce mouvement de l'ennemi en état d'entreprendre sur Tabor.

Les raisons, qui m'ont empêché d'aller à Neuhaus, sont que le pays entre ici et l'ennemi est tout mangé, que les Autrichiens ont des magasins assez considérables à Neuhaus et que le poste de Wittingau est inattaquable. Je me serais vu réduit alors à décamper devant l'ennemi et à me retirer, ce qui aurait fait une très mauvaise manœuvre de guerre. D'ailleurs, Linz et Passau étant pris, nous ne saurions en délogeant l'ennemi de la Bohême regagner la communication de la Bavière. Je crois donc avoir plus effectué par mon opération sur la Taya que par celle de Neuhaus, d'autant plus que mon aile gauche n'est qu'à sept milles d'Allemagne de Vienne.

Je vous envoie ci-jointes mes idées sur la campagne prochaine [1],

[1] Frédéric avait, quarante-huit heures plus tôt, exposé à Charles VII ses idées sur la campagne prochaine, idées qu'il me paraît inutile de reproduire ici et qui se terminaient sur cette phrase : « Je suis dans la ferme persuasion, vu le délabrement de l'armée autrichienne, que ce projet exécuté nous donnera la paix au mois de juillet. » Cf., 703, à l'Empereur des Romains, à Francfort-sur-le-Main, Znaym, 20 février 1742.

dont le succès n'est pas douteux, si l'on prend les mesures à temps et que tout soit bien concerté.

La hauteur autrichienne vient de renaître par l'expédition de Bavière, mais, selon toutes les apparences, ce ne sera que le bon jour d'un corps hétique à qui le moindre répit enfle l'espérance, mais qui s'évanouit le jour d'après par les nouveaux ulcères qui se manifestent.

Je suis avec tous les sentiments d'estime et de l'amitié la plus cordiale, Monsieur mon Cousin, votre très affectionné et fidèle ami.

FÉDÉRIC.

C. P. 708. — *Au cardinal de Fleury, à Issy.*

Znaym, 23 février 1742.

MONSIEUR MON COUSIN,

Vous pouvez juger par la promptitude de mes réponses du plaisir que j'ai de recevoir de vos lettres; elles sont toujours pleines d'instructions pour moi et je suis ravi de profiter des lumières d'un aussi grand et habile ministre. Vous trouverez ci-joint mes réflexions sur le tableau de l'Europe que vous m'avez envoyé[1]. Je ne les donne point pour infaillibles, car tout ce que peut l'esprit humain sur l'avenir se borne à de faibles conjectures, que l'ignorance ou les préjugés rendent pour la plupart incertaines et fautives.

Quant à mes opérations, elles font tout l'effet que j'en ai pu espérer. M. de Broglie est hors de tout danger, Prague en sûreté, l'ennemi dans la consternation et le découragement de sorte qu'il se retire en Basse et Haute-Autriche, la Basse-Autriche inondée de nos partis et nos troupes en état de combattre et de vaincre, lorsque l'ennemi aura l'audace de se présenter ou la témérité de nous attendre. Sans cette diversion, M. de Khevenhüller se serait replié sur la Bohême et M. de Broglie aurait couru grand risque, Prague de même, et nos affaires étaient au point d'être perdues. Mais, grâce au ciel, notre supériorité est rétablie et j'ai obligé l'ennemi à suivre l'impulsion que je lui ai donnée en me portant vers l'Autriche et en menaçant Vienne et Presbourg.

Si l'on apprend à connaître les amis dans le danger, je me flatte que mes alliés me trouveront digne de leur confiance et de leur amitié et je vous réponds que vous pouvez être tranquille sur les affaires

[1] A cette pièce étaient jointes, comme le roi l'annonçait à Fleury, ses Réflexions sur le tableau de l'Europe, malheureusement trop longues pour être reproduites ici. (Cf. *Correspondance politique*, t. II, p. 46-48.)

d'Allemagne, car je ne me remuerai point d'ici que tout ne soit arrangé selon vos désirs et pour le bien de la cause commune, vous priant d'être persuadé que je suis avec tous les sentiments d'amitié, d'estime et de considération, Monsieur mon Cousin, votre très fidèle et inviolable ami

FÉDÉRIC.

Malgré la belle assurance dont il faisait étalage, les choses étaient loin de marcher au gré de ses désirs. Il se gardait toutefois bien de rien laisser paraître de ses préoccupations dans la lettre de remerciements qu'il adressait à Valory, mais qui avait surtout pour but de montrer qu'il méritait la pleine confiance de ses alliés. En passant, il avait cependant avoué en prenant, il est vrai, un ton badin et plaisant qu'il éprouvait de sérieuses difficultés à faire vivre son armée.

C. P. 717. — *Au marquis de Valory, envoyé de France, à Prague.*

Znaym, 27 février 1742.

MONSIEUR,

Je viens de recevoir votre lettre du 26 de ce mois et je vous suis très obligé des lettres que vous m'avez envoyées avec et qui m'ont été très agréables, quoique celle de M. le maréchal de Belle-Isle soit un peu de vieille date.

Les nouvelles, que vous avez reçues de Vienne, et dont je vous sais gré que vous avez voulu me les communiquer, m'ont été agréables. Je me prépare actuellement pour bien recevoir les Autrichiens, en cas que l'envie leur prenne de venir tomber sur moi ; mais ce que je crois nécessaire, c'est ce que vous représenterez à M. le maréchal de Broglie, que d'abord qu'il aura avis que les Autrichiens marchent en force sur moi, il sera indispensablement nécessaire de faire en même temps un mouvement avec le corps de ses troupes sur Tabor et Budweis pour donner là de l'occupation aux ennemis, pendant que le gros de leurs troupes marche sur moi. Vous concevrez aisément la nécessité de cette manœuvre pour divertir d'autant mieux l'ennemi, ce qui ne saurait que faire un très bon effet pour la cause commune.

Au reste, Monsieur, vous trouverez ci-joint l'ordre que je viens de donner à la chambre de Clèves pour le passage libre des amas de

fourrage que M. de Maillebois a acheté dans le pays de Clèves et j'y joins ma réponse à l'Empereur et à M. le Cardinal avec une lettre pour M. de Broglie, que je recommande toutes à vos soins, pour qu'elles arrivent à leur destination. Je suis avec des sentiments d'estime, Monsieur, votre affectionné

FÉDÉRIC.

Je me prépare ici à tout événement. Je me renforce de 10 escadrons et 6 bataillons. *Nous tirons le diable par la queue pour subsister.*

Faites mes compliments aux amis de Prague ; mandez au Cardinal que nos ennemis veulent me détacher de l'alliance, mais en vain, et qu'on verra par toute ma conduite combien ont été faux les bruits qu'on a fait courir de mon accommodement prétendu. Mais si j'étais ministre de la Reine, je ne négligerais rien pour semer la méfiance entre les alliés, est-il donc étonnant qu'ils le fassent ? Ne soyons donc pas assez fols pour nous laisser prendre dans des pièges aussi usés et aussi puérils que ceux-là. Adieu ?

Frédéric, reconnaissant à ce moment la gravité de la faute qu'il avait commise en négligeant Brünn et par suite la difficulté pour lui de se maintenir en Moravie, se faisait si peu d'illusion sur la situation, qu'il terminait par quelques phrases, dans lesquelles il ne prend même pas la peine de dissimuler son inquiétude [1], la lettre qu'il écrit le 27 à Belle-Isle.

C. P. 720. — *Au maréchal de Belle-Isle.*

Znaym, 27 février 1742.

MONSIEUR,

Votre lettre en date du 6 de février ne m'est parvenue qu'aujourd'hui et les marques que j'y trouve de la confiance que Sa Majesté Impériale met en moi, m'ont causé une satisfaction extrême ; aussi n'obligera-t-Elle pas un ingrat.

[1] Il m'a paru curieux, afin de mieux montrer l'effort que Frédéric fait sur lui-même pour essayer de prendre un ton badin, à travers lequel on voit pourtant apparaître sa tristesse et ses soucis, d'emprunter les lignes suivantes à la lettre que de Znaym il écrit à Jordan, le 28 février : « Les maisons ont toutes ici des toits plats à l'italienne, les rues sont malpropres, les montagnes âpres, les vignes fréquentes, les hommes sots, les femmes laides et les ânons très communs. C'est la Moravie en épigrammes. »

Les raisons, que vous alléguez pourquoi il sera nécessaire que Sa Majesté Impériale prolonge son séjour à Francfort, sont si solides que je ne pourrais pas y ajouter quelque chose, étant persuadé que dans les circonstances présentes Sadite Majesté ne saurait jamais mieux faire que d'y rester. Aussi mon ministre d'État de Broich a déjà mes ordres pour qu'il doive rester à Francfort et y continuer sa fonction et les négociations sur lesquelles l'Empereur consultera le collège électoral.

Quant aux instances que les ministres hanovriens vous ont faites sur le renouvellement de la convention qui fut faite l'an passé avec le roi d'Angleterre, je suis du sentiment qu'on pourrait la leur accorder, ou, du moins, qu'on pourrait approfondir leur bonne foi en leur proposant de la part de l'Empereur de faire une alliance avec lui et de lui fournir 12 000 hommes de troupes auxiliaires pour des subsides. Cela accordé, je crois qu'on pourrait retirer sûrement les troupes françaises de la Westphalie et qu'on pourrait permettre alors au roi d'Angleterre de fournir quelques subsides en argent à la reine de Hongrie, en même temps que l'électeur de Hanovre donnerait de ses troupes à l'Empereur pour soutenir ses intérêts et ses droits. Je vous prie, Monsieur, d'être persuadé des sentiments d'estime et de la parfaite considération avec lesquels je suis, Monsieur, votre très affectionné et fidèle ami

FÉDÉRIC.

J'ai trouvé ici nos affaires plus délabrées que je ne les ai crues, c'est pourquoi je me renforce de 20 escadrons et de 7 bataillons. Si je puis, en attirant les forces de l'ennemi sur moi, conserver le maréchal de Broglie et Prague, je croirai avoir rendu un service signalé aux alliés. Je ne saurais savoir si j'y parviendrai avec ou sans bataille. M. de Lobkowitz marche vers Krems où il attend un renfort de 8000 fantassins, que Khevenhüller amène de Bavière. On dit que le prince Charles y joindra 9 000 ou 6 000 hommes. Si je suis en force vers ce temps-là, je verrai ce que j'aurai de mieux à faire. En attendant, Brünn, muni de 6 000 hommes et de hussards, nous incommode beaucoup touchant notre communication.

Si le roi d'Angleterre nous peut procurer la paix, suivant l'alliance de la reine de Hongrie, cela vaudrait bien la peine de faire alliance avec lui.

Comme il l'écrira quelques jours plus tard le 11 mars de Porlitz à Jordani : « Les choses s'embrouillent de plus en

plus. » L'horizon politique n'était guère plus rassurant que la situation militaire. Frédéric avait eu beau faire ; la France se défiait de lui de plus en plus. Son fameux plan d'opération ne devait être approuvé qu'après l'arrivée de Belle-Isle à Versailles, et, comme Valory lui avait parlé de la fourniture d'un équipage de ponts pour passer le Danube, il en avait conclu qu'on allait chercher à l'amener à consentir, ce dont il ne voulait à aucun prix, à la jonction de son armée avec l'armée française en amont de Vienne.

En Angleterre, on était à la veille d'un changement de ministère et il craignait de voir le successeur de Walpole accorder une protection effective à Marie-Thérèse.

En Suède, il fallait s'attendre à ce que l'influence anglaise prît avant peu le dessus.

Frédéric en conclut qu'il n'était que temps de renouer au plus vite les relations qu'il avait rompues avec lord Hyndford.

C. P. 723. — *Au comte de Hyndford, ministre de la Grande-Bretagne, à Berlin.*

Znaym, 1er mars 1742.

MONSIEUR,

J'ai reçu votre lettre du 12 février ; et j'ai été très mortifié d'en apprendre l'insulte qui a été faite par un capitaine de mes hussards à un courrier du Roi votre maître, dont jusqu'à présent rien n'est venu à ma connaissance. Comme je ne saurais que désapprouver l'insolence de ce capitaine, quoique vous ne sauriez indiquer son nom, je ne manquerai pas néanmoins de prendre les informations nécessaires du fait et de le faire punir dûment de son étourderie et de son procédé inexcusable, de manière que vous aurez lieu d'en être satisfait.

Quant aux autres points de votre lettre, je suis bien obligé des nouvelles que vous me mandez et des sentiments de confiance et de cordialité que vous me témoignez. J'espère que vous voudriez bien continuer à me donner des éclaircissements nécessaires pour me mettre entièrement au fait de ce que la partie voudrait prétendre en égard des offres qu'elle fait [1], après quoi je pourrai vous dire mes sentiments.

[1] Hyndford rendait compte que : « La reine de Hongrie est prête à céder toute la Silésie, à l'exception du duché de Teschen, et j'ai lieu de croire

Je suis fâché que je voie mon retour à Berlin retardé par les mouvements que les troupes autrichiennes viennent de faire actuellement pour tomber, à ce qu'on dit, sur la Moravie et qui m'obligent de me mettre en état de défense pour les repousser, en cas que l'envie les prenne de venir sur moi ou sur les troupes saxonnes jointes aux miennes. Je vous prie d'être assuré des sentiments d'amitié et de l'estime particulière avec lesquels je suis, etc.

FÉDÉRIC.

La présence de Giannini à Znaym n'avait pas été sans produire un certain effet sur l'esprit et les dispositions de Frédéric et ce fut évidemment sous l'impression des conférences que le chanoine eut avec son factotum, avec son homme de confiance Eichel que Frédéric écrivit une longue lettre, en somme assez aimable, à Belle-Isle. Il ne manqua pas du reste de prendre immédiatement sa revanche et de laisser libre cours à sa mauvaise humeur dans celle que le même jour il adressait à Valory. Il est vrai qu'afin de détourner les soupçons qu'aurait pu faire naître la présence de Giannini à Olmütz, il avait soin de charger son ministre à La Haye de protester contre les assertions contenues dans une lettre que Marie-Thérèse avait fait remettre aux États-Généraux.

C. P. 731. — *Au marquis de Valory, envoyé de France, à Prague.*

Znaym, 4 mars 1742.

MONSIEUR,

J'ai reçu votre lettre du 28 février et j'ai été extrêmement surpris d'y voir que le nommé baron de Burnet[1] s'est émancipé de dire à Sa Majesté Impériale que j'étais disposé de prêter six millions de florins aux États de Bohême, en cas que Sa Majesté Impériale voulût en être caution.

J'ai lieu d'être étonné de la hardiesse de cet homme, lequel je n'ai jamais vu, ni parlé et dont j'ignore absolument qui il soit. Il est vrai que, du temps que je fus à Glatz, j'ai entendu dire en passant qu'il y

qu'elle se laissera porter aussi, sous de certaines petites conditions, à la cession de Glatz. »

[1] Colonel au service de Baireuth.

avait un homme qui cherchait un emprunt convenable pour les États de Bohême, mais jamais s'est-il présenté devant moi, et quand même il m'aurait pu parler, vous pourriez croire que je n'aurais pas traité sur un négoce de cette importance avec un homme, pour ainsi dire, sans aveu et dont je ne connais ni la figure, ni la condition. Ainsi, c'est un mal-appris qui a fait accroire une chose à laquelle je n'ai jamais pensé.

Quant aux ponts sur haquets dont vous me parlez[1], je ne conçois pas jusqu'à présent à quel usage j'en devrais faire construire, ni comment je les pourrais transporter, mes opérations allant principalement sur Presbourg où je pourrais passer sans avoir des ponts si coûteux. Je suis avec des sentiments d'estime et de considération, etc.

FÉDÉRIC.

Je crois que vous me prenez pour le juif de la cour de l'Empereur et que, non content que je ruine mes troupes pour lui, vous prétendez que je lui prodigue les épargnes de l'Etat. Jamais roi, ni juif ne prête sur les physionomies. Le roi de France peut faire à proportion de bien plus grands efforts que moi. Chacun doit se plier à son état et les cordes de mon arc sont à présent tendues selon ma capacité ; on devrait rougir de honte des propositions que l'on me fait.

Dans le traité, je dois payer l'argent pour Glatz lors de la paisible possession, je le hasarde à présent, ainsi je fais déjà ce que l'on ne devrait pas prétendre de moi.

C. P. 732. — *Au ministre d'État, comte de Podewils, à Olmütz.*

Znaym, 4 mars 1742.

Rapport de Podewils. Olmütz, 27 février :

« L'impératrice Elisabeth paraît avoir accueilli avec joie la proposition d'un traité d'alliance et d'amitié entre la Prusse et la Russie. Ne serait-il pas avantageux

Fort bien. Voyons d'abord où ils veulent en venir.

[1] Cf. *ibidem*, 730, au maréchal de Belle-Isle, Znaym, 4 mars : « ... J'ai envoyé au cardinal un plan dans lequel il n'y a point de pont. Si nous voulons changer de plan tous les huit jours, comme l'année passée, nos opérations auront aussi le même sort. »

de laisser la cour de Pétersbourg rédiger le projet de traité afin de mieux pénétrer les intentions de la Russie et de voir aussi la tournure que prendront les événements de guerre dans le Nord. »

C. P. 733. — *Au conseiller privé de Légation comte de Podewils, à la Haye.*

Olmütz, 4 mars 1742.

J'ai reçu votre dépêche du 16 du mois passé, avec la copie de la lettre que la reine de Hongrie a écrite aux Etats-Généraux en date du 27 de janvier sur la situation de ses affaires, remplie de plaintes et d'invectives contre ses ennemis et de contre-vérités et faussetés contre moi.

Triste et faible ressource pour une cour qui, dans l'état malheureux où elle se trouve, devrait plutôt consulter la prudence pour s'en tirer par un prompt et bon accommodement, que la rage et l'esprit de vengeance contre des puissances aussi formidables que celles qui se sont liguées contre elle et qu'un pareil procédé ne peut qu'aigrir et animer davantage pour réduire cette princesse à la dure nécessité d'accepter les conditions qu'on voudra bien lui accorder et qu'une conduite plus sage et plus modérée de sa part pourrait rendre moins onéreuses. Mais, pour en venir au contenu même de cette lettre, je laisse à la France et à mes alliés, aussi bien qu'au collège électoral, de répondre aux calomnies que l'auteur de cette lettre, en se parant et abusant insolemment du nom de la reine de Hongrie, a vomies contre eux et la validité de l'élection de l'Empereur aussi bien que les justes motifs qui ont porté tous les électeurs, sans exception d'ami ou d'ennemi, à laisser la voix de Bohême dans l'inactivité, ce que les circonstances du temps et le défaut d'habileté d'une princesse à prendre voix et séance dans le collège électoral, ont rendu indispensablement nécessaire.

Mais pour ce qui regarde le passage de cette lettre : *Borrusiæ, quoque rege secunda jam vice contra datam fidem in partem operis veniente,* il est également injurieux, faux et obscur.

A le prendre au pied de la lettre, on n'y saurait trouver un autre sens raisonnable, sinon que de supposer par les paroles *secunda vice* que j'ai fait et rompu deux fois un accommodement et une paix par-

ticulière avec la reine de Hongrie pendant la guerre présente. Cela étant, pourquoi ne produit-on pas un pareil traité de paix ou d'accommodement pour convaincre l'univers de la vérité de ce qu'on avance avec tant d'effronterie et pour se laver du reproche bien mérité que depuis quelque temps toute la conduite du ministère de Vienne n'a été qu'un tissu de mensonges et de fausseté, qui, en partie, lui ont attiré tous les malheurs dont la reine de Hongrie se voit accablée maintenant.

Mais je défie la cour de Vienne de pouvoir jamais produire de pareils traités, conventions ou autres pièces de cette nature, signées de ma main ou de celle de mes ministres, chargés du département des Affaires étrangères ou munis des pleins pouvoirs nécessaires pour cet effet-là.

Ce serait une nouvelle méthode, inconnue jusqu'ici en Europe et dans le monde entier, de faire la paix ou un accommodement sans en être convenu de part et d'autre par des instruments revêtus de tout ce qui est indispensablement nécessaire pour en constater et prouver l'existence et l'authenticité. Et tout cela n'étant point, de quel front prétend-on en imposer à tout l'univers, en avançant une fausseté aussi manifeste?

Voilà ce que vous pouvez répondre verbalement aux ministres et aux régents de l'Etat aussi bien aux ministres étrangers qui se trouvent à la Haye, quand l'occasion se présente ou quand ils devraient vous en parler; puisque la lettre de la reine de Hongrie étant peut-être, à l'heure qu'il est, entre les mains de tout le monde à la Haye, les personnes, qui ne sont pas au fait des affaires et qui prennent pour de l'argent comptant tout ce que la cour de Vienne avance si libéralement et avec tant d'effronterie, pourraient être tentées de croire qu'il y a eu une paix particulière entre moi et cette Princesse et que je l'ai rompue deux fois, selon le sens littéral de la lettre en question.

Le seul but que la cour de Vienne paraît s'être proposé dans le trait envenimé qu'elle a lancé contre moi, ne saurait être que d'inspirer de la défiance contre moi à mes alliés.

Mais c'est un artifice aussi grossier qu'usé, et pratiqué avec si peu de succès par le ministère de la reine de Hongrie à toutes les cours avec lesquelles elle s'est brouillée, qu'il ne porte plus qu'à faux et qu'il ne peut tourner qu'à la honte et à la confusion de cette cour, depuis qu'on voit que les puissances liguées contre elle, connaissent trop leurs véritables intérêts et la nécessité d'une bonne union et étroite harmonie pour vouloir prendre le change.

En attendant, vous ne manquerez pas de m'informer exactement de

l'impression que la susdite lettre pourra faire sur les ministres qui se trouvent à la Haye aussi bien que sur le public, qui paraît déjà pencher assez pour se laisser aller à toutes les impulsions que la cour de Vienne voudra lui donner pour rendre la guerre générale et traverser les bonnes intentions de ceux qui souhaitent passionnément de pouvoir vaincre l'opiniâtreté et le caprice de la cour de Vienne pour lui faire ouvrir les yeux sur ses véritables intérêts et sur la nécessité indispensable de donner promptement les mains au rétablissement de la paix, avant que son état n'empire d'une manière qu'elle pourra perdre facilement ce qui lui reste encore de ses possessions en Allemagne.

C'est à quoi aussi le gouvernement de la République devrait travailler selon sa sagesse ordinaire pour prévenir un embrasement général.

FÉDÉRIC.

(D'après la minute[1]*.)*

Deux jours auparavant, le 2 mars, comme nous venons de l'indiquer en passant, le chanoine Giannini était arrivé à Znaym porteur du *Pro memoria* expédié de Vienne et qu'on lui avait envoyé « de curé en curé jusqu'à Olmütz le 26 février ». Jamais encore Frédéric n'avait éprouvé déception pareille à celle qui lui était réservée.

Malgré la lenteur que la cour de Vienne avait mise à lui faire parvenir sa réponse, il croyait si bien à la possibilité, et même à la probabilité, d'un accord que, le 26 février, il avait expédié à Schmettau des instructions détaillées relatives à la mission qu'il devait remplir auprès de l'Empereur, afin de régler avec lui la question du cercle de Königgrätz « que le Roi voulait prendre en gage au prix de 800 000 écus et même d'un million[2] ».

[1] Podewils, en présentant cette minute, Olmütz, 3 mars, fait remarquer au roi : « Comme je pourrais peut-être avoir manqué de m'expliquer dans le sens que Votre Majesté souhaite qu'on le fasse, je La supplie de vouloir bien parcourir elle-même l'incluse. »

Réponse par la résolution de Znaym, 4 mars : « Très bien. »

Le 12 mars, la circulaire fut en conséquence adressée aux ministres de Prusse à Dresde, Francfort-sur-Main, Copenhague, Londres, Paris, Saint-Pétersbourg et Stockholm.

[2] Cf. *ibidem*, 716, au feld-maréchal comte Schmettau. Znaym, 26 février 1743. Instruction donnée à Schmettau pour son voyage à Prague.

Dès son arrivée à Znaym, Giannini avait demandé une audience au Roi, qui lui fit dire qu'il pourrait « traiter avec le conseiller intime Eichel, avec qui je parloi en effect et comme j'étai impossibilité d'approcher le roi, il me fallut indispensablement décrir le *Pro memoria* et le lui donner à ce que Sa Majesté en peut peser le contenu [1] ».

Marie-Thérèse, rejetant purement et simplement les propositions du Roi, avait chargé le grand-duc de rédiger ce *Pro memoria*. La Reine consentait à céder la Basse-Silésie, dont la frontière serait déterminée par une ligne courant au sud de la Neisse, le comté et la ville de Glatz, à condition toutefois de raser les remparts de la ville et du château ; mais en retour, elle exigeait que Frédéric s'engageât à la faire rentrer, s'il le fallait, même par la force des armes, en possession de ses autres États héréditaires [2].

Rien ne prouve mieux l'état d'esprit du roi de Prusse que le fait qu'il ne songea même pas à rejeter, sans autre forme de procès, des propositions en réalité inacceptables et qui paraissaient même passablement ironiques et presque insolentes. Eichel, le porte-parole du Roi, se borna à faire observer à Giannini que : « Ce *Pro memoria* lui paraissait un peu sec... que le roi était content de ses avantages et qu'il falloit songer à en faire à ses alliés, dont il me répéta le jour suivant. On voyoit bien que la cour de Vienne la vouloit détacher, mais qu'il ne le feroit pas en aucune manière. »

Avant d'aller plus loin et de résumer l'entrevue qu'avant de partir pour Vienne Giannini eut encore le lendemain, 4 mars, avec Eichel, il est, sinon indispensable, tout au moins curieux d'extraire de la relation du chanoine certaines indications qu'il avait recueillies de la bouche de personnages de l'entourage du Roi.

Schmettau, à son passage à Olmütz, lui avait dit « qu'en cas qu'il y eût, comme il espéroit, quelque ouverture d'accommodement,

[1] Giannini, *Relation de mon voyage à Znaym*, Vienne, 7 mars 1742, annexe XXXI. (Texte original en français.)

[2] *Haus, Hof und Staats Archiv. Friedrics Archiv.*

le roy l'enverroit en tout secret au nouvel Élu qui lui tienne bien à cœur et avec qui on conviendroit d'un prix et d'une alliance contre la France ; en conséquence qu'on s'accommoderoit avec la Saxe comme on pourroit ; qu'au reste le roi auroit bien pu s'avancer en Autriche et aller prendre d'emblée Presbourg, ce qu'il n'a pas entrepris pour ne pas empirer les conditions de paix avec la reine [1]... » Un peu plus loin Giannini ajoutait : « Je ne sçai si c'est le sentiment du roy, mais il est bon que je le dise ici : ce que le général de La Mothe m'a conté comme un sentiment commun de tous les Prussiens ; qu'il seroit bien que la Cour de Vienne fisse la paix sur le pié ci-dessus et une alliance contre la France, qu'après on trouveroit la manière de dénicher la Saxe de la Haute-Silésie et de Moravie ; que pour la Bohême ce seroit un patrimoine du nouvel Empereur pour soutenir sa dignité ...[2] »

« Quant à Eichel, il vint, dit encore Giannini, me trouver le jour suivant et me dit de bouche une quantité de choses que j'eu soin de noter d'abord après son départ ; mais voulant pourtant aller de pié sure et ne rien rapporter que de vrai, je lui fis voir mes remarques et il trouva que j'avoi expliqué l'intention du roy avec des termes un peu forts. Il me dit donc qu'il prendroit la liberté de me mettre en ordre mon écrit. C'est ce que je vouloi, et l'ayant mis en état à sa mode, il vint sur les 11 heures du matin me l'apportai... Je copiai donc ledit écrit que je nomme *Notanda* de Znaym avec la consolation de sçavoir que le roy l'avoit eu sous les yeux, car M. d'Eichel en venoit... [3] » Puis parlant de son départ pour Vienne, il ajoute : « La raison de ce voyage du côté du roy est affin de sçavoir plus tôt les sentiments de la Cour. On présuppose qu'elle achettera comme il voudra *l'amitié du roy qu'il veut bien lui accorder*, paroles les soussignées propres de M. d'Eichel, quand il m'exposoit les pensées du roy, bien différentes des siennes qu'il me marquoit toujours à part [4]. »

[1-2-3-4] GIANNINI, *Relation de mon voyage à Znaym*. Vienne, 7 mars 1742, annexe XXXI.

C. P. 734. — *Notanda de Znaym*[1].

5 mars 1742.

Rédigé par Eichel et ayant pour titre *Pro memoria* remis à Giannini, qui l'a copié de sa main et l'a lui-même porté à Vienne, les *Notanda* commençaient par ces mots :

« Comme on a trouvé le contenu du *Pro memoria,* dont j'ai été chargé, trop général et peu satisfaisant, on est bien aise que j'aille moi-même à Vienne pour y représenter à la personne connue et à ceux qui sont du secret :

« Qu'on était sensible à la confiance que la cour de Vienne paraissait de marquer dans le *Pro memoria* et qu'on souhaitait sincèrement de sauver la maison d'Autriche du naufrage, dans le danger éminent où elle se trouve, mais qu'il fallait que cela se fît d'une manière digne et faisable selon les circonstances du temps.

« Que, si la cour de Vienne voulait réfléchir sur l'état véritable de ses affaires, elle trouverait qu'après tant d'efforts qu'elle avait faits jusqu'ici, les ressources lui devraient manquer à la fin ; qu'elle n'avait rien ou très peu à espérer de ses alliés, qui témoignaient assez clairement de ne vouloir plus se mêler de ses affaires et que la partie liée contre la maison d'Autriche était trop supérieure pour que celle-ci ne dût succomber à la fin ; que la résolution de le vouloir faire coûter cher aux ennemis si l'on devait être écrasé, n'était aucunement de la saine et bonne politique et ne pouvait qu'aigrir et animer davantage les puissances alliées contre la maison d'Autriche, pour la réduire à la nécessité d'accepter les conditions qu'on voudra lui accorder, et qu'une conduite plus sage et plus modérée de sa part pourrait rendre les conditions moins onéreuses.

« Que les avantages qu'elle avait eus sur la Bavière ne décideraient de rien, vu les d'autant plus grands efforts que la France ferait et faisait actuellement pour remettre les affaires de la Bavière ; que même une ou deux batailles gagnées contre les alliés ne pourraient pas relever les affaires de la maison d'Autriche, mais qu'au contraire une bataille perdue d'elle la mettrait aux abois et qu'il ne serait possible alors de lui conserver les Etats qu'elle conserve encore en Allemagne ; que la France ne pourrait jamais abandonner la Bavière sans ruiner

[1] Remis à Giannini pour être communiqué à la cour de Vienne.

tout à fait son crédit et ses intérêts et sans s'exposer à des embarras infinis.

« Qu'il ne fallait point penser à vouloir infirmer ou annuler l'élection de l'Empereur faite à Francfort et à vouloir rétablir la Sanction Pragmatique dans son entier, tous les électeurs étant intéressés de soutenir l'élection faite par eux ; que de conséquence en conséquence, les Etats de l'Empire se verraient obligés de faire ses efforts contre la maison d'Autriche, dont la plupart offraient déjà leurs troupes.

Qu'il était donc de la dernière importance pour la cour de Vienne de penser à ses vrais intérêts et de s'accommoder aux circonstances du temps, avant que les affaires seraient venues à la dernière extrémité.

« Que, si l'on voulait continuer à avoir quelque confiance sur celui qui n'aimera jamais que la maison d'Autriche soit tout à fait écrasée, on n'aurait qu'à lui communiquer, avec les ménagements nécessaires, les conditions sur lesquelles on pensait de faire la paix ; qu'on pourrait alors s'expliquer là-dessus et qu'après les avoir trouvées acceptables, on se chargerait de les communiquer, d'une manière convenable, aux alliés pour régler le reste. Si contre toute attente ces conditions seraïent refusées, on aurait alors les mains libres de faire ce qu'on voudra. »

Les *Notanda,* on a pu s'en convaincre en les lisant, n'étaient pas, à proprement parler, de véritables propositions de paix; c'étaient en réalité de simples aperçus dans le genre de ceux que Frédéric avait exposés à Pfütschner lors de sa venue à Olmütz. Mais il n'en était pas moins évident qu'à cause des fautes qu'il avait commises, il était désormais presque impossible, et en tout cas dangereux, pour le Roi de s'entêter à rester, en attendant la réponse de la cour de Vienne, sur sa position de la Thaya où son armée était par trop en l'air. Il lui fallait cependant trouver un prétexte pour expliquer le mouvement rétrograde de son armée. Il se souvint alors de Brünn, déclara que « sans la prise de Brünn, les alliés ne pouvaient même pas se soutenir en Moravie[1] », et donna l'ordre d'investir la place. Pour mieux enlever à ce mouvement son véritable caractère de retraite, Frédéric eut bien soin de parler à Rutowski, qui venait précisément prendre congé de

[1] Frédéric II, *Histoire de mon temps,* chap. v.

lui, de son projet de se porter aussitôt après la chute de Brünn sur Presbourg et de là sur Vienne et d'insister cette fois dans ses deux lettres à Auguste III sur les propositions que la cour de Vienne lui avait fait faire infructueusement.

C. P. 735. — *Au roi de Pologne, à Dresde.*

Znaym, 6 mars 1742.

Monsieur mon Frère et Cousin,

Je profite du départ du comte Rutowski pour assurer Votre Majesté de ma parfaite estime et tendresse et Lui rendre compte de la situation des affaires qui, grâce à Dieu, est fort bonne.

L'ennemi va entrer dans ses quartiers d'hiver en Basse-Autriche, les troupes de Votre Majesté vont bloquer Brünn d'un côté, les miennes de l'autre, de façon que nous allons occuper toute la Moravie et même une partie de la Basse-Autriche. Votre Majesté aura bien la bonté de Se déterminer touchant les représentations que Lui en fera le comte Rutowski pour l'artillerie du siège de Brünn. J'ai d'ailleurs détaillé au comte Rutowski tout le plan qu'on pourrait suivre sur la campagne qui vient, sur quoi je serais bien aise d'être éclairé par les lumières de Votre Majesté.

Je dois Lui faire ouverture que la cour de Vienne, ne se lassant point de faire des tentatives pour me détacher de l'alliance, m'a offert carte blanche, que j'ai rejeté toutes leurs propositions quelconques et que je les ai renvoyées à la paix générale. J'ai instruit d'ailleurs le comte Rutowski d'une infinité d'anecdotes qu'il pourra apprendre à Votre Majesté.

Si Elle voulait bien pour la sûreté de ses troupes et pour le grand besoin que nous en aurons, la campagne prochaine, ajouter quelques chevaux-légers ou quelques uhlans à ceux que nous avons ici, je m'en promets un effet merveilleux. Les troupes de Votre Majesté et Ses généraux servent ici avec distinction et je dois leur rendre le témoignage que ce sont de braves et bonnes troupes et leurs officiers sages et éclairés [1].

L'estime, la considération et l'amitié sincère que j'ai pour la per-

[1] Cf. Frédéric II, *Histoire de mon temps*, le jugement bien différent porté par le roi de Prusse sur la valeur des troupes saxonnes et de leurs chefs à plusieurs endroits du chapitre v.

sonne de Votre Majesté ne finiront de ma vie, étant, Monsieur mon Frère et Cousin, de Votre Majesté le très bon frère et fidèle allié.

FÉDÉRIC.

C. P. 738. — *Au roi de Pologne, à Dresde.*

Znaym, 9 mars 1742.

MONSIEUR MON FRÈRE ET COUSIN,

J'ai l'honneur de mander à Votre Majesté de notre situation d'ici que l'ennemi tâche d'assembler un gros corps de troupes de milices hongroises et paysans, soutenu par quatre régiments réguliers, aux confins de la Moravie vers Scalitz, pour tomber sur quelques-uns de mes quartiers de ce côté et m'inquiéter là autant qu'il leur sera possible. Comme ce dessein me pourrait extrêmement embarrasser par rapport à la subsistance qu'on m'ôterait par là, j'ai été obligé d'envoyer un détachement de troupes pour disperser cette cohue qui s'y pourrait trouver. Après cela, j'ai trouvé nécessaire qu'on serre de plus près la ville de Brünn, pour empêcher que l'ennemi n'y puisse jeter quelque renfort, comme il paraît être son dessein. Il sera impossible de faire d'autres opérations encore par le temps rude qu'il fait ici, la saison même n'en voulant pas permettre d'autres. Il est certain, selon tous les avis qui me viennent, que l'ennemi rassemble beaucoup de ses troupes dans l'Autriche entre Krems et Horn. Jusqu'à présent on n'est pas sûr s'il entreprendra quelque chose sur nous ou s'il restera à la défensive ; mais en cas qu'il tâchera de tenter quelque chose sur nous, les troupes de Votre Majesté se joindront d'abord aux miennes pour lui faire tête et pour l'attaquer même, selon que nous trouverons les circonstances.

Le comte de Rutowski, à qui j'ai eu la satisfaction de parler avant son départ, aura l'honneur de dire le reste à Votre Majesté et de L'informer des propositions que la cour de Vienne m'a fait faire de nouveau, lesquelles pourtant j'ai refusées absolument.

Je prie Votre Majesté d'être assurée de l'attachement inviolable et de la haute estime avec laquelle je suis à jamais, Monsieur mon Frère, de Votre Majesté, le bon frère et fidèle allié,

FÉDÉRIC.

En réalité la prise de Brünn ne tenait pas fort à cœur au Roi. Après avoir négligé cette place, il n'en entreprit peut-être bien le siège que pour employer utilement le temps et attendre ainsi

l'arrivée, sur le théâtre de la guerre, des armées alliées avec lesquelles il comptait quelques mois plus tard porter un coup mortel à l'Autriche. Il ne se souciait guère d'entreprendre des opérations qui auraient profité surtout à ses alliés. En bon négociant, il voulait que la guerre lui rapportât de gros intérêts. Il ne se gêne pas du reste pour le dire, précisément à propos de Brünn, puisque dans l'*Histoire de mon temps* il s'écrie : « Après tout, pourquoi s'opiniâtrer à conquérir cette Moravie pour laquelle le roi de Pologne, qui devait l'avoir, témoignait tant d'indifférence? » Frédéric n'avait d'ailleurs cessé d'être d'assez mauvaise humeur depuis le commencement du mois de mars. Les événements n'avaient pas pris, tant s'en fallait, la tournure qu'il désirait et l'avaient « fait réfléchir sur la situation où il se trouvait ». « Les choses s'embrouillent de plus en plus, écrit-il à Jordan, le 11 mars [1], et il n'est aucune prudence humaine qui, dans un état aussi critique, puisse juger solidement des affaires. » Il convient d'observer ici que la réponse peu favorable faite par Marie-Thérèse aux propositions apportées par Giannini n'était pas de nature à le satisfaire. Mais toujours prudent et ne voulant jamais compromettre l'avenir, il s'était bien gardé de refermer la porte entr'ouverte par les missions de Pfütschner et de Giannini. Il avait pu constater que l'Autriche était en mesure de lui opposer une résistance plus énergique qu'il ne l'avait cru dans le principe. Décidé à continuer la guerre jusqu'au moment où il obtiendrait de la Reine des conditions avantageuses, il se rendait compte de la faute qu'il avait commise en entrant en campagne avec trop peu de monde. « Le fardeau de la guerre pesait, écrira-t-il [2], presque uniquement sur les épaules des Prussiens. »

Aussi essaya-t-il une dernière fois, le 15 mars, de décider ses alliés à entreprendre une action combinée tendant à un but nettement déterminé et écrivait-il dans ce sens à Belle-Isle [3], à Fleury et à l'empereur Charles VII.

[1] Frédéric II, *Œuvres posthumes*. A Jordan, de Porlitz, 11 mars 1742.
[2] *Histoire de mon temps*, chapitre v.
[3] *Correspondance politique*, II, p. 739, au maréchal de Belle-Isle, Selowitz,

C. P. 740. — *Au cardinal de Fleury, à Issy.*

Selowitz, 15 mars 1742.

Monsieur mon Cousin,

Depuis notre expédition de Basse-Autriche, les ennemis ont jeté un secours considérable dans Brünn, de sorte que la garnison composée de hussards, dragons et fantassins, tout compté 6000 hommes, nous a presque entièrement coupé la communication avec la Haute-Silésie. De plus, un corps de 12 000 Hongrois s'est montré jusqu'à Scalitz vers la Morawa et de plus encore un autre corps hongrois est entré par la Jublunka pour me couper totalement de mes derrières. Toutes ces nouvelles m'ont déterminé à investir Brünn de plus près, à détacher le prince Dietrich avec 8 000 hommes, qui a fait à Göding 300 prisonniers hongrois et qui a chassé le maréchal Palffy de Scalitz. Le prince a ordre de continuer sa route par Ungarisch-Brod à Meseristch, où il y a encore un corps considérable de Hongrois. Les quartiers, que nous occupons présentement, sont entre la Morawa, la Thaya et la Schwarzawa. Les Saxons sont derrière l'Iglawa. Un détachement de 8 000 hommes, venu de l'armée du maréchal Khevenhüller, tout le corps du prince Lobkowitz et quelques régiments de cavalerie du corps du prince Charles de Lorraine sont en Basse-Autriche, entre Horn, Waidhofen et Storkerau, ce qui peut composer 24 000 hommes. Les Saxons, qui en font au plus 13 000, et mon corps de 16000, qui font 29 000 combattants, seront en état de les attaquer ou de les repousser selon l'occurence.

M. de Broglie se voit par cette position en toute sûreté, et les régiments, que vous avez fait marcher de Strasbourg, étant arrivés le 11 à Donawerth, doivent mettre la situation des Français hors de toute insulte.

Je vous prie instamment, Monsieur, de ne rien changer au projet de campagne que vous m'avez envoyé et dont nous sommes venus d'accord. L'Empereur, trop pressé pour la Bavière, ne pense pas assez à la Bohême, qui cependant dans cette affaire ici fait l'objet principal, car je serais d'avis de rendre le corps de Bohême plus considérable que celui de Bavière, pour que, lorsque nous serons sur le Danube,

15 mars 1742. Après avoir insisté sur la nécessité d'envoyer d'urgence des renforts en Bavière et en Bohême, il l'invitait à veiller à ce que « ces troupes ne marchent pas éparpillées ».

les autres opérations soient bien plus faciles. Je vous informerai de plus de toutes les dispositions que j'ai faites pour bien remplir ma tâche le printemps qui vient. Je fais marcher le prince d'Anhalt avec 25 bataillons et 35 escadrons vers Troppau, Ratibor et Fulnek. J'aurai ici auprès de Brünn un corps de 40 bataillons et 100 escadrons, joint aux 20 bataillons saxons et à leurs 36 escadrons, de sorte que je suis sûr du succès de mon côté.

J'espère que vous verrez par ces arrangements que je suis fidèle à mes engagements et que je fais même plus qu'on ne pouvait demander de moi. Mais je crois aussi être sûr, d'un autre côté, de ne point obliger des ingrats et de trouver en mes alliés des princes qui me tiendront compte de mes efforts.

Je vais à présent vous parler sur les affaires politiques de l'Europe. A commencer par la Russie, je suis persuadé que le présent ministère ne se soutiendra pas. Vous verrez encore de fréquentes révolutions dans cet empire et pour le présent je les crois hors de toute influence sur les affaires d'Allemagne.

L'Angleterre est en si grande agitation à présent qu'il est difficile de prévoir quel parti prendra la nation. Il me semble qu'un traité de neutralité avec l'électeur de Hanovre, un traité d'amitié avec l'Empereur et lui, moyennant quoi cet Electeur reconnaîtrait la royauté de Bohême, ferait un très bon effet, et dans ce cas les troupes françaises pourraient toutes se mettre dans le pays de Juliers, Bergue et Liège, ce qui contiendra à coup sûr les Hollandais. L'augmentation n'est point résolue et me paraît même encore fort éloignée. Rien qu'une bataille perdue contre la reine de Hongrie pourrait faire déclarer la Hollande.

C'est donc sur l'Allemagne que doivent se tourner toutes nos attentions. Si vous faites encore un effort, Monsieur, je suis sûr que vous viendrez à bout de vos desseins ; mais il ne s'agit pas simplement d'envoyer de bonnes troupes, il faut des têtes pour les conduire. Ainsi envoyez de bons officiers généraux et des troupes complètes, qui tâchent d'en venir aux mains avec l'ennemi, s'il se peut le lendemain de leur arrivée, et je vous garantis que le tableau deviendra bientôt plus riant qu'il ne l'est actuellement. L'on pourrait encore ménager adroitement à Francfort une négociation avec les princes de l'Empire, pour que l'Empire déclare la guerre à la reine de Hongrie et qu'on la mette au ban de l'Empire.

Il n'y a offres et propositions que la reine de Hongrie ne m'ait faites pour me séparer de l'alliance ; mais le tout est peine perdue et vous voyez par les efforts que je fais le peu d'effet qu'ont eu toutes ces né-

gociations. Il ne s'agit à présent que d'agir cordialement ensemble et de ne point prêter l'oreille aux méfiances que l'ennemi nous veut inspirer mutuellement. Tout l'orgueil de la reine de Hongrie est fondé à présent sur ses succès d'Autriche et sur une somme de 900 000 florins qu'elle a reçue d'Angleterre par Nuremberg, ce qui fait que nous allons être inondés de Hongrois et de l'engeance la plus maudite que Dieu ait créée.

Je vous prie, Monsieur, de ne point douter de l'estime entière et inviolable avec laquelle je suis à jamais, Monsieur mon Cousin, votre très fidèle et inviolable ami,

FÉDÉRIC.

C. P. 743. — *A l'empereur des Romains, à Francfort-sur-le-Main*[1].

Selowitz, 15 mars 1742.

MONSIEUR MON FRÈRE,

Je suis obligé de mander à Votre Majesté Impériale que, quoique j'aie agi de tout mon possible, dans un temps où j'aurais pu laisser mes troupes dans leurs quartiers et attendre tranquillement le dénouement des affaires, pour garantir alors selon les traités les provinces dont on se serait mis en possession, j'ai le chagrin d'entendre qu'il y a en France des personnes qui se plaignent de moi de ce que je n'ai pas fait l'impossible et qui même tâchent de me faire soupçonner comme si j'y avais entendu finesse.

Je suis trop persuadé des hautes lumières de Votre Majesté Impériale qu'Elle ne me ferait pas justice contre de semblables insinuations...

FÉDÉRIC.

P.-S. — Votre Majesté me demandant mon avis sur le traité d'amitié offert par le roi d'Angleterre, j'ai l'honneur de Lui dire que, selon moi, un tel traité ferait un très bon effet, surtout si par ce traité cet Electeur reconnaîtrait la royauté de Bohême.

[1] Frédéric avait le même jour adressé à Charles VII (*ibidem*, 742) une autre lettre dans laquelle il lui disait que « pour l'amour de ses propres intérêts il faut qu'il renforce au plus vite le maréchal de Broglie de 20 000 hommes, outre ce qu'il a, sans quoi la Bohême est perdue au printemps, nos troupes sur la défensive et les Saxons coupés de Dresde. Ceci vaut des réflexions sérieuses... »

Jusqu'à ce moment Frédéric, tout semble du moins l'indiquer, est encore réellement disposé à agir de concert avec ses alliés ; il songe sérieusement à entreprendre contre Marie-Thérèse une campagne décisive qui lui vaudra des accroissements considérables.

Mais dès le lendemain du jour de l'expédition de ces trois lettres, « il arriva dans le ministère anglais un changement [1] » qui n'était guère de nature à favoriser la réalisation de ses projets. « On fouetta le roi d'Angleterre sur le dos de son ministre, comme le dit spirituellement Frédéric ; il fut obligé de chasser Walpole que milord Carteret remplaça [1] ». Le Roi ne se dissimula pas un instant la gravité de cet événement. « Ma foi, l'honneur de faire tourner la grande roue des événements de l'Europe est un travail très rude », écrit-il, le 17 mars, de Selowitz à Jordan, et songeant à sa situation actuelle et la comparant aux années tranquilles d'autrefois, il ajoute : « A présent je vogue en pleine mer ; une vague m'emporte jusqu'aux nues, une autre me rabaisse dans les abîmes et une troisième me fait remonter plus promptement même jusqu'à la plus haute élévation. »

L'événement était en effet d'autant plus grave que Carteret, partisan avéré de l'alliance autrichienne, avait juré une haine implacable à tout ce qui portait le nom français. « Cet Anglais ne démentit pas l'opinion qu'on avait de lui ; il fit payer des subsides à la reine de Hongrie et la prit sous sa protection ; il fit passer des troupes anglaises en Flandre [2]... »

En réfléchissant sur la situation que ce changement de ministère faisait à la France, « sur les pitoyables généraux qui conduisaient les Français, sur la faiblesse de leur armée, sur la faiblesse encore plus grande de celle de l'Empereur [3] », Frédéric reconnut que le moment était venu pour lui « de ne pas s'enfoncer trop avant dans ce labyrinthe, mais d'en chercher l'issue au plus tôt [4] ». La prudence lui conseillait de profiter des avantages momentanés de la situation, de se séparer, si faire se pouvait,

[1-2-3-4] FRÉDÉRIC II, *Histoire de mon temps*, chap. v.

sans bruit et sans éclat de ses alliés. N'était-il pas l'adversaire le plus redoutable de l'Autriche, lui dont les troupes occupaient une partie de la Bohême, de la Haute-Silésie et la Moravie ? La trace du combat, assez court du reste, qui se livra dans son esprit, se retrouve dans deux pièces bien curieuses sans date, mais très probablement rédigées entre le 16 et le 18 mars 1742 et que, bien que placées dans la *Correspondance* où elles portent les nos 768 et 769, à la suite des lettres datées du mois de mars, j'ai cru utile de reproduire ici avant de reprendre le dépouillement chronologique de celles qui les précèdent au tome II de cette publication.

C. P. 768. — *Exposé des raisons que je puis avoir pour rester dans l'alliance de la France.*

Il est mal de violer sa parole sans raison ; jusqu'à présent je n'ai pas lieu de me plaindre de la France, ni de mes alliés. L'on se fait la réputation d'homme changeant et léger, si l'on n'exécute pas un projet que l'on a fait, et que l'on passe souvent d'un parti à l'autre.

Si cette campagne se termine heureusement, les armes prussiennes en auront tout l'honneur ; peut-être qu'une campagne gagnée découragera les Hollandais et les Anglais et nous procurera la paix. Si cela arrivait, les Prussiens seraient les arbitres de la paix et leurs intérêts n'en souffriraient pas. L'Empire s'attacherait alors sûrement au roi de Prusse ; il aurait l'autorité de l'Empereur, et l'électeur de Bavière l'embarras. Les quartiers d'hiver, que l'on peut prendre, après avoir défait l'ennemi, peuvent richement indemniser des frais de la guerre.

En restant dans le parti de la France, l'on ne sera pas obligé de payer aux Hollandais et Anglais les sommes considérables qu'ils ont avancées à l'Empereur défunt.

Les affaires d'Allemagne sont dans une situation si violente que le cardinal ne peut les abandonner sans être perdu de crédit dans l'Europe et sans s'attirer sur les bras une guerre plus funeste que celle qu'il fait.

L'Angleterre ne donnera jamais les mains à ce que la France fasse une paix séparée avec la reine de Hongrie ; il n'y a nulle sûreté à faire la paix avec la reine de Hongrie. Si elle ne perd la Bohême et la Moravie, la paix ne sera que plâtrée.

C. P. 769. — *Exposé des raisons que je pourrais avoir de faire une paix avec la reine de Hongrie.*

Les mauvais arrangements que prennent les Français, qui font augurer qu'ils seront encore battus quelque part en détail.

L'éloignement de la France qui occasionne la lenteur des secours et des apprêts, munitions et recrues nécessaires pour l'armée.

L'effet que pourrait produire sur l'esprit du Cardinal, si l'Angleterre et la Hollande lui déclaraient la guerre en Flandre, ce qui pourrait l'obliger à retirer une bonne partie des troupes françaises d'Allemagne et de me laisser, moi seul, chargé du poids de la guerre.

Le traité, que j'ai fait avec les alliés, ne porte qu'une simple garantie, sans stipuler le nombre des troupes.

Le but de cette campagne, qui est de mettre l'Empereur et le roi de Pologne en possession de grandes et belles provinces ; qu'en travaillant pour la Saxe, il faut penser que c'est un voisin qu'on agrandit et qui paye actuellement d'ingratitude la maison d'Autriche, qui a perdu deux royaumes pour mettre le roi Auguste sur le trône de Pologne.

Que l'heureuse fin de cette guerre rend la France l'arbitre de l'univers.

L'effronterie de l'Empereur et des Français, qui m'ont demandé un emprunt de six millions de florins sans hypothèque.

Les sommes considérables que coûte la guerre.

Les grands secours que la reine de Hongrie est à la veille de tirer de la Hongrie, les revers de fortune qui pourraient me faire perdre tout ce que j'ai gagné jusqu'à présent et la guerre générale qui pourrait peut-être, par le pays d'Hanovre, s'étendre dans mon pays.

Frédéric II n'hésita pas bien longtemps. Tout bien considéré il jugea que le manque de vivres ne tarderait guère à l'obliger à quitter la Moravie et qu'il avait chance d'obtenir de meilleures conditions en entamant des négociations, tant qu'il tenait encore ses troupes dans cette province. Mais au lieu d'avoir recours, comme par le passé, à Giannini, il crut sage de ménager le nouveau ministère anglais [1], de se mettre à l'abri d'un mouvement possible de troupes anglaises partant du Hanovre et de s'adresser à lord Hyndford.

[1] *Correspondance politique*, p. 747, à Podewils. Selowitz, 18 mars 1742.

C. P. 748. — *Au comte de Hyndford, ministre de la Grande-Bretagne, à Berlin.*

Selowitz, 18 mars 1742.

MILORD,

Je viens de recevoir votre lettre du 10 de ce mois et vous serez persuadé que le zèle que vous témoignez d'avoir pour moi ne saurait que me plaire infiniment, et en revanche vous pouvez compter sur l'obligation que je vous en ai et sur la vraie estime que je vous porte et porterai toujours.

Comme je vois avec plaisir que vous désirez de m'approcher, il ne dépendra que de vous de venir à Breslau, où les autres ministres résidants à ma Cour pourront venir de même, selon que je leur ai fait annoncer, et cela facilitera d'autant plus les moyens de vous parler, d'abord que les circonstances où je suis actuellement le veulent permettre.

En attendant, comme il vient d'arriver du changement dans le ministère de la Grande-Bretagne et que je souhaiterais bien d'être instruit des sentiments du nouveau ministère par rapport à ce qui m'intéresse, vous m'obligerez, Milord, si vous voulez bien vous ouvrir là-dessus vers moi et me mander ce que j'en puis croire.

Je vous renouvelle les sentiments d'estime avec lesquels je suis, Milord, votre très affectionné

FÉDÉRIC.

Appelé au quartier général aussitôt après l'expédition de cette lettre, Podewils y avait, sur l'ordre et presque sous la dictée du Roi, rédigé les conditions connues sous le nom de *Programme de Selowitz*.

C. P. 751. — *Conditions sous lesquelles j'ai ordonné à mon ministre d'État, le comte de Podewils, d'entrer en négociation avec milord Hyndford, ministre plénipotentiaire du roi de la Grande-Bretagne à ma Cour, pour conclure ma paix avec la reine de Hongrie.*

Selowitz, 22 mars 1742.

Je demande comme un ultimatum :

1° Qu'on me fasse une cession formelle en pleine souveraineté et

indépendance de la couronne de Bohême et de l'Empire, pour moi et mes successeurs de l'un et de l'autre sexe, à perpétuité, de toute la Basse-Silésie, la ville de Breslau y comprise, et tout le territoire jusqu'à la Neisse avec la ville de Neisse et une lisière d'une bonne lieue d'Allemagne de largeur en deçà de cette rivière le long de son cours et, de l'autre côté de l'Oder, la rivière de Brinnitza, pour limites;

2° Qu'on me cède toute la comté de Glatz avec la ville et château de ce nom, de même que tout le cercle de Königgrätz en Bohême avec la seigneurie de Pardubitz, en pleine souveraineté et indépendance de la Bohême et sur le même pied que la Basse-Silésie;

3° Qu'on stipule dans le traité à faire entre moi et la reine de Hongrie, en termes généraux, que cette princesse s'engage de donner une satisfaction raisonnable à mes alliés, et que :

4° Elle est prête d'accepter, pour parvenir à une paix générale, ma médiation de concert avec celle des Puissances Maritimes;

5° Que je reste jusqu'à la paix générale dans la possession de la Haute-Silésie, à la réserve de la principauté de Teschen.

Moyennant toutes les conditions marquées ci-dessus :

6° J'offre de retirer mes troupes de la Moravie, dès que les préliminaires de la paix à faire entre moi et la reine de Hongrie seront signés et ratifiés de part et d'autre, bien entendu pourtant qu'on permettra aux troupes saxonnes qui sont en Moravie de se retirer en même temps en toute sûreté et sans être attaquées ou molestées dans leur retour.

C'est le plan sur lequel, j'ai autorisé, par celle-ci, mon susdit Ministre d'entrer en négociation avec milord Hyndford, dès que celui-ci veut se charger de travailler, en vertu des ordres qu'il a de sa Cour, à rétablir la paix entre moi et la reine de Hongrie.

(L. S.) Fédéric.

Se bornant, comme on le voit, à faire une allusion plus que discrète à ses alliés, Frédéric, bien décidé à signer la paix pour son propre compte, ne pensait qu'à conclure au plus vite un traité dont il se flattait d'avoir exposé tout au long et dans toutes les règles les conditions dans ce *Programme, de Selowitz,* qui ne ressemblait pourtant en rien à un projet de traité en bonne et due forme[1]. Il croyait fermement que l'expérience de Klein-Schnel-

[1] Il ne sera peut-être pas inutile, au point de vue de l'étude du caractère du roi de Prusse, d'emprunter quelques lignes à deux des épîtres qu'il écrivit à ce moment à Jordan. Le 19 mars, le lendemain du jour où il invite

lendorf n'avait laissé aucun germe de méfiance dans l'esprit de Marie-Thérèse. Mais s'il était pressé d'en finir, la Reine était bien décidée à ne plus jamais signer avec lui qu'un instrument, dont la forme et la rédaction seraient inattaquables.

Le 25 mars, le Roi se décide pourtant à faire venir Giannini de Brünn à Selowitz, à lui annoncer l'arrivée immédiate de lord Hyndford à Olmütz, à lui déclarer que la paix devait être signée dans un délai de six semaines. Il s'engageait à ne rien entreprendre pendant ce temps et demandait qu'on n'attachât aucune importance au mouvement que le prince d'Anhalt-Dessau avait ordre d'exécuter. Cette dernière remarque éveilla au contraire les soupçons de Marie-Thérèse. Ne croyant pas à la sincérité de Frédéric, elle en conclut qu'il voulait de cette façon se mettre à l'abri d'une attaque qu'il lui importait à tout prix d'éviter et qui aurait pu gravement le compromettre en se produisant avant l'entrée en ligne de ses renforts.

Malgré la réussite complète de la pointe faite par le prince Thierry d'Anhalt et malgré l'alarme momentanée répandue

Hyndford à le venir voir à Breslau, après avoir annoncé à Jordan qu' « il est bien sûr que nous aurons une bataille », voici ce qu'il lui demande : « Envoyez-moi un Boileau que vous achèterez en ville; envoyez-moi encore les lettres de Cicéron depuis le tome III jusqu'à la fin de l'ouvrage que vous achèterez de même; il vous plaira de plus d'y joindre les *Tusculanes*, les *Philippiques* et les *Commentaires* de César. » La suivante, en date de Selowitz, le 23, au lendemain donc de la rédaction du *Programme*, est encore plus étrange : « Nous vivons fort laborieusement et philosophiquement à Selowitz. J'attends bien impatiemment Cicéron, dont la lecture me convient si fort dans les circonstances présentes :

« Le saint et vénérable Empire
« De l'Empereur qu'il vient d'élire
« Croit être l'auteur tout de bon;
« Ou du Danube ou de la Seine,
« Lequel d'eux le triomphe entraîne,
« Il en payera la façon.

« C'est ce qui paraît d'autant plus que l'on doit s'attendre à voir la reine de Hongrie accablée encore sous l'empire.

« Tel un sanglier belliqueux
« Quand des chiens la troupe ennemie
« L'assaillit, attente à sa vie,
« Les repousse longtemps, mais succombe sous eux... »

en Hongrie par cette incursion, Frédéric ne se dissimulait cependant pas « qu'il se trouvait dans un pas scabreux ». Son impatience est d'autant plus grande qu'à sa grande surprise Hyndford ne semble nullement pressé de se rendre à son invitation. La détresse de son armée augmente, elle n'a guère plus de huit jours de vivres. Les nouvelles que lui apportent les lettres de Valory, de Belle-Isle et de Fleury sont si peu de nature à le rassurer qu'il n'en est que plus désireux, que plus pressé de pouvoir signer la paix pour son compte.

C. P. 756. — *Au ministre d'État comte de Podewils, à Olmütz.*

Selowitz, 25 mars 1742.

Le Cardinal, Belle-Isle et Valory m'ont écrit; tout roule sur les efforts qu'on me presse de faire. Belle-Isle montre de grandes armées sur le papier et des desseins de campagne où il bat partout l'ennemi et où il ne juge jamais ce que l'ennemi peut faire. *L'on ne m'offre aucun avantage. Il faut donc, lorsque Hyndford viendra, lui proposer le projet de pacification*, le troc de la Bohême contre la Bavière, mais surtout...[1]... le roi de la Grande-Bretagne sur notre partage, pour qu'il soit bien conditionné.

L'on dit que le duc d'Argyle viendra chez moi. Si l'Angleterre me recherche beaucoup, vous pouvez compter que l'on me fera tout l'avantage que je peux désirer. C'est pourquoi il faut bien sonder Hyndford s'il a soin de nous engager, ou s'il ne prend pas la chose chaudement à cœur. Dans le premier cas, vous en tirerez plus que ne sont nos espérances; dans le deuxième cas, il faudra se contenter de ce qu'on pourra attraper, mais toujours il faut que cette paix ne m'engage pas dans une autre guerre. Je suis, etc.

FÉDÉRIC.

Deux jours plus tard, il revient à la charge.

C. P. 761. — *Au ministre d'État comte de Podewils, à Olmütz.*

Selowitz, 27 mars 1742.

Plus vous pourrez presser l'affaire de Hyndford, mieux cela vaudra. Les Autrichiens veulent envoyer vers Egre des hussards pour...[2] les

[1] Lacune existant dans le texte par suite d'un déchiffrement incomplet.
[2] Lacune provenant d'une impossibilité de déchiffrement.

Saxons. Si cela arrive, ils s'enfuiront tous à Dresde de façon que cela détraquera toute l'affaire.

Vous pouvez vous relâcher sur le point de garder des troupes en Haute-Silésie jusqu'à la paix. Tout dépendra de l'ouverture que nous fera Hyndford. S'il paraît qu'ils nous recherchent beaucoup, il faut nous vendre cher. Si vous trouvez que leur empressement diminue, il vaut mieux de l'eau dans notre vin. Mais je ne fais jamais la paix, si l'on veut toucher à la corde du détrônement impérial ou d'une garantie des États de la reine de Hongrie; c'est que je crains beaucoup qu'une pareille idée ne renverse totalement tout notre projet.

Dès que veus aurez parlé à Hyndford, mandez-moi tout ce que nous avons à espérer, et cela par un exprès. Je suis, etc.

Les avis de Saxe sont faux tous ensemble. J'en devine la raison. Faisons toujours semblant de les croire.

FÉDÉRIC.

C P. 763. — *A l'Empereur des Romains, à Francfort-sur-le-Main.*

Selowitz, 28 mars 1742.

MONSIEUR MON FRÈRE ET COUSIN,

J'ai reçu avec bien de la satisfaction la lettre et les incluses que Votre Majesté Impériale m'a fait le plaisir de m'envoyer.

Rien ne sera plus salutaire pour Ses intérêts que de conclure promptement le traité d'amitié avec Hanovre, mais qu'Elle n'oublie point de se faire reconnaître roi de Bohême par cet Électeur.

Quant aux moyens pour dégager la Bavière, je ne sais si le projet de M. de Belle-Isle ne serait pas aussi propre à l'effectuer. Le grand article est de soutenir la Bohême en même temps, c'est pourquoi il faut fortifier Broglie de tout ce que l'on peut, pour qu'il puisse s'y soutenir. Je regarde le siège d'Egre comme une faute capitale; il faut que les Autrichiens soient bien bons s'ils n'en font repentir M. de Broglie. Il faudrait, selon moi, que les secours français ne s'éparpillassent point, mais qu'ils marchent en corps de troupes, sans quoi ils ne peuvent manquer d'être battus en détail.

Nous manquerons presque de tout en Moravie; nous sommes entourés de hussards qui nous empêchent de faire des magasins; le pays est ruiné par les livraisons qui y a faites l'armée de Neipperg la campagne passée; la Haute-Silésie est mangée, de sorte que l'embarras est inexprimable. J'écrirai bien d'autres choses, mais les chemins ne

sont pas sûrs du tout, et l'interception de ce que je pourrais écrire pourrait produire de mauvaises suites.

Je suis, avec tous les sentiments d'estime et de considération, Monsieur mon Frère et Cousin, de Votre Majesté Impériale, le très bon frère et fidèle allié.

FÉDÉRIC.

C. P. 764. — *Au roi de Pologne, à Dresde.*

Selowitz, 28 mars 1742.

MONSIEUR MON FRÈRE ET COUSIN,

Le sieur de Bülow m'ayant envoyé la lettre du 2 de ce mois avec celle du 17 que Votre Majesté m'a écrite, je ne saurais témoigner assez de reconnaissance à Elle de toutes les marques convaincantes de Sa véritable amitié pour moi.

Je suis surtout très obligé à Votre Majesté des informations qu'Elle me donne des desseins pernicieux que la cour de Vienne tâche de former contre moi[1]. Et quoique je sois persuadé que cette Cour trouvera assez de difficulté pour exécuter son détestable dessein, ayant de la peine à croire que la république de Pologne veuille souffrir que des troupes étrangères si mal disciplinées traversent la Pologne et qu'elle veuille s'attirer par là le théâtre de la guerre dans le royaume, néanmoins je prendrai les précautions nécessaires afin que tout le projet pernicieux de la cour de Vienne n'aboutisse à rien.

Votre Majesté voudra être persuadée qu'outre l'estime personnelle que j'ai pour le sieur de Bülow, il sera toujours favorablement écouté quand il aura quelque chose à m'exposer de la part de Votre Majesté et Elle me fait justice si Elle veut être assurée qu'on ne saurait être avec plus d'amitié et d'attachement que je suis, etc.

FÉDÉRIC.

C. P. 765. — *Au roi de Pologne, à Dresde.*

Selowitz, 29 mars 1742.

MONSIEUR MON FRÈRE ET COUSIN,

Les marques d'amitié que Votre Majesté me donne sont d'un prix infini. Je Lui ai beaucoup d'obligation des pièces qu'Elle vient me

[1] D'après une nouvelle de Varsovie du 9 mars, la cour de Vienne compte

communiquer, où surtout celle qui regarde l'Empereur mérite quelque attention. Je suis informé par des endroits assez sûrs que le prince Guillaume (de Hesse-Cassel) ménage quelque négociation secrète et que l'évêque de Würzbourg, zélé partisan de la maison d'Autriche, ne fait pas pour rien le voyage de Francfort.

Je laisse à la pénétration de Votre Majesté ce que l'on peut augurer pour nous de ces négociations et de ce qu'il en peut résulter, si la France, qui craint la guerre de Brabant, allait y donner les mains. Je La prie de me dire Son sentiment, avec cette ouverture de cœur qui est à présent plus nécessaire que jamais entre nous pour nos intérêts communs, et de me communiquer ce qui viendra à Sa connaissance de cette négociation, de même que je ne manquerai pas de L'aviser de ce qui pourra me parvenir.

Nos affaires iraient ici le mieux du monde, si les vivres étaient aussi abondants qu'on pourrait le désirer. Nous sommes entourés de hussards, qui ne nous font autre mal considérable que de nous empêcher de faire nos amas. La cour de Vienne prend les choses sur un ton plus impérieux que jamais. Enfin, il faut être devin pour pénétrer dans l'avenir, vu que les conjonctures s'embrouillent de jour en jour.

Je prie Votre Majesté d'être persuadée du sentiment de la véritable estime et de la considération avec laquelle je suis, Monsieur mon Frère et Cousin, de Votre Majesté, le très bon frère et fidèle allié.

FÉDÉRIC.

Le 31 mars, le lendemain de son entrevue avec le chevalier de Saxe, l'impatience du Roi a encore grandi, et sa correspondance reflète bien l'inquiétude que lui cause « l'embarras où il est ».

C. P. 766. — *Au ministre d'État comte de Podewils, à Olmütz. (Du Secrétaire du Cabinet.)*

Selowitz, 31 mars 1742.

Le Roi a décidé : qu'il faut traiter l'article de Königgrätz avec beaucoup d'adresse et de précaution et qu'on doit tâcher de disposer milord Hyndford de ne s'en expliquer clairement vers la cour de Vienne, avant qu'on soit assuré que cette Cour veut véritablement

sur les mécontents de Pologne pour laisser passer par la Pologne les insurgés hongrois se rendant en Prusse et pense même qu'ils se joindront à eux.

s'accommoder; qu'alors on pourrait proposer le cercle de Königgrätz en échange de la Haute-Silésie que la reine de Hongrie fait offrir. Le Roi veut éviter par là que, si l'accommodement n'a pas lieu, la cour de Vienne ne puisse faire un mauvais usage de la demande de Königgrätz, en divulguant ce qui ferait peut-être perdre au Roi à jamais l'occasion de réussir par rapport à Königgrätz, quand même il resterait dans ses engagements présents.

Votre Excellence verra par l'apostille du Roi qu'on doit disposer M. Bülow d'aller voir le Roi vers le temps que milord Hyndford arrivera à Olmütz.

EICHEL.

C. P. 767. — *Au ministre d'État comte de Podewils, à Olmütz.*

Selowitz, 31 mars 1742.

J'ai reçu la vôtre du 29 de ce mois. Si je vous ai mandé qu'il faut nous vendre cher, mon intention n'est point de demander d'autres conditions que celles qui sont contenues dans le plan de pacification dressé à Selowitz; au contraire, je m'y bornerai et serai bien aise, si on en convient promptement. Je suis en tout du sentiment que vous me mandez[1]. *Plus j'y pense, plus je vois qu'il me faut une prompte paix.* L'augmentation des troupes résolue en Hollande, le transport des troupes anglaises qu'on médite de faire dans les Pays-Bas pour remplacer les régiments autrichiens qu'on veut tirer des places de barrière pour les transporter sur la Weser en Allemagne ou s'en servir vers le Bas-Rhin, la grande envie que le Cardinal témoigne pour se tirer des engagements où il est, avec d'autres raisons, sont des motifs assez puissants qui me déterminent pour la paix.

Mais ce qui me presse plus que tout cela, c'est l'embarras où je suis par rapport à la subsistance de l'armée en Moravie, où il n'y a de magasins, tous comptés, qu'environ pour quatre semaines. Si ce temps passe sans que je sois assuré de la paix, les Saxons s'en iront, tant faute de subsistances que crainte de divers accidents qui pourront arriver à leur pays, et alors je serai obligé de me replier avec mes troupes vers Olmütz. C'est ce qui rendrait la cour de Vienne très

[1] « Il vaudra mieux, écrit Podewils, nous borner dans nos désirs, tâcher, s'il est possible, d'obtenir les conditions contenues dans le plan de pacification dressé à Selowitz..... Plus on demandera de notre côté, plus on se croira autorisé de l'autre, d'exiger des nous. Je compte qu'Hyndford pourra être ici le 5 ou le 6 d'avril. »

orgueilleuse et peu traitable. Le temps est donc précieux, si l'on veut finir heureusement et il faut que vous fassiez jouer tous les ressorts pour un prompt acheminement à la paix, sans montrer trop d'empressement.

Les courriers de milord Hyndford pourront passer en sûreté par Austerlitz, Selowitz, Nicolsburg à Vienne. Envoyez-moi un courrier dès que vous aurez parlé. Et faites venir, le jour que l'autre (Hyndford) arrive, Bülow ici. FÉDÉRIC.

Si le Roi était de plus en plus impatient et pressé, lord Hyndford, au contraire, ne songeait guère à précipiter son départ pour Olmütz et Marie-Thérèse ne semblait nullement disposée à accepter les propositions prussiennes. L'invasion de la Moravie avait manqué son effet; on sentait bien à Vienne que de toute façon Frédéric serait avant peu obligé de lever le siège de Brünn.

Le Roi le savait mieux que personne; mais il lui fallait sauvegarder le prestige de ses armes et il n'attendait pour quitter la Moravie qu'un prétexte, qu'une occasion de se tirer d'embarras. L'inaction et la lenteur du prince Charles allaient les lui fournir.

Le 1er avril, il recevait de Valory une dépêche l'informant d'un mouvement que ce prince méditait de faire sur l'armée du maréchal de Broglie qui réclamait le secours des Saxons. Rien ne répondait mieux que cette nouvelle aux secrets désirs du Roi.

Il se garda bien de laisser apercevoir sa joie, affecta d'avoir besoin de la confirmation de ce bruit et prévint de suite le chevalier de Saxe [1]. Mais il n'en saisit pas moins la balle au bond et dès le lendemain il lui déclare que : « pour le bien de la cause commune, pour le service de Sa Majesté le Roi son maître et pour la sûreté de ses États, il est indispensablement nécessaire de faire toute la diligence possible pour marcher au plus tôt vers Prague ». Il l'invitait du reste à commencer sa marche dès le 4, et ajoutait qu'en raison de l'importance de l'affaire il allait se

[1] *Correspondance politique*, t. II, 770, au marquis de Valory, 771, au chevalier de Saxe, Selowitz, 1er avril 1742.

diriger avec une partie de ses troupes sur la Bohême vers Königgrätz « pour être à portée de soutenir la ville de Prague [1]. »

Dès que les Saxons furent partis, le Roi, heureux en somme « de se défaire d'alliés suspects », résolut de ne conserver en Moravie, du côté d'Olmütz, qu'un corps d'observation. Ce n'était du reste nullement « pour être à portée de soutenir la ville de Prague » qu'il avait pris le parti de marcher en Bohême. S'il avait eu réellement l'intention de dégager Broglie, il n'aurait jamais consenti à se séparer des Saxons, à affaiblir l'armée placée sous ses ordres. Mais à ce moment, l'idée d'une paix séparée, « d'une prompte paix », hante seule son esprit. Les lettres, qu'il adresse à Jordan le 2 et le 3 avril, en font foi et prouvent bien qu'il se promettait beaucoup de l'effet produit par son évolution [2].

« Nous sommes à la veille de fort grands événements, lui dit-il dans la première de ces lettres. Il est impossible de les pronostiquer; mais il est sûr que nous apprendrons dans peu de ces grandes nouvelles qui changent ou fixent la face de l'Europe. »

Dans la seconde, il se préoccupe davantage de l'opinion publique et de celle de ses alliés et il éprouve le besoin de donner le change sur son mouvement de retraite.

« Je suis à présent à Wischau, d'où je marche en Bohême pour des raisons qui m'ennuient à vous déduire. Je compte être, le 20 de ce mois au plus tard, avec toute l'armée à quelques milles de Prague. Vous comprenez bien que c'est pour défendre cette capitale de la Bohême contre les Autrichiens et pour soutenir la faiblesse des Français qui ne sauraient la défendre. »

Devant Brünn, c'était le peu de fonds qu'il pouvait faire des Saxons qu'il invoquait à tout moment pour expliquer ses insuccès. Maintenant ce sont les Français et surtout le pauvre maréchal de Broglie, qui par leur faiblesse l'obligent à abandonner sa

[1] *Correspondance politique*, t. I, p. 774. Au chevalier de Saxe, Selowitz, 2 avril 1742.

[2] Frédéric II, *Œuvres posthumes*. Lettres à Jordan, Selowitz, 2 avril, et Wischau, 5 avril 1742.

proie. Frédéric, on le voit, tient à cacher son jeu et à avoir l'air de se sacrifier pour ses alliés, dont aux yeux du monde il affecte d'être la victime [1].

C. P. 775. — *Au conseiller privé de guerre de Klinggraeffen, à Francfort-sur-le-Main.*

Olmütz, 2 avril 1742.

J'apprends [2] que l'évêque de Bamberg et de Würzbourg [3] s'est rendu à Francfort auprès de l'Empereur et qu'on prétend savoir qu'il est chargé de propositions d'accommodement de la part de la reine de Hongrie.

La chose mérite d'autant plus d'attention qu'on connaît l'attachement extrême que ce prélat a témoigné de tout temps à la maison d'Autriche et que, si la Reine a dessein de faire à l'Empereur quelques propositions, personne n'est plus propre que lui à bien ménager ses intérêts, outre qu'il m'est revenu de divers endroits [4], ainsi que je vous l'ai mandé déjà, une négociation de paix entre Sa Majesté Impériale et la cour de Vienne, par entremise de divers princes de l'Empire.

Ces avis vous serviront à éclairer de près les allures et les négociations secrètes de l'Évêque sus-mentionné et vous ne manquerez pas de me faire un rapport fidèle et détaillé de tout ce que vous pourrez découvrir de ses menées aussi bien que de celles de ceux qui pourraient être chargés de pareille commission.

Fédéric.

C. P. 776. — *Au ministre d'État comte de Podewils, à Olmütz.*

Selowitz, 3 avril 1742.

J'ai bien reçu la vôtre en date du 31 du mois passé et j'agrée avec plaisir, selon la demande de M. de Bülow, que pendant le séjour du maréchal comte de Schwerin à Neisse l'ouverture de la commission touchant les limites de la Haute-Silésie se fasse et j'en ai écrit audit Maréchal pour que lui et le conseiller privé de Nüssler commencent

[1] Cf. Major Z..., *op. cit.*, 150-152.
[2] Par un rapport de Broich, de Francfort-sur-le-Main, 20 mars 1742.
[3] Frédéric-Charles, comte de Schönborn.
[4] D'abord par une lettre d'Auguste III du 15 mars. Cf. *ibidem*, 765.

au plus tôt leurs conférences avec M. de Bülow, dont vous pourrez avertir celui-ci, en lui insinuant que j'aimerais même que cette commission puisse être mise en train avant que le maréchal Schwerin fût nécessité de partir de Neisse pour aller aux bains et qu'après son départ le sieur Nüssler pourrait continuer la commission, à laquelle je substituerai le lieutenant-général de Marwitz pendant l'absence du maréchal de Schwerin. Ce Maréchal est pourtant instruit sous main de cette négociation et de faire naître difficulté sur difficulté pendant son cours.

Quant à Valory, vous savez déjà mon intention par rapport à lui et vous tâcherez, le mieux qu'il sera possible, de l'éloigner de là où vous êtes [1]. Vous vous garderez bien de mettre Giannini au fait de notre négociation, quoique j'aie fait avertir la cour de Vienne par son canal en général que Hyndford vient et qu'on entrera en négociation avec lui [2].

Comme j'ai eu des avis certains, et même par un courrier que Valory m'a envoyé, que le prince Charles de Lorraine, après que son armée a été renforcée par 12000 hommes, qui lui sont venus de la Bavière, a le dessein de combattre le maréchal de Broglie et de tomber sur Prague, j'ai cru ce coup si dangereux pour mon intérêt que j'ai pris dans l'instant la résolution de faire marcher les troupes saxonnes vers Prague, et je suivrai moi-même, quelques jours après, avec la plus grande partie de mes troupes pour aller me poster dans le cercle de Königgrätz et de Bunzlau, où je fais aussi venir le prince d'Anhalt avec les troupes qui sont en marche sous ses ordres, afin que je sois d'autant plus en état de faire échouer le dessein des Autrichiens sur Broglie et sur Prague, qui, s'il leur réussissait, rendrait la cour de Vienne tout à fait orgueilleuse et intraitable et transporterait en même temps le théâtre de la guerre dans la Saxe et dans la Basse-Silésie. Je laisserai ici un corps d'observation sous l'ordre du prince Thierry d'Anhalt, qui s'étendra depuis Olmütz jusque dans la Haute-Silésie. Les Saxons marchent après-demain et je les suivrai quelques jours après. Par cette nouvelle position dans le cercle de Königgrätz, je me rends d'autant plus formidable; je couvre Prague, la Saxe et mon pays et je puis me joindre aux Saxons et aux Français pour aller en force supérieure combattre les Autrichiens, pour ne pas dire que je puis détacher, en cas de besoin, quelques troupes pour inquiéter les États de Hanovre.

[1] Cf. *ibidem*, 762, à Podewils, à Olmütz, Selowitz, 28 mars 1742, « Valory peut venir ici s'il le veut, mais pas à Olmütz ».

[2] Cf. *ibidem*, 688, 692 et 734.

Je serai le 4 à Wischau, où je resterai jusqu'au 6, et où nous pourrions nous parler. Quand je serai entré en Bohême, vous séjournerez à Schweïdnitz.

Quant à ce que vous me mandez dans l'apostille de la vôtre (lettre du 31 mars), j'approuve fort vos sentiments et si Hyndford vous sonde sur une alliance défensive entre moi et les Puissances maritimes, vous pouvez lui déclarer qu'en cas qu'on puisse parvenir à une paix avec la reine de Hongrie, j'y donnerai des mains.

Je ne suis pas même éloigné de me lier avec la cour de Vienne, quand une fois la paix générale sera faite. Je serai bien aise, si je pourrai procurer la Haute-Silésie à la Saxe de la manière que vous savez, si la cour de Vienne me cède le cercle de Königgrätz avec Pardubitz; mais sans cela il n'en faut pas parler. Si la cour de Vienne tient toute la Silésie autant que perdue, elle n'est peut-être pas du même sentiment par rapport au cercle de Königgrätz et alors il faut qu'on me laisse la Haute-Silésie, quoique j'aime mieux d'avoir Königgrätz. Je crois que la Saxe aimera mieux qu'on lui procure quelque partie du cercle de Leitmeritz ou de Saatz, qu'elle trouvera mieux à sa convenance.

La lettre de Hyndford, que vous trouverez dans le paquet, me fait juger qu'à son arrivée il voudra parler d'un ton haut. Dans ce cas, il faut que vous lui parliez sur le même ton, et lui dire nettement que, si l'on parlait de garanties ou de traités d'alliance offensive avec qui que ce soit, je considérerais cela comme si on voulait rompre toute la négociation; que ce n'était pas moi qui demandais la paix, mais que je m'y prêterais, si l'on m'accordait toutes les conditions que je demande; que c'est mon ultimatum, dont je ne départirai point et qu'on n'a qu'à dire oui ou non. Je suis du sentiment que, si ces gens-là ont besoin de nous, ils se prêteront à tout; sinon, ils ne se soucieront guère de nous faire de bonnes conditions et il ne faut pas qu'ils se persuadent que nous les craignons. Je suis, etc.

FÉDÉRIC.

C. P. 779. — *Au ministre d'État comte de Podewils, à Olmütz.*

Wischau, 5 avril 1742.

A mon arrivée ici, j'ai reçu les vôtres du 3 et du 4 de ce mois. Quant au sieur de Bülow, vous pouvez lui dire, en cas qu'il ne soit pas parti pour Neisse, qu'il peut venir auprès de moi; mais en cas qu'il soit déjà parti, vous pouvez lui mander que, quoique j'épouserais toujours avec plaisir les intérêts du Roi, son maître, néanmoins

je ne croyais pas que les circonstances critiques, dans lesquelles nous sommes à l'heure qu'il est, voulussent permettre de parler de changements à faire sur des choses arrêtées et conclues et que, selon moi, il faut attendre des conjonctures plus favorables.

Je ne me fie pas aux avis que les Saxons nous donnent et je ne puis pas me persuader que le maréchal de Belle-Isle se soit oublié de la sorte de dire nettement qu'on est obligé de mettre la main à la paix, quelle qu'elle puisse être avec la reine de Hongrie [1]. Je crois plutôt qu'ils aiment à nous donner de l'inquiétude partout.

Néanmoins, vous direz à Bülow dans des termes polis et convenables que je suis bien obligé au Roi, son maître, des avis qu'il me donnait, *que je me doute moi-même qu'il se trame quelque chose avec la cour de Vienne, qu'il faut y avoir toutes les attentions possibles et qu'il faut prendre entre nous, en fidèles alliés, des arrangements convenables, si tels avis devaient continuer.*

Vous tournerez cela d'une manière vague et générale, afin que la cour de Dresde n'en puisse jamais faire un mauvais usage auprès de nos autres alliés. Par la lettre de Hyndford qui vous a été envoyée hier, vous aurez vu qu'il va venir.

Sur ce que vous me mandez des ménagements à garder avec les familles de ce pays, vous ne savez pas assez ce que c'est que la guerre et la dépêche de Pollmann [2] vous instruira que c'est bien autre chose, ce que les Autrichiens font en Bavière. Je suis, etc.

Il y a de la malignité dans l'insinuation des Saxons ; ils ont envie de faire une paix séparée, et ils veulent que je la leur propose, ce qui ne se fera pas. Hyndford arrivera, je crois, la fin de cette semaine ou le commencement de l'autre.

Envoyez Bülow à Neisse, en attendant que vous signiez avec Hyndford. Si nous ne pouvons pas absolument obtenir le cercle de Königgrätz, pour avoir la paix il faudra se contenter de la Haute-Silésie, quoiqu'à regret. Car je regarde la paix comme prudente et nécessaire pour nous; ainsi je l'accepterai à quelque prix que ce soit, pourvu que j'aie des avantages. Répondez encore aujourd'hui [3].

[1] Ainsi que Bülow l'affirmait dans un mémoire qu'il remit le 4 avril.

[2] Conseiller privé de justice.

[3] Vingt-quatre heures après l'envoi de ces instructions, Frédéric avait jugé nécessaire de revenir et d'insister sur la lettre qu'il avait écrite à Le Chambrier, le 3 avril (*ibidem*, 778), de lui adresser une deuxième dépêche (*ibidem*, 781. Selowitz, 6 avril) trop longue malheureusement pour être reproduite ici, destinée à être communiquée au cardinal Fleury. Le *Précis des raisons qui ont déterminé le roi de Prusse de marcher avec ses troupes de la Moravie en Bohême*, n'est en somme qu'un long réquisitoire contre les Saxons, réquisi-

La tension croissante des rapports avec les Saxons, la défiance de plus en plus accentuée que ne cessent d'inspirer à Frédéric les agissements de la Cour de Dresde et l'attitude des chefs de l'armée saxonne, jointe à la gravité même de l'ensemble de la situation, ne font à ce moment qu'augmenter son désir de se sortir au plus vite de ce labyrinthe. De plus en plus impatient et nerveux, alarmé par le peu d'empressement que lord Hyndford met à arriver à Breslau, il va jusqu'à songer sérieusement à des démarches risquées, imprudentes, dont Podewils se hâte de lui signaler les dangers. Hanté, obsédé par l'idée de faire la paix, il ne se ressaisit que, huit jours plus tard, à la nouvelle de l'arrivée certaine et imminente du diplomate anglais à Breslau.

C. P. 784. — *Au ministre d'État comte de Podewils, à Olmütz.*
(Du Secrétaire du Cabinet.)

Prostnitz, 8 avril 1742.

Sa Majesté le Roi est assez inquiet du retard et du silence de Mylord Hyndford et ne peut s'expliquer comment il peut se faire que le susdit n'ait jamais répondu à la lettre, par laquelle Votre Excellence lui demandait, si et quand il comptait partir de Berlin. Sa Majesté avait approuvé à ce moment la copie, qui nous a été renvoyée, de la lettre adressée à mylord Hyndford.

Sa Majesté le Roi m'a ordonné de demander à Votre Excellence, s'il ne vous semble pas que dans des conjonctures aussi critiques il ne serait pas bon d'envoyer à Vienne un émissaire pour y négocier et en même temps pour approfondir sur place ce qui s'y passe en réalité. Sa Majesté craint cependant que cela pourrait brouiller la négociation, dans le cas où mylord Hyndford viendrait pourtant ici[1].

EICHEL.

toire dans lequel le roi de Prusse, tout en se gardant bien de parler des fautes qu'il a commises, est néanmoins obligé de faire l'aveu des difficultés de toute sorte qui ont amené l'insuccès final de ses opérations en Moravie.

[1] Podewils répond le 9 avril au roi : « Je crois qu'il faudra toujours regarder l'envoi d'un émissaire à Vienne comme notre dernière ressource, dont on ne doit se servir qu'à toute extrémité... La cour de Vienne serait capable de faire semblant de vouloir négocier avec un tel émissaire et d'en avertir en même temps le ministre de France qui est encore à Vienne. »

C. P. 789. — *Au ministre d'État comte de Podewils.*

Leitomischl, 15 avril 1742.

Mon cher ministre d'État comte de Podewils,

J'apprends que mylord Hyndford est parti, le 6, de Berlin pour Francfort. J'en conclus que vous le trouverez à Breslau lors de votre arrivée. J'attends avec une certaine impatience de savoir par vous dans quelle disposition vous l'avez trouvé, sur quel ton il a parlé et approximativement ce qu'on peut se promettre de cette négociation.

Vous ferez valoir et sonner bien fort l'alliance définitive que je suis prêt à faire avec les Puissances Maritimes et il vous sera facile de voir s'il y tient. Vous pourrez aussi lui insinuer d'une manière convenable qu'on n'a rien gâté avec l'affaire qu'il connaît bien de l'an dernier et dont ceci ne sera que la continuation [1]; mais pour que je fasse définitivement la paix, il faudra qu'on accepte mes conditions. Il faut avant tout qu'on ne laisse pas passer *le temps qui nous sépare encore* de l'ouverture de la campagne. *Il faut donc que cela se fasse, ou maintenant ou jamais.* Je vais à cet effet appeler à moi toutes les troupes sous les ordres du prince [2], *afin de pouvoir agir avec la plus grande vigueur s'il faut renoncer à l'espoir de faire la paix.* Je veux donc savoir au plus vite où j'en suis. J'attends avant tout votre rapport.

Frédérich.

Comme je suis extrêrement intrigué de voir clair dans les circonstances présentes pour régler mes mesures là-dessus, je vous prie de retourner Hyndford de tous les côtés, pour voir ce que l'on peut se promettre de lui et jusqu'où je pourrai pousser ma bisque. N'épargnez rien en courriers pour m'en informer et faites usage de toute votre éloquence pour le persuader *à nous faire avoir rotre morceau, et cela au plus vite, car quinze jours plus tôt ou plus tard font beaucoup dans la situation où je suis, et il faut que je sache à quoi m'en tenir, avant que Belle-Isle arrive* [3].

Fédéric.

[1] L'acte de Klein-Schnellendorf.

[2] Le prince d'Anhalt-Dessau.

[3] Le 12 avril, il venait cependant d'écrire à Belle-Isle (*ibidem*, 788, de Trübau, 12 avril 1742 : « Monsieur. La lettre du 25 de mars, que je viens de recevoir de votre part, m'a causé le plus sensible plaisir, lorsque j'y ai vu la destination que Sa Majesté le Roi votre maître a fait de votre personne pour prendre le commandement de l'armée de Bohême, étant très persuadé du bon effet que cela opérera à la cause commune..... »

IX

LES NÉGOCIATIONS DE BRESLAU. — LA BATAILLE DE CZASLAU

Malgré tout mon désir de laisser la parole au Grand Prussien, de me borner à présenter purement et simplement au lecteur les dépêches et les instructions du roi de Prusse, il m'a semblé cependant indispensable de faire précéder d'un aperçu de la situation, aussi sommaire que possible, les pièces si curieuses et si importantes, qui se rapportent, à partir du 18 avril, aux différentes péripéties des négociations de Breslau, de résumer (à l'exception toutefois des questions militaires) les principaux événements qui s'étaient produits dans les dernières semaines. Il importe avant tout de remarquer qu'en dépit des difficultés mêmes qui résultaient et des conditions premières posées par la Reine et des prétentions du roi de Prusse, on aurait peut-être pu, parce que Frédéric était à ce moment las de la guerre et parce que depuis son infructueuse campagne d'hiver il désirait réellement la paix, arriver à une solution dans le genre de celle qui intervint quelques semaines plus tard, sans le souvenir encore trop vivace de la conduite qu'il n'avait pas craint de tenir après la convention de Klein-Schnellendorf.

On se défiait partout, et avec juste raison, de Frédéric. On redoutait l'habileté et l'absence de scrupules, dont il venait de donner la mesure en reniant sa parole avec une si étonnante désinvolture. Enfin, le hasard même s'était chargé de raviver la méfiance bien naturelle, bien légitime de la cour de Vienne. Au moment où Giannini annonçait à la Reine que le Roi invitait lord Hyndford à venir à Olmütz afin de conclure la paix dans un délai de six semaines au plus, on avait appris, par des dépêches importantes tombées entre les mains du gouvernement autrichien, qu'il tenait plus que jamais à rester l'allié de la France. Belle-Isle s'était porté garant de la fidélité de Frédéric, et deux lettres du cardinal de Fleury, en date des 29 et 31 mars, prou-

vaient que l'entente n'avait jamais été plus intime et plus cordiale. Le 11 avril, Podewils avait, de plus, invité Valory à se rendre au quartier général du Roi.

D'autre part, la situation de l'Autriche s'était sensiblement améliorée depuis le moment où, dans les premiers jours du mois de mars, Giannini avait été chargé de faire les premières ouvertures à Marie-Thérèse.

Lord Hyndford lui-même se méfiait du Roi depuis Klein-Schnellendorf. Sa défiance s'était encore accrue depuis lors, lorsqu'au lieu de lui accorder l'entretien qu'il avait demandé à Frédéric, on lui fit savoir qu'il aurait à conférer avec Podewils, avec l'homme d'État qu'il croyait, bien à tort d'ailleurs, tout acquis à l'influence française. Une lettre de Schmettau lui avait d'ailleurs donné à penser que le Roi persisterait à exiger la cession de la Bohême à Charles VII. Aussi, loin de hâter son départ pour Breslau, se borna-t-il à écrire au Roi, le 27 mars, qu'il allait se mettre en route; mais il n'en ajourna pas moins son voyage, et quand Podewils le pria de se rendre au lieu de Breslau à Olmütz il ne prit même pas la peine de lui répondre. Du reste, il ne croyait pas au succès des négociations et, de plus, il tenait avant tout à recevoir des instructions du nouveau ministère anglais. Enfin, en fait de pleins-pouvoirs, il ne possédait que ceux que la cour de Vienne lui avait donnés au moment de Klein-Schnellendorf.

Telle était, à grands traits, la situation lorsque, après avoir fait en route un crochet sur Dresde, lord Hyndford arriva, le 17 avril, à Breslau.

C. P. 790. — *Au ministre d'État comte de Podewils.*
(Du Secrétaire du Cabinet.)

Chrudim, 18 avril 1742.

Sa Majesté le Roi a été fort contrarié de l'incident arrivé au courrier de M. de Valory; mais comme il est impossible d'y rien changer, le Roi s'en est consolé *à la hollandaise*, si je puis parler ainsi, à la pensée

que, dans les circonstances actuelles, cet accident pourrait avoir pour effet de montrer à la cour de Vienne le prix que la cour de France attache à l'amitié du Roi et que si la cour de Vienne désire un accommodement avec lui, elle comprendra qu'elle doit d'autant moins faire la petite bouche et traîner les choses en longueur que l'arrivée imminente du maréchal de Belle-Isle pourrait bien tout bouleverser. C'est là ce que le temps nous apprendra.

Sa Majesté m'a chargé entre temps de mander à Votre Excellence que, si vous trouviez mylord Hyndford dans de bons sentiments et sur la bonne voie, vous devez lui faire comprendre *de bonne manière* que, les troupes françaises ayant évacué la Westphalie, Sa Majesté a désormais les mains plus libres pour entrer en négociation, par cela même qu'il n'est plus bridé par le séjour des Français dans cette province.

La seule chose que Sa Majesté demande, c'est que la cour de Vienne ne traîne pas et qu'avant l'arrivée du maréchal de Belle-Isle, qui sera ici à la fin de ce mois ou au commencement du prochain, il sache à quoi s'en tenir sur le chapitre des négociations, ce qu'on compte faire d'ici au mois de mai, et que les préliminaires soient signés d'ici là.

Aut tunc, aut nunquam. Sa Majesté pense que, si milord Hyndford est dans de bons sentiments, il ne manquera pas de faire des représentations pressantes à la cour de Vienne et de lui donner à comprendre que par un bon accommodement elle s'attache un ennemi, qui sans cela serait bien dangereux pour elle et qui, même si les Autrichiens remportaient quelques avantages sur le Danube, pourrait à lui seul tenir toutes leurs forces en échec, que, d'autre part, ils n'auraient plus à compter sur les avantages que donne un accommodement avec les Puissances Maritimes, ni sur l'appui du roi d'Angleterre.

En un mot, Sa Majesté est dans la plus grande attente pour savoir où vous en êtes, et comme Votre Excellence connaît la vivacité du Roi, notre maître et que, quand une affaire est languissante et traîne, il peut adopter avec la même vivacité un plan différent, surtout quand un homme aussi insinuant que Belle-Isle va venir avec ses cajoleries et ses promesses, je désire moi aussi dans mon petit particulier que l'affaire en question soit bientôt réglée.

EICHEL.

L'entretien, que Frédéric eut le lendemain 19 avril à Chrudim avec Valory, et dont il charge Eichel de communiquer les points principaux à Podewils, n'avait, comme on va le voir, en aucune

façon satisfait Frédéric. Il avait cru s'apercevoir, d'après quelques mots échappés à l'ambassadeur, que la France songeait, elle aussi, à la paix. On lui avait ouvertement demandé d'envoyer des troupes prussiennes dans le duché de Clèves afin de tenir les Hollandais en échec. On l'avait de plus prié, et c'était là ce qui l'avait impressionné le plus désagréablement, de fournir des subsides à l'Empereur et invité à lui payer les 200 000 écus qu'il lui devait encore du chef de la cession de Glatz, dont la citadelle tenait encore[1].

C. P. 791. — *Au ministre d'État comte de Podewils.*

(Du Secrétaire du Cabinet.)

Chrudim, 19 avril 1742.

Le marquis de Valory est arrivé ici aujourd'hui à midi et a parlé à Sa Majesté, aussitôt après le dîner. Voici ce qu'il a exposé au Roi :

1° Il importe de fournir des subsides à l'Empereur, et tout au moins de lui servir les 200000 écus qu'on lui doit encore pour la cession de Glatz;

2° Il a donné à entendre que l'évêque de Bamberg a fait des propositions de paix à l'Empereur[2]; mais Valory croit qu'on les a trouvées inacceptables;

3° Il a cherché à décider Sa Majesté à envoyer un corps dans les quartiers de Clèves et de la Haute-Gueldre, afin de tenir les Hollandais en échec et de leur montrer les grosses dents. Valory a dit ensuite, comme si cela lui avait échappé, que l'Angleterre et la Hollande n'avaient qu'un seul désir, celui de faire une paix séparée avec la France, mais il a déclaré que la France n'abandonnera jamais ses alliés et restera fidèle à tous ses engagements.

Sur le premier point, Sa Majesté a répondu que, dans les circonstances présentes, il lui était impossible de fournir de l'argent à l'Empereur et que les traités l'obligeaient à verser les sommes stipulées pour la cession de Glatz, mais seulement à partir du moment où il sera en possession de toute cette comté.

[1] La capitulation fut signée le 26 avril et les Prussiens en prirent possession le 28.

[2] Cf. *ibidem*, 765 et 775.

La confidence relative aux propositions de l'évêque de Bamberg a été regardée par Sa Majesté comme une *menace implicite,* n'ayant d'autre objet que de le disposer favorablement à l'égard de la troisième proposition.

Sa Majesté a rejeté cette proposition. Il juge impossible de diriger le reste de ses troupes sur le pays de Clèves et de découvrir de cette façon ses derrières, tant que la question de la neutralité de l'Électorat de Hanovre ne sera pas définitivement tranchée. Le Roi pense de plus que, quand il sera nécessaire de montrer les grosses dents aux Hollandais, ce ne doit pas être à lui de s'en charger, mais que c'est là une affaire qui, à tous égards, convient bien mieux à la cour de France.

Toute la suite de l'entretien n'a été qu'un pourparler. Le Roi, en me chargeant de vous communiquer tout ceci par estafette, m'a ordonné de mander à Votre Excellence qu'en raison de toutes ces désagréables conjonctures vous comprendrez combien Sa Majesté tient à s'accommoder le plus vite possible avec la maison d'Autriche. Sa Majesté compte que vous y travaillerez de votre mieux et attend à tout instant votre rapport, lui rendant compte de la première entrevue que vous avez eue avec lord Hyndford sur ce sujet.

EICHEL.

Hyndford n'avait guère été plus satisfait que Podewils lui-même de la première conférence, qui eut lieu le 18 au matin et dans laquelle le ministre prussien lui exposa le programme de Selowitz. Malgré tout le désir de son gouvernement de voir la paix se rétablir entre Berlin et Vienne, Hyndford ne put s'empêcher de constater que le Roi se piquait de trop de générosité aux dépens de l'Autriche et, sans plus tarder, il protesta contre la « satisfaction raisonnable » que Frédéric réclamait en faveur de ses alliés.

C. P. 792. — *Au ministre d'État comte de Podewils, à Breslau.*

Chrudim, 20 avril 1742.

MON CHER PODEWILS,

J'ai lu avec bien de l'attention le rapport que vous me faites de la conférence que vous avez eue avec mylord Hyndford[1]. Je suis fort

[1] La conférence que Podewils eut avec Hyndford, le 18 avril, roula sur l'*Ulti-*

fâché de voir qu'il se rencontre tant de difficultés dans cette négociation, d'autant plus qu'une paix particulière me paraît de jour en jour plus nécessaire :

Premièrement, puisque l'Angleterre va se déclarer ouvertement pour la reine de Hongrie ;

En second lieu, puisque la France requiert déjà mon secours pour opposer un corps de troupes dans le pays de Clèves aux Anglais ;

En troisième lieu, que toute paix générale me sera moins avantageuse que la particulière ;

En quatrième lieu, parce que Valory m'a parlé par un ton, comme si la France avait envie de me prévenir ;

Cinquièmement, les dépenses que la guerre entraîne après soi ;

Sixièmement, le risque d'un revers qui peut faire perdre les avantages qu'on s'est déjà acquis ;

Septièmement, le peu de vigueur des alliés et toutes les diversions que l'ennemi avec ses alliés peuvent vous faire.

De tout ceci, je conclus que, pourvu que la reine de Hongrie ne s'opiniâtre point sur mon assistance contre ses ennemis, il faudra conclure et se relâcher de quelques autres avantages ; car je suis de l'opinion qu'il faut toujours préférer le certain à l'incertain, et que nous sortons toujours fort glorieusement d'affaire en acquérant plus que nous n'avons osé espérer, ni que nous n'eussions reçu, il y a six mois.

Vous pouvez encore avertir Hyndford que je faisais encore marcher un flé *(sic)* de troupes pour me renforcer et qu'assurément je n'en aurais pas le démenti ; mais en même temps il faut penser à leur rassurer l'esprit entièrement que, si je fais ma paix et qu'elle est signée, je ne la romprai sous aucun prétexte que ce soit.

Adieu, faites de tout ceci le meilleur usage que vous pouvez et recommandons-nous à notre bonne fortune qui, j'espère, me tirera de cet embarras, comme elle l'a déjà fait tant de fois.

FÉDÉRIC.

matum du roi du 22 mars (cf. *ibidem*, 751), et des difficultés s'élevèrent surtout à propos de l'*article 2*, parce qu'au dire d'Hyndford la reine de Hongrie ne voulait pas entendre parler de la cession de Königgrätz et de Pardubitz, tandis qu'elle était prête à renoncer à la Haute-Silésie, moins Teschen, et de l'*article 3*, dans lequel elle réclamait la suppression de la *satisfaction raisonnable* à « accorder aux alliés de Frédéric et exigeait, au contraire, l'appui du roi contre ses ennemis ». « Il me dit que tout le système de la cour de Vienne pour la paix à faire avec Votre Majesté roule sur son alliance avec la Russie et N. B. sur son assistance. » (Rapport de Podewils, du 18 avril.)

A peine a-t-il expédié cette dépêche qu'il éprouve le besoin de la faire compléter par Eichel.

C. P. 793. — *Au ministre d'État comte de Podewils, à Breslau.*
(Du Secrétaire du Cabinet.)

Chrudim, 20 avril 1742.

Sa Majesté le Roi, tout en étant loin d'être satisfait de la déclaration de lord Hyndford, n'a pas cependant perdu tout espoir. Tout ce que peut en dire ma pauvre petite personne, c'est que j'ai prié Sa Majesté de ne pas laisser voir son empressement d'avoir la paix et de vouloir bien prendre toutes ses mesures en vue d'une campagne vigoureuse pour ne pas être à sec si la négociation n'aboutissait pas. Sa Majesté a daigné me le promettre et m'a ordonné de vous mander qu'on va travailler à ce que rien ne manque pour une campagne des plus énergiques et qu'on ne ménagera pas l'argent pour cela.

EICHEL.

Le lendemain, cependant, le roi de Prusse se montre disposé à aller plus loin dans la voie des concessions. Non seulement, lui qui tient tant à son argent, il charge Podewils de faire sentir à Hyndford, qu'il sait n'être pas très riche, que « s'il vient à bout de cette négociation, 100 000 écus seront sa récompense » ; mais il déclare qu'il est prêt à accepter tels expédients qu'il plairait à Hyndford de proposer pour tranquilliser la cour de Vienne et lui prouver qu'il ne rompra point ses engagements. Enfin, pour qu'il ne reste aucun doute sur sa sincérité, il se rendra, s'il le faut, à la demande de l'Anglais, devenu prudent depuis l'expérience de Klein-Schnellendorf, et consentira à consigner les assurances qu'il vient de formuler dans un petit autographe[1].

[1] Pour plus de détails, cf. *ibidem*, 795, Chrudim, 21 avril 1742, la longue dépêche à Podewils rédigée par Eichel et contenant article par article les observations et les instructions que le roi envoie à son ministre.

C. P. 794. — *Au ministre d'État comte de Podewils, à Breslau.*

Chrudim, 21 avril 1742.

Mon cher Podewils,

Après avoir bien réfléchi à la relation que vous m'avez faite hier [1], j'ai cru d'y avoir aperçu les deux inconvénients principaux de la paix à faire, savoir le peu de besoin que les Anglais affectent d'avoir de nous ; en second lieu, le soupçon dans lequel est la cour de Vienne que nous en userions après la paix comme après le protocole de Schnellendorf.

Pour faire sentir à l'Anglais tout le besoin que leur parti a de nous détacher, il faut premièrement amplifier les desseins immenses de la France, ses liaisons et ses traités secrets avec le Danemark et la Suède, sa grande influence en Russie et auprès de la Porte Ottomane et ajouter à tout cela que nous travaillons moins pour nous à présent que pour le despotisme universel de cette couronne : c'est la principale raison qui a déterminé le Roi à vouloir se détacher de cette alliance et à prendre des liaisons avec les Puissances maritimes, qui pour lors seront pleinement en état de rétablir cet équilibre si nécessaire pour la continuation des libertés de l'Europe et pour le bien commun; que si une fois nous nous entendions avec l'Angleterre, on pourrait leur faire des ouvertures qui ne laisseraient pas de les surprendre, mais qu'indépendamment de toutes ces raisons, nous agirions avec plus de vigueur que jamais, si nous ne pouvions, par l'entremise de l'Angleterre, parvenir à une paix juste et honorable.

Quant au second point, il faut mettre aux Anglais et aux Autrichiens l'esprit en repos sur ce que nous romprions nos engagements, leur faire bien sentir la différence d'un traité et d'un pourparler et leur dire naturellement que nous comprenons bien qu'ils ne veulent notre assistance que pour être certains de nous et que nous ne changerons pas d'avis à la première occasion. Que pour l'article de l'assistance, je le rejette absolument, mais que je ne rejette point tels expédients qu'il plairait à Hyndford de proposer pour tranquilliser la cour de Vienne à ce sujet. Voyez alors ce que Hyndford vous dira, et proposez ensuite de ne laisser qu'une certaine quantité de troupes dans nos nouvelles conquêtes jusqu'à la paix générale ou quelque idée syno-

[1] Après sa deuxième conférence avec Hyndford.

nyme, pour mettre les Autrichiens en repos. Je crois que par ce moyen nous pourrons parvenir à notre but.

Ensuite faites voir à Hyndford quel bon effet opérerait sur le Parlement d'Angleterre la paix que le Roi aurait négociée avec nous et la reine de Hongrie, la gloire particulière de Hyndford d'avoir sauvé la maison d'Autriche, et ensuite faites-lui sentir que, s'il vient à bout de cette négociation, 100 000 écus seront sa récompense.

Voici tout ce que j'ai pu imaginer sur ce sujet. Vous pourriez faire remarquer à milord Hyndford que, comme les Français retirent leurs troupes de la Westphalie[1], je suis à présent maître de faire d'autres arrangements, mais que l'hiver passé le cas avait été différent.

En gros, je suis résolu de faire la paix aux meilleures conditions que je le pourrai, sauf les déshonorantes. Du reste, je me repose sur vous que vous employerez dans cette négociation toute l'activité et le feu dont vous êtes capable. Adieu, cher Podewils, comme je suis fort intrigué de tout ceci, mandez-moi tous les détails et toutes vos conjectures et cela amplement.

FÉDÉRIC.

Bien que le terrain d'entente parût assez difficile à trouver en raison et des exigences inattendues de la reine de Hongrie et du tour qu'avaient pris les deux premières conférences, Frédéric n'était pas homme à se décourager pour si peu, à renoncer à jouer jusqu'au bout une partie qu'il tenait tellement à gagner. Les moindres indices de détente suffisent pour le décider à recourir à des moyens d'un genre nouveau, à des arguments qui doivent, pense-t-il, décider Hyndford à s'atteler à la négociation, que lui seul est capable de faire réussir.

C. P. 796. — *Au ministre d'État comte de Podewils, à Breslau.*

Chrudim, 22 avril 1742.

MON CHER PODEWILS,

Je suis bien aise d'apprendre que Hyndford se réchauffe un peu. Il est nécessaire qu'il entame cette négociation avec ardeur, car il n'y a que lui capable de la faire réussir. Faites-lui ce dilemme, pour lui mon-

[1] Cf. *ibidem*, 799, au maréchal de Belle-Isle, Chrudim, 22 avril 1742, l'argument bien différent qu'il fait valoir afin de « donner, dit-il, bien à penser aux Hanovriens ».

trer le ridicule que la cour de Vienne se donne en demandant mon assistance contre leurs ennemis :

S'ils ne sont pas assez forts pour repousser eux seuls les Français et les Saxons, comment résisteront-ils à ces puissances lorsque je suis réuni avec elles?

Et s'ils sont assez forts d'eux-mêmes pour résister à tous, à plus forte raison résisteront-ils et vaincront-ils, s'ils n'ont à faire qu'à une partie de leurs ennemis.

Ainsi, ils n'ont pas besoin de mon assistance, et ma neutralité leur vaut la victoire [1].

Faites bien valoir les avantages des Français et dites à Hyndford qu'il verra bientôt que c'est mon grand sérieux de parvenir à mon but, mais que tout ce qui me fait de la peine, c'est que, si je bats les Autrichiens — comme cela arrivera sans faute — il ne faut plus penser à un accommodement, puisqu'alors mes alliés sont assez forts pour les accabler et qu'alors il est trop tard de penser à sauver cette maison. Mais à présent cela se peut, et j'y suis prêt.

La partie de la Haute-Silésie, dont parle Hyndford [2], va jusqu'à Troppau, à l'exclusion du pays de Teschen. Je crois que, si cela en vient au pourparler, toute la Haute-Silésie, à l'exception de Teschen, pourrait bien nous revenir. Vous savez que je ne me cabre point sur le Königingrätz. Il nous faut la paix, et nous l'aurons toujours plus avantageuse, si nous la faisons séparée, que si nous attendons la paix générale. Ainsi, attendez la réponse de la cour de Vienne ; ménagez et

[1] Le 25 avril, Podewils, après avoir lu ce dilemme à Hyndford, mandait au roi : « J'ai lu à milord Hyndford la première page de la lettre du 22 et le dilemme sur le ridicule de la demande d'une assistance que la cour de Vienne faisait. Hyndford se mit à rire et dit : « Répondez, je vous prie, au roi, que je trouve ce dilemme aussi juste qu'une démonstration de Newton, je souhaite seulement qu'on pense de même à Vienne. »

Il ne sera peut-être pas inutile de faire remarquer qu'Hyndford, tout comme la cour de Vienne, se refusait à considérer cette neutralité de Frédéric comme une garantie réelle et sérieuse. Six semaines auparavant, Hyndford s'était exprimé très catégoriquement à ce propos dans une de ses dépêches à son collègue Robinson : « Il faut forcer, lui écrivait-il, ce monarque, qui ne respecte pas plus les lois divines que les lois humaines, qui a violé sans le moindre scrupule le traité du 9 octobre, à s'allier solennellement avec la reine et à chasser, de concert avec elle, les Français hors de l'Allemagne. »

[2] D'après le rapport de Podewils du 19 avril, Hyndford avait dit : « Si le roi voulait se contenter de Glatz, moyennant de certaines conditions, et de la Silésie jusqu'aux montagnes, c'est-à-dire du cordon des quartiers d'hiver qui fut arrêté dans le protocole du 9 octobre... je pourrais peut-être me flatter d'y porter la cour de Vienne. »

disputez ensuite le terrain pied à pied, mais cédez s'il faut, et que nous ayons la paix.

Vous pouve lire la première page de cette lettre à Hyndford, et je ne doute point que vous n'en fassiez le meilleur usage du monde.

Adieu, je suis avec bien de l'estime votre bien affectionné ami.

FÉDÉRIC.

C. P. 798. — *Au ministre d'État comte de Podewils, à Breslau.*

Chrudim, 22 avril 1742.

MON CHER PODEWILS,

La relation d'Andrié est fort intéressante. Vous savez par là combien l'Angleterre est portée pour nous. Je crois qu'il se serait pas mal de la montrer à Hyndford et de faire en mon nom un compliment très obligeant au ministère de sa façon avantageuse de penser à mon égard et de donner des assurances de la sincérité avec laquelle je réponds à leurs bonnes intentions, et combien je suis porté à m'y prêter.

Je vois cependant que par l'Angleterre nous pourrons peut-être encore parvenir au Königingrätz, et cela par le raisonnement suivant :

Si la Reine le cède, elle regagne par là toute la Bohême, la Haute-Silésie, la Moravie et la Haute-Autriche. Si elle ne le cède pas, tout le reste est perdu.

Je ne m'opiniâtre point, mais je crois qu'il ne faut prendre le bon que lorsqu'on ne peut avoir le meilleur.

Adieu, cher Podewils, vous connaissez mes sentiments.

FÉDÉRIC.

Dans ce moment, je reçois une relation de Moscou par où vous verrez que la Russie désire de se lier avec nous. Faites entrevoir la perspective de cette alliance à Hyndford. Nouvel argument.

C. P. 805. — *Au ministre d'État comte de Podewils, à Breslau.*

Chrudim, 25 avril 1742.

MON CHER PODEWILS,

La faim et les admirables soins de M. de Schewerin ont obligé le prince Didier d'abandonner Olmütz et de se retirer sur Troppau ; et

Jägerndorf. Je vous en avertis d'avance pour que vous préveniez le public là-dessus. J'envoie le vieux prince d'Anhalt pour qu'il ait le commandement de la Haute-Silésie et qu'il y opère la défensive tout au mieux, tandis que j'assemble ici mes forces principales pour marcher en force droit vers Teutschbrod, Iglau et l'Autriche, car, c'est la seule opération que nous puissions faire.

Touchant notre négociation, je suis de votre avis qu'il ne faut point s'empresser; mais vous pouvez bien faire sentir à Hyndford que nous sommes en état de maintenir ce que nous demandons des Autrichiens et qu'ils n'ont qu'à voir s'ils pourront nous en chasser; que d'ailleurs, s'ils n'acceptent point les conditions qu'on leur offre, ce sera à eux à voir comment ils feront et *que l'Angleterre ne pourra trouver étrange que nous entrions aveuglément dans toutes les mesures de la France.*

Touchant une cession du Königingrätz, ne pourrait-on point accorder peut-être une somme considérable, payable à la Reine, tant qu'elle aura la guerre dans ses provinces d'Allemagne? Je payerais bien 700000 écus par an, ce qui reviendrait au même qu'un secours et qui ne serait pas si odieux. Mais comme la plupart de nos dépenses pour cette campagne sont faites, je m'embrasse très peu de la continuer. *Tout ce que je redoute, c'est la France et qu'elle ne nous veuille prévenir par une paix séparée.*

Dans les circonstances critiques, nous n'avons à craindre que l'infidélité de nos alliés et l'enthousiasme des Anglais. Je vois bien, quoi qu'il en soit, qu'il faut avoir patience et commettre quelque chose de notre destinée au hasard.

Si les Français prospèrent en Bavière, nous viendrons peut-être, quoiqu'avec peine, à notre but. Si la guerre s'allume en Flandre, nous aurons plus de peine. En un mot, toute la machine politique est dans un état si confus et si problématique que, de quelque côté que l'on tourne, on risque de prendre un mauvais parti.

Adieu, à revoir.

FÉDÉRIC.

De tout ce qui précède et de la conduite que Frédéric va tenir à partir du 26 avril jusqu'au 11 mai, il semble qu'on est en droit de porter sur lui le jugement qu'il porta plus tard sur la cour de Vienne : « On a vu, écrit-il vers la fin du chapitre v de l'*Histoire de mon temps*, l'esprit de la cour d'Autriche suivre les impressions brutes de la nature; enflée dans la bonne fortune et rampante dans l'adversité, elle n'a jamais su parvenir à cette sage modé-

ration qui rend les hommes impassibles à l'égard des biens et des maux que le hasard dispense. Alors son orgueil et son astuce reprenaient le dessus. »

C'est précisément le cas de Frédéric pendant les cinq journées des 26, 27, 28, 29 et 30 avril. Dès qu'il ne reçoit plus de mauvaises nouvelles, dès qu'il sait que les Autrichiens n'ont pas inquiété la retraite du prince Thierry sur la Silésie, dès qu'il a appris que Maurice de Saxe a pris Eger [1], que les renforts français vont arriver en Bavière [2], que Khevenhüller, au lieu de se porter en avant pour les battre isolément, se dispose à se replier sur Landshut, il change de ton, tout en poursuivant encore la conclusion d'une paix séparée; il a parcouru et vu les cercles de Königgrätz et de Pardubitz; ils sont bien situés pour la Prusse, riches et fertiles; il désire les obtenir et croit qu'on pourra y parvenir, grâce à l'Angleterre. Du reste, il n'est déjà plus si pressé d'en finir. Il ne voit « aucun inconvénient à ce que les négociations durent deux mois [3] ». Il affecte d'oublier que, deux jours auparavant, il a écrit à Podewils : « ...C'est à présent le moment de m'avoir ou jamais [4]. »

Il fait mieux encore; il écrit directement à lord Hyndford une lettre, qu'il ne lui fit pas remettre d'ailleurs, et dans laquelle il se déclarait de nouveau prêt à s'accommoder avec la reine de Hongrie et à contracter, après la conclusion de la paix et sous certaines conditions, une alliance défensive avec les Puissances Maritimes [5]. En même temps il a refusé à Belle-Isle de se porter contre Lobkowitz [6]. Le lendemain, lorsqu'il croit savoir que « les Français ont un homme qui négocie pour eux à Vienne [7] », il perd de nouveau patience et tout en ne renonçant pas à attendre

[1] *Correspondance politique*, II, 800, à l'empereur des Romains, et 803, au maréchal de Broglie, Chrudim, 23 avril 1742.

[2] *Ibidem*, 809, à Podewils, Chrudim, 27 avril 1742.

[3] *Ibidem*, 815, à Podewils, Chrudim, 28 avril 1742.

[4] *Ibidem*, 807, à Podewils, Chrudim, 26 avril 1742.

[5] *Ibidem*, 816, à lord Hyndford, Chrudim, 28 avril 1742.

[6] *Ibidem*, 814, au maréchal de Belle-Isle (à Francfort-sur-le-Main), Chrudim, 28 avril 1742.

[7] Rapport de Klinsggräffen au roi. Francfort, 17 avril. *Ibidem*, note 817.

le retour des courriers de Vienne, il n'hésite pas à écrire à Podewils : « Ceci me fait résoudre à m'accommoder le premier, à tout prix [1]. »

C. P. 806. — *Au ministre d'État comte de Podewils, à Breslau.*

Chrudim, 26 avril 1742.

Mon cher Podewils,

Je suis curieux de savoir quel dessein les Anglais forment en Flandre, ce qu'ils veulent faire avec ces 16 000 hommes qu'ils y veulent envoyer et quelle idée, en un mot, ils se font d'une diversion qu'ils peuvent opérer? Si vous le pouvez, tâchez de l'apprendre par Hyndford. Prenons 40 000 Hollandais, ajoutons-y les 16 000 Anglais et 15 000 Autrichiens, ce qui fait ensemble 71 000 hommes; croyez-vous qu'avec ce corps l'on peut entamer la Flandre en France? Je ne saurais me le persuader. Se pourrait-il que cette armée traversât l'Allemagne? C'est ce que ne souffrira de la vie M. de Maillebois, ni Noailles. Que feront donc ces milliers rassemblés? Rien que de camper en Flandre. De plus, la Hollande n'est point encore d'accord avec les Anglais, et cette sage République craint trop d'attirer sur elle le flambeau de la guerre, qui fait tant de ravages dans d'autres pays.

Lorsque je considère ceci d'un côté, et l'orgueil immense de la maison d'Autriche de l'autre, je ne sais comment les faire cadrer ensemble; il faut donc qu'ils aient encore une corde à leur arc qui nous est inconnue. Vous pouvez dire à Hyndford qu'il n'aura pas un mot de ma main, avant que je sache à quoi m'en tenir avec la cour de Vienne; que je comprends par tout le commencement de la négociation que les Autrichiens et les Anglais veulent premièrement attendre le premier événement, pour voir s'il leur serait favorable ou contraire, mais qu'ils peuvent compter là-dessus que je réglerai aussi mes prétentions sur le baromètre de ma fortune. Entre nous soit dit, je ne crois pas que nous parviendrons à quelque chose par cette négociation et qu'il faudra par une montre de vigueur et quelque coup d'éclat les obliger à plier leur orgueilleuse opiniâtreté à la nécessité des conjonctures.

Ainsi, je n'ai plus cette idée aussi vivement dans l'esprit que passé trois semaines. D'ailleurs, ma situation, à l'égard de mes arrangements

[1] *Correspondance politique*, 817, à Podewils, Chrudim, 29 avril 1742.

militaires est bien meilleure à présent et je peux combattre, assiéger, me défendre ou attaquer, selon que je le juge utile. Que cela ne vous empêche pas cependant de faire des efforts pour parvenir à votre but; mais je ne crois pas que nous en soyons déjà à l'heure du berger.

Tâchez cependant de flatter Hyndford et de nous le conserver; c'est un escalier dérobé qui peut servir en cas d'incendie et dont l'utilité pourra un jour nous servir, lorsque nous n'aurons plus d'autre saint auquel nous vouer. Je vous écrirai ci-joint un billet ostensible [1]. Adieu.

FÉDÉRIC.

C. P. 807. — *Au ministre d'État comte de Podewils, à Breslau.*

Chrudim, 26 avril 1742 [2].

MON CHER PODEWILS,

J'ai reçu votre lettre et tout le détail de votre conférence avec milord Hyndford.

Je suis étonné de voir les difficultés qu'il paraît faire pour les cessions que je demande, vu que la reine de Hongrie n'est pas en état de me chasser, ni de la Haute-Silésie, ni de la Bohême, ainsi qu'elle devrait être trop heureuse qu'on lui cède l'un de bon gré pour garder une très petite portion de l'autre. *D'ailleurs, le seul moyen pour éviter une guerre générale est de me détacher de l'alliance qui paraît l'attirer, et il me semble qu'il est quasi démontré que, si je quitte la partie, tout le reste des ressorts à l'alliance s'arrêteront d'eux-mêmes.*

Milord Hyndford m'a écrit une lettre, passés deux mois, dans laquelle il me semble mettre au niveau de tout espérer et à présent, l'on paraît plus dur, et il me semble que l'on chicane tout.

Je n'ai pas besoin de la paix. Je dois même me promettre des succès heureux de la guerre. L'unique dessein, qui m'a fait donner les mains à cette négociation, a été d'éteindre par là le flambeau de la guerre, dont l'embrasement pourrait facilement devenir général. L'ancienne inclination que j'ai pour les Anglais et le despotisme immanquable de la France m'ont rendu facile, mais l'opiniâtreté orgueilleuse et le peu d'empressement des Anglais et des Autrichiens me rendra plus fier encore que je n'ai été.

C'est à présent le temps de m'avoir ou jamais, et dès que je serai

[1] Cf. *Correspondance politique*, 807.
[2] Billet ostensible.

éclairci de ce que j'ai à espérer des Puissances Maritimes et de la maison d'Autriche, je prendrai mon parti pour la paix, ou bien pour entrer complètement dans toutes les vues de la France et pour m'unir d'une façon si indissoluble avec cette puissance que la maison d'Autriche, et le roi d'Angleterre peut-être lui-même, pourront se reprocher de m'avoir négligé. Faites mes compliments à milord Hyndford[1] et dites-lui que j'espère qu'il sera assez discret pour ne rien dire de cette négociation et pour obliger la cour de Vienne à une égale discrétion.

J'attends la réponse de Vienne avec curiosité, car l'on y verra sûrement l'orgueil et la fanfaronnade autrichiens en entier et je suis sûr qu'ils parleront de nous en termes si abjects et si humiliants qu'on ne saura en soutenir la lecture.

Adieu. Vous connaissez les sentiments que j'ai pour vous.

FÉDÉRIC.

C. P. 809. — *Au ministre d'État comte de Podewils, à Breslau.*

Chrudim, 27 avril 1742.

MON CHER PODEWILS,

Je ne saurais m'empêcher de vous faire encore ce raisonnement sur la situation présente des affaires, que vous pouvez même lire à milord Hyndford, si vous le jugez à propos.

Voyez comme la reine de Hongrie est entourée d'ennemis de tous côtés. L'armée française de Bavière, pour laquelle nous étions en

[1] Pour mieux montrer jusqu'à quel point Frédéric poussait la prudence, l'habileté et la méfiance, il ne sera pas inutile de reproduire ici les deux paragraphes, par lesquels se termine la réponse qu'Eichel fait sur son ordre, et presque sous sa dictée, à un rapport de Podewils en date du 24 avril (*ibidem*, 808, Chrudim, 26 avril 1782).

« ... Que Podewils voie et réfléchisse : « Si cela ne produirait pas un bon « effet, si l'on chargeait Andrié (mais il faut pour cela que ledit Andrié « puisse et sache se taire) de faire des ouvertures secrètes à Carteret, de lui « parler des bonnes dispositions du roi en faveur d'un accommodement..... « de lui marquer qu'il s'agit seulement d'une bagatelle à propos de König- « grätz... et qu'une fois cela convenu et réglé, Sa Majesté serait disposée à « conclure une alliance défensive avec les Puissances maritimes. »

« Le roi pense qu'Hyndford, à lui tout seul, « ne pourra faire marcher « l'affaire et rendre la cour de Vienne plus pliable. »

« EICHEL. »

mille appréhensions, est arrivée et s'est rassemblée aujourd'hui. Les troupes du prince d'Anhalt me joindront le 3 de mai, les recrues et les troupes de l'Empire seront dans quinze jours à portée de l'armée de Bohême. La Moravie est regardée comme un pays neutre, à cause que nulle armée n'y peut subsister et la Haute-Silésie peut être soutenue.

Le roi de Sardaigne est sur le point d'embrasser le parti espagnol. Les Anglais avec 16000 hommes, joints aux Autrichiens, en Flandre ne sauraient opérer l'offensive; les Hollandais n'y consentiront jamais. Les Hanovriens n'oseraient se remuer, ou risqueraient d'être accablés par mes troupes et 12000 Danois. L'Empire va se déclarer pour l'Empereur.

Dans ces conjonctures, il ne s'agit plus que de concerter le plan d'opération.

Je suis sûr que mon dessein mènera la cour de Vienne au point où le désirent les alliés; mais je suis obligé de dire en même temps que ce dessein une fois entamé, il n'y a plus moyen de reculer et qu'il y a même des mesures à prendre qui ne sauraient être que très préjudiciables au roi d'Angleterre et qui, une fois prises, me mettraient pour quelques années hors d'état de me lier avec lui. Il est donc temps de me déterminer. Pour cet effet, je voudrais que milord Hyndford envoyât un courrier à Londres pour leur proposer l'article de Königingratz[1].

Je soupçonne que les Anglais, moyennant la cession que leur a faite la maison d'Autriche d'Ostende et de Nieuport, lui auront garanti la Bohême. Mais si l'on pense que cette garantie soit suffisante pour sauver la maison d'Autriche, c'est à l'Angleterre à voir comment elle fera; au lieu que, si l'on considère qu'en me cédant un douzième de la Bohême, je cède la Haute-Silésie en revanche — que la maison d'Autriche n'est pas en état de me reprendre — et que tout le reste de la succession sera dès lors facile à recouvrer, alors je me persuade que les Anglais verront que c'est le véritable intérêt de la cour de Vienne d'en agir ainsi.

Mes inquiétudes ont cessé pour la Bavière; Glatz est rendu[2]; mon armée est assemblée. Ainsi j'attends la réponse de Londres pour décider à jamais de l'équilibre de l'Europe et *pour me lier pour l'éternité avec Londres ou avec Paris.*

[1] Le 30 avril, Hyndford, à l'instigation de Podewils, expédia un courrier à Carteret et lui conseilla de charger Robinson de pousser la cour de Vienne à consentir à la cession de Königgrätz et de Pardubitz.

[2] Le 26 avril, Frédéric ressentit une joie si vive de la capitulation de

Je vous ordonne de montrer cette lettre à Hyndford et de lui dire qu'il ne me trouvera pas difficile pour tout ce qui regarde l'argent[1], ni l'intérêt de l'Angleterre.

Vous connaissez l'estime que j'ai pour vous. Adieu.

FÉDÉRIC.

C. P. 815. — *Au ministre d'État comte de Podewils, à Breslau.*

(Du Secrétaire du Cabinet).

Chrudim, 28 avril 1742.

Le roi pense : Que l'on ne doit pas montrer trop d'empressement à lord Hyndford, qu'on doit au contraire attendre avant tout les réponses que les courriers rapporteront de Vienne et de Londres. Il y a d'autant plus lieu d'attendre ces réponses que pour le moment les affaires ne pressent nullement et qu'il n'y aurait aucun inconvénient à ce que les négociations durent encore deux mois, vu que pendant ce temps il ne se produira vraisemblablement pas grand'chose sous le rapport des opérations.

Le Roi s'est enfin décidé à adresser à milord Hyndford une lettre autographe que j'envoie à Votre Excellence sous *cachet volant* et que Sa Majesté vous laisse libre de faire parvenir au susdit Milord ou de garder, selon que vous jugerez plus utile après y avoir réfléchi.

EICHEL.

Glatz qu'il éprouva le besoin de la célébrer en vers. (Lettre à Jordan, de Chrudim, le 29 avril 1742) :

Enfin la demeure éthérée
Aux astronomes consacrée,
Qu'une troupe d'Autrichiens
Gardait à ses fiers souverains,
De tout le monde séparée,
Fréquentant, au lieu des humains,
Les chats-huans de la contrée
Ou quelque ombre triste, égarée
Qui plaignit encore ses destins,
Environnée de Prussiens,
De tout secours désespérée,
Ses tours, ses forts, ses ravelins,
Sont tombés ce jour dans nos mains.

« C'est-à-dire que Glatz s'est rendu, le 26 de ce mois, par capitulation, de sorte que je suis à présent maître sans réserve de toute la Silésie. »

[1] Les créances anglaises ou plutôt de sujets anglais sur la Silésie.

C. P. 816. — *Au comte de Hyndford, ministre de la Grande-Bretagne, à Breslau*[1].

Chrudim, 28 avril 1742.

MILORD,

La situation des affaires présentes m'engage à me prêter à un accommodement avec la reine de Hongrie, pour lequel votre nation m'a pressé si souvent. Si les Anglais me font avoir l'équivalent des avantages que je perds en quittant le parti de la France, vous pouvez être sûr de réussir, et, en ce cas, je m'engage, d'abord après la conclusion de la paix, de contracter une alliance défensive avec les Puissances Maritimes.

Je serai bien fâché de mon côté que, si vous ne pouvez porter la cour de Vienne à des vues aussi salutaires, je me verrai obligé de resserrer les liens qui me rendent l'ennemi de vos alliés, et dont les suites ne pourront manquer de me compromettre avec les Puissances Maritimes.

Ne prenez point ceci comme des menaces, mais comme un exposé vrai du fond des choses.

Je laisse à votre pénétration le soin d'opter ce qui peut être des intérêts de votre nation et à votre prudence à vous décider là-dessus, vous assurant de l'estime particulière que j'ai pour votre personne.

Je prie Dieu, Milord, de vous avoir dans sa sainte garde.

FÉDÉRIC.

C. P. 817. — *Au ministre d'Etat comte de Podewils, à Breslau.*

Chrudim, 29 avril 1743.

MON CHER PODEWILS,

J'ai eu un avis de Klinggräffen qui me marque que les Français ont un homme à Vienne qui négocie pour eux[2], mais que la fierté de la Reine faisait échouer la négociation. Cependant on disait que la France pourrait peut-être se relâcher jusqu'au point de prendre la médiation conjointement avec les Puissances Maritimes.

Ceci me fait résoudre à m'accommoder le premier à tout prix; mais

[1] Lettre autographe, mais qui ne fut pas remise à Hyndford, cf. *ibidem*, 825 et 839.

[2] Klinggräffen mande de Francfort, le 17 avril : « J'ai découvert que la France tient à Vienne un certain Fargis depuis quatre ou cinq semaines. »

comme il serait imprudent de nous précipiter dans une chose de cette importance, il faut attendre le retour des courriers de Vienne pour ajuster sur la réponse la grandeur de nos prétentions ; mais comme j'ai résolu, préalablement à tout, de faire ma paix le premier, je saurais me relâcher jusqu'au point d'accommodement qui me paraîtra praticable. N'en faites rien remarquer à Hyndford ; mais pourvu que nous en tirions quelque chose de plus qu'il ne nous est stipulé, nous aurons toujours lieu d'être infiniment satisfaits.

Mandez-moi votre sentiment sur ce que vous espérez d'obtenir et jusqu'où vous croyez que nous pouvons espérer. Adieu, je suis avec toute l'estime du monde, votre bon ami.

FÉDÉRIC.

C. P. 818. — *Au roi de Pologne, à Leipzig.*

Chrudim, 29 avril 1742.

MONSIEUR MON FRÈRE,

La lettre de Votre Majesté, datée de Leipzig, m'a été très bien rendue, et j'ai vu, par les nouvelles qu'Elle a eu la bonté de me communiquer, qu'Elle appréhende beaucoup du secours que la reine de Hongrie tirera des Puissances Maritimes et principalement de l'Angleterre.

Il est sûr que les sommes considérables, que la reine de Hongrie a reçues des Anglais, la mettent en état de continuer la guerre contre les alliés et qu'elle n'aurait pu y fournir de ses propres forces ; mais il n'est pas moins sûr qu'avec tout l'argent du monde, lorsqu'on ne peut trouver suffisamment de recrues, les trésors du Pérou ne suffiront pas pour fournir à la guerre. C'est le cas des Autrichiens, dont la dernière ressource est fondée sur les Hongrois, qui ne composent après tout qu'une très mauvaise milice. La faim et le manque de subsistance, comme les officiers de Votre Majesté le Lui auront sûrement écrit, nous ont obligés de quitter la Moravie, que jamais les troupes de la Reine ne nous auraient pu faire évacuer par force. Il est sûr que la cour de Vienne s'attend à une diversion que les Anglais feront en sa faveur ; mais cette diversion ne saurait se faire qu'en Flandre. Elle regarde par conséquent la France, qui prend aussi actuellement des mesures pour s'en garantir.

Je ne sais ce que le ministre d'Angleterre a dit à la cour de Votre Majesté[1] ; mais tant sais-je bien que milord Hyndford a tenu jusqu'à

[1] Répondant le 3 mai à une lettre d'Auguste III, de Leipzig, le 27 avril,

présent une conduite plus modeste. Il a tenu à la vérité quelques propos vagues sur la nécessité de ne point abandonner la reine de Hongrie. Pour moi, je crois en général que le dessein des Puissances Maritimes est plutôt de soutenir leur médiation par les armes que de commencer une guerre ouverte, et je crois qu'ils ne manqueront pas dans peu de s'en expliquer plus clairement. C'est je crois le seul service qu'ils soient en état de rendre à la reine de Hongrie, d'autant plus que je crois la république de Hollande dans des sentiments trop pacifiques pour qu'il soit possible aux Anglais de l'ébranler. Le mérite du prince de Weissenfels, que Votre Majesté a mis à la tête de Ses troupes, est généralement connu. On ne peut qu'approuver le choix d'un prince si éclairé et pour lequel je suis avec tous les sentiments de la plus haute estime, Monsieur mon Frère, de Votre Majesté le très bon frère et fidèle allié.

FÉDÉRIC.

C. P. 820. — *Au ministre d'Etat comte de Podewils, à Breslau.*

Chrudim, 30 avril 1742.

MON CHER COMTE DE PODEWILS,

Les raisons que vous m'exposez dans votre relation n° 7 [1] sont tellement *valables* que j'ai résolu de ne pas désavouer encore les propositions relatives à l'acceptation de la Haute-Silésie et décidé que vous ne devrez ni négocier, ni parler avec milord Hyndford au sujet tant de Königgrätz que de la Haute-Silésie, avant que nous n'ayons connaissance de la réponse qu'apporteront les courriers de Vienne. Ma dernière lettre vous aura du reste fait connaître mon sentiment sur toute l'affaire et je n'en changerai pas.

FRÉDÉRICH.

qui ne contenait rien de bien saillant relativement aux déclarations de Villiers, Frédéric lui disait : « Mon sentiment était d'écouter de sang-froid la déclaration des Anglais sans leur répondre. . Il sera toujours temps de s'expliquer envers eux ou en *termes doux* ou *comme on le jugera convenable* dès que l'on sera bien instruit du parti que prendront les Hollandais. »

[1] Dans son rapport du 28 avril, Podewils combattait l'opinion émise par le roi dans ses instructions du 26 (cf. pièce 808) ayant trait au passage de la lettre autographe du roi du 22 (pièce 796) : « Vous savez que je ne me cabre point sur le Königgrätz. » Reprendre et annuler les déclarations faites au négociateur anglais (acceptation de la Haute-Silésie au lieu et place de Königgrätz et de Pardubitz), ce serait, à son avis, tout gâter irrémédiablement.

Loin de rassurer Frédéric, l'arrivée à son quartier général, le 1er mai, de Mortagne, « précurseur » de son chef, Belle-Isle, ne fait au contraire qu'accroître son impatience. Il est plus pressé que jamais d'en finir. Il désire si fort la paix qu'il acceptera même, s'il le faut, des conditions médiocres. Ce qui ne l'empêche cependant pas de parler vingt-quatre heures plus tard au Cardinal des opérations qui à cause de la saison, fort en retard, à l'en croire, ne commenceront guère avant deux mois et de joindre à sa lettre un singulier mémoire sur l'état de l'Europe.

C. P. 822. — *Au ministre d'Etat comte de Podewils, à Breslau.*

Chrudim, 1er mai 1742.

Mon cher Podewils,

J'ai bien reçu vos lettres d'avant-hier, hier et aujourd'hui. Je me suis déterminé définitivement à la paix, mais je n'ai pas renoncé aux meilleures conditions. D'avance, il faut disputer son terrain et ne céder que ce qu'il est impossible de maintenir. C'est pourquoi il faut attendre la réponse de la cour de Vienne pour hausser ou pour baisser le ton, selon qu'il nous paraîtra convenable.

Je ne m'embarrasse pas de quelques semaines. A présent, il s'agit de savoir en gros si la cour de Vienne est portée à faire sa paix et si je puis m'attendre à de bonnes conditions, pour que je diffère les opérations jusqu'au moment que nous soyons tombés d'accord sur quelque chose. Les courriers, qui vont à Londres, nous sont pour le moins aussi utiles que ceux qui vont à Vienne, puisque je regarde le ministère anglais comme le maître-ressort de la machine autrichienne. En un mot, je suis bien sûr que nous ferons notre paix. Il n'y a que les conditions plus ou moins bonnes qui pourraient différer de quelque chose.

Le comte de Mortagne, précurseur du maréchal de Belle-Isle, vient d'arriver. Il souffle feu et flammes. Les Français veulent se servir de nous pour tirer les marrons du feu. Ils seront bien habiles, s'ils y réussissent.

Si vous pouvez faire usage de cette apparition, eh bien, il dépendra de vous de vous en servir.

Je voudrais bien que Hyndford m'écrivît pour voir quelle tournure il donnera à sa lettre.

Adieu, cher Podewils, il ne me reste plus rien à vous dire.

FÉDÉRIC.

C. P. 823. — *Au ministre d'Etat comte de Podewils, à Breslau.*

(Du Secrétaire du Cabinet.)

Chrudim, 1er mai 1742.

Eichel mande au ministre, que le Roi lui a dit : « La paix, je la veux et il me la faut. Si je puis avoir des conditions avantageuses, je m'en réjouirai. Si l'on ne m'en offre que de médiocres, je ne renoncerai pourtant pas pour cela à la faire. Mais j'attends entre-temps le retour du courrier envoyé à Vienne. »

EICHEL.

C. P. 824. — *Au cardinal de Fleury, à Issy.*

Chrudim, 2 mai 1742.

MONSIEUR MON COUSIN,

L'appréhension, que ma lettre puisse être interceptée par quelque parti des ennemis, m'oblige d'avoir recours au chiffre. M. de Chambrier le recevra par le même courrier et vous en communiquera la teneur. Je vous félicite des progrès que font les troupes françaises en Bavière. J'espère qu'elles arriveront bientôt aux frontières de l'Autriche.

La saison n'est guère avancée ici. Je ne crois pas que les véritables opérations pourront commencer avant deux mois.

Je fais mille vœux pour la conservation de vos jours précieux, vous assurant qu'on ne saurait être avec plus d'estime que je suis, Monsieur mon Cousin, votre fidèle ami.

FÉDÉRIC.

Mémoire.

Le premier coup d'œil de l'Europe offre un tableau de troubles causés par des ligues puissantes d'une moitié de ce continent contre l'autre. De puissantes armées marchent de tout côté ; des flottes couvrent les mers ; mais plus que tout ceci, un esprit de vertige

et de fanatisme chez les nations républicaines y cause une fermentation si forte qu'il est difficile de prédire ce qui en résultera.

A examiner ensuite ces grands objets plus foncièrement, on voit peu d'union entre les puissances qui forment le parti de la reine de Hongrie. Les Anglais veulent la guerre; il est contre l'intérêt de la Hollande de s'y engager; le roi de Sardaigne est à l'encan et l'électeur de Hanovre, avec beaucoup de mauvaise volonté, manque de résolution définitive.

Cependant, la France rassemble une armée en Flandre, où une trentaine des places les mieux fortifiées de l'Europe et les mieux fournies présentent un boulevard formidable à la mauvaise volonté de ses voisins et à l'ambition des Anglais.

Il n'y a que le pays de Clèves, situé en delà du Rhin, qui soit exposé aux maux de la guerre et que le désir de vengeance des alliés de la reine de Hongrie ne ménagera pas.

Si l'électeur de Hanovre, contre toute attente, prenait quelque résolution vigoureuse, on se flatte que le Roi Très Chrétien disposerait le roi de Danemark de façon que ces 12000 hommes, pour lesquels ce prince reçoit des subsides, puissent, en ce cas, se joindre aux Prussiens.

Les émissaires de la cour de Vienne tentent l'impossible pour fomenter une confédération en Pologne, dont leur intention est de se servir également contre les rois de Prusse et de Pologne. Ce qui allumerait une guerre d'autant plus ruineuse que ces troupes tartares, hongroises et polonaises ne sont proprement que des incendiaires.

Les opérations des alliés seraient fort difficiles, pour ne pas dire impraticables, en Bohême, à cause du charroi. Celles du Danube sont sûres et d'un plus grand poids; elles obligeront les Autrichiens d'évacuer la Bohême et la Moravie pour couvrir Vienne. Si l'on suit alors le cours du Danube, il est indubitable qu'on les forcera à combattre et qu'on les réduira au point d'avoir recours à la négociation.

C. P. 825. — *Au ministre d'État comte de Podewils, à Breslau.*

(Du Secrétaire du Cabinet.)

Chrudim, 3 mai 1742.

..... Ce que le marquis de Valory a laissé échapper, en parlant à Votre Excellence à propos de Neisse [1], a frappé Sa Majesté le Roi et

[1] « Nous parlâmes des grandes difficultés qu'il y aurait à parvenir à la

sans s'impatienter toutefois, Sa Majesté attend avec curiosité le retour du courrier de Vienne. Sa Majesté approuve ce que Votre Excellence a fait en gardant jusqu'à ce jour, pour les raisons que vous en avez données, la lettre autographe qu'Elle vous a fait tenir [1]. Sa Majesté pense néanmoins que Votre Excellence pourrait faire comprendre au Mylord que vous avez en main une lettre, que vous ne serez autorisé à lui remettre qu'après le retour du courrier de Vienne. Sa Majesté vous laisse d'ailleurs pleine liberté d'agir comme vous le croirez utile et convenable. Sa Majesté persiste à croire qu'on a tout intérêt à laisser la négociation marcher tout tranquillement et qu'on peut fort bien la laisser durer quelques mois.

L'extrait, ci-joint, du discours tenu par M. Pulteney, ainsi que celui qui a été envoyé par Andrié dans la relation chiffrée ci-contre, ont fort plu à Sa Majesté qui pense qu'en raison de la disposition même des esprits en Angleterre, le premier rapport de mylord Hyndford et la dépêche, qu'on a envoyée aussitôt après par estaffette à mylord Carteret, arriveront très à propos et devront produire un effet d'autant meilleur que Sa Majesté croit que la cour de Vienne est actuellement jusqu'à un certain point sous la dépendance de la cour d'Angleterre.

EICHEL.

C. P. 828. — *Au ministre d'État comte de Podewils, à Breslau.*

Chrudim, 5 mai 1742.

MON CHER PODEWILS,

Dans tout ce que vous dit mylord Hyndford, on voit visiblement quelle est son intention, savoir de diminuer la force et les bonnes dispositions des alliés et de faire valoir l'Angleterre et la maison d'Autriche. Mais examinons les choses de sang-froid et entrons dans le détail de ce que peut produire cette diversion de Flandre, quand même elle aurait lieu.

Vous savez sans doute que M. de Maillebois a ordre de marcher à

paix, surtout aux conditions stipulées pour l'Empereur et la Saxe ». Il me répondit alors : « Il est juste que, si l'un se trouve obligé de se relâcher de ses prétentions, chacun des autres en fasse autant à proportion. » (Rapport de Podewils, 1er mai.)

[1] « Si l'on voit qu'on n'a aucune envie à Vienne de s'accommoder avec nous, il serait inutile et même dangereux de remettre cette lettre à Hyndford. » (Même rapport.)

Liège, dès que les Anglais entrent en Flandre et que la grande armée française se formera auprès de Dunkerque. La position de M. de Maillebois tient furieusement les Hollandais en échec, les coupant de toutes les places de la barrière et leur faisant craindre pour l'intérieur de leur pays. Cette raison rend, je le crois, les Hollandais plus mesurés que les Anglais, dont l'enthousiasme passe sur toutes les considérations.

Je prévois que vous me parlerez des Hanovriens. Premièrement, ceux-ci n'osent dégarnir leur pays, tant qu'un corps assez considérable les tient en échec et qu'ils ont à craindre des Danois. Examinez ensuite le grand poids de ces armées de tant d'alliés réunies et qui n'attendent que la belle saison pour pousser les opérations avec vigueur. Les Hongrois ne viennent point au nombre qu'on s'en était flatté à Vienne, et il faut qu'il y ait quelque vice caché, dont nous ne connaissons pas la cause, qui produit ce changement. En un mot, loin d'être des coupables qui demandons grâce la corde au col, nous sommes des vainqueurs qui ne veulent pas abîmer des vaincus et qui, par des raisons de politique et d'intérêt, sortons de la guerre, lorsque nous croyons en avoir trouvé le moment favorable. J'attends donc patiemment la réponse de Vienne et je crois qu'il sera bon de dire à Hyndford, ou qu'il faut garantir la Frise, ou nous dédommager de ce côté ici. Vous avez jusqu'au de 15 juin à négocier tranquillement. Adieu.

FÉDÉRIC.

Sans qu'on puisse en discerner la cause réelle, on ne peut s'empêcher de constater qu'à partir du 5 mai, Frédéric est subitement redevenu plus calme. Il n'est plus le moins du monde pressé, peut-être parce qu'il a maintenant tout son monde sous la main, qu'il se sent en état de tenir tête à toute attaque et enfin parce qu'il croit la Cour de Vienne bien disposée pour la paix.

C. P. 832. — *Au ministre d'État comte de Podewils, à Breslau.*

Chrudim, 6 mai 1742.

MON CHER PODEWILS,

Je suis d'avis qu'il faut céder à Hyndford dans son caprice[1] et passer par tout ce qu'il voudra, si nous ne pouvons faire autrement.

[1] Cf. *ibidem*, 833. La femme de l'aubergiste Abbé, au service d'Hyndford,

Après tout, il s'agit ici de bien plus grands intérêts que d'affaires de banqueroutiers. Je me ressouviens d'un conte du Boccalin, qu'un homme, qui voulait aller de Rome à Tusculum, s'amusa à vouloir faire taire toutes les sauterelles qu'il trouva dans son chemin ; un autre, qui allait au même endroit que lui, laissa crier les sauterelles et y arriva.

Imitons le dernier de ces voyageurs et poussons à notre but, sans nous embarrasser des bagatelles.

Valory est venu me trouver ; il m'a montré une lettre de M. Amelot, que j'ai lue, où il marque d'être informé que milord Hyndford était chargé de m'offrir, premièrement, la garantie de la Haute et de la Basse-Silésie et de Juliers et de Bergue, moyennant ma neutralité et que, si je voulais lier parti avec eux, ils y joindraient la Gueldre et le Limbourg. Si vous trouvez à propos d'en faire usage, la chose dépendra de vous. En attendant, on s'aperçoit de l'activité de la France à être informée de tout, et qu'elle n'est pas mal servie.

Nous n'avons pas besoin de marquer de l'empressement. Laissez à Hyndford le temps de se reconnaître et ne lui demandez absolument point ce que contiennent ses dépêches de Vienne. Il faut qu'il soit le premier à nous en parler.

Pour tranquilliser Valory, je lui ai conté l'histoire de la banqueroutière avec tous les enjolivements dont j'ai été capable. Cela a fait l'effet que j'en attendais et je le crois rassis pour le présent ; mais il est bien sûr que deux ou trois courriers ultérieurs feront éventer la mine.

Je suis sûr que, si la conduite de notre Anglais était connue à Londres, il courrait grand risque de sa fortune, car le travers est hors de saison et la passion amoureuse perce trop. On voit par là que le plus sage a sa folie.

L'on me mande de Dresde que le duc de Weissenfels veut perdre Brühl pour lui substituer Manteuffel. Jugez quel préjudice ce serait pour nous. J'ai ordonné qu'on devait assurer Brühl de toute ma protection et qu'on devrait s'employer en tout ce qu'il jugerait à propos pour le soutenir.

J'ai oublié de vous dire que les Autrichiens ont évacué toute la Moravie et qu'ils se retirent en Bohême et en Autriche, ce qui nous met à notre aise et dans l'état d'attendre tranquillement la fin de la négociation. Toutes mes troupes m'ont joint, de façon que je ne crains

avait été arrêtée à Berlin sur la plainte de ses créanciers. Hyndford déclara qu'il ne reprendrait l'exercice de ses fonctions qu'après avoir obtenu satisfaction.

pas le diable, quand même il aurait les cornes dix fois pires que les prêtres les dépeignent.

Adieu. C'est à présent la saison de l'épée. Nous verrons si ce sera elle ou votre plume qui nous procurera la paix.

FÉDÉRIC.

C. P. 833. — *Au comte de Hyndford, ministre de la Grande-Bretagne, à Breslau.*

Chrudim, 6 mai 1742.

MILORD,

J'ai reçu votre lettre touchant ce qui s'est passé à Berlin avec la femme de l'aubergiste Abbé. Vous serez persuadé, Milord, que je connais assez ce que c'est le droit des gens et ce qui est dû aux ministres des cours étrangères résidant chez moi et que, si on pêche encontre, c'est toujours sans mes ordres et contre mes volontés. Mais vous devez savoir aussi qu'il est indécent que les maisons des ministres étrangers deviennent l'asile des banqueroutiers et des gens de mauvaise vie, que de pareils abus ont introduit la licence dans Rome, dont sont suivis des vols, des meurtres et des assassinats et que la bonne police et les bonnes mœurs ont été par là entièrement détruites. Je dois de la justice à mes sujets et si je dois les protéger dans des pays étrangers, où l'on pourrait les opprimer impunément, à plus forte raison les dois-je protéger dans ma capitale et dans le cœur de mon pays. Il me semble, Milord, que vous associez un peu mal à propos l'honneur d'une banqueroutière avec l'honneur du Roi, votre Maître, et le nom d'une personne prostituée avec le nom auguste d'un souverain. Vous verrez que par cet exposé cette affaire-ci change de face.

J'avoue cependant ingénûment que le gouvernement de Berlin a eu tort dans la forme de l'exécution et pour vous donner une preuve de mon équité, on vous donnera une satisfaction raisonnable, puisque vous la demandez.

Je ne puis m'empêcher de vous dire que votre lettre en général m'a fait faire bien des réflexions, car si, dans un temps où la cour d'Angleterre ne joue certainement pas le premier rôle dans l'Europe, ses envoyés tiennent des discours si fiers, avec quel ton impérieux et despotique ne parleront-ils pas, si la fortune les favorise? Ce sera à Londres qu'on fera revivre la cour de Louis XIV et ce sera la France que l'Europe pourra regarder alors comme son unique appui et protectrice de ses libertés.

Je suis, avec des sentiments d'estime, Milord, votre très affectionné.

FÉDÉRIC.

C. P. 834. — *Au ministre d'État comte de Podewils, à Breslau.*

Chrudim, 7 mai 1742.

MON CHER PODEWILS,

J'ai oublié de vous dire que Valory me dit hier que, lorsque l'Angleterre nous aurait fait des propositions et qu'elle ne se trouverait pas écoutée, alors on s'adresserait à la France. Je crois que cela lui est assez imprudemment échappé, mais on remarque ni plus ni moins qu'ils ont une insigne envie de faire les médiateurs. Je montrerai la lettre de Hyndford au Français, ce qui l'abusera d'autant plus qu'il n'est pas dit un mot de négociation dans sa teneur et que ce ne sont que des plaintes très impertinentes.

J'ai répondu d'une façon à faire concevoir à Hyndford que, s'il y avait du tort dans nos procédures, il n'y en avait pas moins pour lui dans le fond de l'affaire, mais que cependant on lui donnerait satisfaction. Eichel vous enverra cette lettre.

Je suis du sentiment que le bien de l'État exige que nous fassions la paix. Dévorons donc des couleuvres et allons à notre but.

Vous appréhendez qu'après cette affaire-ci l'Angleterre ne veuille nous traiter despotiquement; mais l'alliance de la Russie[1] et nos propres forces porteront toujours respect et dans quelques années la France aura oublié le tour que nous lui jouons. En un mot, les conjonctures changeront aussi.

Adieu, cher Podewils, ne montrez point d'empressement et conservez votre flegme.

FÉDÉRIC.

C. P. 836. — *Au ministre d'État comte de Podewils, à Breslau.*

Chrudim, 9 mai 1742.

MON CHER PODEWILS,

Je suis bien aise de la bonne disposition des Autrichiens pour la paix et je crois que nous en tirerons la Haute-Silésie à l'exception de

[1] Cf. 835. La Russie insistait pour que le roi lui fournisse le projet du traité d'amitié. (Voir la résolution de Znaym, du 4 mars et *ibidem*, la pièce 732.)

Teschen, ou peut-être une partie du Königingrätz et une partie de la Haute-Silésie [1], ce qui se développera bientôt.

Si Hyndford vous parle de la Haute-Silésie, voyez comment nous pourrons faire pour nous décharger des dettes qui sont sur cette province, et s'il n'y aura pas de moyen pour arranger cette affaire, en tout cas, que nous n'eussions à payer que les dettes anglaises et non pas celles de Brabant et de Hollande. Mais lorsque nous en serons jusqu'à ce point, d'autant mieux cela vaudra-t-il et plutôt pourra-t-on arranger cet article.

Les ennemis, après avoir évacué la Moravie, font mine de s'assembler à Teutschbrod et le long de la Sazawa. On leur suppose un dessein sur nous et sur Prague. Toutefois ils ne seront guère en état d'agir en corps d'armée avant la fin du mois ou le commencement du prochain.

Dès qu'on sera convenu de quelque chose avec la cour de Vienne, je crois qu'il sera bon de préparer l'esprit des alliés à ce que nous allons faire, mais pas avant que nous soyons sûrs de notre fait. Nous avons pour nous la lettre du roi de Pologne [2], les avis touchant de Fargis [3], la retraite des Saxons, la guerre prête à s'allumer dans le voisinage du Rhin, les conditions que nous stipulons pour nos alliés, et un mot que nous avons soutenu leur faiblesse jusqu'au temps que leurs secours étaient arrivés, que les justes soupçons que nous avaient donnés la conduite de l'évêque de Bamberg [4], les propos de M. de Belle-Isle [5], la négociation du sieur Fargis nous obligeaient à prévenir les autres pour ne point être prévenus ; qu'à la vérité on nous faisait des conditions avantageuses touchant la Haute-Silésie, mais qu'il était notoire que les deux Silésies périraient également si elles n'étaient pas sous une même domination, tant pour leurs manufactures que pour leur commerce et qu'après tout cette Haute-Silésie est un pays chargé de dettes, pauvre et ruiné par la guerre, qui nous serait plus à

[1] Eichel écrit à Podewils, le 9 mai, que « ce point sera un peu obscur, mais que pour l'élucider *sub rosa* il lui dira que, lorsqu'il y a peu Sa Majesté parla des difficultés que Mylord Hyndford faisait au sujet de l'article de Königgrätz et faisait valoir à ce propos que le futur possesseur de la Bohême, n'importe quel ce soit, ne verrait jamais d'un bon œil le Roi établi à 3 ou 4 milles de la capitale Prague, Sa Majesté avait songé à renoncer à un morceau du cercle de Königgrätz et à demander par contre le reste de la principauté de Neisse et la principauté d'Oppeln ».

[2] Cf. *ibidem*, 765, à propos de la lettre du roi de Pologne, du 15 mars.

[3] Cf. *ibidem*, 817.

[4] Cf. *ibidem*, 775.

[5] Cf. *ibidem*, 779.

charge qu'avantageux, et que la nécessité du temps et la prudence nous avaient obligés de faire ce que nous ne pouvions pas faire autrement; qu'après tout, nous tiendrions tous nos autres engagements, touchant Juliers et Bergue et qu'en un mot on verrait par toute notre conduite la droiture de nos intentions et notre intégrité.

Lorsque notre paix sera arrangée, il faudra nous faire garantir la Frise par les Puissances Maritimes, ou voir quel équivalent nous en pourrons tirer; mais je crois qu'il serait trop prématuré d'en parler déjà. En un mot, finissons à présent bien cette affaire ici avec le plus d'avantage que nous en puissions tirer et en suite de cela le reste viendra de soi-même.

Adieu, cher Podewils, adoucissez votre farouche Anglais, trompez votre rusé Saxon, endormez le soupçonneux Français et finissez nos affaires.

FÉDÉRIC.

C. P. 837. — *Au ministre d'Etat comte de Podewils, à Breslau.*

(Du Secrétaire du Cabinet.)

Chrudim, 10 mai 1742.

Eichel transmet un rapport du comte O. de Podewils, de la Haye, contenant les ouvertures faites par lord Stair[1] que le Roi a « jugées dignes d'une attention toute particulière ». Ordre au Ministre « d'en faire usage avec mylord Hyndford et d'amener à cette occasion sur le tapis la question de la succession de la Frise Orientale ou celle d'un équivalent, soit éventuel, soit immédiat. » Mais comme toute cette pièce, et surtout le *post-scriptum* de la main même de mylord Stair, sont quelque peu obscurs et équivoques, Sa Majesté m'a chargé de vous inviter à prescrire audit comte de Podewils de sonder plus à fond mylord Stair sur ce sujet et de savoir ce que mylord Stair entend[2]

[1] En date du 28 avril.

[2] La note donnée par Stair à Podewils se terminait par la phrase suivante : « Si le roi de Prusse avait en vue de s'agrandir d'un autre côté, il me paraît que dans la situation présente cela se pourrait faire, sans faire aucune peine au roi de la Grande-Bretagne. » Et Stair avait ajouté de vive voix : « J'y mets pour fondement que Sa Majesté Prussienne gardera la Silésie telle qu'Elle la demande, et que nous la Lui garantirons; que si Elle trouve à propos de s'agrandir du côté de la Prusse Polonaise, Sa Majesté Britannique ne s'y opposerait point, mais qu'Elle *fera encore d'autres avantages à Sa Majesté Prussienne pourvu qu'Elle veuille se lier avec Elle.* »

par « agrandissement d'un autre côté — du côté de la Prusse Polonaise, » et par « les autres avantages qu'on veut faire[1] ».

Le Roi comprend bien à peu près ce qu'on veut dire, mais tient beaucoup à ce que lord Stair s'en explique plus clairement.....[2]

. . . . . .

EICHEL.

Ces mouvements de bascule, ces alternatives de calme et d'impatience auraient pu durer longtemps encore, si le Roi n'avait pas fini par recevoir la réponse de la Cour de Vienne. Pleine de confiance dans la réussite des opérations de l'armée du prince Charles de Lorraine, trouvant exorbitantes les concessions qu'on lui demandait, ne croyant du reste pas à la sincérité de Frédéric[3], la reine de Hongrie refusait de rien céder en Bohême. Elle accorderait tout au plus au Roi ou Glatz ou une partie de la Haute-Silésie, mais à la condition que le Roi lui garantira ses États d'Allemagne et signera avec elle et les Puissances Maritimes un traité d'alliance contre la France. Par suite d'une foule d'incidents et de circonstances, ce fut le 11 mai seulement que Frédéric prit connaissance de la réponse de Marie-Thérèse, au moment même où, afin de faciliter et d'accélérer la

[1] Stair reparla à plusieurs reprises encore à Podewils des « avantages du côté de la Pologne ». Une dépêche ministérielle, en date du 10 juin, apporta à Podewils les instructions suivantes inspirées par la note d'Eichel : « Vous devez tâcher de le sonder étroitement sur ce qu'il veut dire par cela et de quelle manière il croit qu'on me pourrait procurer ces avantages et ce que le Roi son maître pourrait y contribuer. Car de dire *qu'il ne s'y opposera pas*, n'est pas un avantage, Sa Majesté Britannique étant trop éloignée de la Pologne pour s'y opposer directement, si j'avais de pareilles vues. Mais il y a d'autres occasions où la Grande-Bretagne peut me donner des marques de son amitié et où elle est plus à portée de soutenir nos justes droits » ; et à l'appui, à titre d'exemple, on citait dans cette dépêche les prétentions prussiennes sur la Frise Orientale et le Mecklembourg.

[2] Je n'ai pas cru devoir reproduire le reste de la note d'Eichel, tout entière consacrée à l'énoncé de certains points de détail des conditions que Frédéric tenait à faire insérer dans le traité, qu'avec l'aide de l'Angleterre il se flattait à ce moment de pouvoir imposer à Marie-Thérèse.

[3] Uhlefeld, dans un entretien qu'il eut à ce moment avec Robinson, lui avait dit : « Je regrette de voir l'Angleterre admettre la possibilité d'une chose absolument impossible et crains que le roi de Prusse ne veuille nous tromper. »

marche des affaires, il venait d'envoyer à Breslau le colonel de Goltz, le négociateur de Klein-Schnellendorf.

C. P. 839. — *Au ministre d'État comte de Podewils, à Breslau.*

Chrudim, 11 mai 1742.

Mon cher Podewils,

J'aï cru tomber en syncope en recevant la lettre que vous m'avez écrite [1]. Je vois à présent que nous n'avons rien à espérer de la négociation de Hyndford et qu'il faut renoncer à toute paix séparée. Montrez à Hyndford la lettre cachetée que je lui avais écrite [2] et déchirez-la en sa présence, sans la lui faire lire et cela par mon ordre [3].

Vous devez déclarer à Hyndford que la nation anglaise doit se contenter des bonnes dispositions dans lesquelles j'ai été, mais que, puisqu'il paraît par les courriers de Hyndford que la cour de Vienne est d'une arrogance si insupportable, je ne puis faire mieux que de

[1] Lettre de Breslau, 8 mai, avec une annexe : *Discours que mylord Hyndford m'a dicté le 8 mai 1742.* Un *Pro memoria* de la cour de Vienne, du 30 avril 1742, offre : les concessions indiquées le 9 octobre 1741 (cf. *ibidem*, 550, *Klein-Schnellendorff*) avec une lisière d'un demi-mille de l'autre côté de la Neisse, et ou Glatz ou une partie de la Haute-Silésie qu'on déterminera ultérieurement, tout cela sous la condition *sine qua non* que le roi de Prusse se tournera contre les Français. Un précédent *Pro memoria* de la cour de Vienne (28 avril) avait rejeté les propositions de paix transmises par Hyndford avec ces mots : « Les lettres postérieures à l'invitation faite à milord Hyndford de se rendre à Breslau n'augmentent que trop la crainte de la Reine que le roi de Prusse n'est pas encore disposé à y concourir. » Et sur la question de Podewils relative à ces lettres, Hyndford répondit : « Que c'était un billet anonyme envoyé à Vienne et dans lequel on avait marqué que milord Hyndford ne se trouvant point auprès du roi, on pouvait parvenir par une voie plus courte à négocier avec Sa Majesté ». (Copie de ce billet de la main d'Eichel) : « Le 19 février 1742, milord Hyndford n'est point auprès du roi de Prusse; la lettre qui lui a été adressée est partie pour Berlin. Le roi de Prusse est à Znaym et on peut trouver des moyens plus courts que milord Hyndford à lui parler. »

La personne ainsi indiquée était le comte Giannini.

[2] Cf. *ibidem*, 816.

[3] Podewils répond le 14 mai : « Mes faibles idées seraient qu'on montrât moins d'aigreur et d'empressement que d'indifférence... qu'on ménageât même en apparence la cour de Londres pour avoir toujours une ressource secrète... Cette réflexion m'a fait risquer aussi de surseoir jusqu'à nouvel ordre à la démarche que Votre Majesté m'a ordonné de faire.

resserrer plus étroitement les nœuds qui m'unissent contre cette nation et ses alliés avec la France.

J'ai fait écrire aujourd'hui à Belle-Isle de venir, et puisque les Autrichiens sont aveuglés, il faut précipiter leur ruine. Il semble que ce soit un arrêt de la Providence, auquel nous ne pouvons pas résister.

En un mot, mon parti est pris de pousser les opérations avec toute la force possible, afin de réduire la cour de Vienne au point d'abaissement où elle doit être. Adieu. J'ai bien du chagrin de cette affaire, mais je n'y vois point de remède.

FÉDÉRIC.

Nous campons le 13 : Effet de la négociation.

Avant de rejoindre son armée, avant d'aller obtenir par les armes ce qu'il s'était flatté de devoir aux négociations, Frédéric n'avait pu cependant s'empêcher d'exhaler sa mauvaise humeur, de rendre Hyndford responsable des refus de la Cour de Vienne. Il renonce si peu aux projets dont il a cru la réalisation proche et déjà assurée, qu'avant de commencer ses opérations il songe à se servir de lord Stair pour reprendre les négociations que Marie-Thérèse vient de rompre, ce qui ne l'empêchera pas de tomber sur ces mêmes Anglais dans l'entretien qu'il s'empresse d'accorder à Valory, de protester dans sa lettre à Fleury de sa fidélité et de son attachement indissoluble, d'insister même sur la solidité de son union avec la France dans la longue dépêche qu'il adresse le même jour à Le Chambrier.

C. P. 840. — *Au ministre d'État comte de Podewils, à Breslau.*

(Du Secrétaire du Cabinet.)

Chrudim, 11 mai 1742.

Le Roi donne à Andrié l'ordre de demander en secret à Carteret qu'on envoie auprès de lui un personnage appartenant au parti du ministère et qui soit bien informé de tout. Votre Excellence devra, si ce projet lui suggère quelques observations, les faire parvenir à Sa Majesté dans le plus bref délai [1].

[1] Podewils répond en ces termes le 14 mai à la question relative à Hyndford : « Il a ses défauts et se ressent de sa nation, étant un peu farouche

Votre Excellence devra ensuite écrire au comte Podewils à la Haye et lui recommander d'insinuer à mylord Stair que, dans le cas où il aurait l'intention de venir et d'essayer de mettre sur pied les propositions qu'il a faites, Sa Majesté n'y verrait aucun inconvénient, mais qu'il lui faudrait alors aller droit à Vienne et y ramener la Cour à des idées plus saines... Sa Majesté soupçonne de plus mylord Hyndford, en raison de la nonchalance qu'il a montrée dès le début de cette négociation, d'avoir été d'accord avec les Autrichiens qui méditaient de tenter ainsi contre les troupes du Roi un coup qui, s'il réussissait, aurait pu leur valoir de meilleures conditions et qui en cas d'échec ne pouvait aggraver leur situation. D'après tous les renseignements que nous avons reçus, il paraît que le prince Charles de Lorraine marche réellement contre nous.

EICHEL.

C. P. 841. — *Au ministre d'État comte de Podewils, à Breslau.*
(Du Secrétaire du Cabinet.)

Chrudim, 12 mai 1742.

Sa Majesté a tout lieu de penser que mylord Hyndford, qui a laissé voir tant de violence et de passion dans maintes circonstances, a dû adresser à sa Cour un rapport sinistre *(sic)* à propos de l'affaire qui s'est passée dans sa maison. Sa Majesté m'a en conséquence chargé de demander en son nom à Votre Excellence, s'il ne serait pas bon d'informer Andrié des détails et du véritable caractère de cette affaire, de la conduite arrogante de mylord Hyndford en dépit de la grande satisfaction qui lui a été donnée, afin que ce ministre puisse en parler à mylord Carteret et le mettre au courant de tout ce qui s'est passé. Il conviendrait d'ajouter que Sa Majesté, qui n'a que de bonnes intentions à l'égard de l'Angleterre, redoute pour l'avenir de ses relations l'action d'un ministre aussi hautain et craint que ce personnage ne soit pas fait pour conformer sa conduite avec vous aux intentions du ministère actuel. Sa Majesté désire en conséquence qu'on lui

comme tous les Écossais, avec cela indolent et sensible au dernier point sur les moindres incidents..... Mais avec tout cela, je le crois un parfait honnête homme, discret et très porté pour les intérêts de Votre Majesté, autant que les instructions de sa cour ne lui lient pas les mains. Nous connaissons Hyndford et il nous connaît; c'est une étude qui de part et d'autre ne laisse pas que d'arrêter les affaires qui demandent de la promptitude, pour un nouveau ministre qui, crainte de broncher, va d'abord à tâtons. »

envoie un ministre plus modéré et plus complètement informé[1] ou qu'on charge mylord Stair de suivre de la Haye, ou de la façon qu'on croira la plus convenable, les négociations secrètes et un accommodement avec l'Autriche et la conclusion d'une alliance défensive avec les Puissances Maritimes qui en sera la conséquence.

Sa Majesté a reçu hier soir par l'entremise de M. de Valory une lettre du Cardinal[2]. Sa Majesté ayant daigné me la faire lire aujourd'hui, j'ai sollicité et obtenu la faveur d'en envoyer copie à Votre Excellence.

Sa Majesté a soupçonné mylord Carteret d'avoir agi avec quelque duplicité. C'est là ce que mieux que personne Votre Excellence est en mesure de juger[3]. Pour ma part, je pense qu'au fond le ministère anglais n'a pas autrement envie de s'engager à cause de la reine de Hongrie dans une guerre continentale fort onéreuse et que dans tout ce qui a été débité jusqu'ici il y a plus d'ostentation que de sérieux, qu'on voulait de la sorte embarrasser le plus possible les alliés de la France, essayer de détacher quelque membre de cette alliance, au moins jusqu'au moment où ce ministère aurait pu connaître la résolution prise par la Hollande. *Sed manum de tabula.*

Le dernier paragraphe du *post-scriptum* de la lettre du Cardinal du 29 mars[4] a renforcé dans l'esprit de Sa Majesté les soupçons à l'égard

[1] Cf. *ibidem*, 856, à Podewils, camp de Brzezy, 22 mai 1742. « Le roi renonce à demander le rappel d'Hyndford, après avoir encore une fois insisté sur ce rappel dans sa dépêche à Podewils du 15 mai. » (*Ibidem*, 844.)

[2] Il s'agit là de deux lettres, l'une d'Issy, le 29 mars, l'autre de Fontainebleau, le 29 avril. La première ayant été enlevée par les hussards autrichiens (cf. *ibidem*, 770), Fleury en envoya une copie, à laquelle était annexée la « Copie de la lettre écrite à M. le cardinal de Fleury par M. de Bussy, Londres, le 23 mars. »

[3] Carteret a dit à Bussy : « Qu'il n'était point du tout d'avis d'employer avec la France les petits artifices du précédent ministère, qu'entre deux grandes puissances comme la France et l'Angleterre, il fallait faire noblement la paix ou la guerre; que le parti, que prendraient la France et l'Angleterre, devait être l'arrêt de la paix ou de la guerre, etc., etc. » Podewils se range, dans son rapport du 14 mai, à l'avis du roi : « J'avoue que je trouve une grande duplicité dans la conduite de ce ministre anglais, qui a même quelque chose de méprisable pour un homme qui se pique comme Carteret de penser et agir en Romain et noblement, et qui, dans le temps même où il fait toutes les démarches imaginables auprès du ministre de Votre Majesté en Angleterre de l'indisposer contre la France..., fait des avances toutes opposées auprès du sieur de Bussy, pour que l'Angleterre et la France partagent l'arbitrage de la paix et de la guerre et qu'on traite les autres en petits garçons. »

[4] Voici ce passage : « Votre Majesté aura jugé aisément par tous les dis-

de mylord Hyndford, qui ne lui semble pas avoir fait à la cour de Vienne les représentations qu'il devait lui faire parvenir dans l'intérêt du roi d'Angleterre et de son ministère et qui, créature du précédent ministère, pourrait bien avoir agi contre le cabinet actuel sous l'impulsion de sentiments de jalousie secrète...

EICHEL.

C. P. 842. — *Au cardinal de Fleury, à Issy.*

Camp de Saint-Anne, auprès de Chrudim, 14 mai 1742.

MONSIEUR MON COUSIN,

Pour éviter tout inconvénient j'envoie à mon ministre Chambrier une réponse chiffrée à la lettre, Monsieur, que vous m'avez fait le plaisir de m'écrire. Je suis sûr que notre union mutuelle et l'attachement indissoluble que j'ai pour votre Cour confondront à jamais les faibles artifices de nos ennemis et triompheront également que nos armes de leur astuce et de leur insolence.

Je suis campé depuis hier. On dit que l'ennemi marche à moi. Je vous prie de faire dire quelque messe pour que la chose arrive et que nous finissions par un coup d'éclat une guerre qu'il n'est pas de notre intérêt de continuer.

M. de Belle-Isle sera, je pense, le 22 dans mon camp. Je suis persuadé que nous serons fort contents l'un de l'autre et que vous aurez la satisfaction de voir tourner le grand ouvrage, que nous avons entrepris, selon vos souhaits.

Rien ne saurait m'être plus flatteur que votre estime et votre confiance, ni rien plus agréable que les bonnes nouvelles de votre santé. Je suis avec tous les sentiments d'estime et de considération, Monsieur mon Cousin, votre fidèle ami et cousin.

FÉDÉRIC.

cours de milord Carteret qu'il voulait se rendre médiateur et faire reprendre au roi son maître l'influence qu'il avait ci-devant dans toutes les affaires de l'Europe. »

Commandant WEIL.

(A suivre.)

COMPTES RENDUS

Histoire de douze jours, par Joseph Reinach (23 juillet-3 août 1914). Paris, Félix Alcan, 1917, in-8°.

L'histoire, surtout l'histoire diplomatique, ne se fait qu'avec des documents. Il existe souvent des causes cachées que la sagacité de l'homme d'État peut découvrir, qu'il peut surtout prévoir; mais, le jour de l'action venu, il faut que les intentions se traduisent par des actes et par des pièces ordonnant ces actes. Plus même qu'autrefois, il demeure des témoignages et des preuves, ne serait-ce que les dépêches, les télégrammes échangés : tous ces mouvements d'idées rapides que les inventions modernes ont singulièrement facilités. On pourra objecter qu'ils ne sont pas tous connus; mais les gouvernements sont bien obligés de se justifier vis-à-vis de leurs adversaires et même près de l'opinion publique de leur pays, près des journaux du concours desquels ils ont usé. Tout cela constitue des faits dont la trace se retrouve; et ce sont les matériaux dont devra se servir l'historien futur.

M. Joseph Reinach, qui a suivi de si près les péripéties de la grande guerre, a entrepris de recueillir jour par jour les documents relatifs à la rupture des relations diplomatiques et aux diverses déclarations des hostilités. Cette émouvante période n'a duré que douze jours; mais chacune de ces journées a vu passer des communications officielles dont le total n'est pas moindre de 647 et qui toutes sont relevées par l'auteur en donnant leur texte exact et en indiquant leur source.

Toutefois il n'a voulu relier entre elles ces pièces que par un court récit et quelques notes explicatives, mais sans prendre parti et en laissant chacun tirer ses conclusions. Au demeurant, en dépit des habiletés et peut-être des falsifications volontaires, la vérité n'a pas de peine à se faire jour. Il est possible qu'en voyant les affreuses conséquences de cette longue lutte, l'empereur allemand ait été sincère en disant : « Je n'ai pas voulu cela. » Mais ce qu'il a voulu, lui et son entourage, c'est l'agression violente et préméditée contre la France. Cette volonté apparaît à toutes les pages du recueil; et si elle n'a pas produit tous les effets espérés, ce n'est assurément que la faute des circonstances, aidées peut-être par les audaces mal calculées d'un despote qui, sûr d'une prompte victoire, se croyait tout permis.

Il est intéressant de constater que, dans cette lutte gigantesque, ce sont les erreurs diplomatiques de chaque côté qui ont surtout profité aux parties adverses. Quand M. J. Reinach écrira cette histoire qu'il prépare avec tant de soin et de clairvoyance, il en tirera des conclusions philosophiques qui ne consoleront pas des catastrophes subies, mais qui du moins seront une grande leçon pour les gouvernements et pour les peuples.

B. P.

Calendar of State papers relating to English affairs, preserved principally at Rome in the Vatican archives. Vol. I. Elisabeth. 1558-1571, edited by J.-M. Rigg. London, 1916, gr. in-8°.

La commission royale qui, sous la direction du « master of the rolls », préside à la publication des *Calendar of State papers* vient d'inaugurer une nouvelle série un peu imprévue. Ce sont les documents relatifs aux affaires traitées à Rome par l'Angleterre depuis l'avènement de la reine Élisabeth. Il est vrai que les rapports avec le Saint-Siège s'étendent à l'Irlande et à l'Écosse, qui n'avait pas alors entièrement rompu avec le catholicisme.

L'éditeur de ce recueil, M. Rigg, a naturellement travaillé beaucoup à Rome. Il indique ses sources qui sont : les brefs des papes, conservés dans les archives du Vatican ou dans les archives privées des Borghèse et des Barberini; la correspondance du Saint-Siège classée sous le titre de *Lettere di Principi e Tipolati, Vescovi e Prelati;* les lettres du secrétaire d'État adressées aux nonces des divers pays, soit originales, soit en copie; les collections spéciales dénommées « the Bibliotheca Pia, and the Farnese and Tridentino papers »; enfin les archives d'État de Naples. Pour ses recherches au Vatican, l'auteur s'applaudit particulièrement du concours que lui a donné Mgr Mariano Ugolini.

Le volume s'ouvre par la nouvelle arrivée à Rome de la mort de la reine Marie d'Angleterre, survenue le 17 novembre 1558 et suivie le lendemain par la mort du cardinal Pole. Dès janvier 1559, le *Papal Diary* constate que la prétention de Philippe II de déclarer Élisabeth illégitime et incapable de succéder au trône n'a aucune chance de succès et que la nouvelle reine d'Angleterre s'est déclarée protestante « a Lutheran » et qu'elle s'est fait proclamer par le Parlement. Cependant, le pape Pie IV se garde bien de rompre brutalement avec l'Angleterre; le 5 mai 1560, il écrit à Élisabeth pour accréditer près elle comme nonce l'abbé Parpaglia et il demande même à Perrenot de Granvelle que Marguerite d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas, facilite sa mission. Vargas, l'ambassadeur d'Espagne à Rome, fait échouer ce projet et Vincent Parpaglia écrit de Bruxelles au cardinal Morone qu'il n'ira pas en Angleterre; mais il continue jusqu'en 1563, à Paris comme à Rome, de s'intéresser à la situation, qui s'est aggravée, de l'établissement de Marie Stuart comme reine d'Écosse. Cependant il est un moment question que la reine d'Angleterre et les princes d'Allemagne puissent envoyer des prélats au concile de Trente. Avec Pie V, la scène change : la reine, du reste, a soutenu ouvertement les protestants dans les guerres civiles de France : le 25 février 1569, elle est solennellement excommuniée à Rome, déclarée hérétique ainsi que ses adhérents, et ses sujets déliés du serment de fidélité. L'année précédente, Vincent Lauri, évêque de Mondovi, nonce en Écosse, racontait avec force détails dans une lettre à Michel Bonelli, cardinal Alexandrin, secrétaire d'État du pape, le baptême du fils de la reine Marie et de Darnley, qui se fit dans la chapelle royale de Stirling sous l'ancien rite catholique, l'archevêque de Saint-André officiant, assisté de deux évêques, en présence du comte de Brienne, ambassadeur de France, du comte de Bedfort, représentant comme parrain la reine d'Angleterre, et de la comtesse d'Argyll, sœur bâtarde de la reine d'Écosse, et de l'ambassadeur français à Londres, du Croc, représentant le duc de Savoie.

Presque toute la fin du volume est consacrée à l'Écosse et aux inquiétudes que causaient à la cour de Rome aussi bien l'intervention de la reine Élisabeth contre les catholiques de ce pays que les imprudences de Marie Stuart et ses mariages successifs, se terminant, comme ils avaient commencé, par des drames.

Les relations directes du Saint-Siège avec le gouvernement anglais sont rares; mais ce qui abonde, ce sont les correspondances des plus grands personnages de l'époque : Philippe II et Catherine de Médicis, le cardinal Charles Borromée, secrétaire d'État, Jean-François Commendon, nonce en Allemagne, Prospero Santa-Croce, nonce en France, le cardinal de Granvelle, Richard Creagh, primat d'Irlande, Vincent Lauri, évêque de Mondovi, nonce en Écosse, le cardinal Alexandrin, l'homme de confiance de Pie V, Jean-Baptiste Castagna, nonce en Espagne, Pie V lui-même, dont il n'y a pas moins de vingt-cinq lettres.

Sans oublier la très intéressante *Préface*, une très bonne table analytique achève de faire de ce volume une excellente contribution à l'histoire troublée de ce temps.

G. Baguenault de Puchesse.

Parmi les blessés allemands. — Dans la Belgique envahie (août-décembre 1914), par M. Joseph Boubée. Paris, librairie Plon, 1916, in-16.

Il est trop tôt encore pour écrire l'histoire de l'effroyable cataclysme qui s'est abattu sur le monde. On ne saurait avoir de vues d'ensemble tant que la parole est au canon. Mais il est intéressant de recueillir des témoignages, de grouper des impressions et des récits. Ce sont des matériaux qui serviront plus tard à ceux qui voudront étudier le grand drame dans lequel nous vivons.

A ce titre, le livre de M. l'abbé Boubée sera consulté avec fruit. Les souvenirs qu'il a réunis se rapportent à la période la plus tragique de la guerre. Placé dans les ambulances, il a assisté à la ruée de l'ennemi à travers la Belgique, il a été le témoin attristé d'événements douloureux. Il a noté ce qu'il a vu, sincèrement, en conservant la mesure, sans se laisser aller à des éclats d'indignation et d'animosité, qui cependant auraient été, hélas! bien justifiés. Il s'est borné à raconter des anecdotes caractéristiques, à souligner des traits de mœurs, à esquisser des portraits d'une touche légère, mais très vivante. Il n'a pas cherché à faire de la psychologie : elle se dégage, cependant, très nette, des faits relatés.

Une des pages les plus curieuses est celle où M. Boubée étudie la différence qui existe entre les blessés français et les blessés allemands. Sous l'aiguillon de la douleur, pendant les heures mornes des longs séjours à l'hôpital, les traits qui distinguent les deux races apparaissent d'une façon saisissante. Fiers, durs en marchant au combat, les soldats allemands deviennent très impressionnables lorsqu'ils sont blessés. Beaucoup pleurent comme des enfants; quelques-uns, il est vrai, font preuve d'énergie morale devant la souffrance; mais ils n'ont pas, comme le soldat français, l'allure insouciante, le courage gouailleur. Le blessé allemand ne plaisante jamais.

On a dit souvent que l'un des traits les plus frappants du caractère germanique est un manque complet de tact. M. Boubée a souvent constaté cette absence de délicatesse aussi bien chez l'officier cultivé que chez l'homme le plus fruste. Les anecdotes qu'il raconte, les conversations qu'il a eues à l'heure où, soulagés par les soins, les blessés se laissent aller à parler, constituent les tristes témoignages de cette arrogance, pour ne pas dire de cette brutalité.

M. Boubée donne des détails très curieux sur les organisations sanitaires allemandes, sur leurs médecins et leurs infirmiers.

Ce livre, écrit simplement mais d'une façon attrayante, est d'une lecture captivante et instructive.

A. L. G.

A Guide to Diplomatic Practice, by Sir Ernest Satow, 2 vol. London (Longmans, Greer and C°), 1917, xxii-407 of 405 p.

L'éminent successeur de Westlake dans la chaire de Whewell à l'Université de Cambridge, L. Oppenheim, auteur d'un excellent ouvrage sur le Droit international, vient d'inaugurer une série de publications d'un très grand intérêt sous le titre de *Contributions to International Law and Diplomacy*. L'ouvrage que nous présentons au lecteur est le premier de la série. Le directeur de cette importante publication nous informe, dans une courte introduction, qu'il avait conçu l'idée de cette œuvre collective il y a déjà quelques années, et que tout le travail préparatoire était accompli quand la guerre a éclaté. Sir E. Satow a pu toutefois achever sa tâche. Nous aurons l'année prochaine, dans cette collection, un ouvrage sur le Droit international privé, dû à la plume de John Pawley Bate, et conçu dans un sens comparatif et rationnel, qui sera suivi d'un volume sur l'Histoire diplomatique de G. G. Buttler et de plusieurs autres.

Sans vouloir faire l'éloge du livre de Sir E. Satow, M. Oppenheim pense pouvoir affirmer qu'il est unique dans la méthode de traiter son sujet, dans le choix des questions discutées, ainsi que dans l'originalité des recherches.

L'auteur s'est proposé de donner un ouvrage pouvant rendre service aussi bien au juriste et au diplomate qu'à celui qui s'intéresse à l'histoire. Pour cette raison, une attention toute particulière a été prêtée non seulement au côté légal de la diplomatie, mais à son côté pratique qui n'a jamais été perdu de vue; une esquisse des principaux congrès et conférences s'imposait de soi-même, ainsi que l'étude de différentes sortes de traités internationaux et de conventions. M. Oppenheim conclut son introduction en citant un long passage de la préface que feu W. E. Hall avait écrite le 1er août 1889, pour la troisième édition de son *Traité de Droit international*, et où il avait prévu les violations des règles de la morale et de la justice et particulièrement celles de la guerre dans le grand conflit actuel, aussi bien de la part des belligérants que de celle des neutres, en affirmant toutefois son espoir, voire sa conviction, que, dix ans après, une heureuse réaction se produirait qui rétablira l'autorité du droit. Espérons-le avec lui!

L'ouvrage que Sir E. Satow nous offre aujourd'hui est certes le premier

de son espèce publié par un écrivain anglais. L'auteur énumère dans la préface ses devanciers dans les différentes langues européennes. Cette liste pourtant n'est pas complète. Après dix chapitres, traitant de la nature du service diplomatique et formant la première partie, la deuxième partie s'occupe des agents diplomatiques, tandis que le second volume est consacré aux réunions diplomatiques (congrès et conférences) et aux négociations.

Ce livre est destiné à rendre un réel service, aussi bien aux théoriciens qu'aux praticiens de la diplomatie. Son auteur est un ancien ministre plénipotentiaire, qui a beaucoup observé durant sa carrière. Ayant séjourné longtemps en Extrême-Orient, je regrette qu'il n'ait pas donné un peu plus de renseignements sur l'organisation de la diplomatie en Chine, au Japon, en Corée, etc. Nous en savons si peu, surtout pour les époques antérieures à l'acceptation des méthodes européennes de gouvernement.

Avec raison, Sir E. Satow fait un plaidoyer pour la diplomatie dans un court et chaleureux épilogue (II, 360-362), en la défendant contre les attaques peu justifiées de ces derniers temps, et en montrant les grands progrès qu'elle a accomplis depuis les congrès de Westphalie, en s'adjoignant les principes du droit international. Son ouvrage finit par une page d'optimisme raisonné, auquel nous souscrivons avec plaisir.

Son exposé, très clair, est suivi de larges citations, toujours dans la langue originale. Certaine partie — celle sur *l'ultimatum* — est accompagnée d'exemples tirées de la présente guerre. C'est déjà un mérite immédiat. Depuis sa publication, l'opinion dans la Grande-Bretagne a remis à l'ordre du jour la création d'une école spéciale pour les diplomates, à l'exemple de l'École des Sciences politiques de Paris. L'excellente revue *The New Europe* s'occupe très activement de cette question et présage un beau succès.

MIL. R. VESNITCH.

P.-S. — Dans la même série, et presque simultanément, M. RONALD F. ROXBURGH publie un très intéressant volume sous le titre de *International Conventions and third States*. Cette étude, écrite sous l'inspiration de L. Oppenheim, traite une question d'autant plus délicate au point de vue du droit international, qu'elle n'est pas définitivement tranchée dans les autres domaines juridiques, et que les auteurs sont loin de s'accorder sur sa définition. Pour construire sa théorie sur les conventions internationales à l'égard de tierces nations, l'auteur a pensé pouvoir s'appuyer sur le Droit municipal. C'est un essai digne de toute considération.

M. R. V.

La Révolution de Juillet 1830 et l'Europe, par le vicomte DE GUICHEN, ancien premier secrétaire d'ambassade. — Un vol. grand in-8° de VIII-564 pages, Paris, Émile-Paul, 1917.

Si la politique intérieure de la Restauration méconnut obstinément, dès l'avènement de Charles X, les tendances et les besoins de la nouvelle société issue de la Révolution, il est juste de reconnaître que, grâce à la fermeté et à la clairvoyance de sa politique étrangère, la France s'était

rapidement relevée de l'état d'abaissement où l'avaient humiliée les invasions de 1814 et 1815; elle s'était même replacée dans une situation de grande puissance qui pouvait parler à l'Europe. Nos finances avaient été reconstituées et notre territoire libéré en peu de temps de l'odieuse occupation des troupes étrangères. L'expédition d'Espagne, la part brillante prise par nos armes à la délivrance de la Grèce et enfin la conquête d'Alger furent des titres glorieux, qui, rétablissant l'ascendant séculaire de la monarchie française, devaient consolider le trône restauré des Bourbons. Et comment s'expliquer qu'à cette heure même où la France assez consciente de sa force pour écarter des oppositions rivales mettait fin à la domination barbaresque, l'aveuglement et l'inconscience de Charles X lui suggérèrent des décisions fatales équivalant à un véritable suicide? On a prétendu il est vrai que sa chute, décidée par les sociétés secrètes, était certaine et que les ordonnances du 25 juillet ne firent que l'avancer. Quoi qu'il en soit les fautes du vieux roi ne servirent que trop l'acharnement de ses ennemis, et l'historien doit rechercher quelles furent sur la situation mondiale de la France les conséquences de la révolution de Juillet. C'est l'objet de l'important ouvrage de l'auteur apprécié de précédentes études sur la Restauration, qui a étudié cette question dans les grandes archives de France et des capitales de l'Europe. Il en a rapporté une ample moisson de documents qui montrent le rôle brillant, mais difficile, rempli par notre diplomatie auprès des cours étrangères dans les premières années du règne de Louis-Philippe. C'est que sa tâche était ardue; la Révolution, partie de France en 89 et qui avait fortement ébranlé le monde sur ses pôles, était presque récente encore. Les ennemis vainqueurs de Napoléon, qui pour eux l'incarnait, avaient cru pouvoir étouffer l'idée d'émancipation des peuples en formant la Sainte-Alliance: et dans leur esprit elle devait à tout jamais prévenir le retour des mouvements populaires. La chute si rapide de Charles X devait leur faire redouter que cette nouvelle révolution ne fût une répétition de la précédente et ne s'étendît à toute l'Europe. Crainte bien justifiée puisque, le 25 août 1830, les Belges se soulevaient pour se séparer des Pays-Bas et que peu après des insurrections éclataient en Pologne et en Italie, cependant que la France était loin de la tranquillité. En présence de tous ces dangers, qu'allaient faire les puissances étrangères qui ne manquaient pas d'attribuer à celle-ci tous ces foyers d'incendie? C'est alors que notre diplomatie sut discerner que leurs ambitions particulières et pour une bonne part les poussées de leurs peuples révélaient entre elles des divergences et des antagonismes dont avec habileté elle profita pour conduire nos rivaux à la reconnaissance de la nouvelle royauté. Ce qu'il faut surtout retenir de la secousse de 1830, c'est qu'elle ouvre une ère nouvelle pour les peuples. L'auteur de notre ouvrage observe en véritable historien qu'à partir de cette date « entrent en scène des éléments sociaux qui déjà s'étaient manifestés, mais qui vont dominer la direction des affaires publiques. Leur rôle grandira chaque jour pour aboutir en une marche lente mais sûre à l'avènement fatal de la démocratie. »

A. Pommier.

Lettres du maréchal de Tessé au prince Antoine Ier de Monaco, publiées par M. A. Le Glay. Imprimerie de Monaco, 1917, in-8°.

A défaut des rares qualités d'un général, le maréchal de Tessé fut un homme de cour d'esprit singulièrement délié et distingué, et à coup sûr un grand épistolier. Raconter à ses correspondants et correspondantes les petites histoires de Versailles et les faits et gestes du grand roi était pour lui une besogne agréable dans laquelle il excellait. Et ce n'est point à de médiocres personnages qu'il s'adressait : ses lettres allaient tout droit à l'élite du grand monde de son temps, aux princes et princesses, même aux rois. Avec une désinvolture dont on est presque étonné, il écrit au duc et à la duchesse de Bourgogne, au prince de Condé et à la princesse de Conti, au roi et à la reine d'Espagne, à la princesse des Ursins, au duc et à la duchesse de Savoie, à Louis XIV et à Mme de Maintenon.

Il y a quelque trente ans, un homme d'esprit, lui aussi, M. le comte de Rambuteau, nous avait initiés au rôle joué par Tessé à la fin du dix-septième siècle, en nous donnant un recueil varié de sa correspondance et en laissant soupçonner qu'il y avait bien d'autres restes de son activité épistolaire. Aujourd'hui, M Le Glay vient ajouter une importante contribution à ces documents historiques. Il a découvert dans les archives de Monaco et a été chargé par le prince de publier la suite complète des lettres adressées par le maréchal de Tessé à Antoine Ier de Monaco, qui, très lettré, très curieux de tout, très diplomate également, devait apprécier à leur valeur les nouvelles qui lui arrivaient par une source si autorisée et si inépuisable. Ces relations ne s'étendent guère que sur une période de dix ans de 1707 à 1718 ou 1719; mais elles sont assez remplies d'événements pour justifier une chronique : le mariage de la duchesse de Bourgogne, son rôle à la Cour, sa mort si imprévue ainsi que celle de son mari; la fin du règne de Mme de Maintenon et la mort de Louis XIV; les débuts du Régent et la venue en France de Pierre le Grand, sans parler des derniers événements militaires qui mirent fin à la grande coalition contre les ambitieux projets du grand roi.

Cet important volume est accompagné d'une intéressante préface, d'une bonne table onomastique, et aussi d'une très riche annotation qui s'est appliquée à identifier tous les personnages, et ils sont nombreux, qui figurent, quelquefois malicieusement traités, dans cette correspondance.

B. P.

L'Empereur Frédéric III (1831-1888), par Henri Welschinger, membre de l'Institut. Paris, E. Alcan, 1917, in-8° de XII-334 pages.

En résumant à grands traits la vie et le règne de trois mois de Frédéric III, M. H. Welschinger a voulu faire acte de polémiste plus que d'historien. Son étude présente un perpétuel contraste entre les idées et les actes de Guillaume, le premier empereur allemand doublé de Bismarck, et de son fils Frédéric, d'un côté, et de l'autre, entre l'empereur Frédéric III et son fils et successeur Guillaume II. En faisant ressortir la noblesse et la générosité du caractère de l'un, l'auteur dresse l'acte d'accusation le plus accablant pour tous ceux qui ont répudié son exemple et qui auraient, s'ils

l'avaient pu, supprimé complètement sa mémoire. Sous ce rapport, l'œuvre sera assurément peu agréable aux Allemands, d'autant que M. Welschinger n'a fait le plus souvent qu'encadrer des pièces, des lettres, des documents émanés de l'empereur Frédéric III lui-même. Ils répondront sans doute que le prince n'a été qu'une exception, désavouée par la race entière des Hohenzollern; et ils continueront à prôner leur théorie de la force et de la barbarie. Aussi bien pourrait-on ajouter que le livre n'est pas fait pour eux.

Il est divisé en trois parties : la vie du prince et de l'empereur, ses idées politiques, sa participation aux trois guerres contre le Danemark, l'Autriche et la France, son mariage et sa vie de famille, sa cruelle maladie et sa mort. A ce propos rien n'est émouvant et caractéristique comme la lutte, à son chevet même, des médecins allemands contre le docteur anglais Mackenzie, auquel il avait eu l'audace impardonnable de donner sa confiance. Ses actes comme empereur sont peu de chose : adversaire depuis longtemps des idées et des procédés de M. de Bismarck, il n'eut pas le temps de se brouiller complètement avec lui, d'autant que le violent chancelier mit une certaine patience à attendre sa mort qu'il savait si prochaine. Des proclamations écrites dans un style élevé et une forme très libérale ne pouvaient avoir aucun inconvénient pour l'avenir.

Plus grave et surtout plus compromettante était la publication, au lendemain même de son décès, du *Journal* du prince royal Frédéric-Guillaume, dont on peut lire de longs extraits des années 1870 et 1871. C'est la seconde partie, suivie d'une troisième, qui retrace l'histoire du procès de Bismarck contre Geffeken, l'éditeur du *Journal* et ses amis qui composaient en 1888 le petit parti libéral. L'entreprise était si audacieuse et ressemblait tant à une vengeance contre un cadavre impérial à peine refroidi, que le chancelier de fer ne trouva pas de juges à Berlin. On peut même ajouter que cette maladresse ne fut pas pour rien dans la disgrâce que le jeune empereur, si différent de son père, n'hésita pas à infliger brutalement au véritable fondateur de l'Allemagne nouvelle. Si la punition était méritée, elle n'honore guère le souverain, qui devait exagérer encore, si c'était possible, le système de perfidie, de mauvaise foi et de violence de l'illustre homme d'État.

Le reste du volume contient une dizaine d'annexes, qui servent de pièce justificatives au sujet traité et achèvent la démonstration qu'a faite M. Welschinger en termes souvent indignés. On trouve ainsi la condamnation des actes dont nous sommes les victimes et les témoins dans les sentiments et les expressions mêmes d'un empereur allemand, mort il y a à peine trente ans.

B. P.

L'Europe avant la guerre, par Auguste Gauvain, Paris, A. Colin, 1917. Un vol. in-12.

Ce recueil d'articles sur la situation politique de l'Europe de 1911 à 1914 aurait pu paraître avant le volume sur *les Origines de la guerre européenne* dont nous avons rendu compte dans la *Revue* (29e année, 1915, p. 793). L'auteur le donne avec raison comme un tableau pris sur le vif, présentant les témoignages d'un temps où personne ne pouvait prévoir

« comment les choses tourneraient ». Et cependant il avait le pressentiment « des grands événements qui se préparaient ».

C'est cette lointaine préparation qui nous est exposée dans quelques chapitres, où sont passées en revue les crises préliminaires : l'affaire marocaine depuis 1871 jusqu'à 1910, et les changements d'orientation que Guillaume II a imposés à l'ancienne politique de Bismarck; la question turque et l'habileté avec laquelle l'Allemagne, détrônée en quelque sorte en même temps que le sultan rouge, sut accaparer à son profit la révolution et le Comité Union et Progrès; la Ligue balkanique et les négociations serbo-bulgares et bulgaro-grecques dont le succès inespéré constituait encore un échec pour le kaiser.

Comment l'Autriche, plus déçue encore que l'Allemagne, s'efforça de préparer sa revanche, c'est ce que M. Gauvain a démêlé en vrai devin, profitant de la publication tardive d'un *Livre rouge* qui donne la certitude d'un plan bien arrêté, qu'on s'est obstiné dans les chancelleries à ne pas vouloir reconnaître.

C'est une preuve de plus que les diplomates ne s'improvisent pas. Il leur faut de longues études du passé, de fréquents séjours dans les pays étrangers, en Orient surtout, dont on ne comprend guère la politique que sur place. M. Gauvain était préparé à ce rôle, qu'il remplit en simple officieux qu'on n'écoute pas toujours, qu'on fait taire quelquefois, mais qui ne cesse de multiplier dans la presse, — sa seule tribune, — ses utiles avertissements. S'il continue à réimprimer ses travaux de chaque jour, le plus curieux sera de lire les passages que la censure a supprimés : on constatera que c'étaient ceux qui contenaient des vérités inaperçues ou des documents révélateurs. L'histoire du moins en saura tirer profit.

G. Baguenault de Puchesse.

A la suite du gouvernement serbe. *De Nich à Corfou*, par M. A. Boppe, 1917, in-18.

Il nous est agréable de pouvoir signaler en quelques lignes le récit si ému et si pittoresque que vient de publier, dans un joli petit volume, M. A. Boppe (aujourd'hui ministre de la République française en Chine), sur la périlleuse odyssée qu'il a accomplie avec tant de résolution à la suite du gouvernement et de l'armée serbes en 1915.

Le Gérant : J. BOURDEL.

PARIS. — TYP. PLON-NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE. — 22535.

REVUE

D'HISTOIRE DIPLOMATIQUE

PUBLIÉE PAR LES SOINS

DE LA

SOCIÉTE D'HISTOIRE DIPLOMATIQUE

TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 3

PARIS
LIBRAIRIE PLON
PLON-NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
8, RUE GARANCIÈRE, 8

1918

24

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ

EN 1918

Président :	M.	Jules Cambon, ambassadeur de France, membre de l'Académie française.
Vice-Présidents :	MM.	le comte d'Haussonville, de l'Académie française;
		le baron de Barante;
		le comte d'Antioche;
		le comte Durrieu, membre de l'Institut.
Secrétaires :	MM.	Ed. Rott, correspondant de l'Institut.
		le baron L. de Contenson.
Trésorier :	M.	Octave Noël.
Directeur des publications :	M.	le comte Baguenault de Puchesse, correspondant de l'Institut.

LE GOUVERNEMENT PORTUGAIS

A RIO-DE-JANEIRO[1]

(1808-1821)

En 1807, après la brillante campagne de Prusse terminée par le traité de Tilsitt (7 juillet) et après les mesures de rétorsion appliquées contre le commerce britannique par le fameux décret de Berlin du 21 novembre 1806[2], l'empereur Napoléon méditait d'envahir le Portugal et de réunir directement ou non ce pays à l'empire français. En agissant ainsi, il atteindrait un double but : fermer une partie du continent européen au trafic anglais et frapper dans son prestige, autant que dans ses intérêts, le Cabinet de Saint-James en s'attaquant à l'un de ses plus fidèles clients. En outre, il entrevoyait un résultat secondaire mais avantageux de cette entreprise : la Grande-Bretagne ne pourrait plus faire débarquer ses troupes dans la péninsule et serait, dès lors, hors d'état d'entretenir un foyer d'intrigues antifrançaises à Madrid.

Napoléon s'entendit sans peine avec l'Espagne qui, par le traité de Fontainebleau, conclu le 27 octobre 1807, accepta, en échange d'une partie des dépouilles continentales et coloniales du Portugal, de participer à la guerre et ouvrit son territoire aux armées françaises.

[1] *Archives du ministère des Affaires étrangères :* Fonds *Portugal* (pour les événements de Portugal et de Brésil de 1815 à 1821), *n*os *129-134* et (pour les événements de Portugal postérieurs à 1821), *n*os *135-137*. Fonds *Brésil*, *n*os *1-4* (pour les événements du Brésil de 1821 à 1825). *Id.*, *Documents 1-6*.

[2] Ce décret de Berlin établissait un blocus fictif des Iles Britanniques et fermait aux navires anglais ou aux bâtiments ayant relâché en Angleterre les ports de la France et de ses alliés. Ce texte, déjà rigoureux, allait être renforcé par les décrets de Milan (17 décembre 1807) et de Paris (11 janvier 1808).

La maison de Bragance, qui régnait alors à Lisbonne, était représentée à cette époque par le Prince Régent, dom João (Jean)[1] qui, âgé de 38 ans, ne possédait que les apparences du pouvoir royal. Ce souverain, qui, par sa bonhomie, était fort populaire, était inconstant par nature et indolent par habitude; laissant le titre royal à sa mère démente, doña Maria Ire, il abandonnait volontiers la direction des affaires à ses ministres.

Sous une telle administration, le Portugal, affaibli par les difficultés extérieures, était loin de prospérer. L'état économique du pays était devenu depuis une dizaine d'années fort critique; les heureux résultats du régime énergique et libéral du marquis de Pombal n'existaient plus et la situation, au commencement du dix-neuvième siècle, rappelait les plus mauvaises années du règne de dom João V. Les cultures de la vigne et de l'olivier, qui constituaient la principale richesse des provinces portugaises, étaient délaissées. Les productions agricoles étant insuffisantes, les exportations se réduisaient de plus en plus, tandis que les importations s'accroissaient indéfiniment; mais tout le commerce international était aux mains des Anglais, maîtres des relations maritimes[2]. Quant au mouvement de la navigation natio-

[1] *Jean VI, roi de Portugal,* fils de la reine doña Maria et de l'infant dom Pedro, naquit à Lisbonne le 13 mai 1769. Devenu régent en 1792 par suite de la démence de sa mère, il ne prit le titre royal qu'en 1816 à la mort de doña Maria Ire. Partisan de l'alliance anglaise, il fut entraîné dans toutes les guerres contre la France; mais, en 1801, par le traité de Badajoz, il dut renoncer temporairement à son entente avec les Anglais. Deux ans plus tard, il retombait sous l'influence britannique, ce qui provoqua en 1807 la conquête du Portugal par Junot.

Le Prince Régent s'était réfugié au Brésil et il resta dans ce pays jusqu'en 1821, année où le Portugal se soulevait, en demandant une constitution. A peine de retour à Lisbonne, il fut le jouet des factions libérale et absolutiste, sans pouvoir exercer aucune autorité; il assista impuissant à la sécession du Brésil. Aussi à sa mort, survenue inopinément le 10 mars 1826, laissait-il son royaume en proie au désordre et à l'anarchie.

[2] L'importation des céréales, à la fin du dix-huitième siècle, était d'environ 12 millions de cruzades (40 millions de francs) par an. Les exportations de produits portugais à destination des colonies s'élevaient au chiffre moyen de 9 millions de cruzades par an à la même époque, tandis que les denrées coloniales du Brésil introduites en Portugal représentaient une moyenne annuelle de 35 millions de cruzades. La seule branche prospère du com-

nale, il était limité aux rapports entre la métropole et les colonies.

Par suite, le Trésor était fréquemment vide, le déficit financier, constant. Les impôts, d'un poids écrasant pour une population peu riche, étaient insuffisants pour subvenir aux charges de l'État; et, déjà à plusieurs reprises, on avait eu recours à des aliénations de parcelles du domaine royal ou de biens de mainmorte appartenant au clergé. La marine portugaise, depuis le règne de José Ier, était en pleine décadence et l'armée, réduite à des effectifs minima, ne comptait que plusieurs milliers de soldats peu exercés et mal équipés.

Aussi put-on juger la situation désespérée, quand, sur les injonctions de la Grande-Bretagne, le gouvernement portugais eut rejeté la proposition faite par la France d'accéder au blocus continental et se trouva, dès lors, au mois de novembre 1807, acculé à la guerre contre les cabinets alliés de Paris et de Madrid. La résistance paraissant impossible, deux partis se présentaient à la cour de Lisbonne : se soumettre aux conditions de l'empereur Napoléon ou se retirer dans les colonies atlantiques, telles que Madère ou le Brésil.

Les hésitations étaient grandes autour du Prince Régent et, parmi les conseillers du souverain, aucun n'osait assumer la responsabilité d'une détermination; mais le représentant britannique au Portugal, lord Strangford [1], dont le rôle était prédomi-

merce portugais était alors le trafic colonial, réservé aux négociants et aux armateurs de la métropole.

[1] *Percy Clinton-Sydney-Smythe*, 6e *vicomte Strangford*, né à Londres le 31 août 1780, fit ses études au Trinity College de Dublin jusqu'en 1800. Deux ans plus tard il entra dans le service diplomatique et fut envoyé à Lisbonne comme secrétaire de légation.

Il se fit alors remarquer par ses études sur la littérature portugaise et exerça bientôt une grande influence dans le gouvernement. Aussi, en 1806, fut-il nommé ministre plénipotentiaire par intérim et, à la fin de l'année suivante, par suite du départ pour le Brésil de la Cour de Lisbonne, il se rendit en Angleterre pour y prendre des instructions. Admis au Conseil privé en mars 1808, il était désigné en avril comme envoyé extraordinaire auprès du roi de Portugal à Rio-de-Janeiro; il conserva ce poste jusqu'à la fin de l'année 1814 et il devint successivement ambassadeur de Grande-Bretagne en Suède (juillet 1817-août 1820), puis à Constantinople

nant dans le gouvernement, intervint dans le débat pour prévenir toute tentative de capitulation de la part de dom João. Dans une note du 29 novembre 1807, il annonça à celui-ci que la Grande-Bretagne, loin de se désintéresser du sort de son allié portugais, l'engageait à poursuivre la lutte contre la France et à se réfugier pour plus de sécurité au Brésil. Pour faire comprendre la portée de ce conseil, elle demandait, au cas où son allié entendrait traiter avec l'empereur Napoléon, la livraison préalable de toute la flotte portugaise à ses propres amiraux [1].

Devant cet ultimatum à peine déguisé, le doute n'était plus permis. Le Prince Régent de Portugal s'embarqua donc à bord de l'escadre nationale, le 30 novembre 1807, emmenant avec lui la famille royale et la plupart des dignitaires de l'État. Toutefois, avant de quitter Lisbonne, il adressa une dernière proclamation à ses sujets et établit pour la durée de son absence une régence. Celle-ci, composée de cinq membres et de deux secrétaires, présidée par le marquis d'Abrantès, devait centraliser entre ses mains, pendant l'absence indéterminée de la maison royale, tous les pouvoirs (hormis la direction des opérations militaires qui, peu après, devait être confiée à des généraux anglais).

L'escadre, retenue quelques jours par les vents contraires à l'embouchure du Tage, mit enfin à la voile pour l'Amérique du Sud et, après avoir traversé l'Atlantique sous la protection ou plutôt la surveillance de navires britanniques, atteignit le port

(1820-1825) et enfin à Saint-Pétersbourg, où il ne resta en fonctions que quelques mois.

Quoiqu'il fût pair d'Irlande et vicomte Strangford depuis la mort de son père survenue en 1801, il devint, en 1825, pair d'Angleterre et baron Penshurst. Il se retira cette même année de la diplomatie et ne sortit de la vie privée qu'en 1828, pour remplir une mission temporaire auprès de l'empereur du Brésil.

Le vicomte Strangford consacra sa retraite à des travaux littéraires et historiques. Il s'éteignit à Londres le 29 mai 1855.

[1] Bien que les crédits affectés à la Marine eussent été depuis longtemps réduits, cette flotte, très diminuée en importance, représentait encore une force de 25 bâtiments de guerre armés de 763 canons.

L'Angleterre redoutait alors de voir la France s'emparer des flottes de guerre des petits États tels que le Portugal ou le Danemark.

de Bahia le 21 janvier 1808. Mais ce n'était là qu'une étape, car dom João avait résolu d'installer le centre du nouveau gouvernement à Rio-de-Janeiro, ville qui était devenue, depuis le milieu du dix-huitième siècle, le siège du vice-roi administrateur du Brésil[1].

Cependant à peine arrivé sur le sol du Nouveau-Monde, le souverain dut céder aux sollicitations de la mission anglaise qui l'avait accompagné et qui demandait à faire consacrer, au point de vue économique, la transformation de l'ancienne possession américaine en métropole. Aussi, par l'Acte de Bahia rendu le 28 janvier 1808, tous les ports brésiliens, jusque-là fermés au commerce étranger, furent ouverts aux navires des puissances alliées ou amies, c'est-à-dire en fait à l'Angleterre.

Cette décision, prise à un moment où l'appui britannique, tant militaire que naval ou financier, était indispensable à la maison de Bragance, ruinait irrémédiablement la marine marchande portugaise, incapable de soutenir la concurrence écrasante de la flotte commerciale anglaise. Si le Portugal était sacrifié par cette mesure imprudente, le Brésil, de son côté, n'en retirait aucun avantage. Sans doute, le marché de la Grande-Bretagne devenait directement accessible aux denrées coloniales brésiliennes qui, auparavant, passaient par l'entrepôt de Lisbonne avant de se rendre à Londres; mais, en revanche, l'immense colonie portugaise était livrée au monopole de commerce exclusif de l'Angleterre, monopole tout aussi écrasant que celui établi par la métropole aux dix-septième et dix-huitième siècles. Enfin le gouvernement besogneux qui allait s'établir à Rio-de-Janeiro renonçait bénévolement par cet Acte de Bahia à la perception de taxes fiscales pourtant rémunératrices.

A peine le Prince Régent fut il arrivé le 7 mars dans sa nou-

[1] C'est grâce à l'influence du marquis de Pombal que le siège de l'administration portugaise au Brésil fut transféré de Bahia, port ouvert et trop exposé, à Rio-de-Janeiro, qui, par sa position géographique, est beaucoup plus aisée à défendre. De ce changement est résulté entre ces deux villes une vive rivalité, qui, à maintes reprises, menaça d'entraîner la formation de plusieurs États indépendants au Brésil.

velle capitale qu'il dut songer à rétablir à Rio-de-Janeiro, avec les fonctionnaires qui l'avaient accompagné, tous les services officiels, tels qu'ils étaient à Lisbonne. Dès le 10 mars, les ministères d'État et la direction de la police étaient organisés. En outre, l'aristocratie métropolitaine, imitée par les membres du haut négoce et de la grande banque, émigrait vers les provinces américaines; aussi, en peu de mois, la vie luxueuse et légère de la cour portugaise reprit aussi brillamment que par le passé et ne parut avoir été interrompue que par l'intermède de l'abandon de la *Reine du Tage*.

La population brésilienne avait accueilli avec joie la nouvelle de l'arrivée de la dynastie nationale et, du moins au début, ses espérances de prospérité se réalisèrent pleinement. La présence des services publics métropolitains dans la colonie eut pour résultats immédiats d'amener de nombreuses améliorations dans les différentes branches de l'administration, auparavant bien négligées par les vice-rois et les gouverneurs de provinces, puis d'entraîner l'apparition de besoins nouveaux ou la réalisation d'anciens projets sans cesse ajournés.

Il fallut en peu d'années procéder à la réfection des rares routes existantes, à la création de nouvelles voies de pénétration vers l'intérieur, bref, à la réforme du réseau routier. De plus, il était indispensable de mieux aménager les villes du littoral, d'enrayer la décadence des principaux ports et d'établir une navigation fluviale sur les cours d'eau les plus importants. Enfin, fait inouï depuis le début de la colonisation, une imprimerie fut fondée à Rio-de-Janeiro dès 1808 et cet exemple fut suivi, quelques années plus tard, par les villes les plus considérables. Les écoles, presque inexistantes avant 1807, commencèrent à naître et à se développer pour suppléer à l'éloignement des universités portugaises.

Le Brésil se trouvait donc entièrement transformé par la translation du gouvernement d'Europe en Amérique. Après avoir pendant près de trois siècles joué le rôle de colonie lointaine et délaissée, il se trouvait brusquement appelé à jouir des avan-

tages et des prérogatives d'un État souverain et il ne se voyait plus, par suite, soumis au rigoureux régime colonial qui, sous le règne de José Ier, n'avait pu être adouci par le marquis de Pombal lui-même. Le Brésil, libéré des multiples entraves politiques et économiques qui résultaient de son rang de colonie, se trouvait doté en 1808 de services publics qui, par leur nombre et leur activité (cependant toute relative), contrastaient avec l'indolente application du lointain et vague contrôle exercé par la métropole aux dix-septième et dix-huitième siècles.

Toutefois, si la satisfaction à cet égard était générale, en revanche, l'opinion publique se plaignait vivement du surcroît de charges financières, surcroît d'autant plus lourd à supporter que le Portugal ne fournissait plus aucun subside et que la situation économique des provinces brésiliennes était loin d'être florissante pour les nationaux en raison de la guerre européenne et de la maîtrise de la mer par la Grande-Bretagne.

Sans doute, grâce aux mesures prises par le gouvernement de Rio-de-Janeiro, les entreprises agricoles (surtout les plantations de canne à sucre ou de manioc) reprenaient quelque activité et s'étendaient dans les régions méridionales; mais les Anglais seuls, tant négociants qu'armateurs, tiraient profit de ce regain de prospérité.

En effet, lord Strangford, de nouveau accrédité auprès du Prince Régent dès le mois d'avril 1808, avait repris son poste à la cour lusitanienne et, par là même, avait ressaisi tout son empire sur ce souverain et sur ses ministres. Il avait pu obtenir aisément pour le Cabinet de Saint-James de nouvelles concessions commerciales et maritimes qui complétaient l'Acte de Bahia de 1808 et le fameux traité de sir Methuen de 1703[1].

Par le traité de commerce du 19 février 1810, les produits portugais ne devaient être admis en Angleterre que sur le pied de

[1] La clause essentielle de ce traité était l'attribution à la Grande-Bretagne du monopole d'importation des produits de laine au Portugal, en échange d'une réduction de 33 pour 100 sur les taxes frappant les vins portugais.

la nation la plus favorisée, ce qui était un avantage tout illusoire, étant donnés les principes de protectionnisme (rural ou industriel) intransigeant que pratiquait le gouvernement de Londres. En revanche, les produits anglais étaient soumis à un droit de douane uniforme de 15 pour 100 *ad valorem,* alors que les importations des autres puissances étaient frappées par une taxe de 24 pour 100 *ad valorem.* En outre, il était décidé que les denrées coloniales de l'Amérique et de l'Afrique portugaises seraient exclues du marché britannique pour ne point nuire au trafic des possessions anglaises [1]; mais il était donné par voie de réciprocité au Brésil le droit de s'opposer à l'entrée des produits coloniaux anglais dans ses ports : mesure dérisoire, puisque les relations entre les Antilles et le Brésil étaient aussi rares que peu importantes à cette époque.

D'autre part, les navires anglais étaient assimilés aux vaisseaux nationaux pour toute navigation dans les colonies portugaises et ils obtenaient toute facilité pour se ravitailler sur tous les points des côtes soumises à l'autorité du gouvernement de Rio-de-Janeiro. Ce dernier s'engageait à interdire à ses sujets de participer à la traite des noirs qui devait être supprimée entre l'Afrique et le Brésil [2]. Une telle stipulation menaçait de ruiner irrémédiablement tous les *fazendeiros* brésiliens qui ne pouvaient faire cultiver leurs champs et leurs plantations que grâce à la main-d'œuvre servile; aussi ne put-elle être appliquée strictement malgré tous les efforts du Cabinet de Saint-James.

[1] Par cette mesure, tout le commerce brésilien (à l'exception des bois précieux) se voyait fermer le seul marché d'Europe, encore accessible à cette époque, où le blocus continental écartait des côtes européennes les denrées coloniales.

[2] Le gouvernement britannique, tendant de plus en plus, sous la pression de l'opinion publique, à prononcer la suppression de l esclavage dans ses colonies, cherchait à faire prendre aux autres puissances une décision semblable, en vue d'éviter à ses possessions coloniales la concurrence redoutable de pays tropicaux encore soumis au régime de la main-d'œuvre servile. Or, le procédé le plus simple pour faire disparaître l'esclavage était de faire cesser plus ou moins complètement la traite d'Afrique, car ainsi on tarissait la source d'approvisionnement des propriétaires et des marchands d'esclaves.

Enfin, une dernière clause établissait, par une étrange dérogation aux droits de souveraineté du Portugal, dans toutes les colonies portugaises, une juridiction consulaire anglaise qui soustrayait les sujets britanniques à l'action des autorités locales.

Ainsi, ce traité, conclu en 1810 pour une durée de dix ans, avait pour conséquence de livrer à la Grande-Bretagne tout le commerce et toute la navigation du Portugal et du Brésil. Jamais la monarchie lusitanienne n'avait dépendu plus étroitement de la Cour de Londres qu'à cette époque où les ministres du Prince Régent, qu'ils se nommassent les comtes Linharez ou das Galveas, étaient les porte-parole dévoués de lord Strangford, l'ambassadeur d'Angleterre à Rio-de-Janeiro.

Cette mainmise politique et économique semblait devoir encourager tous les empiétements de la Cour de Londres. Le 18 décembre 1812, le service des douanes du Royaume-Uni recevait l'ordre de percevoir sur les vins de Portugal importés l'intégralité de la taxe fiscale et non plus les deux tiers seulement, comme il en avait été décidé par le traité de 1703. Cette violation d'une convention scrupuleusement appliquée par le gouvernement portugais allait avoir pour conséquence de restreindre encore les exportations de ce pays.

Ce monopole de commerce et de navigation, cette ingérence de l'envoyé britannique dans les affaires intérieures soulevaient un vif mécontentement au Brésil et le Prince Régent lui-même commençait à se lasser d'une tutelle étrangère qui se faisait de plus en plus lourde et qui devenait fort onéreuse. Il se voyait acculé à des difficultés financières sans cesse croissantes. Le Trésor royal ne se remplissait qu'avec peine et les impôts ne suffisaient qu'à parer aux dépenses les plus urgentes. Non seulement les provinces brésiliennes ne fournissaient presque aucun secours pour la poursuite des opérations militaires se déroulant en Portugal, puis en Espagne, mais encore les nouvelles levées de troupes brésiliennes n'obtenaient qu'une solde réduite, inférieure à celle des régiments portugais cantonnés à Rio-de-Janeiro, à Bahia et à Pernambuco.

Aussi la paix générale survenue en 1814 fut-elle accueillie avec satisfaction par dom João et par son peuple. La fin de la lutte contre Napoléon semblait devoir marquer la fin de la domination exclusive de l'Angleterre. Bien que les relations officielles avec la Cour des Tuileries ne fussent rétablies qu'après la seconde Restauration par l'envoi, en décembre 1815, du marquis de Luxembourg comme ambassadeur extraordinaire du Brésil, l'accueil le plus cordial fut fait à Rio-de-Janeiro aux voyageurs français.

Cette tendance à s'éloigner de la Grande-Bretagne, dont les exigences devenaient chaque jour plus excessives, pour se rapprocher des autres grandes puissances, en particulier de la France et de la Russie [1], pour combattre le monopole commercial britannique, s'accentua après le rappel, en l'année 1814, de lord Strangford. Celui-ci ayant exercé un ascendant considérable sur les ministres portugais de 1806 à 1814, le Cabinet de Saint-James allait, par suite de son départ, risquer de perdre cette position de protecteur et de suzerain que, durant huit ans, il avait assumée. Du reste, à ce moment, il contribuait lui-même à l'affaiblissement de son influence sur le Prince Régent en émettant d'exorbitantes prétentions quant au règlement définitif de la situation du Portugal et de son domaine colonial.

Non seulement le gouvernement de Londres, qui avait joué le rôle de mandataire de la monarchie lusitanienne au Congrès de Vienne, n'avait point défendu avec énergie les intérêts de son involontaire commettant, en se prêtant à la confirmation de la cession à la France d'une portion de la Guyane portugaise [2] et en n'obtenant pas de l'Espagne la restitution du district frontière d'Olivenza [3], mais encore il avait prétendu se faire céder

[1] Le gouvernement russe était alors représenté à Rio-de-Janeiro par le comte Pahlen.

[2] La portion de la Guyane portugaise, comprise entre la chaîne des monts Tumuc-Humac et la colonie néerlandaise de Surinam, avait été cédée à la France par le traité de Badajoz en 1801 ; cette cession, mise en question par la guerre de 1807, fut confirmée en 1814.

[3] Le district d'Olivenza s'étendait sur la rive gauche du Rio Guadiana au sud-ouest de Badajoz et ne représentait qu'une superficie de 700 kilomètres

Madeira (Madère) et l'île Sainte-Catherine, sur les côtes brésiliennes à mi-route entre Rio-de-Janeiro et Buenos-Ayres, avec la faculté de créer en ce dernier point une station navale, également menaçante pour le Brésil et pour les possessions espagnoles du Rio de la Plata.

Les gouvernants de Rio-de-Janeiro, si déférents qu'ils fussent envers l'Angleterre, s'opposèrent nettement aux demandes britanniques. Ils avaient grand souci de l'honneur national, soit par conviction intime, soit par crainte de l'opinion publique brésilienne, toujours ardente à défendre ses droits, et ils n'entendaient nullement préparer les voies à un démembrement plus ou moins complet de leur empire colonial d'Afrique et d'Amérique. De plus, lord Strangford était à Londres et ses plus actives créatures, les comtes das Galveas et Linharez, étaient morts [1]. Enfin, toute pression diplomatique était écartée par le fait que la Grande-Bretagne, en cette année 1815, était obligée de concentrer son attention sur les événements d'Europe et de régler avec la France les questions extra-européennes.

Un nouvel incident contribuait au même moment à tendre les relations entre les gouvernements brésilien et anglais. Lord Castlereagh [2], ministre des Affaires Étrangères à Londres, insistait vivement auprès de dom João pour que celui-ci revînt en Portugal prendre la direction de l'administration métropolitaine. En faisant cette proposition que les faits eux-mêmes semblaient légitimer, il avait l'arrière-pensée de rendre plus efficace la tutelle qu'il prétendait exercer sur ce pays et sur ce souverain.

carrés. Il avait été cédé à l'Espagne par le traité de Badajoz, conclu le 6 juin 1801, à la suite d'une campagne franco-espagnole contre le Portugal.

[1] Le comte Linharez était mort en 1812 et le comte das Galveas en 1814.

[2] *Robert Stewart, vicomte Castlereagh, marquis de Londonderry*, né le 18 juin 1769, fut membre de la Chambre des Communes de 1794 à 1797 et devint Garde du Sceau d'Irlande, puis Secrétaire du Lord-Lieutenant en 1798. Ministre de la Guerre dans le cabinet Pitt de 1805, il démissionna l'année suivante, mais il occupa de nouveau ce poste de 1807 à 1809. Il ne revint au pouvoir qu'en 1812 comme ministre des Affaires Étrangères et il resta en fonctions jusqu'à son suicide survenu le 12 août 1822.

Le Prince Régent, aux opinions d'ordinaire chancelantes, se refusa cependant obstinément de donner suite à ces ouvertures qu'il déclina formellement, comme il avait décliné en 1812 les offres analogues du général Wellington. En effet, il ne pouvait ignorer que la situation respective du Portugal et du Brésil s'était modifiée par suite de la translation du gouvernement à Rio-de-Janeiro.

Il n'y avait plus désormais en présence une métropole et une colonie, mais deux portions également importantes d'un seul État; le Brésil même apparaissait comme plus riche, plus étendu et relativement plus peuplé que le Portugal, épuisé et désolé par sept années de guerre ininterrompue. Dom João avait consacré cette nouvelle situation en érigeant par la patente du 16 décembre 1815 (rendue publique seulement le 1er mars 1816) le Brésil en royaume qui faisait partie intégrante de la monarchie lusitanienne, et il prenait le titre de souverain du Royaume-Uni de Portugal, des Algarves et du Brésil. Par cette décision, il risquait de provoquer des froissements d'amour-propre parmi ses sujets d'Europe; mais, en revanche, il donnait satisfaction à tout un parti qui s'était formé à Rio-de-Janeiro parmi les classes libérales, les riches planteurs ou négociants et qui désirait rendre définitive la situation existante.

En effet, non seulement le Brésil avait pris depuis 1808 une importance politique insoupçonnée auparavant, mais encore il avait joui de nombreuses améliorations, tant dans le domaine administratif que sur le terrain économique. A ce dernier égard, il n'y avait qu'une seule entrave, fort sérieuse, au développement commercial du pays : c'était le traité britannique de 1810, mais il semblait bien, en raison du vœu unanime de la population, ne point devoir être renouvelé lors de son expiration en 1820. Dès lors, on pouvait penser que, ce dernier obstacle à l'expansion nationale à peine abattu, la prospérité des diverses provinces américaines, favorisée par l'état de paix général, s'accroîtrait rapidement.

Le parti brésilien redoutait fort que son souverain, dès

son retour à Lisbonne, ne retombât à la fois sous l'influence des Anglais et sous la domination des commerçants et des fonctionnaires portugais, et n'abolît d'un trait de plume toutes les réformes introduites au Brésil depuis son émigration en rétablissant dans toute sa rigueur et toute sa pureté le régime colonial antérieur à l'Acte de Bahia. Or, il savait que la métropole ne voyait point sans irritation une de ses lointaines possessions la supplanter presque entièrement aux yeux du monde et absorber tous les revenus qu'auparavant elle recevait. Il prévoyait, avec raison, que tous les efforts seraient tentés à Lisbonne pour effacer de l'histoire nationale l'épisode de Rio-de-Janeiro et il s'attachait à prévenir une telle éventualité, en s'opposant au retour en Europe du Prince Régent.

Ainsi, dès l'année 1814, se manifestait cet antagonisme de vues et d'intérêts entre le Brésil et le Portugal. Cet antagonisme, né de rivalités commerciales entre une métropole économiquement, financièrement épuisée, et une colonie dont les ressources agricoles, forestières et minières étaient à peine entamées, fut peu à peu accru par les événements survenus dans l'Amérique du Sud.

L'Espagne, à cette date, voyait presque toutes ses possessions du Nouveau-Monde soulevées contre elle pour se soustraire à son intolérance politique et commerciale. Depuis 1810, la cité de Buenos-Ayres s'était déclarée indépendante et s'administrait elle-même; par son exemple, elle avait entraîné toute la vice-royauté de La Plata dans le mouvement de résistance contre la mère patrie. La capitainerie cisplatéenne, dont la capitale était Montevideo, s'était soulevée sous la direction de J. Artigas [1], qui gouvernait despotiquement la Banda Oriental, c'est-à-dire la

[1] *José Artigas* naquit à Montevideo en 1746, mais il ne commença sa carrière politique qu'en 1811. Il contribua à chasser les autorités espagnoles de la Banda Oriental et il dirigea le siège de Montevideo qui dura jusqu'en 1813. Cette même année, il prit la direction du mouvement insurrectionnel et s'opposa à la fusion des provinces cisplatéennes dans la Confédération Argentine. Il resta donc indépendant jusqu'en 1816, date à laquelle il fut attaqué par les Portugais du Brésil.

région comprise entre le Rio Uruguayo, l'océan Atlantique et la province brésilienne de Rio Grande do Sul. Sur le versant pacifique des Andes, l'insurrection se propageait dans toute la capitainerie générale de Santiago et menaçait de s'étendre jusqu'à la vice-royauté de Lima, dernier réduit de la puissance espagnole dans l'Amérique méridionale. Plus au nord, le redoutable insurgé Simon Bolivar [1] était chassé par les troupes ibériques des principales places de l'Audiencia de Caracas; mais ses partisans se maintenaient victorieusement dans la Nouvelle-Grenade, empêchant ainsi la jonction des armées métropolitaines de l'Atlantique et du Pacifique opérant dans cette région.

Ces événements n'étant pas sans avoir quelque répercussion au Brésil, dom João comprenait que seule sa présence entretenait le loyalisme de ses sujets américains qu'émouvaient, malgré eux, les nouvelles des succès remportés par les insurgés espagnols. Aussi, assuré qu'il était de conserver le Portugal en demeurant à Rio-de-Janeiro, ne songeait-il nullement à compromettre l'avenir de son domaine colonial du Nouveau-Continent en regagnant Lisbonne. Il s'efforçait, bien au contraire, soumis comme il l'était à un entourage devenu plus brésilien que portugais, de satisfaire les intérêts des Fluminenses (habitants de Rio) et il favorisait de tout son pouvoir l'œuvre de recolonisation du Brésil, œuvre qui se poursuivait avec succès depuis 1808.

Peut-être, à ces raisons d'ordre politique se joignait-il une raison financière dont l'importance n'était point discutable : le Prince Régent, ne tirant plus aucune ressource du Portugal [2], préférait consacrer les impôts et les revenus du Brésil à ce pays; car ainsi il ne laissait point naître des germes de mécontentement dans une population qui supportait, sans se plaindre, de

[1] *Simon Bolivar* naquit à Caracas au Venezuela en 1763. Après avoir étudié à Madrid, il visita les principaux pays d'Europe et revint en Amérique, imbu des principes de la Révolution française. Il tenta de soulever en 1812 sa patrie contre l'Espagne; mais, après deux ans de luttes, son entreprise avait échoué en 1814; il devait, en 1817, la reprendre avec plus de succès.

[2] Il y a lieu de faire exception pour les revenus de l'immense domaine royal en Portugal.

lourdes charges fiscales, en échange des avantages obtenus par la présence de la cour à Rio-de-Janeiro. En définitive, il se refusa à céder aux pressantes invitations de la Grande-Bretagne qui insistait, mais vainement, pour hâter son retour en Portugal. Aussi G. Canning[1], ayant succédé à lord Strangford dans ses fonctions d'ambassadeur britannique auprès de la monarchie lusitanienne, attendit durant toute l'année 1815 à Lisbonne que le souverain portugais rentrât dans sa capitale et il dut, en 1816, regagner l'Angleterre sans avoir accompli sa mission.

Le Prince Régent, qui le 16 mars 1816 prit solennellement le titre royal et devint dom João VI, en se soustrayant aux exigences du Cabinet de Saint-James, semblait vouloir repousser toute ingérence étrangère; mais, en même temps, il paraissait s'abandonner de plus en plus au parti brésilien. Il rendit cette évolution plus manifeste encore, quand il entreprit de profiter de l'insurrection de l'Amérique espagnole pour réaliser un des vœux les plus chers à la politique coloniale portugaise. En effet, de tout temps, les colons du Brésil avaient voulu étendre leur domaine jusqu'au Rio Paraña, qui sert de grande voie de pénétration dans la partie méridionale du Nouveau-Monde et qui a pour estuaire le Rio de la Plata. Tous ces projets d'expansion territoriale s'étaient heurtés, au cours du dix-huitième siècle, à l'énergique résistance du Cabinet de Madrid, qui estimait indispensable à la prospérité de son commerce la navigation exclusive de sa marine sur le réseau hydrographique qui baignait l'immense vice-royauté de La Plata.

Dans les dernières années de l'administration du marquis

[1] *Georges Canning* naquit le 11 avril 1770. Il se signala de bonne heure heure comme écrivain politique et entra fort jeune encore dans le parti tory. Choisi comme sous-secrétaire d'État par Pitt en 1796, il occupa ces fonctions jusqu'en 1801. Il rentra au ministère en 1804 et prit le portefeuille de la Marine qu'il échangea peu après contre celui des Affaires Étrangères. Démissionnaire en 1809, il se consacra dès lors aux luttes parlementaires. Titulaire de l'ambassade de Lisbonne de 1814 à 1816, il revint cette même année au pouvoir comme ministre des Colonies, puis comme ministre des Affaires Étrangères lors du suicide de Castlereagh. Il resta en fonction jusqu'à sa mort (1827).

de Pombal, au moment où l'Angleterre entrait en lutte avec ses possessions nord-américaines, les autorités brésiliennes avaient tenté de s'emparer des régions situées sur la rive gauche du Rio Uruguayo; mais cette entreprise s'était terminée par un échec complet et le traité de San-Ildefonso, conclu en 1777, rétablissait le *statu quo ante bellum*.

Malgré cet insuccès, le Portugal ne renonçait pas à ses espérances et lorsqu'en 1801, il entra en guerre contre la France et l'Espagne, il fit, par le traité de Badajoz, toutes les concessions possibles en Europe, et il obtint en échange dans le Nouveau Continent les sept Misiones del Uruguayo (situées dans la haute vallée de ce fleuve) et le Lago dos Palos, vaste lagune maritime qui s'étend le long du littoral au sud du Rio Grande brésilien. Ces avantages territoriaux, péniblement acquis, étaient en somme fort minimes et ne constituaient qu'un très léger progrès dans la marche en avant vers le Rio de la Plata ou vers le Paraña; de plus, les régions cédées étaient presque sans valeur aux points de vue géographique ou économique.

Or, en 1815, la situation paraissait favorable pour réparer les échecs antérieurs et mettre la main sur des territoires convoités depuis un siècle, territoires qui, s'étant soustraits à la domination ibérique, se trouvaient en fait livrés au désordre et à l'anarchie.

Les opérations militaires contre les troupes espagnoles de la vice-royauté de Lima se déroulant sur le versant occidental des Andes, au Chili et dans le Haut-Pérou, les provinces du Rio de la Plata n'avaient plus à redouter un mouvement offensif de la part de la mère patrie. Mais, leur sécurité étant ainsi garantie, elles voyaient la lutte intestine des factions succéder à la lutte pour l'indépendance. A Buenos-Ayres, où le parti modéré était alors au pouvoir avec le directeur Puyerredon, s'était constitué un gouvernement provisoire étendant son autorité précaire sur les districts de la rive droite du Rio Paraña et du Rio Paraguay, mais ce système à caractère fédéral ne reposait que sur des bases instables, étant données les aspirations particularistes de cha-

cune des anciennes subdivisions administratives du pays.

La Banda Oriental, s'étendant entre le Rio Uruguayo, le Brésil et l'Atlantique, avait refusé en 1813 d'entrer dans l'Union platéenne et formait un État distinct sous l'autorité plus ou moins incontestée du dictateur José Artigas. L'Entre-Rios et le Corrientes, régions comprises entre les Rios Paraña et Uruguayo, échappaient aussi bien à l'influence de Buenos-Ayres qu'à celle de Montevideo; mais les chefs locaux inclinaient cependant à contracter une alliance avec Artigas. Quant au Paraguay, l'ancien domaine des Jésuites au dix-huitième siècle, il se trouvait depuis 1813 sous la domination despotique du docteur Francia qui en avait formé rapidement un État fortement centralisé et soigneusement fermé à toute action étrangère.

Ainsi donc l'ancienne vice-royauté de la Plata s'était morcelée en plusieurs territoires indépendants qui, malgré la communauté d'origine et d'intérêts, étaient animés des sentiments les plus hostiles les uns à l'égard des autres. Aussi escomptait-on, à Rio-de-Janeiro, ne point trouver grande opposition de la part des populations cisplatéennes lors de la conquête de la Banda Oriental; on espérait que la farouche rivalité qui séparait les habitants des deux rives de la Plata paralyserait toute résistance; on estimait enfin que toute attaque dirigée contre Montevideo n'entraînerait point une guerre avec le gouvernement de Buenos-Ayres.

L'entreprise paraissait donc aisée; mais il fallait un prétexte pour engager les hostilités, sans prétendre méconnaître les droits du roi d'Espagne, Ferdinand VII, qui, d'une part, allait bientôt s'unir à la maison de Bragance par son mariage avec l'infante Isabelle, fille du roi João VI [1], et qui, d'autre part, pouvait être soutenu dans ses projets de répression coloniale par la Sainte-Alliance, unissant tous les monarques européens.

[1] Les liens de famille entre les maisons souveraines d'Espagne et de Portugal étaient rendus plus étroits encore par l'union de don Carlos, frère de Ferdinand VII, avec une princesse portugaise. L'infante Isabelle, devenue reine d'Espagne en septembre 1816, mourut le 26 décembre 1818.

La junte de Buenos-Ayres avait rendu, le 4 février 1813, une déclaration en vertu de laquelle était reconnu libre tout esclave qui se réfugiait sur le sol du nouvel état platéen. Les gouvernants brésiliens, à la fin de l'année 1815, prirent ombrage de cet acte et feignirent d'y voir un acte hostile qui rendait légitime le recours à la force pour la reprise de tout nègre ayant franchi la frontière. Ce motif de guerre paraissait insuffisant; et, de plus, il était nécessaire d'avoir un grief précis et particulier à articuler contre les autorités de la Banda Oriental. Le *casus belli* fut facile à trouver : on accusa Artigas d'avoir violé le territoire brésilien et d'avoir conduit des intrigues républicaines dans la province de Rio Grande do Sul. Le 12 juin 1816, une expédition forte de dix mille hommes, commandée par le général Lecor, s'embarquait à Rio-de-Janeiro pour faire la conquête des provinces cisplatéennes.

La campagne fut plus longue qu'on ne le croyait dans le Conseil d'État brésilien; mais son issue, dès le début, ne put faire aucun doute. Artigas était isolé, sans autre appui que ses fidèles partisans, les gauchos de l'intérieur. Il ne pouvait guère compter que sur les secours incertains de ses alliés de l'Entre-Rios et du Corrientes, car il avait fait vainement appel aux populations platéennes, en offrant l'entrée, dans la Confédération de la Plata, des régions cisplatéennes. Il avait vu ses offres, transmises à Buenos-Ayres par son confident Barreiro, rejetées hautainement. Toute l'action du directeur Puyerredon dans le conflit de la Banda Oriental se borna à une demande d'explication à Rio-de-Janeiro, démarche absolument platonique qui ne provoqua qu'une réponse évasive en 1818.

Le général Lecor avait pris l'offensive du côté de la mer, afin d'enlever à son adversaire tout espoir d'être secouru ou aidé par les habitants des provinces espagnoles, car il ignorait les dispositions des autorités de Buenos-Ayres. Montevideo ayant été pris après un siège de cinq mois (19 janvier 1817), il rejeta dans l'intérieur les bandes cisplatéennes; mais, pour conquérir le pays jusqu'au Rio Uruguayo, il dut conduire, pendant deux ans,

une guerre d'escarmouches incessantes, réclamer à tout moment de nouveaux renforts, lever des troupes indigènes dans les districts frontières du Rio Grande do Sul, négocier la défection des chefs de l'Entre-Rios et obtenir enfin la collaboration du gouvernement de la Plata.

Le dictateur Artigas, réfugié dans l'extrême hinterland de la Banda Oriental, poursuivait avec ténacité la lutte; mais, alors que ses ressources s'épuisaient, le nombre de ses ennemis s'accroissait. Il avait à faire front, dans le Sud et dans l'Est, aux armées du Brésil, dans l'Ouest aux troupes envoyées de Buenos-Ayres contre lui. Écrasé à la bataille décisive de Castellar par les Portugais (septembre 1819), il se rejeta dans les plaines du Corrientes; mais ses dernières forces furent anéanties le 22 janvier 1820 au combat d'El Paso del Catalan par les Platéens, unis aux milices de l'Entre-Rios. Il se vit dès lors acculé à la frontière paraguayenne et dut demander asile dans ce pays où il fut interné jusqu'à sa mort.

Si les opérations militaires dirigées contre lui durèrent trois années, dès 1817 la conquête était un fait acquis et la pacification complète du pays devait suivre tôt ou tard les premiers succès qui avaient décidé du sort de la campagne. L'Espagne s'épuisant en efforts stériles pour reconquérir ses possessions américaines, Puyerredon et le parti modéré se discréditant de plus en plus à Buenos-Ayres, le Brésil paraissait être libre possesseur et maître incontesté de la Banda Oriental [1], mais sa puissance, en grandissant ainsi, était devenue fort fragile.

En effet, la lutte contre Artigas ayant été acharnée, il avait

[1] Le gouvernement de Rio-de-Janeiro, désireux de profiter de l'abaissement de la puissance espagnole dans le Nouveau-Monde, méditait d'établir sa domination dans les régions platéennes. En 1819, il devait nouer des intrigues avec Alvaez, l'un des chefs du parti monarchique à Buenos-Ayres, en vue de créer un royaume de la Plata et d'attribuer celui-ci à dom Miguel, second fils du roi João VI. Ce projet, comme ceux relatifs à la formation d'une monarchie sud-américaine au profit d'un membre de la famille des Bourbons de France (et tout spécialement en faveur de Louis-Philippe, duc d'Orléans) ou d'Espagne, était destiné à échouer définitivement en l'année 1820.

perdu dans les pampas cisplatéennes ses meilleurs soldats; il se voyait contraint d'immobiliser dans sa nouvelle conquête un corps d'occupation composé presque exclusivement de régiments portugais. Aussi les garnisons de Rio-de-Janeiro, de Bahia et de Pernambuco seules comptaient encore des contingents métropolitains mais en nombre restreint; partout ailleurs, des troupes d'origine brésilienne étaient cantonnées. D'autre part, le Trésor royal, dont les ressources étaient toujours limitées, avait été épuisé par l'entreprise de la Banda Oriental; la situation financière du royaume menaçait d'être extrêmement critique si les emprunts négociés en Europe n'aboutissaient pas. Or, en ce moment, où les difficultés intérieures surgissaient malgré les brillantes victoires du général Lecor, les idées de républicanisme, de fédéralisme, d'autonomie locale, rendues familières par les insurrections de l'Amérique espagnole, pénétraient largement au Brésil depuis que ce pays accueillait les adversaires politiques d'Artigas et entrait en rapports étroits avec les gouvernants de Buenos-Ayres et de l'Entre-Rios.

Aussi, tandis qu'on célébrait à Rio-de-Janeiro la prise de Montevideo, éclatait à Pernambuco une redoutable émeute qui dégénéra rapidement en mouvement sécessionniste, au début du mois de mars 1817. Les habitants des provinces septentrionales du Brésil ne s'étaient, en effet, jamais complètement résignés, depuis le milieu du dix-huitième siècle, à voir transporter dans le Sud le siège du gouvernement de la colonie et ils avaient ressenti un vif dépit de voir le Prince Régent de Portugal dédaigner, en 1808, leur hospitalité pour demander asile aux Fluminenses. Les sentiments particularistes étaient, en outre, accrus par l'opposition des intérêts : les ports de Bahia et de Pernambuco, quoique relativement rapprochés de l'Europe et de l'Amérique du Nord, étaient menacés de déchéance par l'accroissement de trafic de Rio-de-Janeiro et de Buenos-Ayres qui les supplantaient peu à peu et devenaient les grands entrepôts de cette portion du Nouveau-Monde. Ainsi, à la rivalité politique s'ajoutait une âpre lutte économique.

Le soulèvement populaire de Pernambuco atteignit en peu de jours un degré de violence extrême par suite de l'éloignement de la capitale, du petit nombre de troupes portugaises et de l'attitude passive des régiments de la province. Le gouverneur, don Pinto de Miranda-Montenegro, incapable d'énergie, ne put enrayer la sédition naissante et, désarmé en face des exigences des révoltés, laissa le 6 mars 1817 prononcer sa déchéance et celle des autorités légales.

Le pouvoir fut alors confié à une junte provisoire élue sur-le-champ et présidée par Martinez, un négociant devenu chef de l'insurrection. Tous les districts provinciaux se ralliant au nouvel ordre de choses institué dans la ville principale, un État indépendant, fondé sur des bases républicaines, se trouva constitué; mais, à peine né, son existence devint précaire. Le succès de cette entreprise était dû autant à la soudaineté de cette tentative d'agression qu'à la faiblesse et à l'impuissance des représentants du gouvernement central. Si la révolution restait locale, son issue n'était pas douteuse et elle était vouée à un échec irrémédiable.

Or, le plan d'étendre l'insurrection aux provinces voisines ne put être mis à exécution. A Bahia, l'agitation naissante fut réprimée avec vigueur par le comte dos Arcos, gouverneur de la région. Celui-ci, à la nouvelle des événements survenus dans la province de Pernambuco, après avoir maintenu l'ordre dans toute l'étendue de sa juridiction, forma une expédition et marcha contre les rebelles qu'il rejeta bientôt dans Pernambuco. Tout se borna à un siège plus long que meurtrier, car les campagnes, un moment troublées par les émissaires de la junte provisoire, ne bougèrent point et l'on n'eut point à redouter une mutinerie des esclaves.

Martinez et ses adhérents, étant hors d'état d'opposer une résistance à la fois longue et sérieuse aux troupes gouvernemen tales, durent capituler le 20 mai 1817. Dos Arcos, vainqueur de la révolte, n'hésita point à interpréter dans le sens de la rigueur les instructions envoyées par le roi João VI et il conduisit la répression avec une inflexibilité qui confinait presque à la cruauté.

Il fit prononcer d'innombrables condamnations à la prison et à l'amende et pendre Martinez avec deux autres membres de la junte. Par ces mesures, non seulement il se fit haïr des Bahianos et des Pernambucos, mais encore il leur rendit odieux et le pouvoir royal et les Fluminenses. Grâce aux services éclatants qu'il venait de rendre, il commença à exercer quelque influence sur la cour et les conseils de gouvernement où il allait faire prévaloir les idées du parti portugais.

Ce téméraire soulèvement de 1817 eut pour résultat de révéler aux gouvernants de Rio-de-Janeiro la situation critique dans laquelle ils se trouvaient, sans cependant leur inspirer le souci des réformes administratives et fiscales qui étaient indispensables. En revanche, dom João, persuadé par ces événements que son départ serait le signal de l'émancipation du Brésil, repoussait énergiquement tout projet de retour à Lisbonne. Mais la révolution de Pernambuco devait avoir une lointaine répercussion en Europe; en effet, à peine cette nouvelle fut-elle connue dans la métropole qu'elle y détermina des troubles profonds qui, à leur tour, devaient par contre-coup gravement affecter les possessions portugaises d'Afrique et surtout d'Amérique.

*
* *

Le peuple portugais, quoique démoralisé par le départ de la dynastie à laquelle il était fortement attaché et le transfert du gouvernement au delà de l'Atlantique, avait cependant supporté de lourds sacrifices en hommes et en argent, durant la guerre d'indépendance, dans l'espoir qu'après la paix une ère de prospérité s'ouvrirait. Par malheur, ces espérances, quelque justifiées qu'elles parussent, ne tardèrent point à être déçues.

Après la conclusion de l'acte final du Congrès de Vienne, après le second traité de Paris du 20 novembre 1815, aucun changement, aucune atténuation ne fut apportée au régime du Portugal toujours soumis à l'administration, tant militaire que civile, de la Grande-Bretagne. Alors que tous les États de l'Eu-

rope retrouvaient « le libre jeu de leurs institutions nationales », le royaume de Portugal continuait à être régi par le même système gouvernemental que celui qui avait été établi lors de la crise suprême de 1807, au moment où l'indépendance du pays paraît être gravement compromise.

L'Angleterre considérait toujours le Portugal comme une dépendance du Royaume-Uni, comme un pays de protectorat. Sans doute, la régence d'État établie en novembre 1807 par dom João fonctionnait et aspirait à gouverner; mais son rôle était tout d'apparence. La réalité du pouvoir appartenait exclusivement à sir William Carr, le futur lord Beresford [1], qui, en sa qualité de chef de l'armée portugaise et de commandant des contingents anglais cantonnés en Portugal, exerçait dans ce pays l'autorité la plus absolue et la plus incontestée.

La toute-puissance de ce gouverneur n'avait de limites que dans l'épuisement financier et économique de la nation portugaise [2]. C'est ainsi que sir William Carr, ayant demandé à ce

[1] *William Carr, vicomte Beresford,* fils illégitime de George Beresford, marquis de Waterford, naquit le 2 octobre 1768. Destiné à la carrière des armes, il entra en 1785 à l'école militaire de Strasbourg et fut nommé quelques mois plus tard enseigne dans l'armée anglaise. Il était déjà en possession du brevet de capitaine, lorsqu'en 1793 la guerre éclata entre la France et la Grande-Bretagne; après avoir pris part à l'expédition de Toulon et à des campagnes coloniales aux Antilles et dans l'Inde, il devint colonel, puis général (1801). Lorsque la paix d'Amiens fut rompue, il se distingua dans les opérations dirigées contre les Hollandais au Cap et contre les Espagnols dans l'Amérique du Sud; aussi reçut-il un commandement important, lorsque l'armée de Portugal fut constituée en 1808.

En 1809, il fut chargé de la réorganisation de l'armée portugaise et reçut le grade de lieutenant-général. Il prit part à la guerre d'Espagne et à la campagne de France, mais à la paix il resta au service du Portugal. Il administra ce pays de 1815 à 1822 d'une manière absolue. Lors du retour de la maison de Bragance à Lisbonne, il revint en Angleterre; créé vicomte Beresford, il occupa de nombreuses charges militaires qu'il conserva jusqu'à sa mort (8 janvier 1854).

[2] D'après l'ouvrage d'Adrien Balbi, *Essai statistique sur le Portugal,* paru en 1822, on peut juger aisément de l'incroyable état de misère dans lequel était tombé le royaume portugais sous l'administration anglaise de 1808 à 1820 :

Le chiffre de la population avait décru de 500 000 âmes. La superficie cultivée ne s'élevait dans certains districts qu'à 7 pour 100 seulement de la superficie totale. Les importations de céréales, fortes de 12 millions de

que l'armée fût maintenue sur le pied de guerre, dut renoncer à ce projet, moins devant l'opposition de la Régence que devant l'impossibilité de trouver les crédits susceptibles de faire face à ce surcroît de dépenses [1]. S'il tournait son attention vers les questions militaires, il ne songeait point à apporter des améliorations dans l'administration publique : cependant il ne pensait qu'à pressurer le pays pour en faire profiter ses compatriotes, occupant par ses soins de lucratives fonctions.

D'une incroyable avidité et d'une grande vénalité, dénué de tout scrupule [2], loin de rechercher la popularité, il ne parvenait même point à se rendre supportable dans le rôle aussi délicat qu'important qu'il assumait. Il accroissait par sa rudesse et ses exigences l'irritation des fonctionnaires et des officiers portugais, dont il ne ménageait pas la susceptibilité et dont il restreignait chaque jour les attributions.

Le mécontentement contre ce régime, d'autant plus odieux qu'il était pratiqué par des étrangers, menaçait de devenir général, car les classes rurales, si apathiques qu'elles fussent, s'émouvaient du fardeau croissant des impôts et des restrictions apportées aux exportations et aux importations. Ces tendances étaient entretenues par des libéraux espagnols qui, chassés de leur patrie par la réaction absolutiste du roi Ferdinand VII, s'étaient réfugiés au Portugal et contribuaient par leurs discours à entretenir l'agitation.

cruzades en 1800, atteignaient une moyenne annuelle de 40 millions de cruzades. Les importations brésiliennes au Portugal n'étaient plus que de 18 millions de cruzades par an au lieu de 35 millions en 1800; en revanche, les exportations portugaises destinées aux colonies s'abaissaient au total de 200 000 cruzades par an, conséquence de l'Acte de Bahia de 1808 qui ouvrait aux Anglais tous les ports des colonies portugaises. *La cruzade valait 3 fr. 33.*

[1] Les dépenses militaires, durant la période 1815-1819, absorbaient en Portugal un total de 6 042 contos de reis, alors que l'ensemble des crédits inscrits au budget s'élevait à 9 719 contos de reis. L'entretien des troupes du corps d'occupation britannique, des contingents et milices nationales et d'une partie de la flotte anglaise était pour ce royaume aux finances épuisées une charge écrasante. *Le conto de reis est égal à 1 000 000 de reis et valait 6 250 francs à cette époque.*

[2] Sa liaison avec la comtesse Lemos était un scandale public.

A dire vrai, la nation portugaise n'était pas seulement exaspérée contre l'oppressive tutelle du Cabinet de Saint-James, elle éprouvait un sentiment croissant de désaffection à l'égard de son souverain qu'elle accusait, non sans quelque apparence de raison, de provoquer par son éloignement injustifié depuis 1814 la ruine politique et économique du pays. Ces motifs de plainte étaient d'autant plus justes que dom João incitait ouvertement ses sujets métropolitains à suivre son exemple et à venir s'installer en Amérique, qu'en outre il annonçait son intention de ne point regagner Lisbonne. Cet abandon, qui menaçait d'être définitif, et la faveur dont jouissait à Rio-de-Janeiro le parti brésilien, provoquaient le découragement des plus loyaux partisans du monarque lusitanien.

Aussi la nouvelle de la prise du titre royal par le Prince Régent, quand elle parvint en Europe au mois de mai 1816, ne souleva dans les provinces portugaises aucun enthousiasme, ce qui s'explique par l'hostilité que rencontraient dans la métropole toutes les décisions émanant du gouvernement de Rio-de-Janeiro. La Régence elle-même, quelque effacé que fût son rôle, osa, au début de l'année 1817, refuser de verser une somme de quatre millions et demi de cruzades (soit environ quinze millions de francs) demandée par le ministre des Finances brésilien et prélevée sur les revenus du domaine royal dans la mère patrie.

Cet acte d'indépendance était la conséquence de l'effroyable détresse du Trésor public. Les gouvernements de Lisbonne, obligés de faire argent de tout, ne pouvaient envoyer au delà de l'Atlantique leurs dernières ressources financières, ce qui eût risqué d'entraîner une sédition presque générale. Néanmoins, ce refus opposé aux sollicitations de Rio-de-Janeiro prouvait que les liens unissant la métropole à la colonie d'Amérique se relâchaient peu à peu sous la pression de l'opinion publique.

Toutefois, si la masse populaire était alarmée par l'augmentation rapide des impôts, si les négociants et les armateurs se plaignaient hautement du monopole commercial et maritime de la Grande-Bretagne et si les classes dirigeantes souffraient de se

voir soumises à la domination arbitraire de l'étranger, aucune entente entre ces divers groupes de mécontents ne paraissait possible ; et se fût-elle même réalisée elle n'eût abouti qu'à des protestations platoniques ou à des démonstrations purement locales.

Or, il se trouvait dans la nation un corps dont tous les membres étaient étroitement unis et dont les chefs étaient à la fois respectés et obéis : c'était l'armée portugaise. Quoique annihilée par la présence de nombreux contingents britanniques, elle restait, en fait, une force encore importante [1]. Depuis la paix de 1815, elle avait de multiples griefs à articuler contre les gouvernants de Lisbonne : elle n'avait plus que des cadres amoindris, nombre d'officiers avaient été mis à la réforme ou en demi-solde pour faire place à des Anglais, elle ne touchait qu'une solde médiocre, payée de plus en plus irrégulièrement, enfin elle était tenue en suspicion ou en dédain par les troupes du corps d'occupation. Ces vexations portaient sur des soldats qui se considéraient avec orgueil comme les libérateurs de la patrie, les vainqueurs de l'envahisseur français.

A cette époque s'étaient formées dans presque toutes les armées d'Europe des associations secrètes qui, selon des rites analogues à ceux des loges franc-maçonniques si répandues au dix-huitième siècle, recrutaient leurs adhérents à tous les degrés de la hiérarchie militaire. S'appropriant au caractère particulier de chaque nation, elles survécurent aux guerres napoléoniennes et s'essayèrent peu à peu à jouer un rôle politique.

Il en fut de même au Portugal pendant les premières années qui suivirent la paix générale ; mais le but poursuivi par ces groupements occultes était la disparition de l'influence étrangère et le retour du roi dans sa capitale. C'est à peine si quelques membres de cette charbonnerie exprimaient des idées d'un

[1] L'effectif maximum des troupes portugaises (armée régulière, milices, arrière-ban) au moment de la guerre d'Indépendance atteignait le chiffre de 335 000 hommes et, en 1815, on comptait sous les drapeaux environ 45 000 hommes.

libéralisme très modéré et souhaitaient voir apporter des modifications au régime antérieur à l'exode du gouvernement national[1]. Sans doute, les privilèges de la noblesse et du clergé étaient jugés exorbitants dans leur application ; mais leur principe même était loin d'être mis en discussion par les chefs de l'armée, tout imbus que fussent ceux-ci de leur importance.

Par une coïncidence curieuse, au moment où ces tendances se faisaient jour dans les régiments portugais, sir William Carr, d'accord avec les ministres britanniques, insistait d'une manière très énergique, en l'année 1816, auprès de dom João VI pour déterminer le retour de celui-ci à Lisbonne. Mais, malgré la peinture fort sombre qu'il faisait de l'état du royaume, il ne parvint point à déterminer le souverain lusitanien à quitter Rio-de-Janeiro. Sa tentative ne fut pas plus couronnée de succès que celles de lord Strangford en 1814 et de lord Castlereagh en 1815.

En raison de la détresse des finances publiques, de nombreux officiers portugais furent, à cette époque, mis à la demi-solde. Réduits à l'inaction et irrités de cette injustice, ils entraînèrent dans les rangs des mécontents leurs soldats en les affiliant aux sociétés secrètes et ils fournirent ainsi au mouvement national qui se préparait, outre des partisans résolus, des chefs énergiques. Parmi eux, se distingua bientôt par son animosité contre le gouverneur anglais, le lieutenant-général don Gomez Freyre de Andrada[2], vivant en disgrâce par suite des services qu'il avait rendus à la France de 1808 à 1814. Aussi devint-il en peu de

[1] Les complots militaires tramés en France avaient, par suite de leur origine bonapartiste, pour but de renverser le gouvernement des Bourbons, tandis qu'en Espagne, à Naples et au Piémont, les associations secrètes, fort répandues dans l'armée, se proposaient de contraindre leur souverain à inaugurer un régime libéral, en accordant une constitution à leur pays

[2] *Don Gomez Freyre de Andrada*, né à Vienne en 1762, se destina de bonne heure à la carrière militaire. Il fit comme volontaire dans l'armée russe campagne contre les Turcs en 1788 ; il commandait les contingents portugais qui prirent part avec les Espagnols aux opérations dirigées contre le Roussillon en 1794. Nommé colonel en 1795, il devint peu après lieutenant-général et se distingua dans la guerre hispano-portugaise en 1801. Entré au service de la France en 1808, il assista aux campagnes d'Espagne, de Russie et d'Allemagne et ne rentra dans son pays qu'en 1814.

temps l'âme d'un complot, dont les éléments étaient faciles à rassembler dans toutes les provinces et surtout dans la capitale. Il espérait se rendre maître par surprise du corps d'occupation anglais, puis établir un gouvernement provisoire en attendant que le roi vînt reprendre par lui-même l'exercice du pouvoir dans la métropole.

Mais atteints par l'esprit romantique qui devait être fatal à presque toutes les conspirations militaires de France[1], les conjurés agirent avec une légèreté et une imprudence sans égales, instituant de solennelles cérémonies pour la réception des nouveaux adhérents, tenant de fréquentes réunions et faisant une propagande à peine déguisée. Ils comptaient certes dans le pays de très nombreux partisans et ils pouvaient être assurés qu'au moment de l'action ils trouveraient partout des secours et des appuis.

Toutefois les séances du *Supremo Conselho Regenerador* ne purent aisément passer inaperçues et sir William Carr, au début de 1817, recevait l'avis qu'une vague agitation se faisait jour dans les régiments portugais. Il lui fut facile de découvrir le comité directeur de la conspiration par le moyen de deux officiers qui, sur ses ordres, entrèrent en rapport avec les affiliés des sociétés secrètes. Bien qu'il eût entre les mains la preuve de l'existence d'un complot, il hésitait à frapper un coup décisif pour prévenir toute insurrection, quand un événement fortuit vint précipiter le dénouement.

Le 12 mai 1817, le bruit se répandit à Lisbonne que la province brésilienne de Pernambuco s'était soulevée contre l'autorité de Rio-de-Janeiro en s'organisant en État indépendant et que cet exemple était suivi par Bahia. Cette nouvelle, qui encourageait hautement les espérances des conspirateurs, donna à ceux-ci une activité plus grande encore qu'auparavant; mais, en revanche, elle détermina le gouverneur anglais à agir sans tarder.

[1] En particulier, la conspiration dite des Quatre Sergents de La Rochelle, en 1822.

Sir William Carr, disposant à son gré de la force armée, fit arrêter dans la nuit du 24 au 25 mai les principaux chefs du complot, au nombre de vingt-cinq. Dès le lendemain, tandis qu'il faisait établir l'état de siège dans la capitale et procéder à de nouvelles arrestations, il faisait connaître aux régents portugais le danger par eux couru. Non seulement le conseil de régence approuva les décisions prises (et il ne pouvait agir autrement), mais, épouvanté par les trames qui menaçaient sa fragile autorité, il demanda que des poursuites fussent dirigées contre toute association soupçonnée d'être en relation avec les francs-maçons. Cette proposition fut, du reste, déclinée par le représentant de la Grande-Bretagne qui, non sans raison, jugeait ces recherches aussi vaines qu'inopportunes, au moment où l'agitation était extrême et où l'armée nationale tout entière risquait de se soulever contre lui.

Aussi, se borna-t-on à traquer toutes les personnes suspectes d'avoir eu connaissance des projets de don Freyre de Andrada et des centaines d'inculpés furent traduits devant une commission de justice extraordinaire qui, devant le danger public, eut recours à une procédure à la fois rapide et mystérieuse. L'instruction, conduite avec célérité, ne releva à la charge des accusés principaux aucun fait précis, malgré le soin des juges de solliciter les témoignages. Faute de pouvoir atteindre avec sûreté les coupables, le tribunal, mû par des pensées plus politiques que judiciaires, se montra impitoyable et prononça, le 15 octobre 1817, outre douze sentences capitales, de multiples condamnations à la réclusion. Trois jours plus tard, les exécutions avaient lieu à Lisbonne au milieu de la terreur générale : Freyre de Andrada et sept de ses compagnons furent étranglés, puis décapités et leurs cadavres brûlés et réduits en cendres furent jetés à la mer[1].

[1] Un écrit officieux *Reflexoes sobre a conspiração* parut en 1817 durant le procès de Freyre ; mais nombre de ses affirmations tendancieuses furent réfutées plus tard dans le *Memoria sobre a conspiração*, qui fut écrit en 1822 au moment où les condamnés de 1817 passaient pour les victimes de l'am-

Ainsi, pour un plan d'insurrection qui n'avait reçu aucun commencement d'exécution, une répression cruelle fut exercée et un régime de compression fut étendu pendant plusieurs mois à toutes les provinces portugaises. Toutefois, ces mesures étaient insuffisantes pour désarmer une opposition qui trouvait dans ces derniers événements de nouveaux motifs d'hostilité contre une domination étrangère et une régence nationale sans prestige et sans force.

L'armée manifestait toujours ses sentiments d'indépendance et, en août 1817, lors du procès contre les conspirateurs, un régiment désigné pour partir au Brésil et participer à l'expédition de la Banda Oriental s'était mutiné et les officiers britanniques avaient dû, pour faire rentrer ces troupes dans le devoir, fermer les yeux sur cette révolte et accorder toutes les demandes formulées[1].

Néanmoins, à Lisbonne, les autorités anglo-portugaises se flattaient de maintenir l'ordre, en inspirant une vive crainte aux esprits enclins au libéralisme et en favorisant l'apathie des classes populaires ; de plus elles croyaient avoir frappé à la tête le parti militaire. Mais ces espoirs étaient vains, car les griefs contre la déplorable et brutale administration du royaume avaient leur source dans la lourde tutelle de l'Angleterre et dans la faiblesse du gouvernement de Rio-de-Janeiro envers cette puissance.

La crise commerciale, à l'état latent depuis une dizaine d'années, atteignait son paroxysme, si bien que les importateurs étrangers hésitaient, faute de confiance, à faire aucun envoi en Portugal ; et pourtant les ressources agricoles ne pouvaient, même dans les années de bonne récolte, suffire aux besoins de la population. La misère, qui sévissait ainsi, rendait le déficit

bition de sir William Carr, soucieux de se débarrasser d'ardents patriotes portugais.

[1] Il fallut permettre à ces soldats, qui s'embarquaient pour Rio-de-Janeiro, d'emmener avec eux leur famille. Cette subite capitulation des autorités britanniques était de nature à encourager les revendications plus ou moins légitimes des autres régiments portugais.

des finances publiques plus manifeste que jamais. Les gouvernants de Lisbonne, privés par l'Acte de Bahia de 1808 et par le traité anglo-brésilien de 1810 des taxes douanières prélevées sur les denrées coloniales, étaient littéralement aux abois et ne pouvaient faire subsister les services administratifs que grâce aux secours pécuniaires de la Grande-Bretagne.

Ils avaient tenté en 1818 de se procurer des fonds en émettant un emprunt de 4 millions de cruzades (environ 13 millions de francs); mais cette opération s'était terminée par un échec retentissant et n'avait fourni qu'une somme insignifiante, bien qu'on eût eu recours à la taxation d'office, pour couvrir une partie de l'émission. Le pays, vide d'argent monnavé, dépourvu d'exportations, écrasé sous le poids du monopole économique anglais et des créances anglaises, était sans crédit extérieur et ne pouvait faire appel aux capitaux étrangers. L'or et l'argent y étaient si rares que toutes les transactions se faisaient au moyen d'un papier-monnaie déprécié et par son abondance et par de multiples contrefaçons.

La situation du Portugal, difficile en 1807, critique en 1814, était en 1820 désespérée et la nation ne comptait plus, pour sortir de cette position précaire, que sur un bouleversement régénérateur. On comprend dès lors combien il était facile de grouper tous les mécontentements.

L'œuvre d'émancipation, entreprise par don Freyre de Andrada, n'avait point été arrêtée par les exécutions d'octobre 1817; dès la fin de cette même année, elle avait été continuée par quelques membres de la conspiration avortée, en particulier, par Manoel Fernandez Thomaso et José Ferreira Borgez. Bientôt se forma dans toutes les provinces un réseau d'associations secrètes, fortement groupées autour d'une vente centrale, et le nombre des adhérents à la charbonnerie ne cessa de s'accroître. La population presque tout entière était prête à appuyer tout soulèvement de l'armée en faveur de la cause royale, compromise par d'indignes mandataires; l'inertie du souverain et de ses ministres rendait légitimes ces efforts patriotiques et loya-

listes. On voulait que la fin de la tyrannie anglaise et le retour de dom João VI inaugurassent une ère de prospérité, de calme et même de liberté.

Or, sir William Carr, au commencement de 1820, résolut de partir pour Rio-de-Janeiro pour solliciter du roi, outre son prompt retour, des secours financiers et l'autorisation de procéder à d'urgentes mesures fiscales (peut-être l'aliénation d'une partie des biens de la couronne). Il redoutait quelque effervescence dans les régiments portugais, dont la solde n'était pas payée depuis plusieurs mois, mais il était persuadé que les officiers britanniques avec leurs contingents suffiraient à maintenir l'ordre dans les garnisons. Aussi, confiant dans la tranquillité des provinces portugaises, s'embarqua-t-il pour l'Amérique le 2 avril 1820.

L'absence de l'homme qui, depuis six années, gouvernait à lui seul et d'une manière absolue le Portugal, pouvait paraître inopportune. En effet, trois semaines avant son départ, le roi d'Espagne, Ferdinand VII, avait dû capituler devant la révolution suscitée par deux jeunes officiers, Rafael de Riego et A. Quiroga. L'émeute éclatant à Madrid subitement, il avait dû rétablir la constitution promulguée par la Junte provisoire de Cadix en 1812; mais, par cette hâtive concession, il n'avait pu apaiser complètement les troubles.

La fièvre révolutionnaire ne parut point s'étendre au Portugal. La Régence de Lisbonne, livrée à ses propres forces, ne se croyait menacée par aucun péril; mais ce n'était qu'une apparence. Les associations secrètes, les ventes de charbonniers unies en un vaste complot n'attendaient qu'une occasion pour agir. Le départ de sir William Carr allait favoriser leurs projets et le comité directeur de l'insurrection (parmi lequel on comptait Ferreira Borgez, Fernandez Thomaso, le comte Antonio Silveira, le colonel Sepulveda), assuré de l'appui de la population et de l'élément militaire, avait fixé comme date du soulèvement général le 15 septembre, anniversaire du grand mouvement d'indépendance contre les Français en 1808.

Le Conseil de Régence, bien qu'ignorant ces menées, s'alarma

de certains bruits, de certaines démarches, soit qu'il fût averti de l'existence d'un complot par les indiscrétions du comte Tras-os-Montes, frère du comte Silveira, soit que des propos compromettants tenus dans les régiments portugais lui eussent été transmis par des officiers anglais. Il décida, le 22 août 1820, d'envoyer à Porto, désigné comme le foyer des agitations, le général Pamplona pour prendre le commandement suprême des troupes cantonnées dans le nord du royaume.

Cette mesure ayant été aussitôt connue des conjurés, ceux-ci résolurent de hâter l'insurrection. Le 24 août, à Porto, la garnison, conduite par le colonel Sepulveda, provoqua, d'accord avec les autorités locales et le clergé, la nomination d'une assemblée provisoire qui prit le nom de Junte Suprême et qui fut présidée par le comte Antonio Silveira. Ce nouveau gouvernement adopta pour programme de régir le royaume au nom de dom João VI, en attendant la convocation de Cortès qui, élues dans tout le pays, seraient chargées d'élaborer une constitution. Il prit immédiatement pour mot d'ordre : le Roi, la Religion et la Constitution et il s'empressa, pour satisfaire l'opinion publique et l'armée, de décider le renvoi du corps d'occupation britannique et le paiement de la solde arriérée.

Les précautions avaient été si bien prises par les chefs du mouvement insurrectionnel que le soulèvement s'étendit dans les provinces de Beira, d'Entre-Minho-e-Douro sans aucune résistance. Les troupes nationales, gagnées à la conjuration, paralysèrent aisément les vaines tentatives des rares fonctionnaires dévoués à la Régence et des agents anglais. Le peuple, en voyant respecter les principes d'autorité : le roi et la religion, se rallia sans difficultés au nouveau régime.

Les autorités lisbonnaises, quand elles apprirent le 28 août les événements survenus à Porto, entreprirent d'étouffer ce qu'elles crurent être une révolte locale. Par malheur, la réalisation de ce dessein parut impossible, car tout moyen de répression leur manquait. Les troupes cantonnées autour de la capitale ou dans la province d'Estremadure manifestaient des sentiments favo-

rables à la cause libérale. De plus, les habitants de Lisbonne eux-mêmes se déclaraient en majorité partisans de la junte de Porto.

La Régence, dont les proclamations ne suffisaient pas à provoquer le désarmement des insurgés, put constater la spontanéité du mouvement constitutionnel et se trouva en fait bloquée dans la capitale, dont elle n'osait sortir. Au début du mois de septembre, elle se décida à suivre l'exemple de la junte portesane en ordonnant l'éloignement des soldats et officiers britanniques, puis le paiement des sommes dues par le Trésor. Ces ordres étaient illusoires, car ils ne pouvaient être appliqués par un pouvoir chancelant et impuissant.

On apprit, le 13 septembre, à Lisbonne, que le général Pamplona, dernier espoir du gouvernement régulier, avait été abandonné par ses soldats, bien avant d'atteindre Porto, et s'était vu contraint de se réfugier en Espagne ; de même, le comte de Tras-os-Montes, qui, seul, eût pu enrayer, par son énergie, les progrès de l'insurrection, avait passé aussi la frontière.

Deux jours plus tard, le pays tout entier était soumis à l'autorité constitutionnaliste et, dans la capitale, le comte Rezende, à la tête de la garnison, proclamait solennellement les principes de Porto. Les membres du conseil de régence résignaient leurs fonctions et cédaient la place à une junte élue sur-le-champ par le parti libéral et acclamée par le peuple. Toutefois, les droits du souverain furent soigneusement respectés ; un délégué du gouvernement, Forjaz, fut envoyé à Rio-de-Janeiro pour solliciter du roi son approbation pour tous les actes accomplis depuis le 24 août.

Ainsi, le 15 septembre 1820, le Portugal venait de se donner un nouveau régime qui correspondait si bien au vœu général que, durant cette révolution de trois semaines, pas une goutte de sang ne fut versée[1]. Cependant s'il y avait unanimité pour renverser la domination britannique et pour substituer aux cinq

[1] Un mouvement insurrectionnel, identique à celui de Porto, s'était produit dans l'île de Madère dès la fin du mois d'août.

régents des hommes plus habiles et plus actifs, en revanche, il y avait des divergences fort grandes entre les promoteurs de l'insurrection et ce fait fut rendu patent par la dualité d'autorités constitutionnelles, qui, dès le 18 septembre, s'exerça sur le royaume.

En effet, à Porto, se tenait la Junte Suprême élue le 24 août et formée des représentants des provinces septentrionales; à Lisbonne, siégeait depuis le 15 septembre une autre junte, qui réunissait dans son sein, outre les délégués de la capitale, ceux des régions méridionales (Algarves et Alemtejo)[1]. Sans doute ces deux assemblées admettaient que leur fusion était indispensable, mais chacune d'elles prétendait absorber sa rivale. Tandis que celle de Porto se fondait sur le fait qu'elle avait été formée la première, celle de Lisbonne prétendait que, réunie dans la capitale, elle devait être le noyau du futur gouvernement et absorber tous les groupements locaux et régionaux. Elle exigea même que le titre de Junte Suprême lui fût attribué et que les troupes encore concentrées autour de Porto (troupes qui, sous le commandement de Sepulveda, avaient provoqué le soulèvement) ne fussent point ramenées dans la vallée du Tage. Cependant elle renonça, après de longues négociations, à ces deux prétentions et, admettant la proposition de la junte portesane, elle envoya ses membres se joindre à cette dernière. Le 1er octobre 1820, l'assemblée constitutionnaliste de Portugal, corps unique présidé nominalement par l'évêque de Viseu, Freyre, mais effectivement par don Antonio Silveira, rentrait solennellement dans la capitale, procédait immédiatement à la nomination de deux comités chargés, l'un de l'administration et l'autre de la rédaction des bases constitutionnelles[2].

[1] En fait, à ce moment, dans les deux juntes de Lisbonne et de Porto, nombre de représentants élus depuis le mois d'août ne siégeaient pas encore.

[2] La Junte Suprême de Lisbonne disposait à la fois du pouvoir exécutif et du pouvoir législatif, puisqu'il n'existait plus aucune autorité régulière; mais son activité fut dès le début singulièrement restreinte, car la plupart de ses membres étaient peu préparés à jouer un rôle politique. Le comité

Ces incidents montraient combien était fragile ce nouveau pouvoir qui menaçait de s'anéantir lui-même, en raison des conflits soulevés par les tendances particularistes. Les difficultés, qui avaient surgi lors de la formation de la Junte Suprême provisoire, reparurent dès que celle-ci se mit à l'œuvre et entreprit de préparer la loi fixant les conditions d'élection et les attributions des Cortès portugaises. Dans le comité de constitution, les vues les plus diverses furent soutenues à cet égard; certains membres demandaient le rétablissement de l'ancien système de délégation par trois ordres (noblesse, clergé et bourgeoisie), d'autres réclamaient l'application de mesures plus libérales et moins surannées.

A ce moment, se produisit un coup de force de la part de l'armée de Porto qui, contrairement aux vœux de l'assemblée de Lisbonne, était venue se joindre aux troupes cantonnées aux environs de la capitale. Le 11 novembre 1820, les généraux Teixera et Cabreira se présentèrent à la tête de leurs soldats devant la Junte et exigèrent de celle-ci, outre l'admission à ses séances de cinq représentants du parti dit des Universités [1], la proclamation de la constitution espagnole de 1812.

L'Assemblée, surprise par ce pronunciamiento, se soumit immédiatement à ces exigences et, pour satisfaire les maîtres du moment, désigna les cinq nouveaux membres admis à ses travaux parmi les partisans du comte Silveira et accorda à Teixera le commandement en chef de toutes les forces portugaises. Mais ces décisions, aussitôt qu'elles furent rendues publiques, provoquèrent un soulèvement de la population lisbonnaise, mécontente des prétentions des provinces septentrionales; aussi, le 14 novembre, les cinq députés nommés trois jours auparavant, ainsi que Teixera, étaient contraints de donner leur démission. Cette émeute de courte durée eut d'autres con-

de constitution n'était point appelé à préparer une constitution, tâche réservée aux futures Cortès.

[1] Ce parti était ainsi nommé parce qu'il était formé par les esprits éclairés gagnés au libéralisme et parce qu'il se recrutait principalement dans les provinces du Nord, où se trouvaient les Universités du Portugal.

séquences plus considérables : elle entraîna l'exil dans ses domaines du comte Antonio Silveira et la disparition dans la Junte Suprême provisoire de l'influence jusqu'alors prépondérante des chefs du mouvement insurrectionnel de Porto. Elle eut encore pour résultat indirect, en épurant le gouvernement, de hâter les résolutions du comité de constitution.

En définitive, il fut décidé le 22 novembre que les élections pour les Cortès auraient lieu, selon le mode établi par la constitution espagnole[1], et que la future assemblée serait chargée d'appliquer au Portugal cette même constitution espagnole de 1812. Durant les mois de décembre et de janvier, on procéda aux élections qui ne furent suivies d'aucun trouble. Le 26 janvier 1821, les Cortès portugaises, quoiqué les deux tiers à peine de ses membres fussent présents, ouvrirent solennellement le cours de leurs séances. La plupart des députés étaient tout dévoués, non seulement au roi, mais encore au clergé ; l'élément ecclésiastique était si prédominant, surtout au début, que l'archevêque de Bahia fut élu président.

La Junte provisoire, entrée en fonctions le 1er octobre 1820, abandonnait quatre mois plus tard le pouvoir. Durant sa courte existence, elle avait maintenu l'ordre, compromis quelques jours seulement en novembre, mais elle ne s'était signalée par aucune réforme et n'avait point fait preuve de plus d'énergie ou de plus d'initiative que l'ancienne Régence d'État. Les hommes qui composaient cette assemblée quittèrent la scène politique en laissant leur pays tout aussi affaibli, tout aussi pauvre qu'auparavant. Ils n'avaient pris aucune mesure pour parer au déficit financier et ils n'avaient point songé à relever le commerce national; ils eurent toutefois le mérite de faire disparaître les derniers restes de l'administration étrangère et de faire, sinon

[1] Cette constitution de 1812 établissait comme pouvoir législatif une Chambre unique élue à trois degrés par des assemblées de provinces, de districts et de paroisses. Les électeurs dans les colléges de paroisse étaient tous les Espagnols âgés de 25 ans et domiciliés dans la paroisse, mais pour faire partie des colléges de district ou de province, il fallait payer une certaine quotité d'impôts.

accepter, du moins tolérer par l'Europe le nouvel état de choses.

Sir William Carr, qui s'était embarqué pour le Portugal le 13 août 1820, muni des pleins pouvoirs du roi et chargé de sommes importantes, provenant de la vente des joyaux de la couronne, avait appris en arrivant à Madère la révolution qui venait de s'accomplir dans cette île aussi bien que dans la métropole. Persistant dans son projet d'atteindre Lisbonne, il était parvenu jusqu'à l'embouchure du Tage, mais il n'avait pu débarquer, l'accès du territoire portugais lui ayant été interdit par une décision de la Junte provisoire. Dès lors, il avait dû regagner l'Angleterre pour s'y concerter avec le ministre des Affaires Étrangères britannique, lord Castlereagh.

L'attitude de dom João VI et celle de la Grande-Bretagne étaient également énigmatiques ; les libéraux, qui se trouvaient aux Cortès, n'étaient point sans s'alarmer quelque peu du silence de Rio-de-Janeiro et de l'inaction de Londres. Si le monarque brésilien pouvait ne point goûter les innovations constitutionnelles, le Cabinet de Saint-James était susceptible de les admettre, pourvu que sa prépondérance politique et économique en Portugal ne fût pas compromise[1]. Or le point délicat était que le soulèvement de Porto et la révolution, qui en était la conséquence, étaient nettement dirigés contre la domination anglaise dans les provinces lusitaniennes.

Toutefois, le gouvernement britannique ne pouvait faire appel au principe d'intervention si cher à cette époque aux chancelleries européennes[2], au cas où dom João eût admis sans conteste

[1] Le gouvernement de Londres appréhendait tout particulièrement l'union de l'Espagne et du Portugal, union d'autant plus facile que les deux pays risquaient d'être régis par la même constitution. De plus, la maison de Bragance se refusait à quitter le Brésil et le roi d'Espagne, Ferdinand VII, eût été désireux de compenser la perte de ses colonies américaines par la conquête d'un royaume voisin.

[2] Dès le mois de décembre 1820, le gouvernement autrichien, d'accord avec le roi de Naples, préparait la répression de la révolution napolitaine, ce qui eut lieu en mars 1821. Un mouvement libéral ayant éclaté en Piémont au même moment, les troupes autrichiennes intervinrent et rétablirent l'ordre en avril 1821.

la légitimité du vœu national en faveur d'un régime constitutionnel. Tout dépendait donc de l'effet produit au Brésil par la nouvelle de l'insurrection loyaliste et constitutionnaliste, nouvelle apportée par Forjaz à la fin de l'année 1820.

*
* *

Le roi João VI, au lendemain de la révolution de Pernambuco en avril 1817, bien qu'alarmé de l'instabilité de son pouvoir dans son domaine d'Amérique, parut abandonner ses intentions favorables à l'égard des partisans des libertés brésiliennes. Il sembla accorder plus de faveur qu'auparavant au parti métropolitain (en particulier au comte dos Arcos qui avait dirigé la répression contre les révoltés). Cette évolution fut plus manifeste encore, quand, après trois ans de suspension des relations diplomatiques, apparut à Rio-de-Janeiro un envoyé extraordinaire du Royaume-Uni : sir Edward Thornton[1].

L'influence anglaise, jointe à la prépondérance des Vieux-Portugais, fut bientôt aussi solidement établie à la Cour qu'en 1814 ; or, à ce moment, la situation du gouvernement portugais devenait difficile. D'une part, la conquête de la Banda

[1] *Sir Edward Thornton*, né le 22 octobre 1766, fit ses études à Cambridge de 1785 à 1789 et en sortit comme bachelier. Grâce à la protection du sous-secrétaire d'État à l'Extérieur, il partit aux États-Unis en 1791 comme secrétaire particulier du ministre britannique, G. Hammond. Deux ans plus tard, il devint vice-consul au Maryland, puis en 1796 secrétaire d'ambassade à Washington et chargé d'affaires de 1800 à 1804. A cette date, quoique nommé au Caire, il parvint à échanger ce poste contre celui de ministre plénipotentiaire auprès des États de Thuringe et ministre résident pour les villes hanséatiques, en mai 1805. A la suite de la campagne victorieuse de Napoléon contre la Prusse, il dut abandonner Hambourg (mai 1807), mais, peu après, il fut désigné comme envoyé extraordinaire à Stockholm où il resta de 1807 à 1815.

Entré au Conseil privé en 1816, il devint ministre plénipotentiaire à Rio-de-Janeiro en 1817 et fut élevé au rang d'ambassadeur en 1819. Au moment où le roi de Portugal rentra à Lisbonne (1821), il revint en Angleterre et ne reprit son poste en Portugal qu'au mois d'août 1823. Il seconda activement la faction libérale durant l'année où il occupa encore ses fonctions, car il se retira du service diplomatique en 1824. Il renonça à la vie publique jusqu'à sa mort survenue à Plymouth le 3 juillet 1852.

Oriental Cisplatina absorbait les meilleures troupes de la métropole et de la colonie et achevait de ruiner les finances de la monarchie. Elle déchaîna, en outre, un conflit violent avec la Cour de Madrid, conflit si violent que les grandes puissances jugèrent nécessaire de tenir à Paris une conférence solennelle pour trancher le litige (septembre 1817). Après de longs débats, les plénipotentiaires de l'Europe, à l'instigation de la France et de la Russie, approuvèrent, en avril 1818, un texte de traité hispano-portugais [1] donnant gain de cause aux revendications espagnoles sur les régions cisplatéennes, malgré les protestations du représentant de la monarchie lusitanienne, le comte de Palmella [2]. Cette démonstration diplomatique était appelée d'ailleurs à rester platonique et la convention à n'être qu'un document de chancellerie.

D'autre part, les difficultés avec le Cabinet des Tuileries au sujet de la restitution à la France d'une partie de la Guyane portugaise (en exécution de l'acte final du Congrès de Vienne) ne se solutionnaient qu'avec peine. Aussi avait-on envisagé au Brésil la possibilité d'un rapprochement avec l'Autriche, rapprochement facilité par les fiançailles, puis par le mariage, en novembre 1817, du prince de Beira, héritier de la couronne portugaise, avec l'archiduchesse Léopoldine, fille de l'empereur François Ier. Mais ces tendances ne persistèrent guère en raison de la reprise des relations amicales entre les gouvernements de Rio-de-Janeiro et de Londres.

Cette amitié ne tarda pas à se révéler au sujet de la répression du commerce des esclaves qui, d'après le traité de 1810, devait être interdit. Le Cabinet de Saint-James tenait beaucoup à l'application de cet article et il avait même cherché à en faire accepter le principe par les principaux États maritimes de l'Eu-

[1] Ce traité ne réglait pas seulement la question de la Banda Oriental, mais encore solutionnait tous les points en litige entre les deux États contractants, notamment le régime de la navigation dans la Baie de la Plata et la rétrocession au Portugal du district d'Olivença.

[2] Le délégué de l'Espagne à ces conférences était don Fernan Nuñez.

rope[1]. Mais les autorités brésiliennes, en vue de sauvegarder la prospérité des plantations de canne à sucre, parvenaient depuis 1810 à éluder dans une large mesure toutes les obligations relatives à la traite. Néanmoins, sur les instances de la Grande-Bretagne, il leur fallut, par la convention du 9 mars 1818, relever de 9600 reis la taxe d'importation par tête d'esclave, taxe qui auparavant n'était que de 6000 reis. Ce nouveau droit équivalait en fait à une sévère prohibition ; aussi, pour éviter que la réduction manuelle de main-d'œuvre n'entraînât la ruine des cultures brésiliennes, était-il nécessaire de remplacer les nègres par des travailleurs blancs. Une tentative faite en 1819 pour acclimater dans les provinces de Bahia et de Rio-de-Janeiro des paysans suisses échoua lamentablement. Mais, en même temps que le coût de la main-d'œuvre s'accroissait rapidement, le mouvement d'entrée des navires dans les ports brésiliens décrut non moins vite par suite de la disparition sinon totale, du moins considérable, des vaisseaux faisant le trafic avec la côte d'Afrique[2].

Toutefois, si dom João voulut se rendre sur ces points aux demandes de l'Angleterre malgré les justes observations de son ambassadeur à Londres, le comte Palmella, il se montra, en revanche, absolument intransigeant sur la question de son retour en Portugal. Il repoussa aussi bien les conseils venus de lord Castlereagh et transmis par sir Edward Thornton que les avis alarmants envoyés par sir William Carr. L'arrivée de ce dernier à Rio-de-Janeiro en avril 1820 ne put ébranler la conviction du monarque, qui rejeta bien loin le projet d'un voyage à Lisbonne, même quand le bruit se répandit, au mois d'octobre 1820, que le Portugal tout entier avait proclamé l'institution du régime constitutionnel et se trouvait gouverné par une Junte provisoire, en attendant la réunion des Cortès nationales.

[1] L'Angleterre, après avoir obtenu au Congrès de Vienne en 1815 la solennelle prohibition de la traite, allait chercher, mais en vain, à se faire reconnaître au Congrès d'Aix-la-Chapelle en 1818 un droit de visite exclusif sur tous les navires suspects de se livrer à la traite.

[2] A Rio-de-Janeiro, le nombre des vaisseaux entrant dans le port passa de 163 en 1819 à 113 seulement en 1820

Cette nouvelle, quoique sans effet sur l'esprit du Roi, eut pour conséquence de provoquer une soudaine agitation dans toutes les portions du Brésil. Les régiments portugais, auxquels on avait dû faire appel par suite de l'expédition de la Banda Oriental Cisplatina, avaient apporté dans la colonie ce sentiment d'indépendance et ce vif penchant à la turbulence qui caractérisaient l'armée de la mère-patrie. Ils se trouvaient donc tout prêts à agir comme leurs camarades de Porto et de Lisbonne et ils étaient disposés à se soulever au nom de la constitution à la moindre occasion. De plus, ces soldats avaient répandu autour d'eux les pensées de libéralisme, si bien que les troupes brésiliennes, fort indisciplinées par nature, « s'étaient laissé infecter par le venin révolutionnaire » et constituaient plus un élément d'anarchie qu'un facteur de paix publique.

D'autre part, le groupe politique des *Portugais*, peu nombreux mais fort influents à la cour, ne cessait de se plaindre de l'importance grandissante du parti brésilien, et, combattant avec énergie toute réforme, il se sentait fort impopulaire dans le Nouveau-Monde. Il devait fatalement saisir avec avidité toute éventualité permettant de faire pression sur dom João VI pour décider ce souverain à regagner le Portugal. Il espérait bien, dès que ce résultat serait obtenu, faire révoquer toutes les promesses de constitution, mettre à bas le régime libéral à peine instauré et rétablir, à l'égard du Brésil, dans toute sa rigidité et sa minutie, le système colonial du dix-huitième siècle, c'est-à-dire accorder à la métropole le monopole exclusif de commerce avec ses possessions d'outre-mer. Les *Portugais* se rendaient compte avec raison qu'une telle réaction, impossible à tenter à Rio-de-Janeiro, pouvait être entreprise avec quelque chance de succès à Lisbonne, soit en s'appuyant sur la masse populaire profondément loyaliste, soit même en faisant appel aux grandes puissances, soucieuses de réprimer toute manifestation des principes révolutionnaires [1]. En conséquence, il représentait au Roi

[1] L'Autriche, dès 1818, était intervenue pour réprimer l'agitation libérale

que les dangers qui menaçaient son autorité en Europe étaient causés par son absence prolongée et que seule sa présence à Lisbonne permettrait le rétablissement de l'ordre.

Enfin, le prince héritier, dom Pedro, malgré ses vingt-deux ans, aspirait à jouer un rôle politique important; aussi pressait-il son père de regagner le Portugal, et ses instances étaient d'autant plus vives qu'il se flattait de demeurer au Brésil en qualité de Lieutenant du Roi et de jouir ainsi d'un pouvoir qu'il était impatient d'exercer. De bonne heure, il s'était rendu compte qu'étranger à la mère patrie [1], il n'y aurait jamais de nombreux partisans, et il s'était efforcé de se rendre populaire dans les provinces du Nouveau-Monde, soit en se montrant tout dévoué aux opinions libérales, soit même en flattant les tendances particularistes. Il avait donc réuni autour de lui des hommes ambitieux ou hostiles à la métropole, à la tête desquels il manifestait sa désapprobation des mesures prises par le gouvernement. Il était même soupçonné dans l'entourage royal d'avoir eu quelque sympathie pour les chefs de la révolution de Pernambuco en 1817.

En 1820, le Prince, par son opposition aux *Portugais,* espérait que dom João VI, peu assuré du loyalisme de ses sujets américains, le laisserait, en partant pour Lisbonne, à la tête du gouvernement de Rio-de-Janeiro, afin d'empêcher des troubles d'éclater dans le Brésil. Dans cette combinaison il était activement secondé par les représentants de la Grande-Bretagne et par le comte dos Arcos, dont il était, en réalité, l'instrument et dont il servait les desseins secrets. Les Anglais, fort au courant des sentiments des populations brésiliennes, souhaitaient une prochaine émancipation de la colonie, dont ils profiteraient aux points de vue commercial et politique pour rendre définitive

en Allemagne et trois ans plus tard, elle écrasait les mouvements libéraux survenus à Naples ou en Piémont. La France elle-même, en 1823, devait entreprendre une expédition militaire en Espagne pour y rétablir l'absolutisme.

[1] Dom Pedro, né en 1798, avait quitté le Portugal à l'âge de neuf ans.

leur tutelle sur le nouvel État. Ils comptaient ainsi compléter la conquête économique de l'Amérique du Sud qu'ils avaient commencée en soutenant l'insurrection des possessions ibériques contre le Cabinet de Madrid [1]. Le comte dos Arcos, de son côté, ne doutait point qu'il ne lui fût aisé de se rendre indispensable au jeune Prince chargé de l'administration du Brésil et de s'emparer ainsi du pouvoir.

Pour ces causes multiples, un complot s'était formé, au commencement de l'année 1821, autour du souverain, pour déterminer celui-ci à rentrer en Portugal. Les membres les plus actifs de cette conjuration, désespérant de vaincre l'obstination de dom João (qui, soutenu par les Brésiliens loyalistes, se refusait à quitter Rio-de-Janeiro), se décidèrent à provoquer ou à encourager des troubles pour jeter l'inquiétude dans l'âme des gouvernants; il ne leur était, du reste, que trop facile de profiter de l'impopularité de ces mêmes gouvernants, tous favorables aux *Portugais*.

Dès le mois de janvier, les districts les plus septentrionaux du Brésil, en particulier ceux du Para, avaient déclaré adhérer au mouvement constitutionnaliste de la métropole. Ces événements survenus aux confins extrêmes de la colonie, s'ils restaient localisés, n'étaient point de nature à causer de vives inquiétudes à Rio-de-Janeiro.

Mais, dans les premiers jours de février, les habitants de Bahia se soulevèrent tumultueusement sous le prétexte spécieux de protester contre la nomination du comte de Villa-Flora comme nouveau gouverneur. Ce dernier, qui administrait la province de Maranhão, avait la réputation d'un homme exigeant et sévère et l'on conçoit qu'il fût peu populaire parmi les turbulents Bahia-

[1] En 1822, le gouvernement britannique reconnut l'indépendance des républiques hispano-américaines. Non seulement il envoya des consuls dans toute l'Amérique du Sud, mais encore il ouvrit ses ports aux pavillons des nouveaux États, et surtout il permit à ceux-ci de conclure sur son marché financier de très nombreux emprunts (dix emprunts furent émis de 1822 à 1826) en échange d'avantages commerciaux qu'il fit réserver à ses nationaux.

nos. Les troupes portugaises, qu'elles fussent ou non travaillées par de mystérieux émissaires, ne tardèrent pas à se joindre au mouvement et lui donnèrent par là un caractère plus grave.

Le comte de Palma, qui avait conservé les fonctions de gouverneur, se mit à la tête des régiments brésiliens; mais ceux-ci, mal exercés et peut-être désireux d'éviter un combat avec leurs frères d'armes, se débandèrent et laissèrent le champ libre aux insurgés, bientôt maîtres de la ville et de toute la province. Le 8 février, les autorités régulières sont déposées; une Junte locale est aussitôt nommée et réunie sous la présidence d'Antonio Cabral, un survivant de la révolution de 1817. Mais un pronunciamiento, analogue à celui du 11 novembre 1820 à Lisbonne, se produisit. L'Assemblée dut subir une épuration exigée par la garnison et elle se présenta sous une forme plus portugaise que brésilienne, tout en conservant des tendances nettement libérales. Le 10 février, la constitution espagnole de 1812 fut solennellement proclamée dans toute la province.

A Pernambuco, cet exemple fut suivi presque immédiatement. Le gouverneur, don Luis do Rego, ne put, pas plus que don Miranda-Montenegro, en 1817, réprimer l'émeute et il fut renversé, sans qu'une tentative de résistance fût esquissée. Du reste, les insurgés de Bahia vinrent aider leurs voisins à inaugurer le régime constitutionnel. La Junte populaire fut élue sans que l'élément militaire provoquât des difficultés. Dans la Banda Oriental, le corps d'occupation, composé en grande majorité de Portugais, se déclara pour le parti libéral et contraignit le général Lecor à se rallier aux nouvelles institutions, si bien qu'en peu de temps toutes les troupes, soit à Montevideo, soit dans les villes de l'intérieur, prêtèrent serment à la future constitution.

Le mouvement était si général qu'il devait nécessairement s'étendre à Rio-de-Janeiro. Le 15 février, bien que l'on ignorât les incidents des provinces septentrionales (Bahia et Pernambuco), la capitale était en proie à une vive agitation et l'on pouvait redouter que des engagements sanglants ne se produisissent entre Brésiliens et Portugais et que la rivalité entre contingents

de la métropole et milices locales ne se traduisît par des rixes.

Le Roi, pour apaiser l'effervescence qui lui était dépeinte comme redoutable, entra dans la voie des concessions. Il fit annoncer le 16 février qu'il acceptait le principe d'une constitution et qu'il allait réunir un conseil de gouvernement; puis, comme ces mesures ne répondaient pas aux vœux secrets des meneurs de l'émeute, il dut, deux jours plus tard, rendre un décret pour la convocation d'une Junte appelée à délibérer sur l'application de la future constitution. Il espérait par là déjouer les projets de son fils et du parti portugais; en s'appuyant sur le loyalisme des Brésiliens et en se soumettant aux idées libérales, il comptait conserver son autorité intacte, se maintenir à Rio-de-Janeiro et écarter peu à peu le parti portugais des affaires afin de se concilier derechef les sympathies des Fluminenses.

Le 21 février 1820, parurent deux nouveaux décrets royaux : l'un était relatif à la réunion dans la capitale brésilienne d'une Assemblée unique élue comprenant les délégués de toutes les provinces américaines; l'autre annonçait le départ du Prince de Beira pour Lisbonne, en vue d'y ouvrir la session des Cortès de Portugal [1]. Dom Pedro, alarmé par ces nouvelles et surtout par l'avis qu'on lui fit tenir de son arrestation imminente, s'entendit rapidement avec ses alliés pour préparer un nouveau soulèvement, destiné à prouver au monarque que la population brésilienne entendait s'opposer à l'éloignement du prince héritier.

Dans la nuit du 25 au 26 février, le bruit se répandit à Rio-de-Janeiro que le gouvernement avait l'intention de se saisir des notables libéraux de la ville. Aussitôt la garnison tout entière prend les armes, se masse en bataille sur la Grande Place et réclame à grands cris l'application immédiate d'une constitution. Le Prince Royal accourut et ramena par sa présence le calme; il obtint du Roi un décret antidaté de deux jours par lequel la constitution espagnole de 1812 était à nouveau proclamée et mise en vigueur.

[1] Il semble même qu'il fut décidé au Conseil d'Etat que le Prince Royal serait arrêté, au cas où il refuserait de se rendre à Lisbonne.

Les troupes prêtent sur-le-champ serment à la constitution, la foule se porte au théâtre et nomme avec acclamations les trois ministres : don Thomaso Antonio, les comtes dos Arcos et Palmella. La ville est entièrement illuminée et dom João VI est porté en triomphe au milieu de l'enthousiasme général. Cependant, quoique accueilli par des vivats, il était médiocrement rassuré sur l'issue de ces désordres et, comme ses conseillers se plaisaient à l'entretenir du sort de Louis XVI, il se décida, le 28 février, à partir pour Lisbonne à la fin du mois de mars en laissant à son fils le soin d'administrer le Brésil jusqu'au moment de l'entrée en vigueur de la future constitution portugaise. Celle-ci, votée par les Cortès de Lisbonne, devait remplacer la constitution espagnole acceptée à titre provisoire.

Il semblait dès lors que le but de cette insigne comédie fût atteint; mais, à mesure que le moment du départ approchait, le souverain devenait plus perplexe et montrait de moins en moins d'inclination à rentrer en Europe. Sans doute il apprenait qu'à Bahia, à Pernambuco, à Montevideo, au Para se faisait jour, avec plus ou moins de force, le mouvement constitutionnaliste issu de la métropole; en revanche, il voyait dans les masses populaires l'agitation factice et superficielle, qui venait de sévir durant le mois de février, faire place à l'attachement le plus grand pour lui, dès que la nouvelle du transfert du siège du gouvernement en Portugal avait été connue. Il paraissait, en conséquence, disposé à demeurer en Amérique et ne redoutait plus les excès révolutionnaires; bien plus, il méditait d'éloigner le Prince Royal, qu'il soupçonnait fort d'être un des promoteurs des incidents du 25 février.

D'autre part, le parti brésilien, s'il était libéral, ne souhaitait point voir son souverain aux mains des *Portugais* et des Anglais, et son loyalisme comme ses intérêts l'incitaient à ne point permettre le retour de la dynastie à Lisbonne. Il s'empara aisément de l'opinion publique, en montrant les progrès réalisés par la recolonisation et les inconvénients d'être régi par une administration métropolitaine, lointaine et hostile aux intérêts coloniaux.

Aussi quand le Roi invita, au commencement du mois d'avril, les Fluminenses à élire une assemblée locale pour décider si l'établissement de la régence du Prince Royal était conforme au vœu général, les délégués de la capitale, réunis au Palais de la Bourse le 21 avril, se prononcèrent-ils unanimement en faveur du maintien du *statu quo*. Ils proposèrent même de s'opposer par la force à la formation dans la rade de l'escadre qui devait emmener en Europe la famille royale et le gouvernement; en même temps ils demandaient derechef l'application de la constitution espagnole, en attendant la rédaction d'un texte national.

Dom Pedro, averti de ce qui se passait et redoutant de voir à nouveau ses projets mis à néant, prend, d'accord avec le parti portugaïs, une initiative hardie. Il se rend auprès de son père et lui arrache par des prières et des objurgations un ordre de dissoudre l'Assemblée. Ses ordres sont aussitôt donnés et exécutés. Un régiment, commandé par le général Caula, cerne le Palais de la Bourse; un officier communique le décret de dissolution au président de l'Assemblée, qui refuse d'en prendre connaissance. Les troupes, selon les instructions qu'elles avaient reçues, font irruption dans la salle et une mousqueterie nourrie sème la mort parmi les délégués qui, remplis de terreur, tentent de s'échapper par les fenêtres donnant sur la mer et nombre d'entre eux périssent dans les flots. La Bourse et les principaux édifices publics sont occupés militairement et des patrouilles sillonnent les rues.

Cette scène sanglante eut pour effet de répandre la plus indicible épouvante dans la ville et de rendre maître du pouvoir le Prince Royal. Celui-ci promulgua, le 22 avril au matin, deux actes officiels : l'un déclarait dissoute l'assemblée locale; l'àutre abrogeait le décret antérieur relatif à l'application de la constitution espagnole[1]. Puis il fit hâter les préparatifs d'appareillage de l'escadre qui se trouvait dans le port et contraignit le 24 avril le roi, avec sa famille et ses ministres, à s'embarquer pour Lisbonne.

[1] Décret rendu le 26 février avec la date du 24 février.

Dom João VI quittait donc le Brésil contre son gré, en raison d'un véritable coup de force de son fils. Il laissait ce pays en proie à la désorganisation la plus absolue. Le parti brésilien était momentanément abattu, celui de la métropole ne jouissait que d'un triomphe passager, car il avait peu de partisans en dehors de la cour et des administrations publiques. Les révolutions à caractère particulariste des provinces septentrionales menaçaient de s'étendre ; la conquête de la Banda Oriental Cisplatina paraissait peu stable par suite des conflits d'opinion politique entre les divers éléments du corps d'occupation. Le Prince, chef de la Régence, ne pouvait effacer l'irrégularité de sa nomination aux yeux d'une partie de la population et, de plus, il était livré à l'influence d'ambitieux ou d'étrangers La force armée ne pouvait répondre de l'ordre et le Trésor était presque vide.

En Portugal, la situation économique et financière était plus déplorable encore. Les affaires étaient dirigées par les Cortès, dont les membres élus en décembre 1820, quoique remplis du plus grand attachement pour la dynastie, étaient sans expérience politique et étaient par suite hors d'état, soit de préparer une constitution, soit de restaurer la prospérité nationale.

La royauté portugaise partagée entre Rio-de-Janeiro et Lisbonne semblait, en cette année 1821, près de disparaître dans le chaos des aspirations divergentes qui animaient les provinces métropolitaines et coloniales. Sa ruine paraissait d'autant plus assurée qu'à sa tête se trouvait un monarque désireux de faire le bonheur de ses peuples, mais faible et sans volonté, privé d'appui dans sa propre famille et manquant de conseillers énergiques et intelligents.

(A suivre.) F.-P. Renaut.

LA MORALE POLITIQUE
DU GRAND FRÉDÉRIC
D'APRÈS SA CORRESPONDANCE

(Suite et fin) [1]

C. P. 843. — *Au conseiller baron Le Chambrier, à Paris.*

Camp de Saint-Anne, près de Chrudim, 14 mai 1742.

MONSIEUR,

Le Cardinal peut être entièrement assuré de mon amitié et de l'attachement parfait pour le Roi, son maître; marque de cela, j'avais fait part à M. de Valory de ce qu'on m'a fait proposer de la part de la cour de Vienne par l'envoyé d'Angleterre. La cour de Vienne m'a fait offrir la cession de la Haute-Silésie, la garantie de Juliers et de Bergue et encore d'autres avantages, moyennant que je veuille joindre mes troupes aux leurs pour expulser les Français de l'Allemagne et me rendre, selon leur façon de parler [2], le libérateur de ma patrie.

J'ai rejeté hautement et définitivement de pareilles propositions, comme indignes de ma gloire et trop opposées à ma façon de penser. On m'a menacé de faire une paix séparée avec l'Empereur à mon détriment. Je leur ai répondu que j'étais si sûr de la bonne foi de mes alliés, que je savais à quoi m'en tenir et que ce n'était point à eux à m'en dire des nouvelles. Sur quoi, ils m'ont dit que, pour donner une preuve de leur sincérité, ils voulaient bien me confier que la France avait envoyé un nommé Fargis [3] à Vienne pour y négocier. J'ai fait répondre que, quand M. le Cardinal aurait envoyé un émissaire à Vienne, quoique je le crusse bien éloigné de le faire, j'étais persuadé que cette démarche ne contiendrait jamais rien de pré-

[1] Voir *Revue d'histoire diplomatique*, nos 1, 2, 3 (1916), 1 et 2 (1917).

[2] Le 4 mars, Giannini écrit de Znaym à Eichel : « On est en attente de la proposition du roi, qu'on regarde comme *le vindicateur de la liberté du Saint-Empire* : ce sont les termes de M. le comte Gundaccar de Starhemberg. »

[3] Cf. *ibidem*, 817.

judiciable aux alliés du Roi son maître. Sur quoi, ils m'ont voulu faire part de tout le détail de cette négociation; mais j'ai rompu tout court là-dessus avec eux, et je n'ai plus cru nécessaire de parler avec eux de quoi que ce soit, en combinant cette démarche avec les menées précédentes de la cour de Vienne. L'on voit qu'elle met tout son salut dans la division des alliés et qu'elle regarde l'artifice de les séparer comme ses plus fortes armes.

Je ne vois pas pourquoi la France serait obligée de plier devant la fierté anglaise et je crois que le Roi Très Chrétien, *avec un allié aussi fidèle que le roi de Prusse,* n'a pas lieu de céder à qui que ce soit, d'autant plus que la force des alliés est si supérieure à celle de la reine de Hongrie qu'il n'est pas possible à cette Princesse de se soutenir contre tant de forces réunies. On remercie le Cardinal de la confiance qu'il met en nous. Il aura toujours lieu d'être content du roi de Prusse, qui préfère l'amitié et l'alliance du Roi à tous les avantages que pourraient lui faire la reine de Hongrie et ses alliés.

Quant aux affaires ecclésiastiques, il paraît que le Pape ait été assez mal informé de ces consistoires, qu'on nomme mixtes dans la Silésie[1]. Selon mon intention, il n'y a que les affaires ecclésiastiques des églises protestantes qui sont du ressort de ces consistoires, et ils ne se mêleront jamais ni des choses purement ecclésiastiques de ceux qui professent la religion catholique, ni de ce qui concerne leur culte et leurs cérémonies. Mais comme il peut arriver que des catholiques ont des plaintes à faire contre des protestants, j'ai mis des membres catholiques dans ces consistoires pour ôter tout soupçon de partialité, de quoi je crois que les catholiques n'auront pas lieu de se plaindre.

La raison pourquoi j'ai souhaité d'avoir un vicaire général sur toutes les églises catholiques dans mon pays, c'est que j'aime mieux que mes sujets, qui professent la religion catholique, dépendent plutôt de la jurisdiction spirituelle d'un évêque établi dans mon pays que des évêques qui sont sous la domination de princes étrangers.

FÉDÉRIC[2].

[1] Fleury a donné communication d'une lettre du Pape du 10 mars 1742 dans lequel il est dit : « Le marquis de Brandebourg veut établir en Silésie un nouveau système pernicieux aux catholiques, malgré la liberté de religion qu'il a promise. Nous ne savons que trop qu'il pense à un consistoire composé de luthériens et de catholiques qui soit juge des affaires ecclésiastiques. Le cardinal de Sintzendorf nous donne avis de tout cela et il ajoute qu'en faisant un délégué apostolique, qui serait néanmoins nommé par le marquis de Brandebourg pour tous ses États, on éviterait le consistoire. » Mais ce moyen terme même paraît encore grave et inquiétant au Pape.

[2] En envoyant le 16 mai copie de cette dépêche à Podewils, Eichel ajoute :

Le Roi est déjà parti en avant ce matin à 8 heures, avec l'avant-garde, écrivait Eichel le 16 à Podewils, pour lui expliquer comment il se faisait qu'il lui expédiait tout son courrier que Frédéric n'avait pas pris le temps de signer. Vingt-quatre heures plus tard, le roi lui-même s'empressait d'annoncer à l'Empereur, au roi de Pologne, au vieux maréchal d'Anhalt-Dessau [1], à l'Europe entière, en ayant soin d'en exagérer, pour les besoins de sa politique, les conséquences et la portée, la *victoire complète et détaillée* qu'il vient de remporter et qu'il ne tenait qu'à lui de rendre plus complète et plus décisive encore. Cette victoire, en effet, n'a réussi ni à fixer complètement, ni à modifier sensiblement ses idées. Écrasera-t-il la reine de Hongrie, comme il a grande chance de pouvoir le faire en poursuivant vigoureusement l'armée qu'il vient de battre? Va-t-il, au contraire, profiter de sa victoire pour obtenir une paix plus avantageuse pour lui? C'est là un point sur lequel il ne semble pas avoir pris encore son parti au moment où, pour le pousser à reprendre immédiatement l'offensive, il adresse au maréchal de Broglie une lettre, dans laquelle il n'a pu s'empêcher de mettre, pour nous servir des termes mêmes du duc de Broglie [2], « une pointe d'ironie assez blessante », au moment où il envoie cette lettre, ainsi que celle destinée au maréchal de Belle-Isle, à Valory avec un court billet, dans lequel il laisse libre cours à son enthousiasme et à sa joie. Mais, d'autre part, le même jour encore, on relève la trace manifeste et bien significative de ses préoccupations dans la dépêche que sur son ordre Eichel expédie à Podewils. Malgré cela et bien que, le 18 au soir et le 19 au

« Dieu sait quels sont mes sentiments : mais il m'est impossible de nager contre le courant et j'ai rarement vu le roi plus monté qu'il ne l'était à cause de la fière résolution de la cour de Vienne, qu'il considère comme offensante et méprisante. Il ne respire que vengeance. Mais le tour, qu'on a mis dans la pièce chiffrée, ne me plaît nullement. Elle m'a été dictée mot par mot. Pourvu seulement qu'avec l'aide de Dieu *ne pereamus in undis*.

[1] Cf. *ibidem*, 846, au roi de Pologne, du champ de bataille, 17 mai 1742. — 847, à l'empereur des Romains, camp de Chotusitz, 17 mai. — 848, au général feld-maréchal prince d'Anhalt-Dessau, camp de Czaslau, 17 mai 1742.

[2] Cf. duc de Broglie, *Frédéric II et Marie-Thérèse*, II, 277, et *Correspondance politique*, II, 849, camp de Czaslau, 18 mai 1742.

matin, il soit déjà décidé à ne pas recommencer de suite des opétions qui serviraient puissamment la cause de ses alliés, il ne semble pas qu'il ait déjà à ce moment pris la résolution de se séparer d'eux pour ne songer de nouveau qu'à ses propres intérêts. S'il se tint le 19 et le 20 mai dans l'immobilité la plus absolue, il déploya en revanche une énorme activité intellectuelle pendant ces deux journées, au cours desquelles son attention se porta tout entière sur la situation politique, dont il compte tirer le plus grand parti possible. C'est ainsi qu'il fait tenir à Podewils la relation de la bataille, cette « relation officielle et exacte qu'il a rédigée à « sa façon », qu'on doit « rendre publique partout », que Valory sera invité à répandre, qu'il fait adresser à Schmettau, en route pour Francfort, avec une lettre qui contient quelques lignes d'intéressantes recommandations. Mais ce qui prouve mieux que tout le reste qu'à l'encontre de ce qu'on serait en droit de déduire et du billet qu'il avait envoyé le 18 mai à Podewils et du singulier *post-scriptum*, qu'il ajoute aux quelques lignes qu'il expédie, le 19, à Valory, Frédéric avait, encore ce jour-là et même le lendemain, l'intention de rester fidèle à ses alliés, ce sont les mots mêmes par lesquels se termine la dépêche qu'il adressait, le 19, à son ministre d'État, à son plus intime confident.

C. P. 850. — *Au marquis de Valory, envoyé de France, à Prague.*

Camp de Czaslau, 18 mai 1742.

MONSIEUR,

Je vous adresse ci-joint mes lettres pour Messieurs les maréchaux de Belle-Isle et de Broglie, dans lesquelles je leur fais part de la victoire complète que j'ai remportée hier sur l'armée ennemie sous les ordres du prince Charles de Lorraine et du maréchal de Königsegg.

Je suis persuadé que cette nouvelle leur sera autant agréable qu'à vous, Monsieur; et comme cet événement doit jeter l'armée de Lobkowitz dans une grande consternation, j'espère que M. le maréchal de Broglie s'en prévaudra pour faire quelque mouvement sur Lobkowitz. Il ne serait pas permis si votre armée en Bohême voulait

rester à présent sans rien faire, et je crois que ce serait une honte éternelle qui rejaillirait sur la nation française si, après une action si éclatante, l'armée de M. le maréchal de Broglie voulait rester les bras croisés. Je suis avec estime, Monsieur, votre très affectionné.

FÉDÉRIC.

Eh bien! l'ami Valory, n'ai-je pas tenu parole, et n'avons-nous point bien battu les Autrichiens? J'espère que Messieurs les Français seront contents de moi, d'autant plus que ma victoire vaut la Bohême à l'Empereur.

C. P. 851. — *Au ministre d'État comte de Podewils, à Breslau.*

(Du Secrétaire du Cabinet.)

Camp près de Czaslau, 18 mai 1742.

Le Roi ne sait pas encore quel parti il doit prendre après une pareille action : négocier une paix séparée ou persévérer jusqu'au bout dans l'alliance. Sa Majesté vous serait reconnaissante de Lui faire connaître votre sentiment. J'ai déjà pu remarquer que le Roi aimerait mieux avoir en Bohême un autre voisin que les Autrichiens et désire surtout que les Saxons n'obtiennent pas la Moravie.

EICHEL.

C. P. 853. — *Au ministre d'État comte de Podewils, à Breslau.*

Camp de Czaslau, 19 mai 1742.

MON CHER MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE PODEWILS,

Je vous adresse ci-joint la relation détaillée de la bataille livrée le 17 à Chotusitz, que vous ferez publier non seulement à Breslau, mais aussi à Berlin, que vous communiquerez au comte de Podewils à la Haye, à Andrié à Londres, à Ammon à Dresde, afin qu'elle soit rendue publique partout et qu'on fera insérer dans les journaux officiels allemands, français, hollandais et anglais. Vous la ferez tenir également au ministre de Mardefeld ainsi qu'aux autres ministres auprès des Cours étrangères. Cette relation est d'autant plus exacte qu'elle est de *Ma façon*, qu'on n'y a mis, sans rien supprimer comme sans rien exagérer, que ce qui est absolument conforme à la vérité. Je suis, etc.

FRIDERICH.

Vous ferez insérer dans les journaux les avancements ci-joints.

Hé bien *(sic)*, ils l'ont voulu et leur volonté est accomplie. Que nous reste-t-il à désirer? *Dites à Hyndford : Monsieur, vous avez forcé le Roi à détruire la maison d'Autriche, que vous vouliez sauver!*

C. P. 854. — *Au marquis de Valory, envoyé de France, à Prague.*

Camp de Czaslau, 19 mai 1742.

MONSIEUR,

J'espère que vous voudriez avoir soin de ces deux lettres incluses pour Messieurs les maréchaux de Belle-Isle et de Broglie.

Je joins ici en même temps une relation exacte et très fidèle de ce qui s'est passé à la journée de Chotusitz, dont vous pourriez faire tel usage que vous trouverez convenable.

Je suis avec bien de l'estime, Monsieur, votre bien affectionné

FÉDÉRIC.

J'ai tenu parole. A présent, je suis quitte envers vous et mes alliés de la bataille, et ces ..... de Saxons n'en ont pas été.

C. P. 855. — *Au feld-maréchal baron de Schmettau, à Pilsen.*

Camp de Czaslau, 19 mai 1742.

MON CHER MARÉCHAL DE SCHMETTAU,

J'ai trouvé bon de composer moi-même une relation de tout ce qui s'est passé à la journée de Chotusitz, laquelle vous pourrez lire à Sa Majesté Impériale.

J'espère que vous presserez votre voyage, autant qu'il est possible, pour porter vous-même cette bonne nouvelle à l'Empereur [1], qui lui sera d'autant plus agréable que cette bataille le mettra en possession de la Bohême, si les efforts que j'ai faits sont secondés par mes alliés.

Vous savez du reste le point auquel je vise [2] et je compte sûrement sur votre dextérité et savoir-faire pour que j'obtienne certainement ce que je me suis proposé d'obtenir et il serait injuste que moi, qui fais tout

[1] Parti de Pilsen le 20, Schmettau était le 24 à Francfort.

[2] Cf. *ibidem*, 716. Instructions de Znaym, 26 février 1742, et *ibidem*, 859.

pour les autres, dans un temps où je pouvais rester les bras croisés, dusse avoir travaillé pour des ingrats. Je suis; etc.

FÉDÉRIC

Mandez-moi quel effet produit notre bataille et si elle donne du respect aux Français pour nos troupes.

X

LE LENDEMAIN DE CZASLAU. — LE MÉCONTENTEMENT ET LA DÉFECTION DE FRÉDÉRIC. — LES PRÉLIMINAIRES DE BRESLAU ET LA PAIX DE BERLIN.

Jusqu'au 20 mai le roi de Prusse, comme le prince Charles de Lorraine [1], s'étaient fait tous les deux une idée absolument fausse de leur situation réciproque. Dans l'après-midi du 20 mai, Frédéric apprend par ses émissaires que l'armée autrichienne est toujours à Habern, que le Prince a reçu des renforts et qu'il a l'intention de lui offrir la bataille. Sa cavalerie ne tarde pas d'ailleurs à lui confirmer ce renseignement et le Roi, toujours intimement convaincu de la désorganisation de l'armée autrichienne, croyant malgré tout qu'il lui suffira de se montrer pour contraindre le prince Charles à se replier sur la Moravie, se décide le 21 mai, aussitôt après l'arrivée de quelques renforts, à pousser son avant-garde sur Habern, où elle s'arrêta à la vue de l'armée autrichienne, qui avait pris les armes et paraissait décidée à recevoir son attaque sur la bonne position qu'elle occupait.

[1] Par un singulier hasard le revirement, qui s'était produit le 21 mai dans l'esprit de Frédéric, avait coïncidé avec des modifications non moins radicales que la force même des choses avait obligé le prince Charles à faire subir à ses projets. De l'examen de la situation établie à la date du 20 mai, il résultait qu'il ne disposait plus guère que de 15 000 combattants. Il lui semblait donc impossible de reprendre la lutte contre le Roi, et le conseil de guerre qu'il réunit sur l'heure, ayant reconnu à l'unanimité que l'armée autrichienne était trop faible pour tenter quoique ce fût contre l'armée du Roi, on décida de se porter au secours de Lobkowitz. Le 22, les Autrichiens levaient le camp et se mettaient en marche sur Deutsch-Brod.

Cette attitude dissipa les dernières illusions, donna le coup de grâce aux dernières velléités offensives du Roi qui, rappelant son avant-garde, alla occuper un nouveau camp au sud de Czaslau [1] et caressa à partir de ce moment, comme le prouveront les dépêches qu'aussitôt arrivé au camp de Brzezy il envoie à Podewils et à Schmettau, le projet de traiter pour son compte avec Marie-Thérèse.

L'armée prussienne ne bougea plus pendant le reste du mois de mai. Le Roi se contenta de suivre les événements de Bohême. Il savait que Broglie et Belle-Isle avaient résolu de se porter contre Lobkowitz et s'intéressait si vivement à la réussite de cette opération, qui ne pouvait que faciliter la marche des négociations qu'il voulait reprendre avec Vienne, qu'afin d'être mieux et plus rapidement renseigné il envoya un de ses officiers, le lieutenant-colonel de Wylich, au quartier général de Belle-Isle, sous le prétexte de lui « expliquer la situation » dans laquelle il se trouvait [2]. Mais il ne songe pas un seul instant à appuyer et à seconder les opérations des Français. Il se garde bien d'entreprendre quoi que ce soit de son côté et se borne à faire observer l'armée du prince Charles. Persuadé qu'on n'obtiendrait pas de grands résultats en Bohême, il désire seulement voir les Français y remporter quelques petits succès qui intimideront et inquiéteront la Reine et dont il compte tirer parti pour la décider à s'entendre avec lui. C'est bien là, du reste, l'impression qui résulte de la lecture de sa dépêche à Schmettau et surtout des instructions qu'il envoie le 23 mai à Podewils et qui ne sont rien autre chose que l'expression de la pensée vraie du roi de Prusse [3].

[1] Cf. *Ibidem*, II, 855 et 856 au feld-maréchal de Schmettau et au comte de Podewils. Camp de Brzezy, 19 et 22 mai 1742.

[2] Cf. *ibidem*, II, 857 et 858, aux maréchaux de Belle-Isle et de Broglie. Camp de Brzezy, 22 mai 1742.

[3] Cf. Major Z..., *op. cit.*, 222-225.

C. P. 856. — *Au ministre d'État comte de Podewils, à Breslau.*
(Du Secrétaire du Cabinet.)

Camp de Brzezy, 22 mai 4742.

Podewils doit dire à Hyndford : « que quoique Sa Majesté sache se défendre et rabattre l'orgueil de l'ennemi, Elle est néanmoins dans des sentiments de modération. »

Telles sont les propres paroles de Sa Majesté que j'ai ordre de transmettre à Votre Excellence en vous invitant en outre, à déclarer audit Mylord : « qu'avec tous les sentiments de modération de Sa Majesté, Elle ne se laisserait pourtant leurrer de la cour de Vienne et que, si l'on voulait faire quelque chose, il fallait que cela se fît pendant un temps de quinze jours. »

Je dois encore mander à Votre Excellence que malgré sa grande victoire et les heureuses conséquences qui doivent en résulter, Sa Majesté ne refuserait pas de s'accommoder et de faire sa paix avec la cour de Vienne, si cette Cour montre le désir de traiter sérieusement, ne prétend pas obtenir des garanties impertinentes et s'engage à céder le cercle de Königgrätz avec Pardubitz. Votre Excellence pourra dans ce sens continuer la négociation, insinuer ce qui précède à mylord Hyndford, mais toutefois « *comme en particulier* » et sans montrer le moindre empressement.

Pour ce qui est de la personne de mylord Hyndford, Sa Majesté le verrait avec plaisir continuer ses fonctions à Sa cour et renoncerait à insister sur son rappel, tant à cause des raisons que vous avez fait valoir que du retard que souffriraient, par suite de l'envoi d'un nouveau ministre d'Angleterre, des négociations, dont Sa Majesté désire le plus possible abréger la durée afin d'éviter ainsi de nouveaux incidents qui, s'ils venaient à se produire, seraient, malgré toute la bonne volonté imaginable, la cause de la ruine de la maison d'Autriche. Mylord Hyndford a du reste parfaitement jugé la situation, lorsqu'il a dit : « Il est temps plus que jamais que ces ..... de Vienne deviennent sages. »

L'intérêt que Sa Majesté témoigne aux blessés est si grand qu'Elle va Elle-même de maison en maison pour les visiter et qu'Elle prend toutes les mesures de nature à soulager leurs souffrances.

EICHEL.

C. P. 859. — *Au feld-maréchal baron de Schmettau.*

Camp de Brzezy, 22 mai 1742.

Mon cher Maréchal,

J'ai été charmé de recevoir vos deux lettres, dont l'une a été datée de Pilsen du 20 de ce mois, et vous n'auriez jamais su mieux faire que de disposer le maréchal de Belle-Isle d'aller à Pisek y prendre le commandement des troupes françaises et d'écrire au duc de Weissenfels pour qu'il s'approche avec les troupes saxonnes de Prague. Elles ne viendront jamais à temps pour faire quelque chose qui vaille, mais leur approche sera toujours bonne et portera du respect à celles des ennemis, lorsqu'elles apprendront que celles de Saxe sont en chemin pour se joindre à celles de la France qui sont en Bohême.

Quant aux 200 000 écus [1], vous irez un peu bride en main afin que je puisse voir auparavant comment la grande affaire se dénoue et vous ne presserez pas même le nouveau négoce, à vous connu, avant que nous voyions clair dans les affaires. Votre savoir-faire m'est trop connu pour que vous dussiez m'avancer dans des choses, dont on ne voit point encore l'issue et vous vous réglerez selon les conjonctures. Au reste, vous ne manquerez pas de faire autant de bruit sur notre victoire que vous jugerez à propos. Je me remets en tout sur votre prudence, vous assurant de ma reconnaissance, etc.

Fédéric.

C. P. 860. — *Au ministre d'État comte de Podewils, à Berlin.*

Camp de Brzezy, 23 mai 1742.

Mon cher Podewils,

Je n'ai point encore eu le temps de vous mettre au fait de mes idées sur notre situation présente.

L'armée du prince Charles est diminuée de plus du tiers. Elle se retire du côté de Neuhaus, pourtant pas plus qu'à trois milles d'Allemagne distante de la mienne.

Le corps du prince Lobkowitz assiège Frauenberg; le maréchal de Belle-Isle, qui est parti de Prague, pour Pisek, veut attaquer les

[1] Le dernier terme du payement à faire pour la cession de Glatz, terme échu depuis la chute de cette place.

Autrichiens le 25 ou le 26 de ce mois. Il est à présumer que la victoire se déclarera pour les Français, vu leur supériorité et l'aiguillon d'honneur que leur inspirent nos avantages.

Vous voyez par ces circonstances combien la situation de la Reine devient critique et quelle énorme faute elle a faite en refusant mon amitié. *Cependant, je suis toujours du sentiment qu'une paix séparée me convient mieux que la paix générale.* Voyez donc comment vous pourrez insinuer d'une bonne manière à Hyndford que la condition de Königgrätz et Pardubitz pourrait encore être acceptable ; mais je crains que, si à Vienne ils ne se pressent pas, leur ruine ne soit totale avant qu'ils s'y attendent.

C'est une désertion prodigieuse dans ces troupes, un abattement parmi l'officier, un découragement parmi les communs et la confusion parmi les chefs de l'armée. *Indépendamment de ces tristes circonstances, si nous faisions la paix, ils seraient encore en état de faire tête au reste des alliés.*

Je remets donc entre vos mains cette affaire, dont le but est si sage, si utile et si nécessaire. Je crois que vous rencontrerez beaucoup plus de facilité dans votre négociation que par le passé et que, si nous réussissons, cela ne tardera guère à être conclu.

Adieu, cher Podewils, mandez-moi vos sentiments et ce que pense Hyndford, en grand détail.

FÉDÉRIC.

Faites insérer dans les gazettes que tous les étendards des Autrichiens ont été un quart de mille derrière leur armée pendant l'action.

La victoire de Czaslau, si elle avait modifié la situation, avait en même temps, on n'en saurait douter en lisant quelque peu attentivement la *Correspondance politique*, donné à réfléchir au Roi. C'est en vain qu'on y chercherait à ce moment la moindre trace de l'enthousiasme, de la confiance, des vastes projets, conséquences ordinaires d'une victoire « si décisive », au dire de Frédéric lui-même. La lettre qu'il adresse le 20 mai à son ami Jordan, la première après son billet laconique du 17, écrit sur le champ de bataille, est conçue dans des termes peu habituels chez un vainqueur : « Je crois que la paix nous viendra dans peu et que je reviendrai à Berlin plus tôt que vous n'avez osé

l'espérer[1]. » Le Roi depuis sa victoire est moins avide, moins exigeant, non seulement que le philosophe Jordan, mais qu'un calculateur aussi froid que son ministre Podewils, qui ne rêve, lui, rien moins que d'extorquer la Bohême à la cour de Vienne, mais auquel Frédéric s'empresse d'administrer une douche dans ses deux dépêches du 26. L'affaire même de Sahay ne modifie en rien la manière de voir du Roi. Loin de devenir plus intraitable, il en conclut simplement que cet avantage mènera les affaires d'autant plus tôt au point où il les désire et après avoir, comme il le dira à Belle-Isle[2], « mûrement réfléchi sur les conjonctures présentes », il prend sans plus tarder une série de mesures qui marquent bien nettement son intention de se retirer de la lutte.

C. P. 864. — *Au ministre d'État comte de Podewils, à Breslau.*

Camp de Brzezy, 24 mai 1742.

Mon cher Podewils,

Comme il est important de vous mettre bien au fait de ma façon de penser, je dois vous informer que je ne suis pas éloigné dans le fond de donner les mains à un accommodement[3], mais que la condition *sine qua non* est Königingrätz, Pardubitz, sans garantir les possessions autrichiennes ni en tout, ni en partie. Vous pouvez dire à Hyndford que, si les Autrichiens avaient envie de faire la paix, ils l'offriraient; et que, s'ils n'en avaient pas envie, il serait ridicule à nous de la leur demander; mais sous termes couverts vous pouvez lui faire sentir que Königgrätz et Pardubitz sont les paroles sacramentales.

D'ailleurs Marwitz pourrait recevoir ordre d'étendre nos limites du côté d'Oppeln, au delà de la Brinnitza, une lieue, ce qui revient au même dans ces temps de troubles et de confusion.

L'ennemi est allé de l'autre côté de Teutschbrod et il continuera sa

[1] Frédéric II, *Œuvres posthumes*. Frédéric à Jordan, 20 mai 1742.

[2] *Correspondance politique*. II, 867 et 868, au maréchal de Belle-Isle, camp de Brzezy, 27 et 29 mai 1742.

[3] Eichel revient sur le même sujet le même jour dans une note à Podewils. Il ajoute que : « le Roi croit avoir assez fait pour ses alliés et espère que, lors de la paix générale, l'Empereur obtiendra, si ce n'est toute la Bohême, au moins une partie de ce royaume. »

marche probablement tirant sur Neuhaus et sur Brünn. Cette victoire est si décisive que l'ennemi ne pourra la pallier aux yeux de l'Europe et que toute la terre, éclairée ou non, jugera par leur fuite et leur retraite de la grandeur de nos avantages.

Indépendamment de tout ceci, je désire ardemment la paix par des raisons que je ne saurais confier au papier, et en fidèle serviteur de l'État vous ne pouvez mieux faire que de la procurer, cependant sans témoigner de l'empressement et sans vous relâcher sur les conditions spécifiées.

Le pauvre major Suckow est mort. Rothenburg se rétablit parfaitement, et nos pertes, plus on les examine et plus elles diminuent. En revanche, l'ennemi est presque sans infanterie; tout est tué, déserté, et le découragement de ceux qui leur restent est plus fort que tout ce que l'on peut imaginer.

Je ferai cantonner mon armée pour la refaire et la ménager. Quelques mois répareront toutes nos pertes et nous remettront en situation de battre l'ennemi toutes les fois et quand il s'y exposera.

Mandez-moi, je vous prie, forces nouvelles et surtout des anecdotes dont je suis le plus curieux et soyez persuadé de l'estime entière que j'ai pour vous. Adieu.

FÉDÉRIC.

C. P. 865. — *Au ministre d'État comte de Podewils, à Breslau.*

Camp de Brzezy, 26 mai 1742.

MON CHER PODEWILS,

Valory vient de me mander dans cet instant par un courrier qu'il y a eu avant-hier une affaire chez Frauenberg entre l'avant-garde française et les Autrichiens, où les carabiniers et les dragons des Français ont renversé (la cavalerie ennemie) jusqu'à trois fois, et quatre brigades d'infanterie ont attaqué un village où il y a eu de l'infanterie autrichienne qui en a été chassée. Comme la nuit est survenue, le prince Lobkowitz en a profité de la manière qu'il s'est retiré avec toutes ses troupes au delà de la Moldau. Cet avantage, quoique point décisif, ne laissera pas de faire impression et mènera peut-être les affaires d'autant plus tôt au point où nous les désirons[1]. Vous en

[1] « Le Roi espère, écrit Eichel à Podewils le 26 mai, que ce revers mettra en branle les Autrichiens et les amènera plus vite où Sa Majesté désire les voir venir. »

ferez part à milord Hyndford et en ferez tel usage que vous trouverez convenable. Je suis, etc.

FÉDÉRIC.

A présent, notre Anglais va filer un mauvais coton. Tu l'as voulu, Georges Dandin, tu l'as voulu.

Les ordres de Frédéric avaient été si vivement et si intelligemment exécutés qu'il ne pouvait, lui généralement si difficile à contenter, s'empêcher, dès le 30 mai, d'en témoigner sa satisfaction à Podewils et même à Hyndford, à ce diplomate, dont moins de trois semaines auparavant il avait hâte d'être débarrassé.

C. P. 871. — *Au ministre d'État comte de Podewils, à Breslau.*

Camp de Brzezy, 30 mai 1742.

MON CHER MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE PODEWILS,

J'ai reçu hier votre relation du 27 de ce mois. Je suis très satisfait de tout ce que vous me mandez du procédé de milord Hyndford, qui a fait en cette occasion tout ce qu'un honnête homme et un ministre sage et digne aurait pu faire et qui, contre mon attente, m'a prévenu d'une manière dont je suis charmé de toute façon.

Vous lui insinuerez cela d'une manière convenable en l'assurant de mon estime parfaite et de l'obligation que je lui en ai, étant convaincu qu'on ne saurait agir plus honnêtement qu'il n'a fait.

Il faudra voir maintenant ce que la cour de Vienne fera, et si elle sera capable de revenir de son orgueil et de son aveuglement, ou si elle veut absolument se perdre, n'était-ce que pour faire enrager tout le monde. Aussi attendrai-je tranquillement les nouvelles. Je suis, etc.

FÉDÉRIC.

Je ne vous écris rien puisqu'il n'est pas nécessaire de mettre des gueux de hussards dans notre secret.

Belle-Isle va arriver pour que nous puissions prendre ensemble des mesures bien justes pour finir rondement cette grande affaire.

L'attente ne fut pas bien longue et lorsque le 5 juin Belle-Isle quitta Kuttenberg, se rendant en toute hâte à Dresde où il allait

continuer ses démarches et réclamer le concours de l'armée saxonne, il n'emportait au lieu des justes mesures, dont Frédéric parlait à Podewils, qu'un engagement, d'ailleurs absolument vague, dans lequel le Roi envisageait la possibilité pour lui de s'avancer vers la fin de juillet sur la rive droite de la Moldau et de charger le prince d'Anhalt d'exécuter une diversion du côté de la Hongrie. Comme Frédéric le dit dans l'*Histoire de mon temps*, « il n'entra dans aucune des mesures que le maréchal de Belle-Isle lui proposait et les audiences ne se passèrent qu'en compliments et en éloges. » Comme on pourra s'en convaincre par la lecture du procès-verbal que le Roi eut la coquetterie de faire dresser de ce curieux entretien, Belle-Isle n'avait pu arriver à obtenir aucune des confidences, auxquelles il attachait à bon droit tant de prix, à connaître les conditions que Frédéric poserait lors du renouvellement de l'alliance ou de la signature de la paix. Il n'y avait, déjà à ce moment, plus rien à faire, plus rien à espérer. Frédéric avait pris son parti. Quelques heures après l'arrivée à Kuttenberg de Valory et du Maréchal, avant même d'avoir conféré avec ce dernier, il avait dicté à Eichel des instructions destinées à Podewils, bien catégoriques dans le laconisme du passage relatif à Belle-Isle, et qui ne pouvaient laisser l'ombre d'un doute sur le résultat négatif de ces conférences.

C. P. 873. — *Au ministre d'État comte de Podewils, à Breslau.*

(Du Secrétaire du Cabinet.)

Camp de Maleschau, 3 juin 1742.

L'armée est venue s'établir ici hier. Le maréchal de Belle-Isle, arrivé hier soir au camp avec M. Valory, a pris quartier à Kuttenberg. Jusqu'à présent il n'a été question que de généralités. Le temps nous apprendra le reste. Votre Excellence connaît les sentiments de Sa Majesté et je puis vous affirmer que *Sa Majesté ne se laissera dérouter ni à droite, ni à gauche.*

Pour ce qui est du sieur de Ginkel, Sa Majesté ne trouve pas seulement utile, mais absolument indispensable la démarche que le comte

de Podewils devra faire à la Haye pour demander le rappel, dans le plus bref délai possible, du sieur de Ginkel et son remplacement par un homme qui, faisant preuve de plus de modération que le de Ginkel, saura assurer le maintien de la bonne harmonie avec la République, se gardera de tenir à l'égard de Sa Majesté une conduite tellement partiale qu'il allait jusqu'à entretenir une correspondance suivie avec les ennemis déclarés du Roi.

EICHEL.

C. P. 874. — *Au ministre d'État comte de Podewils, à Breslau.*

Camp de Maleschau, 4 juin 1742.

Points de l'entretien que j'ai eu avec le maréchal de Belle-Isle, ou sa façon de m'interroger avec mes réponses.

1° Si la guerre devait être traînée en longueur ou abrégée?

Réponse. — Abrégée, le plus que l'on peut, pour prévenir le chapitre des accidents qui ne manquent jamais de s'en mêler, si elle venait à traîner en longueur.

Demande. — Ce que je pensais sur les opérations?

Réponse. — Qu'il fallait faire avancer les Saxons et qu'après leur jonction avec Broglie l'on pourrait agir dès que les fourrages le permettraient.

Demande. — Si j'agirais aussi?

Réponse. — Oui, quand la saison en serait venue, ou en cas que l'on eût à craindre pour Prague.

Demande. — Si je croyais que les Hollandais se déclareraient?

Réponse. — Non, d'autant plus que la bataille que j'avais gagnée leur en ferait bien passer l'envie. (Sur quoi nous avons supputé les forces des Hollandais, Anglais et Autrichiens, déduit leurs garnisons et trouvé qu'ils ne pourraient entreprendre sur la France qu'à leur grand détriment. Belle-Isle ajoute qu'assurée de mon amitié, l'armée de Maillebois pourrait tourner la Hollande et y faire une diversion du côté de Münster.)

Demande. — Si j'étais d'avis qu'une confédération se fît en Pologne contre la Russie ou non.

Réponse. — Que cela pouvait m'être indifférent, mais que si cela arrivait, le trouble et la confusion redoubleraient et que la Pologne s'attirerait les Hongrois sur le corps.

Demande. — Que M. Montijo viendrait ici.

Réponse. — Que nous étions trop séparés par la situation de nos

États pour nous être utiles les uns aux autres [1]. — De quoi Belle-Isle convint.

Demande. — Qu'il avait ordre de s'ouvrir avec moi en confidence sur la situation critique de cette guerre et de me consulter de quelle façon l'on pourrait faire la paix?

Réponse. — *Beati possidentes* [2]. Je crois d'ailleurs qu'après encore une bataille gagnée, l'Empereur pourra avoir la Bohême et le Brisgau; peut-être la Saxe, la Haute-Silésie; mais que je crois que l'on viendrait difficilement à bout d'arracher plus que la susmentionnée, cette année ici, à la reine de Hongrie.

Il paraît que j'ai dit en toutes mes réponses ce qu'il pensait et que je l'ai prévenu sur tous ces points.

La France, autant que j'ai pu le remarquer, ne demande que le Montbéliard, quelques villages du Germersheim et la démolition de Luxembourg. A savoir, s'ils ne gardent rien *in petto;* c'est ce qui est bien difficile à deviner. Je suis, etc.

Tout ceci est fort curieux. Vous connaissez assez ma façon de penser pour deviner ce que je conclus de tout ceci.

FÉDÉRIC.

Pendant que le Roi avait avec Belle-Isle la conversation, dont on vient de lire le procès-verbal, Podewils n'avait cessé de conférer avec Hyndford, de rendre compte de chacun de ces entretiens à Frédéric qui, après avoir examiné à nouveau la situation, désormais presque absolument claire pour lui, insiste à nouveau dans la dépêche, qu'il envoie le 5 à Podewils, alors que Belle-Isle brûlait les relais sur la route de Dresde, sur son intention, plus arrêtée que jamais, d'en finir au plus vite et par n'importe quel moyen, les armes ou un accommodement.

C. P. 875. — *Au ministre d'État comte de Podevils, à Breslau.*

Camp de Maleschau, 5 juin 1742.

Vos relations du 1er et du 2 de ce mois me sont bien parvenues et j'ai lieu d'être content de tout ce que vous m'y mandez. Vous avez

[1] Cf. *ibidem*, 658, au comte de Montijo, Berlin, 5 janvier 1742. — 721, à l'Empereur des Romains, Znaym, 27 février 1742.

[2] Dans l'original : *Beatus est posedendi.*

très bien fait d'instruire Andrié sur le sujet de Robinson et qu'il sollicite l'envoi de milord Stair à la cour de Vienne afin de parler à cette Cour comme il faut. Vous savez qu'il y a plus de cinq semaines que je l'y aurais souhaité. Ma dernière lettre vous aura déjà instruit sur presque tous les points, sur lesquels vous désirez d'avoir mes ordres. Vos réflexions sur ce que Carteret doit avoir dit à Bussy sont justes [1], et il faut voir jusqu'où on peut venir avec les Anglais. Si je puis parvenir par leur entremise à une bonne paix avec la cour de Vienne, vous savez que mon intention est de me prêter alors à une alliance, défensive avec les Puissances Maritimes, et si la paix se fait entre moi et la reine de Hongrie, je ne trouverai jamais à redire que les Puissances Maritimes, les États de Hanovre et la Russie y soient compris. Je suis persuadé que l'Angleterre y va à présent tout de bon, et le procédé de Hyndford me charme. Mais avec tout cela, je crois que nous ne ferons que de l'eau claire avec la cour de Vienne, dont la résolution sera que leurs affaires ne sont pas si désespérées que l'Angleterre le croyait, et quoiqu'ils eussent perdu la bataille, ils seraient encore en état avec l'assistance des alliés à faire tête à tous leurs ennemis. Peut-être qu'en égard de l'Angleterre m'offriront-ils la Basse-Silésie avec Glatz et la Haute-Silésie jusqu'au cordon, et rien en outre de cela, ce dont le temps nous instruira. En attendant, vous insinuerez à milord Hyndford qu'il *m'importe extrêmement de savoir où j'en suis, mon intention étant de finir cette année la guerre ou par la voie d'un prompt accommodement ou par celle des armes, par des vigoureuses opérations.*

J'attends le plus souvent de vos nouvelles et j'agrée que vous pouvez continuer votre séjour à Breslau jusqu'à nouvel ordre. Je suis, etc.

FÉDÉRIC.

Je suis fort curieux d'apprendre de vos premières nouvelles d'où je pourrai juger si je me suis trompé ou non.

P.-S. — Quant à ce que vous me mandez touchant la prise de possession des contrées de l'autre côté de l'Oder jusqu'à la rivière de la Bolnitza [2], je vous dis que vous devez laisser encore cette affaire en

[1] « Selon les dernières lettres d'Andrié qui mandent que milord Carteret lui avait dit qu'on avait déclaré au sieur de Bussy, ministre de France, qu'on ferait tout au monde pour détacher Votre Majesté de la France, on ne saurait trop se fier à ce ministre qui peut-être par là aura voulu tâcher d'inspirer de la défiance à la France contre Votre Majesté et obliger cette couronne de s'entendre avec l'Angleterre. » (Rapport de Podewils, du 2 juin.)

[2] L'Himmelwitzer Wasser qui prend sa source près de Blottnitz.

suspens jusqu'à ce que nous voyions avec qui nous aurons à faire. Si ce sera avec les Autrichiens, il faut s'élargir et prendre autant de terrain qu'on pourra garder. Si c'est avec les Saxons, il faut aller un peu bride en main, mais chercher des prétextes pour avoir encore, s'il se peut, une lisière au delà de la Brinnitza. Mais tout cela dépend des conjonctures, dont il faut profiter autant que les circonstances le permettent.

Les événements politiques et militaires, qui se sont produits du 4 au 7 juin, ont exercé une influence si considérable sur la marche générale des affaires et sur les projets et les résolutions mêmes de Frédéric, qu'on ne saurait se dispenser de leur consacrer pour le moins un rapide examen.

Tout en exprimant, comme on l'a vu, à Podewils sa satisfaction des démarches entreprises par Hyndford à Londres et à Vienne, Frédéric craint encore, le 5 juin, que la cour de Vienne ne considère pas ses affaires aussi désespérées que l'Angleterre semblait le penser. Le Roi avait deviné juste. On croyait si peu à la sincérité de ses intentions que le chancelier d'État autrichien, le comte Ulfeld, avait déjà donné l'ordre de préparer un mémoire justificatif.

Mais comme le Roi l'avait prévu, on tenait par-dessus tout à Vienne à ménager l'Angleterre et on avait répondu à la cour de Londres par une note, dans laquelle l'Autriche déclarait, en somme, se contenter de la neutralité de la Prusse, et pour mieux prouver son désir de tout concilier, elle avait envoyé à Hyndford, en même temps que les pleins-pouvoirs, dont le diplomate anglais avait besoin, une réponse, rédigée par Bartenstein, *à l'écrit remis par M. de Robinson le 28 mai 1742*.

Il importe de faire remarquer, à ce propos, que lord Hyndford, auquel Robinson avait expédié les pleins-pouvoirs par courrier, eut une première conférence avec Podewils qui, n'osant pas échanger ses pouvoirs avant d'avoir reçu des ordres formels du Roi, se contenta d'essayer d'obtenir des confidences que le diplomate anglais se garda bien de lui faire.

Entre temps, à la suite de l'échec éprouvé le 4 juin par d'Au-

bigné, l'armée française se repliait le 6 sur Protivin, puis sur Pisek. Le Roi ignorait encore ces graves événements, lorsque Valory l'informa le 7 juin de la présence de l'armée de Khevenhüller au nord du Danube. C'était là une nouvelle d'autant plus grave que les trois armées autrichiennes n'auraient plus eu qu'à opérer leur jonction pour écraser sans peine les corps français assez mal commandés et par trop éparpillés et se porter ensuite contre lui; mais c'était aussi une raison de plus pour lui d'en finir au plus vite, de signer la paix, même au prix de quelques concessions [1]. Dès qu'il a congédié Valory et jeté un coup d'œil sur le nouvel aspect de la situation, il expédie à Podewils une dépêche, dans laquelle il ne cherche même pas à dissimuler son inquiétude.

C. P. 876. — *Au ministre d'État comte de Podewils, à Breslau.*

Camp de Maleschau, 7 juin 1742.

J'espère que mes lettres du 4 et du 5 de ce mois vous auront été bien rendues. Je suis très chagriné de vous mander que par les mauvaises dispositions que les Français font et par la lenteur extraordinaire dont ils usent pour se mettre en état d'agir avec vigueur, le comte Khevenhüller [2] a eu l'occasion de passer le Danube avec son armée, ce que j'apprends par Valory même, qui vient d'arriver aujourd'hui. J'en crains les suites et que par là les trois armées des Autrichiens ne se joignent pour agir ensemble. Je suis même en peine que

[1] Cf. Major Z..., *op. cit.*, 233-234, 239-240.

[2] Comme cela lui arrivait souvent dans les moments critiques, Frédéric avait cette fois encore éprouvé le besoin de s'épancher avec son ami Jordan : « Nos maudits Français gâtent tout, pendant que je raccommode tout. Voilà deux oisons que le Roi de France et l'Empereur avaient choisis avec bien du soin pour commander en Bavière, qui laissent passer à Khevenhüller le Danube en leur présence. Il est impossible de compter toutes les fautes qu'ont faites ces généraux. Qu'en résultera-t-il? Que tout le poids de la guerre tombera sur moi. Belle consolation que de faire des conquêtes pour les autres! Le prince Charles a marché sur la Moldau pour attaquer le maréchal de Broglie qui se tient à Frauenberg; Belle-Isle reste à Dresde, les Saxons sur leurs frontières Quelle bizarrerie! Voici le point critique de cette armée. Dans quinze jours, la scène des événements sera éclaircie... » Frédéric II, *Œuvres posthumes*. Frédéric à Jordan, 7 juin 1742.

par la marche que l'armée du prince Charles a faite vers Sobieslaw, qui s'est joint par là avec Lobkowitz, le maréchal de Broglie n'ait un échec pendant le temps que Belle-Isle fait une corvée à Dresde. *Je vous avoue que je souhaiterais de bon cœur de pouvoir tirer au plus tôt possible mon épingle de ce jeu, puisque je n'augure rien de bon et qu'à la fin cela ira mal.*

Depuis le 2 de ce mois, je n'ai point eu de vos nouvelles, que j'attends avec impatience. Faites m'en avoir le plus souvent et mandez forces nouvelles, et ce qu'on dit de nous. Je suis, etc.

FÉDÉRIC.

Le lendemain, 8 juin, Frédéric a reçu le rapport de Podewils du 5. Il est, en somme, satisfait du résultat obtenu; il autorise son ministre à aborder la question des conditions, maintenant qu'il voit, qu'il sait même que Marie-Thérèse désire la paix. Malgré cela, il n'est pas encore absolument tranquille et les rumeurs alarmantes, qui circulent à Kuttenberg, le décident à faire écrire par Eichel une dépêche, dans laquelle il croit nécessaire d'affirmer une fois de plus, et plus positivement que jamais, son désir de faire la paix.

C. P. 877. — *Au ministre d'État comte de Podewils, à Breslau.*

Camp de Maleschau, 8 juin 1742.

J'ai lu avec grande attention tout ce que Hyndford vous a dit. Nous avons gagné un grand point, qui est celui qu'on se désiste de notre assistance; nous avons encore gagné celui de rendre notre paix désirable à la reine de Hongrie. Il s'agit à présent des conditions.

Premièrement, vous pouvez stipuler que Hyndford vous rendra vos pleins-pouvoirs en original, si vous ne convenez de rien. De même, que vous promettez en mon nom de ne point faire mauvais usage des choses que l'on vous proposera.

Quant aux conditions, vous pouvez dire à Hyndford que je payerais les dettes de la Basse-Silésie à l'Angleterre, mais que, ne demandant pas la Haute-Silésie, il serait injuste que j'en paye les charges; mais que, si l'Angleterre me procure le Königgrätz et Pardubitz, je veux bien me charger de ce remboursement.

Après donc que vous aurez échangé vos pleins-pouvoirs, il faut que vous fassiez l'impossible pour pénétrer l'ultimatum de la reine de Hongrie, pour voir jusqu'où nous pouvons porter nos espérances afin de hausser et baisser les voiles, selon qu'il sera nécessaire.

La Haute-Silésie, que l'on veut me céder, est un pays ruiné, insoutenable et dont les sujets ne me seront jamais fidèles.

Le Königgrätz est un pays abondant, dont je puis d'abord jouir, qui produit un revenu clair et qui fournit des hommes et des chevaux pour la guerre. Je puis le défendre, et c'est une acquisition solide. *D'ailleurs, l'abandon que je fais de mes alliés et le Mecklembourg et l'Ost-Frise méritent bien quelques attentions.* Enfin faites bien valoir ces articles et dites qu'en cédant ce seul cercle, il est sûr et certain que la Reine gagne tout le reste.

Quant à la paix particulière avec la France, je défie la Reine de la faire, bien moins avec l'Empereur, à moins que de cracher dix fois pis dans le bassin. En un mot, les Autrichiens n'ont nulle ressource que dans une paix particulière avec nous, et si nous en sentons les raisons, elles ne leur sont pas moins sensibles. Ainsi peut-être que l'envoi d'encore un courrier nous mettra totalement d'accord.

Car ne nous trompons point, une paix plâtrée n'est point une paix ; bien pis, c'est une guerre sourde qui se rallume, lorsqu'on croit prendre son ennemi au dépourvu. J'attends donc avec bien de l'impatience ce que me rapportera votre courrier après l'échange des pleins-pouvoirs pour prendre là-dessus une résolution finale.

C. P. 878. — *Au ministre d'État comte de Podewils, à Breslau.*

(Du Secrétaire du Cabinet.)

Camp de Maleschau, 8 juin 1742.

Sa Majesté vient de me donner verbalement l'ordre de mander encore à Votre Excellence que, lorsque mylord Hyndford lui communiquera les propositions et les offres de la reine de Vienne, Votre Excellence les doit simplement prendre *ad referendum* et les envoyer d'abord par le courrier porteur de celle-ci à Sa Majesté qui lui mandera Sa résolution. Que Votre Excellence ne doit d'abord plier devant Hyndford, mais témoigner de la fermeté en disputant le terrain, autant qu'il est possible, sans pourtant rompre la négociation. Que le comte Podewils à la Haye doit sonder délicatement milord Stair sur

ce qu'il propose des convenances à faire du côté de la Pologne [1], pour voir si l'on en peut faire usage dans l'alliance défensive à conclure avec les Puissances Maritimes, la paix faite avec la reine de Hongrie.

Le Roi est dans la meilleure disposition du monde pour la paix, ainsi que j'espère qu'avec l'assistance du bon Dieu, Votre Excellence aura la satisfaction et la gloire d'avoir achevé ce grand et salutaire ouvrage.

EICHEL.

Le 8 juin, Frédéric était réellement et sincèrement dans la meilleure disposition du monde pour la paix, parce qu'il craint de voir Marie-Thérèse modifier de son côté ses dispositions à la nouvelle des avantages que le prince Charles venait de remporter sur les Français. Il sent qu'il n'a plus un instant à perdre pour négocier sérieusement avec Marie-Thérèse. Non seulement il fait partir le capitaine von Sydow, qu'il a nanti d'instructions formelles et pressantes pour Podewils, mais il a si grande hâte d'être fixé, que ce même Sydow a ordre de lui rapporter les préliminaires qu'il ratifiera, pendant qu'on en donnera avis par courrier exprès au prince Charles de Lorraine. Mais malgré la gravité des circonstances, Frédéric ne peut dépouiller entièrement le vieil homme et si dans son *post-scriptum* il répète « la Silésie et Glatz *sine qua non* », il a soin d'ajouter : *Et du reste tout ce que vous pourrez leur extorquer.*

La dépêche qu'Eichel adresse le même jour par ordre du Roi à Podewils est encore plus catégorique et plus pressante. On y trouve l'expression complète des pensées intimes de Frédéric. Il redoute les conséquences d'un mouvement des Autrichiens sur Prague. Il ne veut pas, et ne peut pas décemment laisser attaquer et prendre cette ville sans aller à son secours et, d'autre part, il ne se soucie nullement d'avoir à livrer une nouvelle bataille [2].

[1] *Correspondance politique*, 837, à Podewils, Chrudim, 10 mai 1742.

[2] La correspondance de Frédéric avec Jordan est, cette fois encore, comme dans tous les moments difficiles, utile et intéressante à consulter. Le 7 juin, le Roi craint encore, on vient de le voir, une reprise des hostilités : « Dieu sait quand je pourrai vous entretenir dans ces charmantes retraites et parler

Comme toujours, Frédéric se ménage un moyen de resserrer l'alliance en cas d'insuccès de ses négociations avec l'Autriche. Avec son habileté et sa duplicité ordinaires, il n'hésite pas à écrire le même jour à Auguste III pour l'engager à faire marcher ses troupes au secours du maréchal de Broglie, et lui dire qu'il fera « de son mieux pour couvrir Prague et le pays en deçà de la Moldau [1] ».

Enfin, quelques instants après avoir expédié à Podewils le capitaine von Sydow, il adresse au maréchal de Broglie une dépêche, qui n'a d'autre but que de lui annoncer et de lui démon- « trer qu'avant *six semaines* il m'est impossible de marcher sur Budweis quelle bonne volonté que je puisse avoir pour y marcher [2] ». Un peu plus de quarante-huit heures après l'expédition de cette dépêche, le capitaine von Sydow quittait Breslau, porteur des préliminaires revêtus des signatures des deux plénipotentiaires.

C. P. 880. — *Au ministre d'État comte de Podewils, à Breslau.*

Camp de Maleschau, 9 juin 1742.

Mon cher Podewils,

J'ai bien voulu vous avertir que pour me renforcer d'autant plus en Bohême et pour faire tête aux armées de l'ennemi, quand même les troupes françaises et saxonnes auraient quelque échec, je fais marcher actuellement ici 10 000 hommes, à savoir 4 000 de cavalerie et 6 000 d'infanterie, qui me viennent de la Haute-Silésie, où j'ai laissé

raison, hors du tourbillon du monde et des embarras. Je crains fort que ce temps désiré ne soit encore plus éloigné qu'on ne le croit... »

Trois jours plus tard, le 10 juin, il est difficile de déterminer la nature des sentiments qu'il éprouve, lorsqu'il lui écrit, sous le titre : « *Gazette*. Charles de Lorraine et Lobkowitz se sont joint. Ils ont passé la Moldau et chassent devant eux un troupeau de Français, dont Broglie est le berger. Les Prussiens vont marcher à Prague pour remettre les Français dans le bon chemin ou pour faire la paix. » (Frédéric II, *Œuvres posthumes*, à Jordan, camp de Kuttenberg, 7 et 10 juin 1782.)

[1] *Correspondance politique*, II, 879, au roi de Pologne, camp de Maleschau, 9 juin 1742.

[2] *Ibidem*, II, 883, au maréchal de Broglie, camp de Maleschau, 9 juin 1742.

néanmoins un corps de 16 000 hommes pour y être en garde contre tout ce que l'ennemi y voudrait entreprendre. Vous en ferez part à milord Hyndford et vous lui direz que mes arrangements sont pris de la manière que, quand même ou les Français ou les Saxons auraient quelque échec, je pourrais nonobstant de cela me soutenir contre la reine de Hongrie, quand même ses armées voudraient alors agir contre moi et que je me soutiendrai avec la même vigueur que jusqu'ici. Je suis, etc.

FÉDÉRIC.

C. P. 881. — *Au ministre d'État comte de Podewils, à Breslau.*

Camp de Maleschau, 9 juin 1742.

MON CHER PODEWILS,

Des circonstances imprévues, qui viennent d'arriver avec les troupes françaises en Bohême, m'obligent de vous ordonner de la manière la plus positive, que, d'abord que vous aurez reçu la présente, vous devez faire l'échange de vos pleins-pouvoirs avec ceux de milord Hyndford. Cela fait, et les pleins-pouvoirs de milord Hyndford examinés, vous devez tâcher de voir les instructions qu'il a de la reine de Hongrie pour l'accommodement avec moi et vous prendrez vos mesures afin qu'on ne puisse jamais dire que ce Milord ait surpassé ses instructions. Alors vous devez traiter incontinent après avec ledit Milord sur les conditions que la reine de Hongrie m'offre pour avoir sa paix avec moi. Comme Hyndford vous a déjà dit que *la Reine m'offre des conditions qui me feront plus avoir, en paix et en repos, que mes alliés ne m'ont promis,* je suppose comme une chose qui ne souffre plus de contradiction que la Reine me cède en pleine souveraineté toute la Basse-Silésie et la lisière stipulée en deçà de la Neisse, avec la ville et comté de Glatz. Cela posé pour base, vous devez, quant aux autres conditions, tâcher de les avoir pour moi si bien qu'il sera possible, soit du côté de la Bohême, ou, s'il n'y a rien à faire de ce côté, du côté de la Haute-Silésie.

Mais *après avoir tout fait pendant une demi-journee, ma volonté expresse est que, sans m'en faire votre rapport et sans même demander ou attendre ma résolution là-dessus, vous devez absolument régler les points dont vous pourrez convenir avec milord Hyndford, les conclure par écrit et les signer incontinent avec milord Hyndford en forme de préliminaires de paix.*

La présente doit vous servir de plein-pouvoir pour conclure et signer avec Hyndford sans attendre mon approbation, et je veux absolument

que vingt-quatre heures après l'arrivée du porteur de la présente, le capitaine Sydow, tout soit fait, c'est-à-dire l'échange des pleins-pouvoirs, le traité avec milord Hyndford sur les convenances à me faire et la signature des préliminaires de la paix. Sitôt que ces préliminaires seront signés, tant de vous que de milord Hyndford, vous devez me les envoyer avec votre relation par ledit capitaine Sydow, afin que je puisse les ratifier, et la signature entre vous et Hyndford faite, vous devez disposer Hyndford qu'il en donne avis par un courrier exprès, qui pourra passer alors par Glatz, Königgrätz et Kolin, au prince Charles de Lorraine, afin que celui-ci soit informé sous main que l'affaire entre moi et la reine de Hongrie est faite. Je suis, etc.

Il s'agit de terminer en douze heures, pour peu que la chose soit faisable. *La Silésie et Glatz* sine qua non *et du reste tout ce que vous pourrez leur extorquer*. Je dors en repos, persuadé que Sydow me rapportera les préliminaires signés. Il faut limiter les ratifications au terme de huit jours.

FÉDÉRIC.

C. P. 882. — *Au ministre d'État comte de Podewils, à Breslau.*

(Du Secrétaire du Cabinet.)

Camp de Maleschau, 9 juin 1742.

Je dois encore mander à Votre Excellence par ordre de Sa Majesté que, si mylord Hyndford venait à vous demander pourquoi vous pressez maintenant tellement l'affaire, vous aurez à lui répondre que Sa Majesté veut savoir au plus vite et bien clairement où l'on en est; qu'Elle ne veut pas faire d'autres mouvements inutiles, qu'Elle veut être entièrement rassurée, ou prendre dans le cas contraire les mesures nécessaires.

La raison, pour laquelle on est si pressé d'en finir, est que les Français ont manœuvré d'une façon déplorable en Bohême, que non seulement l'armée combinée du prince de Lorraine et de Lobkowitz a passé la Moldau, mais qu'après avoir délogé les Français de Frauenberg et de Thayn (Moldauthein), leur avoir enlevé une partie de leur bagage, elle les a poussés en désordre jusque dans leur ancien camp de Pisek. L'armée autrichienne est sur leurs talons et comme Broglie va probablement devoir continuer sa retraite, Prague va se trouver en danger. Dans des circonstances aussi critiques, Sa Majesté veut savoir

où Elle en est. Car Elle ne peut laisser attaquer et prendre Prague, avant d'avoir sa paix, même s'il lui fallait pour cela livrer une bataille. D'autre part, livrer une bataille, au moment où Sa Majesté est décidée à faire la paix, Lui semble chose d'autant plus grave qu'il Lui serait bien dur d'exposer dans de pareilles circonstances la vie de tant de braves gens. Sa Majesté a par conséquent hâte de sortir de l'incertitude de savoir si on veut avoir la paix ou la guerre [1]. Je dois mander encore à Votre Excellence qu'afin d'empêcher l'arrivée à Breslau de fausses nouvelles ou de rumeurs exagérées relatives aux progrès des Autrichiens contre les Français, nous arrêtons pendant quatre jours le service de la poste et des estafettes.

Merci de l'envoi de la relation autrichienne de la bataille de Chotusitz. Je n'ai pu m'empêcher de la remettre à Sa Majesté, que les mensonges qu'elle renferme ont fort diverti.

EICHEL.

C. P. 886. — *Au ministre d'État comte de Podewils, à Breslau.*

Camp de Maleschau, 12 juin 1742.

MON CHER PODEWILS,

Vos relations sous n°s 24 et 25 m'ont été bien rendues. Comme celles sous n° 24 ne sont pas encore déchiffrées et qu'apparemment il n'y a rien là-dedans qui ne se rapporte que sur le contenu de votre relation n° 25, je vous dis sur celle-ci que je suis satisfait de la manière dont vous avez agi avec milord Hyndford pour convenir des articles préliminaires de la paix à faire entre moi et la reine de Hongrie.

Mon intention est d'avoir une paix solide et stable avec la reine de

[1] Frédéric revenait encore sur le même sujet le lendemain dans la dépêche qu'il adressait (*ibidem*, 885), le 10 juin, à Schmettau, à Francfort-sur-le-Main. « Voilà donc bien du changement dont j'ai bien du dépit, et il faut avouer que jusqu'à présent les Français se sont pris bien de travers de tout côté..... Par toutes ces raisons, vous comprendrez aisément que ce n'est point du tout le temps de payer les 200 000 écus qu'on me demande pour Glatz et que je crains avec raison que, si l'on ne se prend d'une tout autre manière pour se défendre et agir contre un ennemi qui agit en désespéré, il faut absolument que les affaires des alliés prennent un fort mauvais train, puisqu'on ne fait rien qui vaille pendant le temps que je fais tout pour eux et qu'à la fin j'aurais toutes les forces de l'ennemi sur mes bras. Vous pourrez représenter cela d'une manière convenable à Sa Majesté Impériale, en disant que je gémis de ces mauvaises dispositions par l'intérêt que je prends pour sa personne, mais qu'il est aussi temps de revenir de cette lenteur si nuisible avec laquelle on a fait tout jusqu'ici. »

Hongrie, sous la garantie des Puissances Maritimes, et j'espère que, de la part de la cour de Vienne, on agira avec la même droiture et sincérité que je veux agir avec elle, mon parti étant pris fermement et décisivement là-dessus.

Quant au projet de la paix[1], tel que milord Hyndford vous l'a dicté, j'approuve qu'à la queue du premier article on mette ces paroles : « La seule voie des armes exceptée[2]. »

L'article 2 peut rester de la même manière qu'il est couché dans le projet, de même que l'article 3.

Sur le quatrième article, mon intention est que les hostilités cesseront de part et d'autre dès le jour de la *ratification*[3] de la présente paix, qui pour cet effet sera publiée alors. Quant à mes troupes, je ne pourrai les retirer dans les pays de ma domination que pendant l'espace de *six*[4] semaines, à compter du temps de la ratification, puisqu'il me faut absolument ce temps pour consumer les magasins que j'ai assemblés, en partie pour mon propre argent, et pour transporter les amas de munitions de guerre et de l'artillerie que j'y ai, de même pour transporter les malades et blessés de mon armée que je ne pourrai abandonner aux soins d'autrui, et même pour faire les arrangements nécessaires pour mettre en quartier mes troupes dans le pays de ma domination. Je promets néanmoins que, dès le jour de la publication de la paix, mes troupes observeront le même ordre de discipline, comme si elles étaient dans mon propre pays.

Quant à l'article 5, je suis d'accord qu'il soit couché de la manière

[1] Le projet de traité de paix définitive.

[2] « Les parties contractantes prennent l'engagement de détourner, autant qu'il leur sera possible, les dommages, dont l'une et l'autre des parties est, ou pourrait être menacée par quelque autre puissance, *la seule voie des armes exceptée*. »

[3] Au lieu de *signature* dans le projet Hyndford.

[4] Au lieu de deux, dans le projet Hyndford.

Il ne sera pas inutile de faire remarquer à ce propos que lorsque Podewils essaya d'exposer les désirs du Roi à lord Hyndford, celui-ci déclara nettement et sèchement qu'il refusait d'intervenir et d'avoir l'air de prêter la main à quelque machination dans le genre de celle qui s'était produite après Klein-Schnellendorf. Le Roi n'aurait du reste qu'à discuter cette question avec le prince Charles qui pouvait, mieux que lui, traiter un sujet purement militaire. Quand à lui, Hyndford, il était décidé à ne se mêler en rien à des négociations de ce genre. L'entêtement du Roi sur ce point pouvait tout compromettre, et, pour en finir, il chargea Podewils de transmettre littéralement à Frédéric les réponses qu'il venait de lui faire.

On se tira d'ailleurs d'affaire plus tard en appliquant le délai de quinze jours à la durée des préparatifs de l'évacuation, qui ne commença qu'à l'expiration de ce terme. Cf. Major Z..., *op. cit.*, 245.

qu'il est marqué sous lettre B dans votre relation [1] et je m'en contente. Vous aurez soin pourtant que la reine de Hongrie me cède avec toute souveraineté et indépendance tout ce qu'elle me cède tant de la Haute que de la Basse-Silésie, de même que la ville et château de Glatz. C'est ce qu'il faut exprimer d'une manière claire et nette et point sujette au moindre équivoque.

Dans l'article 6, il sera nécessaire que la déclaration à renouveler, qu'on demande tant au sujet de la religion catholique qu'en faveur des habitants des pays cédés, soit couchée de manière qu'il ne reste plus de voies à la cour de Vienne de se mêler ni directement ni indirectement des affaires de Silésie, ni d'entretenir là un parti.

Quant aux dettes hypothéquées sur la Silésie, j'acquitterai celles qui en sont dues aux marchands anglais de la manière que milord Hyndford le propose et encore les prétentions des particuliers qui ont prêté sur la *Steuercasse,* sans me mêler de ce que les marchands hollandais ont à prétendre de la reine de Hongrie, ni de ce qui est dû aux États de Brabant.

L'article 7 [2] sera observé immédiatement après la ratification de la présente paix et je n'ai rien à dire contre le contenu des articles 8, 9 et 10.

La ratification se fera au plus tôt possible, et au plus tard en douze ou quinze jours, à compter du jour de la signature, et l'échange des ratifications se pourra faire à Breslau.

Telle est ma résolution sur tous les articles de cette paix à faire, lesquels vous devez signer avec milord Hyndford incontinent après avoir reçu la présente, à quelle fin j'ai signé les pleins-pouvoirs ci-joints.

Je crois que je tire de cette façon mon épingle le plus honorablement du jeu. Les Français, avec beaucoup de bonne volonté se prennent si mal, que jamais de la vie ils ne réussiront, et après tout, la

[1] « Pour obvier à toutes les disputes sur les confins et abolir de part et d'autre toutes les prétentions de quelque nature qu'elles puissent être, S. M. la reine de Hongrie et de Bohême cède par le présent traité à S. M. le roi de Prusse, ses héritiers et successeurs de l'un et l'autre sexe, à perpétuité et avec toute la souveraineté et indépendance de la couronne de Bohême tant la Basse que la Haute-Silésie, à l'exception de la principauté de Teschen, de la ville de Troppau et de ce qui est au delà de la rivière d'Oppau et des hautes montagnes ailleurs dans la Haute-Silésie, aussi bien que la seigneurie d'Hennersdorf et des autres districts qui font partie de la Moravie quoiqu'enclavés dans la Haute-Silésie, comme aussi la ville de Glatz et toute la comté de ce nom..... »

[2] Mise en liberté, sans rançon, des prisonniers .

Haute-Silésie vaut infiniment mieux que rien. Je crois avoir compris qu'Hotzenplotz et les districts de la Moravie pourraient bien aussi m'être cédés, mais cela ne vaut pas la peine de rompre. Concluez donc, si ce n'est déjà fait[1], et que j'aie bientôt les ratifications.

FÉDÉRIC.

Du reste, pendant que Podewils essayait vainement d'arracher ces concessions à lord Hyndford, le Roi lui adressait, en date du 13, une dépêche, dans laquelle il ne lui cachait pas la joie que lui causait la signature de ces préliminaires, grâce auxquels il obtenait, en somme, en toute souveraineté, les territoires qu'il convoitait et qui avaient été les seules causes de la guerre qu'il avait entreprise dix-huit mois auparavant. Malgré son cynisme et son absence de scrupules, il n'ose pourtant pas avouer encore à Belle-Isle et au Cardinal l'acte déloyal qu'il vient de commettre en pleine connaissance de cause à l'égard de la France et de ses alliés d'Allemagne. Il se borne pour le moment à préparer le cabinet de Versailles à la révélation ultérieure d'un fait qu'il lui sera impossible de cacher bien longtemps. Avec Belle-Isle, il se lamente sur la conduite déplorable des opérations; il ne lui dissimule pas ses craintes pour l'avenir, la nécessité où l'on va se trouver « de faire la paix à des conditions si bonnes qu'on puisse les avoir ». Avec le Cardinal, il prend un ton plus dolent. Il est bien mortifié d'avoir à lui mander tant de désagréables nouvelles; mais le mal est fait et on ne peut y remédier que par une paix aussi bonne que les circonstances le permettront. Frédéric connaît du reste si bien l'homme auquel il a affaire, qu'il termine sa lettre par une de ces flatteries, dans lesquelles il excelle, et qui le compromet et l'engage d'autant moins qu'il a déjà tiré son épingle du jeu : « Je me remets là-dessus sur vos lumières. »

[1] On échangea les signatures le 11 juin.

C. P. 888. — *Au ministre d'État comte de Podewils, à Breslau.*

Camp de Kuttenberg, 13 juin 1742.

Mon cher Podewils,

Je suis très content de votre exactitude à m'obéir et des *préliminaires que vous venez de signer.* Nous aurions peut-être pu avoir avec le temps une paix plus avantageuse, mais nous en aurions aussi pu avoir une bien plus mauvaise. En un mot, lorsque je vous reverrai, je vous détaillerai toutes mes raisons et vous conviendrez avec moi, quoiqu'on en dise, qu'en politique et pour le bien du peuple que je gouverne, je n'ai pu faire autrement. Enfin, *c'est un grand et heureux événement, qui met ma maison en possession d'une des plus florissantes provinces d'Allemagne au sortir d'une guerre la plus glorieuse du monde. Il faut savoir s'arrêter à propos. Forcer le bonheur, c'est le perdre; en vouloir toujours davantage est le moyen de n'être jamais heureux.*

Adieu, je m'en vais expédier mon gros Valory et Mortagne, qui sont insatiables de l'effusion du sang prussien.

Fédéric[1].

C. P. 889. — *Au maréchal de France duc de Belle-Isle, à Dresde.*

Camp de Kuttenberg, 13 juin 1742.

Monsieur,

M. le comte de Mortagne vient de me rendre votre lettre du 10 de ce mois, par laquelle j'ai vu tout ce que vous me mandez tant de la marche des Autrichiens que du renfort que la cour de Saxe a destiné pour M. le maréchal de Broglie.

Si la cour de Saxe avait voulu suivre mon conseil, toutes leurs troupes seraient depuis longtemps auprès de Prague, et l'ennemi ne se serait peut-être point pris à M. de Broglie, sachant les troupes saxonnes à portée de soutenir vos troupes en Bohême. Mais comme cette Cour n'a jamais voulu goûter ce conseil, je crains que tout ce

[1] C'est le même ton que l'on retrouve dans les lettres qu'il écrit à ce moment à Jordan : « Et enfin, je vous apprends cette nouvelle tant attendue, tant désirée, la fin de la guerre, cette grande nouvelle, en un mot, la conclusion d'une bonne et avantageuse paix. » Telle est la phrase par laquelle commence la lettre du 13 juin et qu'il commentera en vers dans une autre lettre en date du 18 juin.

qu'on fait à présent de sa part ne soit pas suffisant, ni vienne pas assez tôt pour mettre M. de Broglie dans une meilleure situation.

Pour moi, Monsieur, vous savez déjà que ma situation est telle que ce serait vouloir faire l'impossible que de marcher avec mon armée vers Prague, ne trouvant point du tout la subsistance qui me fallait pour y marcher, et comme mon armée n'est pas encore remise des pertes qu'elle a eues dans la bataille sanglante qu'elle vient de donner, je risquerais infiniment de la ruiner tout à fait si je la voulais mener d'abord à une autre bataille, pour ne point parler des tristes suites, si malheureusement elle eût quelque échec, qui entraînerait absolument la perte de toute la Bohême et même de toute la Silésie.

A vous parler franchement, Monsieur, je crois qu'on ne s'est pas bien pris à exécuter les opérations qu'on a concertées et que les choses vont tant à rebours que je n'ai pas bonne opinion de leur réussite. Aussi, selon moi, il n'y a guère d'autre ressource, pour ne pas gâter tout, que *de faire la paix à des conditions si bonnes qu'on les pourra avoir*. Je suis, etc.

FÉDÉRIC.

C. P. 890. — *Au cardinal de Fleury, à Issy.*

Camp de Kuttenberg, 13 juin 1742.

MONSIEUR MON COUSIN,

J'ai le chagrin de vous apprendre qu'après que M. de Broglie n'a pas poussé le prince de Lobkowitz comme il convenait, et qu'il lui a laissé le temps de se retirer à Budweis, les deux armées ennemies, dont je n'ai pu suivre celle du prince Charles, faute à trouver la subsistance, se sont jointes, ont passé la Moldau et ont obligé par là M. de Broglie de se retirer derrière la Beraun. En apprenant cette mauvaise nouvelle, mon dessein était de marcher aussitôt vers Prague pour soutenir cette capitale, mais en voulant faire les arrangements nécessaires pour cela, j'ai trouvé qu'il m'était impossible d'exécuter ce dessein, puisque j'aurais abandonné par là tous mes magasins et que je m'en serais tant éloigné que mon armée n'aurait absolument pas trouvé sa subsistance.

Dès le commencement de mon entrée en Bohême, mon avis était que les troupes saxonnes, au lieu d'aller à Leitmeritz, devaient rester proche de Prague. Depuis ce temps, j'ai plusieurs fois réitéré ma demande à cette cour pour faire approcher ses troupes vers Prague afin d'y être à portée de soutenir M. de Broglie, étant même persuadé

que l'ennemi ne se prendrait point à M. de Broglie, s'il savait les troupes saxonnes à portée de soutenir celui-ci. Mais mes avis n'ont point été du tout écoutés, et on s'est pris tellement de travers de tous les côtés, qu'à la fin il est arrivé ce que j'avais craint. Mon chagrin en est d'autant plus grand que M. de Valory m'a appris que presque en même temps l'armée ennemie en Bavière a trouvé moyen de passer en deçà du Danube.

Toutes ces circonstances ont mis mes affaires en un assez mauvais état, dont je ne vois guère de remède, puisque d'un côté mon armée ne s'est point encore remise de la bataille qu'elle vient de donner et que de l'autre côté la position de l'armée ennemie rend bien difficile la jonction des troupes qui doivent renforcer M. de Broglie. Et quoique la cour de Saxe ait à la fin, sur les instances de M. le maréchal de Belle-Isle, destiné quelque secours à M. de Broglie, néanmoins je crains que ce secours ne soit suffisant et qu'il n'arrive point assez à temps pour mettre M. de Broglie en état d'agir en force contre les Autrichiens.

Je suis très mortifié d'être obligé de vous mander tant de désagréables nouvelles à la fois, mais comme le mal est fait et que les moyens de le redresser sont éloignés et très incertains, je crois que dans des circonstances si critiques il ne restera guère d'autre remède pour en sortir que par une paix, qu'on sera obligé de faire à des conditions si bonnes que les circonstances le voudront permettre. Je me remets là-dessus sur vos lumières, et vous prie d'être assuré de la considération et de l'estime immuables avec laquelle je suis, Monsieur mon Cousin, votre très bon cousin.

FÉDÉRIC[1].

Ce qui inquiète à ce moment, ou plutôt ce qui gêne quelque peu le Roi, c'est bien moins la façon, dont il s'y prendra pour annoncer le fait accompli à ses alliés, que certaines craintes au sujet de l'attitude et des projets ultérieurs de la cour de Vienne, et que le temps relativement long qui devra forcément s'écouler

[1] Avant d'adresser une communication du même genre (*ibidem*, 892) à l'Empereur et de l'informer du rappel de Schmettau, Frédéric avait, dans une dépêche qu'Eichel envoya par son ordre à Podewils (*ibidem*, 891) pour compléter ses instructions relatives à certains points du traité, ajouté en parlant des Français et de ses lettres à Belle-Isle et à Fleury : « Sa Majesté, pas plus par écrit que verbalement, dans son entretien avec Valory, n'a songé à prendre réellement le parti de la France. C'est en vain que Valory a prié le Roi de patienter encore pendant trois semaines... »

jusqu'à la réception de la ratification des préliminaires. Ce qu'il voulait, ce qu'il désirait même très vivement, c'était retarder, si faire se pouvait, de cinq à six jours la communication qu'il se flattait de ne faire à ses ci-devant alliés qu'à ce moment. C'étaient surtout les Saxons qu'il voulait tenir dans l'ignorance, afin de leur ôter la possibilité de se justifier aux yeux de la France et de faire valoir la raison qui les empêchait de fournir le secours promis à Broglie [1]. La recommandation, qu'il faisait à Podewils, était d'ailleurs inutile, puisque, dès le 13 juin, lord Hyndford avait mis ses collègues de Dresde au courant des événements. Frédéric aurait pu, on le voit, s'épargner cette nouvelle perfidie. Elle était du reste bien insignifiante si on compare les lettres pleines de duplicité, d'impudence et d'onction qu'il ne rougit pas d'adresser le 17, au roi de Pologne, le 18, à l'Empereur, après avoir, dès le 14, fait tenir le billet suivant au prince Charles :

C. P. 894. — *Au prince Charles de Lorraine.*

Camp de Kuttenberg, 14 juin 1742.

Monsieur mon Cousin,

Vous verrez par la lettre de milord Hyndford en quels termes je suis avec la Reine, votre belle-sœur. J'ai donné ordre à l'armée de faire cesser toutes les hostilités. Vous en ferez autant de votre part. Je me réjouis que je puisse avoir la satisfaction de vous faire connaître, mon Prince, l'estime que j'avais conçue de votre personne et tous les sentiments avec lesquels je suis, Monsieur mon Cousin, votre très bon Cousin

Fédéric.

C. P. 897. — *Au roi de Pologne, à Dresde.*

Camp de Kuttenberg, 17 juin 1742.

Monsieur mon Frère et Cousin,

Votre Majesté aura dû voir par toute ma conduite avec quel zèle j'ai travaillé pour l'avantage de mes alliés, jusque même à me vaincre

[1] Cf. *ibidem*, 896, à Podewils. Camp de Kuttenberg, 16 juin 1742.

souvent sur des démarches de leur part qui devaient, sinon me refroidir, au moins me rebuter. Après le départ de Ses troupes, j'ai tenu constamment la campagne en Haute-Silésie et Bohême; j'ai même risqué le sort d'une bataille pour l'intérêt de cette cause qui m'était si chère; mais j'ai eu le désagrément de voir que les Français, bien loin de profiter de mes avantages, en ont perdu le fruit par leur mauvaise retraite. Dans ce temps je devais me persuader que l'armée de Votre Majesté courrait au secours du maréchal de Broglie et lui faciliterait par cette jonction le moyen de battre les Autrichiens [1].

A présent, par la position du prince Charles, les Français sont coupés de leurs recrues et de leur communication de la Bavière, trop faibles pour se soutenir eux-mêmes. Les troupes de Votre Majesté, qui restent d'un autre côté dans l'inaction, me mettent dans la nécessité de pourvoir à ma propre sûreté. Je n'ai rien à me reprocher avec mes alliés. S'ils avaient tous agi avec autant de volonté et de vigueur que mes troupes, non seulement la conquête de la Bohême, mais aussi de l'Autriche serait achevée. *Après tout, on n'est point tenu à l'impossible*, et si de mon côté mes services n'ont pas eu tout le succès qu'on devait s'en attendre, c'est assurément que je n'ai point été secondé, et jamais faute d'un véritable désir de ma part de contribuer à la satisfaction et contentement de mes alliés. Je suis avec tous les sentiments d'une parfaite estime, Monsieur mon Frère et Cousin, de Votre Majesté, le très bon frère et fidèle allié.

FÉDÉRIC.

C. P. 898. — *A l'empereur des Romains à Francfort-sur-le-Main.*

Camp de Kuttenberg, 18 juin 1742.

MONSIEUR MON FRÈRE ET COUSIN,

C'est dans l'amertume de mon cœur que je suis obligé de faire un détail à Votre Majesté Impériale du délabrement de Ses affaires.

Elle me rendra la justice que mon zèle pour Ses intérêts ne s'est

[1] Après avoir, comme on le voit, rejeté une fois de plus sur les alliés la responsabilité de ses propres actes, Frédéric II va encore plus loin quand il parle de la Saxe au chapitre VII de l'*Histoire de mon temps* : « Pour l'électeur de Saxe, tout jaloux qu'il était de l'agrandissement de la maison de Brandebourg, il devait de l'obligation au Roi de ce que, l'ayant compris dans la paix de Breslau, il pouvait se tirer honorablement d'un mauvais pas. »

jamais démenti et que je me suis porté avec toute la vigueur imaginable pour La mettre en possession de Son domaine par la voie des armes. J'ai opéré dix-huit mois sans discontinuer, toujours entretenu dans l'espérance de ce que mes alliés partageraient mes peines et mes périls. Votre Majesté est assez informée de la retraite des Saxons, mais Elle saura de plus qu'après la chétive retraite du maréchal de Broglie sur Prague, Messieurs les Saxons n'ont jamais voulu avancer au secours des Français, ce qui a donné le moyen au prince Charles de couper les Français de la Bavière et de leurs magasins de Pilsen et de leurs secours. Ceci change si totalement le tableau que nous voilà plus reculés que nous l'étions au mois de septembre de l'année passée.

Quelque projet que l'on puisse faire, on ne doit point se flatter qu'à moins de trois victoires on vienne à bout de réduire la cour de Vienne. Quelle fortune ne faut-il point pour un succès pareil et combien de temps? Ce n'est assurément point l'affaire d'une campagne, et si malheureusement il nous arrivait un échec et que dans cet intervalle d'autres puissances toutes prêtes se mêlassent de cette guerre, j'en prévoirais de funestes suites pour les alliés. Je ne dois pas non plus cacher à Votre Majesté Impériale que les Français et le Cardinal sont excédés et las de cette guerre, que le roi de Pologne est autant qu'accommodé avec la cour de Vienne et que de tous les côtés que je me tourne tout le poids de cette guerre me tombe sur les épaules.

D'un côté, les guinées anglaises, répandues en Russie, ébranlent le système de ce ministère; d'un autre côté, les subsides anglais arment toute la Hongrie, prête à fondre sur l'armée du prince d'Anhalt. Qu'Elle joigne à cela l'inaction des Saxons et la faiblesse des Français et pour comble la fortune presque déclarée pour la reine de Hongrie et Elle conviendra que tous les efforts, que je pourrais faire pour redresser ce qui a été perdu par la faute des uns et par la mauvaise volonté des autres, seraient inutiles.

Me voyant donc réduit dans une situation où *mon épée ne Lui devient plus d'aucun secours, je L'assure que ma plume La servira toujours*: mon cœur ne se démentira jamais pour Votre Majesté Impériale et, s'il y a des choses que l'impossibilité seule m'empêche d'accomplir, Votre Majesté me trouvera constamment le même sur tout ce qui dépend de mes facultés, *ne cédant qu'à la nécessité, mais ferme dans mes engagements, incapable de varier dans la promesse que j'ai faite à Votre Majesté Impériale pour l'ordre de la succession palatine, Lui vouant mes armes et même prêt à répandre mon sang pour Elle, pourvu qu'il puisse être versé utilement à Son service et d'ailleurs touché de la plus vive compassion et triste au*

suprême degré de ne pouvoir, comme je le voudrais, La tirer de l'état où Elle se trouve et Lui voir une fortune digne de Ses grandes qualités et de Son caractère que je respecterai toute ma vie. Ce sont les sentiments avec lesquels je suis jusqu'au tombeau, Monsieur mon Frère et Cousin, de Votre Majesté Impériale, le très bon frère et fidèle allié.

FÉDÉRIC.

Avec son grand sens politique, merveilleusement servi par son indifférence et son scepticisme, le roi de Prusse avait compris qu'il ne pouvait s'en tenir aux communications pleines de réticences, de reproches, de mauvaises excuses et de vaines protestations qu'il venait d'adresser à Charles VII et à Auguste III. Il sentait bien qu'il lui était impossible de se borner aux deux lettres qu'à la date du 13 juin il avait écrites à Belle-Isle et à Fleury pour les préparer à son évolution. Il ne pouvait pas se dissimuler que le bruit, puis la nouvelle de la signature des préliminaires de Breslau devaient causer un profond désappointement, une légitime indignation à Versailles, où l'on était déjà assez mal disposé pour lui, depuis qu'on savait qu'il n'avait rien fait pour soutenir Broglie, où l'on ignorait, il est vrai encore, à ce moment la retraite vers Prague et où de plus en plus las de la guerre on désirait ardemment la conclusion d'une paix générale. Dans l'*Histoire de mon temps*, Frédéric a d'ailleurs essayé de justifier sa conduite, en insistant naturellement une fois de plus sur le peu de bonne volonté de ses alliés et en déclarant que « loin d'avoir intention d'offenser cette puissance (la France) il voulait conserver tous les dehors de la bienséance envers elle et se *borner à ne point suivre la carrière périlleuse où elle était engagée et à devenir simple spectateur d'acteur qu'il avait été.* » Mais ce qu'il se garde bien de dire, c'est qu'il a agi de propos délibéré et ne s'est décidé à parler de la paix à Valory que lorsqu'à cause du mouvement de retraite de ses troupes il lui était désormais impossible de cacher plus longtemps la signature qu'il avait donnée.

C'est du reste avec un sentiment de satisfaction non dissimulée, avec un cynisme effrayant qu'on va le voir raconter à Podewils

comment « l'ami Valory a été obligé d'avaler ce calice, » et qu'il lui dépeint tout au long l'entretien qu'il avait eu la veille avec le malheureux ambassadeur de France. Avec cette malice et ce scepticisme qui lui étaient propres, il avait eu la cruauté de lui remettre une lettre destinée à « son cher Belle-Isle », qu'il avait une singulière manière de consoler de l'effondrement de toutes ses espérances et une autre adressée au Cardinal, cette dernière d'autant plus curieuse qu'elle n'est pas seulement une apologie, mais d'un bout à l'autre un véritable panégyrique de sa conduite.

C. P. 899. — *Au maréchal de Belle-Isle, à Prague.*

Camp de Kuttenberg, 18 juin 1742.

MONSIEUR,

M. de Valory m'a bien rendu la lettre que vous venez de m'écrire sous la date du 16 de ce mois.

Il n'y a personne, Monsieur, qui connaisse mieux que vous avec quelle fidélité inviolable et avec quelle ardeur j'ai agi dès le moment que j'avais pris des engagements avec Sa Majesté le Roi votre maître pour seconder ses desseins et pour obliger la reine de Hongrie d'accepter la paix à des conditions dont nous étions convenus.

Mais l'impossibilité seule de faire réussir un dessein qui, par une suite de fautes, a été totalement dérangé, a été le principal motif qui m'a déterminé à finir une guerre qui aurait coûté encore une prodigieuse effusion de sang, par quelques campagnes successives à faire, où le hasard des armes devenait de moment en moment plus décisif; et même, pour vous montrer ma cordialité, je ne vous déguiserai point que j'ai fait tous mes efforts, après la dernière bataille, auprès de la reine de Hongrie pour la porter à faire une cession considérable de ses États à l'Empereur, mais que j'ai bien vu par les réponses qu'on m'a faites qu'il n'y avait pas moyen d'y penser au moins d'ensevelir cette Princesse sous les débris de ses États. Je ne dois pas non plus vous cacher que le duc de Weissenfels a écrit une lettre au prince Léopold, datée du 13 de ce mois, par laquelle il lui marque positivement que les troupes saxonnes ne marcheraient point et que sa Cour était même intentionnée de retirer ces troupes jusqu'aux frontières de leur pays.

Ces circonstances vous feront assez juger que le poids de la guerre

ne serait pas seulement tombé seul sur mes épaules, mais encore qu'il m'aurait fallu faire des efforts encore plus considérables que les précédents et qu'il m'aurait fallu avoir un cours de prospérités non interrompu d'aucune infortune, même une destinée plus qu'humaine, pour oser me promettre quelques succès de tous mes efforts. Je regarde donc cette affaire ici comme une navigation, entreprise par plusieurs à un même but, mais qui, dérangée par un naufrage, met chacun des voyageurs en droit de pourvoir à sa sûreté particulière, de se sauver à la nage et d'aborder où il peut. De ce bord, néanmoins, je tends la main à mes alliés et je ne veux mon salut que pour procurer le leur, autant qu'il est en mes forces. Ce sont les dispositions dans lesquelles je resterai toujours et l'on me verra sans cesse fidèle à tous les engagements dont l'exécution dépend uniquement de moi.

Je suis, avec toute l'estime imaginable, Monsieur, votre très affectionné et fidèle ami.

FÉDÉRIC.

C. P. 900. — *Au cardinal de Fleury, à Issy.*

Camp de Kuttenberg, 18 juin 1742.

MONSIEUR MON COUSIN,

Il vous est connu que, depuis le moment où nous avons pris des engagements ensemble, j'ai fait ce qui a dépendu de moi pour seconder avec une fidélité inviolable les desseins du Roi votre maître. J'ai détaché la Saxe du parti autrichien, j'ai donné ma voix à l'électeur de Bavière, j'ai accéléré le couronnement impérial, j'ai concouru avec vous pour contenir le roi d'Angleterre et j'ai décidé celui de Danemark sur le parti qu'il avait à prendre; en un mot, par la voie de la négociation, par celle des armes et par une fidélité rigide à remplir tous mes engagements, je vous ai rendu tous les services dont j'étais capable, quoique toujours inférieurs à ma bonne volonté et au désir d'être utile à mes alliés.

Lorsque mes troupes, épuisées par les fatigues, demandaient le repos qui semblait leur être dû après la campagne de 1741, je ne pus refuser au maréchal de Belle-Isle un détachement de vingt escadrons qu'il me demandait en Bohême, ni la marche de M. de Schwerin en Moravie. Au mois de janvier de cette année, lorsque j'appris que les Autrichiens étaient prêts d'entrer en Bavière pour y établir le théâtre de la guerre, mon zèle pour l'Empereur me transporta; je

volais en Saxe, j'agitai tout et après bien des peines, j'obtins du roi de Pologne que ses troupes opéreraient, de concert avec les miennes, une diversion en Moravie, démarche qui aurait été efficace, si M de Ségur ne se fût rendu trop tôt avec sa garnison de Linz et si M. de Broglie avait eu aux bords de la Wotawa 20 000 hommes sous ses ordres. Mais la lâcheté de l'un et la faiblesse de l'autre, jointes au peu de volonté et d'intelligence de la guerre des officiers saxons, avec l'impardonnable négligence du maréchal de Schwerin à former les magasins à Olmütz lorsqu'il en était temps, m'obligèrent de quitter un pays où tous ceux qui y ont été conviennent que les troupes n'auraient pu se maintenir sans risquer de périr par misère ou même par inanition.

Je ne m'arrête pas à relever tous les mauvais propos qui se sont tenus sur ce sujet.

La guerre est de toutes les choses du monde celle où le petit détail influe le plus sur le grand, où les fautes des subalternes font des combinaisons nouvelles et sur laquelle ces espèces de hasards ou d'événements qu'on ne saurait prévoir ont droit et dans laquelle les succès ne se suivent pas également ; en un mot, le cœur a eu plus de part à mon expédition de Moravie que la prudence.

Lors même que, pour ébranler ma fermeté, la Reine m'a fait par différentes reprises les offres les plus avantageuses, aucune raison d'intérêt n'a pu me décider, bien moins m'arrêter dans les opérations que j'étais résolu de faire pour l'avantage de mes alliés uniquement.

Ainsi j'ai garanti la ville de Prague contre le prince Charles, qui marchait droit pour en faire le siège. On m'a reproché que je n'avais pas poursuivi ce prince assez loin après sa défaite ; mais j'en appelle aux mânes immortelles du grand Turenne et de Condé, si je devais, sans être muni de subsistances, mettre mon armée victorieuse dans le risque de périr de misère en la menant dans un pays où l'armée autrichienne avait passé deux fois l'automne dernier, où les Saxons et les Français avaient hiverné après le prince Lobkowitz, où les mêmes Saxons ont repassé en revenant de Moravie, par où l'ennemi est venu à moi et par où il a pris la fuite.

Nos succès et le passage de la Moldau par le prince Lobkowitz engagèrent le maréchal de Broglie à se porter sur Frauenberg. L'affaire de Sahay, où la cavalerie française eut de l'avantage sur l'autrichienne, obligea le prince de Lobkowitz à lever le siège de Frauenberg, à repasser la Moldau et à se réfugier dans son vieux camp de Budweis.

Averti de ce qui se passait de ce côté, je conseillai à M. de Broglie à faire de deux choses l'une, savoir : d'attaquer le prince Lobkowitz à Budweis où il l'aurait battu en détail avant la jonction du prince Charles, ou de reprendre le poste de Pisek pour éviter, par sa prudence, une retraite précipitée semblable à une fuite qu'il ne pouvait éviter à l'approche du prince Charles de Lorraine. M. de Broglie, ne trouvant pas à propos de suivre ces partis, demeura à Frauenberg et fit quelques détachements, dont la faiblesse faisait présumer tout homme de guerre à quel succès on pouvait s'attendre.

Je fis avertir le maréchal de Broglie par différentes reprises des marches du prince Charles, dont je lui envoyais l'itinéraire. Ce fut sur mon dernier avis que le maréchal se retira, moyennant quoi il évita d'être surpris. Vous savez apparemment le détail de ce qui s'est passé ensuite à cette armée et la perte des Français. Par la position actuelle de vos troupes, elles sont à présent entièrement coupées de la Bavière, de Pilsen où elles ont leurs magasins et par où viennent leurs recrues. Dans ces conjonctures, les Saxons auraient pu apporter un prompt remède, mais malgré les promesses faites au maréchal de Belle-Isle, leurs troupes ne marchent point au secours des Français. J'apprends même qu'ils retirent à eux celles qui étaient les plus avancées en Bohême. De ceci et d'avis particuliers que j'ai reçus de Dresde, je puis conjecturer, sans me tromper, que les Saxons sont non seulement en négociations avec la cour de Vienne, mais même qu'ils sont prêts à conclure.

Dans cette situation, où il n'y a point de secours à attendre de la France, ni de la Saxe, où il faudrait gagner trois batailles de suite pour expulser les Autrichiens de la Bohême, où les succès de l'armée du comte d'Harcourt ne répondent point à l'attente qu'on en avait, où une guerre longue et ruineuse appesantirait tout son poids sur mes épaules, où l'argent des Anglais arme presque toute la Hongrie prête à fondre sur l'armée du prince d'Anhalt en Haute-Silésie, où le hasard des événements devient plus décisif que jamais, où la supériorité de l'ennemi et sa fortune m'obligeraient enfin de succomber avec les autres, il m'a fallu, quoique dans l'amertume de mon cœur, me sauver d'un naufrage inévitable et gagner le port comme j'ai pu.

Il n'y a que la nécessité et l'impuissance qui puissent me vaincre ; on ne condamne personne pour n'avoir point fait des choses impossibles. Quant aux possibles, vous trouverez en moi une fidélité invariable. Jamais je ne penserai à révoquer les renonciations que j'ai faites de Juliers, de Bergue et de Ravenstein. On ne me verra point ni directement, ni indirectement troubler l'ordre établi dans cette

succession, et plutôt mes armes se tourneront-elles contre moi-même que contre des alliés qui me sont aussi chers que les Français. Vous me trouverez toujours disposé à concourir, autant qu'il dépendra de moi, aux avantages du Roi, votre maître, et à tout ce qui peut influer sur le bonheur de son royaume.

Le cours de cette guerre forme, pour ainsi dire, un tissu des marques de bonne volonté que j'ai données à mes alliés ; je me flatte que l'on sera assez convaincu de mes sentiments sur ce sujet pour ne m'en supposer de contraires. Je suis persuadé, Monsieur, que vous convenez de toutes les choses que je viens de vous exposer avec *toute la bonne foi imaginable* et que vous plaignez avec moi que le caprice du sort ait fait avorter des desseins aussi salutaires à l'Europe que l'étaient les nôtres.

Je suis, avec toute l'estime imaginable, Monsieur mon Cousin, votre fidèle ami et cousin.

FÉDÉRIC.

C. P. 901. — *Au ministre d'État comte de Podewils, à Breslau.*

Camp de Kuttenberg, 19 juin 1742.

MON CHER PODEWILS,

Comme je suis obligé de commencer à faire défiler les troupes pour être en état de retirer les dernières le 27, je n'ai pu cacher la paix, à cause qu'il faut trop de préparatifs pour régler les marches, pour le transport des malades et pour la vente des magasins, de même que pour l'armistice, de sorte que l'ami Valory, de retour de Prague, a été obligé d'avaler ce calice. Je lui ai délivré en même temps une lettre pour le Cardinal, une autre pour Belle-Isle, et comme on est obligé de faire des réquisitoriaux en Saxe pour la marche, j'ai de même écrit une lettre au roi de Pologne et une autre à l'Empereur, dont Eichel vous enverra les copies selon mes ordres.

Aucun Polichinelle ne peut imiter les contorsions de Valory ; ses sourcils ont fait des zigzags, sa bouche s'est élargie, il s'est trémoussé d'une étrange façon, et tout ceci sans avoir rien de bon à me dire. Sa plus grande inquiétude roulait sur le parti que je prendrais après la paix. Je l'ai fort rassuré sur cet article : qu'il pouvait compter que mes armes ne se tourneraient jamais contre la France et que je remplirais de mon alliance tous les points qui étaient possibles, comme ceux qui regardent la succession de Juliers, mais qu'on ne devrait pas demander de moi des efforts et des risques continuels

et que simplement pour avoir la paix, je m'étais tiré d'affaire comme j'avais pu. J'ai même promis de lui communiquer en gros la teneur de notre traité.

Quant à tous ces propos de Hyndford, je crains toujours deux choses : l'une, que la cour de Vienne ne nous fasse quelque anicroche à notre traité, et la seconde que, *si elle conserve la Bohême, nous n'ayons dans quatre ou cinq ans une nouvelle guerre à soutenir*[1]. Parlez-en à Hyndford, pour qu'il me tranquilise sur ces deux points.

Comme notre affaire commence à faire de l'éclat, vous pouvez dire naturellement à Bülow de quoi il s'agit et que nous ne leur serons pas moins utiles pour la négociation que nous l'avons été durant le cours de la guerre; qu'il dépend d'eux de se rendre à mon camp par Schweidnitz, s'il le juge à propos, mais que je compte d'être sous peu en Silésie et de les y voir plus à mon aise et au leur.

Je souhaiterais beaucoup que les Saxons, conjointement aux Français, continuassent les opérations, ce qui mâterait d'autant plus la cour de Vienne et lui ferait perdre peut-être encore quelque bon morceau. Les propositions de Hyndford sont captieuses, tant sur le sujet de mes pays de Westphalie, où il veut me persuader de faire défiler des troupes, qu'au sujet de la Saxe, laquelle il veut détacher par moi de l'alliance. Je ne veux point que mes ministres agissent de concert avec les Anglais. Nous ne sommes pas encore assez amis pour cela. En un mot, avant que je ne voie la paix ratifiée de la main de la Reine, je ne m'y fierai pas et je fais marcher mes troupes de façon qu'en cas de nécessité je puisse les rassembler sur le champ et en tout cas mes alliés me raccepteront toujours.

J'attends cette ratification de Vienne le 23 de ce mois.

Dites à Hyndford que si elle n'arrive pas, je fais d'abord rebrousser mes troupes et que je n'ai pas encore quitté mes bottes. Adieu.

FÉDÉRIC.

Bien que les préliminaires de Breslau eussent mis fin aux hostilités entre la Prusse et l'Autriche, bien que Frédéric eût évacué

[1] Il est facile de comprendre et de s'expliquer la première de ces deux préoccupations, fort naturelles de la part du souverain qui avait fait si peu de cas des engagements pris par lui à Klein-Schnellendorf. Pour ce qui est du deuxième de ces soucis, de cette éventualité d'une nouvelle guerre provoquée par l'Autriche, il est d'autant plus nécessaire de l'enregistrer, que ce ne fut pas Marie-Thérèse qui attaqua la Prusse pour essayer de reconquérir la Silésie, mais que ce fut Frédéric qui reprit les armes en 1744 pour arracher à la cour de Vienne un morceau de la Bohême.

la Bohême à peu près dans les délais convenus, il n'en restait pas moins à donner une forme définitive et plus précise aux stipulations sur lesquelles l'accord venait de se faire, à déterminer, à délimiter les territoires que l'Autriche cédait à la Prusse, à se bien entendre, comme disait le Roi, sur ces points qu'il trouvait obscurs. Il avait si grande hâte d'être fixé sur ces points, peut-être craignait-il même de voir surgir quelque difficulté inattendue ou se produire quelque revirement dans l'esprit de la Reine, qu'il avait poussé la prudence jusqu'à répondre sans perdre une minute, et dans des termes, qu'il s'essayait de faire aussi gracieux que possible, à Belle-Isle, que quelques instants auparavant il venait dans sa dépêche à Podewils d'appeler le *charlatan de l'alliance*. Il est vrai que de son côté Marie-Thérèse, mise en garde par les événements qui s'étaient produits aussitôt après l'acte de Klein-Schnellendorf, avait fait rédiger une série de *Remarques*, dont les plus importantes avaient trait à la publication du traité et au règlement des dettes de la Haute-Silésie. Entre temps, la ratification des préliminaires avait été remise à Frédéric. Rien ne le retenait plus désormais, et comme la générosité n'était certes pas son péché mignon, il n'hésita pas à montrer les dents à Podewils, lorsque celui-ci, en présence des instances de lord Hyndford, se risqua le 24 juin à revenir sur la question des dettes de la Silésie, sur les créances hypothécaires des Hollandais.

C. P. 902. — *Au ministre d'État comte de Podewils, à Breslau.*

Camp de Kuttenberg, 20 juin 1742.

Mon cher Podewils,

J'ai bien reçu votre dernière lettre. J'attends à présent avec grande impatience pour voir la réponse qui nous viendra de Vienne, si tout sera signé ou non. Je me flatte que oui, mais comme je trouve beaucoup d'obscurité dans la désignation des limites, il serait bon de se bien entendre sur ce sujet les uns et les autres.

Vous avez fort bien fait d'expédier les Saxons avec des compli-

ments. Vous aurez sans doute déjà reçu toutes les lettres que j'ai écrites aux alliés et au *charlatan de l'alliance*[1].

Borcke[2] est revenu de Paris. Autant qu'il en peut juger, il lui a paru qu'on était fort las de la guerre en France et que je n'ai pas tout à fait mal pris mon temps pour me tirer hors de l'embarras où je me suis trouvé.

La chose est en elle-même séante; je ne crains que pour les sûretés de mes nouvelles conquêtes, pour lesquelles cependant je prendrai les meilleurs arrangements que je pourrai, en faisant fortifier avec promptitude et vigueur, en augmentant l'armée, en rangeant les finances et en contractant des alliances dont les garanties me donnent du relief envers mes voisins; telles sont les précautions que nous fournit la prudence, et j'espère qu'avec cela nous nous soutiendrons avec dignité sur le pied d'élévation où nous nous sommes annoncés à l'Europe.

Le prince Charles ne presse point du tout le vieux Broglie, qui s'est tapi sous les canons de Prague, où il se tient fort serré. Il serait bon que ces gens-là se battissent bien comme il faut; mais je crains que les Saxons ne quittent la partie et qu'au lieu de se faire couronner en Moravie, ne fassent amende honorable en Saxe.

Je serai le 4 de juillet à Breslau, où je pourrai vous entretenir tout à mon aise des affaires présentes et de mes idées. Un heureux quiétisme doit faire pour quelques années la base de notre politique. Pour consolider l'État, il lui faut quelques années de paix, pourquoi vous porterez toute votre attention à ne point entrer dans toutes les alliances qui, sous quelque prétexte que ce puisse être, nous entraîneraient dans quelque guerre contre ma volonté. Adieu, je suis avec estime, etc.

FÉDÉRIC.

C. P. 904. — *Au maréchal de Belle-Isle, à Prague.*

Camp de Kuttenberg, 20 juin 1742.

MONSIEUR,

Je viens de recevoir tout présentement par M. de Valory votre lettre du 19 de ce mois, sur laquelle, par un retour de confiance, je veux bien vous dire que l'événement qui vient d'arriver n'est qu'*une cessa-*

[1] Belle-Isle.

[2] Envoyé à Paris pour porter à Louis XV la nouvelle de la victoire de Czaslau.

tion des operations de mon côte, et point autre chose. Quant à l'armistice général, vous concevez bien que je n'ai pas été le maître d'en stipuler quelque chose pour les alliés, sans savoir leur façon de penser là-dessus.

Mes troupes évacueront toute la Bohême et je n'ai pu rien stipuler touchant les troupes que la Reine a actuellement dans la Moravie, d'autant plus qu'il n'y a que des troupes irrégulières et qu'il n'y a aucun régiment de troupes réglées parmi. Outre cela, je suis dans la ferme persuasion que la reine de Hongrie ne retirera pas entièrement ses troupes sur mes frontières.

Touchant Sa Majesté Impériale, vous concevez bien vous-même que, dans le mauvais état où M. de Broglie a mis les affaires, je n'ai pu réussir à stipuler quelque chose pour elle ; mais pour peu que M. d'Harcourt ait quelque avantage en Bavière sur Khevenhüller, on pourra sûrement parvenir à faire avoir de grands avantages à l'Empereur, et indépendamment que la cour de Vienne ne m'ait pas voulu recevoir simplement pour médiateur, je pourrai trouver pourtant des moyens pour interposer mes bons offices en faveur de Sa Majesté Impériale.

Au reste, dans quelque situation que je puisse être, je ne manquerai jamais de cultiver soigneusement l'amitié de Sa Majesté le Roi votre maître et de contribuer à tout ce qui lui peut être agréable, autant qu'il dépendra de moi. Quant à vous, Monsieur, je vous prie d'être assuré que les sentiments d'estime et de considération seront éternels avec lesquels je suis, Monsieur, votre très affectionné et fidèle ami.

FÉDÉRIC.

C. P. 905. — *Au ministre d'État comte de Podewils, à Breslau.*

Camp de Kuttenberg, 23 juin 1742.

MON CHER PODEWILS,

J'ai reçu avec grande joie le traité de paix. J'espère que le grand traité lui succédera bientôt; mais je vous avertis d'avance que jamais je ne me chargerai de payer d'autres dettes que celles des Anglais et des particuliers silésiens, et dussent Messieurs les Hollandais ne me point garantir mes nouvelles conquêtes, la garantie de l'Angleterre et de la Russie est suffisante et me vaudra tout autant que si celle des Hollandais y était jointe. Ainsi vous pouvez vous régler là-dessus.

Quant à la sûreté future de nos nouvelles possessions, je la fonde sur une bonne et nombreuse armée, un bon trésor, des forteresses

redoutables et des alliances de parade qui en imposent du moins au monde. Tout ce qui pourrait arriver de plus fâcheux pour nous dans l'avenir serait la ligue de la France et de la reine de Hongrie [1]; mais en ce cas, nous aurions l'Angleterre, la Hollande, la Russie et beaucoup d'autres princes pour nous. *Il ne s'agit à présent qu'à habituer les cabinets politiques de l'Europe à nous voir dans la situation où nous a mis cette guerre et je crois que beaucoup de modération et de douceur envers tous nos voisins pourra nous y mener.*

Je ne suis point de votre sentiment sur le sujet de l'air d'alliance que vous voulez que nous affections avec les Anglais. Nous ne nous en unirons pas moins ensemble; mais cela révolterait trop la France.

Il s'agit à présent plus que jamais de conclure avec la Russie et il faut pour cet effet envoyer un courrier à Mardefeld.

Le roi de Pologne m'a demandé ce que je lui conseillais de faire, *après que je ne voulais plus continuer les opérations.* Je lui ai fait répondre verbalement par Borcke qu'il pouvait choisir de deux partis à prendre, savoir : en se joignant d'abord avec la France pour faire une guerre vive aux Autrichiens; que ce serait un moyen de faire des conquêtes. Que l'autre serait de faire la paix; mais qu'en ce dernier cas, il ne pouvait compter sur rien; que c'était donc à lui à savoir ce qu'il jugerait de plus avantageux pour ses intérêts et qu'en cas qu'il préférât le parti de la paix, je lui offrais ma médiation.

Adieu, cher Podewils, je compte de vous revoir bientôt et de vous faire un détail plus ample de mes idées.

FÉDÉRIC.

C. P. 906. — *Au ministre d'État comte de Podewils, à Breslau.*

Königgrätz, 26 juin 1742.

Rapport de Podewils, de Breslau, 23 juin :

« On a écrit à milord Hyndford de Vienne pour le prier de porter Votre Majesté de vouloir bien donner une marque d'amitié à la Reine et de n'exiger point le payement des magasins qui sont tirés de la Bohême même... Hyndford

Dites en riant à Hyndford que du foin et de la paille ne sont pas un présent à faire à une Reine; que si j'avais de la porcelaine ou des joyaux, ce serait plutôt de quoi lui offrir et que, quoi qu'il en dise, je ne puis me résoudre à lui faire un présent si ridicule.

FR.

[1] Dès ce moment Frédéric envisageait et redoutait, on le voit, le *renversement des alliances.*

dit qu'une pareille générosité dans les conjonctures présentes ferait le meilleur effet du monde et l'impression la plus favorable sur l'esprit de la Reine.

« Milord Hyndford a écrit, ily a plus de huit jours à Vienne, pour qu'on marque positivement et d'une façon claire les endroits de limites dans la Haute-Silésie ; mais malgré tout cela, et quelque explication qu'on puisse donner sur cela dans un traité, il faut de toute nécessité qu'après l'échange des ratifications on nomme des commissaires de part et d'autre pour mettre la dernière main au règlement des limites. »

Podewils supplie le Roi de rester en Silésie jusqu'à la conclusion de la paix, afin que l'accroissement des distances ne retarde pas la transmission des décisions qu'il aura à lui demander, ce qui serait le cas, si on transportait de Breslau à Berlin le siège des conférences.

Je nommerai dix commissaires, s'il le faut; mais je suis si résolu dans mes opinions que vous n'avez qu'à déclarer à Hyndford que, si la reine de Hongrie ne paye pas les Hollandais, ils ne seront jamais payés, et dût-il en arriver tout ce qui vous plaira. Je vous ordonne de lui dire nettement que je ne les payerai pas, et plutôt livrer encore une bataille, dût-il m'en coûter la vie.

Ces bougres veulent nous prescrire des lois, mais je leur apprendrai beau jeu. En un mot, je ne veux point entendre parler des Hollandais et je vous défends de m'en parler [1]. Vous pouvez même dire à Hyndford que je ferai d'abord rebrousser mes troupes et que je ne sortirai point de la Bohême qu'on ne se soit relâché sur ce point-là. Le prince Charles est auprès de Prague et serre les Français de près. Donnez la peur à Hyndford s'il ne pro-

[1] Lorsque Frédéric sut que la cour de Vienne ne céderait pas sur ce point et lorsqu'on lui eut démontré la gravité des représailles commerciales, que la Hollande ne manquerait pas d'exercer, ainsi que l'importance du préjudice que sa parcimonie allait causer à la Silésie, il se radoucit et consentit, afin de ne pas retarder la signature du traité, à régler par un acte séparé la question des créances hollandaises et comme au même moment il avait fait mettre en liberté les prisonniers faits et les otages pris en Moravie, il avait ordonné à Eichel de finir par cette phrase bien caractéristique la note, que le secrétaire du cabinet adressait sous sa dictée à Podewils : *Quand on est bon, on l'est à l'excellence, mais gare la vivacité, quand elle nous prend* (*Ibidem*, à Podewils, 907, Königgrätz, 26 juin, 908 et 909, Glatz, 27 et 29 juin 1742.)

met point d'abord de me satisfaire sur le point de la Hollande.

Mêlez-vous, Monsieur, de vos affaires et ne prescrivez point les voyages que je dois faire ou ne point faire. Négociez comme je vous l'ordonne et ne faites point la mie qui a des c....., s'entend le faible et complaisant négociateur des caprices des Anglais et de l'impertinence des Autrichiens. C'est ce que je prends la liberté de vous conseiller et de vous faire souvenir en même temps que vous ne tenez pas un langage convenable pour un ministre dont le maître vient de gagner une bataille, il y a quinze jours.

FÉDÉRIC.

Répondez-moi par courrier ce à quoi Hyndford se sera résolu; que je l'aie en deux jours à Glatz ou Neisse [1].

Mettant à profit avec son habileté habituelle les lenteurs de la négociation, les discussions auxquelles donnait lieu la fixation de la délimitation du massif montagneux, Frédéric avait éprouvé le besoin, non seulement d'expliquer sa conduite au pauvre Empereur et de mettre en pleine lumière la détermination qu'il lui avait été si pénible de prendre, mais d'adresser à Klinggraeffen

[1] Réponse de Podewils de Breslau, 28 juin : « Hyndford me répondit qu'il n'était pas en état de me donner la réponse que je lui demandais, avant que de n'avoir reçu celle qu'il attendait de Vienne...; qu'il avait écrit fortement là-dessus sans déguiser la moindre chose, mais plutôt en leur déclarant que tout serait rompu et que la guerre allait recommencer, si l'on ne se relâchait à Vienne sur cette demande. Il dit : « C'est tout ce que j'ai pu faire, et sur quoi j'attends la réponse ; il en arrivera après cela ce qu'il plaira à Dieu. J'ai fait mon devoir, dit-il, mais je n'agirais pas en honnête homme si je voulais flatter le Roi mal à propos, puisque je crains toujours, continua-t-il, que la Reine n'insiste fermement là-dessus. »

une longue note destinée à être communiquée à Charles VII et grâce à laquelle il espérait l'édifier et le convaincre en lui exposant tout au long, mais naturellement à sa manière, les raisons pour lesquelles il lui avait été impossible de le comprendre dans son accommodement avec la reine de Hongrie.

C. P. 914. — *A l'Empereur des Romains, à Francfort-sur-le-Main.*

Breslau, 5 juillet 1742.

Monsieur mon Frère et Cousin,

J'entre plus que personne dans la situation de Votre Majesté Impériale. Il m'est impossible de Lui dire ce que j'ai souffert, lorsque j'ai vu qu'il m'était impossible, sans me perdre moi-même, de soutenir Ses intérêts en Bohême avec la même vigueur que je l'avais fait jusqu'à présent. Mais Votre Majesté Impériale est si éclairée et sait trop Elle-même que ceux qui gouvernent des peuples leur doivent leurs premiers soins et que, voyant tous les risques, les hasards et les périls de la guerre pour nos troupes, l'inaction maligne des uns et la faiblesse condamnable des autres, je n'ai pu que songer, préalablement à tout, à ma conservation. Après quoi, tous mes soins se tourneront pour les intérêts de Votre Majesté Impériale, que j'ai à cœur non seulement comme un bon et fidèle allié, mais encore par une prédilection naturelle qui m'attache entièrement à Sa personne et à Ses éminentes qualités. Je promets à Votre Majesté Impériale de faire tout ce qui dépend de moi pour Elle, en quoi je ne désespère pas de réussir. L'unique chose, dont je La prie, est de nous ménager Sa personne et de ne point oublier que le salut de l'Empire dépend uniquement de Sa conservation.

Je suis avec tous les sentiments de la plus vive estime et considération, Monsieur mon Frère et Cousin, de Votre Majesté Impériale le très bon frère et fidèle allié.

Fédéric.

C. P. 916. — *Au conseiller privé de guerre de Klinggræffen, à Francfort-sur-le-Main.*

Breslau, 7 juillet 1742.

J'ai reçu vos dépêches du 23 et du 27 du mois passé avec le détail que vous m'avez fait de votre entretien avec l'Empereur et ses

ministres au sujet de la paix entre moi et la reine de Hongrie.

Je vous ai déjà mandé que, dès le commencement de la négociation de cette affaire, j'ai fait tous les efforts imaginables pour obtenir de la cour de Vienne une satisfaction pour tous mes alliés et principalement pour Sa Majesté Impériale. J'en appelle au témoignage du roi d'Angleterre, qui sait la demande que j'ai faite d'abord sur cet article. Mais la cour de Vienne a été inflexible là-dessus et on m'a toujours répondu que, puisque je refusais d'assister la reine de Hongrie contre ses ennemis, ainsi qu'on le demandait opiniâtrement de moi, je ne saurais prétendre de prescrire à la Reine de quelle manière elle devrait faire un accommodement avec ses ennemis, dont d'ailleurs elle n'était point éloignée.

Il est vrai que le roi de Pologne a été compris nommément dans le traité des préliminaires, comme électeur de Saxe, à condition qu'il retire ses troupes de la Bohême dans seize jours, à commencer de la date de la notification qui lui en serait faite. Mais, outre qu'on n'aurait jamais pu faire mention de l'Empereur, d'une manière convenable et décente, dans le susdit traité, la cour de Vienne refusant jusqu'ici de reconnaître ses titres, comment aurais-je osé souffrir qu'on prescrive à ce Prince les mêmes conditions par rapport à la Bohême, tandis qu'il n'est pas difficile de prévoir et de comprendre qu'il fera ses conditions beaucoup meilleures les armes à la main que quand il aurait été compris dans le traité sur le même pied que la cour de Saxe, et que je trouverai plus d'occasions et de moyens de lui rendre service par mes bons offices et mon entremise auprès du roi d'Angleterre pour ses intérêts que par une inclusion telle que celle qu'on a stipulée pour le roi de Pologne, lequel je suis si fort éloigné, aussi, de forcer d'accepter cette condition, que je lui ai plutôt fait insinuer qu'il dépendrait absolument de lui, pour ce qui me regarde, s'il voulait se soumettre à la susdite condition ou non et que, quelque parti qu'il puisse prendre, je ne serais pas moins pour cela de ses fidèles amis et porté à seconder ses intérêts, par rapport à sa paix avec la Reine, par mes bons offices, autant qu'il me serait possible ; de sorte qu'il est absolument faux que je me sois engagé de forcer le roi de Pologne de retirer ses troupes de la Bohême, que plutôt ce Prince est entièrement le maître de faire là-dessus tout ce qu'il trouve le plus convenable à ses intérêts, ce dont vous pouvez assurer positivement l'Empereur et ses ministres.

Mais si Sa Majesté Impériale pouvait se résoudre de faire sortir ses troupes et celles de ses alliés de la Bohême, à condition que celles de la Reine en fassent autant par rapport à l'évacuation entière de l'élec-

torat de Bavière, je suis persuadé que la cour de Vienne ne balancerait pas un moment d'y donner les mains; et s'il plaisait à l'Empereur de s'ouvrir confidemment là-dessus au roi d'Angleterre et de faire faire par le ministre de ce Prince cette insinuation à Vienne, puisque je ne me trouve encore dans aucune correspondance ou relation avec cette Cour, ce serait le premier pas à parvenir à une pacification, où moi et le roi d'Angleterre nous nous donnerions toutes les peines imaginables pour obtenir les meilleures conditions qu'il soit possible pour Sa Majesté Impériale, puisqu'il ne s'agit à présent que de la façon de l'entamer d'une manière que la Bavière fût soulagée et évacuée d'abord préliminairement. Mais cela ne se pourra faire que contre une évacuation réciproque de la Bohême, puisqu'il ne faudra jamais compter d'arracher ce royaume à la reine de Hongrie, à moins que de ne l'ensevelir en même temps sous les ruines de Vienne, quelque effort qu'on fît et quelque douce que pourrait être la satisfaction que je ressentirais, si je voyais le moindre jour à faire obtenir à l'Empereur ce royaume.

On se trompe beaucoup, si l'on croit que les Autrichiens s'étaient déjà mis eux-mêmes dans les filets et qu'avec un petit effort on aurait obligé la reine de Hongrie à faire des propositions aux alliés. Il aurait fallu soutenir une guerre douteuse, longue et onéreuse, pour bien des années, avant que de parvenir à la paix sur le pied qu'on se l'était proposé, et l'Empereur sait lui-même que malgré les troupes nombreuses de la France en Bavière, jointes par celles de ce Prince, le maréchal de Kevenhüller y avait toujours de la supériorité sur elles et restait le maître de la capitale et de la plus grande partie de cet électorat, sans qu'on l'en ait pu dénicher jusqu'à présent. Les mauvaises manœuvres des Français en Bohême, fondus jusqu'à 12 000 hommes de 30 000 qu'ils devaient être, et l'inaction totale des Saxons, qui prétendaient n'être point en état d'agir avant la fin de ce mois, ne promettaient pas un meilleur succès en Bohême et me chargeaient seul de tout le fardeau de la guerre, où une journée malheureuse m'aurait frustré non seulement de tous mes avantages pour toujours, mais transporté même le théâtre de la guerre dans mes États héréditaires, où une armée de 30 000 Hongrois était prête à pénétrer d'un autre côté, tandis que la cour de Russie n'attendait que sa paix avec la Suède, qui n'est guère éloignée, pour se jeter sur la Prusse et me forcer d'abandonner tout et de courir à ma propre défense, puisqu'aucun de mes alliés ne se trouve, ni en état, ni à portée de m'assister de ce côté-là.

Je laisse à juger à tout le monde impartial si, dans une pareille

situation, j'ai pu différer plus longtemps de songer à ma propre conservation et de prévenir ma ruine et si je n'aurais pas eu des reproches éventuels à me faire si, en me sacrifiant pour les autres, j'aurais refusé à moi-même et à ma postérité ce qu'un amour bien ordonné et la nature même exigent de nous, quand il s'agit d'opter entre des convenances étrangères et sa propre conservation.

Tel a été pourtant le triste choix qu'il me restait à faire depuis le dépérissement soudain et total des affaires de mes alliés, si je ne voulais pas être enveloppé dans leur ruine. Les avantages, que j'ai obtenus par la paix, paraissent à la vérité éblouir d'abord, mais quand on considère ce qu'ils me coûtent de sang et de peines, mes finances épuisées, une conquête chargée de dettes immenses, le sacrifice de mes justes droits sur la succession de Juliers et de Bergue, qui ne pouvaient jamais me manquer, mais à la renonciation desquels en faveur de la maison de Sulzbach je me tiendrai inviolablement malgré la paix, ainsi que je l'ai fait déclarer à Mannheim et en France — on trouvera que j'ai acheté assez chèrement les cessions qu'on m'a faites, et il n'y a pas de quoi en être jaloux, ni de dire que je n'ai songé qu'à mes profits et avantages.

Voilà ce que vous devez insinuer à l'Empereur et à ses ministres, en les priant de vouloir s'ouvrir en confidence envers vous de quelle manière ils croyent pouvoir entamer une négociation avec la cour de Vienne, soit pour un armistice et évacuation réciproque, soit par l'entremise et la médiation du roi d'Angleterre appuyée de mes bons offices, et de quels avantages l'Empereur voudra se contenter dans la situation présente des affaires. Vous assurerez en même temps ce Prince que je ne discontinuerai jamais de prendre ses intérêts chaudement à cœur, de les seconder en tout ce que je pourrai dans l'Empire pour le maintien de son autorité, pour les convenances et avantages de sa maison et en tout ce qui peut contribuer quelque chose à sa satisfaction.

FÉDÉRIC.

H. comte de Podewils.

A partir de ce moment, c'est le conseiller de la chancellerie de Bohême, Hermann von Kannegiesser, que Marie-Thérèse, trouvant que lord Hyndford faisait preuve de trop de condescendance à l'égard de Frédéric, a envoyé à Breslau, qui prend en mains la direction des négociations. C'est avec lui que Podewils aura désormais à discuter les points encore en litige, à trancher les

questions sur lesquelles, avant de partir de Breslau, le Roi lui a laissé des instructions, qu'il n'y a pas lieu de reproduire ici tout au long et dans lesquelles il n'avait pas manqué de lui répéter : *Extorquez-leur tout ce que vous pourrez* [1].

Malgré cela, Frédéric était en veine de faire des concessions. Quelques jours plus tard, le 14 juillet, il autorisait Podewils à céder, s'il le fallait, sur le payement des créances des Hollandais hypothéquées sur la Silésie, comme sur la question de l'attribution à la Prusse de Weidenau et de Johannesberg. Il ne réservait sa réponse définitive qu'au sujet de Jägerndorf, et encore se bornait-il, à ce propos, à prescrire à Podewils d'attendre le retour du courrier envoyé à Vienne. « Si la Reine cède, tout est fini, et vous n'aurez qu'à signer avec lord Hyndford. Si au contraire elle maintient ses prétentions, le mieux sera de vous rendre immédiatement à Berlin avec Hyndford et Kannegiesser, afin que nous arrangions le traité le mieux possible », et il ajoutait en *postscriptum* ces mots significatifs : « *Il faut caler les voiles, lorsque le vent ne nous souffle point en poupe et faire nos affaires le mieux possible*. Je me flatte que, l'anicroche de Jägerndof redressé [2], nous pourrons conclure [3]. »

La signature de la paix avec l'Autriche était désormais certaine. La modération, quelque peu surprenante, dont Frédéric fit preuve à ce moment et les intentions, nettement pacifiques et étonnamment conciliantes qu'il manifeste durant la dernière période des négociations, méritent d'autant plus d'être signalées et mises en pleine lumière qu'il fallut au roi de Prusse toute sa lucidité d'esprit, toute sa puissance de raisonnement, tout son calme, tout son sang-froid, tout son grand sens politique, pour fermer l'oreille aux propositions alléchantes, aux avances intéressées de l'Angleterre. En effet, pendant que l'on examinait à Vienne la question de savoir s'il ne conviendrait

[1] *Correspondance politique*, 918, à Podewils, Breslau, 8 juillet 1742.

[2] Kannegiesser, malgré tous les effets tentés par Podewils, restait absolument irréductible en ce qui avait trait à la cession de Jägerndorf.

[3] *Ibidem*, 921, à Podewils. Charlottenburg, 14 juillet 1742.

pas de déclarer officiellement la guerre à la France dans l'espoir de se procurer, à ses dépens, une compensation à la cession de la Silésie, l'Angleterre, profitant à sa façon de la mission que lui avait confiée la Reine, l'Angleterre, médiatrice d'une part, mais de l'autre, alliée de l'Autriche, ne s'était pas contentée d'exciter les désirs ambitieux de la Sardaigne, de l'inciter à prendre les armes pour s'agrandir en Italie aux dépens des Habsburg, elle avait essayé de se servir du roi de Prusse pour réaliser plus facilement son programme et de le séduire par des offres qu'elle se croyait presque certaine de lui faire accepter.

C. P. 919. — *Au ministre d'État comte de Podewils, à Breslau.*

(Du Secrétaire du Cabinet.)

Glogau, 10 juillet 1742.

Après avoir pris connaissance du rapport ci-inclus du comte de Podewils, de la Haye, en date du 3 de ce mois, Sa Majesté ordonne qu'on fasse de suite savoir à ce ministre que : « L'on ne devra jamais donner au comte Stair le moindre espoir d'entraîner le Roi dans une guerre offensive contre la France, vu que jamais il ne prendra d'engagements de ce genre. Le comte de Podewils devra déclarer au comte Stair avec la plus grande douceur, avec la plus irréprochable politesse, mais en même temps *rondement* qu'on ne saurait songer à une pareille offensive et qu'il est parfaitement inutile d'en faire même l'offre; que Sa Majesté n'a fait la paix que pour rester neutre et ne plus continuer la guerre; que Sa Majesté est toute disposée à conclure avec les Puissances Maritimes une alliance défensive, dans laquelle les contractants se garantiraient réciproquement leurs possessions, parmi lesquelles Sa Majesté consentirait à comprendre dans ce cas le Hanovre [1].....

EICHEL.

Quelques jours plus tard, ce n'était plus indirectement lord Stair à la Haye, c'était directement Hyndford à Breslau qui saisaissait Podewils de la question.

[1] La dernière phrase de cette note avait trait à Jägerndorf, à l'espoir qu'avait encore le Roi de voir la cour de Vienne céder sur ce point.

C. P. 923. — *Au ministre d'État comte de Podewils, à Breslau.*

Charlottenbourg, 14 juillet 1742.

Podewils mande de Breslau, 11 juillet, qu'Hyndford lui a déclaré : « Que le roi d'Angleterre est non seulement prêt d'entrer dans une alliance défensive avec Votre Majesté, mais qu'il donnerait aussi, en cas que la France dût entreprendre la moindre chose contre les provinces de Clèves et de Westphalie, toute l'assistance et tout le secours imaginables, dès qu'il en serait requis par Votre Majesté et que même ce Prince, pour ne pas perdre de temps, a déjà donné ordre de former un camp de vingt escadrons et de dix bataillons de ses troupes d'Hanovre. En cas de besoin, l'armée anglaise de Flandre serait mise à la disposition du Roi et lord Stair solliciterait le concours et l'aide de la République de Hollande. »

Faire un accueil obligeant à ces offres des Anglais et les en remercier très chaudement, quoique je ne croye pas que la France veuille rien entreprendre contre moi. Pour ce qui est de l'alliance défensive, nous la devons faire au plus vite et ne pas perdre une minute pour y travailler. Quant aux Hollandais, on peut rédiger l'instrument de façon qu'ils accéderont à ce traité d'alliance défensive et de garantie.

Toujours prudent, toujours prêt à prodiguer les cajoleries, tenant par-dessus tout à se ménager les moyens de reprendre plus tard les conversations qu'il jugeait inutile d'engager ou de continuer pour le moment, Frédéric n'avait pas manqué d'exprimer, quarante-huit heures plus tard, sa reconnaissance à George II, puis de remercier dans les termes les plus gracieux lord Stair des ouvertures qu'il avait été chargé de lui faire.

C. P. 926. — *Au roi de la Grande-Bretagne, à Londres.*

16 juillet 1742.

MONSIEUR MON FRÈRE,

Je ne puis m'empêcher de remercier Votre Majesté de la façon obligeante dont il Lui a plu de s'employer, par Sa médiation, pour moyenner ma paix avec la reine de Hongrie. Cette marque d'amitié de Votre Majesté m'est d'autant plus sensible que je m'y étais toujours attendu de Sa part. Je souhaite de tout mon cœur d'avoir une occasion assez favorable pour Lui en témoigner ma reconnaissance et pour Lui donner des marques de l'estime infinie et de tous les sentiments avec lesquels je suis, Monsieur mon Frère, de Votre Majesté le très bon et fidèle frère.

FÉDÉRIC.

C. P. 930. — *Au comte de Stair, ambassadeur de la Grande-Bretagne, à la Haye.*

Berlin, 18 juillet 1742.

MILORD,

J'ai vu avec une satisfaction des plus sensibles par la lettre, que vous m'avez écrite en date du 5 de ce mois, les offres obligeantes qu'il a plu à Sa Majesté Britannique de me faire du secours de ses troupes, au cas que mes États fussent attaqués.

Bien que jusqu'ici il n'y ait guère d'apparence qu'on en veuille venir à des hostilités contre moi, je ne laisse pas de reconnaître, comme il faut, l'attention que Sa Majesté Britannique témoigne en cette rencontre pour ma sûreté et pour mes intérêts et je lui en ai tout autant d'obligation que si le danger était des plus pressants.

Je ne manquerai non plus de répondre avec toute la cordialité imaginable à des avances aussi obligeantes. L'amitié de Sa Majesté Britannique m'est et me sera toujours d'un prix infini, ne désirant rien avec plus d'ardeur que de vivre constamment avec elle dans l'union la plus étroite. Et comme Ses intérêts ne me sont pas moins chers que les miens propres, je me prêterai avec plaisir à tous les engagements qu'on jugera nécessaires et convenables pour la défense et la conservation réciproque de nos États, et il ne tiendra pas à moi que l'alliance défensive entre nous ne soit conclue sans délai.

C'est de quoi vous pouvez assurer positivement le Roi votre maître. Au reste je me flatte, Milord, que vous voudrez bien continuer à prendre mes intérêts à cœur, comme vous l'avez fait jusqu'ici à ma grande satisfaction. Vous ne devez pas douter un moment de ma vive reconnaissance, de la justice que je rends à vos grands mérites et de l'estime distinguée avec laquelle je suis, Milord, votre très affectionné ami.

FÉDÉRIC.

Pour tentantes qu'elles fussent, Frédéric ne s'était pas laissé aveugler par « ces offres obligeantes ». Quelles qu'aient pu être les raisons secrètes qui dictèrent au Roi cette conduite, le fait en lui-même est certainement trop grave et trop caractéristique pour qu'il soit possible de le passer sous silence.

Fidèle à cette politique égoïste qui nous a fait tant de mal, l'Angleterre, tout comme Frédéric de son côté, se souciait peu des intérêts des autres, et cette fois encore elle ne songeait qu'au profit personnel qu'elle comptait tirer de cette coalition ourdie en silence, de cette coalition dont elle était l'âme, dont elle aurait tenu tous les fils entre ses mains et dans laquelle elle se proposait de faire jouer à chacun de ses alliés le rôle qui servait le mieux ses projets, de cette coalition qui aurait permis à Carteret d'assouvir sans trop grands risques « la haine implacable qu'il avait jurée à tout ce qui portait le nom français [1] ».

Frédéric avait vu clair dans le jeu de Carteret « Vous voyez, écrit-il à Podewils un mois plus tard [2], que l'unique intention qu'aient les Anglais est de nous rendre irréconciliables avec les Français. » Et il ajoute : « Puisque par ma paix les mains me sont liées, je ne puis me mêler de rien et du grand jamais le ministère anglais ne doit se flatter de m'entraîner dans une guerre contre la France. »

[1] FRÉDÉRIC II, *Histoire de mon temps*, chapitre v.

[2] *Correspondance politique*, 958, Podewils. Berlin, 17 août 1742. Cf. *ibidem*, 968, au même. Clèves, 28 août 1742, le très intéressant rapport que le ministre à la Haye, le comte O. de Podewils fait de l'audience que Frédéric lui accorda le 26 août, rapport que j'ai dû renoncer à reproduire à cause de sa longueur.

Il n'a pas changé d'idée quelques mois plus tard, et lorsque le 16 novembre [1], Podewils lui soumet la pièce, qui permettra à Andrié de présenter le traité d'alliance défensive avec l'Angleterre [2] à la signature de George II, il ne peut s'empêcher de donner libre cours à ses sentiments et d'écrire en marge du rapport de Podewils ces quelques mots qui le peignent bien : « *Je fais cette alliance à contre-cœur et s'ils ne me satisfont pas sur mes intérêts et qu'ils n'entrent pas dans mes idées, ils en seront les dupes.* — Fr. »

Quoique certaine (il n'était plus possible d'en douter après les derniers mots par lesquels se terminait l'une des dépêches que le roi adressa le 14 juillet à Podewils [3]), la paix tardait cependant quelque peu à être signée. Hyndford n'était pas encore revenu de sa tournée du côté de Jägerndorf, et ce fut seulement à son retour que les plénipotentiaires se réunirent de nouveau le 17 juillet et que, l'entente n'ayant pu s'établir, Podewils, exécutant les ordres de son souverain, leur proposa de se rendre avec lui à Berlin. Hyndford y consentit de suite, et d'autant plus facilement qu'il craignait de voir les choses traîner en longueur et qu'il savait de plus que le Roi comptait partir, le plus tôt qu'il lui serait possible, pour aller prendre les eaux à Aix-la-Chapelle. Kannegiesser fit habilement mine de se faire tirer l'oreille, bien décidé, et d'ailleurs autorisé par son gouvernement, à se rendre n'importe où, plutôt que de laisser à lord Hyndford le soin de plaider la cause de l'Autriche. Rien ne servait mieux les projets du Roi que cet arrêt forcé qu'allait faire subir aux négociations le petit voyage des plénipotentiaires. Il n'avait rien eu de plus pressé que de mettre ces quelques jours à profit pour renouer des relations personnelles avec le grand-duc de Toscane. En lui rappelant l'amitié qui les liait jadis à Berlin, il avait eu soin de lui dire, espérant le toucher et l'attendrir par cette phrase bien significative : « Ce n'est pas un des moin-

[1] *Correspondance politique*, 1011, à Podewils. Berlin, 16 novembre 1742.
[2] Le traité fut signé le 18 et le 29 novembre.
[3] *Ibidem*, 921, à Podewils. Charlottenbourg, 14 juillet 1742.

dres motifs du contentement que me donne la paix de pouvoir vous écrire. J'ai même toujours cru entrevoir qu'au travers des troubles de la guerre vous distinguiez le personnel du politique [1]. »

Frédéric ne s'en était pas tenu là. Il avait habilement profité de cet entr'acte pour montrer les dents à la Saxe et charger Le Chambrier de fournir au Cardinal des preuves de la duplicité de la cour de Dresde.

C. P. 933. — *Au conseiller de Légation d'Ammon, à Dresde.*

Potsdam, 23 juillet 1742.

Je viens d'être averti, d'une manière à ne pas pouvoir douter de la vérité du fait, que la cour de Saxe a non seulement communiqué à la cour de Vienne une lettre que je dois avoir écrite à l'Empereur et qu'elle y a ajouté des réflexions assez odieuses, mais qu'aussi ses ministres à la cour de France et de l'Empereur tâchent d'insinuer là que, quelque bonne volonté que le roi de Pologne eût eu d'agir de concert avec la France et l'Empereur et de faire marcher ses troupes pour se joindre aux Français qui sont en Bohême, il était néanmoins fâché de ne pouvoir satisfaire à ses engagements, parce que j'avais fait connaître au roi de Pologne que je m'étais rendu garant auprès de la cour de Vienne qu'il n'y aurait aucunes troupes saxonnes en Bohême, seize jours après que le roi de Pologne aurait été informé de mon accommodement fait avec la reine de Hongrie, et que j'aurais fait parler d'une manière dure et impérieuse à ce Prince sur ce que je voudrais qu'il fût.

Il serait bien superflu de détailler la fausseté de toutes ces insinuations à vous qui êtes au fait de tout ce qui s'est passé par rapport à la cour de Saxe, depuis le temps que j'ai fait ma paix avec la reine de Hongrie. Néanmoins, comme il est bien désagréable de se voir noirci par des choses si controuvées, par les ministres d'une Cour qui me fait faire mille protestations d'amitié et de l'union dont elle veut vivre avec moi, mon intention est d'en parler d'une manière polie et convenable au comte de Brühl, en lui déclarant ma surprise de ce qu'on agit avec moi d'une manière si peu amiable, pendant que j'ai la meilleure volonté du monde de leur être utile à quelque chose par mes

[1] *Correspondance politique*, 931, au grand-duc de Toscane. Charlottenbourg, 21 juillet 1742.

bons offices et que cela m'obligerait à la fin de ne plus me mêler ni en noir ni en blanc de leurs affaires.

Vous aurez soin de bien observer la contenance que le comte de Brühl tiendra, pendant que vous lui parlerez et j'attends votre rapport de tout ce qu'il vous aura dit là-dessus[1].

FÉDÉRIC.

C. P. 934. — *Au conseiller baron Le Chambrier, à Paris.*

Potsdam, 23 juillet 1742.

Bien que je me sois toujours douté que la cour de Saxe n'oublierait rien pour se blanchir à mes dépens, auprès du Cardinal, de ce qu'elle n'a point satisfait à ce qu'elle a promis à la France, néanmoins je n'aurais pas cru que sa mauvaise foi pourrait aller si loin que de vouloir insinuer au Cardinal, selon ce que vous me mandez dans votre relation du 13 de ce mois, que j'aurais fait connaître à cette Cour que je m'étais rendu garant auprès de la cour de Vienne qu'il n'y aurait aucunes troupes saxonnes en Bohême, seize jours après que le roi de Pologne aurait été informé de mon accommodement avec la reine de Hongrie, comme aussi que j'avais fait parler au roi de Pologne d'une manière dure et impérieuse.

J'avoue que j'ai été frappé d'une si insigne malice, et quoique je puisse mépriser des mensonges si grossiers, néanmoins je crois qu'il est nécessaire que vous preniez occasion pour assurer au Cardinal que, quant au premier point, il est absolument faux et controuvé que je me sois rendu garant vers la reine de Hongrie qu'il n'y aurait plus de troupes saxonnes en Bohême; que les articles préliminaires de ma paix avec la reine de Hongrie sont à présent rendus publics et que jamais on n'a stipulé autre chose là-dessus que ce qui est contenu dans l'article 11, c'est-à-dire qu'on est convenu de comprendre dans ces préliminaires de paix le roi d'Angleterre, la Russie, le roi de Danemark, les États-généraux, la maison de Wolfenbüttel et le roi de Pologne en qualité d'électeur de Saxe, à condition que dans l'espace de seize jours après la signature de ses préliminaires il retirât ses troupes de l'armée française et de la Bohême.

Vous pouvez assurer au Cardinal de la manière la plus positive que

[1] La cour de Dresde répondit à cette démarche par une circulaire en date du 4 août qu'elle adressa à toutes ses légations.

je n'ai point pris d'autres engagements que ce qui est contenu littéralement dans les susdits articles préliminaires.

Quant au second point, le Cardinal ne sait que trop qu'aussi souvent que la cour de France m'a voulu faire parler d'un ton un peu haut avec mes voisins, je l'ai toujours refusé, en remontrant que ce n'était point à moi à parler d'une manière décisive et hautaine à mes voisins. Après ma paix faite, j'ai agi sur le même principe et je défie la cour de Saxe de pouvoir soutenir que je lui ai fait parler sur un ton impérieux.

Ce n'est point pour me disculper auprès du Cardinal que je vous mande ceci, mais seulement pour lui faire voir la mauvaise foi et la duplicité de la cour de Saxe qui, en même temps qu'elle cherche avec empressement mon amitié, tâche de me noircir si indignement auprès de la cour de France. Vous ne manquerez point d'expliquer tout cela au Cardinal d'une manière convenable et j'attendrai votre rapport quelle impression cela aura fait sur l'esprit du Cardinal.

FÉDÉRIC.

Trois jours plus tard, le 26 juillet, Hyndford et Kannegiesser remettaient un nouveau traité à Podewils, auquel Hyndford fit savoir en particulier que lord Carteret invitait le Roi à en finir au plus vite. Cette communication, insignifiante en elle-même, suffit pour démontrer au ministre qu'il ne fallait plus compter sur l'Angleterre pour exercer une pression sur l'Autriche et essayer de l'amener à céder Jägerndorf. Il envoya par suite le jour même au roi, à Potsdam, le projet en seize articles, plus un article additionnel élaboré par Hyndford et Kannegiesser, que Frédéric renvoya le lendemain avec ces mots [1] : « Très bien! J'approuve tout, sous réserve des quelques additions que j'ai faites moi-même ou que j'ai jugé bon de faire faire... »

Rien ne s'opposait plus à la signature du traité et le soir même (27 juillet), Podewils tint avec Hyndford et Kannegiesser une dernière conférence, dans laquelle il tenta vainement, et pour la forme, d'arracher encore quelques concessions. La chose était d'autant plus impossible que le Roi lui-même l'avait autorisé à céder sur le point qui lui tenait le plus à cœur, Jägerndorf,

[1] *Correspondance politique*, 936, à Podewils. Potsdam, 27 juillet 1742.

en mettant en marge ces mots : « J'approuve cet article, puisqu'il n'y a pas moyen de faire autrement ».

Frédéric regretta d'autant moins « cette concession qu'elle lui servit d'argument, ou plutôt de prétexte pour justifier les raisons qu'il crut avoir de déclarer en 1744 la guerre à la reine de Hongrie[1]. »

Il serait trop long, et de plus inutile, de relever ici les dernières discussions de détail, auxquelles donna lieu la rédaction définitive des différents articles du traité de Berlin. Je me bornerai toutefois à dire seulement quelques mots de la discussion, quelque peu puérile, qui s'engagea lors de la rédaction de l'article 13 à propos du titre de *duc souverain de Silésie* que, tout en abandonnant cette province au roi de Prusse, Marie-Thérèse tenait à conserver pour elle et ses héritiers.

Lorsque la question lui fut soumise pour la première fois, le 8 juillet, Frédéric avait commencé par répondre : « Je me f... des titres pourvu que j'ai le pays[2]. »

Mais lorsqu'il s'agit de signer, il changea d'idée et mit en marge du projet la note suivante : « Il faut le correctif de souveraine duchesse *en* Silésie, mais pas *de la* Silésie. On pourrait, pour éviter ces inconvénients, leur proposer d'incorporer leur Silésie avec la Moravie, pour que les titres mêmes ne pussent réveiller des chicanes, mais après tout ce sont des coyonneries[3] ».

Sur ce point encore, Podewils dut céder : « On n'a absolument pas voulu admettre, écrivait-il au Roi, le 28 juillet, le correctif touchant le titre de souverain duc de Silésie, provoquant à

[1] *Correspondance politique*, III, 1341, février 1744 (articles qui donnent lieu aux justes appréciations que le Roi doit avoir des desseins pernicieux de la reine de Hongrie et du roi d'Angleterre) et *Histoire de mon temps*, chapitre IX. « Pourquoi par la paix de Breslau la reine de Hongrie s'est-elle si obstinément opiniâtrée à se réserver les hautes montagnes de la Haute-Silésie qui sont d'un si modique rapport ? Certainement l'intérêt n'y a aucune part. J'y découvre un autre dessein : c'est de se conserver, par la possession de ces montagnes, des chemins avantageux pour s'en assurer l'entrée, lorsqu'elle le jugera à propos. »

[2] *Ibidem*, 918, à Podewils. Breslau, 8 juillet 1742.

[3] *Ibidem*, 936, à Podewils. Potsdam, 27 juillet 1742.

l'exemple de la Suède, par rapport au titre de duc de Poméranie pour un petit bout que les Suédois tiennent de cette province. »

Le 28 juillet au soir, après deux mois de négociations les trois plénipotentiaires signèrent enfin le traité définitif de Berlin. Quinze jours plus tard, le 13 août, on procéda à l'échange des ratifications[1].

On trouve à toutes les époques de l'histoire un certain nombre d'événements auxquels, pour des raisons qu'il est pour la plupart du temps impossible de découvrir, on se refuse à prêter l'attention qu'ils méritent à tous égards, et dont on daigne à peine s'occuper malgré l'indéniable gravité de leurs conséquences et en dépit de l'état de choses auquel ils ont donné naissance. C'est à cette catégorie de faits historiques qu'appartiennent sans l'ombre d'un doute les préliminaires de Breslau et la paix de Berlin. Et cependant la signature de ce traité, la dissolution de l'alliance, la cession définitive de la Silésie marquent le point de départ d'une ère nouvelle, l'apparition sur la scène du monde d'un nouveau facteur, d'une puissance à peine née de la veille et qui, non contente d'affirmer de plus en plus son existence, va à partir de ce moment poursuivre, avec une incroyable persévérance, avec un incomparable esprit de suite, mais aussi avec un manque absolu de scrupules, la réalisation de ses projets ambitieux. Frédéric II avait seul vu juste, seul bien jugé la situation lorsque, le 26 octobre 1740, au lendemain de la mort de l'Empereur, il écrivait à Voltaire : « Mon affaire de Liège est toute terminée; mais celles d'à présent sont de bien plus grande conséquence pour l'Europe. *C'est le moment du changement total de l'ancien système de politique.* »

Il suffit en effet de jeter un rapide coup d'œil sur les événements des années 1741 et 1742, sur le traité qui mit fin à la première guerre de Silésie pour se rendre un compte exact de la portée considérable, de l'effrayante répercussion des faits qu'on

[1] Cf. Major Z..., *op. cit.*, p. 262-266.

venait de consacrer à Breslau et à Berlin. A la rivalité entre les maisons de Hohenzollern et de Habsbourg, à cette rivalité qui s'était manifestée pour la première fois du temps du Grand Électeur, à cette rivalité que l'Autriche croyait avoir fait disparaître à tout jamais en accordant une couronne royale à l'électeur de Brandebourg, avait succédé, dès la mort de Charles VI, un antagonisme froid et raisonné, une opposition systématique qui avait donné la première preuve de sa force lors de l'élection de Charles VII. A partir de ce moment, l'existence du Saint-Empire Romain est à tout jamais compromise. La diète de Francfort-sur-le-Main, en préférant l'électeur de Bavière au grand-duc de Toscane, a enregistré d'une façon retentissante l'éclosion d'une rivalité politique inconnue jusque-là et qui va durer plus d'un siècle. Elle a vu se jouer devant elle le prologue du grand drame dont le dernier acte se dénouera cent vingt-quatre ans plus tard dans ces mêmes plaines de Königgrätz que dès 1742 Frédéric II avait vainement tenté de se faire attribuer.

A partir de ce moment aussi, avant même que Frédéric n'ait eu la possibilité de souder entre eux les morceaux épars des États dont il a hérité, de leur donner une cohésion forte et réelle, de se rendre maître de toute l'Allemagne du Nord depuis les monts de Bohême jusqu'à la Baltique, la Prusse ignorée, presque inconnue et méprisée, est devenue une puissance dont l'influence a déjà réussi à se faire sentir en Allemagne, mais dont le rayon d'action et la force vont s'étendre et s'augmenter encore à la suite de l'annexion de la Silésie.

Comme l'a si justement établi M. Lavisse[1], « la paix de Westphalie, en donnant à la Prusse sur la route de l'Elbe au Rhin quelques territoires qui marquaient des étapes, lui avait donné mieux encore : *l'impuissance de l'Allemagne*. L'anarchie allemande lui laissait le champ libre. Nécessité d'agir, liberté d'agir, voilà les deux causes de la fortune prussienne. »

Ce n'est pas seulement en Allemagne que la Prusse, « passée

[1] Ernest Lavisse, *Trois Empereurs d'Allemagne*, chap. Ier.

grande puissance en demeurant petit État », élèvera désormais la voix à tout instant, à tout propos. Le nouveau royaume a marqué sa place dans les conseils de l'Europe; il est devenu un des facteurs les plus essentiels, les plus considérables de la politique européenne. Dix-huit mois avaient suffi à Frédéric II pour la conquête, non seulement de la Silésie, mais d'une situation qui modifiait du tout au tout les assises déjà bien instables et bien fragiles de l'équilibre européen.

Comme il se complaît lui-même à le dire à la fin du chapitre VI de l'*Histoire de mon temps*, « le trésor que le feu roi avait laissé se trouva presque épuisé; mais c'est acheter à bon marché des États quand il n'en coûte que 7 à 8 millions. » Le succès ne grise pas *le méchant homme de Berlin*. Toujours froid, toujours méthodique, il se rend un compte exact des causes de ses succès. « Les conjonctures, dit-il, secondèrent surtout cette entreprise. Il fallut que la France se laissât entraîner dans cette guerre, que la Russie fût attaquée par la Suède, que par timidité les Hanovriens et les Saxons restassent dans l'inaction; que les succès fussent ininterrompus et que le roi d'Angleterre, ennemi des Prussiens, devînt malgré lui l'instrument de leur agrandissement. Ce qui contribua le plus à cette conquête fut une armée, qui s'était formée pendant vingt-deux ans par une admirable discipline et supérieure au reste du militaire de l'Europe, des généraux vrais citoyens, des ministres sages et incorruptibles et enfin un certain bonheur qui accompagne souvent la jeunesse et se refuse à l'âge mûr... Réellement, ce n'est que la fortune qui décide de la réputation; celui qu'elle favorise est applaudi; celui qu'elle dédaigne est blâmé. »

Il m'a paru d'autant plus intéressant de reproduire ici ces phrases écrites par Frédéric II quelques années après les événements, qu'elles ne sont en somme que la réédition, la paraphrase des idées qu'il avait exposées à Podewils le jour même où son ministre lui faisait tenir le traité de paix[1].

[1] *Correspondance politique*, II, 905, à Podewils. Camp de Kuttenberg, 23 juin 1742.

Le Roi, on l'a vu, ne se fait pas d'illusions; il ne croit pas à la durée de cette paix qu'il vient de conclure pour son compte [1]. Dès le lendemain de la signature du traité de Berlin, comme le prouvent, entre autres, deux des pièces que nous avons reproduites plus haut, tout en restant dans les meilleurs termes avec l'Angleterre, il a si bien pénétré les projets de lord Carteret, « qui se flatte, dit-il [2], d'engager incessamment la Prusse dans la guerre qu'il méditait contre la France, » qu'il n'a rien de plus pressé que de faire de nouveau des avances à Valory.

C. P. 937. — *Au marquis de Valory, envoyé de France à Berlin.*

Potsdam, 27 juillet 1742.

MONSIEUR,

Votre lettre, en date de Dresde du 21 de ce mois avec l'incluse de M. le Cardinal, vient de m'être rendue, et comme j'ai répondu à celle-ci, je vous adresse ci-jointe ma réponse, ne doutant point que vous aurez soin pour qu'elle arrive à sa destination. J'espère d'avoir bientôt des nouvelles de votre heureuse arrivée à Berlin [3] et je suis avec des sentiments d'estime, Monsieur, votre bien affectionné

FÉDÉRIC.

Je suis bien aise que vous reveniez à Berlin et que vous ne fassiez pas le loup-garou avec vos anciens amis qui vous estiment toujours également.

C'était à ce billet, qu'était jointe l'étrange lettre, datée du jour même où Podewils allait apposer sa signature sur le traité de paix. Non content d'essayer de justifier une fois de plus sa conduite à l'égard de la France, il osait déclarer au Cardinal, en lui affirmant que « *l'Autriche ne pourrait jamais oublier ni la*

[1] *Correspondance politique*, II, 919, à Podewils. Glogau, 10 juillet; 923, au même. Charlottenbourg, 14 juillet, et 958, Berlin, 17 août 1742.

[2] FRÉDÉRIC II, *Histoire de mon temps*, chap. VII.

[3] Valory était à ce moment déjà de retour à Berlin depuis près de quarante-huit heures.

Lorraine ni la Silésie », que « *par conséquent nos intérêts seront toujours les mêmes* ».

C. P. 938. — *Au cardinal de Fleury, à Issy.*

Charlottenbourg, 28 juillet 1742.

MONSIEUR MON COUSIN,

Quoique j'aie prévu les suites qu'aurait la dissolution de l'alliance et que j'eusse toujours persisté dans la résolution de remplir mes engagements avec toute la rigidité possible, une enchaînure de fautes, faites par les généraux, tant français que bavarois, en diminuant le nombre de mes alliés, me chargeait d'autant plus du fardeau de la guerre. De plus, le risque devenait de jour en jour plus problématique et la difficulté à réunir les respectifs alliés sur un plan d'opération fixe et praticable m'obligea, après avoir fait toutes sortes de tentations inutiles à la cour de Vienne pour lui arracher quelque partie de ses États en faveur de l'Empereur et de la Saxe, d'accepter les conditions de paix si souvent offertes et tant de fois refusées, ne pouvant seul soutenir à la longue le poids de cette guerre qui semblait tirer en longueur et pour laquelle il aurait fallu des flots de sang répandu et des campagnes nombreuses pour la terminer au gré des parties contractantes.

Je suis persuadé que la maison d'Autriche n'oubliera, tant qu'elle subsistera, ni la Lorraine ni la Silésie, et que par conséquent nos intérêts seront toujours les mêmes. Vous verrez, de plus, par toutes mes démarches que jamais je n'enfreindrai rien contre la renonciation que j'ai faite de mes prétentions sur les duchés de Juliers et de Bergue. J'ai trop d'obligations à la France pour la payer d'une si noire ingratitude et quelques ressorts que l'Angleterre fasse jouer, on ne tirera ni directement, ni indirectement le moindre secours de moi contre la France.

Mon traité de paix sera imprimé; il n'y a point d'article secret et par cette publication toute l'Europe sera convaincue que je n'ai voulu autre chose, sinon me soustraire aux hasards de la guerre et remettre par la paix mes provinces que le tumulte de la guerre avait dérangées.

Je n'ai point pressé le roi de Pologne de faire sa paix. Il lui a simplement été déclaré qu'il dépendait de lui d'accéder à ce traité, à condition qu'il retirerait ses troupes de la Bohême, ce qui veut dire à peu près en termes synonymes : « Si vous voulez faire la paix, ne faites plus la guerre. »

Je ne suis point étonné des discours du public en France. Des gens, qui ne sont pas instruits, ne passent jamais pour juges. La postérité est la seule qui puisse décider de la réputation des princes; pendant leur vie ils n'ont que des flatteurs et des envieux.

Vous pouvez être persuadé, Monsieur, que j'employerai tout ce que je puis employer pour être utile à l'Empereur, que vous ne trouverez nulle part un zèle semblable pour la gloire de la France et une estime pleine d'amitié et d'admiration pour le véritable Mentor de la France [1], avec laquelle je suis à jamais, Monsieur mon Cousin, votre très fidèle ami et cousin.

FÉDÉRIC.

J'aurais dû arrêter ici les nombreux emprunts que j'ai faits à la *Correspondance politique*, mais les cinq dépêches, que j'ai cru devoir ajouter à une série déjà bien longue, m'ont paru présenter tant d'intérêt et mettre si bien en lumière le caractère et les procédés de Frédéric que je n'ai pu résister à la tentation.

C. P. 961. — *Au ministre d'État comte de Podewils, à Berlin.*

Potsdam, 18 août 1742.

Rapport de Podewils, Berlin, 17 août : Il transmet la copie, qui lui a été communiquée par Valory, d'une lettre adressée par le Cardinal à ce dernier et commençant par ces mots : « Il me revient par trop d'endroits que des gens mal

Vous pouvez dire à Valory que je suis charmé de l'effort qu'ils font par la marche de Maillebois; que je me flatte que cela pourrait encore redresser les affaires de l'Empereur, que je ne leur serai du grand jamais contraire, et que,

[1] Frédéric avait assurément oublié ces flatteries, lorsqu'il écrivit le paragraphe suivant du chapitre VII de l'*Histoire de mon temps* : « Ce fut ainsi que se termina cette alliance, où chacun de ceux qui la formaient voulait jouer au plus fin, où les troupes des différents souverains étaient aussi désobéissantes à ceux qui étaient à la tête des armées que si on les avait rassemblées pour désobéir, où les camps étaient semblables aux anarchies, où tous les projets des généraux étaient soumis *à la révision d'un vieux prêtre qui, sans connaissance ni de la guerre, ni des lieux, rejetait ou approuvait, souvent mal à propos, les projets importants dont il devait décider;* ce fut là le vrai miracle qui sauva la maison d'Autriche; une conduite plus prudente rendait sa perte inévitable. »

intentionnés cherchent à donner des soupçons au roi de Prusse contre nous, etc. [1]. »

pour peu qu'ils eussent des succès, je tâcherai alors de m'employer plus efficacement pour eux et qu'autant que cela dépendait de moi, je les favoriserai, mais que je dois garder beaucoup de ménagement en égard à ma paix, pour qu'on ne puisse rien trouver à redire contre une exacte neutralité. Que j'avoue qu'on débite bien des choses par rapport à la France, par exemple les propositions de La Chétardie en Russie [2], la lettre du Cardinal au comte Königsegg [3], mais que je n'y ajouterai aucune foi et qu'ils verraient par toute ma conduite combien je suis porté pour eux et éloigné de l'enthousiasme anglais et que, s'ils ne m'attaquent pas de vive force, *les Prussiens ne paraîtront pas de ma vie comme leurs ennemis.* Assaisonnez tout cela de tout le miel possible et donnez à cette déclation l'air le plus galant que vous pouvez.

FÉDÉRIC.

[1] Cf. VALORY, *Mémoires*, II, 266.

[2] « J'ai eu la patience, écrit le duc de Broglie (*Frédéric II et Marie-Thérèse*, II, 342) de parcourir la correspondance de La Chétardie et y ai cherché vainement quoi que ce soit qui ressemble à cette étrange imputation (tentative d'unir la Suède et la Russie contre la Prusse). En tout cas, au moment de la conclusion de la paix, le galant ambassadeur ne jouissait déjà plus de la faveur de la souveraine volage qu'il avait placée sur le trône ; la médiation qu'il avait offerte était refusée et il se préparait à quitter Saint-Pétersbourg en disgrâce. Frédéric n'avait à concevoir de ce côté aucune crainte sérieuse. »

[3] Fleury au comte de Königsegg. Versailles, 11 juillet. Lettre dans laquelle le cardinal, lui parlant de l'alliance avec la Prusse, s'élevait contre « *une ligue qui était si contraire à mon goût et à mes principes* ».

C. P. 976. — *Au cardinal de Fleury, à Issy.*

Magdebourg, 12 septembre 1742.

MONSIEUR MON COUSIN,

Il est fort difficile de répondre à la lettre que vous m'avez fait le plaisir de m'écrire. Je ne puis entrer dans un détail des raisons qui m'ont obligé de faire la paix avant mes alliés sans exposer des faits qui vous seraient désagréables. Je veux ne point croire des choses à demi prouvées; je veux même tâcher de me persuader que je me suis abusé sur bien des sujets et, en général, je crois que ce qui nous reste de mieux à faire à tous les deux, c'est de garder un parfait silence sur le passé et de penser à l'avenir.

Vous ne trouverez premièrement point que j'aie fait un mauvais usage de la confiance que vous avez eue en moi, et je vous assure que personne au monde ne sera instruit de ce qui s'est passé entre nous. Vous pouvez de même être persuadé que je n'agirai jamais ni directement ni indirectement contre les intérêts du roi de France; mais j'espère en revanche que votre Cour se trouve dans les mêmes principes, sans quoi je me verrais forcé de changer de conduite.

Ni les offres avantageuses de la reine de Hongrie, ni les nouvelles propositions des Anglais n'ont pu m'arracher la moindre démarche contraire à la neutralité que j'ai embrassée [1]. Je ne changerai point de conduite et je crois que cette conduite est aussi avantageuse au Roi Très Chrétien dans les circonstances présentes que pourrait lui être mon assistance formelle; et cela même doit vous répondre de la droiture de mes intentions et de l'attachement que je conserve pour mes anciens alliés.

Tout ce que peut dire contre moi un monde volage, ignorant et peu instruit, ne m'embarrasse guère. Il n'y a que la postérité qui juge les rois. Peut-on me rendre responsable de ce que le maréchal de Broglie n'est pas un Turenne? Je ne puis d'un chat-huant faire un aigle. Peut-on m'accuser que je ne me batte vingt fois pour les Français? Ç'aurait été l'ouvrage de Pénélope, car il était réservé à M. de Broglie de détruire ce que les autres avaient édifié. Peut-on m'accuser de faire la paix pour ma sûreté, lorsqu'au fond du Nord on en négociait une qui allait à mon détriment [2]; et, en un mot, peut-on m'accuser

[1] Cf. *ibidem*, 958, à Podewils. Potsdam, 17 août 1742.

[2] *Ibidem*, 942, au ministre d'État baron de Mardefeld, à Moscou. Berlin, 31 juillet 1742, et *ibidem*, 949, à Podewils. Potsdam, 6 août 1742, et l'extrait

d'avoir si grand tort de me tirer d'une alliance que celui qui gouverne la France avoue d'avoir contractée à regrets[1]? Un ministre sent le poids de ces raisons, mais ce n'est pas à la multitude d'en juger.

Je regrette d'ailleurs véritablement que le temps ait du pouvoir sur certaines personnes qu'il devrait respecter. Les hommes aimables et les grands hommes devraient être exemptés de la loi commune. Je ne puis me consoler de ne vous avoir pas connu personnellement; c'est une chose que je me reprocherai toute ma vie. Je vous prie, Monsieur, de me conserver les bons sentiments que vous avez à mon égard et je vous assure que je suis, sans la moindre rancune, avec toute l'estime et toute l'amitié possible, Monsieur mon Cousin, votre très parfait ami et cousin.

FÉDÉRIC.

C. P. 982 — *Au cardinal de Fleury, à Issy.*

Breslau, 19 septembre 1742.

MONSIEUR MON COUSIN,

J'espère que vous serez à présent convaincu par ma conduite de la sincérité de mes sentiments envers la France. Je vous assure que je continuerai constamment de même et je me flatte que ma neutralité vous sera aussi utile que l'eût été une assistance réelle. Vous ne devez point appréhender que les insinuations malignes, ni que des perspectives d'intérêt puissent en rien altérer ou changer le parti que j'ai pris. Je hais le fanatisme en politique comme je l'abhorre en religion. Uniquement occupé du bonheur des peuples soumis à ma domination, j'entretiendrai la bonne union avec mes anciens alliés également comme avec mes voisins, me fondant sur les assurances réitérées et positives, que m'a faites encore M. de Valory, que vous étiez, Monsieur, constamment dans les principes d'entretenir l'union et la bonne intelligence entre nos Cours respectives et d'éviter tout ce qui pourrait y mettre un empêchement, ni me donner de l'ombrage ou me causer de justes soupçons.

suivant de la dépêche de Mardefeld, de Moscou, 16 juillet : « L'idée de la France de proposer à la Suède Stettin avec son territoire en guise d'équivalent pour la satisfaction que la cour de Stockholm demande à la Russie, tout chimérique que cet expédient m'a paru, n'a pas laissé d'être proposé à la Cour d'ici..... Il est avéré que le marquis de La Chétardie remue ciel et terre pour disposer l'Impératrice à faire la paix *quovis modo* avec la Suède pour faire une ligue contre Votre Majesté et ses alliés. »

[1] Cf. page 552, note 3 à la pièce précédente 961.

Je me flatte que, connaissant mes sentiments, vous rendrez justice à l'amitié et à l'estime infinie avec laquelle je ne cesserai d'être, Monsieur mon Cousin, votre bon cousin et fidèle ami.

FÉDÉRIC.

C. P. 998. — *Au marquis de Valory, envoyé de France à Berlin.*

Potsdam, 21 octobre 1742.

MONSIEUR,

J'ai été sensiblement touché de la marque d'amitié et de confiance, que le Roi votre maître me témoigne, et de la communication qu'il daigne me faire de ses idées sur une pacification générale.

Né prince allemand, je me sens tous les sentiments d'un bon patriote et d'un bon citoyen envers ma patrie, ce qui m'attache, outre mon inclination naturelle, à la personne et aux intérêts de l'Empereur. Je déplore la situation de l'Empire et je désirerais, autant que l'Empereur, de lui procurer une paix salutaire. Mais ce n'est pas l'ouvrage d'un prince neutre; il n'est que les parties belligérantes qui puissent l'effectuer et je ne doute pas que l'Empereur, fortifié du puissant appui de la France, ne sorte de cette guerre à sa satisfaction et d'une façon qui lui soit honorable. Vous savez, Monsieur, que ce n'est point par les négociations qu'on fait fléchir la cour de Vienne, mais par des batailles gagnées.

Je ne doute point, vu la supériorité du maréchal de Maillebois, qu'il ne soit en état de faciliter les négociations de votre ministère. J'applaudirai à votre gloire et je prendrai toute la part aux succès de l'Empereur qu'un frère doit prendre au bonheur de son frère. Je n'ai que les bons offices à vous offrir; mais que peuvent les bons offices contre la haine, la vengeance, l'ambition, l'intérêt et toutes les passions des princes?

Vous pouvez être persuadé, Monsieur, que je ne ferai jamais mauvais usage de la confiance que votre Cour me témoigne et j'espère qu'elle verra par ma façon d'agir que je suis toujours dans la constante résolution de cultiver l'amitié du Roi, votre maître, autant qu'il dépendra de moi, de quoi je vous prie de l'assurer et de me croire avec bien de l'estime, Monsieur, votre bien affectionné.

FÉDÉRIC.

C. P. 1001. — *Au cardinal de Fleury, à Issy.*

Berlin, 28 octobre 1742.

Monsieur mon Cousin,

Les soins, que vous prenez pour me désabuser sur les soupçons que j'ai eus sur la conduite du marquis de La Chétardie, doivent me suffire. Je n'entre point dans l'examen du passé, sur ce qui peut s'être négocié à Pétersbourg ou sur ce qui s'est pu débiter à Rome [1], et voyant la volonté qu'a le roi de France de cultiver les liens qui subsistent entre nous, je puis vous assurer que j'y répondrai toujours sincèrement. Oublions, Monsieur, de part et d'autre tous les sujets de mécontentement que nous pouvons avoir eus et, ouvrant les yeux sur nos véritables intérêts, ne soyons occupés qu'à bien vivre ensemble.

Je suis dans la ferme persuasion que ce doit être notre objet réciproque. Je puis vous assurer, Monsieur, que je ne le perdrai jamais de vue et que, dans toutes les occasions où je pourrai me trouver en liberté de vous en donner des marques, je ne le négligerai certainement point.

Je me borne, en attendant, à faire des vœux pour tout ce qui peut être à l'avantage du Roi, votre maître, et pour le bien de l'Empereur.

Vous ne trouverez pas étrange, Monsieur, si en même temps je m'intéresse à votre conservation avec autant d'affection qu'un ami. Deux ans de correspondance valent bien une année de commerce, et peu de moments de commerce vous doivent gagner les cœurs. Je suis avec toute l'estime imaginable, Monsieur mon Cousin, votre fidèle ami et cousin.

Fédéric.

[1] Rapport de Cataneo, de Venise, 27 juillet : « On prétend que le cardinal avait donné sa parole au Pape, par le moyen du cardinal de Tencin, qu'il travaillerait pour qu'à la paix générale la Silésie ne restât point entre les mains du roi de Prusse et que cet illustre et puissant chef des protestants ne fût plus en état de se faire craindre en Allemagne. Qu'à cette fin, il ne demandait que le temps de conduire la reine Thérèse à la cession de la Bohême à l'Empereur et au roi Auguste, dont il la revancherait sans doute. Il priait aussi le Pape de donner les mains à cette intrigue, l'y poussant par un esprit d'un horrible Catholicisme. La personne, dont je tiens cette anecdote, me veut persuader que le Pape avait trop de religion et d'honnêteté pour tremper là-dessus, et qu'il refusa même d'en rien communiquer à son nonce Doria. »

Le roi de Prusse, on n'en saurait douter, avait froidement, mais sainement envisagé la situation. Il était évident et certain pour lui que tout était loin d'être définitivement tranché par le traité qui venait de mettre fin à la Première Guerre de Silésie. S'il était bien décidé à s'assurer par tous les moyens en son pouvoir la possession de la belle et riche province qu'on lui avait cédée, il sentait aussi que Marie-Thérèse, tout en respectant la parole donnée et le traité sur lequel elle venait d'apposer sa signature, n'était pas femme à renoncer à tout jamais à l'espoir de reprendre cette Silésie, qu'elle considérait, à juste titre, comme l'un des plus beaux joyaux de sa couronne. Frédéric, loin de s'endormir dans une sécurité trompeuse, loin de profiter de cette tranquillité momentanée, « loin de s'amollir, en tira parti pour rétablir ses finances, pour affermir la discipline et augmenter les effectifs de son armée. Plus la guerre durait, plus la maison d'Autriche épuisait ses ressources; plus la Prusse restait en paix, plus elle acquérait de forces. La chose la plus difficile dans ces conjonctures était de maintenir tellement la balance entre les parties belligérantes que l'une ne prît pas trop d'ascendant sur l'autre. Il fallait empêcher que l'Empereur ne fût détrôné et que les Français ne fussent chassés d'Allemagne et, quoique les voies de fait fussent interdites aux Prussiens par la paix de Breslau, ils pouvaient par les *intrigues* parvenir aux mêmes fins que par les armes [1] ».

Comme Frédéric l'avait compris, prévu, deviné, Marie-Thérèse n'avait consenti à désarmer le roi de Prusse, à sacrifier la Silésie tout entière que pour sauver la Bohême et pour pouvoir recouvrer son entière liberté d'action. Il ne s'agissait plus maintenant pour elle de défendre les droits qu'elle tenait de la Pragmatique Sanction, mais de reprendre énergiquement l'offensive sur toute la ligne, de chasser les Français de la Bohême,

[1] Frédéric II, *Histoire de mon temps*, chap. VII. Cet aveu ne suffisait pas, paraît-il, à Frédéric, puisqu'il ajoutait plus loin : « C'était une guerre sourde que je faisais à la reine de Hongrie. Je lui suscitais des ennemis où je le pouvais ». (Cf. *Histoire de mon temps. Publicationen aus den Prussischen Staats-Archiven*, IV, 305.)

d'abattre l'orgueil de Charles VII, de conquérir la Bavière, enfin d'arracher, par la victoire et grâce à l'appui que l'Angleterre ne pouvait refuser de prêter à ses revendications, une compensation suffisante pour l'indemniser, au moins momentanément, de la perte de la Silésie.

Ce résultat, Marie-Thérèse était sur le point de l'atteindre au moment où, à la fin de juillet 1744, Frédéric, « ne trouvant plus de sûreté pour la Prusse dans la paix de Breslau [1] », jugea que son intérêt lui commandait de déclarer de nouveau la guerre à l'Autriche et d'entrer encore une fois en Bohême.

Je n'ajouterai plus que quelques lignes, une lettre assez peu connue, je crois, dans laquelle Frédéric, éprouvant le besoin d'expliquer sa conduite à celui qu'il appelle souvent « son très pacifique Jordan », lui révèle sans ambages et sans voile le fond de sa pensée [2].

FEDERICUS JORDANO, salut.

« Enfin, lui écrit-il quelques heures après avoir ratifié les préliminaires de Breslau, voilà la paix venue, cette paix après laquelle vous avez tant soupiré, pour laquelle tant de sang a été versé et dont toute l'Europe commençait à désespérer. Je ne sais ce que l'on dira de moi. Je m'attends à la vérité à quelque trait de satire et à ces propos ordinaires, ces lieux communs que les sots et les ignorants, en un mot les gens, qui ne pensent point, répètent sans cesse après les autres.

Mais je m'embarrasse peu du jargon insensé du public et j'en appelle à tous les docteurs de la jurisprudence et de la morale politique si, après avoir fait humainement tout ce qui dépend de moi pour remplir mes engagements, je suis obligé de ne m'en point départir, lorsque je vois d'un côté un allié qui n'agit point, de l'autre un allié qui agit mal, et que, pour surcroît, j'ai l'appréhension, au premier mauvais succès, d'être abandonné moyennant une paix fourrée par celui de tous nos alliés qui est le plus fort et le plus puissant.

[1] FRÉDÉRIC, *Histoire de mon temps*, chap. IX.

[2] FRÉDÉRIC II, *Œuvres posthumes*, VIII, 193-196. (Édition de 1788.) Frédéric à Jordan. Camp de Kuttenberg, 25 juin 1742.

Je demande si, dans un cas où je prévois la ruine de mon armée, l'épuisement de mon Trésor, la perte de mes conquêtes, le dépeuplement de l'État, le malheur de mes peuples et en un mot, toutes les mauvaises fortunes auxquelles exposent le hasard des armes et la duplicité des politiques, je demande si dans un cas semblable un souverain n'a pas raison de se garantir par une sage retraite d'un naufrage certain ou d'un péril évident.

Nous demandez-vous de la gloire? Mes troupes en ont suffisamment acquis. Nous demandez-vous des avantages? Les conquêtes en font foi. Désirez-vous que les troupes s'aguerrissent? J'en appelle au témoignage de nos ennemis qui est irrévocable. En un mot, rien ne surpasse cette armée en valeur, en force, en patience, dans le travail et dans toutes les parties qui constituent des troupes invincibles.

Si l'on trouve de la prudence à un joueur qui, après avoir gagné un sept-leva, quitte la partie, combien plus ne doit-on point approuver un guerrier qui sait se mettre à l'abri des caprices de la fortune après une suite triomphante de prospérités!

Ce ne sera pas vous qui me condamnerez, mais ce seront ces stoïciens, dont le tempérament sec et la cervelle brûlée inclinent à la morale rigide.

Je leur réponds qu'ils feront bien de suivre leurs maximes, mais que le pays des romans est plus fait pour cette pratique sévère que le pays que nous habitons et qu'après tout *un particulier a de tout autres raisons pour être honnête homme qu'un souverain.* Chez un particulier, il ne s'agit que de l'avantage de son individu; il le doit constamment sacrifier au bien de la société. Ainsi l'observation rigide de la morale lui devient un devoir, la règle étant : Il vaut mieux qu'un homme souffre que si tout le peuple périssait.

Chez un souverain, l'avantage d'une grande nation fait son objet; c'est son devoir de le procurer. Pour y parvenir, il doit se sacrifier lui-même, à plus forte raison, ses engagements, lorsqu'ils commencent à devenir contraires au bien-être de ses peuples.

Voilà ce que j'avais à vous dire, et dont vous pourrez faire usage en temps et lieux dans les compagnies et les conversations, sans faire remarquer que la paix est faite.

Pressez Knobelsdorf d'achever Charlottenburg; car je compte y passer une bonne partie de mon temps.

Adieu, cher Jordan. Ne doutez point de toute la tendre amitié que j'ai eue, que j'ai et que j'aurai pour vous jusqu'au dernier soupir de ma vie. »

Au camp de Kuttenberg, ce 15 de juin 1742.

En réalité, Frédéric ne pouvait alléguer aucun bon motif. Il n'osait même pas faire valoir aucun des quatre cas de rompre les alliances qu'il a fixés et énumérés lui-même dans l'Avant-Propos de l'*Histoire de mon temps*. Il avoue lui-même qu'il a fait la paix, qu'il a abandonné ses alliés uniquement, parce qu'en joueur heureux et en homme sage il a cru prudent d'empocher ses gains, enfin parce qu'il « avait rempli le grand objet qu'il s'était proposé ». Il avait, en deux courtes campagnes, eu la bonne fortune de réaliser son programme et, comme il le déclare dans l'*Histoire de mon temps* : « Le but de la guerre que le Roi avait entreprise était de conquérir la Silésie. » Or ce but était atteint et le reste lui importait peu.

Commandant Weil.

DOCUMENTS ORIGINAUX

DEUX LETTRES

DU

MARQUIS DE NOINTEL

AU

CHEIKH MARONITE ABOU-NANFEL EL KHAZEN

Dans son livre à la fois érudit et charmant sur les voyages du marquis de Nointel, ambassadeur de Louis XIV à Constantinople, M. Albert Vandal a consacré quelques lignes à l'excursion que celui-ci entreprit au Liban au cours de sa randonnée dans le Levant. Après avoir visité les îles de l'Archipel et Chypre, Nointel longea la côte syrienne, s'arrêtant aux grandes échelles de Tripoli et de Seïde d'où il se dirigea vers Jérusalem. C'est à ce premier passage à Seïde, en mars 1674, qu'il adressa à un Cheikh maronite une lettre restée inédite. L'original de ce document se trouvait, il y a quelques années encore, précieusement conservé par le Cheikh Boutros el Khazen du village de Bekala-Chanaan (Liban), qui a bien voulu nous le confier. Nul doute que cette lettre, qui ne porte aucune indication du nom de son destinataire, n'ait été adressée à son ancêtre Abou-Nanfel El Khazen. Celui-ci était alors non seulement le plus puissant des chefs maronites, mais il s'était distingué par son zèle à protéger nos missionnaires et, d'une façon générale, par son dévouement à la France. Aussi, en récompense de ses services, avait-il été, quelque temps auparavant, nommé Consul de France à Baruth. C'est là sans doute, ou dans les montagnes des environs, qu'il résidait, quand

il apprit l'arrivée à Seïde de l'ambassadeur, en route vers la Terre Sainte. Il s'empressa de lui adresser ses compliments et ses vœux pour le succès de son pèlerinage en accompagnant son message d'un présent de vin du Liban. Nointel se fit un devoir de l'en remercier. Ce fut pour lui l'occasion de rédiger une belle lettre dans ce style grandiloquent qu'il affectionnait particulièrement lorsqu'il s'adressait à des Orientaux.

A Seyde, ce 3 mars 1674.

Illustre Seigneur, Les vœux que j'ay trouvés dans vostre lettre pour l'heureux succès de mon Pellerinage et du reste de mon entreprise me présagent que mes desseins seront accomplis; c'est-à-dire que Le Seul très haut Dieu des Mondes m'accordera la grâce d'arriver dans la terre de Benediction, dans la terre universelle à laquelle tout le monde a part, puisque la réparation du genre humain y a esté opérée, dans cette terre d'où le très puissant et très Invincible Empereur mon maistre tire son origine, aussy bien que la seulle Catolique et Veritable Eglise dont il est le fils aisné et à laquelle le Maistre des Merveilles veuille soumettre touttes les Nations. Que La Gloire de ce prodigieux Conquérant reçoive autant d'augmentation que nous avons lieu de l'espérer et que vous le souaittés vous mesme; car estant bien informé à cet égard par le Révérend Père Nau[1], que Dieu conserve, de vos justes desirs, je prie La Majesté Divine, qu'Elle leur accorde un entier accomplissement, et qu'Elle me donne lieu d'exécuter mon intention de vous voir à mon retour; je seroy alors tesmoin de vostre zele et de celuy de vos enfants[2], que je salüe. Le Christianisme et ses Légitimes Ministres en recoivent trop de secours, pour ne vous en pas tesmoigner ma gratitude et je m'estimeray heureux, si je puis vous en donner les preuves par la protection que l'incomparable Louis, Dieu donné, m'a confiée pour les Chrestiens, et particulièrement pour les personnes de vostre meritte. J'espère cependant que vous voudrez bien satisfaire ma curiosité, en amassant une quantité raisonnable de ce qu'il peut y avoir dans votre païs digne de remarque comme de ces belles pierres où il y a des poissons et autres représentations naturelles, des bestes les plus particulières, de touttes sortes d'espèces volatilles et à quatre pieds, vives et mortes desséchées, masles et femelles, des plantes, arbres fruittiers, et autres et

[1] Supérieur des Jésuites en Syrie.
[2] Abou Nanfel avait de très nombreux enfants, dont huit fils.

des médailles. Je vous en remercieray comme je faid présentement de vostre vin et d'aussy bon cœur que je prie Dieu qu'il vous conserve en Sainte Garde et me donne moyen de vous estre utile et à vostre famille.

Olivier DE NOINTELLE,

Ambassadeur à la Porte Otthomane de l'Empereur de France.

Indépendamment de sa forme, ce document est également curieux en montrant sur le vif le désir de Nointel d'utiliser son voyage non seulement en vue de nos intérêts politiques et commerciaux, mais d'en faire profiter également les arts et les sciences. M. Vandal n'a pas manqué de souligner cette préoccupation de Nointel qui fut constante. L'ambassadeur avait d'ailleurs pris soin de se faire accompagner dans son voyage par des artistes, des philologues, des archéologues et des savants, chargés de glaner en cours de route tout ce qui leur paraissait intéressant à collectionner. Au Liban, Nointel, d'après cette lettre, paraît surtout avoir en vue les sciences naturelles. « Ces belles pierres où il y a des poissons et autres représentations naturelles », ne sont autres, comme on peut le penser, que des fossiles. Déjà le chevalier d'Arvieux avait été intrigué, lors de son voyage au Liban, par certaines « pierres molles comme de la terre glaise, blanches, compactes et médiocrement pesantes. Quand on ouvre ces masses, on y trouve les empreintes et même les squelettes de différents poissons [1]. » Un autre voyageur qui parcourut également le Liban un peu après (1682), parle aussi avec admiration de ces pierres que l'on trouve près de Tripoli et « où l'on voit la ressemblance de diverses sortes de poissons lorqu'on les casse. » Plus tard enfin, un consul de France à Tripoli, le sieur Poullard, voulant adresser au comte de Pontchartrain, secrétaire d'État à la Marine, quelques curiosités du pays, proposait de lui envoyer, outre des branches de cèdre « dont les feuilles regardent toujours le ciel », une pierre « sur laquelle il y a un poisson peint en rouge et qui se trouve

[1] *Mémoires du chevalier d'Arvieux*, t. II, p. 391.

dans toutes les parties de la pierre en la sciant en long[1] ». Aujourd'hui encore, certaines colonnes de la résidence patriarcale de Bekerké sont construites en un calcaire où se distinguent très nettement de nombreuses empreintes de fossiles.

C'est à son retour de Terre Sainte que Nointel prit le temps de visiter le Liban. En revenant à Seïde, il y reçut une nouvelle lettre qu'Abou-Nanfel lui avait adressée pour le saluer et lui renouveler l'assurance de son dévouement. Bien qu'éloigné à ce moment de son père (sans doute se trouvait-il alors non pas à Baruth, comme celui-ci, mais dans ses terres de Kedrouan ou même auprès du Patriarche dans le Haut Liban), Abou-Cansau, le fils aîné du grand Cheikh maronite, s'associa à cette démarche en faisant part à l'ambassadeur des mêmes sentiments. Le marquis de Nointel chargea le P. Nau, supérieur de la Mission des Jésuites en Syrie, de leur porter sa réponse et les quelques présents qu'il y avait joints.

Illustres Seigneurs, vous trouvant si unis quand les marques d'affection me sont venues de vostre part, que la distance des lieux où vous estiés l'un et l'autre n'a pas empesché cette union qui a paru dans la mesme lettre, je croirois en mal user, si je partageois le tesmoignage de la gratitude qui vous est düe si légitimement. Vous le recevrés donc en commun, d'autant plus que la naissance et la vertu vous unissant si fortement, il y auroit quelque injustice de vous séparer; la bonne intelligence qui est entre vous deux rejaillit sur toutte la famille, comme des chefs aux membres, et elle augmentera touïours par la grâce du Dieu des Miracles qui en est l'autheur; et c'est par ce principal moyen, autant que la foiblesse humaine en peut juger, que la bonté divine vous conservera des périls qui vous environnent; elle reconnoist par là la protection et l'amitié que vous accordés aux Missionnaires et particulièrement aux Jésuites, et au R. P. Nau, que je ne scaurois assez vous recommander, tant à cause de son meritte particulier, que de l'avantage qu'il procure à vostre païs; je l'ay bien chargé de vous tesmoigner l'estime que je fais de vos personnes, de se rendre l'entremetteur du commerce que vous pourrès avoir avec moy à Constantinople, et je lui ay confié des arres de l'amitié que je

[1] Poullard au comte de Pontchartrain, 28 août 1703 (Archives des Affaires étrangères, Tripoli.)

vous porte, que vous receverès comme une preuve de la cordialité avec laquelle je suis, Illustres Seigneurs,

Vostre affectionné serviteur et bon amy,
Le Marquis DE NOINTEL.

A Seyde, le 12 juin 1674.

De Seïde, l'ambassadeur paraît s'être rendu directement à Tripoli par mer. C'est de là qu'au mois de juillet il s'enfonça dans le Liban, où il s'étonne de retrouver sous le ciel d'Orient la nature des Alpes. Les Cheikhs et le clergé maronite lui firent un accueil enthousiaste et c'est en grande pompe, au milieu d'un brillant cortège sans cesse grossissant, qu'il fut conduit vers la région des cèdres géants, où l'attendait le patriarche, Mgr Duwaïhi. Nointel fut frappé par la majesté du site : il y fit célébrer une messe ; et le jour de la fête de la Transfiguration, le Patriarche procéda en sa présence à la consécration d'un nouvel évêque, Mgr Mahleuf, originaire du village de Ghosta (Kesrouan) qui fut par la suite évêque de Chypre. Mgr Duwaïhi ne cessait d'adresser des louanges à la France et de protester de son dévouement pour elle et son Roi. Voulant faire un présent à l'ambassadeur, « dans sa sainte pauvreté il ne trouva rien de mieux à lui offrir qu'un morceau de bois de cèdre, pris en plein cœur de l'arbre, afin qu'en cette matière vénérable et incorruptible on put sculpter un buste du Roi Très Chrétien [1] ».

De retour à Tripoli, Nointel s'embarqua pour Alexandrette et Alep où, chez les Syriens catholiques, de nouvelles fêtes l'attendaient.

René RISTELHUEBER.

[1] A. VANDAL, *les Voyages du marquis de Nointel*, p. 154.
De Tripoli, le marquis de Nointel écrivit le 22 juillet 1674 au marquis de Pomponne : « La crainte de vous ennuyer m'oblige à remettre à un autre temps les particularités de mon voyage de Liban... dont j'aurai l'honneur de vous informer d'Alep. » Malheureusement, dans la lettre suivante effectivement adressée d'Alep, le 10 août, il n'est plus fait allusion au voyage au Liban.

COMPTES RENDUS

Un prophète : Edgar Quinet, par Paul Gautier. Édition nouvelle de ses articles sur l'Allemagne, avec commentaire et préface, un vol. de 380 pages in-16. Paris, Plon, 1917.

On connaît mal de nos jours les historiens de la première moitié du dix-neuvième siècle, et si on lit encore — rarement — Michelet, on laisse de côté Quinet, qui pourtant a sur son ami le mérite d'être beaucoup moins poète et beaucoup plus historien. M. Paul Gautier, dans le livre qu'il présente aujourd'hui au public et qui mérite à tous égards de retenir l'attention, nous montre en Quinet non seulement un puissant historien du passé, mais un véritable prophète de l'avenir.

En un temps où toute la jeunesse intellectuelle, sur les pas de Mme de Staël et de Victor Cousin, élevait l'Allemagne au pinacle, Quinet, qui s'était tout d'abord laissé séduire par on ne sait quel mirage, sentit combien l'Allemagne était plus à craindre qu'à admirer et en une série d'articles, qui parurent notamment dans la *Revue des Deux Mondes* de 1831 à 1867, s'efforça de mettre le public en garde et de dessiller les yeux de ses amis

M. P. Gautier, en une longue préface, montre comment tout le mouvement littéraire qui débute en 1815 et se précise en 1830 se trouve orienté vers l'Allemagne, et par suite de quelle erreur. L'Allemagne dont les romantiques s'enthousiasment, sans la connaître, sur la seule lecture de Mme de Staël, date d'un demi-siècle; c'est cet État amorphe, que Frédéric II commence pourtant à constituer par le fer, mais dont les écrivains, plus sérieux que Voltaire ou Diderot, fardent la réputation littéraire et philosophique.

La génération de Quinet qui étouffe dans la France de Louis XVIII — si saine pourtant et si ardente au travail — s'éprend de rêve et tout à la fois d'épopée C'est vers les vainqueurs de Napoléon qu'elle va chercher consolation et conseil. Quinet, qui commence par traduire *les Idées* de Herden, qui s'éprend d'une Allemande et finalement l'épouse, perçoit pourtant dès son premier voyage combien fausse est l'image qu'il s'est tracée : il sent déjà l'Allemagne bruire d'ambition, tendre vers l'unité, concentrer ses regards sur Berlin et menacer la France dans son intégrité Sitôt qu'il l'a senti, il veut le dire; ses amis cherchent à le convaincre qu'il se trompe : il persiste et Buloz reçoit son premier article : *l'Allemagne et la Révolution* Il insiste, retourne au delà du Rhin, travaille, interroge; sa désillusion grandit : il sent croître l'antinomie entre les deux races et se rend compte de l'impossibilité quasi radicale qu'elles ont de se pénétrer : « Il est un pays qui nous a toujours trompés dans nos jugements, écrit-il; son mouvement sourd et intime se dérobe incessamment à nous et ne se laisse apercevoir que longtemps après qu'il est fini. »

Et pourtant, avec une rare prescience, dont Michelet le félicitait plus tard, il détermine le rôle de la Prusse « qui donné à l'Allemagne ce dont elle est

le plus avide, l'action, la vie réelle, l'initiative sociale » ; il montre l'Alsace-Lorraine « lien commun de l'ambition nationale », « provinces limitrophes qui ont toujours été absorbées au profit d'un système social et qui ont incessamment servi à fortifier le pays qui se faisait de la manière la plus éclatante le représentant de la civilisation sur le continent ». Déjà il entrevoit donc que la lutte future se livrera autour du flambeau de la civilisation ; et il n'est pas assez idéaliste pour ne pas voir que la puissance qui s'érige en civilisatrice acquiert, par sa domination morale, la force matérielle et économique. Ce qu'il dénonce en 1842 sous le nom de *Teutomanie*, c'est déjà en germe ce Pangermanisme qui, depuis vingt ans, ne dissimule plus son programme.

Devant la claire vision qu'il a des ambitions germaines, Quinet ne peut conseiller le désarmement et l'oubli, et quand, par exemple, Lamartine lance cette *Marseillaise de la Paix*, qui est son plus fameux défi au bon sens, Quinet lui répond par des vers qui mériteraient d'être plus souvent mis en regard de ceux du poète :

Au premier coup de bec du vautour germanique
Qui vient te disputer ta part d'onde et de ciel,
Tu prendras trop tôt l'essor, roi du chant pacifique,
Noble cygne de France à la langue de miel.
Ne livrons pas sitôt la France en sacrifice
A ce nouveau Baal qu'on appelle Unité...

Il faut pourtant ajouter, ce que M. Gautier ne dit pas : c'est que Quinet, qui apostropha si violemment Louis-Philippe pour avoir accepté tacitement les traités de 1815 et toléré que la France restât la grande vaincue, demeura, par une contradiction commune aux intellectuels d'alors, un théoricien du pacifisme et un adversaire du militarisme, contribuant ainsi à encourager les ambitions allemandes.

Pierre Rain.

Les races et les nationalités en Autriche-Hongrie, par B. Auerbach. Deuxième édition. Paris, Alcan, 500 pages, in-8°.

La deuxième édition du gros et si instructif ouvrage de M. Auerbach paraît à une heure propice à son succès. La question d'Autriche est avec celle d'Alsace-Lorraine une des plus importantes à débattre au futur congrès, mais alors que pour celle-ci une solution s'impose, et une seule à tous les Français, à tous les membres de l'Entente, on peut encore discuter librement du futur statut autrichien. Le livre de M. Auerbach doit être à la base de toute discussion : c'est assez dire son intérêt. Avec l'impartialité la plus absolue, le souci de l'exactitude la plus scientifique, il a relevé toutes les statistiques officielles et officieuses pour dresser le tableau le plus précis qui se puisse des nationalités si bien enchevêtrées qui peuplent l'empire des Habsbourg. Il est remonté aux origines de chacune d'elles, établissant les circonstances dans lesquelles elles se sont développées, agglomérées, fondues dans le sol qu'elles ont colonisé. Quelle stupéfiante mosaïque aux formes étranges, et quelle science gouvernementale fallut-il pour la cimenter ! Le travail était solide, puisqu'il dure depuis près

de cinq siècles, malgré tous les tremblements dont la terre autrichienne fut si souvent sillonnée.

L'heure de la dislocation est-elle venue ? M. Auerbach se défend de donner son avis sur ce point. Il a montré les différences d'origine, de langue, de mentalité de tous les peuples de la monarchie; il a exprimé le vœu en maints endroits qu'aucun d'eux ne soit libre d'écraser le voisin plus faible. Ce vœu est-il chimérique ? L'avenir le dira; mais en un temps où on parle de la Société des Nations et des États-Unis d'Europe, il paraît contradictoire qu'on hésite à faire l'essai d'un État fédéral dont la nécessité politique se fait sentir autant et plus qu'au jour où un de nos diplomates, et non des moindres, disait : « L'Autriche... si elle n'existait pas, il faudrait l'inventer. »

Pierre RAIN.

Napoléon et l'Europe. Tilsitt. *France et Russie sous le premier Empire, la Question de Pologne* (1806-1809), par M. Édouard DRIAULT, dans la série des *Études napoléoniennes*. Un vol. in-8° de 491 pages. Paris, librairie Félix Alcan, 1917.

M. Édouard Driault étudie, dans cette série d'études historiques, à la lumière de la correspondance de Napoléon et des documents diplomatiques, la politique extérieure de l'Empereur, à laquelle il a consacré d'importants ouvrages qui ont pour titre général *Napoléon et l'Europe*. Le volume, qui est le quatrième, embrasse les années brillantes de 1806 à 1809 avec Iéna, l'occupation de Berlin, Eylau, Friedland, Tilsitt, Essling, Wagram. C'est la période ascendante et l'apogée de la gloire impériale, obscurcie, il est vrai, par l'aventure de Baylen; mais si l'Empereur tient tous ses adversaires sous son ascendant incontesté, les observateurs clairvoyants discernent déjà dans l'ombre de ces fastes éclatants les signes précurseurs de la chute finale inévitable. La coalition des ennemis de la France, faute d'entente et quelquefois d'audace (voyez cité dans l'ouvrage[1] le mot de Jomini après Eylau : « Ah! si j'étais l'archiduc Charles! »), attendra trop longtemps le moment favorable pour abattre le colosse, qui ainsi pourra poursuivre son gigantesque dessein.

Les traités de Campo-Formio et de Lunéville nous assuraient la Belgique et la rive gauche du Rhin et « il est bien probable[2] que Napoléon eût évité les désastres de la fin s'il eût consacré son génie à achever la nationalité française dans ses frontières naturelles », mais il ne tenait pas à s'enfermer dans le Rhin et les Alpes et convoitait de rétablir sous son sceptre un Empire semblable à l'Empire romain. Toutes ses visées, toutes ses conquêtes tendent à lui ouvrir les routes de l'Orient où il croyait pouvoir se l'assurer. Wagram met fin une fois de plus à la coalition latente ou ouverte de ses ennemis et après le traité de Vienne, qui suit cette victoire, il enserre l'Autriche entre l'Illyrie conquise et la Pologne reconstituée et il n'a plus devant lui que la Russie, à laquelle la Turquie barre l'accès de la Méditerranée. Les deux puissances devront donc fatalement s'affronter tôt ou tard, car jamais Napoléon n'aurait laissé l'Orient à Alexandre, ni

[1] P. 87.
[2] P. 373.

même voulu le partager avec lui. Alexandre le crut un court moment après Tilsitt, mais fut bientôt désabusé.

La thèse de M. Édouard Driault tend à démontrer, et les arguments et preuves qu'il apporte à l'appui convainquent, à notre avis, que la politique de Napoléon ne consista jamais à imposer par ses victoires la paix à l'Europe et à l'obliger de reconnaître la France incluse en ses frontières naturelles, mais elle tendit toujours, il faut le répéter, à la conquête d'un empire universel, et c'est ce qui le mena à Moscou et à sa chute. N'est-ce pas l'occasion de rappeler que dans un autre ouvrage[1] de cette même série des *Études napoléoniennes*, on voit Bonaparte, contrairement aux instructions du Directoire, lors de la discussion des *Préliminaires de Leoben*, prendre son parti de renoncer à la rive gauche du Rhin pour livrer Venise à l'Autriche et garder les Légations et le Milanais. C'est que l'Italie était déjà dans sa pensée le centre futur de l'Empire méditerranéen qu'il rêvait avec Rome comme capitale.

Ces études historiques, par les documents qui les étayent, ébranlent fortement les brillants décors et les légendes pompeuses de l'Épopée impériale, mais surtout amènent-elles quelque mélancolie dans les cœurs patriotes, surtout au cours de la grande lutte que nous soutenons contre ces mêmes puissances qui, à l'époque où se déroulait l'Histoire que les ouvrages de M. Édouard Driault racontent en pages si expressives, auraient sous l'ascendant d'un Napoléon, grand capitaine, mais sans vertiges de folle ambition, laissé se constituer enfin une Gaule puissante, intacte, du Rhin aux Pyrénées, des Alpes à l'Océan.

A. Pommier.

Le Livre de la Bonté, par G. Ransson, préface de M. Émile Loubet. Rousseau et Cie, éditeurs, un vol. in-18, 1918.

C'est un travers de notre race, par ailleurs si perspicace, que d'exagérer la supériorité et les mérites de nos ennemis et de fermer les yeux sur ses défauts. Nous nous extasions, par exemple, sur la force matérielle des Allemands, leur discipline, leur préparation et nous n'apercevons pas les défaillances et les lacunes de leur psychologie. C'est cependant ce qui doit coaliser contre eux le monde entier et amener leur perte. S'il en était autrement, à quoi conduiraient les leçons de l'expérience et les enseignements du passé?

Il y a deux mille ans qu'une doctrine d'humanité, de solidarité et de bonté est apparue sur la terre; si cette doctrine qui disait : « Aimez-vous les uns les autres » et « Tu ne tueras point » n'a pas triomphé, elle a, du moins, jeté des racines profondes, elle s'est développée et elle a eu pour l'humanité des effets importants et souvent féconds. Or, voici que méconnaissant les leçons de vingt siècles une race de proie prétend, d'un seul coup, les effacer; elle préconise la férocité et le carnage; d'une main ensanglantée elle raie le précepte sublime pour lui substituer le commandement infâme : « Haïssez-vous, égorgez-vous les uns les autres. » Cette race mau-

[1] Voir Raymond Guyot, *le Directoire et la paix de l'Europe*, 1795-1799, p. 358, 485, 491 et suiv. Alcan, éditeur.

dite peut-elle triompher? Non, car ce serait la fin du monde, l'obscurcissement de la justice, l'anéantissement du droit, le renversement de l'équilibre.

Un magistrat, que ses précédents ouvrages révèlent psychologue averti, a développé heureusement ces considérations dans un beau livre sur *la Bonté*; il nous montre, en un style élevé, mis cependant à la portée de tous, parsemé de traits et de modernismes attrayants, les satisfactions que la pratique de cette vertu réserve à ses adeptes. Il nous met en garde surtout contre ce préjugé trop répandu que bonté et faiblesse puisent leurs sources aux mêmes origiues. Cette étude, née de la loi des contrastes, sorte de *De officiis* mise au goût d'un Parisien de 1918, est sincère toujours, parfois émouvante jusqu'aux larmes.

Il est tels chapitres sur l'enseignement de la rue, le pourboire, la bonté envers les animaux qui débordent d'originalité, d'intérêt et d'acuité

Une préface de M. Émile Loubet, le père de la mutualité, presente au public cet essai, qui survivra aux fluctuations de la mode et de l'actualité.

E. T.

L'Europe au jour le jour, par Auguste Gauvain, t. II et III. Paris. Édition Bossard, 1917-1918, 2 vol. in-8°.

M. Gauvain continue avec une inlassable activité la publication de son grand ouvrage intitulé : *L'Europe au jour le jour*. En six mois deux nouveaux volumes ont paru : l'un comprend les années 1909 à 1911, l'autre la crise redoutable qui a suivi ce qu'on a appelé « le coup d'Agadir ». Ce qui frappe surtout dans cet exposé, c'est l'enchaînement des faits. Il n'apparaissait pas toujours à première vue : il fallait s'appliquer à le découvrir et à le dévoiler ensuite aux yeux singulièrement obscurcis d'une opinion mal dirigée et surtout très ignorante. Ce qui a manqué à nos hommes d'État depuis quinze ans, c'est la clairvoyance : ils n'ont jamais voulu voir les choses qu'à leur point de vue particulier. L'auteur a merveilleusement résumé sa pensée dans la phrase suivante : « Tout se tient en politique et en diplomatie. C'est le fait des brouillons d'engager une entreprise dans l'idée que, durant sa réalisation, le reste du monde ne bougera pas et que les discussions — avec conflits en perspective, — peuvent être localisées comme une expédition militaire. C'est le fait des ignorants de sous-estimer la valeur de l'adversaire. C'est le fait des nigauds de compter pour réussir sur l'aveuglement d'autrui. »

Nous avons vécu trois années en France hypnotisés en quelque sorte par la conquête du Maroc, qu'il fallait, écrivait-on tous les jours, pousser jusqu'au bout sans voir que l'état politique de l'Europe se modifiait pendant ce temps-là, que l'attitude hostile de l'Espagne, la révolution turque, les ambitions de l'Autriche en Orient, la mauvaise humeur perpétuelle de l'Allemagne nous menaçaient d'une intervention, — que quelques imprudents souhaitaient, — pour renouveler la conférence d'Algésiras, où tant de solutions avaient été laissées en suspens. Quand la politique française a été engagée trop à fond pour pouvoir se dégager, il était certain que nos éternels ennemis profiteraient de notre aveuglement pour exiger des compensations, sachant très bien que, grâce à leurs habiles manœuvres, l'Eu-

rope nous laisserait seuls nous débattre avec eux, tant que les questions générales ne seraient pas abordées. C'est toute cette préparation que M. Gauvain a exposée en grands détails et que nous ne pouvons analyser ici, mais qu'on trouvera dans ses articles « au jour le jour ». Il a eu la coquetterie, dit-il, de « ne rien y modifier ni retoucher ».

Son troisième volume ne comprend que l'année 1911 avec toute la suite du coup de théâtre imprévu pour nos politiques et que l'Allemagne a commencé par l'envoi de ses navires à Agadir et la note comminatoire du chancelier, M. de Kiderlen-Wæchter, au mois de juillet 1911. Que la diplomatie allemande ait interprété de mauvaise foi l'acte d'Algésiras, ce n'est point la question. On ne raisonne pas avec des gens de parti pris : on leur résiste si on se croit le plus fort, ou on leur cède, si on tient à la paix à tout prix. C'est ce qu'a voulu faire le cabinet Monis-de Selves-Caillaux, qui était alors aux affaires, et bientôt après M. Caillaux, premier ministre. Sa fatale intervention s'est aggravée de ce qu'il a prétendu mener seul les négociations avec l'Allemagne par une diplomatie occulte et qu'il en était arrivé à abandonner sournoisement, au printemps de 1911, toute l'Afrique équatoriale française sous couleur de construction de chemin de fer dans notre colonie du Congo, assurant à l'Allemagne la prépondérance économique dans ces régions et comme conséquence inéluctable la prépondérance politique. Seul dans la presse M. Gauvain révéla dans le *Journal des Débats* cette semi-trahison qui amena la retraite éclatante de M. de Selves et la démission de M. Cruppi; et il s'en fallut de peu qu'on ne l'accusât lui-même d'être un mauvais Français. Mais il était armé, ayant en mains les documents confidentiels établissant la manœuvre inqualifiable de M. Caillaux, faite en dehors de son propre ministère, de l'ambassadeur de France à Berlin et du président de la République. On les trouvera p. 278 et suivantes de son livre.

M. Caillaux se montrait disposé à donner le concours du marché de Paris à la société du chemin de fer de Bagdad, à porter tous les trois ans un Allemand à la présidence de la Dette ottomane, à admettre les fonds allemands à la cote, à s'entendre d'une façon générale avec Berlin sur les questions politiques Qu'obtenait-il en échange? La question du Congo restait ouverte et celle du Maroc n'était pas réglée. Il avait de plus favorisé en France un emprunt turc et un emprunt hongrois. C'était pour nous la brouille certaine avec nos alliés de Russie et d'Angleterre et avec l'Espagne. On comprend les regrets manifestés par les journaux de Berlin et de Vienne à la nouvelle de la chute de celui qu'ils appelaient le grand ministre français.

Ajoutons que les négociations secrètes avaient été traitées avec des financiers comme le Dr Semler, de Hambourg, et M. Fondère, de Paris, et qu'on les trouve racontées dans un livre de M. Mermeit intitulé : *Chronique de l'an 1911*. Le ministère de M Poincaré, surtout l'intervention vigoureuse de la Chambre et du Sénat rétablirent la situation, et on aboutit au protectorat marocain et au traité de Fez au commencement de 1912. Mais les déceptions provoquées par l'échec des négociations secrètes irritaient au plus haut point l'opinion germanique et les personnages allemands, qui avaient cru par le coup d'Agadir assouvir leurs ambitions coloniales, n'acceptèrent que comme un mauvais provisoire les arrangements qui furent alors conclus. Guillaume II, tout en prescrivant à ses représentants de

transiger avec nous dans l'affaire marocaine, se jura de reprendre à la première occasion une partie mal engagée et que la coterie militaire prétendait ne pouvoir se jouer que par les armes. Chez nous, on s'endormit de nouveau dans une paix trompeuse.

Du côté des Allemands il n'y a jamais eu que des désillusions. Un jour, en 1910, M. Gauvain croit pouvoir écrire que « le regret causé par le départ du prince Radolin de l'ambassade de France est atténué par le choix de son successeur ». Et il ajoutait : « M. de Schœn a rempli les fonctions de conseiller de l'ambassade d'Allemagne à Paris du temps du prince de Munster. Il ne cachait pas son désir de revenir à la rue de Lille ; et les pangermanistes n'ont cessé de lui faire un grief de cette intention bien connue, en l'accusant d'y sacrifier la dignité de l'Allemagne. » Et c'est ce même M. de Schœn qui, lors de la déclaration de guerre de 1914, s'est conduit comme un vrai goujat, sans égards pour la société française qui l'avait bien accueilli, ayant fait le métier d'espion plus que d'ambassadeur et ayant mérité d'être traité comme les Allemands ont traité notre représentant à Berlin, M. Cambon. C'est qu'ils sont tous les mêmes, façonnés dans le même moule, ne connaissant que la servitude, qu'ils soient d'habiles diplomates internationaux comme le prince de Bülow, des esprits sages et modérés à l'apparence comme M. de Bethmann-Hollweg, des protestants comme M. de Kirderlen-Wæchter, ou des catholiques comme le comte Hertling, des ministres évangéliques, comme des cardinaux et des évêques. Dès que la suprématie de l'Allemagne est en jeu, il n'y a plus ni convictions religieuses, ni conscience, ni opinion individuelle : il n'y a que la consigne donnée au nom du « vieux Dieu » dont l'empereur Guillaume s'est fait le représentant officiel dans le monde entier. De telles dispositions d'esprit suppriment toute discussion de forme un peu courtoise ; il ne reste comme argument que la force brutale.

Les conclusions de M. Gauvain sont sévères contre l'Allemagne, parce qu'il la connaît trop bien ; elles sont sévères aussi contre nos hommes d'État dont il a suivi pas à pas les intrigues coupables ou les aveuglements non moins dangereux. On ne peut que lui donner raison quand il écrit : « Aucun ministre de la République n'a le droit d'engager sous une forme quelconque des négociations contraires aux vœux du pays. Les ministres ne sont au pouvoir qu'en qualité de premiers serviteurs de l'État. Toute violation de ces règles élémentaires expose la patrie à des catastrophes. » Au moment prochain, — il faut l'espérer, — où nous sortirons de la crise si violente, que tant d'impérities ont amenée, il faudra se souvenir des leçons d'un passé qui est si près de nous et qu'il y avait tant d'utilité à rappeler.

G. Baguenault de Puchesse.

La Politique extérieure de l'Autriche-Hongrie, par M. Jean Larmeroux, tome Ier, Paris, 1918. Librairie Plon, in-8°.

Comment l'Autriche, si longtemps en possession de l'hégémonie impériale allemande, est-elle devenue en quelque sorte vassale de la Prusse et a-t-elle perdu toute influence sur les petits États de la confédération germanique dont quelques-uns étaient catholiques comme elle ? Et comment

s'étant rejetée vers l'Orient voit-elle son ambition aux prises avec de nouvelles difficultés et des crises qu'elle n'avait pas prévues? C'est le sujet du travail considérable dont M. J. Larmeroux commence la publication. L'Autriche est un passage et le Danube, dit-il, est une route. Les Habsbourg, chassés du Rhin, se rabattent sur l'Orient, mais ils doivent être fort étonnés de se trouver les alliés des Turcs, leurs éternels ennemis depuis cinq siècles. L'Empire ayant une population composée de Hongrois, d'Allemands et de Slaves, ce n'est que sur cette dernière race qu'il pouvait trouver moyen d'étendre sa domination, oubliant les services signalés que lui avait rendus la Pologne et la Russie, ce qui faisait dire au tsar Nicolas : « De tous les rois, les deux plus fous sont Sobiesky et moi, qui avons tous deux sauvé l'Autriche. »

Ingrate envers ses alliés, l'Autriche-Hongrie a singulièrement pardonné à ses ennemis, s'étant mise de bon cœur depuis Sadowa sous la dépendance et presque le commandement de la Prusse. Cette histoire politique, diplomatique, militaire est pleine d'enseignements.

M. Larmeroux la passe en revue avec beaucoup de détails, depuis le Congrès de Berlin de 1878, l'occupation difficile de la Bosnie-Herzégovine, l'affaire Dulcino, la formation de la Triple-Alliance en 1882, les affaires d'Arménie et l'accord austro-russe, qui maintint une paix momentanée jusqu'en 1908. Mais ce ne sont là que les préliminaires de cette redoutable explosion du Pangermanisme, à laquelle l'Autriche allait s'associer après la guerre des Balkans, faisant cause commune avec la Bulgarie et attaquant la Serbie et même la Roumanie avec la complicité, sinon l'initiative de Berlin.

La suite de cette exposition de faits et de leurs conséquences sera plus intéressante encore, l'auteur devant nous donner sans doute ses vues sur la question si controversée de l'attitude qui convenait à la France et aux puissances occidentales vis-à-vis de l'Autriche-Hongrie, si inféodée qu'elle soit à l'Allemagne.

Les Coulisses du Reichstag. Seize années de vie parlementaire en Allemagne, par M. l'abbé Wetterlé, 1918, in-8°. Éd. Bossard.

M. l'abbé Wetterlé publie sous un titre fantaisiste la première partie de mémoires très remplis d'observations singulièrement frappantes et de psychologie très profonde sur les hommes et les choses d'Allemagne depuis vingt ans. Député de l'Asace-Lorraine pour l'arrondissement de Ribeauvillé depuis 1898, sans jamais renier sa qualité de protestataire et de Français, subissant le joug, mais non rallié, M. Wetterlé n'essayait pas moins de tirer de la situation tout le parti que les circonstances lui offraient et il ne croyait pas nécessaire d'être en hostilité perpétuelle avec tous ses collègues. Son aménité, sa bonne éducation, sa tolérance même lui permirent de ne pas vivre à Berlin comme un isolé et d'entretenir avec les différents groupes du Parlement des relations cordiales, qui lui permirent d'apprendre bien des secrets, que les Allemands laissent échapper de temps en temps, surtout après boire. De là les précieuses révélations qu'il nous donne et la physionomie très piquante qu'il trace sans ménagement des fantoches qu'il voyait manœuvrer sous ses yeux.

On n'avait pas assez compris en France les changements si importants opérés dans l'opinion allemande, et non pas seulement prussienne, pendant ces dernières années. Le Pangermanisme ne s'est pas développé tout d'un coup : il a été préparé de longue date, en dépit de l'opposition du Reichstag, par d'habiles diplomates, comme le prince de Hohenlohe et surtout le prince de Bülow. Les chanceliers de l'Empire ont su diviser les groupes, se faire des majorités de rechange, annuler l'influence que le parti du Centre avait prise sur le gouvernement. On a été étonné de l'attitude des catholiques et de leurs chefs, approuvant hautement toutes les infamies si antichrétiennes commises par les troupes allemandes lors de l'invasion brutale de la Belgique et de la France. C'est qu'ils étaient domestiqués depuis longtemps, ayant abdiqué leur indépendance et s'étant laissé séduire par quelques avantages matériels. M. Wetterlé explique très clairement que tout cela était prévu, aussi bien que la défection des socialistes qui avaient obtenu tant de succès aux dernières élections. On aurait dû savoir que l'impérialisme allemand, quand il a décidé la guerre, n'avait aucune inquiétude et qu'il pouvait compter sur l'unanimité de la nation. La coterie militaire régnait en souveraine et imposait ses volontés, non seulement à l'Empereur et à la Prusse, mais à toutes les nations confédérées.

Sa politique contre l'Alsace-Lorraine, que des lois récentes autorisaient et aggravaient, affirmait tous les jours des projets de conquête, bien loin d'envisager un arrangement amiable que des hommes d'État naïfs pouvaient seuls espérer devoir un jour se réaliser. On en avait des preuves manifestes que l'on s'obstinait à ne point observer, ne serait-ce que cette décoration aussi symbolique qu'insolente qui orne la porte du palais du Parlement qui donne sur la Thiergarten. Au-dessus de cette porte un puissant lion de pierre, à moitié dressé, tient sous sa patte gauche une boule sur laquelle on peut lire : *Elsass-Lothringen*. A l'autre entrée des députés, une verrière de dimension colossale montre une épaisse Germania, autour de laquelle les vingt-cinq Etats allemands (dont l'Alsace-Lorraine) représentés par des enfants en costume carnavalesque, exécutent une ronde. La grosse dondon tient en ses mains les deux bouts d'un ruban, aux couleurs de l'Empire, qui contourne la taille de tous les danseurs. La grossièreté allemande se retrouve partout, quelquefois hypocrite, le plus souvent cynique; ce qui faisait dire à Bismarck : « Les Latins ont été civilisés dix siècles avant nous, — et cette avance-là nous ne l'avons jamais rattrapée. »

M. l'abbé Wetterlé agrémente son récit de portraits des principaux hommes politiques qu'il a rencontrés à Berlin comme dans la Lorraine annexée, qui sont esquissés non sans malice, mais avec un vrai esprit français, dont les Teutons ne goûteront pas toujours le sel, mais qui prouvent que ces gens, quelle que soit leur méthode et leur intelligence pratique, n'auront jamais que le culte de la force.

Comment, encore une fois, a-t-on attendu la guerre actuelle, pour savoir tout cela!

Histoire de la représentation diplomatique de la France auprès des cantons suisses, par Édouard Rott, t. VI. Berne, 1917, gr. in-8°.

Le nouveau volume du grand travail de M. Rott va de 1643 à 1663, date du renouvellement du traité de 1602 avec la France. Il expose les difficultés nombreuses au milieu desquelles se débattent les représentants de la Suisse placés entre la France et l'Autriche et dépendant pour leur ravitaillement aussi bien de l'une que de l'autre. C'est la période où, par le traité de Westphalie, les treize cantons brisent les liens qui les rattachaient à l'Empire et font reconnaître leur autonomie, en étant forcés d'accepter la fin de la neutralité des deux Bourgognes.

Bien que la France ait vivement défendu les intérêts du corps helvétique, il ne manquait pas de points litigieux entre les deux pays; ce fut l'affaire de l'ambassadeur de La Barde de les résoudre. M. Rott analyse ses dépêches avec son soin ordinaire et les rapproche des nombreux documents diplomatiques qu'il a dépouillés. Puis, comme conclusion, il raconte les fêtes qui célébrèrent le renouvellement solennel de l'alliance en 1663 et qui vinrent constater le succès de Louis XIV aussi bien que la prépondérance française en Europe. B. P.

La Morale politique du grand Frédéric, d'après sa correspondance, par M. le commandant Weil. Paris, 1918, librairie Plon, un vol. in-8°.

Les remarquables études de notre collaborateur M. le commandant Weil sont devenues un gros volume, qui sera nécessaire à quiconque voudra se rendre compte de la genèse de la politique prussienne depuis près de deux siècles. Le grand ancêtre a fait école et ses successeurs ont bien profité de ses leçons. La correspondance de Frédéric II forme une lourde collection de trente-cinq volumes, qui étaient peu connus en France. Notre éminent collaborateur, auquel l'histoire diplomatique de cette époque est très familière, en a extrait tout ce qui était intéressant pour les années 1741 et 1742. Dans ses rapports avec le cardinal de Fleury, avec le maréchal de Belle-Isle, avec le marquis de Valory, sous une apparence courtoise et même obséquieuse, il laisse percer une astuce et une mauvaise foi, dont les preuves éclatent dans la correspondance intime qu'il a avec son ministre d'État, le comte de Podewils. Il suffit de laisser parler les documents, que M. Weil a accompagnés de sobres commentaires et d'une table très complète, qui rendra le plus grand service aux historiens. B. de P.

Le Gérant : J. BOURDEL.

PARIS. — TYP. PLON-NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE. — 23017.

L'EMPEREUR ALEXANDRE Ier

ROI DE POLOGNE — LA « KONGRESSOVKA »

(1801-1825)

Il y a plus de cent ans, au lendemain de la chute du grand Empire napoléonien, l'empereur Alexandre Ier arrivait à Vienne, pour assister au Congrès chargé de remanier la carte de l'Europe, avec cette parole sur les lèvres : « La Pologne a trois ennemis, la Russie, la Prusse et l'Autriche et elle n'a qu'un ami; c'est moi! » C'était renier une partie importante de l'œuvre de Catherine II et en même temps donner carrière à son imagination, remplie à certains moments de songes humanitaires et de desseins généreux. Comment cette régénération d'un peuple victime de ses voisins s'était-elle imposée à lui? Comment l'a-t-il comprise, sous quelles influences, avec quels concours, à travers quels obstacles? C'est là un épisode historique qui, bien que centenaire, retrouve un intérêt très appréciable aujourd'hui.

*
* *

Transportons-nous à l'année 1795, celle du dernier partage de la Pologne. On vit alors paraître à la cour de Catherine II un grand seigneur de ce pays, résigné à servir la Russie, le prince Adam-George Chartoryski. Le père de ce jeune homme, Adam-Casimir, avait été le principal personnage de l'État pendant les derniers temps de la république polonaise. Il survivait à sa patrie dans son château de Pulawy, sur la Vistule, à peu près à égale distance des deux capitales, Varsovie et Cracovie, au milieu des reliques et des souvenirs du passé glorieux de sa nation. Pour l'arracher au séquestre, ainsi que les autres biens de

sa famille, Adam-George consentit à se mêler, en otage aussi bien qu'en courtisan, à l'entourage de la grande Impératrice. Nommé gentilhomme de la Chambre, il fut de plus admis dans la familiarité du grand-duc Alexandre, fils du tsarévitch Paul, son aîné de sept ans, et devint bientôt son ami et son confident préféré.

Alexandre Paulovitch avait été élevé par son précepteur Laharpe en Européen ou pour mieux dire, en homme, en républicain plutôt qu'en Russe. Toute sa vie il dut se débattre contre les idées exotiques que son éducation avait enracinées en lui; il se montra, tantôt l'autocrate devenu tel par droit de naissance, et tantôt l'ami des lumières, type des souverains encensés par les philosophes sur presque tous les trônes. La complexité de ses sentiments et de ses actes a induit son dernier historien, qui est en même temps son petit-neveu, à écrire : « Souverain russe, ce n'est qu'à l'époque de la guerre patriotique qu'il a donné la mesure de ses brillantes facultés; dans tout le reste de ses vingt-quatre années de règne, les intérêts de la Russie ont été malheureusement relégués au second plan... (Il) ne fut pas grand, bien que son règne ait été fécond en résultats, parce qu'il n'a eu qu'à un degré insuffisant la connaissance du caractère russe, ni celle du peuple russe [1]. »

Alexandre compléta en effet l'instruction qu'il avait reçue de son précepteur suisse auprès d'un homme « pis qu'étranger pour la Russie », au cours de leurs promenades dans les jardins du palais de Tauride ou sur les quais de la Néva. Au dix-neuvième siècle, et surtout pour la France, la question polonaise s'est réduite à un duel inégal entre Nicolas Ier et la Pologne martyre. Catherine II s'était contentée de reprendre les pays jadis disputés par ses voisins aux tsars de Moscou. La Pologne proprement dite était échue à l'Autriche et à la Prusse. En dépossédant ces deux puissances, la Russie pouvait se donner l'air de réparer une injustice et asseoir en même temps son influence au cœur de l'Europe. Alexandre se laissa d'autant mieux

[1] Grand-duc Nicolas Mikhaïlovitch, *Alexandre Ier*, t. I.

gagner à cette idée qu'il avait entendu son père déclarer iniques et impolitiques les trois partages et exprimer ses regrets d'être lié à cet égard par les deux grands États allemands. Devenu empereur, il rappela auprès de lui Czartoryski, éloigné de la Russie par suite d'une intrigue de cour, et l'associa à son « Comité de salut public », où l'on dressait à l'écart le programme de la politique du règne. Dans ce Comité, Czartoryski s'occupa surtout de la politique extérieure. Tout en se laissant nommer à la russe Adam-Adamovitch, il se regarda désormais comme l'avocat officieux de la Pologne auprès d'Alexandre Ier.

Cette fonction l'obligeait à une certaine prudence. L'Empereur cachait mal à son entourage une âme à double et à triple fond, une volonté flottante entre le souci de ses intérêts et l'ivresse intermittente de ses rêves. Subtil et sensible, inconstant dans ses idées et ses affections, il laissait abonder dans son langage et sa conduite les contradictions et les contrastes : on le trouvait un jour irritable, un autre jour insinuant et charmeur, maître de lui néanmoins, habile à flatter ou à déconcerter ses interlocuteurs. Czartoryski a confessé discrètement, mais nettement sa défiance : « Ce qui rend tout scabreux et dangereux, c'est le peu de fond qu'il y a à faire sur celui qui serait appelé à jouer un rôle important. »

La principale cause du dissentiment entre le patriote polonais et son souverain consistait dans leur divergence d'opinion sur la Prusse. Alexandre manifesta toute sa vie une prédilection atavique pour ce royaume et pour les Hohenzollern. Par son ascendance depuis Pierre III, il tenait aux principales cours allemandes et à celle de Berlin en particulier. Frédéric II et son frère Henri avaient préparé le mariage de Paul Ier avec Sophie-Dorothée de Wurtemberg; celle-ci, devenue l'impératrice Maria-Féodorovna, ne cessa jamais d'exercer un grand ascendant sur son fils. Alexandre tenait en outre de son prédécesseur un goût prononcé pour le militarisme et la « paradomanie » en honneur au pays du roi-sergent. En certaines circonstances, il se laissa prendre à la stratégie surannée des Weirother et des

Pfühl. Il ne cessa jamais de justifier le mot prononcé par l'impératrice Marie-Thérèse : « Je regarde la Russie et la Prusse comme faisant à elles deux partie d'une même monarchie. »

Czartoryski au contraire détestait la Prusse qui, en 1791, à un moment décisif pour sa patrie, avait abandonné celle-ci au lieu de la protéger, comme elle s'y était engagée. Il réprouvait la politique générale du cabinet de Berlin, toute de bascule, cherchant tantôt à l'ouest avec l'appui de la France, tantôt à l'est avec l'appui de la Russie des avantages territoriaux, s'offrant sans cesse d'un côté pour attirer de l'autre une surenchère. Alexandre Ier se garda bien de prévenir son ami lorsqu'en juin 1802, il alla à Memel faire une visite au roi Frédéric-Guillaume III et à la reine Louise. L'entrevue fut cordiale, même affectueuse; le Tsar y voua à la Reine un culte respectueux et chevaleresque qui contribua à rendre inébranlables ses « affinités électives » pour l'alliance prussienne. A son retour, il sut présenter à Czartoryski cette entrevue comme dénuée de tout caractère politique; il n'en fut pas moins accusé par lui d'avoir considéré la Prusse « moins comme un État politique que comme une personne envers laquelle il se croyait des obligations particulières ». Alexandre se montrait dès lors, dans son action extérieure, oscillant entre deux desseins que les circonstances rendaient inconciliables, la substitution de l'hégémonie russe à l'hégémonie napoléonienne et la résurrection à son profit de l'État polonais. Il se heurta de plus à cette contradiction dont il paraît ne s'être jamais aperçu, de vouloir relever une nation, de concert avec le petit-neveu du souverain qui avait été le premier et le plus ardent instigateur de sa ruine.

*
* *

Un an après l'entrevue de Memel, Alexandre nomma Czartoryski ministre adjoint aux Affaires étrangères et, quelque temps après, curateur *polonais* de l'Université de Vilna. C'était lui fournir une occasion permanente d'orienter la politique russe

dans un sens favorable à la Pologne et de travailler à la conservation de l'esprit national parmi ses compatriotes de Lithuanie. C'était aussi le désigner à l'hostilité des Vieux-Russes, qui se trahit encore après un siècle dans ce portrait physique et moral esquissé par le célèbre auteur de *la Guerre et la Paix*, Tolstoï : « Homme de haute taille, à figure intelligente et dont la mâchoire proéminente, loin d'enlaidir ses traits, y ajoutait beaucoup de vivacité et de mobilité... Homme des plus remarquables et des plus antipathiques... »

Divers documents attestent son action diplomatique en faveur de sa patrie. Enfin le traité anglo-russe du 11 avril 1805 spécifie l'avènement, à titre d'éventualité, du tsar au trône de Pologne, ainsi que l'attribution d'indemnités territoriales sur le Rhin et l'Italie pour les deux grandes puissances allemandes.

Comment les événements répondirent-ils à ces espérances?

En septembre 1805, Alexandre quitta la Russie pour aller soutenir l'Autriche, dont les armées déjà vaincues battaient en retraite sur Vienne. La Pologne prussienne était sur sa route et livra passage à ses troupes. Un général s'était présenté à lui au nom de Frédéric-Guillaume pour le complimenter et aussi pour le surveiller et l'empêcher de se montrer à Varsovie. S'il eût cru Czartoryski, il eût occupé immédiatement cette ville et s'y fût proclamé roi. Il préféra agir en douceur, diplomatiquement et fit demander à Frédéric-Guillaume une entrevue où il pensait pouvoir l'entraîner dans la coalition, sauf à reprendre avec lui la question polonaise après la victoire.

En attendant le retour de son envoyé, il alla visiter les Potocki à Villanow et les Czartoryski à Pulawy. Chez les uns, il se déroba habilement aux insinuations qui lui furent faites; chez les autres, il répondit par de vagues promesses à la mère d'Adam-Georges, à genoux devant lui [1]. A Berlin, au contraire, où il passa dix jours incognito, il fut expansif et pressant avec le couple royal et s'assura, par la convention de Potsdam (3 no-

[1] Comtesse Potocka, *Mémoires*, p. 89-94. Cf. grand-duc Nicolas Nicolaïévitch, *Relations diplomatiques entre la Russie et la France*, t. IV, p. 84

vembre), l'entrée éventuelle de la Prusse dans la coalition. Le lendemain, il descendait, suivi du Roi et de la Reine, dans le caveau funèbre où reposaient le Grand Électeur et le Grand Roi et y scellait, par un serment devant ces ombres illustres, l'alliance prusso-russe contre « l'ennemi du genre humain ». A cette scène de théâtre, l'empereur des Français répondit quelques jours après par le coup de foudre d'Austerlitz. En 1804, lors de la troisième coalition contre la France, un faiseur de politique spéculative à ses gages, l'abbé Piatoli, dans un plan de pacification générale de l'Europe, donna pour conclusion à son œuvre la restauration de la Pologne; il supposait que la Prusse refuserait de l'accepter et qu'elle serait punie par la perte de ses provinces polonaises. Cette pièce fut probablement mise, à titre de curiosité, sous les yeux du Tsar. Quant à Czartoryski, il pensait certainement à sa patrie lorsque à la même époque il rédigeait un programme d'émancipation pour certains peuples privés de leurs droits politiques, comme les Grecs *et les Slaves*.

En 1806, nous retrouvons Alexandre engagé, à la suite de la Prusse, dans une nouvelle guerre contre la France. Czartoryski découragé a cru devoir quitter son poste aux Affaires étrangères, mais il reste son conseiller secret, un confident toujours bienvenu à parler à un maître. De sa retraite de Pulawy, il lui propose (décembre) un nouveau plan de restauration polonaise. Il a vu Napoléon entrer à Posen et à Varsovie, il a entendu son appel aux armes, en vue d'une restauration nationale complète : « Il faut, dit-il, que les bienfaits de l'Empereur surpassent les offres et les bienfaits de Bonaparte. » Il faut aussi se garder d'associer la Prusse à cette œuvre, car c'est une puissance factice « formée par le génie; ce n'est peut-être qu'une politique double et avide qui peut soutenir ce colosse aux pieds d'argile ». Une guerre avec elle éclatera un jour, quoi qu'on fasse.

Devant cette proposition, Alexandre se demanda s'il pourrait au moins attirer à lui quelques-uns des Polonais qui avaient illustré au loin leur patrie pendant les dernières années. Koc-

ziusko, retiré en France, fut directement consulté ; il mit à son concours des conditions que l'autocratie russe acceptait en principe, mais ne voulait pas subir.

L'Empereur manda alors à son quartier général un autre survivant de la Pologne militaire, Kniacewicz : « Je suis prêt, lui dit-il, à déclarer l'établissement du royaume, à organiser une armée polonaise. Que penseraient de cette décision les Polonais et vous-même? » Surpris et hésitant, Kniacewicz finit par dire : « Il y a un an, tous faisaient des vœux pour vous; aujourd'hui, Napoléon a armé une partie de la nation. Comment se jeter au travers d'un pareil mouvement? L'armée dont vous parlez serait obligée de verser le sang polonais. » Alexandre lui serra la main, se tut, puis le congédia en l'assurant de son estime.

Il se reprit alors à ses plans de pacification de l'Europe avec le concours des Allemands de Berlin : « A tel point, dit son dernier biographe russe, il était fasciné par la Prusse et les Hohenzollern! » Il retourna voir Frédéric-Guillaume; secondé auprès de lui par le ministre dirigeant Hardenberg, il renouvela expressément l'alliance de l'année précédente. Les deux souverains se flattaient de prendre bientôt leur revanche, l'un d'Austerlitz, l'autre d'Iéna, et se payer réciproquement de leurs victoires en Saxe et en Pologne. La journée de Friedland les réveilla de leur rêve.

On sait ce qui se passa à Tilsitt. En face de son vainqueur, Alexandre, à moitié contraint, à moitié séduit, accepta une alliance qui impliquait le partage de l'Europe entre deux empires, celui de l'Occident et celui de l'Orient. Il s'appliqua néanmoins à atténuer pour la Prusse les conséquences de la défaite. Il eût pu, a-t-on dit, obtenir les provinces polonaises enlevées à son allié; il les refusa par un sentiment de délicatesse qui se conciliait chez lui avec une arrière-pensée encore lointaine. Dans le présent, il dut subir la transformation de ce pays en un grand-duché, dit de Varsovie, attribué en droit au roi de Saxe, en fait administré par un résident français, protégé par une armée indigène sous les ordres du prince Joseph Poniatowski, neveu du

dernier roi de Pologne, et constituée en avant-garde permanente des troupes françaises. Non seulement Alexandre reconnut l'État nouveau, mais il accepta, au delà de sa frontière lithuanienne, un coin de terre prélevé sur les dépouilles de la Prusse, le palatinat de Bialystok. Aussi les historiens nationaux ont-ils considéré le traité de Tilsitt comme consacrant un quatrième partage de la Pologne.

A partir de ce moment, Czartoryski, quoique membre du Sénat dirigeant à Pétersbourg et curateur à Vilna, s'efface, disparaît quelque temps, mais il continue, au témoignage des représentants de la France, à régner sur une coterie assez influente à la Cour : il a « l'air de ne se mêler à rien et l'opinion le mêle à tout ».

*
* *

Sous l'empire de ses nouveaux liens, Alexandre parut mettre de côté pour quelque temps son dessein polonais. Il laissa Napoléon détourner son attention et son ambition sur d'autres points de ses frontières. Il reçut de lui toute latitude pour conquérir la Finlande sur la Suède et s'en proclamer souverain. Il rendit à cet État, aux dépens de la Russie, ses anciennes frontières, lui confirma ses franchises à la Diète de Borgo et se félicita en rentrant à Pétersbourg du succès qu'il avait obtenu dans le rôle, nouveau pour lui, de souverain constitutionnel.

Sur sa frontière occidentale, il gardait, à cette époque, une attitude expectante, tout en réservant l'avenir. A Napoléon, il arracha la promesse de l'évacuation du duché varsovien par les troupes françaises, lors de leur entrevue à Erfurth. En passant à Kœnigsberg pour se rendre dans cette dernière ville, il y avait rencontré les souverains de Prusse; quatre mois après, il les accueillit avec empressement et cordialité à Pétersbourg. Il rafraîchissait ainsi une fois de plus le souvenir de leurs précédents tête-à-tête, afin d'y rattacher au besoin la suggestion de nouvelles espérances.

En 1809, sa fidélité à l'alliance française fut mise sérieuse-

ment à l'épreuve, à propos des affaires de Pologne. Il se voyait obligé de seconder Napoléon en guerre avec l'Autriche, de soutenir les Varsoviens contre les Allemands de Vienne. Il déroba de son mieux ses troupes à ce contact abhorré. Il sut même écarter les nobles de la Galicie qui, pressentant le démembrement de leur pays, lui offraient la couronne des Jagellons ramenée au milieu d'eux, à Cracovie. Lors des négociations de paix, il chargea Napoléon de faire valoir ses intérêts, pensant ainsi recueillir la meilleure part des territoires enlevés à l'Autriche au-delà des Carpathes. Ce fut le contraire qui eut lieu : 1 500 000 âmes furent adjugées au grand-duché de Varsovie et 400 000 seulement à la Russie. La Pologne autrichienne se trouvait ainsi dépecée comme l'avait été le reste du royaume. Ainsi s'opéra le cinquième partage.

En voyant l'État varsovien doubler du même coup son territoire et son armée, Alexandre dit à l'ambassadeur de France : « Je ne puis consentir à rien qui puisse donner l'espoir ou même faire naître la possibilité du rétablissement de la Pologne. » On le voit depuis, en 1810, poursuivre à Paris une série de négociations à deux fins : la suppression des noms de Pologne et de Polonais dans les actes diplomatiques et un engagement formel de la France de ne pas se prêter à la renaissance du royaume disparu. Napoléon accéda à la première demande, mais sur la seconde rompit le premier la conversation et commença à se préparer à la guerre.

Alexandre revint aussitôt à son thème favori et essaya d'accomplir, par surprise, à son heure, l'œuvre qu'il avait voulu interdire. Il renoua à la fin de l'année sa correspondance avec Czartoryski et lui avoua son intention de se déclarer roi de Pologne dès le début des hostilités. Il songea même à prévenir l'envahisseur par une offensive brusquée sur Varsovie et à se faire céder par l'Autriche les parties de la Galicie que celle-ci avait gardées en 1809 ; mais, dans l'exécution de ce plan, il tenait à être secondé par l'unanimité des patriotes. Czartoryski consulté se refusa à encourager ses espérances ; il s'était aperçu,

bien malgré lui, que c'était vers l'empereur des Français que se tournaient les regards des Polonais. Pour concilier sa fidélité à son impérial ami avec ses devoirs nationaux, il s'éclipsa et alla en Autriche attendre les événements.

Alors, en face de l'armée « des dix nations » marchant vers le nord, de Napoléon disant à ses soldats : « La seconde campagne de Pologne est commencée », Alexandre se reprit à propager l'idée de sa royauté exotique parmi ses sujets de la Russie blanche et de la Lithuanie. Le bruit fut répandu qu'on préparait à Pétersbourg les cadres d'une armée levée dans ces derniers pays et le texte d'une constitution spéciale. L'Empereur fit demander à un diplomate étranger (Joseph de Maistre) le plan d'un ukase pour le rétablissement de la Pologne, avec un manifeste préliminaire. En même temps, il accueillait les officiers prussiens réfugiés en Russie, ordonnait la levée d'une légion dite allemande et mandait à Vilna le baron de Stein, ce Westphalien qui visait à fondre ensemble le patriotisme germanique et le loyalisme envers la maison de Hohenzollern. Il créait autour de lui un comité chargé de préparer une défection éventuelle de la Prusse alors entraînée sous le joug français. Il vint au-devant de l'invasion jusqu'en Lithuanie pour recueillir les hommages de la noblesse du pays.

De telles démonstrations étaient bien impuissantes devant le mouvement qui, dans la Pologne proprement dite, emportait toute la nation. Mickiewicz, qui en fut témoin (il avait alors quatorze ans), l'a rappelé dans une page célèbre : « Année 1812 ! O qui a pu te voir dans notre pays ! O printemps ! Heureux qui t'a vu, riche en blé, en verdure, étincelant d'hommes, plein d'événements et gros d'espérances ! Je te vois encore, admirable rêve ! Né dans l'esclavage, enchaîné dès le berceau, je n'ai connu qu'un tel printemps dans ma vie. »

Les politiques crurent à une restauration prochaine de l'ancienne patrie. A défaut du prince Adam-George, ce fut son vieux père, Adam-Casimir, qui porta au conquérant français, à Vilna, les vœux de ses compatriotes. Napoléon ajourna sa réponse à la

fin de la guerre. Les militaires, confiants quand même, prirent plus que leur part à la campagne et s'en allèrent dans les rangs de la Grande Armée, de Vilna à Vitepsk, de Vitepsk à Smolensk et jusqu'à Moscou, comme leurs pères. Ils payaient d'avance à l'empereur des Français le prix de leur délivrance, depuis cet escadron qui, au début des hostilités, se noya sous ses yeux et périt en l'acclamant, à cet autre qui, lors de son départ de Smorgoni pour Paris, galopait autour de sa voiture et dont les hommes, dès la première nuit, par un froid de 30° Réaumur, tombèrent, neuf sur dix, pour ne plus se relever.

Après la retraite que l'on sait, l'armée russe occupa sans coup férir le grand-duché de Varsovie. Alexandre nomma un gouvernement provisoire et devint, en fait, le maître du pays. Tout se soumit, sauf l'armée. Celle-ci resta étroitement fidèle au grand homme en qui elle avait tant espéré au printemps précédent. En Saxe et en France, surtout à Leipzig, où périt Poniatowski, elle ne lui ménagea pas son sang. Qu'eussent pensé tous ces émigrés, s'ils eussent appris ce qui ne fut connu que de quelques-uns ? En juillet 1813, Napoléon, lors d'un essai de négociation directe avec Alexandre, commença par lui proposer de lui abandonner tout le grand-duché de Varsovie avec le choix de prendre le titre de roi de Pologne ou d'incorporer le grand-duché à la Russie [1].

Parvenu aux frontières de l'Allemagne, Alexandre continua son double jeu entre les partisans du relèvement de la Prusse et ceux de la renaissance polonaise. Il pouvait, selon le conseil du généralissime Koutousov, annexer à la Russie la Prusse orientale, l'État varsovien et Danzig, offrir la paix à Napoléon, ou céder à Czartoryski et revenir à son projet de reconstitution de la Pologne; ou encore, comme l'en pressait Stein, préparer d'abord l'entrée de la Prusse et de l'Autriche dans les rangs d'une nouvelle coalition. Il s'arrêta à ce dernier parti, en lui subordonnant le précédent comme en 1805 et en 1806. De la fin

[1] Chlapowski, *Mémoires*, p. 348.

de décembre 1802 au milieu de février 1813, il poursuivit avec le cabinet de Berlin, représenté par Knesebeek et Hardenberg, une double négociation, l'une officieuse, l'autre officielle. Parmi ses envoyés figurait Stein, ancien sujet de la partie adverse, qui venait d'écrire, dans une lettre particulière (9 décembre 1812) : « Empêchons à tout prix la fondation d'un royaume de Pologne, en tout cas inutile et peut-être menaçante pour l'Allemagne. » Il n'en servit pas moins le roi futur de ce pays, pour reconnaître son concours aux revendications de la Prusse. Le traité de Kalicz et la convention de Breslau rétablirent entre les deux États l'alliance traditionnelle et remirent à la paix générale l'accord à conclure au sujet du grand-duché de Varsovie.

Ainsi Stein, en favorisant les prétentions du Tsar à l'hégémonie européenne, l'avait décidé à reléguer au second plan, dans l'intérêt de la monarchie prussienne, les affaires polonaises. Trois mois après, Alexandre entrait en vainqueur à Dresde et y installait, à côté d'un gouverneur et d'une garnison russes, le « Conseil d'administration des pays délivrés ».

Quand l'Autriche eut accédé à la coalition, il dut prendre avec elle les mêmes arrangements qu'avec la Prusse et concéder de nouveau le partage éventuel de l'État varsovien (traités de Reichenbach et de Tœplitz, 27 juin-9 septembre). En même temps, loin de décourager Czartoryski, il le retenait auprès de sa personne et l'exhortait à la patience, à la confiance. Entré en France, il l'autorisait à lui présenter (19 janvier 1814) un mémoire détaillé, où toutes les questions soulevées par la rentrée prochaine de la Pologne dans l'histoire étaient discutées et recevaient une solution conforme aux idées libérales et généreuses de leur commune jeunesse.

*
* *

A Paris, où pendant deux mois il se montra en sauveur et en libérateur de l'Europe, Alexandre Ier n'oublia point ses projets

sur la Pologne. Il s'occupa d'attirer à lui les régiments polonais qui avaient suivi jusqu'au bout la fortune de Napoléon. S'il ne put gagner Kocziusko, toujours incrédule à l'amour d'un petit-fils de Catherine II pour les libertés de son pays, il ramena à lui la presque unanimité des généraux, officiers et soldats, confirma chacun dans son grade, sous les couleurs et les aigles nationales. Il devait plus tard rendre hommage à leurs exploits en faisant célébrer à Varsovie les obsèques solennelles de Poniatowski et ériger à Cracovie la statue équestre du héros polonais. Cette armée quitta la France sous les ordres du grand-duc Constantin et alla attendre à Posen son futur souverain.

Alexandre se regardait déjà comme tel, quand il vint à Vienne au Congrès chargé d'établir les bases de la paix européenne. Il était accompagné ou suivi d'un état-major diplomatique analogue, par son caractère cosmopolite, à cet état-major militaire dont il s'était entouré en 1812; il espérait employer tour à tour ses conseillers officiels ou officieux à concentrer entre ses mains la direction des affaires. On l'entendit dire : « Je donnerai ce qu'il faut à l'Autriche, pas un village à la Prusse... La question polonaise relève exclusivement de la Russie. » Dans ces deux phrases, il résumait la campagne qu'il allait tenter pour faire de la Saxe une province prussienne et du grand-duché de Varsovie une marche de l'Empire de Russie.

Peu de jours après son arrivée, il eut une entrevue avec Frédéric-Guillaume et lui engagea sa parole pour l'acceptation par le Congrès de l'arrangement suivant : la Russie gardera tout l'État varsovien et indemnisera son allié en lui attribuant la Saxe et le titre de roi de ce pays. Il ne pardonnait pas au monarque saxon, qu'il venait de supplanter en Allemagne, de s'être obstiné l'année précédente dans son dévouement à Napoléon; il éprouvait une joie secrète à le voir deux fois déchu et prisonnier à Berlin, sous la garde de celui qui devait recueillir à Dresde son héritage. Ainsi engagé, il s'improvisa son propre plénipotentiaire, il s'exprima en souverain qui avait droit à la reconnaissance de l'Europe et qui, maître absolu chez lui, entendait l'être

à l'occasion chez les autres. Sa tâche était double ; il avait à faire reconnaître la revendication de la Saxe au sujet de la Prusse, le rétablissement de la Pologne à son propre profit.

Sur le premier point, il se heurta immédiatement à une résistance inattendue. Le représentant de la France vaincue, Talleyrand, avait déjà protesté en faveur des droits de Frédéric-Auguste au nom du « principe sacré de la légitimité ». Dès le 1er octobre, le tsar eut avec lui un tête-à-tête caractéristique. Sans prononcer de noms propres et sans tenir compte de ses réponses, il lui fit entendre ces paroles : « Plutôt la guerre que de renoncer à ce que j'occupe... Les convenances de l'Europe sont le droit. » Ce qu'il invoquait ainsi, ce n'étaient pas même les convenances de la Russie; mais les siennes propres.

Le 23 octobre ils se revirent. Cette fois, l'Empereur et son interlocuteur précisèrent la cause du litige. Le premier parla encore sur un ton qui n'admettait pas de réplique : « J'ai deux cent mille hommes dans le duché de Varsovie. Qu'on m'en chasse ! Si le roi de Saxe n'abdique pas, il sera conduit en Russie, il y mourra. Votre droit public n'est rien pour moi. Quel droit croyez-vous que je fasse de tous vos parchemins et vos traités? Il y a une chose que je mets au-dessus de tout, c'est ma parole, et je la tiendrai. » Il joignit les actes aux discours. Il retira ses troupes de la Saxe et y laissa entrer les Prussiens comme en pays conquis. Enfin, il fit lancer par le grand-duc Constantin une proclamation invitant les Polonais à s'armer pour la défense de leur nationalité menacée.

Ces déclarations et ces démonstrations s'adressaient non seulement à la France, mais à l'Angleterre et à l'Autriche, hostiles aussi, pour des causes diverses, aux projets de la Russie. Cette opposition de trois grandes puissances aux prétentions des deux autres créait une véritable scission qui faillit aboutir à un conflit armé. Au fond tous souhaitaient un compromis, Alexandre le sentit le premier. Après s'être fâché, il se plaignit, vivement d'abord, puis doucement et, en fin de compte, consentit à prendre sur le duché varsovien, pour faire taire les convoitises et les revendi-

cations d'autrui. Frédéric-Guillaume désirait moins devenir roi de Saxe que recouvrer les dix millions de sujets qu'il avait en 1806. De son côté, Talleyrand déclarait que le principe de la légitimité n'impliquait pas l'intégrité du royaume saxon et acceptait qu'on le diminuât, sauf à laisser à Frédéric-Auguste un domaine assez grand pour satisfaire sa dignité. Une commission dite de statistique fut chargée de régler ces deux points : jusqu'où poussera-t-on le démembrement de la Saxe? Où trouvera-t-on, pour satisfaire la Prusse, les compensations nécessaires?

Le remaniement de la carte de l'Europe centrale se prolongea pendant plusieurs mois. La Prusse obtint tout le nord de la Saxe avec 800 000 âmes sur 2 300 000, la haute et basse Lusace, presque toute la Misnie et la Thuringe, Torgau et Wittenberg et s'établit fortement sur l'Elbe. Sur le Rhin, elle prit possession de presque tous les pays allemands de la rive gauche, pour prix de sa renonciation au sud de la Saxe. Sur la Vistule, elle recouvra le palatinat de Poznan (Posen); plus la place forte de Tornn (Thorn), afin de se dédommager de n'avoir pu mettre la main sur Leipzig, plus une bande de terrain qui, le long de la Baltique, maintenait les communications entre la Prusse orientale et la Silésie et privait en même temps la Pologne de toute issue vers la mer. Elle posait ainsi dans l'Allemagne du Nord les bases d'un État commandant toute l'Europe centrale.

L'Autriche réclama à son tour l'application des traités de 1813. Alexandre lui rendit la Galicie orientale, reçue de Napoléon en 1809; il lui rétrocéda les riches salines de Wieliczea et enfin adhéra, en bon républicain qu'il se vantait parfois d'être, à l'érection en ville libre de Cracovie. Cet État minuscule constituait une réduction et comme un reliquaire de l'ancienne république polonaise, près de la frontière commune des trois puissances co-partageantes.

Ainsi la question posée par Talleyrand, à propos de la Saxe, au nom de la légitimité, se résolvait dans le sens de la politique d'équilibre telle qu'on l'entendait au siècle précédent. Aux yeux d'Alexandre Ier, elle était inséparable de celle de la Pologne. Ici

ce monarque, en assumant un double rôle, celui d'autocrate armé de la raison d'État et de libéral redresseur de torts, allait rencontrer une résistance unanime à ses projets. Aucune assemblée n'était plus réfractaire que le Congrès à l'idée qu'on a appelée depuis nationaliste. La coalition venait de mutiler la France au profit de toutes ses voisines ; il lui importait que la Pologne, au nom du même principe d'équilibre, restât rendue au néant. Par égard pour la personne du « libérateur de l'Europe », on se résigna à subir sa fantaisie, sauf à la rendre autant que possible indifférente à autrui.

Sur la Pologne nouvelle, trois questions furent soumises au Congrès. Quel titre porterait le successeur du roi de Saxe à Varsovie? Quelles seraient les frontières du royaume? Quelles institutions lui seraient accordées? Sur ces trois points se multiplièrent les communications verbales ou écrites du Tsar avec les membres du Congrès ou de ceux-ci entre eux. Ici la Prusse fit chorus avec les autres puissances; plus que toutes, peut-être, elle craignait de voir sur la Vistule un avant-poste permanent d'un Empire déjà menaçant pour l'équilibre européen. Stein, qui travaillait pour elle au profit d'Alexandre, n'était nationaliste qu'en Allemagne et encore subordonnait-il à l'idée « impérialiste » son patriotisme allemand; en cela, Prussien de l'avenir autant que du présent.

Dans son désir intense de donner enfin corps à ses rêveries de jeunesse, Alexandre adoucit son langage, au moins vis-à-vis de son alliée de prédilection. Autant il s'était montré impérieux et cassant en face de Talleyrand, autant il fut en face de Stein insinuant et caressant : « J'ai été constamment, lui dit-il, parfaitement désintéressé et confiant envers l'Autriche et la Prusse ; je leur ai laissé la faculté de s'étendre en Italie et en Saxe. Pourquoi me répondre par l'opposition à mes demandes les plus raisonnables? Tout le monde se réunit contre moi. Vous faites le jeu du cabinet de Vienne. Pourquoi la Prusse se refuse-t-elle à traiter les questions en litige en tête à tête avec moi? » On a vu à quelles concessions territoriales il finit par consentir. Tout ce qu'il

obtint en définitive, ce fut qu'on prît acte de ces sacrifices pour lui laisser carte blanche au sujet du régime à organiser dans sa nouvelle conquête. Les deux puissances allemandes craignaient de voir s'allumer à Varsovie, par les mains de l'autocrate russe, un foyer de libéralisme et peut-être de révolution. Stein envoya à Hardenberg un long mémoire où il montrait les dangers d'une constitution en Pologne et proposait de satisfaire les généreuses intentions du Tsar par l'octroi de libertés communales et provinciales, exclusives des libertés parlementaires. En fin de compte, il conseilla de céder sur cette dernière question, en faisant remarquer les embarras que la mise en activité du système représentatif à Varsovie apporterait à la Russie elle-même.

Le Congrès n'avait pas encore épuisé ce débat au printemps de 1815, lorsque Napoléon revint de l'île d'Elbe en France. La coalition se reforma aussitôt contre lui et, par suite, l'union entre les deux grandes puissances. On se hâta de rédiger l'article final du Congrès, dont l'article premier réglait la question polonaise. Le grand-duché de Varsovie devenait un royaume attribué, sous un titre spécial, à l'empereur de Russie; il pouvait jouir d'une administration distincte et pouvait s'étendre, au gré du souverain, du côté de l'est; les Polonais de Prusse et d'Autriche pouvaient, d'autre part, obtenir « une représentation et des institutions nationales d'après le mode politique que ces deux gouvernements jugeraient à propos de leur donner ». Les termes de cette décision souveraine du Congrès avaient été, on le voit, choisis pour permettre plus d'une interprétation et on comprend qu'elle n'ait satisfait Alexandre qu'à moitié. C'était un sixième partage qui venait de s'accomplir. L'État varsovien, réduit à une population de 2 300 000 âmes, était transformé entre une Pologne russe juxtaposée à la Russie proprement dite et démantelée du côté de l'Allemagne.

En somme Alexandre Ier avait atteint son but principal, car il se trouvait posséder, sur la moyenne Vistule, une fenêtre sur l'Europe bien autrement large que celle entr'ouverte par Pierre le Grand, au fond du golfe de Finlande, sur la Baltique. Il effa-

çait, d'autre part, quelques-uns des méfaits de la Triplice de 1772, au profit d'un des trois complices repentants. Enfin — et ceci était pour l'ami de Czartoryski le point capital, — il créait à l'est de l'Europe un État tout moderne, conforme par ses institutions à l'esprit que les révolutions de 1688 et 1789 avaient introduit en Occident.

Restait à vaincre l'opposition de ses conseillers ordinaires, Russes et étrangers. Ceux-ci demeuraient respectueusement hostiles. Un Polonais russifié, Czartoryski, un Alsacien transfuge, Anstett, secondaient seuls sans réserve leur maître contre les meneurs de l'aréopage européen. Tous les autres s'en tinrent au point de vue de Karamsine, dans son mémoire de 1811 sur l'ancienne et la nouvelle Russie. Selon ce publiciste, relever la royauté polonaise, c'était préparer par avance le démembrement de l'Empire, le retour de la Lithuanie, de la Volhynie et de la Podolie à leurs anciens possesseurs; c'était accorder des libertés constitutionnelles à un peuple conquis et irréconciliable, d'ailleurs incapable de se gouverner lui-même, alors qu'on les refusait au peuple conquérant. A Vienne, Capo d'Istria, Nesselrode, Pozzo di Borgo avaient présenté à l'Empereur, sur sa demande, des observations en ce sens, verbales ou écrites, qu'ils avaient payées d'une disgrâce momentanée.

Un passage d'une dépêche de Talleyrand écrite dans les derniers temps du Congrès caractérise les dispositions et les déceptions d'Alexandre et de son ami, au moment où tous deux paraissaient toucher au but de leurs efforts : « Le prince Adam, dont la pénétration n'égale pas à beaucoup près la loyauté, commence à s'apercevoir qu'il s'était bercé d'une espérance chimérique; il se plaint. Il est probable que l'empereur Alexandre se tirera d'affaire avec les Polonais en ne restant qu'un moment à Varsovie et avec le rince Adam en se séparant froidement et en évitant les explications. »

* *

Avant la fin de 1815, le royaume restreint de Pologne, la *Kongressovka*, comme disaient ironiquement les patriotes, existait en droit comme en fait. Dès le 25 mai, Alexandre s'était annoncé par une proclamation à ses nouveaux sujets. Le 20 juin on communiqua aux autorités existantes l'abdication du grand-duc roi de Saxe. Il y eut prestation de serment au Roi absent et à la Constitution à naître, *Te Deum*, revue de l'armée. Quand Alexandre se montra à Varsovie, certains Polonais eussent voulu voir remettre en honneur les cérémonies de l'élection des anciens rois. On leur fit savoir qu'il ne fallait pas mêler les souvenirs aux espérances. Mot fâcheux, qui semblait témoigner d'une défiance instinctive envers les traditions du pays. Personnellement, Alexandre sous l'uniforme polonais, les plumes blanches et amarantes au chapeau, l'Aigle-Blanc sur la poitrine, obtint un vif succès, celui du moins que caractérisent des hommages rendus au cours d'une réception officielle ou d'un bal de cour.

Le « restaurateur de la patrie » apportait avec lui une Constitution en 155 articles, élaborée par cinq anciens fonctionnaires du grand-duché, rédigée, dit-on, par le littérateur Niemcewicz. Elle contenait les dispositions suivantes : Le royaume de Pologne est uni pour toujours à la couronne impériale. Le Roi est représenté à Varsovie par un Vice-Roi, prince de la maison de Romanov ou Polonais. Il gouverne assisté d'un Conseil d'État et d'une Diète composée de deux assemblées, le Sénat dont les membres sont nommés à vie par le souverain et la Chambre des nonces élue par le suffrage censitaire, renouvelable par tiers avant chaque session. Ladite session aura lieu tous les deux ans pendant un mois. La langue du pays sera la seule officielle, les fonctionnaires et l'armée se recruteront dans la population indigène. La liberté de la presse est garantie, ainsi que la liberté individuelle, mise sous la protection du fameux *Habeas corpus* anglais.

Douze articles limitent les prérogatives du Roi; d'autres précisent celles du Vice-Roi, du Conseil d'État, de la représentation nationale. Le catholicisme est reconnu comme religion de l'État, avec tolérance pour les autres cultes [1].

Cette Constitution à la main, Alexandre la crut, comme la gratitude populaire, éternelle et estima sa popularité assez bien établie pour reprendre en certaines circonstances ses habitudes d'autocrate. Des questions de personnes, nées de l'antagonisme séculaire entre Russes et Polonais, firent surgir les premiers germes de discorde. Si quelqu'un semblait s'imposer comme vice-roi, c'était assurément le prince Czartoryski. Alexandre aurait d'abord eu l'intention de le nommer, puis l'aurait sacrifié au grand-duc Constantin qui, comme chef de l'armée, redoutait en lui une influence rivale de la sienne. Un vétéran des temps napoléoniens, Zayontchek, fut choisi. Il devait servir Alexandre en soldat, avec une passivité silencieuse, en couvrant de sa signature des mesures illégales et impopulaires. Czartoryski déçu se laissa reléguer dans le poste important, quand même effacé, de président du Sénat. Son rôle était fini en Russie, et en Pologne il resta inaperçu, sans véritable influence.

Les vrais représentants du Tsar furent Novosiltsov, chargé, sans titre spécial, d'une surveillance générale sur les actes de l'administration civile, et le grand-duc Constantin, chef de l'armée. Le premier, ancien collègue de Czartoryski au « Comité de Salut public », était devenu un bureaucrate dévoué à l'autocratie. Il se considérait à Varsovie moins en pays protégé qu'en pays conquis. On l'accusa, non sans motifs, d'avoir modifié la Constitution, avant qu'elle ne fût promulguée, sur plusieurs points importants, dans un sens favorable au pouvoir absolu.

Constantin, commandant des troupes polonaises en même temps que tsarévitch de Russie, provoquait l'aversion générale par ses manies, ses incartades, sa franchise très voisine de la

[1] Le texte de cette Constitution, ainsi que celui de la Constitution de la république de Cracovie, se trouve au tome III des *Mémoires* de Michel Oginski sur la Pologne et les Polonais, publié à Paris en 1835.

brutalité. Il lui plaisait d'être fantasque, avec des accès de chevalerie, d'infliger de sanglants affronts à ses subordonnés, sauf à offrir, comme il le fit un jour, une réparation par les armes à des officiers qu'il avait outragés. Il introduisit dans les règlements militaires les minuties du caporalisme de Berlin. Bien que politiquement il détestât les Prussiens, il était imbu de l'esprit du roi-sergent et déclarait que la guerre « gâte les armées ». Néanmoins, à certains égards, il se croyait si bien Polonais qu'on le vit armer la forteresse de Bobruisk dans le royaume, en face de Tiraspol, sur le territoire russe. Rien d'étonnant, dès lors, qu'il se soit mis en tête d'être député et se soit fait nommer à Varsovie dans le faubourg de Praga. Il ne prit la parole qu'une fois, en français, sur une question insignifiante. Quand il daignait venir aux séances, il songeait plus à inspecter l'uniforme des sentinelles à la porte qu'à prendre part aux délibérations.

Cet étrange député devint encore à moitié Polonais par son mariage, en 1820, avec la fille d'un gentilhomme du pays, Jeanne Grudzinka. Afin de pouvoir l'épouser il avait renoncé à ses droits au trône impérial et s'était contenté d'espérer pour lui un jour, en Pologne, une sorte d'indépendance. Sa femme, investie des domaines de l'ancienne dotation de Davout, qualifiée princesse de Lowicz, devint auprès de son mari, en maintes occasions, la protectrice de ses compatriotes [1].

Un trait peu connu de la vie de Constantin, auquel se rattache un nom français célèbre, peut servir à la caractéristique du personnage. Au commencement de 1816, Carnot, chassé de France par la loi dite d'amnistie, arriva à Varsovie, où il séjourna plusieurs mois. Il venait de France avec des passeports à lui envoyés spontanément par le roi Alexandre et un titre de lieutenant-général honoraire dans l'armée russe. A divers titres, il fut bien accueilli de tout le monde. On l'entendit

[1] On trouve des détails intéressants sur elle dans les *Mémoires* de l'émigré français de Moriolles, devenu le précepteur de son fils. Ces *Mémoires*, où il est longuement question de Constantin, de sa cour et de son rôle en Pologne, ont été édités en France et publiés par M. Frédéric Masson, à Paris, en 1902.

exprimer à voix haute ses opinions politiques et faire ressortir ce détail qu'il était l'hôte d'un souverain constitutionnel, garant de la liberté de la parole comme de toutes les autres [1]. Constantin le reçut plusieurs fois, mais ne put s'empêcher de lui reprocher les discours qu'il tenait dans le monde et de l'attaquer dans son passé. Sa mentalité prussienne le rendait très sensible à cette joie de faire de la peine *(Schadenfreude)* qui hante les Allemands. Il faut l'entendre parler lui-même et raconter à un Français son entrevue avec un homme que son frère avait laissé venir à Varsovie et dont il avait loué les sentiments « constitutionnels » : « La première fois que je le vis, écrit-il au duc de Richelieu, le 27 décembre 1816, je lui déclarai nettement que j'étais royaliste enragé et que la cause des maîtres du monde était celle de tout homme de bien. Ce brave et honnête homme me regarda d'un air où la pitié et le mépris perçaient. Ne m'y étant pas mépris, je lui ai dit : « Avouez, monsieur, que je vous « fais pitié et que vous me prenez pour un vil esclave. » Mais, après que j'eus insisté, il me dit : « Eh bien! oui, puisque vous « le voulez. » Je lui répliquai : « Eh bien! à mon tour, je vais vous « prouver que vous, vous, monsieur, vous n'êtes qu'un esclave « et encore un vil esclave. » Voilà mon drôle qui devient rouge comme un coq, me demande de le lui prouver. Tout à l'heure, lui dis-je, et cela encore en toutes lettres et de plus mathématiquement, puisque des gens de sa trempe ne croient qu'aux vérités mathématiques. Je lui demandai, l'un après l'autre : « Vous avez servi le Roi avant la Révolution, vous avez été cheva- « lier de Saint-Louis, vous avez été membre de la Constituante [2], « de la Convention; vous avez porté le bonnet rouge, vous avez « été directeur, vous avez été tribun, vous avez voté contre Napo-

[1] Dans le livre *Bernadotte, Napoléon et les Bourbons* (Paris, Plon, 1903), on trouve (p. 336-340) divers détails et documents relatifs au séjour de Carnot en Pologne, à ses relations avec le grand-duc Constantin et aux intrigues auxquelles il fût mêlé pendant son séjour dans la capitale du « roi » Alexandre.

[2] Erreur. Carnot n'entra dans les assemblées de la Révolution qu'à partir de 1790, à la Législative.

« léon, comme si ce compère-là vous eût permis de voter contre « lui sans son avis. Vous avez été employé par lui dans le mili- « taire; vous avez été le troisième, à ce qu'il me semble, à donner « votre adhésion avec la place d'Anvers. Vous avez été ministre « pendant les Cent-Jours; vous avez été fait comte, grand- « aigle, etc. Vous avez été tout cela, oui ou non? » Il me répondit oui, étonné de tout ce que je savais au bout de mes doigts, son histoire ainsi que celle de son pays. « Eh bien! vous avez été « esclave des événements qui se sont passés dans votre pays, « ayant été à toute sauce. » Il me dit que j'avais raison et qu'il n'avait rien à répliquer. Toutes les fois que je le vis, je le ramenais de même. Il excusa son vote à la Convention en disant que ceux qui ne l'ont pas émis espéraient qu'il y en aurait assez sans eux. Je lui dis que cela ne prouvait que faiblesse de sa part, craignant de se mettre en opposition avec le parti prépondérant[1]... » Carnot, qui se voyait ainsi arrêté aux portes de la Russie et traité en suspect, finit par se retirer en Prusse, à Magdebourg, d'où il devait écrire à Berlin pour demander à travailler à l'instruction de l'armée prussienne et où il mourut quelques années après.

Alexandre Ier fut-il du moins, au point de vue parlementaire, un monarque strictement constitutionnel? En Finlande, au début de son règne comme grand-duc, il avait réuni les États de ce pays; mais cette cérémonie ne s'était pas renouvelée et les Finlandais devaient l'attendre jusqu'en 1863. L'Empereur-Roi

[1] Dans une lettre du comte de Noailles, ambassadeur de France à Pétersbourg, au duc de Richelieu, du 28 juin 1816, on lit ceci : « Carnot est admis dans tous les cercles polonais et y reçoit un bon accueil, malgré les propos révoltants qu'il ne cesse de tenir : le grand-duc Constantin le voit rarement et lui a reproché un jour avec force ses dangereux discours, en lui recommandant d'être plus réservé à l'avenir. Il est à souhaiter que cette semonce ait eu quelque effet; rien n'est plus choquant que l'imprudence de ce misérable Carnot, si ce n'est l'indifférence pour le bien ou pour le mal qui permet à des gens de bonne compagnie de voir un pareil homme. » *(Correspondance diplomatique de 1814 à 1830)*, éditée par Polovtsov, t. Ier, p. 538-539.

reparut à Varsovie en 1816 et 1817, mais ne s'y occupa guère que de l'armée et s'entretint en tête à tête avec le grand-duc Constantin sur les affaires du pays. Enfin il vint ouvrir, les 5/17 mars 1818, la première Diète; encore se donna-t-il le tort de passer par Moscou et d'y inaugurer le monument de Pojarsky et de Minine, c'est-à-dire des hommes qui avaient jadis délivré la Moscovie des Polonais. Deux partis s'étaient formés parmi les politiciens du moment : celui des *blancs,* qui, sans être complètement satisfaits du nouveau régime, en souhaitaient la réforme légale, et celui des *rouges*, qui allaient bientôt rêver de la république et même du régicide.

Le discours royal d'ouverture, soigneusement préparé et rédigé en français, pouvait passer pour une manifestation en faveur des idées libérales, à l'adresse de l'Europe, car l'auteur le fit envoyer et recommander par une circulaire à toutes les cours. On y lisait : « J'espère, avec l'aide de Dieu, étendre l'influence des institutions libérales sur toutes les contrées que la Providence a confiées à mes soins. Vous m'avez offert, en les mettant en pratique, les moyens de prouver à ma patrie ce que je prépare pour elle depuis longtemps et ce qu'elle obtiendra lorsque les éléments d'une œuvre aussi importante auront atteint leur développement nécessaire. » En parlant ainsi, l'Empereur était sincère; en effet, quelques mois plus tard, à Aix-la-Chapelle, dans un entretien avec le maréchal Maison, qui fut signalé et commenté par la presse belge, il renouvela sa déclaration : « Les peuples doivent être délivrés du régime de l'arbitraire; j'ai rétabli ce principe en Pologne, je l'établirai dans mes autres États. » A Varsovie même il fit rédiger et revoir par deux attachés de la chancellerie de Novosiltsov, le Français Deschamps et le prince Wiazemsky, un *Projet statutaire de l'Empire russe*, qui ne tarda pas à être oublié.

La première session de la Diète polonaise fut à peu près stérile. Elle ne put voter le budget, le gouvernement n'ayant pas présenté de projet ferme. Elle refusa d'abolir le divorce, suivant l'exemple donné par le souverain en Russie. Celui-ci tenait

beaucoup à faire adopter cette mesure, mais il n'insista pas et se tut pour montrer sa fidélité à la lettre de la Constitution.

Lorsque les élections partielles eurent lieu en 1819, l'opposition radicale au régime avait pris des forces. A l'ouverture de la Diète de 1820, Alexandre parut bien revenu de ses velléités libérales; il vivait alors sous l'empire des influences politique et mystique exercées sur lui à distance par Metternich et Mme de Krudener. Des votes hostiles se succédèrent; un projet de loi sur la procédure criminelle, qui ne laissait aucune place au jury, fut rejeté à la presque unanimité et de même un autre qui s'attaquait à la responsabilité ministérielle. Une ordonnance avait établi la censure; les ministres qui l'avaient signée furent mis en accusation. Alexandre, dans son discours de clôture, s'éleva contre les illusions des députés et fit entendre de graves menaces. Comme l'a dit un jour Czartoryski, il aurait voulu que tout le monde fût libre, à condition que tout le monde lui obéirait aveuglément.

Lorsque la troisième Diète s'ouvrit, deux ans après l'expiration du délai légal, en 1825, un « acte additionnel » inspiré par Constantin avait supprimé la publicité des séances, sauf de la première et de la dernière. Czartoryski, qui aurait pu servir de médiateur entre le souverain et la Diète, avait disparu de la vie politique. Secrètement dénoncé à l'Empereur par le grand-duc Constantin et par son ancien ami Novosiltsov, il s'était démis en 1823 des fonctions dont il était encore titulaire en Russie. Pour la troisième fois, neuf mois avant sa mort, Alexandre présida à l'ouverture de la Diète. Il essaya de se tromper lui-même sur le sort de son œuvre, expliqua les retards apportés à la convocation de l'Assemblée par son désir de donner aux passions le temps de se calmer et aux opinions de se fixer. La Diète sembla correspondre à sa pensée en votant sans discussion les projets qu'on lui apporta. A la dernière séance, le « Roi » se félicita du bout des lèvres de l'accord qui régnait entre tous. Au fond, la Constitution avait cessé d'intéresser le souverain et la nation tout entière. Celle-ci considérait le régime nouveau comme

essentiellement oublié. Ceux-ci continuaient à se haïr mutuellement, les uns souhaitant l'agrandissement, les autres la diminution du royaume.

Entre l'Empereur et ses nouveaux sujets, un malentendu initial subsistait, que le temps ne fit qu'accroître. Aux yeux des patriotes, le royaume offrait une image dérisoire de la plus grande Pologne, celle des âges heureux de la nation. Au début, Alexandre fit entrevoir à ceux qui se hasardaient à prévoir ses intentions l'adjonction, à date indéterminée, de la Lithuanie, mais ses paroles, qui ne constituaient pas même des promesses, ne furent jamais suivies du moindre effet. On eut beau jeu à lui rappeler qu'en prenant la Finlande à la Suède, il lui avait spontanément rendu les parties de son territoire conquises aux portes de Pétersbourg par ses prédécesseurs. D'autre part on lui savait mauvais gré d'avoir cédé à l'Autriche les riches salines de Wieliczka, à la Prusse les terres fertiles de Posnanie, c'est-à-dire les principaux éléments de la richesse nationale. L'armée elle-même servait de prétexte pour entretenir les divisions. Elle était nombreuse et bien équipée, mais dévorait sans profit pour personne la majeure partie du budget. Les chefs qui l'avaient illustrée en France s'étaient mis promptement à l'écart, Dombrovski dans ses terres où il mourut en 1818, Kniacewicz à Dresde, auprès de son ancien souverain. A Varsovie, plusieurs régiments de la garde impériale semblaient tenir en respect les troupes nationales.

Joseph de Maistre, dans sa correspondance, dès 1815, a indiqué les causes de l'hostilité irréductible qui existait alors entre Russes et Polonais. « L'opinion publique, écrit-il dès 1816, est excessivement exaltée par la formation de la Pologne en monarchie séparée. Ils tiennent au delà de toute expression à ce que ce pays ne soit qu'une province russe ; ils craignent au delà de toute expression de voir à côté d'eux et sous le même sceptre une nation qui pourrait se vanter de plus grands privilèges qu'eux et d'une supériorité qui leur serait insupportable... La Pologne avait des lois et l'Empereur les aime... Elle aura donc

des lois constitutionnelles; il y aura de plus une garde polonaise comme il y a une garde hongroise à Vienne, etc. Tout cela est insupportable à l'orgueil russe, ce qui se conçoit à merveille... Le nouveau titre de la souveraineté polonaise est fixé, c'est lui le Tsar. L'Empereur s'intitule tsar de Kazan, d'Astrakan, de Pologne, de Sibérie et de Tauride. Cependant les Polonais disent et écrivent dans leur langue roi et royaume, et on les laisse dire... L'opinion russe... a beaucoup de rancune contre ce royaume de Pologne. D'abord l'intérêt spéculait sur les terres de ce pays et en second lieu l'orgueil national se trouve humilié par cette *Constitution* qui les met au-dessous des Polonais; ils saisissent cette occasion de faire des observations sévères sur le caractère et les mœurs des Polonais, qui prêtent en effet infiniment à la critique. L'article seul des divorces fait honte et pitié... Qui n'a pas vécu en Russie ne peut savoir ce que c'est que l'empereur de Russie. Son nom est une *Constitution* et qui sait si pour elle il y en a une meilleure? La Pologne compte toujours sur la sienne et le Russe ne supporte pas cette idée... On m'assure qu'elle vient de recevoir ses armoiries qui sont l'Aigle de Russie et, sur le tout, comme on dit en style héraldique, l'Aigle de Pologne; or ces armoiries sont purement et simplement celles des provinces qui portent toutes leur écusson particulier sur celui de Russie...[1] »

Durant cette période, la nouvelle Pologne jouit d'une certaine prospérité matérielle et intellectuelle. Grâce à la gestion du prince Lubecki, ministre du Trésor, les finances devinrent prospères. Toute une série d'établissements industriels surgit du sol. Certains privilèges furent accordés aux artisans et fabricants étrangers qui se fixèrent dans le royaume. La population totale s'enrichit de dix mille familles. Varsovie s'embellit; une Université y fut fondée, où l'historien patriote Lelewel professa et composa ses premiers ouvrages. Au delà des frontières du

[1] Maistre (J. de), Lettres des 7/19 janvier, 21 janvier/2 février, 13/25 juillet, 31 août/12 septembre 1815, 10/22 février 1816.

royaume, mais en pays polonais, la pensée nationale se faisait jour, avec son fond d'intransigeance et son envolée mystique, dans les premières poésies d'Adam Mickiewicz.

Tous ces éléments de prospérité ne comptaient pas pour les mécontents et les utopistes, nombreux dans la bourgeoisie et surtout dans l'armée. Les sociétés secrètes, plus ou moins dérivées de la franc-maçonnerie, se multiplièrent et fournirent des recrues à la société dite patriotique; elles fraternisèrent avec celles qui, en Russie, troublèrent les derniers jours d'Alexandre. Elles opposaient à la réalité du royaume restreint une Pologne idéale, épanouie, comme disent les rituels maçonniques du temps, entre « de hautes montagnes, deux mers et deux grands fleuves » : les Carpathes, la Baltique et la mer Noire, l'Oder et le Dniéper. La vitalité du pays s'affirmait. Mais le réveil ne devait pas être durable. Il n'était pas sans intérêt de rappeler tous ces faits, ne serait-ce que pour indiquer les solutions qu'il serait possible d'espérer dans l'avenir.

LÉONCE PINGAUD.

L'ÉMANCIPATION DU BRÉSIL

(1821-1823)

Le souverain du Royaume Uni de Portugal, de Brésil et des Algarves, dom João VI, quand il s'était embarqué à Rio-de-Janeiro pour Lisbonne le 26 avril 1821 sous la pression énergique de son fils aîné, dom Pedro, du parti de la cour et de la garnison portugaise, avait laissé l'autorité suprême au Brésil aux mains du Prince héritier en investissant celui-ci du titre de Régent.

Dom Pedro [1], jusqu'alors connu sous le nom de prince de Beira, était âgé de vingt-trois ans, mais, animé du désir de jouer un rôle politique important dans le pays, il s'était fait remarquer de bonne heure par son ardeur à s'intéresser aux affaires de l'État, ardeur qui contrastait singulièrement avec l'indolence de son frère, dom Miguel [2]. Aussi, par ce fait autant que par l'opposition systématique qu'il témoignait envers les mesures prises par le gouvernement à tendances absolutistes du roi son père, avait-il conquis quelque popularité parmi les libéraux brésiliens.

D'une extrême ambition, il alliait, dans la réalisation de ses desseins parfois aventureux, une inconstance fort grande à une invincible opiniâtreté. Quoiqu'il fût jaloux de faire respecter sa volonté et qu'il redoutât perpétuellement de se montrer aussi

[1] Dom Pedro, fils aîné du roi de Portugal dom João VI, naquit au château de Quelsez le 12 octobre 1798. Lors de l'invasion du Portugal par l'armée française en 1807, il suivit sa famille au Brésil et il s'attacha bientôt fortement à ce pays. Après le retour en Europe de son père, y resta d'abord comme Régent, puis en qualité d'Empereur. Il devait abdiquer la couronne brésilienne le 7 avril 1831 et mourir à Lisbonne en septembre 1834.

[2] Dom Miguel était le second fils de dom João VI et était né à Lisbonne le 26 octobre 1802. D'une éducation très négligée, il était le favori de sa mère, la reine Carlotta, sœur du roi d'Espagne Ferdinand VII.

faible que son père, il était, en réalité, l'instrument des personnes de son entourage qui savaient gagner sa confiance. Cependant s'il lui était indispensable d'avoir un favori dépositaire de son autorité, du moins s'en lassait-il vite, et, loin de renvoyer brutalement son confident, il le laissait succomber à une intrigue et s'empressait de lui donner un successeur. Malgré son caractère inégal et prime-sautier, il paraissait toujours prêt à exécuter ou à appliquer les excellentes intentions qu'il témoignait, mais ses résolutions les plus arrêtées restaient lettre morte, soit par son manque de persévérance, soit par la mauvaise volonté de ses conseillers.

Tel était le jeune prince, appelé à disposer du pouvoir absolu au Brésil sous le contrôle lointain de la métropole. Il se trouvait, au mois de mai 1821, en présence d'une situation critique : en effet, il avait donné successivement des gages à tous les partis dominants et il les avait tous mécontentés au moment où il prenait la direction des affaires.

Depuis 1817, il s'était efforcé de se gagner des partisans en soutenant les idées libérales et même particularistes; fervent adepte des libertés publiques, il blâmait ouvertement le régime de compression et de rigueur qui sévissait dans les provinces brésiliennes depuis la révolution de Pernambuco (1817). Mais, au début de l'année 1821, il s'était livré complètement au parti portugais (c'est-à-dire absolutiste) pour parvenir à décider le Roi à regagner l'Europe. Or, non seulement il avait méconnu les tendances dominantes de l'opinion publique dans la colonie, en préconisant, puis en hâtant le départ de dom João VI pour le Portugal, mais encore il avait, à la tête de régiments métropolitains, fait dissoudre par la force, le 21 avril, l'assemblée légale élue à Rio-de-Janeiro, assemblée qui s'opposait au retour du Roi à Lisbonne, et cette dissolution ayant entraîné des résistances, le sang avait coulé. Aussi les Fluminenses [1], blessés dans leur amour-propre comme dans leurs intérêts, avaient-ils été violemment irrités par les

[1] On désigne sous ce nom les habitants de Rio-de-Janeiro.

derniers actes du Prince royal et ils étaient peu disposés à se soumettre à un gouvernement qui s'annonçait d'une manière si violente et qui paraissait enclin à recourir aux procédés les plus arbitraires.

D'autre part, les partisans des droits de la métropole n'avaient conclu avec dom Pedro qu'une entente fragile et toute temporaire; ils n'entendaient nullement servir un prince dont la propension au libéralisme les choquait. S'ils manifestaient peu d'attachement envers dom João VI, roi constitutionnel à Rio-de-Janeiro depuis le pronunciamiento de février 1821)[1], ils étaient, en revanche, les défenseurs fanatiques de dom João VI, souverain absolu à Lisbonne. Décidés à pratiquer la contre-révolution et à supprimer toute constitution dans les provinces européennes de la monarchie lusitanienne, ils espéraient poursuivre ce mouvement de réaction en Amérique; ils comptaient même rétablir les rapports tant administratifs que commerciaux entre la mère-patrie et les colonies selon l'état de choses antérieur à l'Acte de Bahia de 1808, c'est-à-dire à assurer au Portugal le monopole exclusif du trafic avec ses possessions d'outre-mer.

Ainsi le Prince-Régent du Royaume de Brésil, dès le premier jour de son administration personnelle, se trouvait en face de difficultés politiques d'un caractère très grave, mais, en outre, sa position était rendue plus délicate encore par la nécessité de résoudre des problèmes constitutionnels d'une importance capitale. En effet, l'organisation de la régence était, en raison du départ subit du Roi, totalement inexistante; tous les services publics étaient transférés *in globo* à Lisbonne et les futurs rapports entre le Brésil et le Portugal n'avaient pu être réglés. Le seul acte officiel relatif à la régence était la proclamation royale investissant le prince de Beira de l'autorité suprême dans la colonie en qualité de Régent. Aussi rien ne fut modifié dans le système administratif, bien que le maintien à Rio-de-Janeiro d'un ministère des Affaires Étrangères ne s'expliquât plus depuis

[1] Ce mouvement militaire fut le contre-coup de la révolution constitutionnaliste survenue dans la métropole aux mois d'août et septembre 1820.

que Lisbonne était redevenu le siège du pouvoir central[1]. De cette dualité de gouvernements établis l'un en Europe, l'autre en Amérique, il résultait un flottement inévitable dans l'exécution des ordres et des décisions émanant soit de dom Pedro, soit de dom João VI. Aux esprits clairvoyants, tout apparaissait chaos dans cette institution d'une administration coloniale relevant directement de la métropole tout en conservant son autonomie.

Du reste, le retour du souverain lusitanien, de sa cour et de ses ministres en Portugal semblait avoir été le signal de la fragmentation du Brésil en de multiples petits États indépendants. A Rio-de-Janeiro et dans les provinces du Sud (Minas-Geraes, Rio Grande do Sul) le mécontentement contre les autorités régulières était général et les libéraux unis aux particularistes dirigeaient l'opinion publique. Les régions septentrionales n'admettaient plus aucun lien avec la capitale; les unes, comme le Bahia et le Pernambuco, se trouvaient, en fait, jouir d'une pleine indépendance et se préparaient à nouer des relations diplomatiques avec les républiques américaines[2], les autres, telles que le Para et le Maranhão, prétendaient ne dépendre que de la mère-patrie. Dans la récente conquête de la Banda Oriental Cisplatina, le corps d'occupation, composé en grande partie de contingents métropolitains, déclarait n'obéir qu'aux injonctions des Cortès lisbonnaises. Les garnisons brésiliennes, désorganisées par le mouvement constitutionnaliste de février et qui, plus indisciplinées que jamais, étaient disposées plutôt à troubler l'ordre qu'à le maintenir; quant aux soldats portugais cantonnés dans les principaux ports, ils imitaient l'exemple de leurs camarades de

[1] Le corps diplomatique tout entier n'avait pas suivi le roi de Portugal en avril; seul l'ambassadeur d'Angleterre, sir E. Thornton, l'avait accompagné à Lisbonne. Les ambassadeurs d'Espagne (le comte de Casa-Flora) et des États-Unis (M. Appleton) devaient quitter le Brésil à la fin de l'année 1821. Le colonel Maler, chargé d'affaires de France, et le baron Marschall, chargé d'affaires d'Autriche, restèrent à Rio-de-Janeiro.

[2] Les insurgés brésiliens tentèrent d'entrer en rapports officiels avec les États-Unis, mais le baron Hyde de Neuville, ambassadeur de France à Washington, fit rejeter leurs prétentions par le président Monroë.

la Banda Oriental et ne reconnaissaient d'autre autorité que celle de leurs chefs immédiats.

Dans ces circonstances critiques, dom Pedro, quoique privé de tout appui tant dans le parti libéral que dans celui de la métropole, parut prendre à tâche de s'aliéner les bonnes volontés brésiliennes encore hésitantes et de provoquer le mécontentement général. Comme il devait être assisté d'un Conseil d'État de cinq ministres, il rechercha le concours d'hommes politiques dont le principal mérite était à ses yeux de l'avoir secondé dans l'entreprise délicate du départ du roi João VI.

Ces nouveaux ministres étaient, non incapables, mais impopulaires à l'excès; à leur tête se trouvait le favori du prince, le comte dos Arcos, qui disposait du portefeuille des Affaires Étrangères. Exécré dans les provinces septentrionales du Brésil pour la part prépondérante qu'il avait prise dans la cruelle répression de la révolution de 1817, il avait conservé de sa tyrannique administration un renom de cruauté que ses derniers actes avaient encore accru. Les libéraux de Rio-de-Janeiro le haïssaient tout autant que les particularistes de Pernambuco et de Bahia; ils lui reprochaient d'avoir soutenu auprès de dom João les prétentions du parti portugais et ils l'accusaient même, à tort ou à raison, d'avoir inspiré au Prince royal la brutale et sanglante dissolution de l'assemblée de la Bourse, le 22 avril précédent.

Le ministère de la Guerre était attribué au général Caula, l'auteur de la fusillade du Palais de la Bourse, choix téméraire qui était de nature à soulever les colères des Fluminenses. Le département des Finances était confié au comte de Louza, esprit effacé mais attaché cependant aux traditions portugaises; enfin les ministères de l'Intérieur et de la Marine avaient respectivement pour titulaires D. Ménezès et A. Farinha. Néanmoins le comte dos Arcos avait, en fait, dans ses attributions, outre tout ce qui relevait des relations extérieures, l'administration intérieure.

Bref ces nominations pouvaient sembler ou une imprudence insigne ou un défi audacieux lancé aux Brésiliens. Ceux-ci, à la vérité, ne voyaient apporter que peu de changements au fonc-

tionnement des services publics; ils constataient que les membres de la cour étaient partis en grand nombre pour l'Europe et que les fonctionnaires les plus importants avaient seuls suivi cet exemple. Toutefois, malgré le maintien du *statu quo*, ils s'irritaient de voir à la tête des affaires des personnalités suspectes de pactiser avec le parti métropolitain et disposées à sacrifier les intérêts de la colonie à leur ambition personnelle.

Cette irritation dégénéra bientôt en une agitation populaire si caractérisée que les gouvernants, alarmés du péril qui semblait les menacer, se décidèrent à rappeler à Rio-de-Janeiro une partie du corps d'occupation de la Banda Oriental Cisplatina. S'ils abandonnaient sans trop de résistance les lointaines provinces du Nord à l'autorité d'assemblées ou de magistrats locaux, ils voulaient, en revanche, maintenir à tout prix l'ordre dans la capitale, assurés qu'ils étaient en restant maîtres de celle-ci de constituer toujours aux yeux de la mère-patrie et, par suite, des puissances étrangères, le seul gouvernement légal et régulier.

Mais ce rappel de troupes était à la fois tardif et peu efficace; en effet, de longues semaines devaient s'écouler avant que cet ordre pût être transmis à Montevideo et ensuite exécuté. De plus, cette mesure n'était pas de nature à prévenir l'explosion du mécontentement général et ne constituait qu'un palliatif fort incertain si on considère l'état d'esprit qui régnait dans les régiments tant portugais que brésiliens. De fait, cette résolution prise par le Conseil d'État fut aussitôt connue et n'eut d'autre effet que d'accroître encore l'exaspération populaire contre les ministres.

D'autre part, des décisions inopportunes ou impolitiques telles que la réduction des taxes d'entrée sur le sel, la promulgation de lois sur la liberté individuelle et sur le droit de propriété firent croire au parti portugais et aux troupes métropolitaines casernées à Rio-de-Janeiro que le Prince-Régent et ses conseillers méditaient de rejeter définitivement l'autorité de la mère-patrie et de se déclarer indépendants. Tel n'était cependant pas le plan de l'homme qui était le chef véritable du gouvernement,

du comte dos Arcos. Celui-ci, sans autre appui que l'ascendant qu'il exerçait sur dom Pedro en raison des services par lui rendus à ce prince, espérait se concilier une partie de l'opinion publique en reniant tous ses actes intérieurs et en feignant de se rallier à la cause libérale. Il échoua complètement dans ces calculs téméraires; non seulement il ne ramena pas à lui le parti libéral ou brésilien mais encore il s'aliéna ses anciens alliés : l'élément militaire et les défenseurs des droits du Portugal. Par cette tentative vouée à un échec irrémédiable, il rendait sa position intenable et menaçait d'entraîner dans sa chute inévitable, en même temps que ses collègues, le Prince-Régent qui couvrait de son nom les agissements de son favori.

Vers la fin du mois de mai 1821, eut lieu dans la province de Rio-de-Janeiro et les districts voisins du Minas Geraes et du São-Paolo une campagne de pétition en faveur de la mise en vigueur de la constitution espagnole de 1812. Celle-ci, solennellement promise par le roi dom João VI le 26 février, avait été indéfiniment ajournée par un décret du 22 avril, arraché par dom Pedro à son père au lendemain de la sanglante scène du Palais de la Bourse. Les Fluminenses réclamaient énergiquement l'application de la promesse royale et tinrent pour non avenu le décret du 22 avril rendu dans des conditions irrégulières. Aussi des délégués des municipalités se firent les porte-parole du vœu général auprès du Prince-Régent et sollicitèrent de celui-ci l'application de la constitution ainsi que la prestation par tous les fonctionnaires publics d'un serment de fidélité aux bases de la future constitution portugaise, bases adoptées par la Junte provisoire de Lisbonne, puis par les Cortès Nationales le 9 mars. Dom Pedro, soit qu'il ne voulût point se déjuger en paraissant renoncer au décret du 22 avril dont il était auteur, soit qu'il fût inspiré par le comte dos Arcos, hostile à toute constitution et peu soucieux, en outre, de voir limiter son autorité, déclina ces propositions. Pour colorer le refus d'accéder aux désirs des Brésiliens, il répondit que c'était aux Cortès de Portugal qu'appartenait le pouvoir de délibérer sur les matières

constitutionnelles (1er juin). Cette déclaration fit une vive impression dans la capitale et l'on considéra généralement le favori comme l'instigateur de cette opposition du Prince à entrer dans la voie des réformes politiques.

Le 1er juin, deux proclamations furent adressées, l'une à l'armée, l'autre aux habitants de Rio-de-Janeiro; toutes deux rendaient publique l'intention du gouvernement de laisser subsister au point de vue constitutionnel l'état de choses présent tout en appropriant la législation au nouveau régime institué dans la mère-patrie. La rédaction de ces actes officiels était suffisamment équivoque pour jeter l'alarme aussi bien parmi les libéraux que parmi les absolutistes. Le Régent, après avoir approuvé les termes des deux textes qui lui furent soumis, était parti pour sa campagne de Boa-Vista, toute proche de la capitale, et il comptait y passer la journée. Persuadé que les proclamations allaient ramener le calme dans l'opinion, il ne se doutait point qu'un résultat tout contraire était obtenu.

Or l'effervescence était vive à Rio-de-Janeiro; tous les partis murmuraient hautement. Aussi quelques officiers portugais[1] jugèrent-ils l'occasion favorable pour tenter de pratiquer un pronunciamiento; suspects au ministère pour leur participation au mouvement constitutionnaliste du mois de février, ils avaient été désignés vers le 10 mai pour être renvoyés dans la métropole. Peu satisfaits de ce traitement qu'ils considéraient comme une disgrâce injustifiée, ils étaient prêts, soutenus par leurs camarades, à renverser des ministres discrédités et haïs pour leur hostilité tant envers la cause libérale qu'envers les intérêts du Portugal. Leur intervention ne fit que précipiter des événements rendus inévitables et même annoncés pour le 8 juin.

Dans la nuit du 4 au 5 juin, le bataillon de chasseurs portugais caserné dans la capitale prend les armes et se répand dans la ville aux cris de : Vive la Constitution! Vive le Roi! A bas les ministres! Dom Pedro, prévenu en toute hâte de ce tumulte,

[1] Ces officiers étaient au nombre de quatre : deux d'entre eux appartenaient au bataillon de chasseurs et les autres aux bataillons d'infanterie.

tente de mettre en œuvre sa popularité et cherche aux premières heures du jour à haranguer les soldats pour les faire rentrer dans le devoir. Son éloquence est sans effet; en repoussant obstinément toute concession, il envenime encore la situation. Les bataillons d'infanterie, officiers en tête, prennent part au soulèvement et réclament bruyamment l'application de la constitution espagnole en même temps que la déchéance de dos Arcos. La population accueille avec sympathie ces manifestations et joint ses clameurs à celles des troupes.

A ces nouvelles, le Prince-Régent, plein de colère, tente à nouveau de faire appel à l'esprit de discipline: il échoue derechef. Alors, inquiet et désabusé, il regagne précipitamment son palais; le général Caula, ministre de la Guerre, essaye à son tour d'intervenir pour rétablir l'ordre. Constatant l'inutilité de ses efforts auprès des insurgés, sourds à sa voix, et se jugeant peu en sûreté au milieu d'une foule exaspérée, il se réfugie auprès de dom Pedro pour éviter d'être massacré en représaille de la fusillade du 22 avril. De son côté, le comte dos Arcos avait fui le ministère de l'Intérieur pour échapper aux vengeances populaires. Bref, le 5 juin, dans la matinée, aucun pouvoir régulier ne s'exerçait plus et le gouvernement était en quelques heures à la merci des agitateurs militaires.

Le pronunciamiento étant ainsi accompli sans difficultés, il ne restait plus qu'à en consacrer les résultats. L'accord était fait à l'avance entre libéraux brésiliens et officiers portugais. Une députation de ceux-ci se présenta vers onze heures du matin devant le Prince-Régent pour lui transmettre les justes et légitimes demandes du peuple et de l'armée :

1° Destitution immédiate du comte dos Arcos;

2° Remaniement du ministère;

3° Prestation solennelle de serment aux bases constitutionnelles rédigées par la Junte provisoire de Lisbonne et adoptées au mois de mars par les Cortès portugaises;

4° Mise en vigueur immédiate de la Constitution espagnole de 1812;

5° Amnistie complète et générale pour tous les événements politiques antérieurs (mouvement constitutionnaliste de février, démonstrations loyalistes des 20-22 avril, agitation des jours précédents).

Non seulement dom Pedro accepta sur-le-champ toutes ces propositions, mais il admit, en outre, que la province de Rio-de-Janeiro élirait une junte de neuf membres pour représenter auprès de lui les intérêts locaux. Il permit même que le vœu populaire désignât les hommes les plus dignes de prendre la direction des affaires. Aussitôt que la nouvelle de ces concessions fut connue, des acclamations éclatèrent devant le Palais et un grand concours de peuple se porta vers le théâtre; là une liste de trois noms [1] fut dressée au milieu de cris de joie et d'enthousiasme, puis soumise au Prince, qui attribua les portefeuilles de l'Intérieur et des Affaires Etrangères à Pedro Alvarez Deniz.

Celui-ci, magistrat intègre et fonctionnaire dévoué à la cause royale, avait occupé, avant le départ de dom João VI, le poste de secrétaire de la Reine. Il ne paraissait nullement désigné pour gouverner le Brésil au lendemain d'une révolution qui, quoique pacifique, avait profondément troublé tous les esprits. Avait-il été choisi en raison de son honnêteté ou de la douceur et de la faiblesse de son caractère, quoi qu'il en soit sa présence à la tête du ministère fut à peine sensible.

Loin de faire sentir le poids de son autorité, il se borna à ne jouer qu'un rôle effacé et parut entièrement subordonné à l'élément militaire. S'il fut décidé à faire respecter l'ordre, ses résolutions restèrent platoniques et il ne put empêcher durant les journées qui suivirent le 5 juin les bruyantes manifestations dirigées contre le comte dos Arcos. Ce dernier, enfermé dans un fort de la rade de Rio-de-Janeiro, plus dans le but de le protéger contre la populace que par mesure de sûreté générale, attendait le moment de faire voile pour le Portugal. Les haines qu'il avait soulevées se traduisirent le 7 juin si violemment, que

[1] Ces trois noms étaient ceux de José Albano Frayoso, de Pedro Alvarez Deniz et de Manoel Moreira de Figueiredo.

la question de sa mise en jugement immédiate fut agitée par ses anciens collègues, puis finalement repoussée [1]. Pour éviter que les désordres ne continuassent, on hâta les préparatifs de départ et, le 10 juin 1821, au matin, le comte dos Arcos était embarqué pour Lisbonne, où il devait trouver des juges aussi passionnés et une prison aussi rigoureuse qu'au Brésil.

P. A. Deniz, à peine arrivé au pouvoir, reçut communication par un courrier de Lisbonne des décisions prises au mois d'avril par les Cortès de Portugal. Cette assemblée enjoignait à toutes les provinces brésiliennes, qui désiraient participer au régime constitutionnel de la mère-patrie, d'envoyer deux délégués (et deux suppléants) siéger dans les Cortès constitutionnelles en qualité de représentants des différentes parties de la grande colonie américaine [2]. De plus, elle donnait ordre de faire fusionner les régiments brésiliens et portugais, afin qu'il n'y eût plus qu'une seule armée pour défendre le sol de la patrie. Enfin elle adressait aux Brésiliens un appel vibrant pour les adjurer de renoncer à toute division intestine et pour les convaincre qu'intérêts métropolitains et intérêts coloniaux devaient être unis et confondus dans un même courant de libéralisme régénérateur.

Cette fougueuse et ardente phraséologie, inspirée par les discours des orateurs de la Révolution française, était destinée à provoquer un vif enthousiasme dans les possessions d'outre-mer et à ouvrir dignement l'ère de fraternité lusitano-brésilienne. Elle servait, en réalité, à dissimuler certaines ambitions qui eussent pu paraître dangereuses. Il semble bien, en effet, que les hommes politiques portugais eussent, dès ces premières

[1] Ce ne fut qu'au mois de novembre que fut instruit, sur les ordres des Cortès, le procès du comte dos Arcos à Lisbonne.

[2] Le 21 mai 1821, on avait procédé à Rio-de-Janeiro à l'élection des cinq députés et des deux suppléants destinés à représenter la province aux Cortès lisbonnaises. Fut-ce pression ministérielle ou hasard, seuls deux des élus résidaient au Brésil et tous les autres habitaient le Portugal (parmi ceux-ci l'évêque inquisiteur de Lisbonne et l'évêque de Coimbre). Ces choix furent accueillis avec défaveur par l'opinion publique et, le pronunciamiento du 5 juin étant survenu, aucune suite ne fut donnée à ces opérations électorales.

manifestations d'organisation intérieure, eu l'arrière-pensée, encore lointaine et peu précise, de favoriser les rivalités existant entre les diverses régions du Brésil et de combattre l'influence des Fluminenses en soutenant les tendances particularistes des contrées septentrionales. La réserve mise à l'envoi de députés brésiliens à Lisbonne : *en tant que les provinces adhéreront au régime constitutionnel*, était particulièrement éloquente; mais cette mise en pratique de l'axiome : « diviser les populations coloniales pour faire triompher le contrôle administratif et commercial de la métropole », résultait d'une profonde méconnaissance du véritable état de choses régnant dans le Nouveau Monde.

Toutefois, lorsque le nouveau ministre de l'Intérieur eut rendu publiques ces résolutions des Cortès lisbonnaises, l'opinion publique à Rio-de-Janeiro parut satisfaite; mais cette satisfaction n'était point telle que les causes de désordre et d'anarchie eussent immédiatement disparu. Dans la nuit du 16 au 17 juin, on put croire que les rues de la capitale allaient être ensanglantées par une lutte acharnée entre les régiments brésiliens et portugais; il fallut l'énergique intervention du commandant de la place pour prévenir ces hostilités fratricides, et tout se borna à une courte échauffourée.

A la suite d'une minutieuse enquête, il fut démontré que l'origine de cet incident, dont les conséquences eussent pu être fort graves, résidait dans un déplorable malentendu. Les troupes métropolitaines avaient reçu de nombreux billets ou placards anonymes annonçant leur prochain désarmement, et elles s'étaient émues de cette mesure, qui, du reste, était fausse. Une patrouille brésilienne s'étant dirigée vers un poste de fantassins portugais, ceux-ci s'étaient alarmés; une rixe s'en était suivie et un combat général avait menacé de mettre aux prises les deux corps cantonnés dans la ville. Un tel événement ne prouvait qu'avec trop d'évidence que les ferments de discorde subsistaient toujours et que les autorités régulières, sans pouvoir sur l'armée et sans ascendant sur la foule, se débattaient dans une impuissance absolue.

La Junte, dont la création avait été accordée le 5 juin, se réunit quinze jours plus tard, mais son activité désordonnée se dépensa plus en discours et en projets qu'en actes réellement exécutés. Aussi ses délibérations, loin d'être une œuvre de collaboration avec les gouvernants, furent une source nouvelle de difficultés. L'élection des deux députés et des deux suppléants, qui devaient prendre part aux travaux des Cortès lisbonnaises à titre de représentants de la province de Rio-de-Janeiro, fut encore une cause d'agitation que les partis libéraux et surtout particularistes mirent à profit.

Enfin le désordre fut accru par des démarches imprudentes du gouvernement portugais, dirigé en fait par les membres des Cortès. Le 17 septembre, les Fluminenses apprirent simultanément l'envoi au Brésil d'un corps de troupes métropolitaines, fort de deux mille hommes, et la création à Lisbonne d'un ministère des Possessions d'Outre-Mer, organe qui devait être l'intermédiaire constitutionnel entre le roi dom João VI et les autorités de Rio-de-Janeiro, c'est-à-dire le Prince-Régent.

Ces nouvelles soulevèrent une indicible émotion dans la capitale brésilienne. Les libéraux voyaient dans ces mesures des indices flagrants de l'intention bien arrêtée de la mère-patrie de traiter le Brésil comme une simple colonie selon le régime pratiqué avant 1808. Ils annonçaient que le monopole commercial et l'arbitraire administratif de la métropole allaient être intégralement rétablis, puisque toutes les décisions relatives aux colonies portugaises allaient être centralisées aux mains d'un ministre résidant à Lisbonne et ignorant des besoins et des *desiderata* des lointaines possessions d'Afrique et d'Amérique. Selon leurs dires, toutes les précautions avaient été prises par les Cortès pour substituer au plus tôt l'ancien système colonial du dix-huitième siècle au nouveau régime d'autonomie instauré au mois d'avril de cette même année; n'envoyait-on pas de Portugal des forces armées suffisantes pour paralyser les résistances locales!

Au contraire, le parti portugais, qui, depuis plusieurs mois et

surtout depuis le pronunciamiento du 5 juin, semblait avoir perdu toute influence, releva brusquement la tête; sortant subitement de son effacement volontaire, il se prépara à reprendre une place importante dans les affaires intérieures du Brésil. Ses espérances étaient enflammées par la pensée que leurs amis d'Europe inauguraient le mouvement de réaction anti-constitutionnelle en faisant rentrer dans la sujétion étroite de la métropole les colonies un moment émancipées à la demande intéressée de la Grande-Bretagne. Les tendances opposées des libéraux unis aux particularistes et des absolutistes faisant cause commune avec les partisans du monopole commercial du Portugal se faisaient jour avec une violence sans pareille et il en résultait, non seulement d'ardentes polémiques, mais encore de nombreuses bagarres entre fanatiques défenseurs d'opinions adverses.

Dom Pedro, au milieu de ces difficultés sans cesse renouvelées, manifestait un profond dégoût d'un pouvoir qu'il avait cependant si vivement désiré, mais qui, en réalité, ne lui procurait que déboires et périls. Jusqu'au 5 juin, il avait pu se faire illusion à la fois sur sa popularité et sur la puissance du gouvernement qu'il avait constitué. Depuis lors, il se sentait isolé parmi des partis également exaltés et animés d'un même zèle à soutenir des aspirations divergentes. Aussi, malgré ses rêves ambitieux, était-il prêt en ce mois de septembre 1821 à abandonner Rio-de-Janeiro et à rentrer en Europe. Il n'y a donc point lieu de s'étonner si, quelques esprits audacieux lui ayant proposé de se déclarer indépendant et de rompre avec les Cortès lisbonnaises, il repoussa avec indignation une semblable ouverture. Il traduisait, du reste, ce sentiment de découragement et de colère dans la lettre qu'il écrivit à son père le 21 septembre. Il demandait instamment à être relevé de sa qualité de Régent du Brésil et il déclarait qu'entendant maintenir cette colonie sous l'autorité royale, celle-ci ne serait méconnue qu'au cas où lui et ses fidèles troupes portugaises seraient mis en pièces par les révolutionnaires.

Cet abattement était fort explicable : le 3 octobre, P. A. Deniz démissionnait brusquement en s'avouant incapable d'assumer plus longtemps l'ingrate fonction de chef du ministère. Son œuvre à l'intérieur était presque nulle; il avait déclaré que les journées du 24 août et du 15 septembre (anniversaires des mouvements militaires survenus à Porto et à Lisbonne en 1820) seraient dorénavant fêtes nationales. Cet acte, en apparence peu important, attestait cependant l'intention de conserver un lien constitutionnel avec la métropole.

Le ministre, à l'extérieur, avait contribué à tendre les rapports diplomatiques entre le Portugal et l'Angleterre en rendant une loi sur la traite qui facilitait le trafic des esclaves dans les ports brésiliens; son initiative inopportune fut, sur les instances du cabinet de Saint-James, rendue vaine peu de temps après. En définitive, il abandonnait, sans laisser grande trace de son passage à la tête des affaires, un fantôme de pouvoir qu'il avait à peine exercé quatre mois.

C'était bien un fantôme de pouvoir, car le gouvernement de la Régence, depuis le départ du roi dom João VI en avril 1821, n'était guère reconnu que dans la province de Rio-de-Janeiro et dans les districts avoisinants du São-Paolo et du Minas-Geraes. Toutefois il ne pouvait, même point dans la capitale, être sûr de faire respecter sa volonté. Le Brésil semblait en voie de dissolution plus ou moins complète. L'organisme central fonctionnait à vide : ses décisions n'étaient pas exécutées, ses lois restaient lettre morte et les opérations financières prescrites n'étaient jamais appliquées. Le Trésor public était vide, l'armée manquait de cohésion et, de plus, était travaillée par les passions politiques. Aussi toutes les provinces vivaient-elles de leur existence propre, en proie à la même anarchie qui se faisait sentir à Rio-de-Janeiro; car des causes analogues y sévissant produisaient des effets identiques.

Les régions septentrionales du Brésil échappaient entièrement à l'action du Prince-Régent, mais elles n'étaient pas soumises à un régime uniforme. Le *Para* et le *Maranhão*, situés sur

le littoral nord de l'Amérique Méridionale et, par conséquent, relativement rapprochés de Madère, des Açores et du Portugal, étaient depuis la fin de 1820 parcourus par des émissaires de la métropole. Ils s'étaient déclarés les premiers en faveur de l'acceptation de la constitution espagnole et ils étaient régis par des fonctionnaires nommés par les Cortès de Lisbonne. Les Européens installés dans l'hinterland se trouvaient par rapport à la population indigène en très petit nombre; par suite, aucun désordre grave ne s'était encore produit dans l'intérieur de ces contrées amazoniennes. Seuls les ports, soumis à une administration instable, subissaient le contre-coup de toutes les fluctuations politiques, soit locales, soit métropolitaines. En revanche, la province voisine de *Céara* était en proie à une énergique réaction absolutiste, qui, du reste, n'assurait nullement le maintien de l'ordre.

Dans le Pernambuco et le Bahia, foyers d'intrigues particularistes et théâtres de la violente révolution de 1817, le calme ne pouvait régner, d'autant plus qu'en février 1821 ces deux provinces avaient donné le signal du soulèvement constitutionnaliste qui s'était fait sentir jusqu'à Rio-de-Janeiro. A *Pernambuco*, le gouverneur, don Luis do Rego, déchu par le vœu populaire pour son opposition à l'acceptation du nouveau régime, avait repris cependant ses fonctions, quand il avait appris que le roi dom João VI agréait la constitution proposée par ses sujets. Doux et timoré, il était peu capable de résister à ses turbulents administrés. Victime le 21 juillet d'un attentat, il avait été légèrement blessé et aspirait à quitter le Brésil.

A l'annonce d'un soulèvement anti-portugais survenu à Goyane (ville située à quatre-vingts kilomètres au N.-N.-O. de Pernambuco) au mois d'août [1], il abdiqua ses pouvoirs civils

[1] Un ancien prisonnier politique de Bahia, nommé Albuquerque, avait provoqué à Goyane un soulèvement à caractère républicain et particulariste. Cet agitateur, à la tête de bandes relativement considérables, marcha sur Pernambuco, mais fut arrêté à une quinzaine de kilomètres au nord de cette ville, à Olinde, par les forces portugaises de do Rego. Il entreprit le 23 septembre le siège de cette petite place; les tentatives d'enlèvement

aux mains d'une assemblée élue et ne conserva que le commandement des troupes (29 août). Impuissant à réprimer la rébellion, qui menaçait de s'étendre à la ville même de Pernambuco et peu confiant dans les sentiments loyalistes de la Junte locale nouvellement constituée, il s'embarqua pour l'Europe le 26 octobre avec une fraction des régiments métropolitains.

Son départ laissait le champ libre aux aspirations particularistes du gouvernement provisoire présidé par Gervasio Ferreira[1]. L'expansion de ces tendances, soit républicaines, soit sécessionnistes, eut pour résultat imprévu de mettre fin à la guerre civile entre les autorités locales et les révoltés de Goyane; mais elle eut, d'autre part, pour conséquence l'émigration vers le Portugal de tous les adhérents avoués ou secrets de la mère-patrie. Ceux-ci étaient alarmés par les événements qui venaient de se dérouler à Pernambuco et surtout par la retraite de don Luis do Rego.

A *Bahia*, la Junte, qui fonctionnait depuis le début de l'année 1821, administrait la province sans parvenir à assurer l'ordre; elle perdait peu à peu tout prestige et n'était plus écoutée. Aussi les passions politiques, excitées par la présence d'une garnison portugaise dans la ville principale, se manifestaient-elles avec violence et entretenaient un état permanent d'hostilité entre les divers partis en présence.

La province de *São-Paolo*, bien que n'ayant point été troublée par les perturbations qui avaient agité Rio-de-Janeiro, subit cependant le contre-coup du pronunciamiento du 5 juin. Elle se déclara autonome le 23 juin et une assemblée fut aussitôt élue à Saint-Paul; mais son autorité était à la fois restreinte et précaire. A Santos, grand port de cette région, les troupes brésiliennes, à la date du 14 juillet, réclamèrent les armes à la

comme celles de débloquement échouèrent durant tout le mois d'octobre. Après que don Luis do Rego se fut embarqué pour Lisbonne, l'accord se fit rapidement entre Albuquerque et la junte pernambuquienne.

[1] Gervasio Ferreira, de même que ses collègues, avait participé à la révolution de 1817 et n'était sorti des prisons de Bahia qu'à la suite des événements de février 1821.

main une même solde que leurs camarades de la métropole; sur le refus des autorités civiles et militaires d'accéder à une semblable sommation, elles se mutinèrent et se livrèrent à un pillage en règle, non seulement de la ville, mais encore des bâtiments marchands ancrés dans la rade. Ces excès durèrent deux jours et ne purent être réprimés que grâce à l'intervention de contingents portugais envoyés de la capitale. Le 18 juillet, l'ordre était rétabli non sans peine.

La Junte provinciale, comme le prouvait cet exemple, était hors d'état de se faire obéir. En proie elle-même à des dissensions intestines, elle ne tarda pas, au mois de septembre, à se laisser diriger par les éléments particularistes, si bien que, quand elle désigna, en octobre, les délégués chargés de représenter à Lisbonne le São-Paolo, ceux-ci reçurent des mandats concluant nettement à la rupture des liens unissant la province au Brésil. Ce mouvement séparatiste, à la tête duquel se signalaient les frères d'Andrada, exerça une influence considérable sur les destinées des provinces voisines : en particulier, le *Rio Grande do Sul,* qui, en raison de sa position excentrique, vivait d'une façon isolée, entra à son tour dans la voie de l'anarchie.

Le *Minas-Geraes,* lui aussi, avait échappé pendant quelque temps à toute agitation; une tentative pour établir un gouvernement populaire à Villa-Rica (principale ville de la province) avait échoué le 17 juillet devant les mesures énergiques du gouverneur. Le Prince-Régent, soucieux de maintenir dans la fidélité ces districts bordant le Rio-de-Janeiro, avait accordé, vers le milieu de septembre 1821, aux habitants du Minas-Geraes, sur leur instante demande, le droit de procéder à l'élection d'une assemblée locale dotée d'attributions peu étendues, mais ces concessions, sous l'influence des exaltés paulistes, furent jugées insuffisantes quoiqu'elles eussent d'abord été acceptées avec satisfaction.

Le 20 septembre, un pronunciamiento local, effectué par le lieutenant-colonel Peixoto, aboutit à la formation d'une assemblée qui disposait de tous les pouvoirs et dont le président était

l'ex-gouverneur don Manoel de Portugal. La propagande séparatiste du São-Paolo porta bientôt ses fruits : la Junte de Villa-Rica se déclara indépendante et prétendit ne plus relever que des Cortès de Lisbonne. Mettant aussitôt en pratique son autonomie, elle accorda à Peixoto le commandement militaire de toute la province et se signala par une licence si effrénée que Manoel de Portugal, effrayé par l'audace de ses collègues, se hâta de démissionner.

Dans la *Banda Oriental Cisplatina*[1], en fait territoire militaire, la situation était toute différente. Pas plus dans les villes que dans les campagnes aucun soulèvement ne se produisait. Le général Lecor, commandant depuis 1816 le corps d'occupation, avait reçu du roi dom João VI la mission de faire procéder à un plébiscite pour régler le sort de cette conquête aux yeux des puissances étrangères. Il exécuta ces instructions mais en exerçant une pression non dissimulée sur la population.

Un Congrès se réunit à Montevideo et vota le 15 juillet la réunion des régions cisplatéennes à la couronne de Portugal ; deux semaines plus tard, il acceptait un acte d'incorporation au Royaume-Uni de Portugal, des Algarves et du Brésil, acte en vingt articles présenté par le général Lecor. Enfin, le 3 août, il prêtait serment d'adhérer aux bases constitutionnelles déterminées par les Cortès de Lisbonne et un accord solennel constatait l'uniformité des vues relatives aux libertés publiques entre les membres de l'assemblée et le représentant du nouveau souverain. Toutefois dom Pedro, en recevant communication de cet accord, refusa de le ratifier et justifia sa résolution en disant qu'il appartenait aux Cortès seules de prendre une décision à cet égard. Par là, il déçut les secrètes espérances des particula-

[1] La Banda Oriental Cisplatina avait été conquise de 1816 à 1819 par les Portugais sur le dictateur local J. Artigas, qui avait déclaré indépendante et de l'Espagne et du gouvernement provisoire platéen de Buenos-Ayres cette partie de l'ancienne vice-royauté de La Plata. La grande difficulté était pour le gouvernement de Lisbonne de faire consacrer sa conquête, puisque le cabinet de Madrid ne renonçait pas à ses prétentions sur son domaine colonial d'Amérique.

ristes et peut-être du général Lecor, qui considéraient cette conquête, non comme portugaise, mais bien comme brésilienne.

Malgré les apparences, la Banda Oriental Cisplatina se trouvait, en fait, livrée au bon plaisir des troupes presque exclusivement portugaises qui y tenaient garnison et qui ne se souciaient nullement de l'existence d'une Régence du Brésil [1]. Elle était soumise, comme dans le nord le Para et le Maranhão, aux Cortès lisbonnaises, mais plus heureuse que les régions septentrionales elle échappait à l'anarchie qui y sévissait.

En définitive, il n'y avait point au Brésil de province qui, sous le prétexte de jouir pleinement des institutions libérales, ne se fût plus ou moins ouvertement soustraite à l'autorité centrale et qui, flottant entre le gouvernement de Lisbonne et celui de Rio-de-Janeiro, ne se fût livrée à une anarchique indépendance. Il n'était pas jusqu'à la province de Goyaz qui, fort enfoncée dans l'intérieur des terres et sans communications avec la mère-patrie, n'eût réclamé l'installation de deux juntes provisoires pour ses vingt mille habitants éparpillés sur une étendue de plus de 465 000 kilomètres carrés. Au moment où l'Amérique espagnole, malgré la prépondérance des idées fédéralistes, paraissait se grouper sous la direction de Simon Bolivar, l'Amérique portugaise semblait, en se séparant de la métropole, s'anéantir au milieu de l'infinie complexité d'intérêts et de sentiments.

*
* *

La situation du Prince-Régent restait fort critique à Rio-de-Janeiro; le pouvoir était le jouet des partis qui se disputaient par la force l'influence prépondérante sur l'esprit du jeune prince. Dom Pedro, à la suite de la démission de P. A. Deniz, ministre de l'Intérieur et des Affaires Étrangères, avait confié ces deux

[1] Lorsque le ministre dos Arcos, au mois de mai 1821, demanda au général Lecor de renvoyer à Rio-de-Janeiro une partie des troupes portugaises du corps d'occupation, une fraction très minime de celui-ci fut seulement dirigée sur la capitale où elle arriva bien après la chute du ministre.

portefeuilles à Francisco José Vieira qui, comme son prédécesseur, appartenait à la magistrature portugaise et, en 1819, était devenu, après une longue carrière aux colonies, membre de la cour criminelle du Brésil. Mais s'il avait cru par ce changement donner satisfaction aux réclamations populaires, il se trompa, car sa proclamation du 3 octobre, annonçant la nomination de Vieira, fut sans effet et n'interrompit point le cours des désordres qui éclataient dans les rues et les environs de la capitale.

Les puissances européennes semblaient, soit se désintéresser absolument des affaires du Brésil [1], soit soutenir en Portugal le parti absolutiste et, dans ce dernier cas, elles étaient favorables à la soumission pleine et entière des colonies envers la métropole [2]. Seule la Grande-Bretagne, fidèle à la politique qu'elle avait pratiquée à l'égard de l'insurrection de l'Amérique espagnole, paraissait (de même que les États-Unis, du reste) incliner vers l'établissement d'un ou plusieurs États indépendants au Brésil et témoignait, par suite, ses secrètes sympathies aux particularistes. La France, en pleine période de prospérité, animée du désir de faire respecter son prestige, entendait, tout en ménageant les principes, ne point laisser l'influence britannique s'implanter trop fortement dans la portion méridionale du Nouveau Monde. Aussi, dès la fin de l'année 1821, le cabinet des Tuileries avait-il fait envoyer dans les eaux brésiliennes, en particulier à Bahia, à Pernambuco et à Rio-de-Janeiro, des bâtiments de guerre en station permanente. Cette mesure, destinée à sauvegarder la vie et les intérêts, non seulement des Français, mais encore de tous les étrangers en cas de troubles locaux [3] (l'exemple de la sédition militaire dans le port de Santos en juillet 1821 était particulièrement concluant), se trouvait parfaitement justifiée.

[1] Comme, par exemple, la Prusse et l'Autriche.

[2] Le tsar de Russie s'était fait le champion des droits de l'Espagne dans l'Amérique du Sud.

[3] Cette argumentation fut soutenue à maintes reprises par le duc Decazes, ambassadeur de France à Londres, dans ses conversations avec lord Londonderry (vicomte Castlereagh), chef du *Foreign Office*.

En effet, jamais le gouvernement de Rio-de-Janeiro n'avait paru si instable, jamais son autorité n'avait été plus méconnue ou plus discutée. Au commencement du mois de novembre, une émeute fut dirigée contre la junte locale jugée trop modérée et trop déférente envers les injonctions de la mère-patrie: elle put être réprimée grâce à la fidélité des troupes métropolitaines, et les principaux auteurs de cette échauffourée furent arrêtés et aussitôt embarqués pour le Portugal à bord de la frégate *Principe-Dom-Pedro*. Ce nouvel incident accrut encore l'hostilité entre les fougueux sécessionnistes et les ardents défenseurs du système colonial. La conciliation entre ces opinions extrêmes mais également exaltées apparaissait impossible et il semblait qu'une crise d'une violence inouïe vînt, à bref délai, apporter une solution définitive.

Or, ces prévisions, quelque probables qu'elles parussent, ne se réalisèrent point. Les Cortès lisbonnaises, dans leur complète ignorance des questions américaines et dans leur hâte imprudente à rétablir le régime de subordination des possessions d'outre-mer envers la métropole, provoquèrent, à leur insu, un revirement aussi immédiat que complet des dispositions politiques des habitants du Brésil.

L'Assemblé Constituante portugaise prit, dans sa séance du 29 septembre 1821, toute une série de résolutions importantes. Le territoire brésilien devait être partagé en 14 districts (ou capitaineries), les frontières des anciennes provinces devaient être en bien des cas remaniées pour se conformer à cette nouvelle répartition territoriale. Dans chacune de ces divisions administratives, une junte locale serait élue selon le mode d'élection qui prévaudrait dans la mère-patrie; à la tête de chaque capitainerie serait placé un gouverneur qui, nommé de Lisbonne, relèverait dans tous ses actes, non de l'assemblée locale, mais des Cortès de Portugal. Enfin les services publics qui avaient été installés à Rio-de-Janeiro depuis 1808 étaient tous supprimés et les autorités établies au Brésil devaient à l'avenir dépendre, soit du ministère des Posses-

sions d'Outre-Mer, soit des autres ministères de la métropole.

La réorganisation coloniale fut complétée par le décret du 1er octobre, décret qui supprimait implicitement la Régence brésilienne en invitant dom Pedro à rentrer en Europe ; car sa présence à Rio-de-Janeiro n'avait plus de raison d'être par la nomination de quatorze gouverneurs provinciaux. Cette mesure était la conséquence de la profonde réforme coloniale et non le résultat de la demande du prince de se voir relevé de ses fonctions; car cette demande, adressée au roi João VI, n'arriva à Lisbonne que postérieurement à la décision des Cortès.

A peine ces nouvelles, parvenues en Amérique dans les premiers jours de décembre, furent-elles connues qu'un vif courant d'opinion se dessina, non seulement dans la capitale, mais dans les provinces limitrophes de São-Paolo et de Minas-Geraes. Les passions politiques, jusqu'alors si violentes, firent place à un sentiment de loyalisme et de dévouement envers le Prince-Régent qui, en peu de temps, se transforma d'ennemi du bien public en idole de la populace tout autant que des classes dirigeantes. Ce revirement subit et général entraîna la fusion en un seul mouvement de toutes les tendances auparavant divergentes. On vit les libéraux, les particularistes s'unir aux fédéralistes, aux défenseurs des intérêts coloniaux, et même aux partisans de la monarchie absolue. Tous les dissentiments antérieurs disparaissaient devant le danger commun, c'est-à-dire devant les actes arbitraires des Cortès. Seules les troupes portugaises ne subirent aucune répercussion de cette émotion générale et ne participèrent point à l'agitation qui se manifestait de plus en plus.

Les libéraux redoutaient à juste titre que la métropole, s'appuyant sur les nouvelles mesures prises, ne privât peu à peu les colonies des libertés qu'elle s'appliquait à elle-même. Les particularistes, s'ils trouvaient dans les résolutions venues de Lisbonne quelques motifs de satisfaction, prévoyaient que les gouvernants portugais ne faisaient des concessions aux tendances locales qu'avec l'intention de les retirer quand la colonie serait

trop affaiblie et trop désorganisée pour résister à leurs volontés En outre, la plupart d'entre eux, tout en donnant une large place à l'autonomie provinciale, étaient cependant attachés à l'idée d'un centralisme brésilien et ceux qui étaient favorables à la création d'un État à forme fédéraliste admettaient, en grande majorité, le groupement des provinces autour de Rio-de-Janeiro. A cet égard, ils sympathisaient à des degrés divers avec les Fluminenses qui se trouvaient irrités par les prétentions du gouvernement de Lisbonne de décapiter le Brésil en pratiquant une intense décentralisation et en enlevant à leur cité le rang de capitale.

D'autre part, commerçants et armateurs brésiliens s'alarmaient des premiers symptômes qui annonçaient le retour au monopole si écrasant et si onéreux ; ils ne voulaient point se voir sacrifiés à leurs concurrents de Portugal sous prétexte de régime constitutionnel. Les monarchistes, de leur côté, craignaient que le morcellement du Brésil en quatorze capitaineries sans aucun lien entre elles ne favorisât le mouvement républicain qui gagnait de plus en plus de terrain dans les provinces de Bahia et de Pernambuco. Enfin les plus fermes appuis du parti portugais, constitués par les fonctionnaires de tout ordre qui avaient été laissés dans le pays après l'exode du roi João VI et de sa cour, se voyaient brusquement atteints dans leurs intérêts. Ils étaient mis en demeure, par la suppression des ministères et des organes administratifs centraux de Rio-de-Janeiro, ou de renoncer à leurs charges s'ils voulaient rester en Amérique, ou de rentrer en Europe pour n'y plus trouver que des places en nombre restreint et des traitements infimes.

Ainsi les téméraires projets des Cortès aboutissaient à la formation d'une formidable coalition de mécontents et se révélaient nettement inapplicables en raison de l'état d'esprit alors dominant dans les régions méridionales du Brésil. La présence de dom Pedro parmi les Fluminenses paraissait le palladium des libertés coloniales et on vit, en ce mois de décembre 1821, se reproduire les scènes qui s'étaient déroulées huit mois aupara-

vant au moment où le roi João VI annonçait son départ pour Lisbonne.

Une bruyante campagne de pétition eut lieu pour protester contre le décret du 1er octobre et contre toutes les mesures votées par les Cortès. On se prépara à s'opposer par tous les moyens au retour du Régent dans l'Ancien Continent; dans ce but furent furent créés des journaux et des comités. Bref une propagande intensive eut lieu pour exalter le nationalisme brésilien. Le São-Paolo, véritable fief politique des frères d'Andrada, se signala par la violence de ses démonstrations de fidélité envers le Prince. A l'instigation de J.-B. d'Andrada, qui dirigeait, en fait, les délibérations de la junte locale, une adresse solennelle fut votée pour s'opposer à l'exécution des ordres de Lisbonne et pour demander au Régent de songer avant tout à ses loyaux et dévoués Brésiliens [1]. Cet exemple fut suivi à Rio-de-Janeiro, où junte locale et conseil municipal rivalisèrent de zèle et d'empressement pour prouver la ferveur de leurs sentiments à la fois particularistes et loyalistes à l'égard de dom Pedro.

Celui-ci avait été fort surpris de la prompte évolution survenue dans l'opinion publique des trois grandes provinces du Sud. Lorsqu'il avait reçu l'invitation des Cortès à rentrer à Lisbonne, il avait paru disposé à suivre son projet de quitter le Nouveau Monde. Dans le conseil des ministres tenu le 9 décembre, il avait discuté les récentes communications de la métropole et, plein d'amertume sur les désillusions du pouvoir, il avait soutenu le parti de se conformer au vote de l'Assemblée Constituante portugaise.

Mais sa résolution ne put résister à la force des événements. En quelques jours il eut sans effort reconquis toute sa popularité et avec la mobilité de son caractère, il renonça à toute idée de départ. Ses ambitieuses visées de devenir souverain d'un Brésil autonome prirent, à nouveau, un empire puissant sur son

[1] Une délégation, à la tête de laquelle se trouvait J.-B. d'Andrada, avait été chargée de se rendre à Rio-de-Janeiro pour transmettre au Prince-Régent l'adresse votée par la Junte.

esprit et furent stimulées par les manifestations populaires. De plus, sa femme, la princesse Léopoldine, l'encourageait à persévérer dans la voie de l'indépendance, et son entourage paraissait gagné aux nouvelles tendances. Seuls, les ministres, soucieux de la responsabilité qu'ils encouraient, refusaient de se laisser entraîner par le courant général. Toutefois le Prince-Régent sentit le besoin, en dépit de ses habitudes prime-sautières, de se ménager une transition; en conséquence il se rallia au conseil qui lui fut donné par l'aîné des Andrada. Tout en feignant de persister dans ses intentions primitives, il excita secrètement l'ardeur des juntes locales (surtout celle de Rio-de-Janeiro) pour les engager à tenter une démarche publique auprès de lui.

Le 9 janvier 1822, une députation de l'assemblée locale de Rio-de-Janeiro se présenta auprès du Prince pour le supplier de renoncer à tout départ et de se consacrer uniquement au bonheur de ses sujets. Elle déclara, en outre, que, pour maintenir l'union entre la métropole et la colonie, il était nécessaire que le Brésil eût une législature particulière et fût représenté à Lisbonne. Mais elle laissa entendre que l'indépendance brésilienne était chose désirable, pourvu qu'un lien dynastique subsistât avec le Portugal. En même temps qu'elle exprimait ses désirs, elle soumettait au Prince une pétition dans le même sens, pétition recouverte de plus de deux mille signatures.

Dom Pedro répondit à ces manifestations en assurant qu'il se préoccupait d'assurer la prospérité et le bonheur des Brésiliens; il conclut en ces termes : « Comme c'est pour le bien de tous et pour la prospérité générale de la nation, je me prête volontiers à vos vœux. Dites au peuple que je ne partirai pas! » Paroles et gestes ayant été concertés à l'avance, cette cérémonie ne fut qu'une comédie politique, mais cette comédie eut un épilogue inattendu.

Quelques heures après la réception de la délégation de la junte, les ministres, réunis en conseil, annoncèrent leur intention de ne point couvrir de leur autorité de semblables actes dont ils n'avaient point eu connaissance avant leur exécution.

Devant la volonté du Prince de continuer à résister aux injonctions des Cortès lisbonnaises, le ministre des Finances offrit sa démission; J. Vieira, titulaire de l'Intérieur et des Affaires Étrangères, suivit cet exemple, tandis que les ministres de la Guerre et de la Marine, tout en approuvant hautement la conduite de leurs collègues, s'abstinrent d'abandonner officiellement leur portefeuille, mais ils agirent comme s'ils étaient prêts à renoncer aux affaires. En fait, il n'existait plus de gouvernement, bien que le Régent, surpris par ces brusques défections, eût refusé d'accepter les démissions proposées et eût ajourné toute décision à ce sujet.

Cette journée du 9 janvier, malgré le désarroi qu'elle provoqua, fut véritablement décisive. Les espérances des libéraux, des particularistes et, en général, de tous ceux qui acceptaient avec plus ou moins d'empressement l'établissement d'un régime d'autonomie au Brésil, furent exaltées par la démarche des autorités locales de Rio-de-Janeiro et par l'accueil fait à ces ouvertures nettement sécessionnistes par le jeune Prince. En revanche, tous les partisans de la métropole, jugeant n'être plus en sécurité dans la capitale du Brésil, se préparèrent à regagner le Portugal et un courant très accusé d'émigration se dessina dès le 10 janvier.

Mais, parmi les défenseurs des droits de la mère-patrie, se trouvait un élément particulièrement important; c'étaient les troupes portugaises, qui supportaient avec impatience les bruyantes démonstrations en faveur de l'indépendance et qui, se faisant le champion naturel des Cortès, ne pouvaient laisser impunément bafouer sur le sol américain les décrets d'une assemblée nommée par leurs soins ou ceux de leurs camarades de Lisbonne. Il était dès lors inévitable que les sonores déclarations du 9 janvier eussent porté au paroxysme l'exaspération des soldats métropolitains, déjà mécontents de l'attitude équivoque des gouvernants; cette exaspération, en raison de l'absence d'hommes énergiques au pouvoir et de la maladie du ministre de la Guerre, ne devait pas tarder à se traduire par un coup de force.

Dom Pedro, loin de vouloir calmer l'excitation des uns et l'irritation des autres, laissait libre cours aux passions populaires. Du reste, dominé de plus en plus par les frères d'Andrada[1] et poussé par son ambition personnelle, il ne demandait qu'à précipiter les événements et à affermir son pouvoir en profitant de sa popularité. Ainsi s'explique pourquoi, entouré d'adversaires résolus de la puissance portugaise, il se laissa arracher l'autorisation de faire procéder secrètement au désarmement de toutes les forces métropolitaines cantonnées au Brésil.

L'avis de cette imprudente mesure, à peine parvenue aux oreilles des intéressés, devait provoquer l'ouverture de la guerre civile. Dans la nuit du 11 au 12 janvier, la garnison portugaise de Rio-de-Janeiro, composée de deux bataillons d'infanterie et d'un bataillon de chasseurs, sortit, sous la direction de leurs officiers généraux, le lieutenant-général Jorge d'Avilez et le brigadier Carette, des casernes et gagna avec son artillerie[2] les hauteurs qui dominent la ville vers le sud et le sud-ouest. Là, elle campa et se mit en bataille pour être prête à repousser toute attaque dirigée contre elle.

Dans la capitale, l'émotion fut indicible et le trouble général. Cette manœuvre hardie, non seulement consterna les esprits les plus animés contre le Portugal, mais encore plongea dans la détresse la plus profonde un gouvernement totalement impuissant. En effet, les troupes brésiliennes aussitôt réunies, bien qu'elles fussent, tant en cavalerie qu'en infanterie, bien supérieures en nombre aux Portugais, n'osèrent attaquer ceux-ci. Les ministres en fonctions, plus satisfaits que mécontents par l'apparition d'événements qui justifiaient leur retraite, ne parlaient que d'accommodement. Le Prince-Régent, naturellement porté par son caractère obstiné à ne point revenir sur ses décisions, hésitait cependant à aggraver encore sa position par un

[1] Martino-Francisco d'Andrada était alors auprès du Prince, et son frère José-Bonifacio, vice-président de la junte de São-Paolo, était en correspondance avec lui.

[2] Huit bouches à feu contre six qui appartenaient aux Brésiliens.

acte inconsidéré, mais ses conseillers les plus écoutés l'encourageaient à agir avec vigueur et à repousser toute idée de concession : « Il fallait, disaient-ils, que les Brésiliens fussent enfin les maîtres au Brésil. »

Tandis qu'on tergiversait sans aboutir, on apprit tout à coup dans la soirée du 12 janvier que les contingents métropolitains quittaient leurs cantonnements. Les espérances et les craintes se manifestèrent jusqu'au moment où l'on sut que les ennemis décampaient et traversaient la baie avec armes et bagages pour prendre position à Praya-Grande, petit promontoire qui s'élève en face de Rio-de-Janeiro et où se trouve la petite localité de Nictheroy[1]. La situation des gouvernants brésiliens ne s'était guère améliorée, quoiqu'en fait toute possibilité d'agression contre la ville parût être écartée; néanmoins de nombreux habitants de la capitale se réfugièrent dans les environs pour échapper, soit au bombardement, soit à la lutte de rues qui semblaient probables, mais qui n'eurent point lieu.

Les Portugais, concentrés sur l'autre rive du golfe, observaient une discipline stricte et ne se livraient à aucun acte d'hostilité. Ils avaient adressé, dès le 13 janvier, au Prince-Régent, un ultimatum comportant trois clauses :

1° Reconnaissance de l'autorité des Cortès lisbonnaises dans tout le Brésil;

2° Soumission du Prince au décret du 1er octobre 1821, c'est-à-dire départ de celui-ci pour la métropole;

3° Poursuites judiciaires dirigées contre les directeurs de journaux ayant publié de vives critiques contre les Cortès.

Non seulement ces propositions ne reçurent aucune réponse, mais encore elles ne furent point discutées, car elles étaient absolument inapplicables et ne pouvaient être admises ni par la nation, ni par les hommes politiques dirigeants.

Dom Pedro entendait ne point céder aux volontés portugaises.

[1] Nictheroy est actuellement un des faubourgs importants de Rio-de-Janeiro. La distance qui sépare les deux rivages de la baie est, à cet endroit, d'environ trois kilomètres et demi.

mais, d'un autre côté, il lui répugnait de livrer des combats meurtriers, qui étaient susceptibles d'avoir une issue douteuse en raison du peu d'entraînement et de cohésion des soldats brésiliens et qui, de plus, étaient de nature à creuser un abîme infranchissable entre la mère-patrie et la colonie. Aussi il aurait désiré que les contingents métropolitains quittassent Rio-de-Janeiro de leur plein gré, mais cette solution ne paraissait point aisée à réaliser.

En conséquence, des levées de milice furent ordonnées les 14-15 janvier et même il fut fait appel aux ressources militaires et financières des provinces de São-Paolo et de Minas-Geraes. Mais cet appel pourtant chaleureux de concourir à la défense nationale ne souleva que peu d'enthousiasme; à Saint-Paul comme à Villa-Rica, les intérêts locaux primaient ceux du Brésil. Sans doute, on voulait bien soutenir le Prince-Régent contre l'arbitraire de l'Assemblée de Lisbonne, mais on ne voulait pas favoriser, outre mesure, la suprématie des Fluminenses. En particulier dans le São-Paolo, les Andrada et leurs partisans ne tenaient point à mettre rapidement un terme aux difficultés intérieures dans lesquelles se débattait le gouvernement, afin de mieux assurer leur influence et de rendre leur appui plus nécessaire. J.-B. d'Andrada[1], le vice-président de la junte pauliste,

[1] *José-Bonifacio d'Andrada e Silva* naquit le 13 juin 1765, à Santos, dans la province brésilienne de São-Paolo. Il fit ses études juridiques et scientifiques à l'université portugaise de Coïmbre et obtint, après de nombreux voyages à l'étranger, la chaire de géologie à cette même université en 1800. Peu après, il fut nommé intendant général des mines. Il resta au Portugal durant la guerre d'indépendance et ne se retira au Brésil qu'après 1815.

Il tourna alors son activité vers la politique et devint le chef du parti libéral et sécessionniste dans la province de São-Paolo. Il favorisa le départ pour Lisbonne du roi João VI et exerça une autorité grandissante dans le Brésil méridional. Ayant attiré l'attention publique sur lui, il devint, en janvier 1822, chef du ministère brésilien, mais son caractère exigeant l'obligea à offrir sa démission en octobre 1822. Une manifestation populaire le contraignit à reprendre le pouvoir, qu'il abandonna définitivement le 17 juillet 1823. Il dut, en raison des haines qu'il avait soulevées, quitter le Brésil et il vint résider à Bordeaux jusqu'en 1829.

A peine de retour à Rio-de-Janeiro, il fut chargé, lors de l'abdication de l'empereur dom Pedro Ier, par ce prince, de la tutelle du nouveau souverain, dom Pedro II (1831-1834). Lorsque ses délicates fonctions eurent pris fin,

était parti pour Rio-de-Janeiro, moins pour remplir son rôle de représentant de la province auprès du pouvoir central (et de chef de la délégation provinciale) que pour exercer une action plus directe sur les affaires brésiliennes.

Le Prince-Régent, au milieu de l'anarchie administrative et des périls militaires, se résolut enfin, à la date du 16 janvier, à recourir au seul homme qui paraissait capable de maintenir l'ordre dans les provinces méridionales du Brésil, tout en poursuivant un programme séparatiste à l'égard des Cortès lisbonnaises. José-Bonifacio d'Andrada e Silva fut nommé ministre de l'Intérieur et des Affaires Étrangères. A la tête du Département de la Guerre fut placé le seul officier général brésilien qui fût présent à Rio-de-Janeiro, le maréchal de camp Joaquim d'Oliveira Alvarez[1], commandant de la place depuis le 12 janvier. Les Finances furent confiées à Gaetano Pinto de Miranda-Montenegro[2], tandis que le portefeuille de la Marine (sans grande importance pratique) restait aux mains d'Antonio Farinha.

Ce ministère était en grande majorité composé de partisans décidés de l'autonomie brésilienne et il indiquait, par sa formation, l'intention de résister aux prétentions métropolitaines Son chef était le représentant le plus avéré de l'esprit particulariste et anti-portugais; il devait naturellement faire prévaloir ces tendances dans le gouvernement et donner à celui-ci un caractère nettement pauliste. A peine arrivé à Rio-de-Janeiro, il apprit qu'il était placé à la tête des affaires; quelques jours plus tard, le 26 janvier, il présentait au Prince la députation du São-Paolo

il se retira dans les environs de Rio-de-Janeiro, à Nictheroy, où il mourut le 6 avril 1838.

[1] *Joaquim d'Oliveira Alvarez* était d'origine portugaise, mais, marié à une Brésilienne, il avait adopté la cause coloniale Il avait fait la campagne de la Banda Oriental Cisplatina et s'était signalé en luttant contre les bandes d'Artigas sur les frontières du Rio Grande do Sul.

[2] *Gaetano Pinto de Miranda-Montenegro* était lui aussi un Portugais de naissance et rien ne paraissait le destiner à prendre une part active à la politique brésilienne, après qu'il eut été contraint d'abandonner ses fonctions de gouverneur du Pernambuco par ses propres administrés lors de la révolution de 1817.

qui remit une adresse contenant des vœux identiques à ceux qui avaient été exprimés par les représentants des Fluminenses le 9 janvier précédent.

La situation était aussi indécise que fort troublée. On ignorait tout des événements qui se déroulaient dans les autres portions, soit méridionales, soit septentrionales du Brésil ; le mouvement vers l'indépendance était-il favorisé ou contrarié dans les provinces du nord ou de l'intérieur? Nul ne le pouvait dire. On ne savait non plus s'il fallait tenir les soldats portugais pour ennemis de l'Etat ou pour adversaires des gouvernants. Les autorités locales, durant la fin du mois de janvier, interdirent de fournir la moindre aide aux contingents métropolitains, mais, d'autre part, elles s'efforçaient d'exciter à la désertion les régiments cantonnés à Praya-Grande. La confusion était, à cet égard, si grande que les Portugais, isolés sur la rive nord du golfe, fêtèrent avec solennité, le 22 janvier, l'anniversaire de la Princesse-Régente et envoyèrent à Rio-de-Janeiro une délégation d'officiers pour saluer dom Pedro à cette occasion, délégation qui, du reste, ne put obtenir audience du Prince, mais qui se retira sans être inquiétée.

Dès que J.-B. d'Andrada eut pris la direction du ministère, il fit sentir immédiatement son influence par des mesures énergiques. L'ordonnance du 30 janvier 1822 incita la population du Brésil en général et les Fluminenses en particulier à constituer des régiments réguliers; des avantages multiples étaient assurés à tous ceux qui voudraient s'engager dans l'armée nationale. Trois jours plus tard, deux édits furent rendus, l'un interdisant, sous peine de mort, toute communication avec les troupes portugaises, l'autre (conséquence du précédent) ordonnant aux habitants de Praya-Grande d'évacuer sur-le-champ la presqu'île. Un blocus maritime fut établi tant bien que mal par quelques canonnières qui croisèrent dans la baie pour surveiller les abords de Praya-Grande.

Toutes ces décisions rendues publiques ne relevèrent point la confiance populaire, mais accrurent, au contraire, les inquié-

tudes des Fluminenses. Aussi quand, le 5 février, plusieurs coups de canon furent tirés par une canonnière sur une barque, ce malentendu provoqua un affolement général et le bruit se répandit que la ville était attaquée. Une émeute était sur le point d'éclater lorsque les ministres parvinrent à faire cesser la panique par une proclamation d'Oliveira Alvarez qui expliquait les faits. Toutefois l'émigration hors de la capitale s'accentua encore et on évalua à plus de dix mille le nombre des personnes qui s'étaient enfuies dans les environs.

Sous la pression des circonstances, dom Pedro et ses conseillers, malgré leur intransigeance, se résignèrent à faire les concessions nécessaires aux généraux Carette et d'Avilez pour hâter le départ des contingents métropolitains étroitement bloqués. L'entente se fit entre Portugais et Brésiliens vers le 8 février. Les préparatifs d'appareillage furent si activement poussés que, le 15 février, quatre frégates, emmenant les huit cents hommes composant la garnison portugaise de Rio-de-Janeiro, mettaient à la voile pour Madère.

Pour prévenir toute possibilité de retour offensif, le ministre de la Guerre mandait à la junte de Pernambuco de ne point permettre un débarquement de forces métropolitaines et il pressait l'arrivée à Rio-de-Janeiro des milices envoyées par le São-Paolo et le Minas-Geraes. Ces précautions n'étaient point inutiles, car, le 12 mars, se présentait devant la capitale une escadre portugaise portant un petit corps d'armée. Le Prince-Régent, sur les conseils d'Andrada, déclara ne pouvoir admettre sur le sol brésilien de troupes dont les intentions ne lui étaient pas connues. En conséquence, il refusa de laisser venir à terre les Portugais et fit surveiller ceux-ci dans la rade.

Le commandant de l'escadre lusitanienne, ne trouvant dans ses instructions aucune solution pour le cas de conflit, craignit, s'il ne tenait point compte de la défense qui lui était faite de débarquer, de provoquer la rupture complète entre la mère-patrie et la colonie. Aussi, peu soucieux de supporter la responsabilité de mettre le feu aux poudres par une attitude trop ferme,

désireux de plus de se réapprovisionner en eau et vivres frais, il préféra entrer en accommodement avec dom Pedro et ses ministres. En échange du libre ravitaillement de ses vaisseaux, il laissa environ cinq cents de ses hommes s'enrôler dans les régiments brésiliens et il permit qu'une de ses frégates entrât au service de la Régence. Le 23 mars, il quittait précipitamment, avec sa division navale réduite en nombre, les eaux de Rio-de-Janeiro et, sans chercher à rallier les ports du Nord, cinglait vers Lisbonne.

Un pas décisif était accompli par le gouvernement brésilien, en fait, par le tout-puissant ministre et favori, J.-B. d'Andrada[1]. Il ne restait plus, tant à Rio-de-Janeiro que dans les provinces voisines, aucun soldat portugais aux ordres du Portugal. Les contingents envoyés par la mère-patrie avaient été ou sollicités de déserter ou contraints de se rembarquer. L'autorité métropolitaine n'avait plus dans le Brésil méridional aucun défenseur; sans doute, il restait encore à Pernambuco et à Bahia des garnisons portugaises; mais, outre que celles-ci étaient, en réalité, presque bloquées dans chacune de ces villes par les partisans des juntes particulières, elles étaient l'objet d'agressions de la part des troupes brésiliennes. Ces rivalités de corps aboutirent à Pernambuco, le 25 janvier 1822, à une rixe grave où il y eut plusieurs tués et, quelques semaines plus tard, des scènes également violentes se produisaient à Bahia et menaçaient même de compromettre l'autorité de l'assemblée locale (17-20 février). Le lien qui unissait la métropole et la colonie devenait donc de plus en plus lâche et menaçait à tout moment de se rompre définitive-

[1] Il semble bien que l'on doive écarter l'opinion d'après laquelle les événements survenus à Rio-de-Janeiro de janvier à mars 1822 seraient le résultat d'une entente secrète entre dom João VI et dom Pedro. Les ambitions personnelles du jeune prince n'avaient nul besoin d'être encouragées par de mystérieux émissaires venus directement ou non de Lisbonne. Non seulement le roi de Portugal, entièrement soumis à l'influence des Cortès, s'était engagé sans arrière-pensée dans la voie du libéralisme, mais encore la faction absolutiste, dont l'action politique était occulte, ne désirait en aucune façon favoriser l'émancipation du Brésil même pour reconquérir le pouvoir dans la métropole en déconsidérant l'œuvre des Cortès lisbonnaises.

ment; mais, en revanche, le lien entre les différentes provinces du Brésil n'était pas moins lâche et était en bien des cas purement nominal.

*
* *

De même qu'un pendule à chaque oscillation perd de sa vitesse, les rapports lusitano-brésiliens à chaque répercussion des incidents politiques, survenus dans les deux pays, perdaient de leur cordialité et s'envenimaient progressivement. Si la nouvelle des décisions prises par les Cortès en septembre et octobre 1821 avait poussé les Brésiliens à tenter trois mois plus tard un mouvement officiel de sécession, la connaissance à Lisbonne de ces événements poussa les Cortès à persévérer dans la voie de réorganisation coloniale qu'elles s'étaient tracée. L'Assemblée portugaise, en cette année 1822, faisait sentir au faible roi João VI et à l'entourage immédiat de celui-ci sa tutelle plus lourdement qu'auparavant; elle avait achevé l'œuvre de centralisation entre ses mains de tous les pouvoirs et elle avait peu à peu, par des empiétements successifs, réussi à absorber toutes les autorités tant royale que locales.

En raison de cet état de choses, sa confiance en elle-même n'avait fait que s'accroître. Aussi, loin de revenir sur les décrets qu'elle avait rendus en septembre 1821, elle prétendit maintenir dans toute sa pureté la doctrine coloniale du dix-huitième siècle et poursuivre énergiquement les réformes esquissées, sans tenir compte des observations présentées par les partisans sincères de l'union du Portugal et du Brésil et sans s'arrêter aux violentes protestations des représentants du São-Paolo et du Rio-de-Janeiro présents aux Cortès lisbonnaises.

Pourtant ces véhémentes protestations ne pouvaient être négligées et il fallait bien qu'un débat s'engageât sur la question des colonies en général et du Brésil en particulier, au sein des Cortès. Cette discussion passionnée, ajournée et reprise maintes fois, eut lieu de mai à juin 1822, et elle rappela avec une alar-

mante fidélité les polémiques qui, l'année précédente, avaient eu pour théâtre les Cortès de Madrid. En vain, les députés brésiliens, joints aux esprits sages et modérés, firent-ils valoir avec force et ténacité le terrible exemple de l'Amérique espagnole soulevée contre sa métropole, en vain réduisirent-ils petit à petit leurs demandes pour se conformer aux tendances dominantes du Portugal, ils ne purent vaincre l'obstination de la majorité, bien décidée à ne donner aucune satisfaction aux *desiderata* coloniaux.

Tour à tour furent défendus avec éloquence des projets établissant à Lisbonne auprès du gouvernement royal une délégation des autorités brésiliennes et créant en même temps deux juntes l'une portugaise et l'autre brésilienne, ou bien n'instituant qu'un seul congrès lusitano-brésilien, composé d'un nombre de délégués proportionnel à la population respective de la mère-patrie et de la colonie. L'esprit de système triomphant des nécessités pratiques, toutes ces suggestions furent impitoyablement repoussées par le vote du 6 juillet 1822, vote qui terminait la laborieuse préparation de la Constitution et enlevait au Brésil toute trace d'autonomie. On se flattait assurément que l'Amérique portugaise, moins diversifiée que l'Amérique espagnole, échapperait à la contagion révolutionnaire, mais l'Amérique portugaise, stimulée par le succès des insurrections de Buenos-Ayres, de Valparaiso, de Caracas, de Mexico et même de Guatémala, revendiquait la liberté de s'administrer et de défendre ses intérêts en face d'une métropole affaiblie et impuissante.

D'autre part, le Prince-Régent était déclaré par les Cortès lisbonnaises en termes respectueux, non certes un rebelle, mais un jeune homme imprudent et inexpérimenté qui ne pouvait porter la responsabilité d'actes pris par d'ambitieux conseillers [1]; mais ceux-ci, de même que les membres des juntes de Saint-Paul et de Rio-de-Janeiro, furent décrétés d'accusation pour

[1] Le ministre J.-B. d'Andrada était tout particulièrement visé.

haute trahison et sommés de comparaître devant un tribunal pour y répondre de leurs crimes envers la nation portugaise. Peu après, on alla plus loin encore; non seulement le gouvernement brésilien fut solennellement tenu pour rebelle, non seulement tous ses adhérents furent reconnus pour traîtres à la patrie et coupables de révolte ouverte contre les autorités régulières, mais dom Pedro fut déchu de son mandat de régent et invité impérativement à revenir à Lisbonne dans un délai de quatre mois, sinon il serait considéré comme renonçant implicitement à ses droits à la couronne du Royaume-Uni de Portugal, des Algarves et du Brésil [1].

Mais, soit par caprice, soit par l'annonce de l'échec complet de l'expédition militaire envoyée à Rio-de-Janeiro, soit enfin par un triomphe passager des idées de modération et de sagesse, un article additionnel à la Constitution, article établissant pour le Brésil un conseil exécutif particulier et une cour de justice spéciale, fut voté un mois plus tard, le 7 août. Si les Cortès semblaient entrer dans la voie des concessions, elles ne le faisaient qu'à regret, avec hésitation et sous la pression des événements. Elles ne paraissaient se résigner qu'à accorder ce qu'elles ne pouvaient plus refuser et elles montraient à l'égard des colonies un mauvais vouloir évident sans se préoccuper du redoutable avertissement que pouvait constituer à leurs yeux le fatal aveuglement des Cortès madrilènes.

Pourtant les quelques députés brésiliens présents à Lisbonne, bien qu'ils eussent été à plusieurs reprises l'objet de manifestations hostiles de la part de la populace, donnèrent presque tous leur approbation à la nouvelle Constitution lusitanienne du 6 juillet 1822 et ils signèrent avec empressement l'acte complémentaire du 7 août. Considérant dès lors leur mission comme terminée, ils regagnèrent le Nouveau-Monde, emportant avec

[1] Il est curieux de constater qu'en France l'Assemblée législative, en octobre 1791, agit de même à l'égard des deux frères du roi Louis XVI, le comte de Provence et le comte d'Artois, qui, tous deux, avaient émigré en Allemagne l'année précédente.

eux la conviction profonde qu'au Portugal nation et gouvernants, unis dans un même sentiment d'orgueil et dans une même ignorance des questions coloniales, allaient irrémédiablement consommer l'émancipation de leur grande possession américaine et méprisaient l'avis donné par le Prince-Régent : *L'union physique du Portugal et du Brésil n'existe plus, il faut veiller à préserver l'union morale.*

*
* *

La première phase de l'indépendance brésilienne était passée : les ordres des Cortès lisbonnaises étaient lettre morte sur le sol américain et il n'existait plus dans les provinces méridionales de la colonie aucun représentant tant militaire que civil des autorités de la mère-patrie [1]. Il restait cependant, pour que l'émancipation fût un fait définitivement acquis, à chasser de Bahia et de Pernambuco les garnisons portugaises (dont la présence était cependant peu dangereuse), à faire rentrer dans le système centraliste de Rio-de-Janeiro ces régions septentrionales aux tendances, soit particularistes [2], soit métropolitaines [3], enfin et surtout il restait à organiser une administration brésilienne.

J.-B. d'Andrada, qui avait complètement gagné la faveur de dom Pedro et qui dominait de plus en plus ses collègues du ministère, entreprit de réaliser simultanément toutes ces tâches. Il avait fait rendre le 16 février une ordonnance établissant dans la capitale un conseil de procureurs généraux, c'est-à-dire de députés de chaque province selon la proportion fixée pour la représentation aux Cortès de Lisbonne. Il espérait par là atteindre un double but : tout d'abord, préparer la constitution d'une Assemblée législative brésilienne groupant auprès du pouvoir central de Rio-de-Janeiro toutes les provinces, ensuite

[1] A l'exception toutefois de la Banda Oriental Cisplatina qui, occupée par un fort contingent de troupes portugaises, restait soumise à l'autorité des Cortès de Lisbonne.

[2] Comme le Pernambuco et le Bahia.

[3] Telles que le Para, le Maranhão et le Céara.

opposer cette Assemblée appelée à soutenir les revendications et les intérêts coloniaux aux Cortès métropolitaines.

Toutefois le puissant ministre ne s'illusionna pas longtemps sur la portée d'une telle mesure, qu'il fallait faire accepter par les juntes locales et surtout faire appliquer. Par son ascendant sur ses compatriotes du São-Paolo, il se flattait de rallier à ses vues la junte pauliste, mais il admit, sans peine, que dans les contrées du Nord son ordonnance ne recevrait aucune exécution, puisque à Rio-de-Janeiro même il dut, en mars et avril, ajourner indéfiniment la date des élections des procureurs généraux. Éprouvant de vives résistances dans le Minas-Geraes, il engagea le Prince-Régent à visiter cette province pour y combattre la propagande révolutionnaire des Bahianos.

Au cours de ce voyage, qui eut lieu du 10 au 25 avril 1822, dom Pedro, accueilli partout par des manifestations de loyalisme, se laisse entraîner par sa fougue naturelle et par l'enthousiasme déployé par les Mineiros à des déclarations formelles de rupture avec la métropole. Tout en consolidant sa popularité, il pratiqua l'épuration de la junte de Villa-Rica et remplaça le gouverneur provincial élu par un gouverneur nommé par lui et tout dévoué à ses intérêts. Aussi à son retour dans la capitale pouvait-il se flatter d'avoir fait rentrer cette importante province dans le système centraliste, mais ce ne devait être que pour peu de temps.

J.-B. d'Andrada, de son côté, avait mis à profit l'absence du Prince pour poursuivre activement l'exécution de son plan politique; il avait mené une propagande intense auprès des représentants du Rio-de-Janeiro et du São-Paolo pour amener ceux-ci à partager ses vues et à suivre ses instructions. Le résultat de ces efforts occultes se traduisit lors de la fête royale du 13 mai.

Alors que toutes les députations des divers corps de l'État se pressaient au Palais pour témoigner leur attachement à la dynastie, la municipalité fluminente, dirigée par son président Jose-Clemente Pereira, présenta *spontanément* une adresse tendant à ce que le Prince-Régent joignît à son titre celui de

Protecteur Perpétuel et de *Défenseur du Brésil*[1]. Dom Pedro, cédant sans peine à ce vœu général, accepta l'adresse; ses ministres et tous les assistants accueillirent cette acceptation par des acclamations enthousiastes qui se propagèrent bientôt dans toute la ville. La foule associa aux cris de « Vive le Roi » ceux de « Vive le Prince-Régent Protecteur et Défenseur du Brésil ». Il fut dressé sur-le-champ acte du changement apporté au protocole. Ainsi s'accomplit avec une facilité incomparable cette transformation qui, quoique bornée aux formes officielles, préparait les puissances étrangères à l'érection du Brésil en État souverain et indépendant. Toutefois, parmi les gouvernants brésiliens, il y eut quelque hésitation à rendre publique cette modification grave au statut diplomatique de la colonie, modification à laquelle la mère-patrie ne consentait point, car le compte rendu de la cérémonie du 13 mai et de ses conséquences ne fut inséré dans la *Gazette ministérielle*, organe officieux du gouvernement, que le 16 mai.

Les coryphées du parti sécessionniste, entourés d'une petite cohorte d'agitateurs politiques à leurs gages, dominaient en fait la province de Rio-de-Janeiro. Embrigadant la foule docile de la capitale, ils arguaient des désirs d'indépendance des Fluminenses pour servir moins la cause du pays que leurs ambitions personnelles. J.-B. d'Andrada, par ses fonctions de ministre de l'Intérieur et des Affaires Étrangères, par son influence sur ses collègues, par la faveur dont il jouissait, était l'âme de cette conspiration dirigée contre le Portugal. Il voulait hâter le moment où la séparation de la métropole et de la colonie serait un fait acquis; mais soucieux, en même temps, de ne point précipiter les événements pour en mieux contrôler la marche, il s'efforçait de ménager des transitions tout en échauffant les passions locales; de là, la comédie du 13 mai 1822.

Aux chefs de ce mouvement, il paraissait qu'un titre nouveau

[1] Ce titre, s'il rappelait à certains égards un épisode fameux de l'histoire d'Angleterre, revêtait un caractère d'hostilité ouverte envers la métropole, car contre qui défendre le Brésil si ce n'était contre le Portugal?

impliquait un nouveau régime constitutionnel; en conséquence, il semblait indispensable qu'à Rio-de-Janeiro fût réunie une Assemblée des députés brésiliens. L'opinion publique fut travaillée en ce sens; et, le 23 mai, une adresse fut derechef soumise au Prince pour demander à celui-ci de faire procéder à des élections dans tout le Brésil en vue de former à Rio-de-Janeiro des Cortès nationales. Cinq mille signatures au bas de cette pétition attestaient l'unanimité du vœu en même temps que la vigueur de la propagande faite. Dom Pedro, préparé à ces sollicitations, répondit de manière favorable aux représentants de la volonté populaire et il parut une fois de plus être entraîné malgré lui par le courant national brésilien. Cependant s'il admit quant au fond une demande qu'il souhaitait intérieurement pouvoir réaliser, il objecta en la forme qu'il était nécessaire d'obtenir le consentement des provinces à cette importante réforme.

Ce n'était point sans de justes motifs qu'une telle restriction était formulée. En effet, le Prince et ses ministres ne pouvaient étendre la sphère d'action du pouvoir central; obéis dans la capitale et les districts environnants, ils étaient en mesure d'exercer leur autorité dans le São-Paolo et le Minas-Geraes à condition de respecter les coutumes locales. Au delà de ces limites relativement étroites, ils n'étaient pas plus écoutés que les Cortès de Lisbonne. Dans le Pernambuco et le Bahia, ils devaient compter avec des juntes provinciales qui, pour se maintenir en exercice, étaient obligées de se conformer aux tendances dominantes, aussi favorables à l'anarchie qu'à la sécession. Les régions plus septentrionales échappaient avec encore plus de facilité à l'attraction de Rio-de-Janeiro.

Il en était de même pour les confins méridionaux. Le Rio Grande do Sul ne se mêlait que rarement aux affaires générales. La Banda Oriental Cisplatina était partagée en deux clans, les administrateurs et les administrés. Ceux-ci, las de la domination lusitano-brésilienne (qui se révélait aussi déplorable que celle de l'Espagne), n'aspiraient qu'à recouvrer leur liberté même au

prix d'une alliance plus ou moins formelle avec le gouvernement voisin de Buenos-Ayres. Ceux-là, c'est-à-dire le corps d'occupation en majorité portugais, voulaient rester aux ordres de la métropole. Le commandant en chef, le général Lecor, inclinait par ambition et par calcul [1] vers le parti brésilien, mais, ne disposant que d'effectifs brésiliens trop faibles, il tergiversait et envoyait en Europe, pour se conformer aux instructions des Cortès lisbonnaises, deux députés : l'un, Lucas Obes, représentait la nation cisplatéenne, l'autre, le brigadier Ferreira, l'élément militaire. Le navire qui portait ces délégués ayant relâché à Rio-de-Janeiro, Obes, circonvenu par le premier ministre, renonça à sa mission pour occuper le poste avantageux de mandataire de Montevideo dans la future assemblée des procureurs généraux du Brésil [2].

La confusion était extrême dans le gouvernement du Brésil, car bien que le Prince eût accordé à la colonie le droit de nommer des Cortès nationales, on continuait à poursuivre le projet de réunion dans la capitale des procureurs généraux (ou députés) de chaque province, assemblée qui évidemment devenait inutile par la convocation des Cortès. Le 1er juin eut lieu à Rio-de-Janeiro l'élection des deux Procureurs généraux de la province, élection qui avait été ajournée depuis le mois d'avril et où les votants firent défaut, symptôme caractéristique d'un malaise politique inquiétant.

A ce moment, on apprit que la situation était alarmante dans le São-Paolo. En effet, à Saint-Paul un conflit longtemps latent avait enfin éclaté entre partisans et adversaires des frères d'Andrada; ces derniers avaient perdu, par leur longue absence, de leur popularité, et leurs rivaux, en particulier la famille Oyenhausen, tentaient non sans succès de les supplanter dans la faveur locale. En outre, on signalait dans le Bahia et le Pernambuco

[1] Il désirait avant tout conserver l'administration du pays qu'il avait conquis.

[2] Cet événement, à peine connu dans la Banda Oriental, devait contribuer à aigrir à la fois les habitants et les soldats portugais contre les autorités de Rio-de-Janeiro.

toute une agitation républicaine, qui suscitait des émeutes dans les principales villes et qui pouvait favoriser un soulèvement partiel des gens de couleur.

En dépit de ces signes évidents des progrès du fédéralisme, dom Pedro, soutenu par J.-B. d'Andrada, persista dans ses vues de rupture avec la métropole et, passant outre aux observations basées sur l'inopportunité de toute nouvelle démarche, il promulgua le 3 juin une ordonnance qui annonçait l'élection, d'après un régime censitaire, d'une Assemblée législative et constituante du Brésil. C'était, en s'appuyant sur la pétition du 23 mai, compléter l'œuvre du 13 mai; c'était, d'un mot, briser tout lien avec le Portugal, déclarer les Cortès lisbonnaises incompétentes à l'égard du Brésil et enfin faire de cette possession lusitanienne un État indépendant. Sans doute, la sécession n'était pas officielle, mais elle était manifeste et nul ne s'y trompa.

Le Prince-Régent Défenseur et Protecteur du Brésil lança, le 4 août, un manifeste aux souverains étrangers, manifeste dans lequel il déclarait que, considérant le roi son père comme prisonnier de factieux libéraux et devant protéger le peuple brésilien contre l'arbitraire d'une Assemblée illégale, il se voyait dans la nécessité, pour sauvegarder les droits de la dynastie, de rompre avec un pouvoir aussi oppressif qu'irrégulier. En même temps, il envoyait des représentants diplomatiques plaider sa cause à Paris et à Londres. Mais les Grandes Puissances (à l'exception de l'Angleterre) accueillirent avec indifférence la proclamation du 4 août et une note circulaire du 12 août qui en fut le corollaire[1]; leurs chargés d'affaires à Rio-de-Janeiro se bornè-

[1] Ce fragment, extrait de la note du 12 août, reproduit dans ses grandes lignes le manifeste du 4 août :

Sa Majesté le Roi du Royaume-Uni de Portugal, du Brésil et des Algarves se trouvant à Lisbonne opprimé par un parti désorganisateur qui cherche à Lui arracher toute l'autorité, à recoloniser le Royaume du Brésil et à plonger la monarchie dans la plus affreuse anarchie au nom du libéralisme, le Prince-Régent du Brésil, Son Auguste Fils appelé par la Providence dans son heureuse position à sauver la monarchie et à paralyser les factions, en considérant que le Roi, Son Auguste Père, captif à Lisbonne, gardé à vue par des démagogues, est obligé à signer tous les actes qu'on Lui présente, même les plus contraires à Ses sentiments

rent à accuser réception de ces communications sans affirmer par leur attitude que leurs gouvernements acceptaient le nouvel état de choses. La Grande-Bretagne seule, loin de paraître mécontente de la révolution qui se préparait au Brésil, encouragea secrètement les gouvernants fluminents à persévérer dans la voie de l'indépendance.

Dom Pedro, malgré les difficultés intérieures, faisait montre d'un optimisme inaltérable et multipliait les mesures anti-portugaises. Le 3 juillet, un ministère de Justice avait été créé par opposition à celui de Lisbonne; il avait pour titulaire G. Pinto de Miranda-Montenegro, qui cédait son portefeuille des Finances à Martino-Francisco d'Andrada, frère du premier ministre. Ce dernier renforçait donc au sein du ministère son influence. Quelques jours auparavant, le 28 juin, le Prince, de sa propre autorité, avait renvoyé J. d'Oliveira Alvarez, ministre de la Guerre, coupable d'avoir laissé ses bureaux commettre une négligence dans le service, et il lui avait donné pour successeur le brigadier don Luis Pereira da Nobrega de Souza Cotinha[1].

De plus, des préparatifs furent faits en juin et juillet pour diriger une expédition sur Bahia et Pernambuco afin de chasser du sol brésilien les dernières troupes métropolitaines. Le 1er août une proclamation, rédigée en termes sonores et inspirée des orateurs de la Révolution française, invita tous les Brésiliens à s'unir en un même mouvement pour libérer la patrie de la honte d'être en partie soumise à la mère-patrie; en même temps, un

et à Sa légitime autorité, Il se fait un devoir de s'adresser directement aux Souverains et Gouvernements Légitimes, Amis et Alliés de l'Auguste Maison de Bragance.

Son Altesse Royale par Son manifeste aux Puissances a déjà démontré les injustices des Cortès de Lisbonne qui ont nécessité la présente attitude du Brésil et afin de montrer aux nations que Son Altesse Royale ne veut altérer en rien les intérêts réciproques et la bonne harmonie qui ont régné jusqu'à présent, Elle désire continuer en son nom pendant la captivité de Sa Majesté Très Fidèle les anciennes liaisons politiques et commerciales entre ce Royaume et les autres pays.....

(Arch. des Aff. Étr. Brésil. Vol. II, f° 42.)

[1] Cet officier général, qui devait prendre part à l'expédition contre Bahia, était absolument dévoué à la cause de l'indépendance brésilienne.

décret ordonnait que tout soldat portugais résidant au Brésil sans l'assentiment des autorités fût tenu pour ennemi public et soumis à des rigueurs telles qu'elles équivalaient à une mise hors la loi.

Ces actes de vigueur s'expliquaient autant par la volonté d'Andrada de pousser à bout les gouvernants de Lisbonne, que par l'annonce d'un effort suprême tenté par le Portugal pour ressaisir l'autorité dans la colonie. Dans le Tage, en effet, s'équipait une flotte destinée à transporter en Amérique un corps d'armée qui, s'appuyant sur les garnisons lusitaniennes de Bahia et de Pernambuco, parviendrait à reconquérir, sinon tout le Brésil, du moins la portion septentrionale de ce pays. Aussi à Rio-de-Janeiro, les ministres de la Guerre et de la Marine redoublaient-ils, sur les instances de leur collègue de l'Intérieur, d'ardeur afin de mettre en ligne une escadre et une armée brésiliennes.

Cette activité était, en réalité, superficielle et cachait une profonde détresse. Le Prince-Régent s'était empressé de courir dans le São-Paolo pour y rétablir la paix entre partisans et adversaires des Andrada et il dut prolonger son séjour dans cette province jusqu'au 15 septembre. Non seulement il déclara solennellement que l'indépendance brésilienne était acquise, mais encore il laissa arborer dans les cérémonies officielles une cocarde verte au lieu de la cocarde aux couleurs portugaises. Mais ce long séjour d'un mois parmi les Paulistes ne parut pas affaiblir la turbulence ou les tendances fédéralistes de ces derniers.

La pénurie du Trésor était si grande qu'un emprunt de quatre cents contos de reis[1] (400 000 000 de reis), par suite de l'échec désastreux des combinaisons financières antérieures, fut soumis au régime de la souscription forcée, procédé qui ne donna naturellement qu'un résultat bien inférieur à celui qu'on escomptait.

[1] Soit deux millions et demi de francs. Le conto de reis représente un million de reis et mille reis valaient alors environ six francs vingt-cinq centimes.

La réunion des quelques unités navales, le recrutement des régiments qui devaient prendre part aux opérations militaires du Nord, se faisaient aussi lentement que difficilement. De plus, un danger nouveau commençait à apparaître et accroissait les inquiétudes des ministres. Les soldats brésiliens, dont la vanité et l'indiscipline avaient longtemps été favorisées à l'encontre de leurs camarades de la mère-patrie, tournaient maintenant leurs attaques contre les gouvernants de Rio-de-Janeiro. Concentrés en partie autour de la capitale, ils étaient soucieux de se signaler, comme les troupes portugaises, par des pronunciamientos. Aussi, pour calmer leur agitation, on dut procéder avec rapidité à leur embarquement dès le mois de juillet, mais cette hâte dans les préparatifs causa l'échec de l'expédition.

La petite flotte brésilienne se présenta devant Bahia, croisa au large de Pernambuco et battit aussitôt en retraite. Son commandant redoutait d'exposer ses équipages, composés presque exclusivement de Portugais, à la tentation de se joindre à leurs compatriotes et il revint en septembre à Rio-de-Janeiro sans qu'un coup de canon eût été tiré. Cette humiliante promenade ne contribua pas à relever le prestige du gouvernement de dom Pedro. En outre, peu de jours après, la junte de Pernambuco fit savoir au tout-puissant favori du Prince (sans doute, dans une intention ironique) que, par suite d'une entente amicale et amiable entre elle et le brigadier Correa da Mello, commandant la garnison portugaise, cette dernière s'était librement embarquée pour l'Europe. La conduite pleine d'égards des autorités pernambuquiennes contrastait, sur ce point, avec les scènes de violence qui s'étaient déroulées à Rio-de-Janeiro en janvier et février de cette même année pour provoquer le départ des forces métropolitaines cantonnées dans la capitale. Bahia était désormais le seul port du littoral oriental du Brésil où se maintinssent encore des contingents portugais.

Les ardents sécessionnistes, groupés autour des frères d'Andrada, s'étaient entendus avec les membres les plus influents de la junte fluminente pour précipiter la proclamation de l'indépen-

dance brésilienne. A peine le Prince fut-il de retour du São-Paolo que partout la cocarde verte fut arborée, bien que le pavillon royal portugais flottât encore sur les édifices publics et qu'il dût y flotter jusqu'au mois de novembre. En même temps, le bruit se répandait dans la population de la capitale que dom Pedro allait bientôt prendre le titre souverain attestant la complète émancipation du Brésil.

Le 20 septembre 1822, la municipalité de Rio-de-Janeiro fit afficher un manifeste demandant que la dignité impériale fût offerte au Prince-Régent et soutenant par de multiples arguments cette proposition. L'opinion publique était donc soumise à une pression non moins continue qu'avouée; de plus, la presse locale, fort réduite en nombre, était à la discrétion du gouvernement et agissait dans le même sens. Pourtant, en dépit des efforts incessants de la camarilla séparatiste où figuraient côte à côte les ministres, les autorités provinciales et les démagogues populaires, ce mouvement vers l'indépendance revêtait un caractère plus superficiel qu'unanime.

En effet les esprits sages et modérés redoutaient de s'aliéner, par une conduite imprudente et intransigeante, outre la métropole, les puissances européennes et cela pour un résultat médiocrement avantageux. Ces craintes étaient d'autant plus justifiées qu'on apprenait alors en Amérique la réunion à Troppau, à Laybach de congrès de monarques et de diplomates dans le but de réprimer les agitations révolutionnaires d'Allemagne et d'Italie [1]. Ce sentiment de modération se fit jour lors de l'élection des délégués de Rio-de-Janeiro aux futures Cortès brésiliennes, élections qui eurent lieu le 22 septembre. Les candidats qui réunirent le plus de suffrages furent, en général, des tièdes; et sur huit députés élus, deux seulement appartenaient à la faction exaltée; parmi ces derniers se trouvait Joaquim Gonsalvez Ledo, orateur

[1] Le Congrès de Troppau avait eu lieu en octobre-novembre 1820; celui de Laybach au commencement de 1821. En outre, en octobre 1822, s'ouvrait le Congrès de Vérone qui devait régler la question de la révolution libérale en Espagne.

fougueux, dont l'influence était considérable sur les éléments turbulents de la capitale et sur de nombreuses sociétés secrètes qu'à l'imitation du Portugal il avait fondées au Brésil.

Le Prince et ses conseillers, dédaignant cet avertissement significatif et jugeant peu dangereuse l'opposition des classes dirigeantes, se résolurent à achever leur œuvre en proclamant ouvertement l'indépendance qui déjà avait été annoncée publiquement par dom Pedro au cours de son voyage dans le São-Paolo au début de septembre. Cependant, au dernier moment, des obstacles imprévus s'élevèrent tout à coup. La municipalité fluminente, qui, plus puissante que la muette et peu nombreuse Assemblée des procureurs généraux [1], devait prendre l'initiative d'offrir officiellement au Régent la couronne impériale, émit la prétention d'obliger ce dernier à prêter serment à la future Constitution brésilienne. Dom Pedro et ses ministres (à l'exception du général da Nobrega) ayant repoussé énergiquement cette disposition, l'entente se fit, en définitive, sur la simple promesse verbale du Prince de se conformer à l'avenir aux règles constitutionnelles qu'établiraient les Cortès nationales.

Ce point délicat ayant été réglé le 9 octobre, le lendemain J.-C. Pereira vint, à la tête du conseil local, remettre une adresse au Prince-Régent Défenseur et Protecteur du Brésil pour le supplier de suivre le vœu général du pays en acceptant de devenir Empereur du Brésil. Dom Pedro, après avoir courtoisement remercié les représentants des Fluminenses, transmit leur proposition à son Conseil d'État et, le 11 octobre au soir, déclara accepter la dignité impériale afin de donner pleine et entière satisfaction à son peuple [2].

Le 12 octobre 1822, tandis qu'une proclamation annonçait aux

[1] Cette Assemblée ne se composait que de quelques représentants, car rares étaient les provinces qui avaient envoyé leurs deux délégués. Sans activité aucune, elle ne justifiait point son existence après l'ordonnance de réunion des Cortès.

[2] Un décret préparé dès le 24 septembre et rendu public le 10 octobre, fixait [illegible] brésiliennes et le nouveau drapeau national aux couleurs vert et jaune.

différentes provinces le changement de régime, une note circulaire était adressée aux puissances étrangères pour leur notifier l'érection du Brésil en État indépendant. Les chargés d'affaires de France et d'Autriche, au reçu de cette communication, firent savoir à J.-B. d'Andrada que, suivant les instructions de leurs gouvernements, ils renonçaient à leur qualité pour n'être plus que de simples consuls généraux. Au contraire, les consuls généraux de Grande-Bretagne et de Russie, Chamberlain et Langsdorff, parurent, par leur présence aux cérémonies officielles des 10 et 11 octobre, sanctionner le nouvel état de choses. D'autre part, le 15 octobre, un chargé d'affaires brésilien, accrédité auprès du cabinet des Tuileries[1], remettait ses lettres de créance au vicomte de Montmorency, ministre des Affaires Étrangères du roi Louis XVIII, et à la fin du même mois un représentant diplomatique de l'Empire du Brésil entrait en rapports à Londres avec le *Foreign Office*[2]. C'était une reconnaissance tacite du nouvel État américain par la France et l'Angleterre. La diplomatie de Sa Majesté Très Chrétienne à l'égard de la révolution brésilienne mettait en contradiction l'attitude qu'elle adoptait à Paris et à Rio-de-Janeiro.

Du reste, les gouvernants britanniques auraient eu mauvaise grâce à ne pas acquiescer à l'émancipation brésilienne car, outre qu'ils désiraient vivement voir un tel événement se produire, ils ne pouvaient qu'approuver une mesure prise par les ministres de dom Pedro. Le 4 octobre avait été mis en vigueur un système de taxes douanières qui était en fait inspiré par le traité de commerce anglo-portugais du 19 février 1810, traité excessivement favorable aux intérêts anglais, mais qui, expirant en 1821, n'avait pu être renouvelé par le Brésil en raison des dissentiments survenus entre la colonie et la mère-patrie.

Aussitôt qu'à Rio-de-Janeiro l'acte décisif fut accompli, les

[1] Ce chargé d'affaires était Gameiro Pensa, ex-secrétaire de la légation portugaise à Paris.

[2] A Londres fut accrédité le maréchal de camp Philiberto Caldeira. En mars 1823 fut envoyé à Vienne le comte de Palme.

divergences politiques éclatèrent entre les partisans de l'Empire du Brésil. Pereira et Ledo, à la tête des fougueux partisans des libertés publiques et en étroite communauté d'idées avec le ministre de la Guerre da Nobrega, accusaient, non sans raison, les frères d'Andrada et leurs séides d'avoir travaillé, non pour le salut ou le bonheur du pays, mais dans leur propre intérêt. Le tout-puissant favori, en effet, avait agi, comme le comte dos Arcos en mai 1821, en écartant résolument toute restriction apportée par le parti libéral à l'exercice du pouvoir souverain, car il comptait bien que lui seul serait en possession de la réalité du pouvoir. En flattant les désirs d'indépendance des Paulistes et des Fluminenses, il avait espéré préparer sa domination exclusive dans tout le Brésil, espérances d'autant plus fondées qu'il avait réussi à remplir peu à peu l'administration de ses créatures.

Dès que l'agitation, localisée dans la capitale et dirigée moins contre la personne de l'Empereur que contre lui, se fut manifestée violemment du 20 au 22 octobre et eut redoublé par la démission de da Nobrega le 22 octobre, il s'empressa, à son tour, de démissionner avec éclat en même temps que ses collègues le 24 octobre. Affectant de se désintéresser entièrement des affaires, il activait secrètement les troubles et excitait l'ardeur de sa nombreuse clientèle en faveur de sa cause. Il voulait montrer, par là, que l'homme qui avait fait l'indépendance du Brésil était aussi le maître incontestable du Brésil; ce calcul, quelque audacieux qu'il pût être, réussit, mais en partie seulement.

Dom Pedro, surpris par cette brusque explosion de mécontentement parmi les chauds défenseurs de l'émancipation nationale au lendemain de la proclamation de l'Empire du Brésil, s'efforça, mais vainement, de ramener le calme dans la population de Rio-de-Janeiro; il se heurtait sans le savoir aux combinaisons occultes de son premier ministre démissionnaire. Il chercha à reconstituer un ministère, mais il ne put parvenir à grouper autour de lui des hommes politiques importants, car nul ne se souciait, en acceptant le portefeuille de l'Intérieur et des Affaires

Étrangères, de se faire de l'ex-ministre un redoutable ennemi.

Quand l'impossibilité de former un gouvernement fut manifeste, J.-B. d'Andrada rentra en scène, terrifia ses adversaires[1] par des « démonstrations populaires » et fit présenter, le 30 octobre, à l'Empereur, par ses aveugles partisans, une pétition dans laquelle il était représenté comme le sauveur de l'indépendance brésilienne menacée par des révolutionnaires. Le même jour, il rentrait triomphalement au ministère avec son frère et ses collègues, à l'exclusion de da Nobrega; peu après, il affirmait de nouveau son prestige en se faisant accorder le portefeuille nouvellement créé de la Maison de l'Empereur. Son influence paraissait alors sans bornes, mais ce n'était qu'une apparence, car sa position allait devenir de plus en plus difficile.

J.-B. d'Andrada avait soulevé en quelques mois des inimitiés farouches; en particulier, il s'était attiré la haine du parti libéral en révélant avec témérité et confiance ses plans ambitieux d'exercer une véritable dictature dans le Brésil méridional[2]. En outre, il avait gravement compromis sa popularité parmi ses compatriotes du São-Paolo en flattant les Fluminenses; d'autre part, à Rio-de-Janeiro, il était, en raison de son origine, suspect de provincialisme. En somme, il n'avait d'autre appui qu'une tourbe servile de gens à gages, car par son imprudence il s'était aliéné la faveur du souverain. Avant sa démission, il dominait encore l'esprit de dom Pedro, mais en imposant sans grand ménagement son retour aux affaires, il avait fait sentir trop durement sa puissance à un jeune prince jaloux à l'extrême de son autorité.

Néanmoins, confiant à l'excès dans ses forces, il centralisait de plus en plus entre ses mains tous les pouvoirs et se subordonnait trop aisément ses collègues. C'est ainsi qu'il avait été en rivalité ouverte avec da Nobrega qui supportait mal son ingé-

[1] Il avait contraint Pereira à fuir de Rio-de-Janeiro, tandis que Ledo, quittant aussi la capitale, se préparait à gagner l'Europe.

[2] Beaucoup de patriotes n'avaient pas longtemps été dupes de la comédie politique du 13 mai et du 10 octobre 1822, et ils en gardaient rancune au premier ministre.

rence dans les affaires militaires. S'il assumait le rôle écrasant de dictateur, il se trouvait, en revanche, exposé à la coalition d'oppositions qu'il s'était suscitées. De plus, dans les provinces, il se heurtait à l'esprit de particularisme et d'anarchie dont il s'était fait auparavant le défenseur. Aussi, durant son second ministère, allait-il se perdre dans un dédale d'intrigues pour conserver un pouvoir qui menaçait toujours de lui échapper.

Cependant, à peine fut-il revenu à la tête des affaires, qu'il put effrayer indistinctement les libéraux qui lui étaient hostiles et les rares républicains de Rio-de-Janeiro. Il fit procéder à de nombreux emprisonnements sous le prétexte de réprimer les fauteurs des troubles survenus à la fin d'octobre; il poursuivit activement les adhérents des sociétés secrètes, qu'il fit inculper de carbonarisme. Tandis que Ledo avait pu se réfugier à l'étranger, Pereira et da Nobrega avaient été saisis et incarcérés dans un fort de la capitale, puis sans jugement, après une détention de cinq semaines, ils avaient été expulsés du Brésil et embarqués pour la France. Leurs innombrables complices (car les arrestations à caractère politique se poursuivirent jusqu'en février 1823) furent déférés à une commission de justice sous l'accusation de complot démocratique et de manœuvres révolutionnaires. Ce procès, dont l'instruction dura six mois, se termina, le 5 juin 1823, par l'acquittement de tous les soi-disant *carbonari*. Par cette conclusion, qui équivalait à un échec retentissant, il tourna, en définitive, à la confusion du premier ministre.

Le 1er décembre 1822[1] eut lieu avec grande solennité à Rio-de-Janeiro le couronnement de l'Empereur, qui, après son sacre, prêta serment à la future Constitution votée par les Cortès. Cérémonie grandiose, dont la pompe contrastait étrangement avec son néant, car en dépit des démonstrations de sympathie des provinces, le mouvement centraliste brésilien était loin de faire quelque progrès. Régions du Nord comme régions du Sud nourrissaient des aspirations divergentes mais s'unissaient pour re-

[1] Jour anniversaire de la proclamation du roi João IV en 1640 après le renversement de la domination espagnole.

jeter la suprématie de la capitale; et la domination impériale était, au point de vue territorial, des plus limitées.

Dom Pedro Ier, d'accord avec ses ministres, décida d'entreprendre une expédition militaire et navale, plus formidable que toutes les précédentes qui avaient lamentablement échoué, et cela dans un double but : chasser de Bahia la garnison portugaise commandée par le général Madeira et soumettre à son autorité les provinces septentrionales. En outre, cet acte de vigueur aurait peut-être pour conséquence d'amener les puissances étrangères à se départir de leur indifférence envers le Brésil et à reconnaître officiellement le nouvel Empereur en l'admettant, malgré son origine révolutionnaire, parmi les souverains légitimes.

Pour parvenir à ces résultats, toute une série de décrets fut rendue à la fin de l'année 1822; les plus importantes de ces résolutions furent le décret du 22 décembre qui plaçait sous séquestre tous les biens appartenant à des Portugais, celui du 30 décembre qui déclarait que toute prise sur les Portugais serait la propriété du capteur et enfin celui du 15 janvier 1823 qui accordait la permission d'armer en course tout navire brésilien ou étranger pour faire la chasse aux vaisseaux de la métropole. Après un délai de deux mois, les marchandises, naviguant sous pavillon portugais et rencontrées par des corsaires brésiliens, seraient considérées comme de bonne prise.

Mais, outre ces mesures, il fallait s'occuper de réunir des hommes, du matériel et surtout des chefs énergiques. Déjà au milieu de l'année 1822, on avait fait appel à un corsaire français, le capitaine D. Juvet, célèbre par ses exploits dans les mers du Sud et par les services qu'il avait rendus à la cause platéenne, et celui-ci avait reçu le commandement d'un des meilleurs bâtiments de la flotte brésilienne. On avait également sollicité le concours de nombreux officiers français qui, après avoir combattu pour l'indépendance espagnole sous les ordres de Bolivar ou de San Martin, entrèrent dans l'armée brésilienne; tel fut le cas du général Labatut à qui fut confiée la mission de former et

de diriger le corps expéditionnaire contre Bahia. De plus, une tentative peu heureuse fut faite pour enrôler les aventuriers européens chassés d'Europe par les réactions absolutistes, et pour constituer, sous les ordres d'un ancien officier français, Bellard, vétéran des guerres napoléoniennes, une légion étrangère.

Enfin le fameux marin anglais Thomas Cochrane [1], qui venait de se couvrir de gloire en défendant le Chili contre les Espagnols et en faisant la conquête du Bas-Pérou, fut supplié, en novembre 1822, de venir protéger le Brésil contre les agressions de la métropole. D'un caractère dur, avide, orgueilleux, il se fit longuement prier et accepta finalement de se rendre à Rio-de-Janeiro où il arriva le 13 mars 1823. Durant toute une semaine, il débattit âprement les conditions de sa participation à la défense du Brésil et obtint de l'impatience du jeune Empereur tout ce qu'il lui plut de demander : le titre d'amiral-général, un traitement de vingt-quatre mille écus à terre et de trente-six mille écus à la mer, une solde élevée pour ses matelots et une complète liberté d'action. A la suite de cette acceptation, il hissa, le 21 mars, son pavillon amiral dans le port.

La position militaire du Brésil était, à ce moment, peu brillante. Après les déplorables tentatives d'attaque de Bahia en

[1] *Lord Thomas Cochrane de Dundonald*, fils d'Archibald Cochrane, comte de Dundonald, naquit à Annsfield (Écosse) le 14 décembre 1775. Il entra dans la marine royale en 1793 et servit dans toutes les campagnes navales jusqu'en 1814, bien qu'à dater de 1806 il fût membre de la Chambre des Communes. Son caractère brutal et jaloux lui suscita de nombreuses inimitiés; impliqué en 1814 dans une affaire d'escroquerie, il dut donner sa démission et fut expulsé du Parlement. Renvoyé aux Communes par ses électeurs, il assista aux sessions de 1815 et 1816, mais quitta aussitôt après l'Angleterre.

Il se mit en mai 1817 au service du Chili; bientôt en conflit avec les chefs insurgés, il abandonna le Chili en 1822. Entré dans la marine brésilienne en 1823, il se brouilla avec le gouvernement impérial et résigna ses fonctions en novembre 1825. Il se mit alors à la solde de l'insurrection hellénique et combattit dans l'Archipel jusqu'en 1828.

Il retourna alors en Angleterre et obtint en 1832 sa réintégration dans la marine royale. L'année précédente, il était devenu, par la mort de son père, comte de Dundonald. Il occupa successivement les grades de vice-amiral et de contre-amiral jusqu'à sa mort (1860).

août et septembre 1822[1], une nouvelle expédition, dirigée par le général Labatut, avait eu lieu en janvier et février 1823; le seul résultat obtenu avait été le débarquement d'un petit corps de troupes qui, commandé par Labatut, essayait de faire le siège de Bahia, siège qui menaçait de s'éterniser, car les soldats brésiliens étaient, soit prêts à se mutiner, soit désireux de se soustraire au combat. Les ressources militaires et navales du Brésil étaient, en somme, insuffisantes pour l'accomplissement d'opérations de longue haleine. Aussi Cochrane hâta-t-il l'arrivée d'Angleterre de marins enrôlés par un bureau spécial sous le contrôle du chargé d'affaires brésilien à Londres; il fit procéder également dans les ports britanniques à l'achat de navires destinés à être transformés en corsaires. Après ces rapides préparatifs, il prit la mer, le 1er avril 1823, avec son vaisseau amiral, une frégate et trois corvettes afin de procéder à l'instruction sommaire de ses marins avant d'engager les hostilités contre la garnison de Bahia et contre une flotte portugaise qui quittait Lisbonne pour tenter de conquérir la colonie ouvertement insurgée contre la mère-patrie.

Tandis que des hostilités étaient à la veille de s'engager entre le Brésil et sa métropole, de fiévreuses élections avaient lieu presque partout dans l'Empire pour la désignation des délégués aux Cortès nationales si solennellement promises par le décret du 3 juin 1822. Peu à peu arrivèrent à Rio-de-Janeiro les députés venus du Nord comme du Sud; car les juntes locales avaient décidé d'un commun accord de se faire représenter, moins pour faciliter l'œuvre de centralisation que pour juger de la force du

[1] Dans l'intervalle qui sépare les deux expéditions de Bahia fut dirigée vers la Banda Oriental une escadre pour venir au secours du général Lecor, qui se trouvait bloqué dans l'hinterland, avec quelques troupes brésiliennes, par le contingent portugais du corps d'occupation. Les soldats métropolitains, apprenant la proclamation de l'Empire du Brésil, avaient force leur commandant en chef à se déclarer ouvertement pour dom Pedro Ier et à s'enfuir à Canelones, localité située à 60 kilomètres au nord de Montevideo. L'escadre de secours resta aussi inactive dans la Plata que devant Bahia et, après avoir croisé quelque temps le long des côtes cisplatéennes, rallia Rio-de-Janeiro sans avoir rien fait.

gouvernement impérial et lui susciter mille embarras, soit politiques, soit constitutionnels.

Dom Pedro Ier ne voyait pas sans quelque inquiétude approcher le moment où les Cortès se réuniraient et commenceraient à jouer un rôle. D'une part, il redoutait de se trouver face à face avec une poignée de démagogues ou de libéraux, fermement attachés à la défense des libertés publiques et soucieux, par suite, de limiter le pouvoir du souverain. Le souvenir des turbulentes Cortès de Lisbonne et de Madrid hantait son esprit, et, avec son caractère autoritaire, il ne tenait nullement à être l'instrument d'une Chambre élue. D'autre part, il craignait tout autant que les représentants des provinces brésiliennes ne fussent des hommes inexpérimentés et ne tombassent immédiatement sous l'influence redoutable des frères d'Andrada, influence d'autant plus probable que les ministres des Finances (M. Francisco d'Andrada) et de l'Intérieur (J.-B. d'Andrada) étaient parvenus à se faire élire membres des Cortès malgré leur caractère officiel et que Carlos-Antonio d'Andrada (frère des précédents) faisait aussi partie de l'Assemblée. Dans ces conditions, on pouvait croire que ces ministres rendraient leur puissance inexpugnable en s'appuyant, pour rester au pouvoir, sur la volonté des délégués de la nation, comme le fait s'était produit en octobre précédent.

L'Empereur, profitant des libertés de l'étiquette, multipliait les entretiens avec les députés à mesure que ceux-ci arrivaient à Rio-de-Janeiro et il s'efforçait de prévenir les combinaisons de ses ministres. Il laissait clairement entendre qu'il était prêt à accorder une constitution d'accord avec les Cortès, mais qu'il était fermement résolu à n'aliéner aucune parcelle de son autorité. Il blâmait ouvertement la « fatale condescendance » du roi son père et il annonçait qu'il entendait repousser par la force aussi bien les empiétements législatifs que les soulèvements révolutionnaires. Toutefois, pressé par la voix de l'opinion publique et entraîné par les remarques de ses conseillers, il ne put retarder plus longtemps la réalisation de ses promesses; et

l'ordonnance du 14 avril invita l'Assemblée Générale législative et constituante du Brésil à entrer en fonctions le 17 avril.

A cette date, les cinquante-deux députés présents dans la capitale se réunirent et inaugurèrent le premier Parlement brésilien. Il fut décidé presque sans débat que les Cortès seraient administrées par un bureau composé d'un président et d'un secrétaire élus tous deux pour la durée d'un mois. Dans ce premier contact entre représentants de provinces différant par l'origine, les intérêts et les aspirations, la désignation du bureau ne devait avoir qu'un caractère insignifiant : en fait, un choix unanime porta à la présidence l'évêque diocésain et au poste de secrétaire Manoel José de Souza-Franca, personnages peu importants. En outre, on procéda à la nomination d'un comité de cinq membres chargés de vérifier les pouvoirs des députés.

A la séance du lendemain, tous les mandats furent validés et les travaux parlementaires commencèrent immédiatement. Si on admit sans difficulté la nécessité de faire préparer par une commission un règlement intérieur, vive fut la discussion qui s'engagea sur la rédaction de la formule de serment que devait dorénavant prêter tout membre des Cortès. Après une longue joute oratoire, on se rallia, en définitive, au texte suivant proposé par C.-A. d'Andrada :

Je jure de remplir bien et loyalement les devoirs de député de l'Assemblée générale constituante et législative du Brésil, convoquée pour faire la Constitution politique de cet Empire ainsi que les réformes urgentes et indispensables ; de maintenir la religion catholique, apostolique et romaine, l'intégrité et l'indépendance de l'Empire sans pouvoir admettre avec toute nation aucun lien d'union, de fédération qui soit contraire à ladite indépendance, de maintenir également l'Empire constitutionnel dans la dynastie de Notre Seigneur dom Pedro, Notre premier Empereur, ainsi que de ses descendants.

Ainsi s'accusait dès le début l'ascendant des Andrada sur l'Assemblée. Celle-ci, du reste, se traçait un vaste programme de préparation de constitution et de réformes ; en attendant l'élaboration de son règlement, elle s'ajourna au mois suivant et

comme la commémoration des dates historiques était alors en grande faveur, elle fixa pour jour d'ouverture de la première session des Cortès brésiliennes le 3 mai 1823, anniversaire de la découverte du Brésil par le navigateur portugais Alvarez Cabral en l'an 1500.

Par là prenait fin le régime politique brésilien intermédiaire entre la Régence et l'Empire; une ère nouvelle allait s'ouvrir au point de vue constitutionnel. Le Brésil, État indépendant avec ses institutions particulières, commençait à fonctionner, tandis que disparaissaient les dernières formes caractéristiques de la colonie lusitanienne. La crise qui agitait ce pays depuis deux années se résolvait en une double question : l'une extérieure, le conflit avec la métropole; l'autre intérieure, le conflit entre les tendances fédéralistes et centralistes. A ce moment critique, le gouvernement de Rio-de-Janeiro paraissait livré à l'anarchie complète. Aux affaires, un monarque jeune et autoritaire, ennemi secret de ses ministres; une Assemblée composée d'hommes nouveaux et amenée fatalement à empiéter sur tous les pouvoirs; des ministres ne possédant ni la confiance du souverain, ni celle de l'opinion publique et ne se soutenant que par les cabales de leurs créatures; des partis désorganisés et privés de chefs mais animés cependant d'une activité stérile; des provinces hostiles les unes envers les autres, luttant pour conquérir la suprématie. Bref l'individualisme régnait partout et paralysait toute initiative. Telle était la situation au lendemain de l'indépendance du Brésil et de la rupture formelle avec le Portugal.

De la courte histoire de la Régence de dom Pedro peut se dégager cette conclusion que le roi João VI, en laissant à Rio-de-Janeiro un prince inexpérimenté et ambitieux en contact avec une population aussi ardente et assoiffée de libertés que défiante envers la mère-patrie, préparait inévitablement l'émancipation de la colonie. Mais la sécession fut hâtée à la fois par l'imprudence des Cortès lisbonnaises, qui méconnaissaient systématiquement les intérêts coloniaux, et par les intrigues de

quelques Brésiliens qui, soucieux de jouer un grand rôle, exploitèrent à leur profit les tendances particularistes des diverses provinces. Toutefois cet esprit de nationalisme local, s'il fut favorable au début à l'indépendance du Brésil, s'attaqua rapidement au débile gouvernement centraliste de Rio-de-Janeiro.

Ainsi l'Empire du Brésil, à peine né, se trouvait mis en péril par la cause même qui lui avait donné l'existence.

(A suivre.) F.-P. Renaut.

LA MISSION EXTRAORDINAIRE

DU

MARÉCHAL DE BELLEFONDS

EN ANGLETERRE

APRÈS LA MORT DE MADAME, DUCHESSE D'ORLÉANS (1670)

D'APRÈS LES ARCHIVES DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

I

Lorsque retentit à Versailles et à Saint-Cloud le mot dont, quelques jours plus tard, Bossuet devait faire le motif célèbre de son *Oraison funèbre*, « Madame se meurt, Madame est morte ! » peu de personnes, parmi les gens informés, se rendaient un compte exact de la perturbation dont cet événement menaçait la politique française.

La duchesse d'Orléans venait de négocier entre son beau-frère et le roi d'Angleterre un traité d'alliance, directement contraire aux traditions, presque aux intérêts des gens influents à Londres, protestants fanatiques, ennemis du nom français, habitués à voir flotter sur les mers les enseignes hollandaises à côté de leurs couleurs nationales et circuler à Londres les rixdales d'Amsterdam au lieu des louis frappés à Paris. Sans se rendre un compte exact des intentions de Charles II, puisque le traité n'était connu que des deux ou trois personnages qui l'avaient négocié, l'aristocratie, laissée en dehors provisoirement de « la grande affaire », n'ignorait pas que le duc d'Orléans et sa femme ne vivaient pas en bonne intelligence ; que le chevalier de Lorraine, fort mauvais sujet, pour ne pas dire plus, était la cause de cette mésintelligence ; que le frère du roi de France n'avait pas

voulu se séparer de son favori, au moins définitivement; qu'une réconciliation entre les deux époux, ménagée par Louis XIV, était de date récente et passait pour précaire.

Aussi, lorsque fut connue en Angleterre, par un exprès qu'envoya l'ambassadeur de Charles II à Versailles, la rapidité de la maladie qui avait emporté la malheureuse fille de Charles Ier, ce ne fut qu'un cri à Londres : « C'est le chevalier de Lorraine qui a assassiné Madame! » A Versailles tout le monde savait, l'ambassadeur d'Angleterre comme les autres, que l'infortunée princesse, quelques instants avant que se déclarât la crise à laquelle elle allait succomber, avait bu un verre d'eau de chicorée. Cette eau n'était-elle pas empoisonnée? Comme il était impossible d'incriminer l'eau elle-même, — on avait vu « Mmes des Bordes et de Kelbourg vider la bouteille », — on s'en prenait au verre. N'avait-il pas été enduit d'un poison subtil et invisible?

Chacun en Angleterre apportait son tempérament dans son jugement sur cette affaire. Le duc de Buckingham était « comme un enragé ». Il fallut des miracles de diplomatie, pour mieux dire des efforts spéciaux, pour ramener à une plus saine appréciation des choses ce personnage mal endurant mais influent. Le roi Charles II était tiraillé par deux craintes : celle de voir un projet dont il attendait un grand bien pour sa politique personnelle, compromis par un événement inattendu, l'autre de trouver un coupable et d'être obligé d'obtenir satisfaction.

II

Quant à Louis XIV, il avait été douloureusement impressionné par le spectacle de l'agonie de sa belle-sœur. Il assista à la presque totalité du drame, et ne se retira qu'au dernier moment, lorsque la mort était devenue imminente. Il affecta dans sa conduite et dans ses démarches une attitude conforme à l'état de son cœur. Dès le lendemain, il quitta Versailles pour se retirer à Saint-Germain, « loin d'un lieu où le plaisir était à l'ordre du

jour ». Il n'était pas loin de céder à l'opinion de la reine Marie-Thérèse qui, émue par le soupçon exprimé par la mourante elle-même, croyait à l'assassinat.

Mais la pitié n'était pas le seul sentiment auquel obéissait le roi de France, la politique ne tarda pas à reprendre ses droits. N'était-ce pas sur Louis XIV que reposait tout le fardeau de la direction des intérêts du pays, dans un moment où se préparait une modification profonde, une transformation radicale dans la direction des affaires? On peut distinguer plusieurs périodes dans les moments pendant lesquels l'esprit du Roi passa de l'anxiété la plus justifiée à la sécurité complète. D'abord il entend les bruits d'accusation qui retentissent à Versailles et dont il prévoit la répercussion fatale sur l'opinion en Angleterre. C'est alors que, au dire de Saint-Simon, dans les moments mêmes qui suivirent la mort, préoccupé de la possibilité d'une participation de son frère dans le funeste événement, le Roi fit enlever par son capitaine des gardes l'un des maîtres d'hôtel du duc d'Orléans, le sieur Purnon [1].

Puis il le fait amener devant lui. Saint-Simon ne dit pas si le malheureux comparut devant le Roi seul, ou bien si Joly de Fleury assista à la scène; il dit simplement que le Roi promit à Purnon la vie sauve s'il disait toute la vérité. L'accusé, probablement sous l'impression du remords et de la crainte, répondit que la princesse avait été empoisonnée; que lui-même était l'un des trois complices, avec d'Effiat et le chevalier de Lorraine; que d'Effiat avait frotté le verre avec le poison, ce qui expliquait l'innocuité du liquide resté dans la bouteille; mais, ajouta-t-il, nous nous étions bien gardés de mettre M. le duc d'Orléans dans la confidence.

M. Lair, dans son livre sur *Louise de La Vallière et la jeunesse de Louis XIV* (in-8°, Paris, Plon, 1881), ajoute créance à ce récit de Saint-Simon, bien qu'il soit très postérieur à l'événement; il se complaît même à lui donner une apparence de solidité en en

[1] *Mémoires de Saint-Simon sur l'année 1701*, t. IV.

rapprochant des constatations tirées de différentes sources, telles que les états de la maison du Roi et de celle du duc d'Orléans, qui présentent de curieuses identités. L'historien moderne, qui nous a habitués à de minutieuses précautions d'érudition, rapproche aussi des allégations du mémorialiste le résultat d'une sorte d'enquête menée longtemps après les événements par la Palatine, seconde femme du duc d'Orléans, et qui aboutit aux mêmes conclusions : culpabilité du chevalier de Lorraine, innocence de Monsieur. Toute cette argumentation paraît un peu mince; mais il est vraisemblable que Louis XIV, au premier moment, conçut au sujet de son frère quelques soupçons qui se dissipèrent assez rapidement et qui, en tout cas, ne durèrent pas assez longtemps pour diriger sa conduite.

Ce qui est certain, c'est que, aussitôt après le décès, il arrêta dans son esprit le projet de faire faire à Londres par un homme à lui, dont il fût personnellement sûr et de la véracité duquel on ne pût douter auprès de Charles II, une affirmation verbale de la façon dont les faits s'étaient passés, pour appuyer, par le dire de cet envoyé extraordinaire, les allégations contenues dans les rapports que nous allons avoir à lire tout à l'heure.

III

C'est alors qu'il songea au maréchal de France, Bernardin Gigault de Bellefonds, premier maître d'hôtel de la Reine. Si le Roi désigna un pareil homme, en dehors de toutes les habitudes de la Cour, c'est qu'il avait des motifs très sérieux de fixer son choix. Ces motifs, il est aisé de les déduire des textes que nous avons sous les yeux et des circonstances connues par ailleurs.

Bellefonds avait été l'un des témoins de l'agonie de Madame, dont il était « le serviteur particulier » : il était connu des Stuarts, du roi Charles II notamment[1].

[1] Lettre de Lionne à Colbert de Croissy, du 1er juillet 1670. Aff. étr., Angleterre, IC, 1670, f° 219 et suiv.

Bien qu'il ne fût pas d'usage d'employer pour ces sortes de missions des dignitaires de la Cour[1], cependant Louis XIV n'hésita pas. Il s'était décidé à envoyer Bellefonds à Londres, non seulement pour les motifs que nous venons d'énumérer, mais aussi parce que le maréchal était connu pour sa moralité et son intégrité. On savait qu'il faisait son intimité des personnages les plus connus de la Cour pour l'austérité, presque le puritanisme des mœurs : le duc de Beauvilliers, Bossuet, tels étaient les hommes avec lesquels il frayait à peu près exclusivement. Du moment qu'il avait accepté de raconter au roi d'Angleterre la manière dont les choses s'étaient passées, on pouvait être sûr que le narrateur n'y avait rien vu d'incorrect, et ce narrateur était un témoin de toutes les péripéties du drame.

IV

Il importe assez peu que Louis XIV ait cru devoir se rassurer pour tel ou tel motif sur les craintes qu'il avait pu concevoir un instant au sujet de l'innocence de son frère; il lui restait encore d'autres inquiétudes.

Étant donné que le veuf n'avait pas été tenu au courant des négociations conduites par la princesse sa femme, que Charles II avait écrit à sa sœur de nombreuses lettres d'un caractère rigoureusement confidentiel, que ces lettres étaient contenues dans une cassette dont nous dirons l'histoire, une première question se posait à l'esprit du roi de France : le duc d'Orléans n'avait-il pas vu ces lettres? Ne se les était-il pas fait expliquer, et dans quelle mesure? Louis XIV connaissait bien son frère, très intelligent, mais dépravé, faible, prêt à céder à toutes les suggestions

[1] L'envoyé extraordinaire n'était pas, à proprement parler, un ambassadeur. On nommait à ce poste des jeunes gens. A la Cour de Vienne, par forme de représailles, le Roi n'entretenait qu'un envoyé, qui avait néanmoins pour instruction formelle de se faire respecter à l'égal d'un ambassadeur. Certains seigneurs allemands affectaient de les désigner sous le nom d' « envoyé-page ».

des gens qui s'étaient emparés de sa confiance; et le Grand Roi savait ce que valaient d'Effiat et le chevalier de Lorraine.

Or certaines de ces lettres, notamment celles dans lesquelles Charles II parlait à sa sœur de « sa catholicité », traduisez : de sa conversion prochaine ou accomplie au catholicisme, pouvaient, si elles venaient à tomber dans les mains des protestants anglais, produire l'impression la plus funeste aux projets arrêtés en commun par les deux monarques. Du coup le sort qui, dix-huit ans plus tard, frappera Jacques II aurait été infailliblement celui de son frère aîné. Louis XIV était trop bien renseigné par ses agents à Londres pour se faire à cet égard la moindre illusion. Prendre possession de la cassette aux lettres semble avoir été, au bout de quelques jours, la préoccupation dominante de Louis XIV.

Un incident assez futile en soi fut la cause directe de ces préoccupations. Au moment où tout le monde eut perdu l'espoir de sauver la vie de la jeune femme, l'ambassadeur d'Angleterre crut de son devoir de rappeler à la mourante les lettres qu'elle avait en sa possession, l'importance de ces documents et l'intérêt que présentait leur remise à celui qui les avait écrites.

Madame, qui semble, dans tous les instants de ce drame, au milieu de ses souffrances, avoir conservé le plus imperturbable sang-froid, ordonna à une de ses femmes, Mme des Bordes, celle-là même qui avait bu l'eau de chicorée, de remettre après sa mort la fameuse cassette au ministre d'Angleterre. Pour ne pas être comprise des assistants, la mourante avait parlé en anglais. Malheureusement Mme des Bordes, au lieu d'imiter le sang-froid de sa maîtresse, entendant parler de mort, se laissa aller à une attaque de nerfs, « de grandes convulsions », dit Lionne à Colbert de Croissy dans sa dépêche du 11 juillet. Quand il vint à demander la cassette, l'ambassadeur d'Angleterre apprit qu'elle était dans les mains de Monsieur, et que celui-ci, ne sachant pas l'anglais, se les était fait expliquer « par plusieurs personnes ».

Cette fois, ce ne fut pas le maître d'hôtel du duc d'Orléans,

mais le duc d'Orléans lui-même que Louis XIV fit comparaître devant lui. Le Roi poussa assez vivement l'interrogatoire et acquit la certitude que Monsieur, dans cette circonstance, n'avait été dirigé que par un seul désir, voir les lettres du duc de Monmouth, qui n'intéressaient pas la négociation. Ces lettres avaient été traduites par « un nommé Caxton, mari de la nourrice de Madame ». Quant aux lettres de Charles II, elles n'avaient été vues — et probablement le duc d'Orléans ne les avait pas comprises — que par l'abbé de Montagu et lui. Le danger, dans ces conditions, se réduisait au minimum; nous avons lieu de croire que Charles II se contenta de ces explications; mais à Versailles l'alerte avait été chaude!

V

Les historiens sont à peu près unanimes sur l'inanité de l'accusation d'empoisonnement, du moins en ce qui concerne le duc d'Orléans. Nous sommes un peu étonnés de la facilité avec laquelle M. Lair, pourtant un esprit éminemment critique, un érudit des plus consciencieux, admet l'histoire racontée par Saint-Simon, s'acharne à lui donner une apparence de réalité; mais cette histoire, celle de la Palatine ont le très grave défaut de n'avoir vu le jour que fort longtemps après les événements. Du reste, nous l'avons déjà vu, l'hypothèse de la culpabilité de Purnon, de d'Effiat, du chevalier de Lorraine exclut celle de Monsieur, tenu en dehors du prétendu complot contre la vie de Madame; et si Louis XIV s'en était contenté, nous aurions mauvaise grâce à nous montrer plus difficile que lui.

Mais il y a une hypothèse beaucoup plus vraisemblable, celle qu'a mise en avant le docteur Cabanès, dans *Poisons et Sortilèges* (2e série, p. 134, Paris, in-8°). Elle repose sur des arguments scientifiques : elle explique les douleurs intolérables que depuis longtemps souffrait la malheureuse jeune femme, la soudaineté de la crise suprême et l'état de décomposition dans lequel les

médecins, à l'autopsie, trouvèrent tous les viscères. Elle s'accorde parfaitement avec les symptômes précurseurs du mal, car, s'il y eut mort foudroyante, l'accès ne trouva pas la malade « en bonne santé », comme dit sans doute par inadvertance Mlle de Montpensier. Celle-ci raconte elle-même, dans un autre endroit, que Madame s'était présentée chez la Reine, quelques jours avant la crise fatale, « comme une morte habillée à laquelle on aurait mis du rouge ». Dans la journée du 29 juin, toujours au récit de Mlle de Montpensier, la princesse avait subi une de ces crises auxquelles elle était sujette et qui l'avaient tant éprouvée durant son retour d'Angleterre. Pour échapper à ces douleurs, elle avait eu recours à son remède habituel, elle s'était étendue sur des carreaux, où elle s'était endormie. Pendant son sommeil, Mme de La Fayette, qui la veillait, avait vu changer son visage d'une façon effrayante. Puis Madame s'était réveillée, souffrant encore cruellement. Elle demanda un verre d'eau de chicorée. Aussitôt après avoir bu cette boisson rafraîchissante, elle se sentit en proie à des douleurs d'une intensité inconnue jusqu'alors. C'est à ce moment que la pauvre femme se plaignit d'avoir été empoisonnée.

Les médecins de l'époque conclurent à la mort naturelle et au choléra-morbus. Le docteur Cabanès, qui a publié une « observation » de ce cas, d'après les récits contemporains, adopte la même opinion en ce qui concerne l'innocence de Monsieur, celle même de ses familliers; mais il prétend que Madame est morte d'une péritonite aiguë, suite d'un ulcère de l'estomac, cause d'une perforation de la membrane qui contient cet organe. Cette maladie, les praticiens du dix-septième siècle ne la connaissaient pas, du moins sous le nom moderne. Les raisons médicales des conclusions du médecin historien paraissent convaincantes et basées sur les données de la science. La soudaineté de la crise a pour cause la rupture de la paroi de la poche stomacale : les médecins avaient remarqué à l'autopsie un petit trou, qu'ils avaient attribué à la maladresse du chirurgien lorsqu'il avait ouvert le corps et qui s'explique tout natu-

rellement dans l'hypothèse de la perforation, suite de l'ulcère.

Nous n'avons pas à suivre le docteur Cabanès dans ses développements sur cette thèse. Ils se présentent sous un aspect extrêmement séduisant et nous n'hésitons pas à admettre ses conclusions.

VI

Cette explication des faits est en complète harmonie avec les textes officiels que nous avons sous les yeux et que nous croyons inédits.

Les historiens qui se sont occupés de la question de la mort de Madame ont surtout consulté les mémoires contemporains et ne semblent pas avoir tenu compte des dépêches échangées entre l'ambassadeur de France à Londres et le Roi son maître, ou de Lionne, le sous-secrétaire d'État.

Sans doute ces dépêches ne peuvent pas être considérées comme des témoignages décisifs, auxquels il faille ajouter une foi aveugle : elles constituent, par définition même, des projets de plaidoyers envoyés par le Roi à son représentant et l'on ne peut s'attendre à ce qu'elles contiennent la vérité tout entière, sans voile ni déguisement; mais elles présentent sur les documents analogues modernes écrits par des souverains de nos jours, monarques constitutionnels ou ministres responsables devant un Parlement, une supériorité qu'il est aisé de faire comprendre.

Au dix-septième siècle, tous les ressorts de la politique française étaient dans les mains du Roi et de son sous-secrétaire d'État, confident ou inspirateur de sa pensée. Il n'y a rien en dehors de celle-ci. La traduire en langage clair et compréhensible, de telle manière que le représentant en fasse parvenir l'expression adéquate à l'étranger, tel était l'unique souci qui présidait à la rédaction de ces pièces. Dans ces instructions, l'esprit du souverain ne peut que se découvrir aux subordonnés dans son intégrité. En écrivant sa dépêche, Lionne demeure sous une influence unique.

Quant au représentant à l'étranger, s'il renseigne incomplètement ou mal celui qui l'a commissionné, il sait que le châtiment sera prompt et sévère. Il a donc tout intérêt à pénétrer la pensée de ceux auprès de qui il est accrédité et à comprendre la signification de faits dont il se trouve le témoin. Dans ces conditions, et sauf contrôle, les dépêches officielles des agents diplomatiques ou celles qui leur sont adressées ne peuvent être distraites de l'enquête que l'on veut instituer sur un point historique douteux, alors même que le gouvernement a intérêt à mentir et à faire mentir ses agents.

Dans ce cas même, le mensonge finit par se révéler par les précautions mêmes que les rédacteurs des dépêches se voient dans la nécessité de prendre pour que le mensonge paraisse vraisemblable.

C'est donc avec la certitude d'étudier des documents importants et parfois décisifs que nous avons consulté les textes des dépêches envoyées à Londres, ou reçues de cette ville, conservées au Ministère des Affaires étrangères, et qui se rapportent à la période écoulée depuis la mort de Madame jusqu'au moment où, une quinzaine de jours après, la bonne harmonie se fut rétablie entre les deux Rois, et où les plus emportés parmi les dirigeants anglais eurent cédé devant les explications à eux présentées par les agents de Louis XIV; tels sont les documents que nous allons présenter au lecteur.

VII

Les papiers officiels relatifs à cette affaire sont peu nombreux : ils se divisent en plusieurs catégories distinctes; les uns ont été écrits par le duc d'York, plus tard Jacques II, et sa fille Anne, celle qui régnera sur l'Angleterre. Ces deux personnages semblent s'inquiéter assez peu de savoir si leur sœur et tante est morte d'une mort naturelle ou si elle a été victime d'un assassinat.

Un second groupe n'apporte pas une lumière spéciale sur les

événements : ce sont les lettres envoyées de Londres par le maréchal de Bellefonds. Elles se résument en deux mots, que contient la dépêche du 10 août : « Après avoir fait un jour le personnage d'envoyé, je vais faire celui de courtisan. »

Le signataire de ces dépêches ne semble pas prendre très au sérieux sa mission. Elle présentait d'ailleurs un intérêt fort médiocre pour celui qui en était chargé. Il n'avait pas reçu la confidence des négociations menées à bien par celle dont il venait raconter la mort, et, quelques précautions qu'on eût prises pour les lui cacher, il n'avait pas pu ignorer complètement qu'il y avait quelque anguille sous roche. L'ambassadeur de France, Colbert de Croissy, frère du Grand Colbert, était même très embarrassé de la figure qu'il devait faire à un envoyé diplomatique très apprécié par le maître, pourvu d'une des grandes dignités de la Cour et considéré comme un personnage de premier plan. Le maréchal de Bellefonds, né en 1630, avait en 1670 quarante ans : depuis deux ans il était maréchal de France, c'était un bien grand seigneur pour une mission confiée habituellement à des pages [1] et Croissy se demandait quelle attitude il tiendrait devant un homme de ce rang, qu'il aurait à loger à l'ambassade, à recevoir tous les jours à sa table.

Le Roi, dans ses instructions, avait prévu tous ces détails : la table de l'ambassadeur était ronde, ce qui supprimait l'une des difficultés : la différence entre le haut et le bas. L'ambassadeur,

[1] La distinction entre envoyé et ambassadeur était considérable. Les grands seigneurs, dans les cours étrangères, prenaient plaisir à le faire sentir, au détriment de l'amour-propre des ministres pourvus du titre inférieur. Le marquis de Sébeville se trouvait à la cour de Vienne dans cette situation, le roi de France, pour se venger d'un mauvais procédé des Allemands, ayant décidé de ne plus accréditer d'ambassadeurs auprès de l'empereur d'Allemagne. Le comte d'Harrach (*ein Tagebuchwahrend der Belagerung von Wien im Jahre 1683, mitgeth eilt von Ferd. Mencik*, Wien, 1898, p. 13), raconte que pendant la retraite précipitée de l'Empereur, le 15 juillet, le jeune Zrimy, fils de l'une des victimes de la conspiration de Tattenbach, se trouvait à Aschach avec « le marquis de Sébeville, envoyé-page français ». L'intention malveillante de l'Autrichien est évidente : il accuse le Français et le Hongrois d'en vouloir à la vie de l'Empereur. La mesure générale prise par Louis XIV avait déplu à la cour de Vienne, qui chercha à se venger de ce qu'elle considérait comme un acte de mépris.

représentant direct du Roi, ne devait « donner la main », c'est-à-dire céder la droite à personne en Angleterre. Enfin, à l'audience officielle que Bellefonds devait solliciter du roi Charles II, l'envoyé extraordinaire devait paraître seul, l'ambassadeur ayant le droit de se couvrir devant le roi d'Angleterre, Bellefonds n'aurait pu jouir en même temps du même privilège.

On le voit, tous les détails, même les minuties du cérémonial, avaient été prévus, et les papiers officiels nous rendent un compte exact des intentions du roi de France, qui avait voulu donner à la personne chargée de porter à Londres le récit de ce qui s'était passé à Versailles au moment de la mort de Madame, un relief et une solennité exceptionnels, dus à la qualité de l'envoyé. On s'explique très clairement pourquoi, dans cette circonstance, Louis XIV, ne pouvant dépêcher auprès de Charles qu'un envoyé, l'avait choisi d'un âge et d'une distinction en dehors des usages.

VIII

Un autre groupe de documents comprend la série des dépêches écrites par le Roi ou par Lionne à Colbert de Croissy. C'est là que l'on peut lire les véritables intentions du roi de France.

Elles nous apprennent la succession des pensées de Louis XIV pendant les semaines qui suivirent le funèbre événement.

Le 1er juillet, Lionne écrit à l'ambassadeur pour annoncer le départ des premières lettres de condoléances et la mission extraordinaire du maréchal de Bellefonds, choisi pour deux raisons, l'une « parce qu'il a été toujours reconnu pour serviteur très particulier du roi de la Grande-Bretagne et de Madame, et l'autre, parce qu'il s'était trouvé à Saint-Cloud à toute cette funeste et étonnante aventure, y étant arrivé une heure avant que Madame fût attaquée de son mal et n'ayant pas parti d'auprès d'elle tant qu'elle a vécu [1]. »

[1] Lionne à Colbert, le 1er juillet 1670. Aff. étr. Angleterre, IC, 1670, f° 219 et suiv.

L'attitude du Roi dans cette circonstance, « les marques réciproques » de tendresse et d'affection qu'ils se donnèrent l'un à l'autre (Louis XIV et sa belle-sœur), combien de larmes il en a coûté à Sa Majesté, et pendant tout son mal et depuis sa perte, les désespoirs de Monsieur, et l'affliction et consternation générale de toute la Cour et de Paris... la « résignation » toute chrétienne qu'avait montrée la mourante, les « choses merveilleuses » qu'avait dites Monsieur de Condom, tel était le thème que l'ambassadeur de France devait développer à la Cour d'Angleterre, et sur lequel Bellefonds allait apporter une broderie supplémentaire.

Le Roi était « touché d'une si vive et si continuelle douleur, depuis cette disgrâce, que je crains estrêmement pour sa santé », ajoutait Lionne. Il avait interrompu son traitement aux eaux d'Encausse « dont il se trouvait bien », abandonné Versailles pour Saint-Germain, « s'étant expliqué qu'il ne pouvait demeurer dans une maison de plaisir et de divertissement pendant que la tristesse le dévoroit intérieurement ».

Dans la seconde partie de la lettre, la préoccupation des bruits d'assassinat se fait jour. Le ministre raconte avec force détails l'autopsie.

« Comme le public ne manque jamais, dans des morts subites des grands princes, de soupçonner qu'elles peuvent avoir été précipitées, et que, même dans la violence de la mort de Madame, on se prit indifféremment à toutes sortes de remèdes, dont chacun apportait le sien, comme de l'orviétan, de la poudre de vipère et tout ce qui pouvait chasser un venin qu'on avoit dans tout le corps, le Roi et Monsieur ont désiré que son corps fût ouvert en présence de nos plus fameux médecins, que M. l'ambassadeur d'Angleterre y assistât et y amenât ceux de sa confiance qu'il voudroit, et cela se fit hier au soir. Ledit sieur ambassadeur y amena son médecin anglois et un chirurgien du Roi de la Grande-Bretagne. On fit la dissection et l'ouverture en présence de tous et de plus de cent autres personnes qui étoient dans la chambre, et à mesure que l'on examinoit une partie, comme l'estomac,

le foie, le cœur, le poumon, la rate, les intestins, on écrivoit en quel état on l'avait trouvé. Ainsi on a fait une relation fort exacte de tout, qui a été signée de tous les médecins et chirurgiens et nommément des deux Anglois, sans qu'il s'y soit rencontré aucune différence de sentiment. M. le maréchal de Bellefonds sera chargé de cette relation signée, comme je viens de dire.

« Cependant je vous dirai par avance que m'étant trouvé présent au rapport qu'en a fait depuis M. Valot à Sa Majesté, il lui a dit qu'il y a bien plutôt à s'étonner comme Madame ayant eu une si grande corruption dans le corps qu'ils y ont trouvée, a pu vivre aussi longtemps qu'elle a fait, qu'il n'y en a d'être surpris qu'un mal de peu d'heures l'ait emportée; car il soutient qu'il faut qu'il y ait plus de trois ou quatre ans qu'elle ne vive plus que par miracle; il assure qu'en tout le cours de sa vie, il n'a pas vu deux corps où il ait trouvé tant de corruption. Tous les intestins étaient pleins de ce qu'il appelle sanie et la gangrène commençée. Le foie et le poumon et la rate entièrement perdus et gâtés. Il n'y a eu que la bonté du cœur qui l'a soutenue. Le Roi nous dit là-dessus qu'il y avait plus de trois ans qu'elle se plaignoit très souvent d'avoir un point de côté qui l'obligeoit à se coucher par terre des trois et quatre heures sans pouvoir trouver de repos en quelque posture qu'elle se mit. Je ne dois pas omettre, laissant le surplus à Mr le Maréchal, que Mr Valot fit remarquer à la compagnie que le dedans de l'estomac est toujours livide quand il y a eu du poison parce que c'est là principalement qu'il agit, et que celui de Madame s'est trouvé le plus beau du monde... »

Dans un *post-scriptum*, la politique reprend ses droits.

« J'ajoute ce mot pour vous dire deux choses : l'une, qu'il faut délicatement presser l'échange des ratifications et, l'autre, que M. le maréchal de Bellefonds ne sait ni ne saura rien du traité dont vous devrez, s'il vous plaît, avertir par avance le Roi de ceux qui ont part au secret, afin qu'aucun d'eux ne lui en parle [1]. »

[1] Lionne à Colbert, 1er juillet 1670.

La première nouvelle que nous apprenons de l'inquiétude causée à Londres par l'ignorance où l'on était du sort des lettres de Charles II à sa sœur se trouve dans la lettre de Colbert au Roi en date du 2 juillet 1670. Elle est à citer tout entière, avec l'annexe qui la complète et qui montre que les menaces de rupture ne sont pas vaines. L'opinion des gens que fréquente le rédacteur de la lettre à Londres paraît l'inquiéter.

« Quoique mylord Arlington m'ait assuré, tant pour lui que pour les autres qui ont part à la grande affaire, que la mort de Madame ne les feroit point changer de sentiment, néanmoins il y a bien à craindre que la douleur du roi d'Angleterre, qui est au delà de ce qu'on peut imaginer, et les méchants bruits que nos ennemis font courir ne produisent de mauvais effets, je joins à mon paquet une lettre que j'avais commencé d'écrire au Roi avant que cette funeste nouvelle nous ait été apportée, qui l'informera de la disposition où était Sa Majesté Britannique lorsqu'il l'a reçue. Mr le comte de Grammont demeurera encore quelques jours ici pour travailler avec moi à ce qui peut être utile aux intérêts du Roi.

« La douleur que le roi de la Grande-Bretagne ressent de la mort de Madame ne se peut exprimer, et tous ceux qui sont dans les intérêts de l'Espagne ou de la Hollande commencent à débiter tout ce qui peut l'aigrir contre la France. Néanmoins mylord Arlington me vient de dire que lui et tous ceux qui ont part à la grande affaire apporteroient tous leurs soins à empêcher que ce funeste accident n'apportât aucun changement. Il m'a prié en même temps de dépêcher ce courrier en toute diligence à V. M. afin qu'il Lui plaise disposer Monsieur à ne pas ouvrir le dernier paquet que le chevalier Johnsons, sous-lieutenant des gens d'armes anglois de V. M., portoit à Madame, qui contient des chiffres et des lettres concernant la grande affaire dont le roi d'Angleterre souhaite que Monsieur n'aye pas de connaissance et il m'a prié d'ordonner comme je fais à ce courrier, au cas qu'il ne rencontre pas en chemin le sieur Johnsons, d'aller descendre chez l'ambassadeur d'Angleterre, où il sera, et de

remettre ou audit ambassadeur ou audit Johnsons la lettre que mylord Arlington leur écrit pour empêcher qu'ils ne remettent le paquet de Madame entre les mains de Monsieur. J'ai cru devoir lui accorder cette satisfaction. Le roi d'Angleterre désire aussi passionnément que V. M. veuille bien faire retirer toutes les lettres qu'il a écrites à Madame, parce que la plupart regardent la grande affaire, et de me les faire renvoyer toutes cachetées pour lui rendre, en sorte que Monsieur ne les puisse voir. Voilà, Sire, tout ce que le peu de temps que mylord Arlington me donne me permet d'écrire à Votre Majesté [1]... »

Les craintes qu'exprimait la dépêche du 2 juillet ne se confirment pas fort heureusement. Cependant « de méchants bruits » courent dans la ville : la canaille menace « de faire main basse » sur les Français. Mais le roi d'Angleterre et son ministre dirigeant se maintiennent dans leur attitude bienveillante. Ce dernier sollicite des arguments au moyen desquels on puisse « contenter le peuple ». Pareille demande est transmise par l'ambassadeur à Versailles. Évidemment à Londres on serait désolé d'abandonner l'attitude favorable à la France et de renoncer aux avantages de l'alliance. Seul le duc de Buckingham est dans des emportements d'un furieux ; et si le Roi n'étoit pas plus sage et plus prudent et mylord Arlington fort modéré et très bien intentionné, on porteroit ici les affaires dans de grandes extrémités [2]. »

Le 5 juillet arriva, en réponse à une lettre adressée par Lionne à Croissy, la missive suivante :

« ... La lettre, que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire de votre main du 1er juillet, a fait ici d'admirables effets : je la reçus à une heure après minuit du jeudi au vendredi et j'allai aussitôt la porter à M. Arlington qui y vit la tristesse du Roi et de toute la Cour si vivement dépeinte, et des preuves si manifestes d'une mort toute naturelle, qu'il me parut fort consolé et persuadé qu'elle lui donneroit moyen de détruire tous les soup-

[1] Colbert au Roi, 2 juillet 1670.
[2] Colbert à Lionne, 3 juillet 1670.

çons qu'on avoit donnés au Roi son maître, à toute la Cour et à toute la ville, que cette mort avait été précipitée; et en effet il alla trouver le roi d'Angleterre à son lever, qui, ayant lu la lettre, envoya quérir le duc de Bouquinkam pour lui faire voir, et ensuite elle fut communiquée aux principaux de sa Cour et aux médecins, dont la plupart disent que si ce qu'elle contient étoit justifié par la relation de ceux qui ont assisté à l'ouverture du corps, on ne devoit pas avoir le moindre soupçon de poison. Le Roi néanmoins me fit beaucoup d'objections lorsque je lui rendis la lettre que Sa Majesté m'a adressée, qui me firent bien voir qu'il n'étoit pas encore entièrement guéri des mauvaises impressions qu'on lui a données; mais comme je ne doute pas que M. le maréchal de Bellefonds n'achève de les effacer et de lui faire connaître la vérité, je croirois superflu de vous en informer.

« Mylord Arlington alla dîner hier à la Maison de Ville pour désabuser le Maire et par lui toute la bourgeoisie. Je ne saurois assez me louer de toute la conduite qu'il a tenue depuis cette funeste nouvelle. Je n'en diroi pas autant du duc de Bouquinkam, à qui il n'a pas tenu qu'on n'ait fait ici des pas capables de nous brouiller, et je vous assure que toutes les précautions que Sa Majesté a prises n'ont pas été inutiles; je ne lui écriroi point que je ne lui envoie ce qu'Elle attend (la ratification des traités); et c'est ce qui me fait précipiter le départ de ce courrier plus que je n'aurois fait. Je suis avec respect...

« M. l'ambassadeur d'Angleterre, qui a fait tout le mal, par sa lettre, ne l'a pas encore réparé par une relation véritable de toutes les circonstances de cette mort et de ce qui s'est fait depuis!... »

La dépêche du 7 juillet est encore plus rassurante :

Colbert de Croissy au Roi,

« A Londres, le 7 juillet 1670.

« Sire,

« Tous les soupçons qu'avoit voulu donner au roi d'Angleterre et aux principaux de la Cour sur la mort de Madame sont

à présent entièrement dissipés, et il ne leur reste plus que la juste douleur d'avoir perdu cette grande Princesse. Il n'y a que le prince Robert, le duc de Bouquinkam et M. Trevor qui ne sont pas encore remis de leur emportement. Le premier y demeure par une pente naturelle à croire le mal et une aveugle opiniâtreté à soutenir son erreur qui par bonheur ne sont pas de grande conséquence. L'autre, parce qu'il croit se rendre d'autant plus agréable au peuple qu'il fera paraître plus ressentiment de la mort de Madame, et le troisième, qu'étant devenu Hollandais, il espère profiter de ce bruit contre la France, et rompre la bonne intelligence qu'il voit entre V. M. et le Roi son maître, ce qui lui pourra bien faire ôter la charge qu'il a; mylord Arlington m'ayant dit en confidence que c'est l'intention du Roi son maître, ce Mr de Bouquinkam me vient de faire dire, qu'il alloit venir chez moi pour se justifier et me faire voir la passion qu'il a pour le service de V. M. M. le comte de Gramont, qui le ménage fort adroitement, informera mieux V. M. que je ne pourrois le faire des sentiments de ce Duc. Le roi d'Angleterre me dit hier que je pouvois assurer V. M. qu'il n'y a aucun changement aux siens, et au contraire qu'il est si sensiblement touché de tous les témoignages d'amitié que vous avez donné à Madame, qu'il se sent encore plus fortement engagé qu'auparavant à faire tout ce qui dépendroit de lui pour entretenir une très étroite amitié et une parfaite correspondance avec V. M. Il m'avoit envoyé quérir exprès pour me dire ce que je me donne l'honneur d'écrire à V. M. Il a aussi ordonné qu'on me remit dans les mains incessamment la réplique au traité de commerce que V. M. m'a fait écrire par Mr de Lionne de presser adroitement, et on me promet que je pourroi l'envoyer dans trois ou quatre jours; mais, comme il y a quelques recherches à faire pour les titres, et qu'on ne travaille pas ici assidument, cela pourra bien aller encore à deux ou trois jours de plus. Je suis... »

IX

On le voit, tout était compliqué et difficile dans cette cour de Londres, où différentes influences se disputaient la direction des affaires; celle du prince Robert ne paraît pas avoir joué un rôle bien important; nous verrons ce qu'il faut penser des démonstrations antifrançaises du duc de Buckingham; quant à M. Trevor, il était depuis longtemps passé au service de la Hollande, par conséquent ennemi juré de Louis XIV. Quelques explications feront comprendre la suite des événements.

Non seulement le roi de France était inquiet des mauvais bruits qui pouvaient se répandre en Angleterre; mais le roi d'Angleterre et ses ministres, Arlington en particulier, éprouvaient une anxiété plus forte que la sienne à la pensée que la haine des Anglais contre les Français « papistes », surexcitée par les circonstances dans lesquelles Madame avait trouvé la mort, pouvait rendre tout à fait impopulaire cette alliance qu'ils venaient d'élaborer. On ne change pas l'orientation de la politique étrangère d'un peuple fier et ombrageux comme les Anglais sans courir de gros risques; et les gouvernants responsables devant l'opinion s'appliquaient à étudier tous les symptômes qui pouvaient faire connaître cette dernière. Ayant eu de bonnes raisons pour adopter leur politique et conclure ce traité, auquel manquait encore l'échange des ratifications, Charles II et Arlington, avant de livrer leur œuvre à la publicité, se demandaient avec inquiétude comment elle serait appréciée. Ils désiraient trouver leur nouvel allié victorieux de tous les soupçons. Autant dire qu'il y eut entre les deux gouvernements comme un accord tacite, inavoué, mais réel, pour écarter les soupçons que faisaient peser sur les causes de cette mort étrange les nombreux ennemis que comptait la France sur le territoire britannique.

Nous avons vu Arlington allant dîner à la Maison de Ville

pour « désabuser le lord-maire et par lui toute la bourgeoisie », et Colbert enchanté de la conduite que tient le premier ministre anglais. Quant à Buckingham, le 5 juillet, il se montre encore très farouche, et l'ambassadeur ne peut l'aborder que par l'intermédiaire d'un compagnon de plaisir, le comte de Gramont.

Le 7, Croissy peut annoncer au Roi deux bonnes nouvelles : la ratification n'est plus qu'une question de jours et d'écritures; mais le ministre favorable à la France, qui se sent l'esclave de l'opinion publique et du Parlement, demande des arguments qu'il puisse opposer aux mécontents possibles.

« Il se propose d'extraire, tant de la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire que de la relation que Mr le maréchal de Bellefonds doit apporter, un récit de tout ce qui s'est passé dans ce déplorable accident, et il veut le faire imprimer pour le donner au public, afin de désabuser tout le peuple des mauvaises impressions qu'on lui donne. J'ai approuvé son dessein et l'on va y travailler [1]. »

La seconde bonne nouvelle, c'est que le duc de Buckingham était venu à résipiscence. « Il sort de chez moi qui m'a prié de n'attribuer ses emportements qu'à l'extrême douleur qu'il a de la mort de Madame, et il m'a témoigné tant de vénération pour le Roi et de passion d'exposer sa vie même pour le service de Sa Majesté, qu'il m'a persuadé de ses bonnes intentions [2]. »

X

Que s'était-il donc passé pour produire un revirement aussi complet?

En ce qui concerne Charles II, il eût été fort contrarié de se voir forcé à rompre avec le roi de France. Cette alliance de son pays avec le nôtre, c'était la grande idée de son règne; il y voyait la revanche des humiliations subies par son père et lui-

[1] Croissy à Lionne, 7 juillet.
[2] *Loc. cit.*

même du fait des libéraux, presbytériens, révolutionnaires de toute sorte. Avant même l'arrivée de Bellefonds et de son récit apologétique, il était calmé.

Quant à Buckingham, la lettre suivante montrera à quel prix, faut-il dire le mot? il avait fait taire ses démonstrations de sensibilité à l'égard de Madame.

M. le comte de Gramont à M. de Lionne.

« Le 12 juillet 1670.

« Quoique je vous aie déjà mandé que je ne voulois pas me mêler d'affaires, toutefois il faut bien que je vous rende compte des petites négociations que je fais ici par hasard et sans autre dessein que de faire connoître au Roi que je ne perds aucune occasion de le servir autant que je puis et à vous, que si j'avois autant de génie que de bonne volonté, je vous disputerois bientôt la qualité de grand ministre. Vous saurez donc, Monsieur, que la mort de Madame ayant mis M. de Buckingham dans un emportement extraordinaire, il fut plus de quatre jours sans voir M. l'ambassadeur, et jugeant que cela feroit du bruit et n'avanceroit pas les affaires, je le ramenai le mieux que je pus, et fis tant par mes agréments et mon éloquence, que je le conduisis moi-même chez M. l'ambassadeur, qui me témoigna en être très satisfait; enfin on [ne] sauroit être mieux avec ce duc que j'y suis et il a tant de confiance en moi qu'il me découvrit le dessein qu'il avoit de passer en France, dont j'avertis aussitôt M. l'ambassadeur et m'offris même à rompre ce voyage, s'il ne le trouvoit pas à propos. Mais m'ayant répondu que je le laissasse faire, j'ai si bien continué à me lier d'amitié avec Mr de Buckingham, que le roi d'Angleterre a voulu que je fusse son gouverneur dans le voyage. Je réserve à vous dire cent choses quand j'auroi l'honneur de vous voir, et je vous en écrirois mille des merveilles que fait ici notre ambassadeur; mais vous les savez d'ailleurs; vous savez qu'il n'a pas besoin de mes bons offices, on vous aura parlé sans doute de mes amours dans ce pays; mais laissez discourir le monde et croyez... »

Le duc de Buckingham n'hésita donc pas à demander au roi d'Angleterre de lui confier la mission de rendre au roi de France la visite faite par le maréchal de Bellefonds à Charles II, et de terminer la grande affaire du traité entre les deux nations. Bien qu'arrêté dans ses grandes lignes par Madame, ce traité n'était pas complètement rédigé, et il fallait une grande souplesse, beaucoup d'influence sur Charles II, pour mener à bien ces dernières négociations. Buckingham était qualifié pour rendre service aux deux parties dans la circonstance.

Croissy écrivit donc au Roi à propos de ce projet : il exprima au Roi le désir que Bellefonds, auquel la consigne était de ne rien dire du traité, fût mis le plus tôt possible dans la confidence. Il ajoute que la mission du Maréchal a pleinement réussi; mais que le duc d'York paraît opposé au voyage de Buckingham en France [1].

Dans l'intervalle les lettres de Charles II à sa sœur avaient été rendues, et cette opération avait rempli de joie le roi d'Angleterre. Rien n'avait transpiré des projets de conversion au catholicisme, et le fils de Charles Ier connaissait trop bien son pays pour ne pas être satisfait de se sentir débarrassé d'un pareil souci. Le duc d'Orléans n'avait pas eu le temps ou la volonté de lire toute la correspondance et les parties les plus secrètes lui avaient échappé. Tous les événements militaient donc en faveur de la signature définitive du traité.

Plus tard, Louis XIV lut une lettre de Buckingham ainsi conçue :

« Il est très important pour le bien de cette affaire qu'elle soit conclue devant l'Assemblée de notre Parlement; c'est pourquoi je supplie très humblement V. M. de nous envoyer au plus vite ses dernières résolutions sur chaque article de ce traité, afin que nous puissions travailler d'être en état de le réunir au commencement du printemps prochain. Van Beuning [2] m'a offert depuis mon retour une somme assez considé-

[1] Croissy au Roi, 20 juillet 1670

[2] Ambassadeur des Provinces-Unies à Londres.

rable pour changer de parti; il n'y a pas trouvé son compte; mais j'appréhende qu'il pourra trouver ailleurs si la chose traîne en longueur et pour cette raison je suis furieusement en peine jusqu'à ce qu'elle soit finie. Pour l'amour de Dieu, Sire, croyez que jamais homme n'a été attaché à personne du monde avec autant de respect et de reconnaissance comme je le serai toute ma vie à V. M. [1]. »

Le 19 novembre, nouvelle lettre du duc au roi de France, encore plus humble et plus flatteuse que la première. Si le traité n'est pas encore signé, ce n'est pas sa faute. Les agents qui sont chargés de l'écrire cherchent mille difficultés. Sans lui, Buckingham, rien ne se fera.

Lettre analogue à Lionne, dans laquelle Croissy est formellement accusé de mettre des bâtons dans les roues. Le favori de Charles II parle « d'offres d'argent qui n'ont pas été si mal reçues comme chez votre très humble et très obéissant serviteur ».

Il est assez probable que Croissy n'avait pas compris assez vite les invites au pourboire que cyniquement Buckingham adressait au roi de France. Bien que les papiers officiels ne nous laissent pas deviner comment fut satisfaite l'avidité du grand seigneur anglais, les Mémoires de l'époque rapportent le récit d'une scène qui pourrait bien se rattacher à la récompense donnée au négociateur officiel de 1670.

Un soir, après un souper qui avait eu lieu chez Péguilin (le duc de Lauzun, celui qui devait épouser la Grande Mademoiselle), souper auquel avait pris part le duc de Buckingham, on vit entrer un cavalier masqué, accompagné de deux dames, qui se mit à danser.

Les figures de la danse amenèrent entre les nouveaux venus et les invitées de Péguilin une sorte de lutte, au cours de laquelle ces dernières désarmèrent le cavalier et offrirent l'épée et le baudrier à l'ambassadeur anglais. L'inconnu se démasqua

[1] Londres, 6 octobre 1670, déchiffrement d'une lettre de M. de Buckingham au Roi.

alors et l'on reconnut Louis XIV accompagné de Mme de Montespan. Le Roi pria alors Buckingham d'accepter l'épée et le baudrier que les dames lui avaient pris. Le cadeau valait, dit l'ambassadeur d'Espagne, plus de 20 000 écus [1].

Cette manière de faire devant témoins un cadeau princier à un homme qu'on voulait récompenser, mais qui aurait probablement mal pris un payement direct, bien qu'il eût clairement manifesté son désir de le recevoir, dut passer alors pour une solution très élégante de la difficulté : nous devons y trouver un témoignage significatif de la psychologie de ces gentilshommes. Payer 20 000 écus l'alliance anglaise, ce n'était évidemment pas un prix exorbitant, étant alors donné l'état de l'Europe. Qu'était cette somme en présence du résultat obtenu : coaliser contre la Hollande les forces de la France et de l'Angleterre?

Gaétan Guillot.

[1] Voy. Lair, *op. cit.*, p. 243.

COMPTES RENDUS

European treaties bearing on the history of the United States ant its dependencies to 1648, edited by Frances Gardiner Davenport. Washington, 1917, in-8° de vi-387 pages.

La grande République des États-Unis ne veut pas dater seulement de l'époque où, de colonie européenne, elle est devenue nationalité indépendante. Elle fait remonter son histoire à la découverte du nouveau monde par rapport à ses relations diplomatiques ou à celles de ses possessions avec les divers États qui se disputaient l'hégémonie sur les territoires apportés par Christophe Colomb à son pays natal.

A cette époque où le moyen âge n'était pas terminé, la source de tout pouvoir résidait encore dans la donation ou l'investiture donnée par les Papes à Rome.

Aussi rien d'étonnant à ce qu'une histoire des traités européens ayant trait à l'Amérique commence par analyser les bulles des souverains pontifes. M. le docteur Davenport s'est donné une peine considérable pour rechercher dans les archives des États de l'ancien monde tous les textes de documents diplomatiques concernant son sujet; et c'est à Londres, à Paris, à Lisbonne, à Séville, à la Haye, à Copenhague, à Rome qu'il a dû s'adresser. Les pièces sont publiées dans leur langue originale, précédées d'une courte notice et suivies d'une bibliographie très complète comprenant l'origine du document, les publications anciennes qui s'y rapportent et les travaux modernes sur le sujet. Qu'il y ait quelques erreurs, ou quelques oublis, c'était inévitable; mais l'auteur connaît les sources historiques et les indique d'ordinaire exactement.

Le présent volume comprend quarante pièces, depuis la bulle de Nicolas V du 8 janvier 1455, jusqu'au traité de Munster du 30 janvier 1648. L'année suivante un autre pape, Calixte III, confirme l'attribution de ce qu'on appelait les Indes au roi Alphonse V de Portugal et au prince Henry. Alexandre VI n'a pas fait moins de quatre bulles pour régler les droits du Portugal et de l'Espagne. Puis viennent les traités particuliers entre les puissances, et bientôt après les prétentions de la France et de l'Angleterre, des provinces néerlandaises, du Danemark et des Pays-Bas espagnols, quand Philippe II eut cédé ses droits à l'infante Isabelle.

Les traités de Crépy (1544) et de Cateau-Cambrésis (1559) consacrent le monopole de l'Espagne et du Portugal sur « les Indes »; et, en dépit de tentatives sur le Brésil, les guerres religieuses sous les derniers Valois sont peu favorables à l'influence française. Henri IV en 1596 s'unit à l'Angleterre et à la Hollande pour résister à l'Espagne; un nouveau traité d'alliance a lieu en 1603. Puis interviennent des arrangements directs entre l'Angleterre et les Provinces-Unies Néerlandaises, et de nouveau un traité signé à Saint-Germain en 1632 entre la France et l'Angleterre au sujet de Québec et du Canada. Enfin le traité de Munster en 1648 règle, entre l'Espagne et les Provinces-Unies des Pays-Bas, les possessions des « Indes

Orientales et Occidentales » de chaque pays, dans un texte français qui a été l'objet de nombreux travaux historiques.

On voit que l'exposé de M. Frances Gardiner Davenport ne comprend pas moins de deux siècles et que l'énumération des travaux qui se rapportent à cette époque demandait beaucoup de recherches. Elles se complètent par une bonne table alphabétique due à M. David M. Matteson.

G. Baguenault de Puchesse.

Le Mouvement intellectuel russe, par P.-N Milioukov, traduit par J.-W. Bienstock. Éditions Bossard, 1918.

Le sous-titre : Études historiques, donne sa pleine valeur à cet ouvrage qui, étant donnée la personnalité de son auteur, est appelé à un grand retentissement. Il s'agit d'une série de tableaux de la société intellectuelle russe, tableaux juxtaposés afin de bien montrer la variété et le nombre des influences qui se sont exercées pour former l'élite russe contemporaine. Ces tableaux ne pouvaient être assurément mieux peints que par le savant homme d'État, tour à tour professeur, député et ministre des Affaires étrangères, joignant à la profonde connaissance de son pays celle des autres nations d'Europe.

La plupart des chapitres constituent de véritables miniatures biographiques, enchâssées dans un exposé des écoles philosophiques et littéraires dont l'influence a été dominante au dix-neuvième siècle. Mais en tête du livre se trouve une remarquable étude d'histoire politique et constitutionnelle retraçant les efforts faits par la noblesse moscovite pour prendre part au gouvernement lors de l'avènement de la tsarine Anna Ivanovna, en 1730. La figure du prince Galitzine se dresse au premier plan et symbolise la société d'alors. Les péripéties de ce court drame sont relatées et expliquées avec un art qui suppose une parfaite science des documents de l'époque.

La conclusion, consacrée à une école littéraire toute moderne, n'est pas moins intéressante : on y voit les tentatives faites par Danilewski, Leontiev et Soloviev pour dégager selon des principes différents la mission de la nation de l'esprit slave, ainsi que les résultats obtenus. Milioukov ne peut être taxé de partialité lorsqu'il intitule cette étude : la décomposition du slavophilisme; mais il a réussi à présenter sous tous ses aspects ce délicat problème qu'est la formation de l'élite intellectuelle russe et il est parvenu à exposer successivement les divers facteurs qui concourent ou ont concouru à cette formation.

C'étaient là des données restées inconnues en France et, pour les énoncer, les faire comprendre, il fallait une psychologie également au fait des choses d'Orient et d'Occident. M. Milioukov a comblé une lacune qui sans doute a dû causer quelque préjudice aux bonnes relations entre la France et la Russie : cette œuvre modeste en apparence pouvait avoir de grands et fructueux résultats. Pourquoi faut-il qu'une révolution, dont on ne voit pas le terme, ait anéanti tout d'un coup deux cents ans d'histoire et désagrégé entièrement la nation!

F.-P. Renaut.

Le Concept de la Guerre juste, d'après les écrivains antérieurs à Grotius, par Joseph Salvioli, professeur à l'Université de Naples. Éditions Bossard, 1918.

Ce petit volume constitue un recueil extrêmement complet de toutes les opinions émises depuis l'Antiquité jusqu'à la Renaissance pour donner le critérium de la guerre juste. On voit se succéder en un tableau varié les théories présentées à ce sujet par toutes les écoles possibles, depuis les philosophes grecs et les juristes romains, jusqu'à Grotius, en passant par les pères de l'Église, les légistes du treizième siècle, les théoriciens de l'autorité pontificale, Machiavel et ses disciples, les grands esprits de la Réforme. On assiste ainsi à l'évolution des idées relatives à la guerre, idées où le point de vue religieux d'abord dominant s'estompe peu à peu et tend à s'effacer; on comprend dès lors, par ce rapide et sommaire exposé de philosophie de l'histoire, comment aux différentes époques la guerre a été envisagée et pourquoi elle n'a point disparu même parmi les peuples les plus civilisés. F.-P. R.

La Révolution argentine (1810-1816), par José-P. Otéro. Éditions Bossard, 1917.

M. Otéro, qui, cette année même, a exposé à la Sorbonne les problèmes complexes mais attachants relatifs à la formation sociale de l'Argentine, révèle dans son ouvrage sur la révolution de ce pays une histoire restée insoupçonnée en France. En effet, les régions lointaines n'ont jusqu'à présent que rarement suscité le zèle des historiens ou offert des ressources aux actifs dépouilleurs d'archives. Or ce livre, le premier qui aborde un domaine inconnu, fournit un tableau non seulement de la vice-royauté de Buenos-Ayres au début du dix-neuvième siècle, mais encore de son évolution depuis l'époque de la découverte du seizième siècle. Une introduction véritablement indispensable retrace ce qu'était l'organisation administrative et sociale de la plus méridionale des provinces de l'Ultramar.

Ensuite vient la genèse de la révolution avec les épisodes de la vice-royauté du vicomte de Liners, émigré français entré au service de Charles IV; puis la résistance aux expéditions anglaises dirigées contre la Plata, la neutralisation des efforts tentés par Napoléon pour se saisir de l'empire colonial hispanique du Nouveau Monde lors de la déchéance des Bourbons d'Espagne.

A ces faits d'ordre extérieur s'en juxtaposent d'autres de nature purement interne : le relâchement des liens avec la mère patrie, l'effervescence de l'élite créole platéenne gagnée aux idées de la Révolution française, l'incertitude des autorités locales touchant le véritable souverain à la nouvelle des événements de Bayonne et de Madrid : toutes causes qui provoquèrent le mouvement d'autonomie du 25 mai 1810, mouvement à caractère administratif et pacifique, qui devint bientôt sanglant lorsque le parti loyaliste esquissa un essai de réaction immédiatement étouffé d'ailleurs.

Dès lors, l'indépendance de Buenos-Ayres est un fait, mais il faut obtenir la reconnaissance des cours européennes, sinon celle de la métropole : de

là des opérations, des campagnes diplomatiques que ne vient pas troubler trop rudement l'Espagne, découragée en voyant ses propres partisans renoncer à la lutte dans les régions du versant oriental des Andes. Ces délicates questions diplomatiques sont rappelées sommairement, car l'auteur s'attache principalement à montrer les difficultés intérieures nées de la sécession : les divergences d'opinions, les tendances individualistes ou fédéralistes dans les districts, la répugnance à laisser se constituer un pouvoir central fort. Bien qu'il écarte les complications de politique extérieure de son étude, il ne peut s'empêcher de traiter le conflit soulevé par l'attribution de la Banda Oriental Cisplatina (capitainerie de Montevideo), province devenue indépendante, dominée par le dictateur J. Artigas, enfin âprement revendiquée par le Brésil et l'Argentine dès 1816.

En fixant à la date de 1816 la clôture de son livre, M. Otéro n'arrive pas à la période où se donnent libre carrière, pour un moment décisif, les tendances républicaines et monarchistes. Sans doute à cette époque, la révolution est terminée mais la période d'organisation commence seulement. Il faut donc espérer que l'auteur achèvera son œuvre en dépeignant de sa plume alerte la phase constitutionnelle de l'indépendance argentine, comme il a retracé la phase révolutionnaire, œuvre d'autant plus intéressante qu'elle est plus exacte, car les faits historiques n'en sont point l'élément unique, les tableaux consacrés à la vie sociale, au rôle du clergé et de la bourgeoisie dans le mouvement d'émancipation y tiennent, à juste titre, une large place et font revivre devant le lecteur la vie des colonies espagnoles au début du dix-neuvième siècle dans l'Amérique du Sud.

Une seule objection de forme peut être dirigée contre ce livre : la rareté des dates et l'absence de biographies des innombrables personnages évoqués au cours de ces événements. Si pour San-Martin, Belgrano, Liniers, les notices détaillées peuvent être superflues, il n'en est plus de même pour nombre d'acteurs de ces scènes révolutionnaires. Ainsi se compléterait avantageusement la révélation d'un monde et d'une époque ignorés de presque tous les Français.

F.-P. Renaut.

La Vie politique de Léon Gambetta, par Joseph Reinach. Paris, librairie Félix Alcan, 1918, in-8°.

On ne saurait reprocher à M. J. Reinach d'être infidèle à la mémoire de Gambetta, son ami et son maître en politique. Il n'a pas manqué une occasion de lui rendre hommage; et le présent volume est le second ou le troisième qu'il lui consacre. Mais sait-on bien exactement quelle fut la politique et la pensée intime du maître ? Le principe même en était l' « opportunisme », c'est-à-dire la nécessité de suivre les événements et de varier avec eux. Assurément le programme du grand et dernier ministère n'était pas celui de Belleville. Gambetta, pendant sa courte carrière, avait beaucoup appris; et comme il n'était sectaire que dans la mesure indispensable aux exigences électorales, il avait fini par devenir un modéré. De plus, sans posséder un bagage historique et littéraire très considérable, il avait travaillé, pris beaucoup de notes, et comme tous les grands orateurs, il n'hésitait pas à préparer entièrement ses discours. M. Reinach nous en donne

des preuves certaines, son livre se composant autant de documents que de récits. Une des pièces les plus curieuses est le procès-verbal de la Commission de l'armée que Gambetta présidait en 1882 jusqu'à la veille de sa mort et dont un autre disparu, M. Francis Charmes, avait été le secrétaire. Ce fut pour lui l'occasion de donner au pays les derniers avertissements de son patriotisme clairvoyant et inquiet, avertissements auxquels son parti fut sourd, comme il l'avait été aux conseils politiques et aux projets de réforme constitutionnelle de son « grand » ministère l'année précédente.

Tout cela est indiqué avec beaucoup de mesure par M. Joseph Reinach. Mais il semble qu'il ait encore d'autres choses à dire sur le caractère intime et les idées cachées de celui dont il fut jusqu'au bout le confident et le disciple. Ces nouvelles et dernières révélations, la correspondance avec Mme Léonie Léon nous les donnera. « Je n'hésite pas à dire, écrivait récemment M. Reinach, que l'histoire de la troisième République pourra seulement être esquissée tant que cette correspondance ne sera pas connue; et, encore, que la méditation sur ces lettres est indispensable à cette rééducation de la démocratie qu'il nous faudra entreprendre après la guerre. Gambetta a été le plus constant adversaire de ces contrefaçons de la démocratie et du régime parlementaire qui, commencées de son temps, se sont poursuivies après sa mort. Pour aider à rentrer dans la vérité il importe de faire entendre sa vigoureuse parole d'outre-tombe. » On ne saurait mieux dire; et nous attendrons sans impatience ces intéressantes confidences d'un patriote qui avait très bien su, à ses débuts, exploiter la démocratie. Aurait-il pu aussi facilement la diriger? Ses conseils seront-ils mieux écoutés après sa mort qu'ils l'ont été de son vivant? C'est beaucoup qu'il se soit rendu compte de la profondeur du mal; et son témoignage n'est pas de ceux qu'il soit permis de dédaigner. B. DE P.

Le Mystère roumain et la défection russe, par Charles STIÉNON. Librairie Plon, Paris, 1918, in-12.

Ainsi que l'explique M. Charles Stiénon, c'est pour une noble cause que les Roumains sont entrés dans la lutte. Les Roumains ne sont pas tous en Roumanie, ils ont de nombreux frères de race et de pensée qui gémissent depuis des siècles sous la domination austro-hongroise et que, seul, le règne de l'injustice pouvait contraindre à demeurer esclaves. C'est pour délivrer ces 3 224 000 congénères que la Roumanie a pris les armes. Son entrée en campagne date du 27 août 1916.

Il était permis d'espérer que cette attaque sur les derrières de l'Autriche, combinée avec celle des Russes sur toute la ligne du front oriental, porterait un coup mortel aux armées austro-allemandes. Et cependant, c'est le contraire qui est arrivé. Au début du mois de mars 1918, menacée de front par Mackensen, sur ses derrières par les Autrichiens qui envahissent l'Ukraine, la Roumanie est contrainte de négocier sur les bases suivantes : cession de la Dobroudja, du bassin de la Bystritza et de l'Olténie.

Quelle est la cause de ces revers et de cette lamentable infortune? Il n'y a pas à douter que ce ne soit la trahison russe.

Ce sont les preuves de cette trahison qu'énumère et accumule le terrible

réquisitoire de M. Charles Stiénon. Elles ne peuvent être résumées en quelques lignes, car si certains faits parlent par eux-mêmes, il en est d'autres qui ne peuvent s'établir que par induction, c'est-à-dire par longs raisonnements; il faut nécessairement lire le livre pour se faire une idée d'ensemble. Force nous est d'y renvoyer le lecteur. E. T.

Constantinople, ses cités franques et levantines, par Fernand Bareilles. Éditions Bossard, Paris, 1918, in-8°.

Il ne faut pas chercher dans ce livre de la diplomatie ou de l'histoire. L'auteur est un observateur qui a jugé inutile de redire sur Constantinople ce que tout le monde sait. Aussi a-t-il négligé de nous parler des Turcs, sauf dans leurs rapports avec le nombre considérable d'habitants de la vieille ville grecque qui ne sont pas musulmans. S'il nous décrit Constantinople et ses différents quartiers, c'est surtout au point de vue de la vie européenne dont il a constaté la permanence en dépit du despotisme des gouvernants. Les *Rayas* sont en effet les descendants directs qui peuplaient la cité avant la conquête des Osmanlis. M. Bareilles s'est attaché à décrire avec une vraie couleur locale les mœurs des différentes races qui habitent Péra, Galata et leur banlieue. Il s'est étendu sur le rôle des Grecs orthodoxes, avec leurs habitudes antiques, leur foi primitive, leurs fêtes religieuses, leur patriarcat du Phanar, leurs superstitions même. Il n'a pas oublié de rappeler l'influence exercée par la France au moyen de son protectorat des chrétiens, de ses écoles, du développement de sa langue, la seule qui soit parlée presque universellement. Et il insiste pour que cette sorte de primauté un peu décadente soit renouvelée par des traités après la guerre.

Enfin, son livre offre un charme de plus par les nombreuses illustrations dans le texte qui sont faites avec autant de légèreté que de goût et avec une allure artistique que ne peuvent jamais atteindre les meilleures photographies. B. P.

La Méditerranée de 1804 à 1805, par G. Doux. Paris, librairie Plon

L'épopée napoléonienne s'est déroulée sur le continent et a laissé dans l'ombre et finalement dans l'oubli d'intéressants épisodes de la guerre maritime. Nos escadres avaient à lutter non seulement contre le nombre, mais encore contre la qualité de nos ennemis, les Anglais en tête avec Nelson, puis les corsaires barbaresques, ceux de Gibraltar, ceux encore de la Sicile. Nos flottes avaient fort à faire pour protéger notre action sur la Morée et les îles Ioniennes, nécessaires au maintien du prestige français en Orient. Bonaparte voulait, non la maîtrise, mais l'équilibre des mers, et il définissait cet équilibre « un partage d'influence où la France doit acquérir la maîtrise de la Méditerranée ». Dans ce but il réunissait l'île d'Elbe à la France; il demandait à l'empereur de Russie de lui faciliter les moyens d'ouvrir, par nos ports de la Méditerranée et ceux de la mer Noire, un commerce direct avec la Russie; il signait avec la Porte un traité de libre navigation sur la mer Noire; il envoyait Sébastiani inspecter les îles Ioniennes, puis s'aboucher au Caire avec les Cheiks et les tâter sur leurs dispositions

pour ou contre les Anglais. En un mot, Bonaparte rêvait de restaurer le commerce et la marine de la France et de lui rendre les splendeurs du règne de Louis XIV.

Mais l'Angleterre veillait et il était de toute évidence qu'elle s'interposerait activement pour arrêter les ambitions maritimes du conquérant.

C'est le récit de cette lutte entre la marine française et les flottes anglaises, appuyées par les corsaires algériens, tunisiens et siciliens, qui se déroule dans le livre de M. G. Douin. Cette guerre sur l'eau, pour n'avoir pas l'ampleur des randonnées triomphales à travers l'Europe, n'en est pas moins intéressante, et l'étude mouvementée et vivante qu'en fait l'historien nous montre un défilé de nobles figures de marins, d'épisodes caractéristiques, d'anecdotes avérées qui évoquent de façon attachante toute une époque disparue. E. T.

Le Monténégro, par « Véritas ». Eugène Figuière, éditeur.

Dans le conflit actuel qui a amené la ruine — ruine du moins temporaire — du Monténégro, il était facile à ce petit, mais héroïque peuple, de rester en dehors de la tourmente et du haut de ses montagnes de la regarder passer à ses pieds.

Il n'en fut pas ainsi, et à peine la crise éclatait-elle que le Monténégro se montra et resta digne des traditions historiques qui le rattachaient à la Serbie. Déjà avant l'ultimatum de l'Autriche à la Serbie, le roi Nicolas de Monténégro écrivait au gouvernement Serbe : « La Serbie peut compter sur l'appui fraternel et illimité du Monténégro » ; et le jour de l'ultimatum il télégraphiait : « Mes Monténégrins et moi sommes déjà sur les frontières, prêts à mourir en défendant notre indépendance nationale. »

Quoique mal préparée pour la guerre en vivres, en canons, en munitions, la ruée des Monténégrins fut splendide. Au nombre de 40 000, ils prirent l'offensive et entrèrent en territoire autrichien. Après avoir occupé la ville de Boudna, ils arrivèrent devant Cattaro et prirent les villes de Fotscha, de Goraydé, de Pratscha et autres jusqu'à Sokolatz ; par ailleurs, ils arrivaient jusque sous le canon de Saraïevo. Sur le flanc serbe, les Monténégrins rejetaient sur la rive opposée de la Drina 20000 Autrichiens qui avaient dépassé ce fleuve.

Les Autrichiens se rendirent si bien compte de l'importance des succès monténégrins qu'ils condamnèrent à mort trois des officiers vaincus.

Malheureusement ces succès du début ne purent pas se maintenir et la troisième phase de la guerre fut fatale au Monténégro.

L'ennemi porta son principal effort sur les défenses du mont Lovtchen ; deux corps d'armée soutenus par le feu de la flotte et des forts de Cattaro attaquèrent cette position, qui n'était défendue que par 5 000 hommes et 50 canons. Elle résista cependant pendant dix-sept mois, et ne se rendit qu'à la dernière extrémité sous une pluie d'obus et de gaz asphyxiants. La prise du Lovtchen, concomitante à la catastrophe serbe, obligea le roi Nicolas à abandonner la lutte et à quitter son royaume.

Nous avons résumé en quelques lignes les principales péripéties du drame monténégrin. Maintenant une question se pose : le Monténégro a-t-il suffisamment résisté ?

La réponse de « Véritas » paraît être celle-ci : « Le rôle des Monténé-

grins, après la défaite de la Serbie, fut de protéger la retraite de l'armée serbe et de défendre le Sandjak. Or, non seulement ils remplirent cette mission, mais ils remportèrent des victoires et facilitèrent ainsi la retraite de l'armée serbe à travers l'Albanie. Ce devoir accompli, que pouvaient-ils faire? Les soldats gagnaient des batailles sans avoir de pain depuis dix et quinze jours; la mer était fermée, le pays bloqué, et la petite armée, déjà décimée par de durs combats, dispersée sur un front de 400 kilomètres. En de si navrantes conjonctures, il n'y avait pas d'autre alternative que de s'incliner et d'accepter le fait accompli.

C'est à ce moment que le Roi demanda l'armistice de décembre 1915. Les conditions en furent si humiliantes qu'elles durent être repoussées et que le Roi prit le parti de se sauver clandestinement avec sa famille et ses bagages. Ces derniers tombèrent au pouvoir de l'ennemi

On a prétendu que le Roi avait conclu un traité secret avec l'Autriche. Mais il n'est pas besoin d'insister pour voir combien ce soupçon est illogique. S'il existait un traité secret, est-ce que les Autrichiens, dans les préliminaires de l'armistice repoussé avec indignation par le roi Nicolas, auraient posé des conditions humiliantes et inadmissibles?.. Si l'histoire, ajoute « Véritas », sait réparer les iniquités d'ici-bas, elle fera bonne justice du mensonge qui a offensé le martyre d'un peuple.

E. Troplong.

Démocratie et politique étrangère, par M. Joseph-Barthélémy, professeur agrégé à la Faculté de droit de Paris et professeur à l'École des Sciences politiques. Paris, Alcan, 1917, in-8°.

M. Joseph-Barthélémy, qui s'est déjà signalé par de remarquables ouvrages sur les divers problèmes d'ordre politique, administratif, économique et financier que la guerre soulève, vient de faire paraître une savante étude sur la démocratie et la politique étrangère.

La France, depuis quarante années, constitue, avec le gouvernement républicain, une démocratie Ce régime a-t-il favorisé la préparation ou la conduite de la guerre, ou bien a-t-il donné lieu, comme le disent et l'écrivent les opposants au gouvernement actuel, à de graves mécomptes dont nos institutions seraient responsables? Problèmes angoissants qui méritent de retenir l'attention des hommes d'État M. Barthélémy les étudie avec sa perspicacité de juriste, les disséquant, les exposant sous leurs diverses formes, et ne craignant pas de formuler nettement des conclusions.

Il aurait pu élargir la question, ne pas l'envisager uniquement en fonction du gouvernement français. S'il pose le problème d'une façon générale, il choisit comme unique exemple celui que nous offre la France. Or l'Angleterre, malgré ses institutions monarchiques, ne constitue-t-elle pas, parfois plus que notre pays, une démocratie? Est-il une nation où les institutions représentatives soient plus enracinées, où le gouvernement de cabinet fonctionne avec plus de régularité, où l'on ait plus sacrifié aux exigences sociales, soit en portant une entorse au principe de la dualité des Chambres, soit en frappant l'héritage de lourdes taxes, soit en faisant supporter les plus gros impôts par la fortune acquise, soit en améliorant, par des lois multiples, le sort des travailleurs? Enfin la grande démocratie

du Nouveau Monde est entrée dans le conflit! Mais le livre de M. Barthélémy était écrit au moment de la déclaration de guerre des États-Unis.

Il sera donc surtout question de la France. Faut-il en blâmer l'auteur? Quoi qu'il en soit, il nous a donné, de cette façon, la mesure de son talent, en pénétrant le problème plus profondément.

La grande question est d'abord de savoir si la démocratie peut avoir une politique étrangère. On connaît la thèse de MM. Charles Maurras et Jacques Bainville, exposée, dans leurs ouvrages, avec beaucoup de talent : « C'est la démocratie française qui a amené en Europe le triomphe du germanisme »; les institutions sont ici responsables. Il est certain que les alliances de famille, l'influence extérieure du Roi, un recrutement de choix dans le personnel diplomatique, la tradition et la continuité dans la même politique donnent une singulière force à la diplomatie d'une monarchie : ces qualités manquent à la démocratie. Celle-ci souffre de l'instabilité. « Les majorités sont balayées par des sautes du suffrage, les présidents passent, les ministres fuient. »

Mais l'auteur croit que les monarchies manquent souvent de ces diverses qualités: D'abord la diplomatie s'est successivement modifiée sous Louis XIII, sous Louis XIV, sous Louis XV. Elle a essuyé de lourds échecs. Les alliances dynastiques? De quel poids ont-elles pesé dans la guerre actuelle, en Angleterre, en Belgique, en Roumanie, où les maisons souveraines étaient alliées. L'action personnelle du monarque? Mais celle de Napoléon III, de Constantin, de Ferdinand de Bulgarie n'a-t-elle pas été funeste à leur pays? Le recrutement du personnel diplomatique? Certes l'on ne voit pas aujourd'hui dans la carrière les noms illustres de jadis, quoiqu'ils aient longtemps figuré à l'Annuaire, mais M. Barthélémy déclare que nos diplomates, au cours de ces dernières années, ont bien servi leur pays. Bref, notre régime offre autant de garanties pour la conduite des affaires extérieures que les régimes d'autorité. Telle est sa thèse.

Il parle cependant de fautes qui auraient été commises en politique étrangère sous la troisième République. Mais s'il les mentionne, c'est pour les excuser. Là il va trop loin. Il ne sert de rien de dissimuler ou d'excuser des erreurs coupables. Sa thèse n'en est pas renforcée, au contraire. Qu'il les attribue au mauvais choix des gouvernants, et tous les régimes en sont là, mais qu'il les avoue nettement afin d'éviter qu'elles ne se renouvellent.

Nous avons eu sous Louis XV une mauvaise politique avec le secret du Roi, celle de Napoléon III est à certains égards condamnable. Pourquoi sous la troisième République tout serait-il parfait? Mais reconnaissez alors quelle déplorable politique a été suivie en 1902 et 1903 au Maroc, dont il veut excuser certain homme d'État; reconnaissez également les dangers de « l'erreur bulgare ». Il était commode, n'est-ce pas, de refuser avec dédain les demandes d'emprunt bulgare en 1911 et 1912, par des exigences excessives, sous prétexte que ce pays prospère avait des finances douteuses alors qu'on lançait l'épargne française dans les entreprises des États sud-américains! Il était facile aussi de lui enlever Cavalla en 1913 ou de froisser son amour-propre de plus d'une façon. Qu'on ne soit donc pas surpris de ses agissements à notre égard pendant la guerre actuelle.

D'autre part, comment M. Barthélémy peut-il oser dire que nous n'avons pas empêché les Serbes d'attaquer les Bulgares en octobre 1915 et de mar-

cher sur Sofia, ce qui aurait pu sauver la partie? Tout le monde le sait, c'est la fable des chancelleries.

Et les erreurs commises à l'égard de la Turquie d'août à octobre 1914? Et l'attitude à l'égard de la Grèce en 1916, quand on lui refusait la garantie territoriale qu'elle exigeait légitimement, tout en ayant la prétention de l'entraîner avec nous? Les fautes se payent en politique extérieure comme en politique intérieure. Ces réserves faites, faut-il rendre le régime responsable des fautes commises? Toute la question est là. M. Barthélémy pense le contraire, ce n'est pas nous qui le contredirons tant qu'on ne lui aura pas opposé de plus solides arguments que ceux du *Kiel et Tanger* de M. Maurras.

Toutefois, M. Barthélémy ne conteste pas les dangers auxquels la démocratie est exposée par sa nature même, dans le domaine de la politique étrangère. Elle est trop sujette à l'instabilité. Par suite du jeu du régime parlementaire, un ministre des Affaires extérieures est exposé à des changements trop fréquents et préjudiciables; et cependant M. Delcassé a exercé pendant sept ans une véritable dictature. Il faut, dit l'auteur, remédier à cet inconvénient. Il faut en cette matière donner plus de pouvoirs à des organes chargés de représenter la tradition : le Sénat, la Présidence de la République. Il a été évidemment hanté en cette matière par le souvenir de la Constitution américaine.

Il y a donc des réformes à effectuer; le principe une fois admis qu'il n'y a pas incompatibilité entre la démocratie et la diplomatie, M. Barthélémy donne, dans quelques pages (p. 246 et suiv.), de très sages conseils. Il ne croit pas qu'il faille toucher à la Constitution de 1875. « Des réparations maladroites amènent un écroulement général et on se trouve alors navré devant des ruines irréparables. » Il faut restaurer, renforcer l'autorité gouvernementale, conserver les prérogatives du Parlement « qui sont des éléments de la liberté politique », tout en restant fidèle à l'esprit de la Constitution de 1875. En tout cas il faut être circonspect dans les réformes à entreprendre et se garder de démocratiser notre diplomatie comme le réclament d'imprudents démagogues.

Dans les pages suivantes de cette intéressante étude, M. Barthélémy élargit le sujet, et examine quelles sont les aptitudes de la démocratie à préparer ou à faire la guerre, sujet brûlant d'actualité.

La première question qu'il se pose est celle de savoir si la démocratie favorise la paix internationale. Il semblerait que les pays monarchiques eussent plus de tendances à la guerre par suite des ambitions dynastiques. Et cependant l'absolutisme russe fit de nos jours de grands efforts pour conserver la paix et l'on vit dans l'histoire, avec Athènes, Carthage, Venise, des démocraties ambitieuses et guerrières. Enfin la démocratie américaine a été engagée dans trois guerres au cours du dix-neuvième siècle : aujourd'hui il ne semble pas qu'elle ait eu de répugnance, de même que la démocratie française, à défendre la cause de la liberté, et toutes les deux ont proclamé la lutte à outrance. M. Barthélémy croit même que la troisième République n'a pas été plus pacifique que la monarchie de Juillet, qui a fait tant de concessions à la cause de la paix.

Et il a raison d'en tirer cette conclusion que le fait de supprimer dans le monde les régimes autocratiques ne serait pas nécessairement une cause absolue de paix. Il se peut même que des guerres déchaînées dans des États

démocratiques par des nationalités opprimées deviennent plus violentes ou plus fréquentes que sous n'importe quel autre régime : ainsi les guerres du vingtième siècle (guerres de 1912-1913-1914) ont pris un caractère de férocité inconnu depuis l'époque des invasions barbares.

Mais la question la plus grave est celle de savoir si la démocratie est apte à préparer et à soutenir la guerre. Un publiciste anglais, M. Dillon, a proclamé la faillite guerrière de la République; pour lui, la démocratie est responsable de toutes les infériorités des Alliés.

D'abord la démocratie se préoccupe trop de problèmes intérieurs, de la paix par-dessus tout. Renan proclamait l'incompatibilité entre une politique extérieure entreprenante et une politique de réformes sociales. M. Barthélémy croit au contraire que tout se résume dans une question d'hommes.

On dit aussi que la démocratie n'aime pas à prévoir les événements et à se préparer par conséquent en vue de conflits futurs.

L'auteur s'applique à la défendre contre ce reproche, en montrant quels efforts elle a faits dans le domaine militaire; de 1871 à 1913, la démocratie française a consacré 50 milliards à la préparation de la guerre.

On fait enfin un autre reproche à la démocratie, celui de ne pouvoir soutenir la guerre; ce serait à la démocratie qu'incomberait la responsabilité des mécomptes subis par les Alliés pendant le conflit actuel. « Tandis que les gouvernements autoritaires des Empires du Centre agissaient, les gouvernements démocratiques des Alliés délibéraient et discutaient. » M. Barthélémy s'élève contre ce reproche. S'il juge nécessaire d'organiser dans une démocratie le principe d'autorité, il ne dénie pas à cette forme de gouvernement la capacité de diriger des opérations militaires. Du reste nos échecs, nous les avons subis concurremment avec des monarchies. D'autre part, est-ce la démocratie qui est responsable des cinq invasions subies par la France depuis 1789? Il faut dire que la France républicaine s'est montrée dans cet immense conflit plus grande que toute autre nation; et la glorieuse fin de la guerre l'a bien prouvé.

M. Barthélémy se demande ensuite comment il faut organiser la démocratie en vue de la guerre, quels doivent être les relations des pouvoirs publics avec le commandement militaire, sous quelle forme doit s'exercer le haut commandement. L'ouvrage, dans une dernière partie, contient une étude approfondie sur l'organisation des rapports entre les nations, sur la nécessité de combiner le principe démocratique des nationalités avec les autres facteurs de la politique internationale.

L'ouvrage sera lu, étudié avec beaucoup d'intérêt et avec le plus grand profit. C'est une œuvre de conscience et de bonne foi. L'auteur a peut-être trop souvent atténué, adouci ses conclusions parce qu'il n'a pas relevé assez fortement les lourdes fautes que nous avons failli payer si chèrement. Il aurait fallu les montrer davantage. En revanche il a eu raison de s'élever contre certains rêves, certaines utopies. Prétendre supprimer les traditions diplomatiques, innover en nivelant, en détruisant, comme si, au vingtième siècle, on détenait la science de toutes choses et l'habileté en tout, vouloir faire de la diplomatie au grand jour, publiquement, sans respecter le secret nécessaire dans les transactions entre les États, comme dans les transactions entre les individus, ce sont là les rêves d'idéologues politiques, et qui seraient funestes à notre pays. M. Barthélémy l'a justement montré.

J. AULNEAU.

Le Gouvernement général de l'Algérie (1891-1897), par Jules CAMBON. Paris, H. Champion, 1918, in-8°.

M. J. Cambon, ancien ambassadeur de France en Allemagne, membre de l'Académie française, vient d'avoir l'heureuse pensée de faire réunir en un beau volume les actes principaux de son administration comme gouverneur de l'Algérie de 1891-1897. Il avait la mission d'inaugurer dans notre grande colonie africaine une politique qui était la sienne, celle d'une plus grande importance à donner à l'élément civil et indigène. En même temps et comme conséquence nécessaire, on devait donner une impulsion plus énergique à la colonisation en lui fournissant les moyens d'action et les lumières qui lui manquaient, en créant de nouveaux centres, en activant les travaux capables de procurer au pays les moyens naturels de sa prospérité. C'est ce que fit M. Cambon pendant ces six années, secondé par le Conseil supérieur qui devait être bientôt remplacé par les Délégations financières. Un budget spécial de l'Algérie sérieusement contrôlé par les représentants élus de la colonie, tel était le but à atteindre.

Le gouverneur général y parvint par l'action et par la parole; et il est intéressant de relire les discours que M. Cambon prononça devant les Chambres pour faire prévaloir ses idées, qui étaient celles de M. J. Ferry comme de M. Jonnart.

M. Cambon a fait précéder ce recueil d'une courte introduction qui en résume toute l'économie, et il y a joint des allocutions de circonstance qu'il a prononcées en Algérie. En 1897 il était nommé ambassadeur de France aux États-Unis, et il allait de là à Berlin. Tout le monde sait le reste.

B. P.

Journal d'une Française en Amérique (septembre 1916-juin 1917), par E. ALTIAR. Un vol. in-12 de 353 pages, Paris, 1917, librairie Plon.

Mme Altiar aura vu beaucoup de choses de la guerre mondiale : elle a déjà publié le journal de son séjour forcé en Allemagne de juillet à octobre 1914, et elle vient de donner celui de son voyage aux États-Unis, de septembre 1916 à juin 1917, en une suite de notes rapides et pittoresques qui ne laissent un seul instant le lecteur en suspens. La narratrice s'est trouvée en Amérique pendant la période de tension extrême qui préluda à l'entrée de la grande République dans la guerre pour l'indépendance des nations, et elle a su en quelques coups de pinceau expressifs dépeindre les jours fiévreux que nos grands Alliés connurent à la veille de leur intervention.

Le journal de Mme Altiar, soutenu par un réel talent d'observation, souvent malicieuse, se poursuit avec les récits de l'inauguration du second terme de M. Wilson et de la déclaration de guerre; et nous assistons avec elle au voyage triomphal du maréchal Joffre à travers les États-Unis.

A. P.

La Monarchie française dans l'Adriatique (1667-1789), par le comte Louis DE VOÏNOVITCH. Bloud et Gay, 1917.

M. de Voïnovitch, après avoir exposé dans un précédent ouvrage l'existence de la République de Raguse au moyen âge et au seizième siècle, a

tenu à compléter son œuvre en poursuivant cette étude jusqu'à la fin du dix-huitième siècle. Cette petite république adriatique, encastrée au milieu des possessions vénitiennes du littoral et de l'immense hinterland ottoman de la Bosnie, ne disposait que d'un domaine modeste à la fois insulaire et de terre ferme malgré une existence multiséculaire; elle offrait, en outre, cette particularité de voir son caractère, purement latin à l'origine, lentement transformé par des infiltrations slaves, mais de conserver intact au milieu de populations orthodoxes ou musulmanes son rôle de poste avancé de la catholicité vers l'Orient.

L'histoire de cet État hybride est particulièrement attachante durant cette période où croissent en importance des puissances telles que la France, l'Angleterre ou l'Autriche, tandis que s'estompent à l'arrière-plan politique les gouvernements oligarchiques d'Italie, Venise et Gênes. Pourtant plus que ceux-ci, Raguse tirait sa force et sa vitalité, non des richesses de son sol ou du nombre de ses habitants (qui n'excéda jamais 15 000 âmes), mais de sa position maritime au milieu de l'archipel dalmate, position qui en faisait un entrepôt de marchandises et un port de transit incomparables.

Aussi les rapports internationaux qu'entretenait le Grand Conseil ragusain relevaient-ils principalement du domaine de la navigation ou du commerce, rapports souvent bien délicats pour une minuscule république possédant une nombreuse flotte marchande qui, au dix-septième et au dix-huitième siècle, constituait un objet de convoitise pour maintes grandes puissances ou de jalousie pour l'orgueilleuse Venise. Néanmoins des problèmes politiques étaient de temps à autre soulevés du fait que s'exerçait — de façon assez lointaine, il est vrai — le protectorat ottoman et autrichien[1] sur la cité vouée à saint Blaise; de là, des conflits de neutralité qui surgissaient inévitablement à chaque guerre mettant aux prises les nations maritimes de la Méditerranée.

Il fallait que Raguse eût à sa tête des diplomates adroits, jouissant de l'habileté italienne et de la finesse slave pour désarmer l'hostilité toujours renaissante de rivaux tenaces ou le courroux de puissants souverains. Sa politique traditionnelle consistait à tenir une savante balance entre les prétentions de ses adversaires, politique d'opportunisme qui, si elle n'aboutissait pas à d'éclatants succès, permettait cependant de sauvegarder l'indépendance ragusaine.

Sans doute, le rôle de la France dans l'Adriatique était secondaire par rapport à celui que jouèrent tour à tour Venise en pleine décadence après la perte de la Morée et de Candie, Naples aux mains des Bourbons d'Espagne, la maison de Habsbourg possédant Trieste et la Croatie, la Sublime Porte maîtresse des rivages balkaniques et des îles de l'Archipel.

Mais il n'en était pas de même à Constantinople où Louis XIV et ses successeurs conservaient un prestige considérable et une influence nullement négligeable comme défenseur des chrétiens dans l'Orient asiatique. Aussi la petite république eut-elle souvent recours aux bons offices de la cour de Versailles pour aplanir certains de ses démêlés avec le Sultan. Toutefois,

[1] Ce protectorat autrichien, consacré par le traité de 1864, fut la conséquence de la victoire remportée sous les murs de Vienne par Sobieski et Charles III de Lorraine sur les Turcs. Il était destiné à rester nominal bien que renouvelé sous Joseph II.

il convient de ne point dissimuler que des conflits — peu aigus et rapidement étouffés, d'ailleurs — surgirent entre les représentants des rois de France, avides d'étendre leur juridiction et leur autorité aux points de vue tant religieux que commercial, et les ressortissants ou agents de certains États tels que Venise et Raguse, jouissant dans l'empire ottoman d'une situation privilégiée. C'est ainsi que Raguse exerçait sur les catholiques de Bosnie, d'Herzégovine, de Serbie, un certain droit de protection, droit tombé au dix-huitième siècle en pleine décadence et devenu purement théorique.

L'apparition d'une escadre russe dans la Méditerranée sous le règne de Catherine II, la défaite de Tchesmé qui abattit la flotte turque, faillirent entraîner la destruction du minuscule État adriatique qui avait, assez involontairement, satisfait à ses obligations internationales envers la Sublime Porte tout en proclamant sa neutralité. Il ne fallut pas moins de quatre années (1771-1775) de longues et difficiles négociations pour qu'un traité formel, conclu avec le cabinet de Saint-Pétersbourg, rétablît l'entente entre ces deux puissances si disproportionnées, si différentes de mœurs et si éloignées l'une de l'autre. Par cette convention, chef-d'œuvre de ténacité, d'habileté et de fierté nationale, l'aristocratie ragusaine, non seulement échappa à la ruine, mais éluda les exigences présentées par la Tzarine comme protectrice des Grecs orthodoxes des Balkans. Non-seulement elle obtint la restitution de ses navires séquestrés mais encore n'octroya aucun privilège, ni concession commerciale pour la marine russe.

Un peu plus tard, la signature d'un accord maritime avec la France sous les auspices de Vergennes (1776) atteste l'importance dont jouissait encore à la fin de l'ancien régime la république de saint Blaise. La prospérité dont celle-ci jouissait était fragile car elle reposait sur un système gouvernemental trop vétuste pour résister à la moindre secousse qui agiterait l'ensemble de l'Europe : Italie et Balkans avaient vécu en paix durant la majeure partie du dix-huitième siècle et avaient échappé au contre-coup des grandes guerres où avaient été mêlées l'Angleterre, la France, l'Autriche et la Prusse.

Mais à cette bonace politique devaient bientôt succéder les orages révolutionnaires et déjà des signes précurseurs soulignant la décadence progressive des petits États d'Allemagne et d'Italie annonçaient des bouleversements prochains. Néanmoins, au moment où se termine ce siècle si brillant et si scintillant, alors que Venise, splendide épave du passé, a sombré enfin sous les coups de Bonaparte, — comme quelque temps auparavant Gênes, — alors que les villes libres d'Empire, cités hanséates, ont été médiatisées une à une, Raguse se dresse toujours indépendante au cœur de l'Adriatique parmi l'archipel dalmate et son pavillon se montre plus actif que jamais des ports d'Espagne ou de France, des côtes barbaresques aux Échelles du Levant.

F.-P. Renaut.

Le Sionisme politique et son fondateur Théodore Herzl, par Baruch-Hagani. Payot et Cie, 1917, in-12.

La guerre mondiale a fait sortir de l'ombre certains problèmes politiques qui auparavant n'étaient connus que de rares initiés, elle a facilité la réalisation de certains systèmes considérés jusqu'alors comme de véritables

curiosités de cabinet, elle a donné quelque relief, voire quelque popularité, aux partisans timides d'idées ignorées ou aux chefs d'école persévérant dans une œuvre au milieu de l'indifférence générale. Tel a été le cas pour le Sionisme.

Assurément sans l'intervention de la Turquie aux côtés de l'Allemagne, sans les campagnes triomphantes des Anglais en Syrie, le programme de la création d'un État juif indépendant en Palestine serait resté en 1918 ce qu'il était en 1910 : un but idéal dont rien ne faisait prévoir la prochaine réalisation. Actuellement, au contraire, en raison des proclamations échangées par les puissances de l'Entente au sujet du principe des nationalités, une telle éventualité apparaît comme possible et peut être envisagée raisonnablement par les diplomaties les plus réalistes.

Aussi, l'ouvrage de M. Hagani présente-t-il un véritable intérêt. Là se trouve exposée la genèse de ce mouvement nationaliste sémite, mouvement d'origine récente, dû à l'énergie inlassable de quelques apôtres tels que Th. Herzl, qui n'hésita pas à sacrifier ses forces à cette cause naissante, malgré les attaques dont il fut fréquemment l'objet. Certaines pages sont particulièrement attrayantes : en particulier, celles qui rappellent les projets de fondation d'une Nouvelle Sion en Afrique centrale, les tentatives de colonisation à outrance en Amérique, celles qui révèlent l'attitude du sultan Abdul-Hamid à l'égard de l'émancipation de la Palestine.

Quiconque s'attache à l'étude des événements politiques et diplomatiques présents se doit de feuilleter ce petit volume pour bien connaître l'évolution du Sionisme : ainsi est-on averti des causes généralement insoupçonnées de ce mouvement qui vient de se révéler soudainement et qui prend une indéniable extension en certains pays. Toutefois il convient de ne pas s'exagérer outre mesure la portée de ce courant d'opinion, car les nationalistes sémites ne restent qu'une infime minorité. Un facteur est là jouant un rôle essentiel : la fusion du groupe ethnique juif parmi les citoyens de presque tous les États civilisés est un fait acquis ; et seule l'Europe orientale, où une barrière légale a été maintenue jusqu'à présent entre éléments juifs et éléments nationaux, peut fournir un fort contingent de sionistes passionnés.

F.-P. R.

Nous avons le regret d'annoncer à nos sociétaires la mort de M. Octave Noël, qui remplissait depuis si longtemps avec tant de zèle les fonctions ingrates de trésorier.

Pour le remplacer le Conseil d'administration, dans sa séance d'octobre 1918, a fait choix de M. le comte de Sémallé, l'un de ses membres, auquel on devra désormais s'adresser, 18 *bis*, avenue Bosquet, Paris.

TABLE DES MATIÈRES

DES TRENTE ET UNIÈME ET TRENTE-DEUXIÈME ANNÉES

Bureau de la Société en 1917 5
Le Mirage bulgare et la guerre européenne, par M. P.-L. Sokolsvitch. 7, 209
Un Diplomate russe en Italie il y a cent ans, par M. L. Pingaud 37
Les Croisés au Liban, par M. R. Ristelhueber 97
La Morale politique du grand Frédéric, par M. le commandant Weil 125, 280, 420
La Révolution de 1790 à Liége et le prince Ferdinand de Rohan, par M. P. Rain 271
Bureau de la Société en 1918 369
Le Gouvernement portugais à Rio-de-Janeiro, par M. F.-P. Renaut 371
Deux lettres du marquis de Nointel au cheikh maronite, par M. R. Ristelhueber 498
L'Empereur Alexandre Ier, roi de Pologne, par M. Léonce Pingaud 513
L'Émancipation du Brésil (1871-1875), par M. F.-P. Renaut 541
La Mission extraordinaire du maréchal de Bellefonds en Angleterre, par M. Gaëtan Guillot 600
Comptes rendus 199, 360, 503, 624
Table des matières 639
Table alphabétique des auteurs 640

TABLE ALPHABÉTIQUE DES AUTEURS

Aulneau (J.) 631
Baguenault de Puchesse (Comte) 205, 361, 507, 510, 627, 635
Guillot (Gaëtan) 600
Pingaud (L.) 37, 513
Pommier (Al.) 199, 204, 364, 505, 535
Rain (Pierre) 201, 271, 504
Renaut (F.-P.) 371, 541, 626, 635
Ristelhueber (R.) 97, 498
Sokosvitch 7, 209
Troplong (Ed.) 506, 530
Vesnitch (Mil.-R.) 362
Weil (Commandant) 125, 280, 470

Le Gérant : J. BOURDEL.

PARIS. — TYP. PLON-NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE. — 23169.

JX
3
R48
1917-18

Revue d'histoire diplomatique

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY